REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana

TOME 1

DOCUMENT DE PERFORMANCE

ANNEXE
A LA LOI n°2021-027
PORTANT LOI DE FINANCES
POUR 2022

ANNEXE 2

DOCUMENT DE PERFORMANCE

(Suite)

001-1-1-2-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

001 Administration Et Coordination

001-1 ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENCE

001-1-1 ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

001-1-1-1 Les distinctions honorifiques , toutes les grades confondus sont décernées aux bénéficiaires

001-1-1-101 Décerner les distinctions honorifiques , toutes les grades confondus aux bénéficiaires

001-1-1-2 LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENCE EST UTILISÉ À BON ESCIENT

001-1-1-2-02 ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES SERVICES DE LA PRÉSIDENCE
001-1-1-2-03 CONDUIRE LES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHE POUR LE COMPTE DE LA REPUBLIQUE

Assurer les charges fixes spécifiques au Secrétariat Général de la Présidence

001-1-1-2-04 Préparer et organiser les déplacements du Président de la République à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national ainsi que les cérémonies officielles

001-1-1-2-05 Elaborer les projets d'actes ou de textes réglementaires initiés par la Présidence

001-1-1-2-06 Etudier les dossiers de contentieux, de recours en grâce et les requêtes en amnistie dont est saisie la Présidence, ainsi que de l'élaboration des projets de décisions y afférentes

001-1-1-2-07 Assurer la logistique et participer au développement et à la mise en place des programmes pour l'amélioration des infrastructures

001-1-1-2-08 Assurer la couverture médiatique des évènements présidentiels

001-1-1-2-09 ASSURER LA GESTION DES FONDS SPÉCIAUX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

001-1-1-2-10 Coordonner les programmes relevant de la Présidence de la République et en assurer le suivi et l'évaluation budgétaire

001-1-1-2-11 Assurer le pilotage stratégique des programmes relevant de la Présidence de la République
 001-1-1-2-12 Coordonner l'organisation protocolaire des activités et visites officielles des hautes personnalités

6001-1-1-2-12 Coordonner l'organisation protocolaire des activités et visites officielles des hautes personnairles étrangères O01-1-1-2-13 Assurer la mise en œuvre des stratégies d'intervention sociales de la Présidence

001-1-1-2-14 Coordonner les activités de l'ensemble des Directions et du Cabinet

001-1-1-2-15 EFFECTUER LES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES VERS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

001-1-1-2-18 T02-RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES (SGP)

001-1-1-4 Coordination de suivi des Projets présidentiels assurée

001-1-1-4-01 Effectuer des missions de suivi des projets

001-1-1-4-02 Consolider et planifier le suivi de la réalisation des projets présidentiels

001-1-1-5 Divers matériels acquis

_ _

001-1-1-6 Les dossiers de demande de distinctions honorifiques et de proposition de liste de bénéficiaires à soumettre à l'approbation du Président de la République sont instruits

001-1-1-6-01 Instruire les dossiers de demande et de proposition de liste de bénéficiaires de distinctions honorifiques

001-1-1-7 L'ANIMATION, LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE SONT ASSURÉES EFFICACEMENT

001-1-1-7-01 ASSURER LA REMISE DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES AUX BÉNÉFICIAIRES

001-1-1-7-02 COORDONNER LES ACTIVITÉS DE L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS ET DU CABINET
001-1-1-7-03 VEIL ER À L'OBSERVATION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS DE L'ORDRE

001-1-1-7-03 VEILLER À L'OBSERVATION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS DE L'ORDRE

001-1-1-7-04 ETUDIER LES DOSSIERS DE CONTENTIEUX, DE RECOURS EN GRÂCE ET LES REQUÊTES EN AMNISTIE DONT EST SAISIE LA PRÉSIDENCE, AINSI QUE DE L'ÉLABORATION DES PROJETS DE DÉCISIONS Y AFFÉRENTES

001-1-1-7-05 ASSURER LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES ÉVÈNEMENTS PRÉSIDENTIELS

001-1-1-7-06 COORDONNER LES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE ET EN ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION BUDGÉTAIRE

001-1-1-7-07 TRAITER ET/OU SUPERVISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA RÉDACTION DES ALLOCUTIONS ET AUTRES DISCOURS PRÉSIDENTIELS

001-1-1-7-08 COORDONNER L'ORGANISATION PROTOCOLAIRE DES ACTIVITÉS ET VISITES OFFICIELLES DES HAUTES PERSONNALITÉS ÉTRANGÈRES

001-1-1-7-09 ELABORER LES PROJETS D'ACTES OU DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES INITIÉS PAR LA PRÉSIDENCE

001-1-1-7-10 ASSURER LES CHARGES FIXES SPÉCIFIQUES AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE
 001-1-1-7-11 ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE DES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA

RÉPUBLIQUE
001-1-1-7-12 PRÉPARER LES CORRESPONDANCES OFFICIELLES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

001-1-1-7-13 ORGANISER LES DÉPLACEMENTS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE NATIONAL

001-1-1-7-14 INSTRUIRE LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES ET PROPOSER LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES À SOUMETTRE À L'APPROBATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

001-1-1-8 Sécurité des Palais assurée

_ _

001-1-1-A Hautes personnalités, infrastructures et patrimoines de la Présidence de la République sécurisés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 001 **Administration Et Coordination** Prevenir et reprimer les attenites à la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et des 001-1-1-A-01 patrimoines de la Présidence 001-1-4 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y **AFFÉRENTES** 001-1-4-1 LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES CIS 001-1-4-1-01 001-1-4-1-02 RECHERCHER, COLLECTER ET EXPLOITER LES RENSEIGNEMENTS SOUTENIR LA LUTTE CONTRE LE BANDITISME ET LE TERRORISME 001-1-4-1-03 001-1-4-1-04 CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALES 001-1-4-1-05 Formation des agents de renseignements et renforcement de capacité 001-1-C Assurer effectivement la sécurité du Président de la République et de sa famille à tout moment Sécurité du Président de la République et de sa famille assurée effectivement à tout moment

001-1-C-1-01 Déployer les éléments du Régiment de la Garde Présidentielle en vue de la sécurisation effective du PRM et de son entourage

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENC	CE DE LA REPUE	BLIQUE				
010	PRESIDENC	CE DE LA REPUI	BLIQUE				
138		ouvernance et à	_				
	<u>138-1</u> 138-1-1		L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU				
		138-1-1-1	LE SYSTÈME I	DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ			
			138-1-1-1-01	ASSURER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION			
			138-1-1-1-02	EDUQUER, INFORMER ET MOBILISER LA SOCIÉTÉ POUR REFUSER LA CORRUPTION (UNE DES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA LCC)			
			138-1-1-1-03	RÉPRIMER LES ACTES DE CORRUPTION AFIN DE RÉDUIRE L'IMPUNITÉ			
			138-1-1-04 138-1-1-05	METTRE LES SERVICES PUBLICS, ET SPÉCIFIQUEMENT LES SERVICES DE SÉCURITÉ, HORS D'ATTEINTE DE LA CORRUPTION AFIN DE POUVOIR GARANTIR EFFECTIVEMENT DES SERVICES DE QUALITÉ ET D'ÉQUITÉ ET LA SÉCURITÉ À TOUS LES CITOYENS ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS			
			138-1-1-1-06	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU BUREAU INDEPENDANT ANTI-CORRUPTION (BIANCO)			
			138-1-1-1-07	METTRE EN PLACE LES DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION DANS TOUS LES SECTEURS POUR GARANTIR LA QUALITE DES PRESTATIONS ET L'EQUITE DE TRAITEMENT DE TOUS			
		138-1-1-2	LES PRINCIPE SONT PROMU	S DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS			
			138-1-1-2-01	Harmoniser la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption avec le plan pour l'émergence de Madagascar (PEM)			
			138-1-1-2-02	Renforcer le cadre institutionnel du Comité pour la Sauvegarde pour l'Intégrité			
			138-1-1-2-03	RENFORCEMENT DU COMITE POUR LA SAUVEGARDE DE L'INTEGRITE			
			138-1-1-2-04	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS			
			138-1-1-2-05	VULGARISER LA CHARTE AFRICAINE DE LA DÉMOCRATIE, DES ELECTIONS ET DE LA GOUVERNANCE (CADEG)			
			138-1-1-2-06	FAIRE ADOPTER LES TEXTES ÉLECTORAUX DES PARTIS POLITIQUES ET DES CAMPAGNES ÉLECTORALES			
		138-1-1-3	LE SYSTEME .	JUDICIAIRE EST RENFORCÉ			
			138-1-1-3-01	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS			
			138-1-1-3-02	RÉPONDRE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS AUX BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES MAGISTRATS DES COURS ET DES JURIDICTIONS AINSI QU'AUX DEMANDES RELATIVES À LA GESTION DE LA CARRIÈRE DES MAGISTRATS			
			138-1-1-3-03	PROMOUVOIR LES PRINCIPES DU CODE DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS			
			138-1-1-3-04	DONNER SUITE AUX DOLÉANCES METTANT EN CAUSE LES MAGISTRATS			
		138-1-1-4		Renforcement des capacités matérielles et Humaines du Conseil Supérieur de la Magistrature F NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE			
			138-1-1-4-01	T DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES ANALYSER, TRAITER ET DIFFUSER LES INFORMATIONS GÉNÉRÉES PAR LES DÉCLARATIONS DES OPÉRATIONS SUSPECTES.			
			138-1-1-4-02	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS			
		138-1-1-5	Les mesures d	de renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre			
			138-1-1-5-01	Assurer les charges fixes et autres coûts structurels			
			138-1-1-5-02	Analyser, traiter et diffuser les informations générées par les Déclarations des Opérations Suspectes.			
			138-1-1-5-03	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SECURISE ET MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES DU SAMIFIN			
			138-1-1-5-04	Analyser, traiter les informations générées par les DOS			
		138-1-1-6		du Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité sont asurées d'une manitère effective au Promotion de la Bonne Gouvernance et la Lutte conter la Corruption			
			138-1-1-6-01	Renforcer la performance et la visibilité du Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité			
		138-1-1-7	Perception de	la corruption à Madagascar			
			138-1-1-7-01	Veiller à l'efficacité et à la coordination des actions menées par le service de l'Etat dans le cadre de la lutte contre les fraudes			
		138-1-1-8		ocrruption à tolérance zéro			
			138-1-1-8-01	Renforcement de capacités opérationnels de l'IGE			
		138-1-1-A	Recouvrement	t des Avoirs illicites saisis et confisqués au profit de l'Etat			
			138-1-1-A-01	Opérationnaliser et Equiper l'ARAI			
	100 1 5		138-1-1-A-02	Former le personnel de l'ARAI			
	138-1-3	Inciter et tisser	des relations p	permanentes et durables avec les parties prenantes en vue d'éviter des crises politiques			
		138-1-3-1	Une base polit	ique solide est créée et occupée			
			138-1-3-1-01	Tisser des relations permanentes avec les partis politiques, les associations régionales, les culturelles et cultuelles, les syndicats, les ordres, le diaspora dans le but de raffermir l'Unité Nationale;			

138-1-7 AMÉLIORER LA FONCTION DE COORDINATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES 1 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

138

138-1-8

138-1-9

138-1-9-1-05

Mettre en place du DATA center

Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit

138-1-7-1 LES LIAISONS ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUES CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA DÉFENSE NATIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN

	DÉFENSE NA	TIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN
	138-1-7-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ACQUERIR ET INSTALLER LES EQUIPEMENTS DU NOUVEAU SYSTEME DE TELECOMMUNICATION
	138-1-7-1-02	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ASSURER LA PROTECTION ET LA SÉCURITÉ PHYSIQUE DU SYSTÈME
	138-1-7-1-03	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
	138-1-7-1-04	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :EVALUER LES LIAISONS EXISTANTES AFIN DE DÉDUIRE UNE NOUVELLE ORIENTATION
	138-1-7-1-05	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :PROMOUVOIR LA RECHERCHE ETLE DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ EN INFORMATIQUE
	138-1-7-1-06	Acquérir des moyens de locomotion pour les interventions rapides
	138-1-7-1-07	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ASSURER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE DES RÉSEAUX EXISTANTS
	138-1-7-1-08	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :RENFORCER LA CAPACITÉ TECHNIQUE DES AGENTS DE L'ETAT
	138-1-7-1-09	Assurer les charges fixes et autres coûts structurels
	138-1-7-1-10	Renforcer les capacités techniques des agents de l'Etat
	138-1-7-1-11	ÉQUIPER LE CENTRE OPÉRATIONNEL EN MOBILIERS
	138-1-7-1-12	Promouvoir la recherche et le développement des logiciels informatiques dans le domaine des NTIC
	138-1-7-1-13	Assurer la protection et la sécurité physique du système
138-1-7-2		DLES DES ACTIVITÉS DES GRANDES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE TER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES DE TOUT GENRE SONT
	138-1-7-2-01	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
	138-1-7-2-02	AUGMENTER ET DYNAMISER LES ACTIVITÉS DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE (IGGN)
	138-1-7-2-03	Renforcer les actions de l'IGGN contre la fraude et les trafics illicites
138-1-7-3	IGE doté en v	éhicules d'inspections
138-1-7-4	DES RESSOU	ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES A POSTERIORI DE LA GESTION DES FINANCES ET JRCES PUBLIQUES, DU PATRIMOINE PUBLIC ET DU BON FONCTIONNEMENT DE ATION SONT AMÉLIORÉES RENFORCER LES VÉRIFICATIONS ET LES SUIVIS DES RECOMMANDATIONS À TOUS LES NIVEAUX
	120 1 7 1 02	DÉVELODDED LES DÉFÉDENTIELS TECHNIQUES ET HIDIDIQUES EN MATIÈDE DE VÉDICICATION
	138-1-7-4-02	DÉVELOPPER LES RÉFÉRENTIELS TECHNIQUES ET JURIDIQUES EN MATIÈRE DE VÉRIFICATION
	138-1-7-4-03	COORDONNER ET METTRE À JOUR DU FICHIER DES MALVERSATIONS
	138-1-7-4-04	Recruter des vérificateurs (Inspecteur d'Etat et contrôleurs d'Etat)
	138-1-7-4-05	RENFORCER LES MOYENS MATERIELS ET LE CADRE DE TRAVAIL
400 4 7 5	138-1-7-4-06	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-7-5		NNEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET LES MATÉRIELS TECHNIQUES DES UNITÉS SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS RENFORCER LES CAPACITÉS DES INSPECTEURS DE L'ARMÉE, ENCOURAGER LES MILITAIRES À
	138-1-7-5-02	S'INSTRUIRE ET PROTÉGER LE MORAL DE LA TROUPE EFFECTUER L'INSPECTION, L'AUDIT ET LA VISITE DE DIFFÉRENTES FORMATIONS MILITAIRES
	138-1-7-5-03	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-7-6		ommun est fonctionnel, constamment amélioré et maîtrisé par les agents de l'Etat
130-1-7-0	Le systeme e	ommun est fortetionnel, constamment amenore et mattrise par les agents de l'Etat
	-	•
138-1-7-7	Les systèmes sont contrôlé	s d'informations sur les finances publiques et le fonctionnement des services publics s par l'IGE
Assurer la co 138-1-8-1		- nvestissements et de leurs financements ements prioritaires programmés sont effectivement exécutés
	138-1-8-1-01	Appui à la coordination et au suivi des investissements prioritaires du PEM
Promouvoir le		ninistratives (digitalisation,) e système de gestion de l'identité et de l'Etat civil
100 1-0-1	138-1-9-1-01	Appuyer la mise en œuvre du programme de réformes du système d'état civil
	138-1-9-1-02	Renforcement des capacités des personnels en charge de l'état civil
	138-1-9-1-03	Organiser des Ateliers, colloques et séminaires
	138-1-9-1-04	Acquérir des matériels/equipement pour la numérisation/digitalisation des registres de l'état civil

138-1-9-1-06

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

138-1-9-2

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 138 Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit

> Recruter des firmes pour accompagner la mise en place et l'opérationnalisation de projet de transformation Des systèmes conformes avec normes interopérabilité

138-1-9-2-01 Appuyer le gouvernement pour la mise en place d'un système d'intéropérabilité conforme aux normes

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

138 Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit

138-2 Evaluer la contribution de l'Armée dans la réalisation du volet defense et securité

138-2-3 améliorer les activités militaires dans les zones de defense et securité(ZDS)

138-2-3-1 Mission de contrôle effectuée

138-2-3-1-01 Effectuer un contrôle et un suivi general sur l'aptitude opérationnelle de toutes les ZDS

	NCE DE LA REP		
	NCE DE LA REP		
	• • •	social et économ	•
<u>620-1</u>			ONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE
620-1-2	620-1-2-1		ALE ET PROTECTION SOCIALE
	020-1-2-1	SPDSN opéra	
		620-1-2-1-01	ASSURER LA GESTION DU PERSONNEL ET DE LA LOGISTIQUE
		620-1-2-1-02	ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE
		620-1-2-1-03	RENFORCEMENT DE CAPACITE DU SPDSN
	620-1-2-2	developpées	
		620-1-2-2-01	INNOVER ET SECURISER LES SYSTEMES D'INFORMATION DANS LE DOMAINE DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE
		620-1-2-2-02	REALISER LA PRODUCTION NATIONALE D'EQUIPEMENTS DE DEFENSE ET DE SECURITE
		620-1-2-2-03	APPUI AU PILOTAGE DE LA RSS
		620-1-2-2-04	MISE EN PLACE D'UNE SALLE DE CRISE POUR LA GESTION DE LA SECURITE NATIONALE
		620-1-2-2-05	RENFORCEMENT DE CAPACITE DU SPDSN
	620-1-2-3	Participation	des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif
		620-1-2-3-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES ET POTENTIALITES LOCALES
		620-1-2-3-02	RENFORCER LES CAPACITES ET DES POTENTIALITES LOCALES
	620-1-2-4	Insécurité su	r l'ensemble du territoire réduite
		620-1-2-4-01	SUPERVISER L'ELABORATION ET LA DIFFUSION DES REGLEMENTATIONS INTERMINISTERELLES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
		620-1-2-4-02	COORDONNER ET SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES MESURES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
		620-1-2-4-03	SUIVRE LES MESURES RELATIVES A LA PROTECTION ET A LA SECURITE DE L'ETAT
		620-1-2-4-04	SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES PLANS STRATEGIQUES RELATIFS AUX REFORMES DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE
		620-1-2-4-05	SUIVRE L'EVOLUTION DES CRISES ET CONFLITS INTERNATIONAUX AYANT DES INCIDENCES SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE
		620-1-2-4-06	SUIVRE LES TRAVAUX D'ANALYSE ET DE SYNTHESE EN MATIERE DE RENSEIGNEMENTS
20-1-3		_	RELATIVE A LA R.S.S
	620-1-3-2	Insécurité su	r l'ensemble du territoire réduite
		620-1-3-2-01	Superviser l'élaboration et la diffusion des réglementations interministérielles en matière de défense et de sécurité nationale
		620-1-3-2-02	Suivre l'évolution des crises et conflits internationaux ayant des incidences sur la défense et la sécurité nationale
		620-1-3-2-03	Suivre les travaux d'analyses et de synthèse en matière de renseignement
		620-1-3-2-04	Coordonner et suivre la mise en œuvre des mesures de défense et de sécurité nationale
		620-1-3-2-05	Concevoir et suivre les plans stratégiques relatifs aux réformes de la défense et de la sécurité nationale
		620-1-3-2-06	Suivre les mesures relatives à la protection et à la sécurité de l'Etat
	620-1-3-3	Capacités du	SPDSN renforcées
		-	-
	620-1-3-4	Les capacités developpées	s technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale
	620-1-3-5	- Pilotage de la	a RSS appuyé
	620-1-3-6	- SPDSN opéra	- ationnel
	620-1-2 7	Sallo do origa	- e pour la gestion de la sécurité nationale mise en place
	620-1-3-7	-	
20-1-5	DÉVELOPPE 620-1-5-1		PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS SSEMENTS PRIVES NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTE
		620-1-5-1-01	SOUTENIR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
		620-1-5-1-02	PARTICIPER A DES EVENEMENTS DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
	620-1-5-2		DES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ
		620-1-5-2-01	PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS (PAPI)
		620-1-5-2-02	RENDRE LE DPP EFFECTIF
		620-1-5-2-03	AMELIORER LES CADRES JURIDIQUE, LEGAL ET FISCAL
	620-1-5-3		ARIAT PUBLIC PRIVE EST DEVELOPPE
	020-1-3-3		
		620-1-5-3-01	METTRE EN PLACE L'UNITE PPP

APPUYER LE CADRE PPP

620-1-5-3-02

Promouvoir la santé de tous par la riposte contre le SIDA

620-1-6

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

620

Appui au développement social et économique

620-1-6-1 Réponse multisectorielle au sida coordonnée selon les trois principes d'unicité (three ones).

620-1-6-1-01	Organiser des ateliers d'élaboration d'un plan d'action annuel régional en matière de riposte aux VIH et sida dans les 22 régions
620-1-6-1-02	Produire et multiplier des supports de communication pour l'IEC/CCC en matière de riposte aux VIH et sida
620-1-6-1-03	Assurer la mise en œuvre des activités en vue d'une couverture de service de santé et communautaire
620-1-6-1-04	Assurer la disponibilité des intrants pour le dépistage du VIH et la prise en charge globale des PVVIH

001-1-C-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 010 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 001 **Administration Et Coordination** ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENCE 001-1 ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE DE LA 001-1-1 RÉPUBI IQUE 001-1-1-1 Les distinctions honorifiques, toutes les grades confondus sont décernées aux bénéficiaires Nombre de distinctions NOMBRE 001-1-1-1-R1 28500 30000 30000 honorifiques décernées 001-1-1-2 LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENCE EST UTILISÉ À BON ESCIENT 001-1-1-2-R1 TAUX D'ENGAGEMENT DES 98 98 DÉPENSES 001-1-1-4 Coordination de suivi des Projets présidentiels assurée 001-1-1-4-R1 Pourcentage des projets identifiés 100 100 100 incorporés dans le plan de suivi consolidé des projets de la DGPP(Priorisation, compilation, synchronisation) 001-1-1-5 Divers matériels acquis 001-1-1-5-R1 Nombre des divers matériels et NOMBRE mobiliers acquis pour assurer le bon fonctionnement et la continuité des services administratifs 001-1-1-6 Les dossiers de demande de distinctions honorifiques et de proposition de liste de bénéficiaires à soumettre à l'approbation du Président de la République sont instruits Nombre des dossiers instruits NOMBRE 001-1-1-6-R1 35800 35800 001-1-1-7 L'ANIMATION, LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENCE SONT ASSURÉES EFFICACEMENT 001-1-1-7-R1 NOMBRE DES RÉUNIONS DE NOMBRE COORDINATION EFFECTUÉES 001-1-1-8 Sécurité des Palais assurée 001-1-1-8-R1 Murs et clôtures construits sur la M tracée de la limite du domaine des sites présidentiels d'Iavoloha construits 001-1-1-A Hautes personnalités, infrastructures et patrimoines de la Présidence de la République sécurisés ი 100 100 001-1-1-A-R1 Niveau de sécurisation des Palais 100 présidentiels, des autres infrastructures et patrimoines de la Présidence de la République COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y 001-1-4 **AFFÉRENTES** LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE 001-1-4-1 Nombre de moyens matériels 001-1-4-1-R1 NOMBRE acquis au niveau du QG et des antennes 001-1-4-1-R2 Nombre de bâtiments construits NOMBRE et réhabilités auprés QG et antennes 001-1-4-1-R3 Nombre de distinctions NOMBRE 28500 30000 30000 honorifiques discerne NOMBRE 2 001-1-4-1-R4 Nombre des atteintes à la sécurité 2 nationale déiouées 001-1-C Assurer effectivement la sécurité du Président de la République et de sa famille à tout moment 001-1-C-1 Sécurité du Président de la République et de sa famille assurée effectivement à tout moment

Taux de sécurisation du Président

de la République et de sa famille

100

100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE 010 Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit 138 RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT 138-1 138-1-1 RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU **TERRORISME** 138-1-1-1 LE SYSTÈME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ 138-1-1-1-R1 Dossiers jugés par les PAC(et/ou NOMBRE 490 520 Juridictions) (1) 138-1-1-1-R2 Dossiers de corruption dénoncés, NOMBRE 600 700 800 traités et transmis par le BIANCO aux juridictions (2) 138-1-1-1-R3 Pourcentage (Taux en %) des 60 70 75 % dossiers jugés par les PAC(et/ou Juridictions) par rapport aux dossiers de corruption dénoncés traités et transmis par le BIANCO aux juridictions: (Augmentation de 10% par année pour atteindre 60% en 2020) LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS 138-1-1-2 **SONT PROMUS** 138-1-1-2-R1 Taux de textes mis en conformité % 60 65 75 identifiés 138-1-1-2-R2 NOMBRE 15 20 Nombre du personnels 15 bénéficiaires de formation 138-1-1-2-R3 Nombre des secteurs prioritaires NOMBRE 10 12 15 actifs dans la lutte contre la corruption et la promotion de la Gouvernance Nombre de séances 138-1-1-2-R4 NOMBRE 10 12 15 d'informations tenues 138-1-1-2-R5 Nombre de thématiques sur les NOMBRE 15 20 20 principes de Gouvernance développés Document référentiel sur la 138-1-1-2-R6 NOMBRE 12 12 15 Gouvernance Publique LE SYSTÈME JUDICIAIRE EST RENFORCÉ 138-1-1-3 NOMBRE DE DOLÉANCES 138-1-1-3-R1 NOMBRE 29 29 29 RECUES PAR LE CSM (INDICATEUR DE RÉSULTAT TRADUISANT DES GAINS EN **RÉDUCTION**) LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE 138-1-1-4 FINANCEMENT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES 138-1-1-4-R1 POURCENTAGE DES 80 85 CRITÈRES CONFORMES AUX RECOMMANDATIONS DU GAFI 138-1-1-5 Les mesures de renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre Taux d'absorption des DOS 138-1-1-5-R1 65 traitées et transmises aux autorités compétentes Les Missions du Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité sont asurées d'une manitère effective au 138-1-1-6 bénéfice de la Promotion de la Bonne Gouvernance et la Lutte conter la Corruption 138-1-1-6-R1 Taux (%) du crédit inscirt dans la 0 30% 35% LF, allouée au organne de LCC par rapport au budget général de l'Etat 138-1-1-7 Perception de la corruption à Madagascar 138-1-1-7-R1 Indice de Perception de la Indice base (100) 0 26 27 30 Corruption (IPC)- Indice/100 138-1-1-8 Lutte contre la corruption à tolérance zéro 138-1-1-8-R1 Pourcentage de rapports de % 0 50 60 60 vérification ayant fait l'objet de suivi des recommandations 138-1-1-A Recouvrement des Avoirs illicites saisis et confisqués au profit de l'Etat 138-1-1-A-R1 Taux d'avoirs illicites recouvrés 40 70 100 138-1-3 Inciter et tisser des relations permanentes et durables avec les parties prenantes en vue d'éviter des crises politiques 138-1-3-1 Une base politique solide est créée et occupée 138-1-3-1-R1 Nombre annuel de comités de NOMBRE 300 300 300 base mis en place et opérationnels

UNITE

2021

2022

2023

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

WIS - PROG -	OG - OS - RESUL	IAIS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
138-1-7	AMÉLIORER	LA FONCTION D	E COORDINATION ET DE CON	NTRÔLE DE LA	GESTION DE	S RESSOURC	ES PUBLIQU	ES	
	138-1-7-1		S ENTRE LES ENTITÉS ÉTATION TIONALE SONT SÉCURISÉES					LA	
		138-1-7-1-R1	Pourcentage des entités étatiques connectées et sécurisées	%	100	100	100	-	
	138-1-7-2		LES DES ACTIVITÉS DES GRA ER CONTRE LA FRAUDE ET L					LE	
		138-1-7-2-R1	NOMBRE D'INSPECTION EFFECTUÉE	NOMBRE	22	22	22	-	
	138-1-7-3	IGE doté en ve	éhicules d'inspections						
		138-1-7-3-R1	Nombre de véhicules acquis	NOMBRE	14	29	35	-	
	138-1-7-4	DES RESSOU L'ADMINISTRA	ET L'EFFICACITÉ DES CONTR RCES PUBLIQUES, DU PATRI ATION SONT AMÉLIORÉES	MOINE PUBLIC	ET DU BON F	FONCTIONNE	MENT DE	ET	
		138-1-7-4-R1	Pourcentage de rapports de vérification ayant fait l'objet de suivi des recommandations	%	50	50	50	-	
	138-1-7-5		INEMENT ADMINISTRATIF, FII	NANCIER ET LE	S MATÉRIEL	S TECHNIQUI	ES DES UNITE	ÉS	
		MILITAIRES S 138-1-7-5-R1	ONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS Réunions avec les chefs	NOMBRE	25	25	25		
		130-1-7-3-1(1	hiérarchiques		25			-	
		138-1-7-5-R2	NOMBRE DE MISSIONS	NOMBRE	84	84	85	-	
		138-1-7-5-R3	NOMBRE DE RAPPORT D'ACTIVITÉS	NOMBRE	84	84	84	-	
		138-1-7-5-R4	Dossiers traités et taux de répartition équitable l'effectif des éléments de l'Armée	NOMBRE	20	20	20	-	
		138-1-7-5-R5	Taux d'insécurité	PORCENTAGE	40	40	40	-	
		138-1-7-5-R6	NOMBRE DE PV DE RÉCEPTION	NOMBRE	84	84	84	-	
		138-1-7-5-R7	Ratio éléments-Formation	NOMBRE	20	20	20	-	
	138-1-7-6	Le système commun est fonctionnel, constamment amélioré et maîtrisé par les agents de l'Etat							
		138-1-7-6-R1	Pourcentage de réalisation du système commun	%	100	100	100	-	
	138-1-7-7	Les systèmes d'informations sur les finances publiques et le fonctionnement des services publics sont contrôlés par l'IGE							
		138-1-7-7-R1	Nombre de systèmes d'informations concernant les finances publiques, les ressources et patrimoines publics auxquelles l'IGE peut se connecter	NOMBRE ;	5	5	5	-	
138-1-8	Assurer la co	ordination des ir	nvestissements et de leurs fina	ancements					
	138-1-8-1	Les investisse	ements prioritaires programme	és sont effective	ement exécute	és			
		138-1-8-1-R1	Volume d'investissement décaissé par an	USD	750000000	800000000 8	00000000	=	
138-1-9	Promouvoir le	es réformes adm	inistratives (digitalisation,)						
	138-1-9-1		système de gestion de l'ident	ité et de l'Etat ci					
		138-1-9-1-R1	Le système de gestion de l'identité et de l'Etat civil est amélioré (binaire processus)	NOMBRE	0	1	1	1	
	138-1-9-2	Des systèmes	conformes avec normes inte	ropérabilité					
		138-1-9-2-R1	Nombre Des systèmes nationale conformes avec le normes d'	NOMBRE	0	4	6	10	

UNITE

2021

2022

2023

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
01	PRESIDE	NCE DE LA R	EPUBLIQUE						
010	PRESIDE	NCE DE LA R	EPUBLIQUE						
138	Appui à l	a gouvernance	e et à l'Etat de dr	oit					
	<u>138-2</u>	Evaluer la c	ontribution de l'A	<u>Armée dans la réalisation du</u>	ı volet defense et se	<u>curité</u>			
	138-2-3	améliorer les	s activités militai	res dans les zones de defer	se et securité(ZDS)				
		138-2-3-1	Mission de c	ontrôle effectuée					
			138-2-3-1-R1	Rapport d'inspection	UNITÉ	0	5	7	10

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

	- OG - OS - RESU			UNITE	2021	2022	2023	2024
	ENCE DE LA R							
	ENCE DE LA R							
Appui a 620-1		ent social et écone ION À UN FNVIR	omique <u>ONNEMENT FAVORABLE AU DÉ</u>	VELOPPEM	ENT SOCIAL	ET ÉCONOI	MIQUE	
620-1-2			LE ET PROTECTION SOCIALE	VELOTI EM	LIVI COCIAL	LI LOCKO	iiiQUL	
	620-1-2-1	SPDSN opéra	tionnel					
		620-1-2-1-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	%	100	100	100	-
	620-1-2-2	Les capacités developpées	technologiques et industrielles	relatives à la	a défense et l	a sécurité n	ationale	
		620-1-2-2-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	NOMBRE	22	22	22	-
	620-1-2-3	Participation •	des populations défavorisées à	la vie sociale	et au progrè	s collectif		
		620-1-2-3-R1	Taux de populations béneficiaires	%	100	100	100	-
	620-1-2-4	Insécurité sur	l'ensemble du territoire réduite					
		620-1-2-4-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	%	20	20	20	-
620-1-3	PILOTAGE D	DE LA REFORME	RELATIVE A LA R.S.S					
	620-1-3-2	Insécurité sur	l'ensemble du territoire réduite					
		620-1-3-2-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	%	15	30	35	-
	620-1-3-3	Capacités du	SPDSN renforcées					
		620-1-3-3-R1	Nombre de Personnel du SPDSN performant dans la gestion de la sécurité nationale	NOMBRE	21	25	25	-
		620-1-3-3-R2	Nombre de succursales mis en réseau	NOMBRE	7	10	10	-
	620-1-3-4	Les capacités developpées	technologiques et industrielles	relatives à la	a défense et l	a sécurité n	ationale	
		620-1-3-4-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	NOMBRE	4	4	4	-
	620-1-3-5	Pilotage de la	RSS appuvé					
		620-1-3-5-R1	Nombre de documents stratégiques validés et appliqués par les secteurs sécuritaires	NOMBRE	0	0	0	-
		620-1-3-5-R2	Nombre de personnel du SPDSN performant en matière de pilotage de la RSS	NOMBRE	7	20	25	-
	620-1-3-6	SPDSN opéra						
		620-1-3-6-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	%	100	100	100	-
	620-1-3-7	Salle de crise	pour la gestion de la sécurité na	ationale mise	en place			
		620-1-3-7-R1	Taux cumulé de l'opérationnalisation de la salle de crise	%	75	100	100	-
620-1-5	DÉVELOPPE	ER LE SECTEUR I	PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS					
	620-1-5-1	LES INVESTIS	SSEMENTS PRIVES NOTAMMEN	T LE TEXTIL	E ONT AUG	MENTE		
		620-1-5-1-R1	Volume d'exportation AGOA (en DTS)	DTS	>500.000.0 00	>500.000.00 0	>500.000.00 0	-
	620-1-5-2		ES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ					
		620-1-5-2-R1	Classement Doing business	RANG	100	100	100	-
	620-1-5-3	LE PARTENA	RIAT PUBLIC PRIVE EST DEVEL	.OPPE				
		620-1-5-3-R1	Nombre de contrats PPP établis	NOMBRE	2	3	5	-
620-1-6	Promouvoir	-	oar la riposte contre le SIDA					
	620-1-6-1	Réponse mult	tisectorielle au sida coordonnée	selon les tr	ois principes	d'unicité (th	rree ones).	
		620-1-6-1-R1	Taux de réduction de nouvelles infections à VIH dans les populations clés les plus exposées aux risques d'infection à VIH, chez les jeunes de 10 à 24 ans et la population générale d'ici fin 2024 ;	%	0	65	70	75

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

SENAT 020 SENAT 002 **Administration Et Coordination** 002-1 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU SENAT ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS BONNE COORDINATION DES 002-1-1 **ACTIVITÉS DU SENAT** AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS 002-1-1-1 002-1-1-1-01 EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE AD/T° 002-1-1-1-02 RENFORCER LES CAPACITÉS DES SÉNATEURS ET FORMER LES AGENTS 002-1-1-1-03 SATISFAIRE AUX BESOINS EN FOURNITURES ET CONSOMMABLES DES SERVICES 002-1-1-1-04 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA PERFORMANCE DES DIRECTIONS ET DES **SERVICES** 002-1-1-1-05 FAIRE DES ATELIERS ET ORGANISER DES COLLOQUES 002-1-1-2 **ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT** 002-1-1-2-01 POURVOIR AUX SOINS DES SÉNATEURS, DU PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES 002-1-1-2-02 EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DU PERSONNELADMINISTRATIF ET LEURS FAMILLES 002-1-1-2-03 REHABILITATION ET EQUIPEMENT IMMEUBLE SENAT 002-1-2 ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT 002-1-2-1 GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT 002-1-2-1-01 T01-Renforcement de capacités matérielles et humaines 002-1-2-1-02 REHABILITATION CONSTRUCTION IMMEUBLE SENAT 002-1-2-1-03 METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI ET ÉVALUATION BUDGÉTAIRE 002-1-3 ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATERIELS, FINANCIERS ET HUMAINS AGENTS EFFICACES, COMPETENTS ET MOTIVES 002-1-3-1 **ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DECENT** 002-1-3-2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

SENAT SENAT 020 002 **Administration Et Coordination** 002-2 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous 002-2-1 Améliorer la gestion des finances publiques 002-2-1-1 Délai moyen de traitement de dossiers 002-2-1-1-01 Améliorer le système de traitement de soldes afin de procéder au paiement avant écheance des salaires mensuels du personnel 002-2-1-1-02 Mettre à la disposition de l'Administration les matériels et mobiliers indispensables à leur fonctionnement 002-2-1-1-03 Pourvoir aux soins médicaux des agents et les membres de leurs familles 002-2-1-1-04 Améliorer l'environnement de travail 002-2-1-2 Ammeliorer la gestion des finances publiques

119-1-3-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

SENAT 020 **SENAT** Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat 119 PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT 119-1 RENFORCER LES RÔLES : LÉGISLATIF, DU CONSEIL AU GOUVERNEMENT ET DU CONTRÔLE SUR L'EXÉCUTIF DU 119-1-1 **SÉNAT ET ÉVALUATION** POUVOIR LÉGISLATIF OPÉRATIONNEL ET EFFICACE 119-1-1-1 119-1-1-1-01 EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE SÉNATEURS 119-1-1-1-02 EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DES SÉNATEURS, PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES 119-1-1-1-03 CONSEILLER LE GOUVERNEMENT FAIRE DES PROPOSITIONS DE LOIS ET ADOPTER LES PROPOSITIONS ET PROJETS DE LOIS 119-1-1-1-04 119-1-1-2 Maintenir les rélations avec les organismes internationaux 119-1-2 RENFORCER LA CULTURE DE REDEVABILITÉ, DE TRANSPARENCE ET LE RÔLE DES SÉNATEURS DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION SÉNATEURS REDEVABLES ET RESPONSABLES 119-1-2-1 119-1-2-1-01 MAINTENIR LA RELATION AVEC LES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX 119-1-2-1-02 AUGMENTER LES MOYENS FOURNIS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES MISSIONS DES MEMBRES DU SENAT 119-1-2-1-03 CONSULTER ET RAPPORTER LES ÉLÉMENTS COLLECTÉS DES CTD ET LES OSE 119-1-3 RENFORCER LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE **APAISEMENT POLITIQUE** 119-1-3-1

FAIRE DES DIALOGUES POLITIQUES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<u>119-2</u>

02	SENAT
020	SENAT
110	Costian anárationnalla das missians dos parlamentaires du Sánat

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès

de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

119-2-1 Améliorer la gestion des finances publiques

119-2-1-1 Délai moyen de traitement de dossiers

119-2-1-1-01	Améliorer le système de traitement de soldes afin de procéder au paiement avant écheance des salaires mensuels
119-2-1-1-02	Améliorer les conditions de travail et la performance des services d'appui aux Sénateurs
119-2-1-1-03	Pourvoir aux soins médicaux des membres de l'institution et de leurs familles
119-2-1-1-04	Examiner les projets des Lois et/ou les propositions des résolutions en commission spécialisée
119-2-1-1-05	Voter les lois ou résolutions en séance plénière
119-2-1-1-06	Effectuer des contrôles de l'action gouvernementale
119-2-1-1-07	Prcocéder aux rencontres avec les membres du Gouvernement, effectuer des questions/Réponses
119-2-1-1-08	Visiter et assister les CTD ainsi que les Organisations socio-économiques

002-1-3-2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2023 2021 2022 2024 SENAT 020 **SENAT** 002 **Administration Et Coordination** PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU SENAT 002-1 ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS BONNE COORDINATION DES 002-1-1 **ACTIVITÉS DU SENAT** 002-1-1-1 AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS 002-1-1-1-R1 DURÉE MOYENNE DU 28 28 28 Jour TRAITEMENT DES DOSSIERS **ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT** 002-1-1-2 NOMBRE DE LOCAUX 002-1-1-2-R1 NOMBRE 40 40 40 RÉPONDANT AUX NORMES 002-1-2 ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT 002-1-2-1 **GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT** NOMBRE DE RAPPORTS ET 002-1-2-1-R1 NOMBRE 10 10 10 COMPTE RENDU 002-1-3 ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATERIELS, FINANCIERS ET HUMAINS 002-1-3-1 **AGENTS EFFICACES, COMPETENTS ET MOTIVES** DUREE MOYENNE DU JOUR 28 28 28 002-1-3-1-R1 TRAITEMENT DES DOSSIERS

NOMBRE

50

50

50

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DECENT

NOMBRE DE LOCAUX

REPONDANT AUX NORMES

002-1-3-2-R1

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
02	SENAT								
020	SENAT								
002	Adminis	tration Et Coor	dination						
	 O02-2 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développe de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, res O02-2-1 Améliorer la gestion des finances publiques 								
		002-2-1-1	Délai moyen	de traitement de dossiers					
			002-2-1-1-R1	Délai moyen de traitement de dossiers	NOMBRE	002-2-1	002-2-1	002-2-1	002-2-1
		002-2-1-2	Ammeliorer la	a gestion des finances publiq	ues				
			002-2-1-2-R1	Ammeliorer le gestion des finances publiques	Pourcentage	0	90	90	90

		OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
2	SENAT										
0	SENAT										
9	Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat										
	<u>119-1</u>										
	119-1-1	SÉNAT ET É	VALUATION	·		T DU CONT	RÖLE SUR I	L'EXÉCUTIF	DU		
		119-1-1-1	POUVOIR LE	GISLATIF OPÉRATIONNEL ET	EFFICACE						
			119-1-1-R1	TAUX D'ASSIDUITÉ DES SÉNATEURS AUX TRAVAUX PARLEMENTAIRES	Pourcentage	95	95	95	•		
		119-1-1-2	Maintenir les	rélations avec les organismes	internationaux						
			119-1-1-2-R1	Maintenir les rélations avec les organismes internationaux	Nombre	0	2	2	2		
	119-1-2		S DE LA DÉCENT			LE DES SÉ	NATEURS I	DANS LE			
		119-1-2-1	SÉNATEURS	REDEVABLES ET RESPONSA	BLES						
			119-1-2-1-R1	POURCENTAGE DE COMPTE- RENDU PÉRIODIQUE POUR CHAQUE MISSION DES SÉNATEURS	Pourcentage	95	95	95			
	119-1-3	RENFORCE	R LA STABILITÉ I	INSTITUTIONNELLE							
		119-1-3-1	APAISEMENT	POLITIQUE							
			119-1-3-1-R1	DIMINUTION DE TAUX DES MANIFESTATIONS	POURCENTAGE	10	15	15	-		

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
02	SENAT								
020	SENAT								
119	Gestion	opérationnelle	des missions de	s parlementaires du Sénat					
	119-2 119-2-1	de tous à la		ociétés pacifiques et ouvertes à en place, à tous les niveaux, des					
	113-2-1		•	• •					
		119-2-1-1	Delai moyen d	de traitement de dossiers					
			119-2-1-1-R1	Garantir l'exercice du pouvoir du Sénat	%	119-2-1-2	119-2-1-2	119-2-1-2	119-2-1-2
			119-2-1-1-R2	Délai moyen de traitement de dossiers	NOMBRE	119-2-1-1	119-2-1-1	119-2-1-1	119-2-1-1

003-1-1-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

003-1

ASSEMBLEE NATIONALE ASSEMBLEE NATIONALE 030 003 **Administration et Coordination**

RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITE

003-1-1 RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITÉ

003-1-1-1 Administration parlementaire efficace renforcée

> RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATERIELLES ET HUMAINES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE 003-1-1-1-02 PAYER LES SALAIRES DES AGENTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE METTRE À LA DISPOSITION DES DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU BUREAU PERMANENT ET DE 003-1-1-1-03 L'ADMINISTRATION DES FOURNITURES BUREAUTIQUES ET DIVERS ENTRETIENS ORGANISER DES CONCOURS ET PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS DE FORMATION ET STAGE 003-1-1-1-04

003-1-1-1-05 POURVOIR AUX SOINS MÉDICAUX

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

ASSEMBLEE NATIONALE 030 **ASSEMBLEE NATIONALE** 101 **Gouvernance Responsable**

RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL 101-1 RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS 101-1-1

101-1-1-1 Relations entre les élus et les citoyens renforcées

> Effectuer des tournées parlementaires dans toute l'île pour compte rendu et audition sur terrain pour contrôle de l'exécution des politiques publiques et/ou la mise en oeuvre des projets de développement

101-1-2 SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS

101-1-2-1 Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré

> 101-1-2-1-01 Payer les salaires et avantages des Députés

101-1-2-1-02 Tenir des sessions parlementaires

101-1-3 PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES

> 101-1-3-1 Relations internationales raffermies

> > 101-1-3-1-01 Adhérer aux organismes internationaux 101-1-3-1-02 Effectuer des missions extérieures

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

003-1-1-1-R2

MIN - M	MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2021	2022	2023	2024
03	ASSEMB	LEE NATIONAL	E						
030 ASSEMBLEE NATIONALE									
003 Administration et Coordination									
	<u>003-1</u>	RENDRE L'AD	MINISTRATION	PARLEMENTAIRE PLUS PERFO	RMANTE ENVUE	D'ACCROIT	RE SON EF	FICACITE	
003-1-1 RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITÉ		ITÉ							
		003-1-1-1	Administration	n parlementaire efficace renforcé	e				
			003-1-1-1-R1	Taux de satisfaction des usagers	%	0	0	0	-

Délai de traitement des dossiers

NB DE JOUR

10

10

10

MIN - M	IIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
03 ASSEMBLE		LEE NATIONA	LE							
030	ASSEMB	MBLEE NATIONALE								
101	Gouvern	ance Respons	able							
	<u>101-1</u>	RENFORCE	<u>L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL</u>							
101-1-1		RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS								
		101-1-1-1	Relations entre les élus et les citoyens renforcées							
			101-1-1-R1	Nombre de contrôles parlementaires	Nombre	48	48	48	48	
			101-1-1-R2	Nombre de tournées parlementaires	Nombre	3688	3688	3688	3688	
			101-1-1-R3	% DE LA POPULATION SATISFAITE DES RELATIONS AVEC LES ÉLUS	%	0	0	0	-	
	101-1-2									
		101-1-2-1	Capacités de	s parlementaires renforcées, e	et paiement des sa	alaires et avai	ntages des D	Députés ass	uré	
			101-1-2-1-R1	Nombre de lois votées	NOMBRE	34	34	34	34	
			101-1-2-1-R2	Taux d'exécution budgétaire	%	100	100	100	100	
	101-1-3	PARTICIPER	À DES RÉUNIO	NS INTERNATIONALES						
		101-1-3-1	Relations into	ernationales raffermies						

NOMBRE 15 15 15

15

101-1-3-1-R1 Nombres de participations à des

réunions internationales

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 004 Administration et Coordination PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE 004-1 004-1-1 ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE 004-1-1-1 Coordination des activités assurée et améliorée Coordonner et piloter les activités des Directions et Services 004-1-1-1-01 Établir les documents stratégiques d'exécution du Budget (CDMT, PTA, PPM, Plan d'engagement) 004-1-1-1-02 004-1-1-2 Système de contrôle et de suivi évaluation rigoureux et efficace 004-1-1-2-01 Mettre en place le système de suivi-évaluation 004-1-1-2-02 Effectuer des contrôles au niveau des Services 004-1-1-2-03 Établir des rapports d'activités 004-1-1-3 Effectivité de l'autonomie de l'Institution 004-1-1-3-01 Établir et mettre en œuvre des procédures et processus pour rendre effective l'autonomie de l'Institution 004-1-1-4 Visibilité et présence effective de l'Institution 004-1-1-4-01 Garantir la visibilité de l'Institution à travers sa représentation et évènements officiels Préparer les correspondances et communiqués officiels du Président de la HCC 004-1-1-4-02 004-1-1-5 Centre de documentation et d'études opérationnel 004-1-1-5-01 Rendre opérationnel le centre de documentation et d'études de la HCC 004-1-1-7 **BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION** 004-1-1-7-01 COORDINATION DES ACTIONS DES DIRECTIONS ET SERVICES CAPACITÉS D'ANALYSE DU PERSONNEL DE CONTRÔLE ACCRUES 004-1-1-8 004-1-1-8-01 DÉVELOPPEMENT DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET DES PRIORITÉS EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE 004-1-1-9 EFFECTIVITÉ DE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION ETABLISSEMENT ET MIS EN ŒUVRE DES PROCÉDURES ET PROCESSUS POUR RENDRE 004-1-1-9-01 EFFECTIVE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION. 004-1-1-A EFFICACITÉ DE L'INSTITUTION AMÉLIORÉE, PRODUCTIVITÉ RENFORCÉE 004-1-1-A-01 Développer et mettre en œuvre la stratégie de réforme et de modernisation de l'administration 004-1-1-A-02 GESTION DU BUDGET CONFORMÉMENT AUX ORIENTATIONS ET PRIORITÉS: PROGRAMMATION, EXÉCUTION ET SUIVI ÉVALUATION DU BUDGET 004-1-1-C PROFESSIONNALISME DES AGENTS GESTION DU PERSONNEL 004-1-1-C-01 QUALITÉ DE SERVICE AMÉLIORÉE 004-1-1-D 004-1-1-D-01 Développement et mise en œuvre d'une stratégie de réforme et de modernisation de l'administration 004-1-1-D-02 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DE LA HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET RENFORCEMENT DE LA CULTURE 004-1-1-D-03 DE RÉSULTAT 004-1-1-E Système de contrôle et de suivi-évaluation renforcé 004-1-1-E-01 Effectuer des contrôles au niveau des Services 004-1-1-E-02 Concevoir et mettre en place le système de suivi-évaluation 004-1-1-F-03 Établir des rapports d'activités 004-1-1-F-04 Renforcer les actions de contrôle et de suivi 004-1-2 Assurer la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC 004-1-2-1 Sécurité assurée, sérénité de la Cour Acquérir des matériels et construire ou réhabiliter les infrastructures de sécurité 004-1-2-1-01 004-1-2-1-02 Organiser des formations et recyclages périodiques des agents de sécurité

004-1-2-1-03

Garantir la sécurité et prévenir les risques

004-1-2-2 Dispositifs de sécurité mis en place

> 004-1-2-2-01 Mettre en place des dispositifs de sécurité adéquats

Professionnalisme renforcé des agents de sécurité leur permettant d'être en phase avec la 004-1-2-3 conjoncture politico-juridique et à l'évolution de la technologie

> 004-1-2-3-01 Organiser des formations et recyclages périodiques des agents de sécurité

004-1-2-4 Sensation de sécurité au sein de la HCC

> 004-1-2-4-01 Renflouer et rajeunir les éléments émanant des différents corps des forces

004-1-2-4-02 Assurer à tout moment la sécurité des hautes personnalités, de leurs entourages et des infrastructures

004-1-3 Gérer les ressources de l'Institution selon les règles de la bonne gouvernance

004-1-3-1 Entretien des biens de la HCC assurée

Assurer l'entretien et la maintenance des biens de la HCC

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

004 Administration et Coordination

004-1-3-2 Gestion des ressources automatisée, bonne gouvernan-		ressources automatisée, bonne gouvernance assurée				
	004-1-3-2-01	Développer des programmes et applications informatiques de gestion des ressources				
	004-1-3-2-02	Élaborer des manuels de procédure				
004-1-3-3	Capacités techniques et opérationnelles des agents améliorées					
	004-1-3-3-01	Elaboration et mis en œuvre d'un plan de formation				
	004-1-3-3-02	Rédiger et mettre en œuvre un guide d'élaboration de description de postes				
004-1-3-4	Dossiers du p	personnel en souffrance réduits				
	004-1-3-4-01	Traiter à temps les actes relatifs à la gestion des carrières des agents				
004-1-3-5	Environneme	ent de travail favorable au dialogue				
	004-1-3-5-01	Mettre en place et rendre opérationnel un cadre de dialogue et de concertation entre l'administration et le personnel				
004-1-3-6	Personnel en bonne santé et dynamique					
	004-1-3-6-01	Mettre en place et rendre opérationnel le Service Médico-Social				
	004-1-3-6-02	Organiser des activités physiques et sportives				
004-1-3-7	Utilisation des ressources financières optimisée					
	004-1-3-7-01	Exécuter le budget de l'année en cours				
	004-1-3-7-02	Préparer et tenir des revues budgétaires				
	004-1-3-7-03	Elaborer le projet de budget de l'année suivante				
	004-1-3-7-04	Etablir le PTA				
004-1-3-8	Efficacité de	l'organe de commande publique				
	004-1-3-8-01	Conduire les procédures de passation des marchés conformément aux textes en vigueur				
	004-1-3-8-02	Exécuter et suivre les marchés				
	004-1-3-8-03	Exécuter les procédures de passation des marchés				
	004-1-3-8-04	Exécution et suivi des marchés				
004-1-3-9	Besoins en m	natériels et en infrastructures satisfaits, condition de travail décente				
	004-1-3-9-01	Projet de renforcement de capacités matérielles et humaines de la HCC				
	004-1-3-9-02	renforcement de capacités matérielles et humaines de la HCC				
004-1-3-A	- Gestion des	ressources humaines automatisée				
	004-1-3-A-01	Développer des applications informatiques de gestion de ressources humaines				
004-1-3-B	- Patrimoine I	bien géré				
	004-1-3-B-01	Exécuter les procédures de reddition des comptes matières				
	004-1-3-B-02	Assurer l'entretien et la maintenance du patrimoine				
	004-1-3-B-03	Elaborer des manuels de procédure et développer des applications de gestion des consommables et des matériels				
004-1-3-C	Professionna	lisme des acteurs budgétaires				
	004-1-3-C-01	Renforcer les capacités des acteurs budgétaires				
004-1-3-D	Réduction de	es fautes disciplinaires commises par les agents				
	004-1-3-D-01	Vulgariser les textes en matière de déontologie et de bonne conduite				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

004 Administration et Coordination

004-2 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent

pour tous

004-2-1 Intensifier les actions relatives à l'amélioration des conditions fondamentales des travailleurs

004-2-1-1 "Capacités techniques et opérationnelles des agents améliorées "

004-2-1-1-01 "Elaboration et mise en œuvre d'un plan de formation "

004-2-1-2 Agents en situation régulière

004-2-1-2-01 Traités à temps les actes relatifs à la gestion des carrières des Agents

HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

04 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

004 Administration et Coordination

040

O04-3 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

004-3-1 Améliorer la gestion des finances publiques

004-3-1-1 "Entretien du patrimoine de la HCC assurée "

004-3-1-1-01 Assurer l'entretien et la maintenance du patrimoine de la HCC

004-3-1-2 "Utilisation des ressources financières optimisée "

004-3-1-2-01 "Exécuter le budget de l'année en cours "

004-3-1-2-02 "Préparer et tenir des revues budgétaires Elaborer le projet de budget de l'année suivante Etablir le PTA"

004-3-1-3 "Efficacité de l'organe de commande publique "

004-3-1-3-01 "Conduire les procédures de passation des marchés conformément aux textes en vigueur Exécuter et

suivre les marchés

004-3-2 Renforcer le contrôle budgétaire et financier

004-3-2-1 "Système de contrôle et de suivi évaluation rigoureux et efficace "

004-3-2-1-01 "Etablir des rapports d'activités "

004-3-2-1-02 Mettre en œuvre le système de suivi-évaluation 004-3-2-1-03 Effectuer des contrôles au niveau des Services

004-3-3 Doter des équipements et infrastructures adéquats pour la défense du territoire

004-3-3-1 "Sécurité assurée, sérénité de la Cour "

004-3-3-1-01 "Acquérir des matériels et construire ou réhabiliter les infrastructures de sécurité "
 004-3-3-1-02 Organiser des formations et recyclages périodiques des agents de sécurité
 004-3-3-1-03 Mettre en place des dispositifs de sécurité

004-3-5 Mettre en place des Institutions efficaces , responsables et transparentes à tous les niveaux

004-3-5-1 "Effectivité de l'autonomie de l'Institution "

004-3-5-1-01 Établir et mettre en œuvre des procédures et processus pour rendre effective l'autonomie de l'Institution

004-3-5-2 "Visibilité et présence effective de l'Institution "

004-3-5-2-01 Garantir la visibilité de l'Institution à travers sa représentation et évènements officiels 004-3-5-2-02 Préparer les correspondances et communiqués officiels du Président de la HCC

004-3-6 Promouvoir les réformes administratives (digitalisation,...)

004-3-6-1 "Gestion des ressources automatisée, bonne gouvernance assurée "

004-3-6-1-01 Développer des programmes et applications informatiques

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

04 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

004 Administration et Coordination

<u>004-4</u> <u>Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</u>

004-4-1 Assurer la santé et le bien-être social de jeunes et adultes

004-4-1-1 "Personnel en bonne santé et dynamique "

004-4-1-1-01 Assurer le bon fonctionnement du Service Médico-Social

004-4-1-1-02 "Organiser des activités physiques et sportives "

HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

102-1-1-2

102-1-1-3

102 Gouvernance responsable

102-1-1

CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE <u>102-1</u>

AVOIR DES ÉLE 102-1-1-1

	LES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES			
Capacités électorales de la HCC améliorées ou renforcées				
102-1-1-1-01	Etablir une collaboration avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral			
102-1-1-1-02	Organiser des voyages d'études ou d'échanges d'expériences avec les Cours étrangères			
102-1-1-1-03	Acquérir des équipements électoraux			
102-1-1-1-04	Organiser des sessions d'évaluation du processus électoral			
102-1-1-1-05	Concevoir et élaborer le manuel de procédure sur le contentieux électoral			
102-1-1-1-06	Former les acteurs du processus électoral pour le traitement des résultats			
102-1-1-1-07	Organiser de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections			
102-1-1-1-08	Organiser des voyages d'études ou d'échanges d'expériences en matière électorale avec les Cours étrangères			
102-1-1-1-09	Traiter le contentieux, traiter proclamer les résultats des élections			
102-1-1-10	Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des élections			
Régularité et s	incérité du scrutin assurée			
102-1-1-2-01	Traiter le contentieux, traiter proclamer les résultats des élections			
102-1-1-2-02	Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des élections			
Transparence	des actions de l'Institution en matière électorale			
102-1-1-3-01	Organiser des séances de formation, d'information et de sensibilisation au niveau des Régions			
102-1-1-3-02	Concevoir et élaborer le manuel de procédure sur le contentieux électoral			
102-1-1-3-03	Organisation des portes ouvertes sur la HCC surtout sur sa compétence en matière électorale			
102-1-1-3-04	Organiser des sessions d'évaluation du processus électoral			
102-1-1-3-05	Établir une collaboration avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral			
102-1-1-3-06	Organiser de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections			
LE RESPECT DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ÉTATIQUES				
Respect de la Constitution garanti				

102-1-2 PROMOUVOIR L

102-1-2-1

102-1-2-1-06

102-1-2-1-01	Préparer et tenir des audiences sur les textes et requêtes soumis à la censure de la Cour
102-1-2-1-02	Rédiger les décisions
102-1-2-1-03	Interpréter les dispositions constitutionnelles
102-1-2-1-04	Contrôler la constitutionnalité des textes et des règlements intérieur du parlement soumis à la censure de la Cour
102-1-2-1-05	Régler les conflits de compétence entre les Institutions et/ou les CTD

102-1-2-2 Professionnalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe

Organiser des portes ouvertes sur la HCC

102-1-2-2-01 Renforcer les capacités des juges, des cadres et du personnel du greffe : organisation de formations, de voyages d'études, de rencontres ou d'échanges d'expériences 102-1-2-2-02 Participer aux réunions statutaires des Cours et Conseils Constitutionnels (ACCPUF, CJCA, OIF...)

AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION 102-1-3

102-1-3-1 Citoyens mieux informés : citoyens responsables et participatifs à la vie socio-politique et

102-1-3-1-01	Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de l'information de l'Institution
102-1-3-1-02	Concevoir et mettre à jour le site web
102-1-3-1-03	Consolider le fond documentaire
102-1-3-1-04	Organiser des portes ouvertes sur la HCC

102-1-3-2 Système informatique sécurisé et efficace

102-1-3-2-01	Former le personnel informatique (action de veille technologique)
102-1-3-2-02	Sécuriser et assurer l'intégrité du système informatique
102-1-3-2-03	Mettre en réseau les bureaux

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

102-2-1-4

HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 102 Gouvernance responsable Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès 102-2 de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous 102-2-1 Mettre en place des Institutions efficaces , responsables et transparentes à tous les niveaux "Transparence des actions de l'Institution en matière électorale " Organiser des séances de formation, d'information et de sensibilisation au niveau des Régions à travers 102-2-1-1-01 une structure mixte 102-2-1-2 "Citoyens mieux informés : citoyens responsables et participatifs à la vie socio-politique et économique " 102-2-1-2-01 Concevoir et mettre à jour le site web 102-2-1-2-02 Consolider le fond documentaire 102-2-1-2-03 Organiser des portes ouvertes sur la HCC 102-2-1-3 "Régularité et sincérité du scrutin assurée " 102-2-1-3-01 "Traiter le contentieux, traiter proclamer les résultats des élections " 102-2-1-3-02 Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des élections

Professionnalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe

voyages d'études, de rencontres ou d'échanges d'expériences

102-2-2 Promouvoir l'état de droit et l'égalité d'accès de tous à la justice

102-2-2-1 "Respect de la Constitution garanti "

102-2-1-4-01

102-2-1-4-02

102-2-2-1-01 Préparer et tenir des audiences sur les textes et requêtes soumis à la censure de la Cour
 102-2-2-1-02 "Rédiger les décisions Interpréter les dispositions constitutionnelles Contrôler la constitutionnalité des textes et des règlements intérieur du parlement soumis à la censure de la Cour Régler les conflits de compétence entre les Institutions et/ou les CTD"

Renforcer les capacités des juges, des cadres et du personnel du greffe : organisation de formations, de

Participer aux réunions statutaires des Cours et Conseils Constitutionnels (ACCPUF, CJCA, OIF...)

040 004

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE Administration et Coordination PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE 004-1 ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE 004-1-1 Coordination des activités assurée et améliorée 004-1-1-1 004-1-1-1-R1 Nombre de réunions du staff et/ou NOMBRE 24 24 de la Cellule Financière 004-1-1-2 Système de contrôle et de suivi évaluation rigoureux et efficace 004-1-1-2-R1 Nombre de contrôles effectués NOMBRE 3 3 004-1-1-2-R2 Nombre de Directions ayant fait NOMBRE 8 8 leurs rapports d'activités 004-1-1-3 Effectivité de l'autonomie de l'Institution 004-1-1-3-R1 Nombre de délibérations à NOMBRE 4 4 caractère administratif et financier adoptées Visibilité et présence effective de l'Institution 004-1-1-4 004-1-1-4-R2 Nombre de déplacements. NOMBRE 34 36 représentations et visites 004-1-1-5 Centre de documentation et d'études opérationnel 004-1-1-5-R1 Nombre de consultation et de NOMBRE 240 220 prêts enregistrés 004-1-2 Assurer la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC 004-1-2-1 Sécurité assurée, sérénité de la Cour 004-1-2-1-R1 Pourcentage des agents de Taux (%) 50 60 65 sécurité ayant suivi de formation 004-1-2-1-R3 70 80 Taux de satisfaction des besoins 80 Taux (%) en matériels et en infrastructures de sécurité 004-1-3 Gérer les ressources de l'Institution selon les règles de la bonne gouvernance Entretien des biens de la HCC assurée 004-1-3-1 Taux de réalisation des entretien 004-1-3-1-R1 Taux (%) 80 85 85 et maintenance Gestion des ressources automatisée, bonne gouvernance assurée 004-1-3-2 004-1-3-2-R1 Nombre de manuels de procédure NOMBRE 2 2 2 élaborés 004-1-3-2-R2 Nombre d'applications NOMBRE 3 4 5 informatiques de gestion développées 004-1-3-3 Capacités techniques et opérationnelles des agents améliorées 004-1-3-3-R1 Taux de réalisation des activités 70 80 80 % de formation 004-1-3-4 Dossiers du personnel en souffrance réduits 004-1-3-4-R1 Taux de dossiers du personnel 100 100 100 traités 004-1-3-5 Environnement de travail favorable au dialogue 004-1-3-5-R1 Structure de dialogue mise en LOGIQUE oui oui oui place et opérationnelle Taux de doléances traitées 004-1-3-5-R2 Taux (%) 90 100 100 004-1-3-6 Personnel en bonne santé et dynamique Nombre d'activités physiques et NOMBRE 004-1-3-6-R1 30 30 30 sportives organisées Service Médico-social mis en 004-1-3-6-R2 LOGIQUE oui oui oui place et opérationnel 004-1-3-7 Utilisation des ressources financières optimisée 004-1-3-7-R1 Taux d'exécution du budget 0/ ٩R 98 98 004-1-3-8 Efficacité de l'organe de commande publique 004-1-3-8-R1 Taux de réalisation des marchés % 98 99 99 publics 004-1-3-9 Besoins en matériels et en infrastructures satisfaits, condition de travail décente 004-1-3-9-R1 Ratio du nombre de postes RATIO 0.8 0.8 0.8 informatiques/nombre d'agents 004-1-3-9-R2 Taux de satisfaction des besoins 0/ 78 80 80 en matériels et en infrastructures

MIN - I	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
04	HAUTE (COUR CONSTI	TUTIONNELLE						
040	HAUTE (COUR CONSTI	TUTIONNELLE						
004	Adminis	tration et Coor	dination						
004-2 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif pour tous 004-2-1 Intensifier les actions relatives à l'amélioration des conditions fondamentales des travailleurs								n travail déc	<u>ent</u>
	004-2-1-1 "Capacités techniques et opérationnelles d				s agents amélio	ées "			
			004-2-1-1-R1	Taux de réalisation des activités de formation	Taux (%)	70	80	90	100
		004-2-1-2	Agents en sit	uation régulière					
			004-2-1-2-R1	Taux de dossiers du personnel	Taux (%)	100	100	100	100

traités

040

004

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE **Administration et Coordination** 004-3 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous 004-3-1 Améliorer la gestion des finances publiques "Entretien du patrimoine de la HCC assurée " 004-3-1-1 004-3-1-1-R1 Taux de réalisation des entretiens Taux (%) 80 80 80 80 et maintenance 004-3-1-2 "Utilisation des ressources financières optimisée " 004-3-1-2-R1 Taux d'exécution du budget 98 98 98 98 Taux (%) 004-3-1-3 "Efficacité de l'organe de commande publique " 004-3-1-3-R1 Taux de réalisation des marchés Taux (%) 98 99 98 98 publics 004-3-2 Renforcer le contrôle budgétaire et financier 004-3-2-1 "Système de contrôle et de suivi évaluation rigoureux et efficace 004-3-2-1-R1 Nombre de contrôles effectués NOMBRE 2 2 2 2 004-3-2-1-R2 "Nombre de Directions ayant fait Taux (%) 0 8 8 8 leurs rapports d'activités 004-3-3 Doter des équipements et infrastructures adéquats pour la défense du territoire 004-3-3-1 "Sécurité assurée, sérénité de la Cour " 004-3-3-1-R1 Nombre de dispositifs de sécurité NOMBRE 0 20 15 20 mis en place 004-3-3-1-R2 Taux de satisfaction des besoins 70 80 80 80 Taux (%) en matériels et en infrastructures de sécurité 004-3-3-1-R3 Pourcentage des agents de Taux (%) 10 50 50 50 sécurité ayant suivi de formation 004-3-5 Mettre en place des Institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux "Effectivité de l'autonomie de l'Institution " 004-3-5-1 Nombre de délibérations à 004-3-5-1-R1 NOMBRE 5 5 4 5 caractère administratif et financier adoptées 004-3-5-2 "Visibilité et présence effective de l'Institution 004-3-5-2-R1 Nombre de correspondances et NOMBRE 10 10 10 10 communiqués officiels 004-3-5-2-R2 Nombre de déplacements. NOMBRE 10 10 15 15 représentations et visites 004-3-6 Promouvoir les réformes administratives (digitalisation,...) 004-3-6-1 "Gestion des ressources automatisée, bonne gouvernance assurée " 004-3-6-1-R1 Nombre d'applications NOMBRE 3 3 3 3

informatiques de gestion développées

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
04	HAUTE (COUR CONSTI	TUTIONNELLE							
040	HAUTE (COUR CONSTI	TUTIONNELLE							
004	Administ	tration et Coor	dination							
	<u>004-4</u>	Permettre à t	tous de vivre en l	<u>bonne santé et promouvoir le bie</u>	en-être de tous à	<u>à tout âge</u>				
	004-4-1	Assurer la sa	Assurer la santé et le bien-être social de jeunes et adultes							
		004-4-1-1								
			004-4-1-1-R1	Nombre de visites et consultations médicales	NOMBRE	30	30	30	30	
			004-4-1-1-R2	Nombre d'activités physiques et sportives organisées	NOMBRE	24	24	12	24	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 040 102 Gouvernance responsable CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE 102-1 **AVOIR DES ÉLECTIONS FIABLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES** 102-1-1 102-1-1-1 Capacités électorales de la HCC améliorées ou renforcées Nombre de sessions, d'ateliers ou 102-1-1-1-R1 NOMBRE 6 7 séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections organisés 102-1-1-1-R2 Disponibilité du manuel de **LOGIQUE** oui oui procédure sur le contentieux électoral 102-1-1-1-R3 Nombre de réunions avec les NOMBRE 1 1 autres Institutions impliquées dans le processus électoral 102-1-1-1-R6 Nombre d'acteurs du processus NOMBRE 36 36 électoral formés 102-1-1-1-R7 Nombre de voyages d'études ou NOMBRE 2 1 d'échanges d'expériences en matière électorale avec les Cours étrangères organisés 102-1-1-2 Régularité et sincérité du scrutin assurée 102-1-1-2-R1 Nombre d'applications NOMBRE 1 0 informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats développées 102-1-1-3 Transparence des actions de l'Institution en matière électorale 102-1-1-3-R1 Nombre de Régions bénéficiant NOMBRE 18 22 des séances de sensibilisation et d'information 102-1-2 PROMOUVOIR LE RESPECT DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ÉTATIQUES 102-1-2-1 Respect de la Constitution garanti 102-1-2-1-R1 NOMBRE Nombre d'audiences 32 28 102-1-2-1-R2 Nombre de décisions prises, NOMBRE 36 30 d'arrêts rendus et d'avis émis 102-1-2-2 Professionnalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe Nombre de formations, de NOMBRE 102-1-2-2-R1 2 2 voyages d'étude et/ou d'échanges d'expériences tant à l'intérieur qu'à l'extérieur 102-1-2-2-R2 Nombre de participations aux NOMBRE 2 2 réunions statutaires des Cours ou Conseils constitutionnels étrangers AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION 102-1-3 102-1-3-1 Citoyens mieux informés : citoyens responsables et participatifs à la vie socio-politique et économique 102-1-3-1-R1 Nombre de visiteurs du site web NOMBRE 90000 100000 102-1-3-1-R2 Nombre de portes ouvertes NOMBRE 6 6 organisées 102-1-3-1-R3 Disponibilité de la stratégie de LOGIQUE OUI OUI l'information 102-1-3-1-R4 Nombre de personnes avant NOMBRE 200 250 accédé au Centre de documentation 102-1-3-2 Système informatique sécurisé et efficace 102-1-3-2-R1 Système informatique intègre LOGIQUE oui oui Taux de bureaux interconnectés 102-1-3-2-R2 Taux (%) 80 85 102-1-3-2-R3 Nombre de techniciens et NOMBRE 12 12 d'utilisateurs informatiques formés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE 102 Gouvernance responsable 102-2 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous 102-2-1 Mettre en place des Institutions efficaces , responsables et transparentes à tous les niveaux "Transparence des actions de l'Institution en matière électorale " 102-2-1-1 102-2-1-1-R1 Nombre de Régions bénéficiant NOMBRE 0 23 23 23 des séances de sensibilisation et d'information "Citoyens mieux informés : citoyens responsables et participatifs à la vie socio-politique et 102-2-1-2 économique NOMBRE 102-2-1-2-R1 Nombre de visiteurs du site web 90000 100000 110000 120000 102-2-1-2-R2 Nombre de portes ouvertes NOMBRE 0 23 23 23 organisées 102-2-1-2-R3 Nombre de consultation et de NOMBRE 50 70 80 90 prêts enregistrés 102-2-1-3 "Régularité et sincérité du scrutin assurée " Résultats électoraux acceptés par 102-2-1-3-R1 NOMBRE 0 0 2 1 tous 102-2-1-3-R2 Nombre d'applications NOMBRE 1 1 2 2 informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats développées 102-2-1-4 Professionnalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe 102-2-1-4-R1 Nombre de formations, de NOMBRE 1 2 3 3 voyages d'étude et/ou d'échanges d'expériences tant à l'intérieur qu'à l'extérieur

Nombre de participations aux

Nombre de décisions prises,

Nombre d'audiences

d'arrêts rendus et d'avis émis

étrangers

"Respect de la Constitution garanti "

Promouvoir l'état de droit et l'égalité d'accès de tous à la justice

réunions statutaires des Cours ou Conseils constitutionnels

102-2-1-4-R2

102-2-2-1-R1

102-2-2-1-R2

102-2-2

102-2-2-1

NOMBRE

NOMBRE

NOMBRE

2

20

15

1

0

3

25

25

3

25

25

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATUR	RE						
050	PRIMATUR	RE						
005	Administra	Administration et Coordination						
	<u>005-1</u>			FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA				
	005-1-1	PRIMATURE ASSURER UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES						
		005-1-1-1	ADMINISTRATION DE LA PRIMATURE PERFORMANT					
			005-1-1-1-01	CONDUIRE LES PROCÉDURES DES PASSATIONS DE MARCHÉS PUBLICS SUIVANT LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR				
			005-1-1-1-02	METTRE EN ŒUVRE UN DISPOSITIF DE MOTIVATIONS DES AGENTS ADÉQUATES				
			005-1-1-1-03	ASSURER LA QUALITÉ DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI BUDGÉTAIRE DE LA PRIMATURE				
			005-1-1-1-04	ENTRETENIR LE PARC AUTOMOBILE				
			005-1-1-1-05	GÉRER LES DOSSIERS RELATIFS AUX CARRIÈRES DES AGENTS DE LA PRIMATURE				
			005-1-1-1-06	ASSURER LA GESTION DES STOCKS				
			005-1-1-1-07	ASSURER LA PRISE EN CHARGE DES TRAITEMENTS ET SOINS DES AGENTS DE LA PRIMATUR				
			005-1-1-1-08	ENTRETENIR LA DOMAINE MAHAZOARIVO, RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE ET DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS				
			005-1-1-1-09	ASSURER LA COORDINATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE				
	005-1-2	ASSURER LA SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE, ET DU DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS						
		D'ETAT (DS) 005-1-2-1) DOMAINE DE	E MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE				
			005-1-2-1-01	ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES TROUPES				
			005-1-2-1-02	ELABORER DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ				
			005-1-2-1-03	SÉCURITÉ PRIMATURE				
		005-1-2-2	SÉCURITÉ D	U PREMIER MINISTRE ASSURÉE				
			005-1-2-2-01	EQUIPER LES GDC ET ESCORTES EN MATÉRIELS SPÉCIFIQUES DE SÉCURITÉ				
			005-1-2-2-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DES GARDE DU CORPS (GDC)				
	005-1-3	AMÉLIOREF	R LES STRATÉGI	ES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE				
		005-1-3-1	L'IMAGE DU	PREMIER MINISTRE PROTÉGÉE				
			005-1-3-1-01	RÉDIGER DES COMMUNIQUÉS OFFICIELS ET LES PARTAGER AUX MÉDIAS				
			005-1-3-1-02	RECUEILLIR TOUTES LES INFORMATIONS				
			005-1-3-1-03	ANALYSER ET RECOUPER LES INFORMATIONS RECEUILLIES				
			005-1-3-1-04	COUVRIR MÉDIATIQUEMENT TOUS LES ÉVÈNEMENTS AUXQUELS LE PREMIER MINISTRE PARTICIPE				
			005-1-3-1-05	PROPOSER AU PREMIER MINISTRE DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PAR RAPPORT AU CONTEXTE				
	005-1-4	ASSURER L		D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT				
		005-1-4-1	TEXTES EN \	/IGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ				
			005-1-4-1-01	CENTRE DE FUSION D'INFORMATIONS MARITIMES A MADAGASCAR (CFM/IFC)				

CENTRE DE FUSION D'INFORMATIONS MARITIMES A MADAGASCAR (CFM/IFC)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

PRIMATURE 050 PRIMATURE 005 **Administration et Coordination**

<u>005-2</u> HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES

<u>DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS</u>
COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES 005-2-1

LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

PRIMATURE 050 **PRIMATURE** 005 **Administration et Coordination** 005-3 SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR

SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX 005-3-1 **ALÉAS CLIMATIQUES**

RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES 005-3-1-1 RENFORCÉE

005-3-1-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELS ET HUMAINS

005-3-1-1-02 MISE EN PLACE D'UN CENTRE OPERATIONNEL POUR VEILLE INFORMATIONNELLE

005-3-1-1-03 MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE D'ECHANGE ET DE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES

DONNEES MARITIMES

005-3-2 AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET **INCLUSIF**

005-3-2-1 LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE **AMÉLIORÉES**

> 005-3-2-1-01 RENFORCEMENT DE LA COORDINATION ET DU DEVELOPPEMENT DE LA GESTION INTEGREE

DES ZONES COTIERES ET MARINES

	PRIMATUR	E					
)	PRIMATUR						
,)			opui. mise en œ	euvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales			
	<u>139-1</u>	HARMONISEI DÉPARTEME	R LA MISE EN ON NTS MINISTÉRI	EUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES ELS			
	139-1-1			D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT			
		139-1-1-1	TEXTES EN \	EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ			
			139-1-1-1-01	PREPARER LE PREMIER TIRAGE DES TEXTES POUR INSERTION JOURNAL OFFICIEL			
			139-1-1-1-02	ASSURER LE TRAITEMENT EN TEMPS RÉEL DES DOSSIERS DE CONSULTANCE ET DE CONTENTIEUX			
			139-1-1-1-03	ASSURER LA COUVERTURE INTERMINISTÉRIELLE ET NATIONALE DE L'ASSISTANCE JURIDIQUE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ETAT DEVANT LES JURIDICTIONS			
			139-1-1-1-04	REPERTORIER ET CONSERVER LES ARCHIVES DÉFINITIVES			
			139-1-1-1-05	PRÉPARER L'ORDRE DU JOUR ET LES DOSSIERS À SOUMETTRE À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT/DES MINISTRES ET À DÉPOSER SUR LE BUREAU DE L'UNE DES DEUX ASSEMBLÉS			
			139-1-1-1-06	VULGARISER, AMÉLIORER ET MODERNISER LA CONSERVATION ET L'ACCÈS AUX TEXTES DE DROIT			
			139-1-1-1-07	Collecte, codification, saisie de la base de données			
			139-1-1-1-08	Exposition			
			139-1-1-1-09	Conférence-débat			
			139-1-1-1-10	Visite de centres d'archives			
			139-1-1-1-11	Activités de vacances			
			139-1-1-12	Recherche, saisie et délivrance de copies d'actes			
			139-1-1-13	Tris et classement d'archives			
			139-1-1-14	ASSURER L'ÉTUDE DES PROJETS DE TEXTE ADMINISTRATIFS, LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES			
			139-1-1-1-15	RÉPRIMER LES FAUTES DE GESTION EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES.			
			139-1-1-16	Formation en archivistique			
			139-1-1-17	ASSURER LE PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES TEXTES REGLÉMENTAIRES			
			139-1-1-17	RÉDUIRE LES RISQUES/OPPORTUNITÉS DE FAUTES DE GESTION			
	139-1-2	HARMONISER NATIONALE 139-1-2-1	R LA MISE EN O	EUVRE DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITÉ ET DE LA DÉFENSE			
			139-1-2-1-01	METTRE EN PLACE UN CENTRE DE VEILLE			
			139-1-2-1-02	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AU TERRORISME NATIONAL ET INTERNATIONAL			
			139-1-2-1-03	ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE			
			139-1-2-1-04	ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL			
			139-1-2-1-05	RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ			
			139-1-2-1-06	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE			
			139-1-2-1-07	COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ			
			139-1-2-1-08	RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ (CDS) ET JUSTICE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ			
			139-1-2-1-09	Contrôle des acteurs de sécurité dans les circonscription administrative et dans les zônes des opérations			
			139-1-2-1-10 139-1-2-1-11	Mettre en place le conseil national de sécurité intérieur. RENFORCER LES MESURES DE SÉCURITÉ DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES HAUTI			
	139-1-3	COORDONNE	R LA MISE EN	PERSONNALITÉS DU PAYS ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES			
		139-1-3-1	LES ACTION	S DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES			
			139-1-3-1-01	SUIVRE ET ÉVALUER ANNUELLEMENT LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES			
			139-1-3-1-02	PERSONNES COORDONNER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE			
			139-1-3-1-03	SENSIBILISER ET RESPONSABILISER LES AUTORITÉS LOCALES , LES RESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES JEUNES, ET LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA LUTTE CONT LA DROGUE			
			139-1-3-1-04	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAFICS DE DROG			
			139-1-3-1-05	T02-Prévention sur la lutte contre la Drogue			
			139-1-3-1-06	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS MARITIMES RELATIVES AUX TRAFIC ILLICITES			
			139-1-3-1-07	CONTRÔLER ET VÉRIFIER LES BDR SAISIS AU NIVEAU DES ONZE () RÉGIONS			
			120 1 2 1 09	MENIED DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION. SUIVI DE LA LUTTE CONTRE LA CONTREEACON			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

PRIMATURE 050 PRIMATURE 139 Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ, DE L'OSC ET DES STRUCTURES LOCALES ASSURER L'APPLICATION DE LA REGLEMENTATION EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE SURETÉ 139-1-3-1-09 RADIOLOGIQUES, ET SECURITÉ NUCLÉAIRES ET DE GARANTIE SUR L'UTILISATION PACIFIQUE DE L'ENERGIE NUCLÉAIRE RENFORCER LA COORDINATION NATIONALE DANS LA MAÎTRISE DE RISQUES INHÉRENTS À 139-1-3-1-10 L'ENVIRONNEMENT MARITIME (CFIM) 139-1-3-1-11 PLAIDOYER ET ASSURER LA VISIBILITÉ DE MADAGASCAR SUR LES DROITS DE L'HOMME RENFORCER LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE EN MATIÈRE DE DÉFENSE DES DROITS DE 139-1-3-1-12 L'HOMME PRÉPARER LES DOSSIERS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRE DES BDR 139-1-3-1-13 INTENSIFIER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE, RÉGIONALE ET SOUS RÉGIONALE AFIN DE 139-1-3-1-14 COMBATTRE LA TRAITE DES PERSONNES AMÉLIORER LES MESURES ADMINISTRATIVES LOCALES POUR LA LUTTE CONTRE LA 139-1-3-1-15 CONTREFAÇON ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS 139-1-3-1-16 PREVENTION SUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE 139-1-4 PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT 139-1-4-1 ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE 139-1-4-1-01 SUIVRE L'EXECUTION DES DECISIONS GOUVERNEMENTALES ORGANISER LES DÉPLACEMENTS INTERIEURS ET EXTERIEURS 139-1-4-1-02 ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES MATÉRIELS ET LOGISTIQUES INDISPENSABLES POUR LES 139-1-4-1-03 CONSEILS DU GOUVERNEMENT ASSURER LE SUIVI PERMANENT DES RÉALISATIONS GOUVERNEMENTALES DE CHAQUE 139-1-4-1-04 DEPARTEMENT MINISTERIEL, RETRACE DANS L'IEM ET DANS LA PGE 139-1-4-1-05 ASSURE LE SUIVI PERMANANT DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN GENERAL COORDONNER L'ACTION GOUVERNEMENTALE 139-1-4-1-06 VEILLER À LA COHÉRENCE DES ACTIVITÉS DES MINISTÈRES PAR RAPPORT À LA POLITIQUE 139-1-4-1-07 GÉNÉRALE DE L'ETAT 139-1-4-1-08 MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE ET DE PARTAGE DE DONNEES ET D'INFORMATIONS **MARITIMES** CONTRIBUER À LA MODERNISATION DU MÉCANISME DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL 139-1-4-1-09 PAR LA MISE EN PLACE DE TABLEAUX DE BORD DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL 139-1-4-1-10 ASSURER LE RÔLE DE CONSEIL JURIDIQUE DU CABINET DU PREMIER MINISTRE ASSURER LA REPRÉSENTATION OFFICIELLE DU GOUVERNEMENT 139-1-4-1-11

IAIIIA - II	VIII - 1 1 1 1 0 0 - 0 0	- 00 - KESOLI	A13 - A01/1 NO	
05	PRIMATUR	E		
050	PRIMATUR	E		
139	Pilotage et	coordination,	appui, mise en œ	uvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales
	<u>139-2</u>			FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA
	139-2-1	PRIMATURE		D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT
	135-2-1			
		139-2-1-1	TEXTES EN V	IGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ
			139-2-1-1-01	T03-Appui à la conservation des archives des régions
			139-2-1-1-02	MECANISME DE COORDINATION DE L¿ACTION GOUVERNEMENTALE
			139-2-1-1-03	Modernisation du système d'exploitation des textes administratifs au niveau du Gouvernement
			139-2-1-1-04	RÉINGÉNIERIE DES PROCESSUS ET PÉRENNISATION DE LA PERFORMANCE DE LA DLC, POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS FONDAMENTAUX DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS RÉINGÉNIERIE DES PROCESSUS ET PÉRENNISATION DE LA PERFORMANCE DE LA DLC, POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS FONDAMENTAUX DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS
			139-2-1-1-05	MAITRISE ET RENFORCEMENT DE LA STRATEGIE D'APPROCHE POUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE DANS LES REGIONS
			139-2-1-1-06	PROJET DE RENFORCEMENT DE L'OPERATIONNALITE ET DE LA DECONCENTRATION DU CONSEIL DE DISCIPLINE BUDGETAIRE ET FINANCIERE
			139-2-1-1-07	APPUI A LA CONSERVATION DES ARCHIVES DES REGIONS

05	PRIMATUR	RE		
)50	PRIMATUR	RE		
139	Pilotage et <u>139-3</u>	Promouvoir	l'avènement de se	uvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales ociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes
	139-3-1	nces publiques		
		139-3-1-1	Gestion des fi	nances publiques améliorées
			139-3-1-1-01	Suivi de l'exécution budgétaire et programmation
	139-3-2	Promouvoir 139-3-2-1		inistratives (digitalisation,) hives numérisées
			139-3-2-1-01	Répertorier et conserver les archives définitives
			139-3-2-1-02	Rechercher, numériser, archiver et numériser les textes législatifs et règlementaires
		139-3-2-2	Nombre de réf	férences d'ouvrages insérés dans la base de données
			139-3-2-2-01	Répertorier et conserver les archives définitives
		139-3-2-3	Nombre de co	pie d'actes délivrés
			139-3-2-3-01	Répertorier et conserver les archives définitives
		139-3-2-4	Nombre d'inve	entaires manuels d'archives effectués
			139-3-2-4-01	Répertorier et conserver les archives définitives
		139-3-2-5	Travail de vul	garisation des archives
			139-3-2-5-01	Répertorier et conserver les archives définitives
		139-3-2-6	Nombre de do	ocuments restaurés
			139-3-2-6-01	Répertorier et conserver les archives définitives
		139-3-2-7	Administration	n publique plus accessible, efficace, efficiente et modernisée
			139-3-2-7-01	Saisir les actes de l'administration sur l'application
	139-3-3	Promouvoir	l'état de droit et l'	égalité d'accès de tous à la justice
		139-3-3-1		ueur trouvés, numérisés, archivés et publiés
			139-3-3-1-01	Rechercher, numériser, archiver et numériser les textes législatifs et règlementaires
		139-3-3-2	Textes en vigu	ueur et intérêt de l'Etat protégé
			139-3-3-2-01	Préparer l'ordre du jour et les dossiers à soumettre à la délibération du Conseil du Gouvernement /des ministres
	139-3-4		contrôle budgéta	
		139-3-4-1	Impunité rédu	ite en matière de fautes de gestion commises par les acteurs budgétaires
			139-3-4-1-01	Réprimer les fautes de gestion en matière de finances publiques
			139-3-4-1-02	Réduire les risques/opportunités de fautes de gestion
	139-3-5		rotection aux fron	oire : ordre et sécurité publique, service de police, service de protection civil et militaire, itières ques en matière de sécurité et défense élaborés et opérationnels
			139-3-5-1-01	Organiser des ateliers provinciaux pour sensibiliser la stratégie nationale de sécurité et des actions de suiv sectoriel
	139-3-6	Mettre en pla 139-3-6-1		ns efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux raitements des Textes
		139-3-6-2	Qualité amélic	orée des textes administratifs, législatifs et règlementaires traités
		139-3-6-3	Satisfaction d du Gouvernen	es Ministère ou des Institutions ou tous autres usagers sur les travaux réalisés au sein nent
		139-3-6-4	Préservation a	assurée et pérenne des documents
		139-3-6-5	- Grande acces	sibilité aux documents pour les usagers.

Page 7

05	5	PRIMATUR	E					
05	50	PRIMATUR	E					
13	39	Pilotage et	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales					
		139-4 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail de						
		139-4-1	<u>pour tous</u> 19-4-1 Intensifier les actions relatives à l'amélioration des conditions fondamentales des travailleurs					
			139-4-1-1	Les actions d	le lutte contre toute forme de traite de personnes sont effectives			
				130-1-1-1-01	Ontimisation de la hase de données sur la traite			

05	PRIMATUR	E		
050	PRIMATUR	E		
139	Pilotage et	coordination, a	ppui, mise en œ	euvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales
	<u>139-5</u>	Conserver et	exploiter de ma	<u>nière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développemen</u>
		<u>durable</u>		
	139-5-1	Développer la	a résilience à la	protection durable des écosystèmes marins et côtiers afin d'éviter leur dégradation
		139-5-1-1	Ecosystèmes	s marins et ressources naturelles protégés et exploités durablement
			139-5-1-1-01	ECHANGER ET PARTAGER DES INFORMATIONS ET DES DONNÉES MARITIMES

05	PRIMATUR	RE					
50	PRIMATUR	RE					
327	Appui au o	Appui au développement					
	<u>827-1</u>			FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA			
	827-1-1	PRIMATURE		D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT			
	027-1-1	827-1-1-1		VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ			
		02	827-1-1-1-01	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT			
			827-1-1-1-02	AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES MENAGES VICTIMES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE			
	827-1-2	PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT					
		827-1-2-1	ADMINISTRA	ATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE			
			827-1-2-1-01	AMELIORER LE SYSTÈME D'ALERTE PRECOCE AFIN DE RENFORVER LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE AUX CYCLONES INONDATIONS			
			827-1-2-1-02	RENFORCER LES ACTIVITÉS SECTORIELLES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUE ET DES CATASTROPHES			
	827-1-3	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES					
		827-1-3-1	LES ACTION	S DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES			
			827-1-3-1-01	PROJET D'APPUI AU PILOTAGE ET DE SUIVI DE DEVELOPPEMENT RURAL			
			827-1-3-1-02	PROJET DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE INTEGRE			
			827-1-3-1-03	PROJET RETARD DE CROISSANCE			
			827-1-3-1-04	OFFICE NATIONAL DE NUTRITION			
			827-1-3-1-05	PROGRAMME PAYS NUTRITION			
	827-1-4	AMÉLIOREF	R LES STRATÉGI	ES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE			
		827-1-4-1	DÉLAI DE TR	RAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE			
			827-1-4-1-01	FILETS SOCIAUX DE SECURITE			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

PRIMAT PRIMAT							
	Appui au développement						
<u>827-2</u> 827-2-1	SOUTENIR L	ES ACTIVITÉS É	IENT DURABLE POUR MADAGASCAR ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX				
	ALEAS CLIM 827-2-1-1		SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES				
		827-2-1-1-01	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES AFIN DE RENFORCER LES RESILIENCES ET REDUIRE LES VULNERABILITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES COMMUNAUTÉS À TRAVERS L'APPLICATION DES DOCUMENTS EN GESTION DE S RISQUES ET DES CATAS				
		827-2-1-1-02	AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES COMMUNAUTÉS LITTORALES				
		827-2-1-1-03	FAVORISER L'ACCES AUX SOLUTIONS DE TRANSFERT DES RISQUES DE CATASTROPHES				
		827-2-1-1-04	DEVELOPPEMENT DE MECANISME DE PROTECTION FINANCIERE FACE AUX SECHERESSES DANS LE SUD				
		827-2-1-1-05 827-2-1-1-06	RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES COTIÉRES À TRAVER L'APPLICATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRE PROGRAMME DE FINANCEMENT DES RISQUES DE CATASTROPHE EN AFRIQUE				
		827-2-1-1-07	DEVELOPPER ET VULGARISER LES DIVERSES NORMES ET DIRECTIVES DE CONSTRUCTIONS DES INFRASTRUCTURES RESISTANTES AUX ALÉAS CLIMATIQUES CONFORMEMENT AUX				
		827-2-1-1-08	CONTEXTES NATIONALES Améliorer le système d'alerte précoce afin de renforcer la résilience communautaire face aux cyclones e inondations				
		827-2-1-1-09	Renforcer les actions sectorielles de prévention et de réduction des risques et de catastrophes				
		827-2-1-1-10	DEVELOPPEMENT DE MECANISME DE PROTECTION FINANCIERE FACE AUX SECHERESSES				
827-2-2	AMÉLIORER	LE SECTEUR S	DANS LE SUD OCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET				
	INCLUSIF 827-2-2-1	LES CONDITI	IONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE				
		827-2-2-1-01	T04-Communes Vitrines de la Nutrition				
		827-2-2-1-02	T05-DEVELOPPEMENT DE MECANISME DE PROTECTION FINANCIERE FACE AUX SECHERESSE DANS LE SUD				
		827-2-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE SÉCURISATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE				
		827-2-2-1-04	T06-PROJET D'APPUI AU PILOTAGE, APPUI ET COORDINATION DU DEVELOPPEMENT RURAL DURABLE POUR L'EMERGENCE DE MADAGASIKARA				
		827-2-2-1-05	T07-Développement de la mise en oeuvre des activités de gestion intégrée des zones côtières et marine de Madagascar				
		827-2-2-1-06	METTRE EN OEUVRE LE PROGRAMME DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE				
		827-2-2-1-07	Prévention de la vulnérabilité nutritionnelle				
		827-2-2-1-08 827-2-2-1-09	Filets Sociaux de Sécurité METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE COORDINATION, COMMUNICATION INSTITUTIONNELL				
		027 2 2 7 00	ET SUIVI ÉVALUATION POUR LE SECTEUR NUTRITION				
		827-2-2-1-10	Projet de retard de croissance				
		827-2-2-1-11	Amélioration de la résilience des ménages victimes de l'insécurité alimentaire				
		827-2-2-1-12	COMMUNES VITRINES DE LA NUTRITION				
		827-2-2-1-13	DEVELOPPEMENT DE LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DE GESTION INTEGRE DES ZONES CÔTIERES ET MARINES DE MADAGASCAR				
827-2-3	COORDONNI 827-2-3-1	UN DISPOSIT GESTION DE	ŒUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOPPEMENT IF DE COORDINNATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS IS DE DÉVELOPPEMENT.				
		827-2-3-1-01	CONTRIBUER À L'ACCROISSEMENT DE LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DE GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, EN LA COORDONNANT ET CIBLANT MIEUX POUR QU'ELI S'ALIGNE SUR LES PRIORITÉS, LES STRATÉGIES ET PROCESSUS NATIONAUX				
	827-2-3-2	SONT COORI	ENTIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL DONNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN DÉVELOPPEMENT RURAL (PGE, IEM)				
		827-2-3-2-01	Activités relatives au système d'information (OdR)				
		827-2-3-2-02	ACTIVITES RELATIVES A LA COORDINATION NATIONALE				
		827-2-3-2-03	RENFORCER LA PLATE FORME DE DÉVELOPPEMENT RURAL				
		827-2-3-2-04	ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ROR)				
		827-2-3-2-05	ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR)				
007.0.4	DENEGROES	827-2-3-2-06	PROJET D'APPUI AU PILOTAGE ET DE SUIVI AU DEVELOPPEMENT RURAL				
827-2-4		ES FORMATION	ES ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS NS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU NS ET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU				
			NT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE METTRE EN ŒUVRE DES FORMATIONS AU FORMAT STANDARD ET SPÉCIFIQUES (BLENDED				

05	PRIMATURE		
050	PRIMATURE		
827	Appui au développement		
		827-2-4-1-02	ORGANISER DES RENCONTRES SCIENTIFIQUES (SÉANCES PLÉNIÈRES ET SÉANCES DE SECTION, AUTRES RENCONTRES SCIENTIFIQUES), ET PUBLIER DES BULLETINS ET MÉMOIRES DE L'ACADEMIE MALGACHE
		827-2-4-1-03	SPÉCIFIER, CONCEVOIR ET RÉALISER DES MODULES DE FORMATION
		827-2-4-1-04	ORGANISER DES FORMATIONS À L'INTENTION DES AGENTS DE PLANIFICATION, DES CADRES ET DES TECHNICIENS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

IVIIIV - IV	113 - FROG - OG - OS - RESULTATS - ACTIFRO
05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
827	Appui au développement

827-3 AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF
827-3-1 LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES

827-3-1-1 Conditions de vie des personnes vulnérables pour une autonomie financière améliorées

827-3-1-1-01	Renforcer la capacité de résilience des ménages en situation d'extrème pauvreté à travers la création et la pérennisation d'actifs productifs Agricoles.
827-3-1-1-02	Soutenir financièrement et renforcer les capacités des ménages en situation d'extrème pauvreté afin d'accèder aux services socio-économiques de base (Santé, éducation et nutrition) et d'adopter des comportements positifs y afférents.
827-3-1-1-03	Contribuer à la remise à niveau des conditions de vie des populations vulnérables à travers des réponses circonstancièrs aux catastrophes naturelles.
827-3-1-1-04	PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE-MRI
827-3-1-1-05	Filets Sociaux de Sécurités
827-3-1-1-06	Projet de développement urbain intégré et de résilience du Grand Antananarivo

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

pour tous

IVIIIV - I	WIIS - FROG - O	G-03-RESOLIATS-ACTIFRO
05	PRIMATUR	RE
050	PRIMATUR	RE
827	Appui au c	léveloppement et le la company de la company
	<u>827-5</u>	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent

827-5-1 valoriser les recherches et l'innovation
827-5-1-1 Des séances de communications dans le cadre des rencontres scientifiques seront organisées

827-5-1-1-01 Organiser des rencontres scientifiques (séances plénières et séances de section, autres rencontres scientifiques), et publier des bulletins et mémoires de l'Académie Malgache

827-5-1-1-02 Organiser des formations à l'intention des agents de planification, des cadres et des techniciens

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05 PRIMATURE

050 PRIMATURE827 Appui au développement

<u>Éliminer l'extrême pauvreté et la faim</u>

827-6-1 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale

827-6-1-1 "-Ménages e

"-Ménages extrèmements pauvres bénéficient des revenus supplémentaires grâce aux travaux durant l'intervention. Activités liées à l'aménagement du paysage et/ou la production agricole des ménages bénéficiaires développés -Ménages extrèmements pauvres bénéficient des transferts monétaires. Préservation de la santé des enfants des ménages bénéficiaires et maintien de leurs enfants à l'école primaire -Infrastructures communautaires de base (écoles, centres de santé de base, pistes rurales, ouvrages de franchissement,...) endommagées par les catastrophes naturelles réhabilitées et/ou reconstruites (priorisation définie suivant la lettre de la BNGRC) - Ménages dans les zones déclarées en sinistre après le passage d'une catastrophe bénéficient des revenus supplémentaire grâce aux chantiers Argent Contre Travail - Ménages extrêmement pauvre touchés par la crise alimentaire bénéficient des transferts mensuellement un appui monétaire avec un appui nutritionnel pour les enfants"

827-6-1-1-01 Filets Sociaux de Sécurités

827-6-1-1-02 Programme de financement des risques et des catastrophes en Afrique

		0 00 11200217	,,				
05	PRIMATUR	RE					
050	PRIMATUR	RE					
827	Appui au d	léveloppement					
	<u>827-7</u>	<u>Éliminer la fa</u>	aim, assurer la se	écurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable			
	827-7-1	Réduire la fa	im, en particulie	r, pour les pauvres et les personnes en situation vulnérable			
		827-7-1-1	Etat nutrition	nel des cibles bénéficiaires amélioré			
			827-7-1-1-01	Office National de Nutrition			
			827-7-1-1-02	Programme Pays Nutrition			
		827-7-1-2	Aliments disponibles auprès des ménages				
			827-7-1-2-01	Développement de la mise en œuvre des activités de gestion intégrée des zones côtières et marines de Madagascar			
		827-7-1-3	Condition de	vie des ménages vulnérables améliorée			
			-	-			
	827-7-2	Réduire la m	alnutrition des a	dolescents, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées			
		827-7-2-1	Enfants maln	utris modérés et référés guéris			
			827-7-2-1-01	Projet retard de croissance			
		827-7-2-2	Sites de nutri	ition opérationnels			
			827-7-2-2-01	Office National de Nutrition			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
827	Appui au développement
	927 9 DENEODOED LES MOVENS DE METTRE EN ŒUIVRE LE DARTENADIAT MONDIAL DOUB LE DEVELORDEMENT

827-8-1

	T LE REVITALISI	ER - ODD17 partenariat technique et financier
827-8-1-1		litatives et quantitatives sur l'intervention des partenaires à Madagascar disponibles et
	827-8-1-1-01	Remplir les données dans le système d'information et de gestion de l'aide
	827-8-1-1-02	Former les ministères à la manipulation de AMP-Madagascar
	827-8-1-1-03	Editer un bulletin semestriel de la coopération au développement
	827-8-1-1-04	Réaliser les collecte de données de suivi des actions du Gouvernement
	827-8-1-1-05	Réaliser des enquêtes OCDE régionales/Internationale
	827-8-1-1-06	Evaluer les résultats des enquêtes OCDE
	827-8-1-1-07	Réaliser un document d'évaluation des financements (DFA/INFF)
	827-8-1-1-08	Réaliser un document d'évaluation des capacités de décaissements et des taux d'absorption
	827-8-1-1-09	Concevoir un document sur le mecanisme conjoint de coordination pour l'émergence (MCCE) et Organiser les ateliers d'informations
	827-8-1-1-10	Organiser et concevoir des réunions de groupe de dialogue stratégique (GDS)
	827-8-1-1-11	Organiser et appuyer la mise en place des plateformes sectorielles et thématiques
	827-8-1-1-12	Organiser des réunions et des descentes sur terrain pour l'élaboration d'un document stratégique sur la coopération sud-sud et triangulaire
	827-8-1-1-13	Organiser des ateliers de finalisation et de validation du document
827-8-1-2	les pays déve	eloppés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement
827-8-1-3	Ressources f développeme	inancières supplémentaires mobilisées de diverses provenances en faveur des pays en ent
827-8-1-4	Partenariat te	chnique et financier renforcé et bien coordonné
827-8-1-5	Politique de d	coopération publié et mise en œuvre

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

827-A-3-1

05	PRIM	ATURE
----	------	-------

050 PRIMATURE

827 Appui au développement

827-A Soutenir le développement durable des zones côtières de Madagascar pour l'atteinte de l'ODD 14 notamment "la conservation et l'exploitation de manière durable des océans, des mers et des ressources marines aux fins du développement durable"

827-A-1 Améliorer et renforcer la gouvernance des zones côtières et marines pour "développer la résilience à la protection durable des écosystèmes marins et côtiers afin d'éviter leur dégradation"

827-A-1-1 La gouvernance de la structure de Gestion Intégrée des Zones Côtières ou GIZC et les activités y afférentes sont renforcée

827-A-1-1-01 Renforcement de la Coordination et développement de la gestion intégrée des zones côtières et marines à Madagascar

827-A-2 Améliorer l'environnement économique et social des communautés littorales pour "Promouvoir des politiques axées sur le développement favorisant des activités productives, la création d'emplois décents, l'entreprenariat, la créativité et l'innovation"

827-A-2-1 Les activités sociales et économiques sont entreprises au niveau des Régions côtières

827-A-3 Assurer la protection et la conservation des ressources naturelles et des écosystèmes des zones côtières et marines pour "développer la résilience à la protection durable des écosystèmes marins et côtiers afin d'éviter leur dégradation"

Les actions de protection et de conservation des ressources naturelles et des écosystèmes des zones côtières et marines sont renforcées

-

05	PRIMATUR	E		
050	PRIMATUR	E		
827	Appui au d	éveloppement		
	<u>827-B</u>	Prendre d'urg	gence des mesu	res pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
	827-B-1	au climat		s capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées
		827-B-1-1	Maximiser ie	nombre de Localités bénéficiaires des matériels SAP sonores et visuels
			827-B-1-1-01	PROGRAMME DE FINANCEMENT DES RISQUES DE CATASTROPHE EN AFRIQUE

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
05	PRIMATU	JRE								
050	PRIMATU	JRE								
005	Administ	ration et Coord	lination							
	<u>005-1</u>	ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE								
	005-1-1	ASSURER UN	NE GESTION EF	FICACE DES RESSOURCES						
		005-1-1-1	ADMINISTRA	TION DE LA PRIMATURE PERF	FORMANT					
			005-1-1-1-R1	Administration performant (Oui-Non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	-	
	005-1-2	D'ETAT (DS)		PREMIER MINISTRE, ET DU DO		_	_	PALAIS		
		005-1-2-1	DOMAINE DE	E MAHAZOARIVO EN TANT QUE	E PALAIS D'ETA	Γ (DS) SECUR	ISEE			
			005-1-2-1-R1	DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE(OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	-	
		005-1-2-2	SÉCURITÉ D	U PREMIER MINISTRE ASSURÉ	E					
			005-1-2-2-R1	Integrité physique et morale du PM assurées(oui-non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	-	
	005-1-3	AMÉLIORER	LES STRATÉGI	ES DE COMMUNICATION ET LA	A TÉLÉCOMUNIO	CATION AU SE	EIN DE LA P	RIMATURE		
		005-1-3-1	L'IMAGE DU	PREMIER MINISTRE PROTÉGÉ	E					
			005-1-3-1-R1	Taux de critiques à l'encontre du Premier Ministre par rapport aux articles de presses axées sur la vie de la Nation	%	7	7	7	-	

139-1-4-1-R1

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
05	PRIMATU	JRE									
050	PRIMATU	JRE									
139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales										
	<u>139-1</u>	<u>HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES</u>									
	400.4.4		NTS MINISTÉRIE		ET LA DÉFENOE	DE LUNTEDÊ	T DE LIETA:	-			
	139-1-1			L'ÉLABORATION DES TEXTES	_	DE L'INTERE	I DE L'EIA	ı			
		139-1-1-1	TEXTES EN V	'IGUEUR ET INTERÊT DE L'ETA	AT PROTEGE						
			139-1-1-1-R1	Textes en vigueur et interêt de l'Etat protegé (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	-		
	139-1-2	HARMONISER NATIONALE	R LA MISE EN Œ	EUVRE DES ACTIONS DANS LE	DOMAINE DE L	A SECURITÉ	ET DE LA D	ÉFENSE			
		139-1-2-1	PLANS STRA	TEGIQUES EN MATIÈRE DE SE	CURITÉ ET DÉF	ENSE ÉLABO	RÉS ET OP	ÉRATIONNE	LS		
			139-1-2-1-R1	Nombre de documents de stratégie nationale de sécurité élaboré et validé	NOMBRE	2	2	2	-		
	139-1-3	COORDONNE	R LA MISE EN (ŒUVRE DES ACTIONS DE LUT	TE CONTRE TOU	ITES FORMES	DE TRAFIC	CS ILLICITES	3		
		139-1-3-1	LES ACTIONS	DE LUTTE CONTRE TOUTES	FORMES DE TRA	AFICS ILLICIT	ES SONT E	FFECTIVES			
			139-1-3-1-R1	Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	-		
	139-1-4	PILOTAGE DE	S ACTIONS DU	GOUVERNEMENT							
		139-1-4-1	ADMINISTRA	TION PUBLIQUE EFFICIENTE E	T EFFICACE						

Indice de performance

139-3-4-1

139-3-4-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 **PRIMATURE** 050 PRIMATURE 139 Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer 139-3 l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous 139-3-1 Améliorer la gestion des finances publiques 139-3-1-1 Gestion des finances publiques améliorées 139-3-1-1-R1 Réduction des doléances LOGIQUE OUI OUI OUI OUI (0:NON/1:OUI) 139-3-2 Promouvoir les réformes administratives (digitalisation, ...) Nombre d'archives numérisées 139-3-2-1 139-3-2-1-R1 Numérisation des archives NOMBRE 3600 3600 3600 3600 royales: 3600/an 139-3-2-2 Nombre de références d'ouvrages insérés dans la base de données NOMBRE Procéder aux inventaires, tris et 139-3-2-2-R1 1 1 1 1 classement des archives 1/an NOMBRE 139-3-2-2-R2 Procéder à la mise en page et 400 400 400 400 reliure 139-3-2-2-R3 Réduction des doléances, actes **LOGIQUE** OUI OUI OUI OUI de l'administration accesibles et (0:NON/1:OUI) plus securisés, systeme de suivi electronique des actes de l'administration 139-3-2-2-R4 Mettre à jour les ouvrages Référence 1000 1000 1000 1000 inventoriés sur le site intranet: 139-3-2-2-R5 Assurer la recherche, la saisie et NOMBRE 800 800 800 800 la délivrance des copies d'actes: 800/an 139-3-2-2-R6 "1 exposition, 4 conférences % 100 100 100 100 débats, 5 visites d'archives, 2 formations en archivistique, 2 émissions radiophoniques et télévisées, 2 activités de vacances 139-3-2-3 Nombre de copie d'actes délivrés 139-3-2-3-R1 Textes en vigueur trouvés, LOGIQUE OUI OUI OUI OUI numérisés, archivés et publiés 139-3-2-4 Nombre d'inventaires manuels d'archives effectués 139-3-2-4-R1 Procéder aux inventaires, tris et NOMBRE 1 classement des archives 1/an 139-3-2-5 Travail de vulgarisation des archives 139-3-2-5-R1 "1 exposition, 4 conférences 100 100 100 100 % débats, 5 visites d'archives, 2 formations en archivistique, 2 émissions radiophoniques et télévisées, 2 activités de vacances 139-3-2-6 Nombre de documents restaurés 139-3-2-6-R1 Procéder à la mise en page et NOMBRE 400 400 400 400 139-3-2-7 Administration publique plus accessible, efficace, efficiente et modernisée 139-3-2-7-R1 Réduction des doléances, actes LOGIQUE OUI OUI OUI OUI de l'administration accesibles et plus securisés, systeme de suivi electronique des actes de l'administration 139-3-3 Promouvoir l'état de droit et l'égalité d'accès de tous à la justice 139-3-3-1 Textes en vigueur trouvés, numérisés, archivés et publiés 139-3-3-1-R1 Textes en vigueur et intérêt de LOGIQUE OUI OUI OUI OUI l'Etat protégés 139-3-3-2 Textes en vigueur et intérêt de l'Etat protégé taux des dossiers traités avec 139-3-3-2-R1 100 % 100 100 100 résultats 139-3-4 Renforcer le contrôle budgétaire et financier

Impunité réduite en matière de fautes de gestion commises par les acteurs budgétaires

%

Taux de dossiers traités au

niveau du CDBF

90

80

90

MIN -

- MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
139-3-5		défense du territ rotection aux fro	toire : ordre et sécurité publique, ntières	service de poli	ce, service de	protection	civil et milit	aire,			
	139-3-5-1	Plans stratég	Plans stratégiques en matière de sécurité et défense élaborés et opérationnels								
		139-3-5-1-R1	Ateliers provinciaux et nationaux pour sensibiliser la stratégie nationale de sécurité et des actions de suivi sectoriel organiser sur les lieux.	NOMBRE	2	3	3	4			
139-3-6	Mettre en pla	ace des institutio	ns efficaces, responsables et tra	nsparentes à to	ous les niveau	IX					
	139-3-6-1	Célérité des t	raitements des Textes								
		139-3-6-1-R1	Délai de traitement des textes	JOUR	3	3	2	2			
	139-3-6-2	Qualité améliorée des textes administratifs, législatifs et règlementaires traités									
		139-3-6-2-R1	Décrets et notes de conseil enregistrés dans le logiciel i-log (annuel	NOMBRE	500	540	600	640			
	139-3-6-3	Satisfaction of	les Ministère ou des Institutions	ou tous autres	usagers sur	les travaux	réalisés au	sein			
		du Gouverne	ment								
		139-3-6-3-R1	Nombre d'atelier organisé (annuel	NOMBRE	4	6	8	8			
	139-3-6-4	Préservation	assurée et pérenne des docume	nts							
		139-3-6-4-R1	Textes archivés (annuel)	NOMBRE	60	70	80	90			
	139-3-6-5	Grande acces	ssibilité aux documents pour les	usagers.							
		139-3-6-5-R1	Nombre de formations effectuées (annuel)	NOMBRE	3	4	4	4			

MIN - N	/IIS - PROG -	· OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
05	PRIMAT	URE							
050	PRIMAT	URE							
139	Pilotage	et coordination	n, appui, mise en	œuvre, suivi et contrôle des a	ctions gouverner	nentales			
	139-4 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail dé						travail déc	<u>ent</u>	
	139-4-1	<u>pour tous</u> Intensifier le	s actions relative	es à l'amélioration des conditio	ns fondamentale	s des travaille	urs		
		139-4-1-1	Les actions d	le lutte contre toute forme de tr	aite de personne	s sont effectiv	/es		
			139-4-1-1-R1	Effectivité des actions de lutte contre toutes formes de traite de personne	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI

MIN - N	/IIS - PROG -	· OG - OS - RESU	ILIAIS		UNITE	2021	2022	2023	2024
05	PRIMAT	URE							
050	PRIMAT	URE							
139	Pilotage	et coordinatio	n, appui, mise er	œuvre, suivi et contrôle des acti	ons gouverne	mentales			
	139-5 139-5-1	durable							
		139-5-1-1	Ecosystèmes	marins et ressources naturelles	protégés et e	xploités durab	lement		
			139-5-1-1-R1	TAUX DES INFRACTIONS (AEM) ET ACCIDENTS EN MER	%	14	16	18	25

827-2-4-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 PRIMATURE 050 **PRIMATURE** 827 Appui au développement 827-2 SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX 827-2-1 **ALÉAS CLIMATIQUES** 827-2-1-1 RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE 827-2-1-1-R1 RATIO Ratio des nombres de personnes 6 6 6 touchées par des aléas avant et après le projet AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET 827-2-2 **INCLUSIF** 827-2-2-1 LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE **AMÉLIORÉES** OUI OUI 827-2-2-1-R1 Conditions de vie des personnes LOGIQUE OUI vulnérables pour une autonomie financière améliorées(OUI-NON) COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOPPEMENT 827-2-3 UN DISPOSITIF DE COORDINNATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA 827-2-3-1 GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT. 827-2-3-1-R1 Disponibilité d'un document de LOGIQUE politique de coopération au développement (OUI-NON) 827-2-3-2 LES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL SONT COORDONNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PGE, IEM) Interventions en milieu rural ainsi 827-2-3-2-R1 OUI que les acteurs au développement rural sont coordonnés et harmonisés (Oui-Non) RENFORCER LES CAPACITÉS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS 827-2-4 L'ACCÈS À DES FORMATIONS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU 827-2-4-1 INFORMATIONS ET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Taux d'impact socio-économique

85

85

80

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

PRIMATURE 050 **PRIMATURE**

827 Appui au développement

AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET <u>827-3</u> INCLUSIF LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES

827-3-1

827-3-1-1 Conditions de vie des personnes vulnérables pour une autonomie financière améliorées

827-3-1-1-R1 Individus bénéficiaires directs du PERSONNE 3500000 3900000 3900000

projet

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

PRIMATURE 050 **PRIMATURE** 827

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent <u>827-5</u> pour tous

Appui au développement

827-5-1 valoriser les recherches et l'innovation 827-5-1-1 Des séances de communications dans le cadre des rencontres scientifiques seront organisées

> 827-5-1-1-R1 Nombre 55 55 55 55 nombres de communications effectués 827-5-1-1-R2 Individus bénéficiaires directs du PERSONNE 2 950 000 3 500 000 3 900 000 3 900 000

projet

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

05 PRIMATURE

050 PRIMATURE 827 Appui au dév

Appui au développement
827-6 Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

827-6-1 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale

827-6-1-1

"-Ménages extrèmements pauvres bénéficient des revenus supplémentaires grâce aux travaux durant l'intervention. Activités liées à l'aménagement du paysage et/ou la production agricole des ménages bénéficiaires développés -Ménages extrèmements pauvres bénéficient des transferts monétaires. Préservation de la santé des enfants des ménages bénéficiaires et maintien de leurs enfants à l'école primaire -Infrastructures communautaires de base (écoles, centres de santé de base, pistes rurales, ouvrages de franchissement,...) endommagées par les catastrophes naturelles réhabilitées et/ou reconstruites (priorisation définie suivant la lettre de la BNGRC) - Ménages dans les zones déclarées en sinistre après le passage d'une catastrophe bénéficient des revenus supplémentaire grâce aux chantiers Argent Contre Travail - Ménages extrêmement pauvre touchés par la crise alimentaire bénéficient des transferts mensuellement un appui monétaire avec un appui nutritionnel pour les enfants"

827-6-1-1-R1 Individus bénéficiaires directs du *PERSONNE* 0 3 500 000 3 900 000 3 900 000

projet

)5	PRIMATU	IRF								
50	PRIMATURE									
827	Appui au développement									
	<u>827-7</u>	,								
	827-7-1 Réduire la faim, en particulier, pour les pauvres et les personnes en situation vulnérable							e		
	827-7-1-1 Etat nutritionnel des cibles bénéficiaires amélioré									
			827-7-1-1-R1	Nombre de bénéficiaires de programme	Nombre	1 280 000	1 600 000	2 000 000	2 500 000	
	827-7-1-2 Aliments disponibles auprès des ménages									
			827-7-1-2-R1	nombre de ménages ayant reçus la pratique de conservation et transformation	NOMBRE	8 000	3 000	6000	8 000	
	827-7-1-3 Condition de vie des ménages vulnérables améliorée									
			827-7-1-3-R1	Nombre de communes vitrines ayant des activités multisectorielles	NOMBRE	0	6	12	18	
	827-7-2									
		827-7-2-1	Enfants main							
			827-7-2-1-R1	Taux d'enfants guéris dans le centre de récupération nutritionnelle	%	75	85	90	100	
		827-7-2-2	Sites de nutri	tion opérationnels						

0 4 000

Nombre

4 526 4 526

827-7-2-2-R1 Nombre de sites fonctionnels

827-8-1-5

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2023 2021 2022 2024 **PRIMATURE** 050 **PRIMATURE**

827 Appui au développement

RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT 827-8 **DURABLE ET LE REVITALISER - ODD17**

coordination, de conception

Strategie de coopération au

développement disponible

Politique de coopération publié et mise en œuvre

organisées

827-8-1-5-R1

827-8-1

Développer toutes formes de partenariat technique et financier 827-8-1-1 Données qualitatives et quantitatives sur l'intervention des partenaires à Madagascar disponibles et diffusées 827-8-1-1-R1 100 100 100 100 pourcentage de données à jour % 827-8-1-2 les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement 827-8-1-2-R1 NOMBRE 40 75 95 Nombre de pays partenaires 60 ayant un pourcentage satisfaisant, honorant leurs engagements Ressources financières supplémentaires mobilisées de diverses provenances en faveur des pays en 827-8-1-3 développement 827-8-1-3-R1 Pourcentage de financement % 30 75 100 100 supplémentaires reçu par secteur 827-8-1-4 Partenariat technique et financier renforcé et bien coordonné 827-8-1-4-R1 nombre de réunions de NOMBRE 1 2 0 0 coordination, de préparation organisées 827-8-1-4-R2 nombre de réunions de NOMBRE 0 1

OUI

0

oui

oui

oui

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

05	PRIMATU	JRE									
050	PRIMATU	JRE									
827	Appui au développement										
	<u>827-A</u>		et l'exploitation	urable des zones côtières de Ma de manière durable des océans							
	827-A-1	Améliorer et re	enforcer la gouv	vernance des zones côtières et rins et côtiers afin d'éviter leur		évelopper la r	ésilience à l	a protection	ì		
		827-A-1-1		ce de la structure de Gestion Ir	ntégrée des Zone	s Côtières ou	GIZC et les	activités y			
			afférentes sor 827-A-1-1-R1	nt rentorcee IND1: Taux d'opérationnalisation des structures GIZC	%	30	50	80	100		
	827-A-2		pement favorisa	conomique et social des commu ant des activités productives, la sociales et économiques sont e	a création d'empl	ois décents, l	'entreprenar	iat, la créat			
			827-A-2-1-R1	Taux d'augmentation des revenus	Pourcentage	5	10	20	30		
			827-A-2-1-R2	Taux de développement des AGR	Pourcentage	10	40	70	80		
	827-A-3			nservation des ressources natu e à la protection durable des éc					nes		
		827-A-3-1		e protection et de conservation	des ressources	naturelles et	des écosyste	èmes des zo	ones		
			côtières et ma 827-A-3-1-R1	arines sont renforcées Taux de restauration des écosystèmes de mangroves	%	20	50	60	80		

UNITE

2021

2022

2024

2023

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 PRIMATURE 050 **PRIMATURE** 827 Appui au développement Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions <u>827-B</u> Augmenter la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées 827-B-1 au climat 827-B-1-1 Maximiser le nombre de Localités bénéficiaires des matériels SAP sonores et visuels NOMBRE 827-B-1-1-R1 Capacité des autorités et 100 100 100 population locales renforcée sur l'utilisation des matériels et outils

SAP

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06 CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY

060 RECONCILIATION MALAGASY

057 Administration et Coordination

<u>057-1</u> <u>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE</u>

057-1-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ

057-1-1-1 RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT

057-1-1-1-01	Développer le système d'information du FFM
057-1-1-1-02	Renforcer le suivi et le reporting reguliers sur l'exécution budgétaire
057-1-1-1-03	Assurer la coordination de l'exécution budgétaire
057-1-1-1-04	Gérer les dossiers relatifs aux agents du CFM
057-1-1-1-05	Intensifier le partenariat avec La société civile et d'autres entitées
057-1-1-1-06	Assurer le suivi de la gestion des ressources financières, humaines et patrimoine du FFM
057-1-1-1-07	Garantir la répartition rationnelle des ressources

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

060 057 CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGAS

RECONCILIATION MALAGASY Administration et Coordination Assurer les conditions favorables au bon fonctionnement de l'Administration du CFM 057-2 057-2-1 Instaurer une administration efficiente et efficace 057-2-1-1 Ressources financières utilisées à bon escient Projet de renforcement de la capacité logistique du CFM 057-2-1-1-01 Projet de Réhabilitation de la deuxième partie du bâtiment administratif du CFM sis à Ampefiloha -057-2-1-1-02 Antananarivo, Installation, Agencement, et Aménagement du parking, Réhabilitation des bâtiments administratifs pour servir de bureau de représentation régionale du CFM dans les 22 Régions 057-2-1-1-03 Assurer la bonne exécution du budget 057-2-1-1-04 Assurer la conduite de la procédure de passation des marchés publics 057-2-1-1-05 Assurer la coordination de l'exécution budgétaire 057-2-1-1-06 Renforcer le suivi et le reporting reguliers sur l'exécution budgétaire 057-2-1-1-07 Informatiser la gestion des dossiers relatifs aux agents du CFM 057-2-1-2 Gestion améliorée des Ressources humaines et du Patrimoine 057-2-1-2-01 Assurer la gestion administrative et améliorer la gestion du patrimoine du Comité régional du CFM 057-2-1-2-02 Renforcer les compétences des agents du CFM 057-2-1-2-03 Préserver et assurer les conditions de travail du personnel du CFM 057-2-1-2-04 Veiller à la sécurité du Président et du siège du CFM 057-2-1-2-05 Entretenir les movens immobiliers et mobiliers 057-2-1-2-06 Veiller à la disponibilité des stocks 057-2-2 Assurer la coordination des activités du CFM 057-2-2-1 Activités du CFM coordonnées 057-2-2-1-01 Coordonner les activités du Cabinet et des affaires politiques du CFM 057-2-2-1-02 Coordonner les activités de l'Administration du CFM 057-2-2-1-03 Faire le suivi de la gestion administrative et financiere du CFM 057-2-2-1-04 Coordonner les activités du Cabinet du Président du CFM 057-2-2-1-05 Assurer la résolution des conflits 057-2-2-1-06 Sensibiliser les acteurs concernés sur la réconciliation nationale 057-2-2-2 Communication interne et externe renforcée 057-2-2-01 Sensibiliser les acteurs concernés sur la réconciliation nationale 057-2-2-202 Organiser des atéliers et seminaires sur la présentation des travaux réalisés par le CFM Elaborer des publications périodiques sur les resultats de la mission du CFM 057-2-2-203 057-2-3 Assurer une gestion efficiente des ressources 057-2-3-1 Ressources financières, humaines et matérielles utilisées à bon escient 057-2-3-1-01 Garantir la répartition rationnelle des ressources 057-2-3-1-02 Assurer la coordination de l'exécution budgétaire 057-2-3-1-03 Renforcer le suivi et le reporting reguliers sur l'exécution budgétaire 057-2-3-1-04 Gérer les dossiers relatifs aux agents du CFM 057-2-3-1-05 Renforcer les compétences des agents du CFM 057-2-3-1-06 Veiller à la sécurité présidentielle et du siège du CFM 057-2-3-1-07 Entretenir les moyens matériels et les mobiliers de bureau 057-2-3-1-08 Veiller à la disponibilité des stocks 057-2-3-1-09 Renforcer les relations avec les Institutions, les Ministères et les CTD 057-2-3-1-10 Veiller à la cohérence des actions du CFM avec celles des Institutions, Ministères et CTD Assurer la couverture médiatique de tous les evenements liés aux relations avec les Institutions, les 057-2-3-1-11 Ministères et les CTD 057-2-3-1-12 Mettre à jour les bases de données sur la reconciliation nationale 057-2-3-1-13 Elaborer des rapports d'activités périodiques sur l'exécution du PTA 057-2-3-1-14 Organiser des atéliers et seminaires sur la présentation des travaux réalisés par le CFM

CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY

060 RECONCILIATION MALAGASY

823 Réconciliation Nationale

PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE 823-1 **ERADIQUER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES** 823-1-1

ENVIRONNEMENT FAVORARI E ALI RESPECT DE LA DÉMOCRATIE INSTALIRÉ

ENVIRONNEI	ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DEMOCRATIE, INSTAURE				
823-1-1-3-01	Réaliser des ateliers pour l'instauration d'un environnement favorable au respect de la Constitution, des droits de l'homme et de la démocratie, en partenariat avec les Sociétés civiles et les acteurs politiques.				
823-1-1-3-02	Renforcer la capacité des Sociétés civiles et des autres organisations sociales en vue de la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie				
823-1-1-3-03	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU FFM				
823-1-1-3-04	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DE BORD DU FFM				
823-1-1-3-05	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES DE LA RECONCILIATION				
823-1-1-3-06	METTRE À JOUR LA GESTION DES BASES DE DONNÉES SUR LA RECONCILIATION				
823-1-1-3-07	METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION ENTRE LES ACTEURS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, CULTURELS ET CULTUELS				
823-1-1-3-08	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AUTRES ENTITÉES IMPLIQUÉES DANS LA RECONCILIATION				
823-1-1-3-09	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES				
823-1-1-3-10	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES				
823-1-1-3-11	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'INSTITUTION				
823-1-1-3-12	RENFORCER LE SUIVI - ÉVALUATION DES ANTENNES RÉGIONALES				
RESPECT MUT	TUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ				
000 4 4 4 04					

823-1-1-4

823-1-1-4-01	Elaborer et déployer des mesures relatives à la préservation des racines et des cultures Malagasy, aussi bien dans le domaine religieux que linguistique et traditionnel.
823-1-1-4-02	Faire des sensibilisation pour la revalorisation de la culture Malagasy axée sur le Fihavanana, la solidarité et l'unité nationale.

METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE 823-1-1-4-03 CONCERTATION AU NIVEAU DES FORCES DE L'ORDRE RÉACTUALISER LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE BONNE PRATIQUE POLITIQUE EXISTANT

823-1-1-5 DINAM-PIARAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR

823-1-1-5-01	Promouvoir l'instauration des "Dinam-piarahamonina" dans les localités où besoin sera, leur valorisation et harmonisation en vue de leur conformité avec les Lois et textes en vigueur
823-1-1-5-02	Participer à la sensibilisation pour la prévention des pratiques de vindicte populaire
823-1-1-5-03	Faire des descentes pour Inventorier les "Dinam-piarahamonina" existants

823-1-1-5-04 RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE LA VALIDATION DU PLAN NATIONAL DE RÉCONCILIATION (PNR)

RÉALISER DES CONSULTATIONS RÉGIONALES EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLAN NATIONAL 823-1-1-5-05 DE RÉCONCILIATION (PNR) RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE, RENFORCE

PROMOUVOIR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE

STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE

823-1-2-2-01	Créer des cercles de reflexion pour écrire la vraie Histoire de Madagascar: source de conflits permanents de la société malagasy
823-1-2-2-02	Réaliser des assises régionales en vue de collecter des idées sur les nouvelles orientations stratégiques majeures pour la stabilité sociale

823-1-2-2-03 Réaliser une assise nationale en vue de valider la politique sur les nouvelles orientations stratégiques majeures pour la stabilité sociale

Créer un Centre d'Etudes, de Recherches et de Documentation en matière de réconciliation nationale et de 823-1-2-2-04 réfondation de la Nation et de la République

823-1-2-2-05 Publier dans leur intégralité les recommandations pour la refondation de la Nation

SOCIÉTÉS CIVILES ET LES ACTEURS POLITIQUES

823-1-2-2-06 Emettre des recommandations sur la refondation de la Nation et de la République aux autorités compétentes en vue de leur insertion dans le programme de l'Etat

823-1-2-3 PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE

823-1-1-4-04

823-1-1-7

823-1-2-2

823-1-2

RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES 823-1-4 823-1-4-1

VICTIMES RÉPA	ARÉES ET/OU INDEMNISÉES
823-1-4-1-01	Mettre en place et opérationnaliser la CNRI
823-1-4-1-02	Plaidoyer auprès de l'Etat et de la Communauté Internationale en vue de solliciter le respect de leurs engagements à approvisionner le Fonds National de Solidarité (FNS)
823-1-4-1-03	Assurer le traitement des dossiers et les investigations sur les demandes de réparation et indemnisation parvenues au CFM.
823-1-4-1-04	Publier dans son intégralité le rapport final annuel sur la réparation et indemnisation
823-1-4-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES SOCIÉTÉS CIVILES ET DES AUTRES ORGANISATIONS SOCIALES EN VUE DE LA CONSOLIDATION DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE
823-1-4-1-06	IMPULSER L'INSTAURATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA CONSTITUTION, DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA DÉMOCRATIE, EN PARTENARIAT AVEC LES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06 CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY 060 RECONCILIATION MALAGASY				
		tion Nationale	ASI	
,	reconcilia	823-1-4-3	VICTIMES IDI	ENTIFIÉES
			823-1-4-3-01	Développer et mettre en œuvre la stratégie de communication nationale pour appeler les victimes des évènements politiques à se manifester à travers leurs demandes de réparation et indemnisation.
			823-1-4-3-02	PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RAPPORTS FINAUX D'INVESTIGATION SUR LA VÉRITÉ
			823-1-4-3-03	DÉPLOYER DANS LES DISTRICTS LES RÉCOMMANDATIONS ET LES MESURES APPROPRIÉES À LA PRÉVENTION, À LA RÉSOLUTION ET À L'ÉRADICATION DES CRISES
		823-1-4-4	DOSSIERS P	ARVENUS AU CFM TRAITÉS
			823-1-4-4-01	PARTICIPER À LA SENSIBILISATION POUR LA PRÉVENTION DES PRATIQUES DE VINDICT POPULAIRE
			823-1-4-4-02	ELABORER ET DÉPLOYER DES MESURES RELATIVES À LA PRÉSERVATION DES RACINES ET D CULTURES MALAGASY, AUSSI BIEN DANS LE DOMAINE RELIGIEUX QUE LINGUISTIQUE ET TRADITIONNEL
			823-1-4-4-03	PROMOUVOIR L'INSTAURATION DES "DINAM-PIARAHAMONINA" DANS LES LOCALITÉS OÙ BESC SERA, LEUR VALORISATION ET HARMONISATION EN VUE DE LEUR CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR
			823-1-4-4-04	REVALORISER LA CULTURE MALAGASY AXÉE SUR LE FIHAVANANA, LA SOLIDARITÉ ET L'UNITÉ NATIONALE
			823-1-4-4-05	INVENTORIER LES "DINAM-PIARAHAMONINA" EXISTANTS
	823-1-5			DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA
		TRANSITION 823-1-5-1		ARVENUS AU CFM, TRAITES
			823-1-5-1-01	Renforcer la sensibilisation des auteurs des crises et des entités habilitées à saisir le CFM à se manifeste par le biais de leurs requêtes d'amnistie.
			823-1-5-1-02	Publier dans son intégralité le rapport final annuel sur l'amnistie
			823-1-5-1-03	Procéder au traitement des dossiers et aux investigations sur les requêtes d'amnistie parvenues au CFM
		823-1-5-2	RESPECT DE	L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ
			823-1-5-2-01	RECEVOIR ET VÉRIFIER LES DEMANDES REÇUES
			823-1-5-2-02	CONDUIRE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ADOPTION DES TEXTES JURIDIQUES RELATIFS À LA RÉPARATION ET À L'INDEMNISATION
			823-1-5-2-03	ELABORER LE PROJET DES TEXTES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA CRÉATION DE LA "CAISSE NATIONALE DE RÉPARATION ET D'INDEMNISATION (CNRI)"
			823-1-5-2-04	DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION NATIONALE POUR APPELER LES VICTIMES DES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES À SE MANIFESTER À TRAVERS LEUR DEMANDES DE RÉPARATION ET INDEMNISATION
	823-1-6	PROCÉDER	À LA GESTION E	EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES
		823-1-6-1	RESSOURCE	S HUMAINES BIEN GÉRÉES
			823-1-6-1-01	MENER DES INVESTIGATIONS SUR LES GRANDS PRINCIPES DÉMOCRATIQUES ET LES DROITS FONDAMENTAUX, IDENTIFIER ET ANALYSER LES ORIGINES ET LES CAUSES DE LA FRAGILIT DE L'APPROPRIATION DU CONCEPT DE LA DÉMOCRATIE
			823-1-6-1-02	MENER DES INVESTIGATIONS SUR LA BONNE GOUVERNANCE, LA RÉPARTITION ÉQUITABLE D RICHESSES NATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL HARMONIEUX ET ÉQUILIBRÉ
			823-1-6-1-03	DÉTERMINER LES DISTORSIONS ENTRE LES PRESCRITS CONSTITUTIONNELS ET LÉGAUX ET LES PRATIQUES POLITIQUES ET JURIDICTIONNELLES, CONSTITUTIVES DE MANQUE D'ÉTHIQU POLITIQUE, CAUSES DÉTERMINANTES DES CRISES POLITIQUES
			823-1-6-1-04	CRÉER ET OPÉRATIONNALISER DES CERCLES DE REFLEXION AU NIVEAU DES RÉGIONS POUF ÉCRIRE LA VRAIE HISTOIRE DE MADAGASCAR: SOURCE DE CONFLITS PERMANENTS DE LA SOCIÉTÉ MALAGASY
			823-1-6-1-05	AMÉLIORER LA CAPACITÉ DES MEMBRES ET DES AGENTS ADMINISTATIFS ET TECHNIQUES
			823-1-6-1-06	RECRUTER LES AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES
			823-1-6-1-07	EMETTRE DES RECOMMANDATIONS SUR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES EN VUE DE LEUR INSERTION DANS LE PROGRAMME DE L'ETAT
			823-1-6-1-08	RÉALISER DES ASSISES RÉGIONALES EN VUE DE COLLECTER DES IDÉES SUR LES NOUVELLI ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE
			823-1-6-1-09	PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RECOMMANDATIONS POUR LA REFONDATION DE LA NATION
			823-1-6-1-10	CRÉER ET OPÉRATIONNALISER UN CENTRE D'ETUDES, DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE RÉCONCILIATION NATIONALE ET DE RÉFONDATION DE LA
				NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS	UNITE	2021	2022	2023	2024
06	CONSEIL	. DU FAMPIHA	VANANA MALAGASY					
060	RECONC	ILIATION MAL	AGASY					
057	Administ	ration et Coor	dination					
	<u>057-1</u>	PROMOUVO	IR LA BONNE GOUVERNANCE					
	057-1-1	INSTAURER	UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIE	ENTÉE VERS L'EFFICIEN	NCE ET L'EFF	ICACITÉ		
		057-1-1-1	RESSOURCES FINANCIERES UTILIS	SEES A BON ESCIENT				

POURCENTAGE

97

98

98

98

057-1-1-R1 Taux d'exécution budgétaire

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
06	CONSEIL	DU FAMPIHA	VANANA MALAC	GASY					
060	RECONC	ILIATION MAL	.AGASY						
057	Administ	ration et Coor	dination						
	<u>057-2</u>	Assurer les	conditions favora	ables au bon fonctionnement de	<u>l'Administratior</u>	n du CFM			
	057-2-1	Instaurer und	e administration	efficiente et efficace					
		057-2-1-1	Ressources f	inancières utilisées à bon escier	nt				
			057-2-1-1-R1	Ressources financières utilisées à bon escient	%	98	98	98	98
		057-2-1-2	Gestion amél	iorée des Ressources humaines	et du Patrimoir	ne			
			057-2-1-2-R1	Gestion améliorée des Ressources humaines et du Patrimoine	%	95	95	95	95
	057-2-2	Assurer la co	oordination des a	activités du CFM					
		057-2-2-1	Activités du C	CFM coordonnées					
			057-2-2-1-R1	Activités du CFM coordonnées	NOMBRE	15	15	15	15
		057-2-2-2	Communicati	on interne et externe renforcée					
			057-2-2-R1	Communication interne et externe renforcée	%	90	100	100	100
	057-2-3	Assurer une	gestion efficient	e des ressources					
		057-2-3-1	Ressources f	inancières, humaines et matériel	lles utilisées à b	on escient			
			057-2-3-1-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	98	98	98	98

823-1-5-2-R1

823-1-6-1-R1

823-1-6

823-1-6-1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 **CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY** 060 RECONCILIATION MALAGASY 823 Réconciliation Nationale PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE 823-1 **ERADIQUER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES** 823-1-1 ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ 823-1-1-3 NOMBRE 823-1-1-3-R1 Nombre d'initiatives de 7 10 10 réconciliation et de paix déployées RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ 823-1-1-4 823-1-1-4-R1 Nombre d'initiatives entreprises NOMBRE 10 10 10 823-1-1-5 DINAM-PIARAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR 823-1-1-5-R1 Nombre d'initiatives entreprises NOMBRE 10 10 10 823-1-1-7 RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE, RENFORCE 823-1-1-7-R1 Nombre d'initiatives entreprises NOMBRE 6 6 6 PROMOUVOIR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE 823-1-2 STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE 823-1-2-2 823-1-2-2-R1 Nombre de forums organisés NOMBRE 22 22 22 PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE 823-1-2-3 823-1-2-3-R1 Nombre d'initiatives de NOMBRE 9 9 9 réconciliation et de paix déployées 823-1-4 RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES 823-1-4-1 823-1-4-1-R1 Nombre de victimes identifiées NOMBRE 500 500 500 **VICTIMES IDENTIFIÉES** 823-1-4-3 Victimes identifiés NOMBRE 823-1-4-3-R1 1000 500 500 823-1-4-3-R2 Nombre de textes élaborés NOMBRE 823-1-4-4 **DOSSIERS PARVENUS AU CFM TRAITÉS** 823-1-4-4-R1 Nombre de dossiers traités NOMBRE 50 50 50 FINALISER LE PROCESSUS DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA 823-1-5 **TRANSITION** 823-1-5-1 **DOSSIERS PARVENUS AU CFM. TRAITES** 823-1-5-1-R1 Nombre d'initiatives entreprises NOMBRE 38 10 0 0 823-1-5-1-R2 Nombre d'initiatives entreprises TAUX 0 10 0 RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE. RENFORCÉ 823-1-5-2

Nombre d'initiatives entreprises

Poucentage de personnel assidu POURCENTAGE

PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES

RESSOURCES HUMAINES BIEN GÉRÉES

et compétant

NOMBRE

6

80

6

6

80

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

060-1-2

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE 070 **ELECTIONS** 060 **Administration et Coordination** ASSURER L'INDÉPENDANCE, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI 060-1 ASSURER L'INDÉPENDANCE DE LA CENI 060-1-1 060-1-1-1 ADÉQUATION: STATUT- MISSION - REGLES (ADMINISTRATIF ET FINANCIER) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE 060-1-1-1-01 Paiement des autres charges de fonctionnement courant 060-1-1-1-02 Paiement des charges permanentes de la CENI et de ses démembrements

060-1-1-1-04 Paiement des dépenses de transferts de la CENI et de ses démembrements ASSURER L'OPÉRATIONNALITÉ DE LA CENI

060-1-2-1 ADEQUATION: STATUT- MISSION - REGLES (administratif et financier) - MOYENS DE MISE EN

Prise en charge des salaires et indemnités des agents permanents de la CENI et ses demembrements

ŒUVRE

060-1-1-1-03

060-1-2-1-01 Construction/réhabilitation de batiments de la CENI

		OU KEUUEIN	10 710171110					
07			LE NATIONALE	INDEPENDANTE				
070 126	ELECTIONS	n Oeuvre du Processus Electoral						
120	126-1			tous les citoyens ayant droit				
	126-1-1		épendance de la					
	120-1-1	126-1-1-1	SUPPRIME	OLIVI				
			126-1-1-1-01	Pajament des abarres parmanentes de la CENII et de see démembremente				
	400.4.0	Danfausau Isa		Paiement des charges permanentes de la CENI et de ses démembrements				
	126-1-2	126-1-2-1		panisation des élections de la CENI				
		120-1-2-1	Les materiers	électoraux sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser				
			126-1-2-1-01	Acquisition de matériels électoraux				
		126-1-2-2	Le Siège de la	a CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour				
			gérer efficace	ement les opérations électorales				
			126-1-2-2-01	Acquisition de mobiliers pour les CEP/CER/CED				
			126-1-2-2-02	Construction/réhabilitation des bureaux des CED de Mandoto,				
			126-1-2-2-03	Renforcement de la sécurité des bureaux de 114 CED				
		126-1-2-3	ainsi que les	ional de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser et efficacement les tâches qui leur incombent				
			126-1-2-3-01	A121- Acquisition de matériels informatiques pour le CNTDI, les CIR et les CID				
			126-1-2-3-02	A124- Réparation de matériels informatiques usagés				
		400 4 0 4	126-1-2-3-03	A122- Acquisition de mobiliers pour le CNTDI, les CIR et les CID				
		126-1-2-4		s du Service de la logistique électorale sont améliorées				
			126-1-2-4-01	Entretien des véhicules administratifs réquisitionnés au niveau régional				
			126-1-2-4-02	Acquisition de véhicules multifonction pour la logistique électorale au niveau du Siège				
			126-1-2-4-03	Acquisition de véhicules de transport pour la logistique électorale au niveau des démembrements				
			126-1-2-4-04	Acquisition de matériels et outillages pour le Service de la logistique électorale au niveau du Siège				
	126-1-3	Renforcer les	capacités de co	ommunication de la CENI				
		126-1-3-1	•	n est mieux informée du déroulement des activités du processus électoral				
				, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,				
			126-1-3-1-01	Acquisition de matériels pour le Service de la communication de la CENI				
	126-1-4	Organiser des		ibles, transparentes et accepter par tous				
		126-1-4-2		sonnels responsables des opérations électorales sont indemnisés et assument de ace leurs tâches				
			126-1-4-2-01	Indemnisation du personnel permanent et non permanent (en session) de la CENI et de ses démembrements ainsi que du personnel d'appui aux opérations électorales				
	126-1-5	•		es citoyens au vote responsable				
		126-1-5-1	SUPPRIME					
			126-1-5-1-01	IDENTIFICATION DES CENTRES DE VOTE CIBLES				
			126-1-5-1-02	APPUI TECHNIQUE, FINANCIER ET LOGISTIQUE A L'ORGANISATION DES ELECTIONS				
			126-1-5-1-03	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MEMBRES DU PERSONNEL ELECTORAL				
			126-1-5-1-04	ELABORATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES BV				
			126-1-5-1-05	IDENTIFICATION DES DISPOSITIFS D'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION DES BV				
		126-1-5-2	Les citovens	sont informées de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection				
			126-1-5-2-01	Education électorale et Communication				
	126-1-6	ASSURER UN	IE LECTURE CO	MMUNE DES DISPOSITIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES SUR LES ELECTIONS				
		126-1-6-1		PRENANTES AUX ELECTIONS SONT INFORMEES ET S'APPROPRIENT DES ACTIVITES DCESSUS ELECTORAL				
			126-1-6-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PARTIES PRENANTES AU PROCESSUS ELECTORAL				
			126-1-6-1-02	ORGANISATION D'ATELIERS POUR ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES TEXTES (AVEC LES ENTITES CONCERNES PAR LES OPERATIONS ELECTORALES), ET DE VULGARISATION DES OUTILS JURIDIQUES REGISSANT LES OPERATIONS ELECTORALES				
			126-1-6-1-03	ELABORATION ET DIFFUSION DE RECUEILS DE TOUS LES OUTILS JURIDIQUES REGISSANT LES OPERATIONS ELECTORALES				
		126-1-6-2		PRESIDENTIELLES, LEGISLATIVES ET COMMUNALES REALISEES DANS LES CONDITIONS JURIDIQUES (LE NOMBRE DE RECUEILS EST SUIVANT LE TYPE DE				
			126-1-6-2-01	VULGARISATION DES TEXTES D'APPLICATION DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRE (DELIBERATION ET DECISION)				
			126-1-6-2-02	MISE EN PLACE DES PROTOCOLES D'ACCORDS ENTRE LA CENI ET LES AUTRES DEPARTEMENTS MINISTERIELS				
			126-1-6-2-03	MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET EVALUATION DES MISES EN ŒUVRE DE PROTOCOLE D'ACCORD				
		126-1-6-3	PROCEDURE	CONTENTIEUSE PLUS ALLEGEE ET ACCESSIBLE A TOUS				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

7			ALE NATIONALE	INDEPENDANTE
0	ELECTION		aava Flaatanal	
26	wise en O	euvre du Proce	126-1-6-3-01	TENUE DE CADRE DE CONCERTATION: INFORMATION SUR LA PROCEDURE CONTENTIEUSE
		126-1-6-4		ONS ELECTORALES BIEN ENCADREES ET BIEN ORGANISEES
		120-1-0-4		
			126-1-6-4-01	COLLECTE ET EXPLOITATION DES RAPPORT D'OBSERVATION DE TOUTES LES ENTITES AYAN OBTENU D'AGREMENT
			126-1-6-4-02	FORMATION DES OBSERVATEURS ET AMELIORATION DES DISPOSITIFS DE CONDUITE ET SUIV DE MISSION D'OBSERVATION
	126-1-7	ASSURER L	'EFFICACITE DE	LA GESTION DE LA LOGISTIQUE ELECTORALE
		126-1-7-1	Tous les bure	eaux de vote mis en place sont opérationnels
			126-1-7-1-01	ETABLISSEMENT DE PLANS D'ACTIVITES LOGISTIQUES OPERATIONNELS POUR LES DIFFEREI TYPES DE SCRUTIN
		126-1-7-2	BV servis à to	emps pour les élections
			126-1-7-2-01	ELABORATION ET DIFFUSION DE NOUVEAUX IMPRIMES FACILES A MAITRISER
			126-1-7-2-02	MISE A DISPOSITION DES MOYENS LOGISTIQUES STANDARDS ET DE MOYENS SPECIFIQUES , CHAQUE TYPE D'OPERATIONS
	126-1-8	RENFORCE	R LES CAPACITE	ES D'ORGANISATION DES ELECTIONS DE LA CENI
126-1-8-1 Le Centre national de traitement des cainsi que les centres informatiques de				tional de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser t et efficacement les tâches qui leur incombent
			126-1-8-1-01	Réparation de matériels informatiques usagés
			126-1-8-1-02	Acquisition de matériels informatiques pour le CNTDI, les CIR et les CID
			126-1-8-1-03	Acquisition de mobiliers pour le CNTDI, les CIR et les CID
			126-1-8-1-04	Mise en place d'une connexion internet de renfort pour le CNTDI
		126-1-8-3		a CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour ement les opérations électorales
			126-1-8-3-01	Construction d'un bâtiment R+1 pour le Siège des structures de la CENI (CEP+CER+CED) au niveau de chaque chef-lieu de région
			126-1-8-3-02	Renforcement de la sécurité des bureaux de 114 CED
			126-1-8-3-03	Installation de kits de panneau solaire de 1000W pour l'électrification des CED
			126-1-8-3-04	Acquisition de mobiliers pour les CEP/CER/CED
			126-1-8-3-05	Construction d'un magasin de stockage au Siège de la CENI
			126-1-8-3-06	Construction/réhabilitation des bureaux des CED de Mandoto, Tsaratanàna, Kandreho et Antsohihy
		126-1-8-4	Les matériels	s électoraux sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser
			126-1-8-4-01	Acquisition de matériels électoraux

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

126-2 Mettre en œuvre la stratégie nationale d'éducation civique électorale

126-2-1 Promouvoir l'inscription dans la liste electorale

126-2-1-1 "Atteindre un taux d'insciption de 90% sur la liste électorale jusqu'en 2022 (norme internationale = 90%) "

126-2-1-1-01 Paiement des indemnités de session des intervenants de la RALE

126-2-1-1-02 Acquisition d'imprimés, fournitures et consommables informatiques de la RALE
 126-2-1-1-03 Deploiement des imprimés, fournitures et consommables informatiques de la RALE

126-2-1-1-04 Mise en œuvre de la RALE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

<u>126-3</u> <u>Assurer l'indépendance, l'opérationnalité et le professionnalisme de la CENI</u>

126-3-1 Assurer le professionnalisme de la CENI

126-3-1-1 Election organisées de manière professionnelle

126-3-1-1-01 Organisation des élections sénatoriales

126-3-1-1-02 Organisation de référendum

126-3-1-1-03 Acquisition d'équipements pour la CENI

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

77 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

825 Education Electorale et Communication

825-1 METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE

825-1-1 PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES CITOYENS AU VOTE RESPONSABLE

825-1-1-1 Les citoyens sont informées de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection

825-1-1-1-01 Education électorale et Communication

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 **ELECTIONS**

060 **Administration et Coordination**

ASSURER L'INDÉPENDANCE, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI <u>060-1</u>

060-1-1 ASSURER L'INDÉPENDANCE DE LA CENI

 ${\tt AD\'EQUATION:STATUT-MISSION-REGLES~(ADMINISTRATIF~ET~FINANCIER)-MOYENS~DE~MISE~EN~CEUVRE}$ 060-1-1-1

111 4 - 14 07	IIS - PROG - OG - OS - RESULTATS COMMISSION ELECTORALE NATIONAL	E INDEPENDANTE	UNITE	2021	2022	2023	2024
070	ELECTIONS	E INDELENDANTE					
060	Administration et Coordination						
	060-1-1-1-R1	Utilisation de ressources en Frais médicaux payés moyennant Remboursement frais médicaux et paiement des prises en charge auprès des établissements agréés (IPM, IMM) pour les agents de la CENI et de ses démembrements ainsi que leur famille (%)	%	100	100	100	-
	060-1-1-R2	Utilisation en Produits alimentaires moyennant Eau minérale et collations pour	%	100	100	100	-
	060-1-1-R3	réunions Siège CENI (%) Utilisation de ressources en Mission exterieure pour Siège CENI: déploiement ou rapatriement de matériel et fourniture vers ou à partir district	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-R4	(%) Utilisation de ressources en Documents divers moyennant Documents divers pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-R5	Utilisation en Produits de nettoyage pour le Siège CENI (%)	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-R6	Utilisation de ressources en Bâtiments entretenus/réparés pour Siège CENI, 6 CEP, 22	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-R7	CER et 119 CED (%) Utilisation de ressources en Quote part eau et électricité ININFRA pour contribution mensuelle aux charges communes de JIRAMA (%)	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-R8	Utilisation de ressources en Materiels informatiques, électrique, électroniques reparés pour Ordinateurs, imprimantes, climatiseurs du Siège de la CENI	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-R9	(%) Utilisation en Imprimés, cachets et documents pour le Siège CENI, 6 CEP, 22 CER, 119 CED	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-RA	Utilisation des Indemnités mensuelles de Salaires/indemnités et charges sociales de 293 agents du SEN	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-RB	(%) Utilisation en Eau et electricité pour Siège CENI, d'un CEP et 35 districts (%)	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-RC	Utilisation en Consomptibles informatiques pour le Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-RD	Utilisation de ressources en Véhicules entretenus/réparés pour 40 voitures et 29 motos cross du Siège de la CENI, 6 motos cross des CEP, 22 motos cross des CER et 119 motos cross des CED	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-RE	(%) Utilisation en Fournitures et articles de bureau pour le Siège CENI, 6 CEP, 22 CER, 119 CED	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-RF	(%) Utilisation en Carburants pour fonctionnement du Siège CENI, 6 CEP, 22 CER, 119 CED (%)	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-RG	Utilisation de ressources en Ateliers, cadre de concertation pour Siège CENI, pour 6 CEP et	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-RH	22 CER (%) Utilisation de ressources en Cotisation pour Cotisation	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-RI	annuelle au RECEF (%) Utilisation des Indemnités mensuelles de 39 membres de cabinet (%)	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-RJ	cabinet (%) Utilisation des Indemnités mensuelles de 9 commissaires électoraux nationaux (%)	%	100	100	100	-
	060-1-1-1-RK	Utilisation en Petit outillage médical pour le Service médical Siège CENI (%)	%	100	100	100	-

MIN - N	IIS - PROG - OG - OS - RESU	JLTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
07	COMMISSION ELECTO	RALE NATIONAL	E INDEPENDANTE					
070	ELECTIONS							
060	Administration et Coor	dination						
		060-1-1-1-RL	Utilisation de ressources en Mission intérieure pour personnel du Siège CENI, des 6 CEP, 22 CER et 119 CED (%)	%	100	100	100	-
		060-1-1-1-RM	Utilisation en Produits pharmaceutiques Médicaments pour le Service médical Siège CENI (%)	%	100	100	100	-
		060-1-1-1-RN	"Utilisation des Indemnités mensuelles de Salaires/indemnités et charges sociales des démembrements (en 6 chefs-lieux de province CEP, 22 chefs-lieux de région CER, 119 districts CED) (%)"	%	100	100	100	-
		060-1-1-1-RO	"Utilisation des Indemnités mensuelles de Salaires/indemnités et charges sociales des démembrements (en 6 chefs-lieux de province CEP, 22 chefs-lieux de région CER, 119 districts CED) (%)"	%	100	100	100	-
		060-1-1-1-RP	Utilisation en Internet pour Siège CENI : abonnement fibre optique (%)	%	100	100	100	-
		060-1-1-1-RQ	Utilisation en Consommables médicaux pour le Service médical Siège CENI (%)	%	100	100	100	-
		060-1-1-1-RR	Utilisation de ressources en Transports divers pour Siège CENI: déploiement ou rapatriement de matériel et fourniture vers ou à partir district (%)	%	100	100	100	-
	060-1-2 ASSURER L	OPÉRATIONNAL	ITĚ ĎE LA CENI					
	060-1-2-1	ADEQUATION ŒUVRE	I : STATUT- MISSION - REGLES	(administratif	et financier) - N	OYENS DE	MISE EN	
		060-1-2-1-R1	Utilisation de ressources en Batiments administratifs pour Construction de batiments administratifs pour CER et CED (%)	%	100	100	100	-

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
07 070	COMMIS		RALE NATIONAL	LE INDEPENDANTE					
126			cessus Electoral						
120	126-1			tous les citoyens ayant droit					
	126-1-1		lépendance de la						
	120-1-1	126-1-1-1	SUPPRIME	OLINI					
		120-1-1-1		ANNULLE	0/	100	100	100	
			126-1-1-1-R1 126-1-1-1-R2	ANNULE Paigment des charges	% %	100 100			-
			120-1-1-1-R2	Paiement des charges permanentes de la CENI et de ses démembrements	%	100	100	100	-
	126-1-2	Renforcer le	s capacités d'org	janisation des élections de la CE	NI				
		126-1-2-1	Les matériels	électoraux sont renouvelés et s	ont disponible	s pour les scr	utins à orga	niser	
			126-1-2-1-R1	Acquisition de matériels électoraux	%	100	100	100	-
		126-1-2-2	-	a CENI comme ses démembreme ement les opérations électorales	ents disposent	de locaux et n	nobiliers ade	équats pour	
			126-1-2-2-R1	Acquisition de mobiliers	%	100	100	100	_
			126-1-2-2-R2	Renforcement de la sécurité des	%	100			_
			126-1-2-2-R3	bureaux de 114 CED Construction/réhabilitation des	%	100	100	100	-
		400 4 0 0		bureaux					
		126-1-2-3	ainsi que les	ional de traitement des données centres informatiques de district t et efficacement les tâches qui le	t sont opératio	nnels et sont à		100 100 - 100 100 - 100 100 - S à organiser 100 100 - liers adéquats pour 100 100 - 100 100 - 100 100 - 100 100 - 100 100 - 100 100 - 100 100 - 100 100 - 100 100 - 100 100 - 100 100 - 100 100 - 100 100 - 100 100 - 100 100 -	
			126-1-2-3-R1	Utilisation de ressources en Ordinateurs et imprimantes pour Ordinateurs de bureau, serveur et imprimantes à grande capacité	%	100	100	100	-
			126-1-2-3-R2	Taux d'Acquisition de mobiliers pour le CNTDI, les CIR et les CID	%	100	100	100	-
			126-1-2-3-R3	Réparation de matériels informatiques usagés	%	100	100	100	-
		126-1-2-4	Les capacités	s du Service de la logistique élec	torale sont am	éliorées			
			126-1-2-4-R1	Entretien des véhicules administratifs réquisitionnés au	%	100	100	100	-
			126-1-2-4-R2	niveau régional Acquisition de matériels et outillages pour le Service de la logistique électorale au niveau du	%	100	100	100	-
			126-1-2-4-R3	Siège Acquisition de véhicules multifonction pour la logistique électorale au niveau du Siège	%	100	100	100	-
	126-1-3	Renforcer le	s capacités de co	ommunication de la CENI					
126-1-3 Renforcer les capacités de communication de la CENI 126-1-3-1 La population est mieux informée du déroulement des activités du proc			tés du proces	sus électora	ıI				
			126-1-3-1-R1	Acquisition de matériels informatiques pour le Service de la communication de la CENI	%	100	100	100	-
	126-1-4	Organicar de	a álastiana arádi	ibles, transparentes et accepter	nor touc				
	120-1-4	126-1-4-2	Tous les pers	onnels responsables des opérat		es sont indemi	nisés et assı	ument de	
				ace leurs tâches					
			126-1-4-2-R1	"Utilisation de ressources en Indemnités de session pour Indemnités de session: - 6x3 membres de CEP - 22x3 membres de CEP - 119x3 membres de CED - 1695x3 membres de CEC - 174 membres de Structures d'appui - 18 990 agents électoraux - 18 990x2 membres de CLRE - Opérateurs de saisie (nombre variable) - 119 chefs de districts - 119 agents du Trésor public	%	100	100	100	-

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
126-1-5			es citoyens au vote responsable	_	202.	1021	2020	2024
		126-1-5-1-R1	Taux de réalisation de toutes les élections prévues dans l'échéance électorale 2018 - 2020	%	0	0	0	-
		126-1-5-1-R2	Pourcentage de bureaux de vote servis à temps des matériels sensibles et fournitures électoraux	%	100	100	100	-
	126-1-5-2	Les citoyens s	sont informées de leurs droits e	t leurs respons	abilités vis-à-\	vis de l'élect	ion	
		126-1-5-2-R1	Utilisation de ressources en Abonnement mensuel : téléphone moyennant Flotte telephonique pour Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED	%	100	100	100	-
126-1-6	ASSURER U	NE LECTURE CO	MMUNE DES DISPOSITIONS LE	GALES ET REC	SLEMENTAIRE	S SUR LES	ELECTIONS	8
	126-1-6-1		PRENANTES AUX ELECTIONS	SONT INFORM	EES ET S'APP	ROPRIENT	DES ACTIVI	TES
		126-1-6-1-R1	Pourcentage des nouveaux titulaires de CNI inscrits dans la liste électorale	%	100	100	100	-
	126-1-6-2		RESIDENTIELLES, LEGISLATIV CONDITIONS JURIDIQUES (LE					
		126-1-6-2-R1	Nombre des intervenants outillés et utilisant les recueils de textes régissant les élections	NOMBRE	3000	0	100	-
	126-1-6-3	PROCEDURE	CONTENTIEUSE PLUS ALLEGE	E ET ACCESSI	BLE A TOUS			
		126-1-6-3-R1	pourcentage de couverture nationale de cadre de concertation(119/119 district, 6/6 provinces)	%	0	0	100	-
	126-1-6-4	OBSERVATIO	NS ELECTORALES BIEN ENCA	DREES ET BIEI	N ORGANISEE	S		
		126-1-6-4-R1	Nombre des intervenants outillés et utilisant les recueils de textes régissant les élections	NOMBRE	3000	0	0	-
126-1-7	ASSURER I	126-1-6-4-R2	pourcentage de rapport d'observation expoité LA GESTION DE LA LOGISTIQU	% F FI FCTORAL	100 F	0	0	-
	126-1-7-1		aux de vote mis en place sont o		_			
		126-1-7-1-R1	Pourcentage de textes législatifs et règlementaires relatifs au processus électoral étoffés et en cohérence	%	100	100	100	-
	126-1-7-2	BV servis à te	mps pour les élections					
		126-1-7-2-R1	Pourcentage de bureaux de vote servis à temps des matériels sensibles et fournitures électoraux	%	100	100	100	-
126-1-8	RENFORCE	R LES CAPACITES	S D'ORGANISATION DES ELEC	TIONS DE LA C	ENI			
	126-1-8-1	ainsi que les d	onal de traitement des données entres informatiques de district et efficacement les tâches qui le	sont opération				
		126-1-8-1-R1	Taux d'Acquisition de matériels informatiques pour le CNTDI, les CIR et les CID	%	100	100	100	-
	126-1-8-3		CENI comme ses démembreme	ents disposent	de locaux et m	obiliers ade	equats pour	
		126-1-8-3-R1	ment les opérations électorales Taux de Construction d'un bâtiment R+1 pour le Siège des structures de la CENI (CEP+CER+CED) au niveau de	%	100	-	100	-
		126-1-8-3-R2	chaque chef-lieu de région Taux de Construction d'un magasin de stockage au Siège de la CENI	%	0	0	0	-
	126-1-8-4	Les matériels	électoraux sont renouvelés et s	ont disponibles	s pour les scru	ıtins à orgaı	niser	
		126-1-8-4-R1	Taux d'Acquisition de matériels électoraux	%	100	100	100	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

126-2-1-1

126-2 Mettre en œuvre la stratégie nationale d'éducation civique électorale

126-2-1 Promouvoir l'inscription dans la liste electorale

"Atteindre un taux d'insciption de 90% sur la liste électorale jusqu'en 2022 (norme internationale = 90%) ' 126-2-1-1-R1 Utilisation de ressources en 100 Transports pour Transports des imprimés et fournitures de la RALE Utilisation de ressources en 126-2-1-1-R2 % 100 100 100 Imprimés, fournitures et consommables informatiques pour Achat d'imprimés, de fournitures et consommables informatiques pour la RALE
"Utilisation de ressources en Indemnités de session pour 126-2-1-1-R3 % 100 100 100 Indemnités de session: - 6x3 membres de CEP - 22x3 membres de CER - 119x3 membres de CED - 1695x3 membres de CEC - 174 membres de Structures d'appui - 18 990 agents électoraux - 18 990x2 membres de CLRE - Opérateurs de saisie (nombre variable) - 119 chefs de districts - 119 agents du Trésor public 126-2-1-1-R4 Utilisation de ressources en 100 100 100 Fichier électoral pour Mise à jour annuelle (du 1er décembre au 15 mai) de la base de données des électeurs

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

77 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

126-3 <u>Assurer l'indépendance, l'opérationnalité et le professionnalisme de la CENI</u>

126-3-1 Assurer le professionnalisme de la CENI

126-3-1-1 Election organisées de manière professionnelle

07	MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS COMMISSION ELECTORALE NATIONALI	E INDEPENDANTE	UNITE	2021	2022	2023	2024
070	ELECTIONS						
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral						
	126-3-1-1-R1	"Utilisation de ressources en Indemnités des intervenants pour Indemnités de session: - 6x3 membres de CEP - 22x3 membres de CER - 119x3 membres de CED - 1695x3 membres de CEC - 174 membres de Structures d'appui - 18 990 agents électoraux - 119 chefs de districts - 119 agents du Trésor public - Personnel de la CENI	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-R2	Utilisation de ressources en Imprimés, documents et matériels électoraux pour Imprimés (bulletins de vote, PV, badges,), documents (guides, recueil de textes), matériels (encre, emballages divers, panneaux) et fournitures et consommables (kits BV, consommables informatiques, papiers)	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-R3	Utilisation de ressources en Tenue du jour "J" pour Prise en charge des indemnités des membres de BV	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-R4	Utilisation de ressources en Ordinateurs et imprimantes pour Ordinateurs de bureau, serveur et imprimantes à grande capacité	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-R5	"Utilisation de ressources en Résultats provisoires pour '- Recrutement d'agents d'exploitation, d'opérateurs de saisie -Achat de fournitures et consommables -Location des matériels et restauration - Cérémonie de proclamation des	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-R6	résultats "Utilisation de ressources en Supports de communication pour Diffusion de spots audiovisuels dans les média impression et diffusion d'affiches et flyers (%)"	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-R7	Utilisation de ressources en Missions de supervision pour Supervision des opérations réalisée par le Siège et par les membres des CEP, CER et CED	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-R8	Utilisation de ressources en Liste électorale pour Edition de la liste des grands électeurs	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-R9	"Utilisation de ressources en Résultats provisoires pour Recrutement d'agents d'exploitation, d'opérateurs de saisie -achat de fournitures et consommables -cérémonie de proclamation des résultats	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-RA	Utilisation de ressources en Liste électorale pour Edition des listes électorales	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-RB	"Utilisation de ressources en Session de formations pour Formations en cascade sur fonctionnement des BV, des SRMV et des OVEC: -formation de formateurs Siège CENI: CEN et personnel SE-formations de formateurs niveau région: CEP, CER, CED-formations des membres des OVEC niveau province-formation des membres BV niveau district	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-RC	"Utilisation de ressources en Election des Sénateurs pour Suffrage universel indirect Collège electoral : élus des organes des CTD (maires et conseillers en l'absence d'élus	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-RD	régionaux) (%)" Utilisation de ressources en Référendum pour	%	100	100	100	-

MIN - N	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			2021	2022	2023	2024
07	COMMISSION ELECTORALE NATIONAL	E INDEPENDANTE					
070	ELECTIONS						
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral						
	126-3-1-1-RD	Consultation populaire au suffrage universel direct	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-RE	Utilisation de ressources en Transports de matériels électoraux pour Conditionnement en entrepôt, manutention, déploiement des matériels électoraux, collecte et acheminement des résultats	%	100	100	100	-
	126-3-1-1-RF	"Utilisation de ressources en Session de formations pour Formations en cascade sur fonctionnement des BV et des SRMV: -formation de formateurs Siège CENI: CEN et personnel SE -formations de formateurs niveau région: CEP, CER, CED - formation des membres BV (25896 BVx5 personnes) niveau commune	%	100	100	100	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

070 ELECTIONS

825 Education Electorale et Communication

825-1 METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE

825-1-1 PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES CITOYENS AU VOTE RESPONSABLE

825-1-1-1 Les citoyens sont informées de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection

825-1-1-1-R1	Utilisation de ressources en Fournitures et articles de bureau	%	100	100	100	-
825-1-1-1-R2	pour Siège CENI (%) Utilisation de ressources en Insertions publicitaires pour Insertion dans les journaux par	%	100	100	100	-
825-1-1-1-R3	Siège CENI (%) Utilisation de ressources en Consomptibles informatiques pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	-
825-1-1-1-R4	Utilisation de ressources en Abonnements journaux moyennant Abonnement journaux pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	-
825-1-1-1-R5	Utilisation de ressources en Abonnement mensuel : téléphone moyennant Flotte telephonique pour Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED (%)	%	100	100	100	=

	G - OS - RESULTA		
		S ETRANGÉRES	
	TION ET DEVEL	-	ent économique
617-2			nomique et commerciale offensive pour appuyer l'émergence économique
617-2-2	Soutenir l'exp	oansion comme	rciale et financière des entreprises nationales sur les marchés extérieurs
	617-2-2-1	Les entrepris et financier.	es nationales Malagasy sont présentes sur les marchés extérieurs au niveau commercial
		617-2-2-1-01	Promouvoir la compétitivité régionale, internationale des entreprises locales
		617-2-2-1-02	Lancer le programme « une journée, un pays » : rencontres du secteur privé avec les représentations diplomatiques étrangères: Organiser des réunions de travail avec les pays concernés:
		617-2-2-1-03	Lancer le programme « journée internationale des régions »
		617-2-2-1-04	Encourager la synergie entre les parties prenantes nationales en vue d'une démarche intégrée
617-2-3	Promouvoir l' 617-2-3-1	•	ue et renforcer la communication extérieure de Madagascar arque de Madagascar est promue et la communication extérieure de Madagascar est
		617-2-3-1-01	Elaborer une politique de l'image de marque de Madagascar
617-2-4			les Organisations Non Gouvernementales étrangères (ONGE) et les collectivités
	territoriales é 617-2-4-1	Le partenaria	t avec les Organisations Non Gouvernementales étrangères (ONGE) et les collectivités trangères est renforcé
		617-2-4-1-01	Promouvoir l'attractivité des territoires en multipliant et en diversifiant les moyens de coopération dans les secteurs clés de l'économie (jumelages, villes vertes, villes solidaires etc)
		617-2-4-1-02	Promouvoir les partenariats pour le développement sectoriel (urbanisme durable, tourisme, formation professionnelle, énergie, etc.)
		617-2-4-1-03	Faire un suivi de la mise en oeuvre du Projet de valorisation du Canal de Pangalanes avec les Départements techniques
		617-2-4-1-04	Mettre en place une base de données intégrée avec les données nationales existantes (données du STPCA, carte des projets existants, données de l'OCCSIF etc.) pour éviter les déserts de coopération
		617-2-4-1-05	Promouvoir la diplomatie des Collectivités : prospection des partenariats entre CTD Malagasy et étrangères, encouragement et assistance des dirigeants des CTD à la pratique de la coopération décentralisée
		617-2-4-1-06	Faire un suivi-évaluation des activités des ONGE sur le territoire national (5 ONGE par bimestre et par province)
		617-2-4-1-07	Vérifier l'existence des ONGE mères plus particulièrement su niveau des pays d'établissement
		617-2-4-1-08	Organiser des réunions et ateliers avec les ministères techniques pour les bilans et l'amélioration de la collaboration
		617-2-4-1-09	Participer à des visio-conférences avec les ONGE mères pour l'amélioration du partenariat
617-2-5	Prospecter de 617-2-5-1	• • •	économiques et commerciales sur les marchés prometteurs ivé Malagasy a accès à des opportunités et commerciales sur les marchés prometteurs
		617-2-5-1-01	Fournir des informations utiles sur une plateforme dédiée : site, page ou application web
		617-2-5-1-02	Vérifier la véracité des informations commerciales ou économiques
		617-2-5-1-03	Optimiser l'utilisation des outils d'analyse des marchés de l'ITC et produire des fiches économiques et commerciales d'aide à la décision
		617-2-5-1-04	Appuyer l'attraction des investissements directs étrangers (IDE) par le biais des représentations extérieure de Madagascar
617-2-6			Madagascar dans les organisations internationales économiques
	617-2-6-1	L'appartenan	ce de Madagascar dans les organisations internationales économiques est optimisée.
		617-2-6-1-01	Promouvoir la négociation multilatérale dans le domaine économique et financier
		617-2-6-1-02	Prendre activement part à la diplomatie économique multilatérale en occupant les postes de responsabilité au niveau des Ol/OR à vocation économique
		617-2-6-1-03	Renforcer les capacités techniques des négociateurs malagasy: Participer à des cours de renforcement de capacités à Mada et à l'éxtérieur: frais de transport international, hébergement, indemnité journalier des Agent du MAE/DEE
		617-2-6-1-04	Mobiliser les acteurs publics, parapublics et privés
		617-2-6-1-05	Mettre en place un pool de négociateurs

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES 080 **COOPERATION ET DEVELOPPEMENT** 622 Diplomatie économique et partenariat au Développement 622-1 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. 622-1-1 Développer la destination Madagascar. Rayonnement et crédibilité de Madagascar sur la scène internationale 622-1-1-1 Mettre en œuvre le projet Nation branding : Image de marque de Madagascar 622-1-1-1-01 622-1-1-1-02 Appuyer les candidatures malagasy à des organisations économiques internationales 622-1-1-1-03 Renforcer la communication extérieure de Madagascar 622-1-2 Instaurer la culture de concertation entre le secteur public et le secteur privé. 622-1-2-1 Partenariat public privé renforcé. 622-1-2-1-01 Intensifier le partenariat public-privé dans la multiplication des projets de développement 622-1-3 Intensifier les actions relatives à l'amélioration des conditions fondamentales des travailleurs. 622-1-3-1 Liens avec la diaspora intensifiés 622-1-3-1-01 Mobiliser la diaspora à travers des facilitations et des accompagnements spécifiques (mobilisation financière, mobilisation culturelle) 622-1-3-1-02 Intensifier la présence des représentations extérieures de Madagascar auprès de la diaspora 622-1-3-1-03 Mettre en oeuvre les "projets PAO-TOKANA et LOHARANO" 622-1-4 Promouvoir le label malagasy. 622-1-4-1 Opportunités d'investissement à Madagascar valorisées. 622-1-4-1-01

Attirer les investisseurs étrangers à travers le Club Excellence Madagascar en promouvant les produits qui font la renommée de Madagascar (caviar, crevettes, viande de zébu, chocolat, rhum, vanille, miel) . Promouvoir l'image de marque de Madagascar par le biais des représentations extérieures

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

110 AFFAIRES ETRANGERES

006 Administration et Coordination

006-1 INSTAURER UN CADRE PROPICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE

006-1-5 Moderniser les dispositifs diplomatique et consulaire malagasy

006-1-5-1 Célérité du traitement des dossiers ;

006-1-5-1-01 Informatisation des services publics délivrés au sein du Ministère des Affaires étrangères : - Produire des

formulaires uniformes en ligne pour toutes demandes d'actes auprès du SAGC

006-1-5-2 Satisfaction des usagers ;

-

006-1-5-3 Relations diplomatiques et consulaires consolidées

-

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES **AFFAIRES ETRANGERES** 110 006 Administration et Coordination Moderniser l'appareil diplomatique aux fins de promotion économique et culturelle de Madagascar et au service de la 006-2 diaspora 006-2-1 Moderniser les dispositifs diplomatique et consulaire malagasy 006-2-1-1 Fluidifier le traitement des demandes en lignes Ameliorer le système Evisa (depuis 2019) 006-2-1-2 Faciliter la delivrance de visas pour inciter et promouvoir la destination Madagascar tout en disposant d'une base de données précise Déployer le système Evisa dans les Représentations Extérieures 006-2-1-3 traitement des demandes d'exonération sur une plateforme en ligne du meme type que MIDAC Developper un logiciel pour le traitement en ligne des Attestions de Destinations 006-2-1-4 Allegement et accélération des procédures de traitement des Attestations de Destination, meilleur suivi étant donné la possibilité d'échange entre les Administrations compétentes 006-2-1-5 Inexistence des véhicules irrégulierement immatriculés en plaque verte Mettre en place une base de données électroniques des plaques vertes délivrées par le Ministere 006-2-1-6 Reglementer, fluidifier et harmoniser les dispositifs pour les visites officielles 006-2-1-6-01 Créer une plateforme en ligne pour les visites officielles: "vers vous" "demandes des salons" 006-2-2 Moderniser le système d'informations 006-2-2-2 Mise à jour des plateformes de validation des visas et passeports en collaboration avec la DSI pour reactualiser la chaine de traitement des demandes pour à terme assurer une validation finale par le SG 006-2-2-2-01 Visas et passeports validés par le Secrétaire Général 006-2-2-3 Efficience administrative; 006-2-2-3-02 Information des usagers sur la liste des services publics offerts par voie d'affichage à l'accueil et en ligne sur le site web du MAE : - Installer à la réception du MAE et à l'espace d'attente de la DAJCC des écrans d'affichage dynamiques pour une meilleure orientation des usagers ; - Insérer dans le site du MAE la liste des actes délivrés par la SAGC : actes authentifiées, transcriptions...) ainsi que les délais de traitement. Insérer dans le site du MAE la liste des personnes responsables des affaires consulaires dans les REPEX; - Insérer dans le site du MAE les pièces jointes à fournir pour toutes actes : - Insérer des textes régissant l'état-civil, l'évacuation sanitaire, le rapatriement de dépouille mortelle... 006-2-2-5 Satisfaction des usagers 006-2-2-5-01 Information des usagers sur la liste des services publics offerts par voie d'affichage à l'accueil et en ligne sur le site web du MAE : - Installer à la réception du MAE et à l'espace d'attente de la DAJCC des écrans d'affichage dynamiques pour une meilleure orientation des usagers ; - Insérer dans le site du MAE la liste des actes délivrés par la SAGC : actes authentifiées, transcriptions...) ainsi que les délais de traitement. Insérer dans le site du MAE la liste des personnes responsables des affaires consulaires dans les REPEX; - Insérer dans le site du MAE les pièces jointes à fournir pour toutes actes ; - Insérer des textes régissant l'état-civil, l'évacuation sanitaire, le rapatriement de dépouille mortelle... 006-2-2-5-02 Dématérialisation progressive du service public : enrôlement en ligne pour l'obtention des passeports de service et diplomatique favorisant un service public de proximité et la célérité de traitement des dossiers; -Créer des bases de données informatisées internes : traitement de tous les dossiers en cours ;

Informatiser le système d'archivage de la DAJCC ; - Numériser et sécuriser les régistres d'état civil au DC et aux REPEX: - Mettre en place un système intranet entre la Direction, le Service, la Division et la section - Sécuriser le système informatique de la Direction afin de protéger les données : mise à jour périodique des anti-virus ; - Installer un système informatique et internet performant en vue de la tenue des conférences consulaires périodiques ; - Créer des sites dédiés à la gestion de l'état civil des ressortissants malagasy dans les REPEX administrés par le Département central

006-2-2-7 Optimiser la gestion des ressources matérielles 006-2-2-8 Gestion Administrative du personnel efficace et efficiente 006-2-2-9 Un budget et programme établi et appliqué

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

110 **AFFAIRES ETRANGERES**

006 **Administration et Coordination**

006-3 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

à tous.
Promouvoir les réformes administratives (digitalisation, ...) 006-3-1

> 006-3-1-1 Service public de proximité.

> > 006-3-1-1-01 Opérationnaliser le projet e-GRH à travers l'utilisation, du système AUGURE.

006-3-1-1-02 Informatiser les services publics délivrés au sein du ministère.

006-3-1-1-03 Procéder à l'enrôlement en ligne pour l'obtention de passeports de service et diplomatique.

006-3-1-1-04 Mettre en œuvre le projet "e-diplomatie"

006-3-1-1-05 Mettre en oeuvre le projet "Modernisation du Département Central et des représentations extérieures de

Madagascar (Ambamad Paris, UNESCO Paris, Ambamad Alger, Ambamad Washington)"

006-3-1-2 Célérité de traitement des dossiers.

Outils de e-gouvernance renforcés pour la facilitation de nos relations avec nos interlocuteurs publics 006-3-1-3

et privés.

006-3-1-4 Rehausse de la souveraineté de la diplomatie malagasy.

006-3-2 Réduire les actes de corruption et toutes formes de pratique de pots-de-vin

> 006-3-2-1 Transparence dans la délivrance des services publics, zéro cas de corruption

> > Opérationnaliser la cellule anti-corruption du ministère 006-3-2-1-01

006-3-2-1-02 Veiller à la rectitude et à la rigoureuse neutralité des marchés publics

006-3-2-2 Transparence dans la procédure de lancement des marchés publics, zéro cas de corruption

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

110 601

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES **AFFAIRES ETRANGERES** Diplomatie et Coopération Optimiser la coopération internationale pour le développement durable de Madagascar à travers une diplomatie non 601-2 exclusive (Diplomatie Bilatérale, Régionale et Multilatérale) 601-2-1 Développer les réseaux de coopération bilatérale 601-2-1-2 Des nouveaux partenariats établis 601-2-1-2-01 Nouer des relations avec le voisinage immédiat, notamment les lles de l'océan Indien et les pays d'Afrique riverains de l'océan Indien et continentale 601-2-1-2-02 Nouer de nouvelles relations avec comme priorités les pays de l'ASEAN, les pays du Golfe persique, les pays du BRICS et les Etats membres du G20 601-2-1-2-03 Coordonner l'élaboration des documents de stratégie pour chaque pays, en coordination avec les départements concernés 601-2-1-2-04 Ouvrir des Ambassades de Madagascar 601-2-1-2-05 Procéder à un rapprochement à travers des échanges de courtoisie et de visites de haut niveau (politiques et techniques) tenus à Madagascar et/ou à l'extérieur 601-2-1-2-06 Conclure des accords de coopération dans des domaines d'intérêts pour Madagascar 601-2-1-3 Les partenariats existants optimisés 601-2-1-3-03 Redvnamiser les relations par des échanges de courtoisie, des visites de haut niveau, des propositions d'ouverture de négociations (politiques et techniques) tenus à Madagascar et/ou à l'extérieur 601-2-1-3-04 Evaluer la pertinence des projets d'accords en cours de négociations ainsi que des accords et conventions 601-2-1-3-05 Conclusion d'accords de coopération dans des domaines d'intérêts pour Madagascar 601-2-1-3-06 Assurer le suivi et la coordination de la mise en œuvre des accords conclus en collaboration avec les départements techniques concernés 601-2-1-3-07 Elaborer les dossiers pays sur l'état de la coopération 601-2-1-3-08 Coordonner avec les départements concernés l'élaboration des documents de stratégie pour chaque pays, [en coordination avec les départements concernés] 601-2-2 Optimiser l'appartenance de Madagascar aux organisations régionales et multilatérales 601-2-2-1 L'appartenance de Madagascar aux organisations régionales et internationales optimisée 601-2-2-1-01 Redynamiser les structures nationales de coordination et de suivi des engagements internationaux de Evaluer la pertinence des projets d'accords en cours de négociations ainsi que des accords et conventions 601-2-2-1-02 en viaueur 601-2-2-1-03 Renégocier et adapter les Conventions internationales aux intérêts de Madagascar 601-2-2-1-04 Identifier les accords régionaux et internationaux dont les dispositions pourraient avoir des impacts sur le développement de Madagascar 601-2-2-1-05 Concevoir, mener et coordonner les actions de lobbying pour la défense des intérêts de Madagascar 601-2-2-1-06 Mener et coordonner les actions de lobbying pour appuyer les candidatures de Madagascar à des postes politiques et techniques au sein des organisations régionales et/ou internationales 601-2-2-1-07 Soutenir les départements techniques nationaux dans leurs actions à l'international 601-2-2-1-08 Conclusion d'accords internationaux dans des domaines d'intérêts pour Madagascar 601-2-2-1-09 Assurer le suivi et la coordination de la mise en œuvre des accords/Conventions internationaux conclus en collaboration avec les départements techniques concernés 601-2-2-1-10 Organiser des réunions préparatoires nationales systématiques avec les représentants des ministères techniques avant chaque réunion régionale ou internationale en vue de la production des positions nationales/éléments de langage relatifs aux questions internationales ou régionales, de production de documents de travail, etc) 601-2-2-1-11 Optimiser la participation de Madagascar aux réunions (y compris statutaires) et aux rencontres régionales et internationales 601-2-2-1-12 Marquer les événements commémoratifs régionaux et internationaux 601-2-2-1-13 Participation à des formations organisées par les organisations régionales et internationales 601-2-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme 601-2-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle 601-2-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

110 AFFAIRES ETRANGERES

601 Diplomatie et Coopération

<u>Établir des modes de consommation et de production durables</u>

601-3-1 Prendre en compte les enjeux environnementaux dans les politiques, programmes et projet de développement

601-3-1-1 Développement durable à travers l'action extérieure de l'Etat

601-3-1-1-01 Mobiliser la coopération internationale décentralisée

601-3-1-1-02 Engager les Institutions, les élus, les représentants locaux et le secteur privé dans la mise en œuvre de

l'action extérieure de l'Etat

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

110 **AFFAIRES ETRANGERES**

601 Diplomatie et Coopération

601-4-1

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer <u>601-4</u>

l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

à tous
Renforcer tout mécanisme pour la promotion du genre au service du développement

601-4-1-1 Visibilité et présence de Madagascar accrue dans le monde

> 601-4-1-1-01 Renforcer la stratégie de placement et de promotion du fonctionnariat international

601-4-1-1-02 Diffuser à grande échelle les avis de vacance de poste dans les organisations internationales

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

110 AFFAIRES ETRANGERES

601 Diplomatie et Coopération

601-5 Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

601-5-1 Développer toutes formes de partenariat technique et financier

601-5-1-1 Nouvelles coopérations avec les pays stratégiques

601-5-1-1-01 Développer la coopération bilatérale à travers des Commissions mixtes bilatérales

601-5-1-1-02 Développer la coopération multilatérale et régionale

601-5-1-1-03 Proposer des ouvertures de négociations

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

110 AFFAIRES ETRANGERES

623 Diplomatie politique et actions extérieures

623-1 Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

623-1-1 Développer toutes formes de partenariat technique et financier.

623-1-1-1 Nouvelles coopérations avec les pays stratégiques.

623-1-1-01 Développer la coopération bilatérale à travers des Commissions mixtes bilatérales.

623-1-1-1-02 Proposer des ouvertures de négociations

623-1-1-1-05 Conclure de nouveaux accords de coopération dans les domaines d'intérêts pour Madagascar

623-1-1-2 Appartenance de Madagascar dans les organisations multilatérales et régionales optimisée.

623-1-1-2-02 Développer la coopération multilatérale et régionale

623-1-1-2-03 Établir de nouveaux partenariats (Zone Afrique, Océan indien, ASEAN, pays du golfe, pays du BRICS,

ats membres du G20)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

AFFAIRES ETRANGERES 110

623 Diplomatie politique et actions extérieures

> <u>623-2</u> Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

à tous
Renforcer tout mécanisme pour la promotion du genre au service du développement. 623-2-1

> 623-2-1-1 Visibilité et présence de Madagascar accrue dans le monde.

> > 623-2-1-1-01 Renforcer la stratégie de placement et de promotion du fonctionnariat international.

623-2-1-1-02 Diffuser à grande échelle les avis de vacance de poste dans les organisations internationales.

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

110 AFFAIRES ETRANGERES

623 Diplomatie politique et actions extérieures

<u>Établir des modes de consommation et de production durables.</u>

623-3-1 Prendre en compte les enjeux environnementaux dans les politiques, programmes et projet de développement.

623-3-1-1 Développement durable à travers l'action extérieure de l'Etat.

623-3-1-1-01 Mobiliser la coopération internationale décentralisée

623-3-1-1-02 Engager les Institutions, les élus, les représentants locaux et le secteur privé dans la mise en œuvre de

l'action extérieure de l'Etat

623-3-1-1-03 Infrastructure Levier d'Emergence fonctionnelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

080 COOPERATION ET DEVELOPPEMENT

617 Coopération internationale et développement économique

617-2 Engager une diplomatie économique et commerciale offensive pour appuyer l'émergence économique

617-2-2 Soutenir l'expansion commerciale et financière des entreprises nationales sur les marchés extérieurs

617-2-2-1	Les entreprises nationales Malagasy sont présentes sur les marchés extérieurs au niveau commercial et financier.										
	617-2-2-1-R1	Un secteur/ une filière/ un produit sur le marché international promu	NOMBRE	5	0	0	-				
	617-2-2-1-R2	Supports de promotion : booklets, fiches projets, fiches entreprises	NOMBRE	1	0	0	-				
	617-2-2-1-R3	conçus Informations pertinentes sur les marchés extérieurs fournies	NOMBRE	10	0	0	-				
	617-2-2-1-R4	Organisation et participation à des missions commerciales à	NOMBRE	1	0	0	-				
	617-2-2-1-R5	l'étranger La connaissance des opportunités d'investissements à Madagascar accrue	%	10	0	0	0				
	617-2-2-1-R6	Participation physique aux roadshows promotionnels à l'étranger	NOMBRE	1	0	0	-				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

617-2-3 Promouvoir l'image de marque et renforcer la communication extérieure de Madagascar

Promouvoir 617-2-3-1	L'image de m	ue et renforcer la communication arque de Madagascar est promu		_	ure de Mada	ngascar est	
	renforcée. 617-2-3-1-R1	Nombre de stands ou de pavillons Madagascar lors des évènements économiques de grandes	NOMBRE	1	0	0	-
	617-2-3-1-R2	envergures organisés Nombre de représentations de Madagascar aux principaux fora économiques assurées	NOMBRE	3	0	0	-
	617-2-3-1-R3	Nombre de sensibilisations des partenaires du projet de guide de représentation à l'attention des négociateurs Malagasy	NOMBRE	10	0	0	-
	617-2-3-1-R4	Nombre de missions diplomatiques accréditées à Madagascar invitées pour le renforcement des capacités techniques des négociateurs Malagasy	NOMBRE	5	0	0	-
	617-2-3-1-R5	Nombre de réunions de travail sur les positions officielles du Gouvernement Malagasy dans le cadre de la mise en place d'un	NOMBRE	5	0	0	-
	617-2-3-1-R6	pool de négociateurs Nombre de réunions de préparation en amont des missions de négociation	NOMBRE	2	0	0	-
	617-2-3-1-R7	organisées Nombre de projets de promotion touristique conçus avec la collaboration de l'ONTM et du Ministère de tutelle	NOMBRE	1	0	0	-
	617-2-3-1-R8	Nombre de participations à des missions de promotion du tourisme (ITB, INDABA, WTD)	NOMBRE	1	0	0	-
	617-2-3-1-R9	Nombre de réunions de coordination avec le secteur privé et les parties prenantes nationales organisées pour participer aux fora économiques de grande envergure afin d'identifier les partenaires clés	NOMBRE	10	0	0	-
	617-2-3-1-RA	Nombre de participations à des missions de benchmarking des meilleurs pratiques à l'étranger	NOMBRE	1	0	0	-
	617-2-3-1-RB	Nombre de campagnes de promotion autour du Guide de représentation à l'attention des négociateurs Malagasy	NOMBRE	3	0	0	-
	617-2-3-1-RC	organisées Accroissement de la connaissance des principaux rendez-vous du tourisme au	%	10	0	0	-
	617-2-3-1-RD	niveau mondial Nombre de rapports de réunion pour le renforcement des capacités techniques des	NOMBRE	3	0	0	-
	617-2-3-1-RE	négociateurs Malagasy Acheminement des produits à exposer dans les vitrines économiques assuré	NOMBRE	3	0	0	-
	617-2-3-1-RF	Nombre de réunions de sensibilisation des ministères et du secteur privé pour l'approvisionnement des vitrines économiques de Madagascar organisées	NOMBRE	3	0	0	-
	617-2-3-1-RG	Nombre de réunions et/ou séminaires de renforcement de capacités techniques des négociateurs Malagasy	NOMBRE	3	0	0	-
	617-2-3-1-RH	Nombre de participations physiques à l'inauguration des vitrines économiques de Madagascar auprès des Représentations extérieures de Madagascar	NOMBRE	1	0	0	-
	617-2-3-1-RI	Nombre de réunions organisées pour la conception du guide de représentation à l'attention des négociateurs Malagasy	NOMBRE	4	0	0	-
	617-2-3-1-RJ	Nombre de partenariat pour le développement de la recherche scientifique proposé	NOMBRE	2	0	0	-
	617-2-3-1-RK	Nombre de réunions de coordination avec les parties	NOMBRE	5	0	0	- Page 2

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	JLTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
11	MINISTÈ	RE DES AFFA	IRES ETRANGÈR	ES					
080	COOPER	ATION ET DE	VELOPPEMENT						
617	Coopéra	tion internatio	nale et développe	ement économique					
			617-2-3-1-RK	prenantes nationales pour l'élaboration d'une politique de l'image de marque de	NOMBRE	5	0	0	-
			617-2-3-1-RL	Madagascar organisées Nombre d'experts et de consultants nationaux et/ou internationaux recrutés en vue de l'élaboration d'une politique de l'image de marque de Madagascar	NOMBRE	1	0	0	-
	617-2-4	Renforcer le territoriales		les Organisations Non Gouvern	ementales étran	gères (ONGE	et les colle	ectivités	
		617-2-4-1		t avec les Organisations Non Go	ouvernementales	étrangères (ONGE) et le	s collectivité	s
			617-2-4-1-R1	trangères est renforcé Nombre d'ONGE suivies	NOMBRE	4	0	0	
						4	0	0	-
			617-2-4-1-R2	Nombre de documents d'information sur les projets innovants de développement sectoriel spécifique	NOMBRE	2	-	-	-
			617-2-4-1-R3	Nombre de documents d'information sur les enjeux internationaux liés au développement sectoriel (secteur spécifique) et sur les pistes et domaines de partenariats y afférents	NOMBRE	2	-	-	-
			617-2-4-1-R4	Nombre de missions réalisées	NOMBRE	1	-	-	-
			617-2-4-1-R5	Nombre d'accords de jumelages annuels signés	NOMBRE	5	0	0	-
			617-2-4-1-R6	Nombre de partenariats signés (Convention), et demandes reçues des CTD annuel	NOMBRE	5	0	0	-
			617-2-4-1-R7	Nombre de réunions organisées	NOMBRE	2	0	0	-
			617-2-4-1-R8	Nombre de rapports de suivi	NOMBRE	30	0	0	-
			617-2-4-1-R9	Pourcentage des données intégrées	NOMBRE	10	0	0	-
			617-2-4-1-RA	Nombre de visio-conférences assistées	NOMBRE	2	0	0	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE 2021 2022 2023 2024 Prospecter des opportunités économiques et commerciales sur les marchés prometteurs 617-2-5 617-2-5-1 Le secteur privé Malagasy a accès à des opportunités et commerciales sur les marchés prometteurs 617-2-5-1-R1 Utilisation des outils d'analyse des 10 0 marchés de l'ITC et produire des fiches économiques et commerciales d'aide à la décision optimisée 617-2-5-1-R2 Nombre d'informations NOMBRE 3 0 0 commerciales ou économiques vérifiées 617-2-5-1-R3 Réunions de coordination avec les NOMBRE 4 0 0 Conseillers économiques et commerciaux - CCECO 617-2-5-1-R4 Nombre de rapports pour chaque NOMBRE 2 0 0 Journée Internationale des Régions produit 617-2-5-1-R5 Nombre de journées des régions NOMBRE 2 0 0 organisées Nombre de réunions de 2 617-2-5-1-R6 NOMBRE 0 O coordination avec toutes les parties prenantes nationales organisées pour lancer le programme "une journée, un pays" 617-2-5-1-R7 Nombre de réunions du Comité NOMBRE 10 0 0 0 d'organisation à Madagascar pour le lancement du programme "une journée, un pays' 617-2-5-1-R8 Nombre de participations aux NOMBRE 2 0 0 0 missions de négociation des accords économiques 617-2-5-1-R9 Nombres d'informations utiles NOMBRE 1 0 0 0 fournies sur une plateforme dédiée : site, page ou application web 617-2-5-1-RA Réunions de coordination avec les NOMBRE 3 0 0 0 ministères techniques et le secteur privé 617-2-5-1-RB Séminaires sur les normes, NOMBRE 3 0 0 0 formalités, exigences du marché international 617-2-5-1-RC Nombre d'évènements en marge NOMBRE 0 0 0 4 de la Journée Internationale des Régions organisés : expositions, animations 617-2-5-1-RD Nombre de réunions de NOMBRE 3 0 0 0 coordination avec les parties prenantes nationales pour encourager la synergie en vue d'une démarche intégrée 617-2-5-1-RE Nombre de réunions de NOMBRE 10 0 0 0 coordination avec les parties prenantes nationales pour le lancement du programme "journée internationale des régions" 617-2-5-1-RF Nombre de réunions de travail NOMBRE 10 0 0 0

NOMBRE

4

0

0

0

avec les représentations diplomatiques étrangères concernées pour le lancement du programme "une journée, un pays" organisées Nombre de participation aux

réunions des différents comités nationaux liés à la négociation commerciale internationale (ANMCC, CNFE, CNTBI, etc.)

617-2-5-1-RG

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

617-2-6 Optimiser l'appartenance de Madagascar dans les organisations internationales économiques

617-2-6-1 L'appartenance de Madagascar dans les organisations internationales économiques est optimisée.

L appartenance	e de Madagascar dans les orgar	iisations internat	ionales econ	omiques es	optimisee.	
617-2-6-1-R1	Nombre de candidatures malagasy aux instances des organisations internationales économiques présentées	NOMBRE	4	0	0	-
617-2-6-1-R2	Nombre de rencontres avec les différents responsables auprès de Missions diplomatiques accrédités à Madagascar afin de prendre activement part à la diplomatie économique multilatérale à travers l'occupation de postes de responsabilité au niveau des Organisations Internationales / Organisations Régionales à vocation économique	NOMBRE	4	0	0	-
617-2-6-1-R3	Nombre de missions réalisées	NOMBRE	3	0	0	-
617-2-6-1-R4	Nombre de projets identifiés	NOMBRE	3	0	0	-
617-2-6-1-R5	Nombre de partenaires bilatéraux et multilatéraux en faveur développement économique mobilisés à travers l'occupation de postes de responsabilité au niveau des Organisations internationales / organisations régionales à vocation économique	NOMBRE	50	0	0	-
617-2-6-1-R6	Nombre de participations aux réunions statutaires des organisations économiques sectorielles (OMPI, CIC, OACI, etc.)	NOMBRE	1	0	0	-
617-2-6-1-R7	Nombre de réunions assistées	NOMBRE	10	0	0	-
617-2-6-1-R8	Nombre de participations aux conférences, séminaires qui ont fait l'objet d'une invitation officielle afin de promouvoir la négociation multilatérale dans le domaine économique et financier	NOMBRE	1	0	0	-
617-2-6-1-R9	Nombre de participations aux réunions statutaires des organisations internationales économiques (OMC, CNUCED, CNUDCI, etc.)	NOMBRE	2	0	0	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2022 2023 2024 2021 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES 080 **COOPERATION ET DEVELOPPEMENT** 622 Diplomatie économique et partenariat au Développement 622-1 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent <u>pour tous.</u> Développer la destination Madagascar. 622-1-1 622-1-1-1 Rayonnement et crédibilité de Madagascar sur la scène internationale 622-1-1-1-R1 Nombre de réunions assistées Nombre 30 40 50 60 auxquelles Madagascar a participé dans les prises de décision 622-1-2 Instaurer la culture de concertation entre le secteur public et le secteur privé. 622-1-2-1 Partenariat public privé renforcé. 622-1-2-1-R1 Nombre de manifestations Nombre 50 100 150 200 d'intérêts. 622-1-3 Intensifier les actions relatives à l'amélioration des conditions fondamentales des travailleurs. 622-1-3-1 Liens avec la diaspora intensifiés Nombre de projets initiés par la 622-1-3-1-R1 20 30 Nombre 10 40 diaspora. 622-1-4 Promouvoir le label malagasy. 622-1-4-1 Opportunités d'investissement à Madagascar valorisées. 622-1-4-1-R1 Nombre d'investisseurs, Nombre 30 40 50 60

partenaires ou porteurs de projets

prospectés.

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
11	MINISTÈI	RE DES AFFAII	RES ETRANGÈR	RES					
110	AFFAIRE	S ETRANGER	ES						
006	Administ	ration et Coord	dination						
	<u>006-1</u>	INSTAURER	UN CADRE PRO	PICE POUR UNE ADMINISTRA	TION RESPECTA	<u>NT LA BONNE</u>	E GOUVERN	<u>ANCE</u>	
	006-1-5	Moderniser le	es dispositifs dip	olomatique et consulaire mala	gasy				
	006-1-5-1 Célérité du traitement des dossiers ;			aitement des dossiers ;					
		006-1-5-1-R1		nombre de dossiers traités, nombre de doléances	%	25	0	0	0
		006-1-5-2	Satisfaction of	des usagers ;					
			006-1-5-2-R1	nombre de dossiers traités, nombre de doléances	%	25	0	0	0
		006-1-5-3	Relations dip	lomatiques et consulaires con	solidées				
			006-1-5-3-R1	nombre de dossiers traités, nombre de doléances	%	25	0	0	0

006-2-2-9-R1

taux d'execution budgétaire

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

- MIS	6 - PROG - 0	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
	MINISTÈR	RE DES AFFAI	IRES ETRANGÈR	RES					
	AFFAIRES	S ETRANGER	ES						
	Administr 006-2	ation et Coore Moderniser I diaspora		atique aux fins de promotion éco	onomique et cul	turelle de Mad	dagascar et a	au service d	e la
(006-2-1	Moderniser I	es dispositifs dip	olomatique et consulaire malaga	sy				
		006-2-1-1	Fluidifier le tr	aitement des demandes en ligne	es				
			006-2-1-1-R1	Accélération du traitement des demandes en lignes (%)	%	75	0	0	-
		006-2-1-2		elivrance de visas pour inciter et e données précise Augmentation du nombre de visas	promouvoir la 6	destination Ma	adagascar to	out en dispos	sant 0
				délivrés par année (%)					
		006-2-1-3	traitement de	s demandes d'exonération sur u	ne plateforme e	en ligne du me	me type que	∍ MIDAC	
			006-2-1-3-R1	Nombre de REPEX formées (%)	%	25	0	0	0
		006-2-1-4		t accélération des procédures de nné la possibilité d'échange ent				on , meilleui	r
			006-2-1-4-R1	Traiter en ligne les demandes de visa des attestations de destinations pour l'exonération de la TVA	NOMBRE	1000	0	0	0
		006-2-1-5	Inexistence d	les véhicules irrégulierement im	matriculés en pl	laque verte			
			006-2-1-5-R1	Suivi effectif des immatriculations en plaques vertes (%)	%	45	0	0	-
		006-2-1-6	Reglementer,	fluidifier et harmoniser les disp	ositifs pour les	visites officie	lles		
			006-2-1-6-R1	Gestion organisée des arrivées et départs officiels (%)	%	50	0	0	0
(006-2-2	Moderniser I	e système d'info	rmations					
		006-2-2-2	Mise à jour de	es plateformes de validation des a chaine de traitement des dema					
			006-2-2-R1	Nombre de visas et passeports validés par le Secrétaire Général (%)	%	25	0	0	0
		006-2-2-3	Efficience ad						
			006-2-2-3-R1	Taux de satisfaction des usagers	%	85	0	0	0
		006-2-2-5	Satisfaction of	des usagers					
			006-2-2-5-R1	Nombre des usagers physique par jour	NOMBRE	30	0	0	0
		006-2-2-7	Optimiser la	gestion des ressources matériell	es				
			006-2-2-7-R1	Obtention de quitus	NOMBRE	1	0	0	0
		006-2-2-8	Gestion Adm	inistrative du personnel efficace	et efficiente				
			006-2-2-8-R1	Nombres de dossiers traités	NOMBRE	300	0	0	0
		006-2-2-9	Un budget et	programme établi et appliqué					
			006 2 2 0 04	toux d'oxogution budgétoirs	0/	100	0	0	^

0

100

0

0

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES 110 **AFFAIRES ETRANGERES** 006 Administration et Coordination 006-3 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

Promouvoir les réformes administratives (digitalisation, ...) 006-3-1 006-3-1-1 Service public de proximité. 006-3-1-1-R1 Etat d'avancement de la gestion % 50 65 80 100 des dossiers du personnel du Ministère dans la base de données de l'AUGURE 006-3-1-2 Célérité de traitement des dossiers. 006-3-1-2-R1 Diminution du nombre de NOMBRE 20 15 10 0 doléances sur les dossiers traités 006-3-1-3 Outils de e-gouvernance renforcés pour la facilitation de nos relations avec nos interlocuteurs publics et privés. 006-3-1-3-R1 Efficacité de la chaîne de 50 65 80 100 validation des passeports et visas 006-3-1-4 Rehausse de la souveraineté de la diplomatie malagasy. 006-3-1-4-R1 Etat d'avancement de la 50 65 80 100 modernisation du Département Central et des représentations extérieures 006-3-2 Réduire les actes de corruption et toutes formes de pratique de pots-de-vin 006-3-2-1 Transparence dans la délivrance des services publics, zéro cas de corruption Satisfaction des usagers 90 100 100 006-3-2-2 Transparence dans la procédure de lancement des marchés publics, zéro cas de corruption 006-3-2-2-R1 90 100 Etat d'avancement de la mise en œuvre des actions pour traiter

efficacement les non conformités relevées dans les rapports d'audit.

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES **AFFAIRES ETRANGERES** 110 601 Diplomatie et Coopération Optimiser la coopération internationale pour le développement durable de Madagascar à travers une diplomatie non 601-2 exclusive (Diplomatie Bilatérale, Régionale et Multilatérale) 601-2-1 Développer les réseaux de coopération bilatérale Des nouveaux partenariats établis NOMBRE 3 0 601-2-1-2-R1 Nombre d'accords conclus 0 601-2-1-2-R2 Nombre d'ambassades ouvertes NOMBRE 4 0 0 601-2-1-2-R3 NOMBRE 0 0 Nombre de documents de stratégie pays élaboré, en coordination avec les départements concernés 601-2-1-2-R4 Nombre de nouvelles relations NOMBRE 2 0 0 nouées avec les pays de l'ASEAN, les pays du Golfe persique, les pays du BRICS et les Etats membres du G20 601-2-1-2-R5 Nombre de nouvelles relations NOMBRE 1 0 0 nouées avec le voisinage immédiat 601-2-1-2-R6 Nombre d'échanges, visites de NOMBRE 3 0 0 courtoisie ou de haut niveau organisées 601-2-1-3 Les partenariats existants optimisés Nombre de visites de haut niveau 601-2-1-3-R1 NOMBRE 0 O 4 organisées et auxquelles Madagascar a participé 601-2-1-3-R2 NOMBRE 10 0 0 Nombre d'accords de coopération conclus 601-2-1-3-R3 Nombre de réunions de NOMBRE 12 0 O coordination tenues avec les départements concernés 601-2-1-3-R4 Nombre de Projets d'accords et NOMBRE 20 0 0 accords analysés 601-2-1-3-R5 Nombre de réunions techniques NOMBRE 12 0 0 de coordination tenues avec les départements concernés 601-2-1-3-R6 NOMBRE 100 0 0 Nombre de dossiers pays élaborés et réactualisés NOMBRE 22 0 0 601-2-1-3-R7 Nombre d'événements marqués 601-2-1-3-R8 Nombre de participations à des NOMBRE 3 0 0 foras et rencontres bilatérales 601-2-2 Optimiser l'appartenance de Madagascar aux organisations régionales et multilatérales 601-2-2-1 L'appartenance de Madagascar aux organisations régionales et internationales optimisée 601-2-2-1-R1 NOMBRE 19 0 0 Nombre de participations aux réunions (y compris statutaires) et aux rencontres régionales et multilatérales 601-2-2-1-R2 Nombre d'actions de lobbying NOMBRE 8 0 O menées 601-2-2-1-R3 Nombre d'agents du MAE formés NOMBRE 0 0 4 601-2-2-1-R4 Nombre d'accords renégociés et NOMBRE adaptés (le cas échéant) 601-2-2-1-R5 Nombre de Projets d'accords NOMBRE 7 0 0 et/ou accords analysés 2 601-2-2-1-R6 Nombre de réunions préparatoires NOMBRE 0 0 avec les départements concernés tenues 601-2-2-1-R7 Nombre de réunions de NOMBRE 8 0 0 coordination tenues avec les départements concernés NOMBRE 7000 601-2-2-1-R8 0 O Nombre de courriers transmis Nombre d'accords régionaux et 601-2-2-1-R9 NOMBRE 0 0 internationaux identifiés 601-2-2-1-RA Nombre de ressortissants NOMBRE 8 0 0 malagasy recrutés aux postes régionaux et internationaux 601-2-2-1-RB NOMBRE 7 0 0 Nombre d'accords internationaux conclus 601-2-2-1-RC Nombre de réunions techniques NOMBRE 0 0 8 de coordination tenues avec les départements concernés 601-2-2-1-RD Nombre d'événements marqués NOMBRE 8 0 0

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
11	MINISTÈ	RE DES AFFAIRES ETRANGÈRES									
110	AFFAIRE	S ETRANGER	ES								
601	Diplomat	tie et Coopérat	tion								
601-3 Établir des modes de consommation et de production durables											
	601-3-1	Prendre en d	compte les enjeu	x environnementaux dans les p	olitiques, progra	mmes et proje	t de dévelo	pement			
		601-3-1-1	Développeme	ent durable à travers l'action ex	térieure de l'Etat						
			601-3-1-1-R1	Nombre de relations diplomatiques établies dans le cadre de la coopération	NOMBRE	20	0	0	0		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES 110 **AFFAIRES ETRANGERES** 601 Diplomatie et Coopération <u>601-4</u> Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
Renforcer tout mécanisme pour la promotion du genre au service du développement 601-4-1 601-4-1-1 Visibilité et présence de Madagascar accrue dans le monde 601-4-1-1-R1 Nombre de représentants de NOMBRE 35 0 0

Madagascar dans les instances

internationales

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
11	MINISTÈ	RE DES AFFAI	RES ETRANGÈR	ES						
110	AFFAIRES ETRANGERES									
601	Diplomat	tie et Coopérat	ion							
	<u>601-5</u>	Renforcer le	s moyens de met	tre en œuvre le Partenariat	mondial pour le dév	eloppement d	urable et le	<u>revitaliser</u>		
	601-5-1 Développer toutes formes de partenariat technique et financier									
	601-5-1-1 Nouvelles coo		opérations avec les pays st	ratégiques						
			601-5-1-1-R1	Nombre de relations diplomatiques établies	NOMBRE	10	0	0	0	

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
11	MINISTÈ	RE DES AFFAI	RES ETRANGÈR	ES								
110	AFFAIRE	AFFAIRES ETRANGERES										
623	Diplomat	tie politique et	actions extérieu	res								
	<u>623-1</u>	Renforcer les	s moyens de me	ttre en œuvre le Partenariat n	nondial pour le dév	eloppement d	urable et le i	<u>revitaliser.</u>				
	623-1-1	Développer t	outes formes de	partenariat technique et fina	ncier.							
		623-1-1-1	Nouvelles coopérations avec les pays stratégiques.									
			623-1-1-1-R1	Nombre de relations diplomatiques établies.	Nombre	10	15	20	25			
	623-1-1-2		Appartenance de Madagascar dans les organisations multilatérales et régionales optimisée.									
			623-1-1-2-R1	Nombre d'accords signés	Nombre	25	30	35	40			

623-2-1-1-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES 110 **AFFAIRES ETRANGERES** 623 Diplomatie politique et actions extérieures Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer <u>623-2</u> l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
Renforcer tout mécanisme pour la promotion du genre au service du développement. 623-2-1 623-2-1-1 Visibilité et présence de Madagascar accrue dans le monde. 623-2-1-1-R1 Nombre de représentants de Nombre 35 45 55 65 Madagascar dans les instances internationales

40

Nombre

50

60

70

Nombre de candidatures

malagasy appuyées

623-3-1-1-R3

623-3-1-1-R4

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES **AFFAIRES ETRANGERES** 110 623 Diplomatie politique et actions extérieures Établir des modes de consommation et de production durables. **623-3** 623-3-1 Prendre en compte les enjeux environnementaux dans les politiques, programmes et projet de développement. 623-3-1-1 Développement durable à travers l'action extérieure de l'Etat. 623-3-1-1-R1 Nombre de relations Nombre 30 40 50 60 diplomatiques établies dans le cadre de la coopération internationale décentralisée 623-3-1-1-R2 10 20 Nombre de projets mis en œuvre Nombre 15 25

Nombre

Nombre

0

0

10

10

15

15

20

Nombre des REPEX réhabilités

Nombre des véhicules achetés.

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

122 DEFENSE ET SECURITE

007 Administration et Coordination

007-1 ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

007-1-1 COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE

007-1-1-1 RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

007-1-1-1-01	OPTIMISER LES COMMANDES PUBLIQUES LIÉES A LA DÉFENSE ET A LA SÉCURITÉ
007-1-1-1-02	COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES ET TECHNIQUES
007-1-1-1-03	POURVOIR UNE ASSISTANCE LOGISTIQUE AU CABINET MINISTERIEL
007-1-1-1-04	VEILLER A LA COHÉRENCE DES PROJETS MINISTERIELS
007-1-1-1-05	GÉRER LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES
007-1-1-1-06	GÉRER LA COMMUNICATION DU MINISTÈRE
007-1-1-1-07	ADMINISTRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LES TELECOMMUNICATIONS EN PLACE
007-1-1-1-08	GERER LES AFFAIRES JURIDIQUES RELATIVES AU SECTEUR DE LA DÉFENSE ET DE LA
007-1-1-1-09	OPTIMISER L'ADÉQUATION DES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
007-1-1-1-10	CONCEVOIR LES BESOINS CAPACITAIRES FUTURES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ
007-1-1-11	PROMOUVOIR L'EXCELLENCE PHYSIQUE, SPORTIVE ET LA CULTURE MILITAIRE
007-1-1-12	CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
007-1-1-13	ASSURER LA GESTION ET L'ADMINISTRATION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTERE
007-1-1-1-14	APPUYER LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
007-1-1-15	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS RELATIVES A L'ASSUJETTISSEMENT AU SERVICE NATIONALE ET LA GESTION DES RESERVES
007-1-1-16	METTRE EN PLACE ET ENTRETENIR UN SYSTEME D'INFORMATION REPONDANT AUX ENJEUX DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE
007-1-1-17	ASSURER LES FORMATIONS ET LES STAGES DU PERSONNEL
007-1-1-18	OPTIMISER LES CONTRATS DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE
007-1-1-19	OPTIMISER LA COHÉRENCE DU TABLEAU DES EFFECTIFS AUX EMPLOIS ET AUX COMPÉTENCES CONFORMÉMENT AU FORMAT DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE ENVISAGÉ
007-1-1-1-20	CONDUIRE DES ETUDES PROSPECTIVES ET PROPOSER DES REFORMES
007-1-1-1-22	DISPENSER LES ENSEIGNEMENTS ET LES FORMATIONS A LA SEKOLY MIARAMILAM-PIRENENA
_	

007-1-Y Promouvoir la performance sociééconomique de Madagascar à moyen terme

007-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

007-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

2 22		ET SECURITE	ISE NATIONALE	
103		e la politique de	défense	
	103-1			LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE
	103-1-1	PROMOUVO	IR L'ESPRIT DE I	DEFENSE ET DE SECURITE
		103-1-1-1	LIEN RENFO	RCE ENTRE LES FORCES-ARMEES ET LA SOCIETE
			103-1-1-1-01	CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ
			103-1-1-1-02	MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE
			103-1-1-1-03	ENTRETENIR LA CAPACITE D'ACCUEIL DE L' HOPITAL MILITAIRE ANTSIRANANA
			103-1-1-1-04	T04-PROJET MER
			103-1-1-05	COORDONNER LA GESTION DES RESERVES ET LA SENSIBILISATION AU SERVICE NATIONAL
			103-1-1-06	PROMOUVOIR L'ESPRIT DE DEFENSE
			103-1-1-07	PROMOUVOIR L'EXCELLENCE PHYSIQUE, SPORTIVE ET LA CULTURE MILITAIRE
			103-1-1-08	TO1-PROJET AIR
			103-1-1-09	TO3 MODERNISATION DU SYSTÈME DE SANTE MILITAIRE
			103-1-1-10	COORDONNER LE SYSTÈME DE SANTÉ MILITAIRE
			103-1-1-11	ATTACHEMENT MATERIEL AERIEN
			103-1-1-12	ENTRETENIR LA MÉMOIRE ENVERS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
			103-1-1-13	ENTRETENIR LE DEVOIR DE MÉMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES
	103-1-2	ETABLIR, PL	103-1-1-1-14 -ANIFIER ET MET	CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE TRE A JOUR LA STRATEGIE DE DEFENSE NATIONALE 2020-2023 CONFORMEMENT
		AUX DEFIS I 103-1-2-1	DE LA PGE	EMPLOI DES FORCES ARMEES ADAPTEE ET FORMALISEE
			103-1-2-1-01	FORMER DES FUTURS OFFICIERS
			103-1-2-1-02	T05 RENFORCEMENT DE CAPACITES MATERIEL ET LOGISTIQUE DE L'ACADEMIE MILITAIRE
			103-1-2-1-03	APPUYER LA LOGISTIQUE CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
			103-1-2-1-04	OPTIMISER LA PRODUCTIVITÉ AUPRÈS DE L'USINE MILITAIRE
			103-1-2-1-05	COORDONNER LA PLANIFICATION STRATEGIQUE, LES OPERATIONS DE SECURITE ET DE DEFENSE AINSI QUE LES REFORMES EN COURS
			103-1-2-1-06	SUIVRE ET EVALUER LES OPERATIONS DE SECURITE ET DE DEFENSE EN COURS
			103-1-2-1-07	CONDUIRE DES ETUDES PROSPECTIVES ET PROPOSER DES REFORMES
			103-1-2-1-08	CONCEVOIR LES BESOINS CAPACITAIRES FUTURES DE DEFENSE ET DE SECURITE
			103-1-2-1-09	T02 SECURISATION DE L'ARMEMENT ET DES MUNITIONS
			103-1-2-1-10	ADMINISTRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LES TELECOMMUNICATIONS EN PLACE
		103-1-2-2		RE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ EST RENFORCÉ
			103-1-2-2-01	PILOTER LA PARTICIPATIONR AUX ACTIONS NATIONALES DE REBOISEMENT
			103-1-2-2-02	ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIETE METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE DE RECONVERSION DES MILITAIRES NON RENGAGES
			103-1-2-2-03 103-1-2-2-04	APPUIS SPECIFIQUES AUX AUTRES MINISTERES
			103-1-2-2-05	PRESERVER ET TRANSMETTRE AUX MALGACHES LA MEMOIRE ET LA VALEUR REPUBLICAINE DE NOS ANCIENS COMBATTANTS
			103-1-2-2-06	PILOTER LA PARTICIPATION AUX MISSIONS DE PREVENTION DE SECURITE URBAINE (PATROUILLE DE POLICE MILITAIRE)
			103-1-2-2-07	PILOTER LA PARTICIPATION AUX OPERATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES
			103-1-2-2-08	ETUDIER UN DISPOSITIF DE REINSERTION PROFESSIONNELLE DES MILITAIRES
			103-1-2-2-09	ENTRETENIR LE DEVOIR DE MEMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES
	103-1-3	RENFORCEF 103-1-3-1		: LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ ESPRIT DE DÉFENSE SAUVEGARDÉE
			103-1-3-1-01	COORDONNER LE SYSTEME DE SANTE MILITAIRE
			103-1-3-1-02	ENTRETENIR LE DEVOIR DE MÉMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES
			103-1-3-1-03	ENTRETENIR LA MÉMOIRE ENVERS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
			103-1-3-1-04	ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIÉTÉ
			103-1-3-1-05	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER A L'HOMI DIEGO
			103-1-3-1-06	RENFORCER LES EQUIPEMENTS DE SERVICES D'URGENCE ET DE REANIMATION DES HOPITAUX
			103-1-3-1-07	METTRE EN PLACE LES SERVICES MOBILES D'URGENCE ET DE REANIMATION
			103-1-3-1-08	APPUYER LE CENHOSOA
			103-1-3-1-09	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA
			103-1-3-1-10	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL

12	MINISTÈRE DE LA	DÉFENSE NATIO	NALE	
122	DEFENSE ET SEC			
103	Pilotage de la poli	•		
		103-1-3-		ROMOUVOIR LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES MILITAIRES
		103-1-3-		ORMATION DU PERSONNEL MEDICAL SPECIALISE
	103-1		_	AIRE REVALORISEE
		103-1-3-		ROMOUVOIR LES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES MILITAIRES
		103-1-3-	L	ROMOUVOIR LES ACTIVITES D'APPRENTISSAGE DE METIERS DES SOLDATS (PREPARATION A A RECONVERSION)
	103-1	103-1-3-	D	TUDIER L'AMELIORATION DU QUOTIDIEN DU SOLDAT (CONDITION DE VIE, INFRASTRUCTURES DE VIE COURANTE, ALIMENTATION, HABILLEMENT, SOUTIEN SANITAIRE,) A RIGUEUR ET LE RESPECT DE LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMÉES
	103-		RENFORC	•
		103-1-3-		EIN DES FORCES ARMEES
		103-1-3-		ONTROLER L'EFFECTIVITE DU RESPECT DE LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMEES
	103-1	I-3-4 LE PRO FORMA		NALISME DANS LES FORCES ARMÉES EST AMELIORÉ A TRAVERS DES
		103-1-3-	4-01 A	DAPTER LES DISPOSITIFS DE FORMATIONS AUX NOUVELLES EXIGENCES OPERATIONNELLES
		103-1-3-	4-02 C	ONTROLER L'ADEQUATION DES FORMATIONS AUX EXIGENCES OPERATIONNELLES
		103-1-3-		SSURER UNE CULTURE D'EXCELLENCE A TRAVERS LA FORMATION D'ELEVES OFFICIERS
	103-1	I-3-5 LES AC	CTIONS DE	E SÉCURISATION DE L'ARMÉE MALAGASY SONT LEGALISÉES
		103-1-3-	5-01 IE	DENTIFIER LE CADRE LEGALE ADAPTE AUX ACTIONS DE L'ARMEE MALAGASY
		103-1-3-	5-02 C	COMPLETER LE CADRE LEGAL PAR DES MESURES D'EXCEPTION EN CAS DE NECESSITE
		103-1-3-		TUDIER LA FORMALISATION ET LA PLANIFICATION DU CONCEPT D'EMPLOI DES FORCES
	103-1	AVEC L	A POLITIC	S DE SOUTIEN DU SERVICE DE SANTE SONT AMELIORES ET EN COHERENCE QUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
		103-1-3-		ORMATION DU PERSONNEL MEDICAL SPECIALISE
		103-1-3-		METTRE EN PLACE LES SERVICES MOBILES D'URGENCE ET DE REANIMATION
		103-1-3-		COORDONNER LE SYSTEME DE SANTE MILITAIRE
		103-1-3-		SSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER A L'HOMI DIEGO
		103-1-3-		PPUYER LE CENHOSOA
		103-1-3- 103-1-3-	D	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE REVELOPPEMENT MULTISECTORIEL RENFORCER LES EQUIPEMENTS DE SERVICES D'URGENCE ET DE REANIMATION DES HOPITAUX
		103-1-3-		ENFORCER EES EQUI EMENTS DE SERVISES D'ORGENSE ET DE REARINATION DESTION HAGA EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA
	103-1	I-3-7 LES DI	SPOSITIFS	S DU SYSTÈME D'INFORMATION SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA ÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
		103-1-3-		EGIR LE SYSTEME D'INFORMATION EN PLACE
		103-1-3-		ROPOSER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE U MINISTERE
		103-1-3-	11	ONCEPTION ET MISE EN PLACE DE PLATEFORMES DE TELECOMMUNICATION ET NFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
		103-1-3-		IETTRE EN PLACE ET ENTRETENIR UN SYSTEME D'INFORMATION REPONDANT AUX ENJEUX DE A SECURITE ET DE LA DEFENSE
	103-1			S OPERATIONNELS ET DE SOUTIEN SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC E SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
		103-1-3-	8-01 A	SSURER UNE PRODUCTIVITE OPTIMALE AUPRES DE L'USINE MILITAIRE
		103-1-3-		DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES PETITS EQUIPEMENTS ET PAQUETAGES DERSONNELS NECESSAIRES AUX ENTRAINEMENTS ET OPERATIONS
		103-1-3-	8-03 R	EVALORISER L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA
		103-1-3-	8-04 A	SSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DES MATERIELS STRATEGIQUES
		103-1-3-	S	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MOYENS MATERIELS DITRATEGIQUES ET SPECIFIQUES ADAPTES AUX OPERATIONS DE SECURISATION DANS LES MILIEUX RURAUX
		103-1-3-	8-06 A	SSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE, DES INFRASTRUCTURES ET DES IOMAINES DE L'ARMEE
		103-1-3-	S	MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE TRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE
	103-1-4 MET 103-1			CITÉS MILITAIRES NÉCESSAIRES POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATION SOUTIEN COHÉRENTS AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
	103-1		G DE	555 HER SOMERENTO ATEO EAT OFFINGE DE GEOGRAFIE ET DE DEI ENGE
		103-1-4-	1-01 A	DMINISTRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LES TELECOMMUNICATIONS EN PLACE
		103-1-4-	1-02 R	EALISER UN SOMMET REGIONAL SUR LA SECURITE MARITIME
		103-1-4-	С	EALISER UN AUDIT DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME DE DEFENSE (ARMEE ET SERVICES, PAPACITES, STRUCTURES, FONCTIONNEMENT, TEXTES
		103-1-4-	С	PLANIFIER LES MANŒUVRES ET OPERATIONS INTERARMEES (PARTENAIRES, THEMES, CALENDRIERS, LOGISTIQUES, ETC.)
		103-1-4-	1-U5 A	SSURER UNE CULTURE D'EXCELLENCE À TRAVERS LA FORMATION D'ELÈVES OFFICIERS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 122 **DEFENSE ET SECURITE** 103 Pilotage de la politique de défense ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'ASSUJETISSEMENT AU 103-1-4-1-06 SERVICE NATIONALE ET LA GESTION DES RÉSERVES ELABORER LE LIVRE BLANC : DOCUMENT DE VULGARISATION DU CONCEPT DE DEFENSE, 103-1-4-1-07 FORMAT DES FORCES, DEFINITION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATERIELLES, FINANCIERES) 103-1-4-1-08 ELABORER ET METTRE A JOUR LE CONCEPT DE DEFENSE ET DE SECURITE DEFINIR LES DOCTRINES D'EMPLOI DES FORCES 103-1-4-1-09 IDENTIFIER ET SUIVRE LES RISQUES ET MENACES DE TROUBLES MAJEURES (VOL DE ZEBUS, 103-1-4-1-10 KIDNAPPING, VOL DE VANILLE, RESSOURCES NATURELLES,...) 103-1-4-1-11 ELABORER ET SUIVRE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE APPUI AU CENHOSOA 103-1-4-1-12 REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES: UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE 103-1-4-1-13 DEVELOPPEMENT MULTISE 103-1-4-1-14 REVALORISATION DE L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA DECLINER LE CONCEPT DE DEFENSE EN PLANS STRATEGIQUES, OPERATIONNELS ET 103-1-4-1-15 TACTIQUES DDE MISE EN ŒUVRE, SELON LES POSTURES RETENUES PLANIFIER LA CREATION ET LA RELOCALISATION DE BASES MILITAIRES 103-1-4-1-16 103-1-4-1-17 EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION MILITAIRE 103-1-4-1-18 103-1-4-1-19 ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER À L'HOMI DIEGO 103-1-4-1-20 APPUI A LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE COORDONNER LE SYSTÈME DE SANTÉ MILITAIRE 103-1-4-1-21 ASSURER UNE PRODUCTIVITÉ OPTIMALE AUPRÈS DE L'USINE MILITAIRE 103-1-4-1-22 EMPLOI DES FORCES ARMÉES JUGÉ COHÉRENT ET LÉGITIME FACE AUX ENJEUX ET MENACES 103-1-4-2 103-1-4-2-01 ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DES MATERIELS STRATEGIQUES ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE. DES INFRASTRUCTURES ET DES 103-1-4-2-02 DOMAINES DE L'ARMEE ASSURER LE SUIVI DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE LA DÉFENSE 103-1-4-2-03 ASSURER LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE ET DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES 103-1-4-2-04 MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE 103-1-4-2-05 STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE ENTRETENIR UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADAPTÉ À LA SÉCURITÉ ET 103-1-4-2-06 À LA DÉFENSE 103-1-4-2-07 REVALORISER L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA SUIVRE ET ÉVALUER LES DISPOSITIFS D'ENGAGEMENTS DES FORCES ARMÉES EN OPÉRATION 103-1-4-2-08 SELON LES PLANIFICATIONS ÉTABLIES ETUDIER LA FORMALISATION ET LA PLANIFICATION DU CONCEPT D'EMPLOI DES FORCES 103-1-4-2-09 ARMÉES DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES PETITS EQUIPEMENTS ET PAQUETAGES 103-1-4-2-10 PERSONNELS NECESSAIRES AUX ENTRAINEMENTS ET OPERATIONS DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MOYENS MATERIELS 103-1-4-2-11 STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES ADAPTES AUX OPERATIONS DE SECURISATION DANS LES MILIEUX RURAUX ASSURER UNE PRODUCTIVITE OPTIMALE AUPRES DE L'USINE MILITAIRE 103-1-4-2-12 103-1-4-3 LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉFENSE 2020-2023 EST ÉTABLIE ET PLANIFIÉE REALISER UN AUDIT DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME DE DEFENSE (ARMEE ET SERVICES, 103-1-4-3-01 CAPACITES, STRUCTURES, FONCTIONNEMENT, TEXTES 103-1-4-3-02 DECLINER LE CONCEPT DE DEFENSE EN PLANS STRATEGIQUES. OPERATIONNELS ET TACTIQUES DDE MISE EN ŒUVRE, SELON LES POSTURES RETENUES IDENTIFIER ET SUIVRE LES RISQUES ET MENACES DE TROUBLES MAJEURES (VOL DE ZEBUS, 103-1-4-3-03 KIDNAPPING, VOL DE VANILLE, RESSOURCES NATURELLES,...) 103-1-4-3-04 DEFINIR LES DOCTRINES D'EMPLOLDES FORCES ELABORER ET SUIVRE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 103-1-4-3-05 ELABORER ET METTRE A JOUR LE CONCEPT DE DEFENSE ET DE SECURITE 103-1-4-3-06 103-1-4-3-07 PLANIFIER LA CREATION ET LA RELOCALISATION DE BASES MILITAIRES 103-1-4-3-08 ELABORER LE LIVRE BLANC: DOCUMENT DE VULGARISATION DU CONCEPT DE DEFENSE, FORMAT DES FORCES, DEFINITION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATERIELLES, FINANCIFRES) APPUI A LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE 103-1-4-3-09 PLANIFIER LES MANŒUVRES ET OPERATIONS INTERARMEES (PARTENAIRES, THEMES, 103-1-4-3-10 CALENDRIERS, LOGISTIQUES, ETC.) 103-1-4-3-11 REALISER UN SOMMET REGIONAL SUR LA SECURITE MARITIME

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

123 008

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ARMEE MALAGASY Administration et Coordination GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES 008-1 008-1-1 MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES 008-1-1-1 ASSURER LE FONCTIONNEMENT ET L'ENTRETIEN COURANT DES INFRASTUCTURES 008-1-1-1-01 008-1-1-1-02 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE MALAGASY 008-1-1-1-03 RENFORCER ET MODERNISER LES INTERCONNEXIONS DES COMPOSANTES TACTIQUES ET STRATEGIQUES DE L'ARMEE MALAGASY INTERCONNEXION DES COMPOSANTES TACTIQUES ET STRATEGIQUES DE L'ARMEE MALAGASY 008-1-1-1-04 (DTSI) 008-1-1-1-05 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE MALAGASY (DTTD) MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES 008-1-2 EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES 008-1-2-1 008-1-2-1-01 MAINTENIR L'INTEROPERABILITE LOGISTIQUE DE L'ARMEE 008-1-2-1-02 METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION OPERATIONNELLE PLANIFIER LA LOGISTIQUE DES MANŒUVRES INTERARMÉES 008-1-2-1-03 008-1-2-1-04 METTRE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS INTERARMÉES 008-1-2-1-05 CREATION ET RELOCALISATION DE BASE MILITAIRE 008-1-3 **ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES** 008-1-3-1 RESSOURCES ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES APPUI A LA NORMALISATION DE LA GESTION DE L'EFFECTIF DE L'ARMEE MALAGASY 008-1-3-1-01 008-1-3-1-02 SOUTENIR LE REDEPLOIEMENT ET LES OPERATIONS DE SECURISATION PAYER LES DROITS LIES AUX MISSIONS ET DEPLACEMENTS DES PERSONNELS DE L'ARMEE 008-1-3-1-03 MALAGASY 008-1-3-1-04 ASSURER LA LOGISTIQUE DES REDEPLOIEMENTS ET DES OPERATIONS DE SECURISATION 008-1-3-1-05 EXECUTER LA REPARTITION BUDGETAIRE ET FINANCIERE POUR LE SOUTIEN ET LES **OPERATIONS** 008-1-3-1-06 ASSURER LE SOUTIEN DES REDEPLOIEMENTS ET DES OPERATIONS DE SECURISATION EXÉCUTER LA RÉPARTITION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE 008-1-3-1-07 008-1-3-1-08 PAYER LES DROITS LIÉS AUX MISSIONS ET DÉPLACEMENTS DES PERSONNELS CIVILS ET MILITAIRES DE L'ARMÉE

104-1-5

12			NSE NATIONALE						
123 ARMEE MALAGASY 104 Armée de Terre									
104		Armée de Terre 104-1 ASSURER LA DEFENSE OPERATIONNELLE TERRESTRE							
	<u>104-1</u> 104-1-1			<u>RATIONNELLE TERRESTRE</u> MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE)					
	104-1-1	104-1-1-1 CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES							
		104 1 1 1	104-1-1-1-01	RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE DES MILITAIRES					
			104-1-1-1-02	INSTRUIRE LES CADRES SUR LEURS RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE MORALITÉ, DE					
			104-1-1-1-02	DISCIPLINE ET DU COMPORTEMENT DE LEURS HOMMES.					
			104-1-1-1-03	FORMER LES RESPONSABLES DES BUREAUX INSTRUCTION					
			104-1-1-1-04	METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE FORMATION DE REMISE À NIVEAU POUR TOUTES LES					
			104-1-1-1-05	CATÉGORIES CONCERNÉES. AUDITER LES COMPÉTENCES ET IDENTIFIER LES BESOINS ET LES PROPOSITIONS					
			104 1 1 1 00	D'AMÉLIORATION.					
			104-1-1-1-06	APPUI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AUX METIERS DES JEUNES MALAGASY					
	104-1-2			A CONFIANCE DE LA POPULATION ENVERS LES FORCES ARMEES (VIA LES FDS) -					
		INSTAURER 104-1-2-1		IE D'ACTIONS CIVILO-MILITAIRE (CADRAGE DES DINA) NTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ SONT RENFORCÉS					
			104-1-2-1-01	APPUI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AUX METIERS DES JEUNES MALAGASY					
			104-1-2-1-02	RENFORCER LE DISPOSITIF DE SECURISATION					
			104-1-2-1-03	RENFORCER L'APPROPRIATION DE LA SECURITE PAR LA POPULATION (DIALOGUE DE DEFENSE,					
			10772700)					
			104-1-2-1-04	INITIER ET APPUYER LES DIALOGUES AVEC LES COMMUNAUTES PAR DES ACTIONS CIVILO- MILITAIRES (ACM) EFFECTUEES PAR DES EQUIPES DE CADRES PERMETTANT L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIONS DE SENSIBILISATION.					
			104-1-2-1-05	ORGANISER DES CAMPAGNES D'INFORMATION SUR LES CAPACITES ET LES INTENTIONS DES					
				FDS A PROTEGER LA POPULATION					
			104-1-2-1-06	PARTICIPER A L'INVENTAIRE ET L'HOMOLOGATION DES "DINA" PERTINENTS					
			104-1-2-1-07	METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION OPERATIONNELLE AU SERVICE DES ACTIONS NATIONALES.					
		104-1-2-2	LES ACTEUR DES FORCES	S LOCAUX PARTICIPENT EFFECTIVEMENT DANS LES DISPOSITIFS SÉCURITAIRES					
			104-1-2-2-01	PARTICIPER A LA STRUCTURATION DES ANDRIMASOM-POKONOLONA (COMITES LOCAUX DE SECURITE)					
			104-1-2-2-02	ELARGIR LA PARTICIPATION DE REPRESENTATION CIVILE DANS LES ACTIONS DE SECURISATION					
			104-1-2-2-03	APPUYER ET/OU RENFORCER LE MECANISME LOCAL DE COORDINATION ENTRE LES FORCES ARMEES ET LES ACTEURS LOCAUX					
	104-1-3			R LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE ADOPTEE DE SÉCURISATION DES ZONES					
		RURALES IN 104-1-3-1	NCLUANT LA FRA	ANGE MARITIME DIEMENT D'ENVERGURE VISIBLE DU DISPOSITIF SÉCURITAIRE EST EFFECTIF.					
		104-1-3-1	-	DANS LES ZONES ROUGES					
			104-1-3-1-01	T06 EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY					
			104-1-3-1-02	RENFORT AU PROFIT DES UNITES SPECIALES D'INTERVENTION SUR L'ENSEMBLE DES ROUTES NATIONALES AVEC DES DISPOSITIFS DEPLOYES TOUS LES 150 KM					
			104-1-3-1-03	PROCEDER AU REDEPLOIEMENT OPERATIONNEL					
			104-1-3-1-04	METTRE EN PLACE UNE UNITE D'INTERVENTION OPERATIONNELLE NATIONALE DE TYPE FORCES SPECIALES					
			104-1-3-1-05	RENFORCER LE DISPOSITIF DE SECURISATION					
			104-1-3-1-06	METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF PERMANENT DE VEILLE ET SURVEILLANCE OPERATIONNEL					
			104-1-3-1-07	REALISER LES OPERATIONS DE SECURISATION DES ZONES ROUGES (PAR BOA, FORCES SPECIALES ET CHAINE DE COMMANDEMENT)					
			104-1-3-1-08	RENFORCER ET ADAPTER LE DISPOSITIF EXISTANT (BOA, FORCES SPECIALES ET CHAINE DE COMMANDEMENT)					
			104-1-3-1-09	EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY					
		104-1-3-2	TERRITOIRE	NATIONAL SECURISE					
			104-1-3-2-01	PARTICIPER AUX MISSIONS PERMANENTES DE SECURITE (DANS LE CADRE DE L'EMMO)					
			104-1-3-2-02	EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY					
			104-1-3-2-03	ELABORER LES PLANS DE MISE EN ŒUVRE DES PLANS MINISTERIELS					
			104-1-3-2-04	PARTICIPER AUX PLANS GOUVERNEMENTAUX D'URGENCE, DE CONTINGENCE (EPIDEMIES, LUTTE ANTI-ACRIDIEN, ETC)					
			104-1-3-2-05	PARTICIPER AUX OPERATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES					
	104-1-4	APPUYER L 104-1-4-1		N DU TERRITOIRE NATIONAL (INTERVENTIONS) NATIONAL SECURISE					
			104-1-4-1-01	EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY					
			104-1-4-1-02	PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES					
			104-1-4-1-03	ELABORER UN PLAN DE SÉCURISATION					
			104-1-4-1-04	METTRE EN ŒUVRE LES OPÉRATIONS SUIVANT LA CAPACITÉ BUDGÉTAIRE					
			104-1-4-1-05	APPUYER AUX OPÉRATIONS DE L'EMMO					

DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR.FAIRE, SAVOIR.ÊTRE, SAVOIR.VIVRE)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

123

104

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ARMEE MAI AGASY Armée de Terre 104-1-5-1 **CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES** FORMER LES RESPONSABLES DES BUREAUX INSTRUCTION 104-1-5-1-02 FORMER LES FORMATEURS 104-1-5-1-03 AUDITER LES COMPETENCES ET IDENTIFIER LES BESOINS ET LES PROPOSITIONS 104-1-5-1-04 UNIFORMISER LA FETTA POUR TOUS LES MILITAIRES ORGANISER DES FORMATIONS MILITAIRES SPECIFIQUES SUIVANT LES BESOINS DE L'ARMEE 104-1-5-1-05 104-1-5-1-06 METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE FORMATION DE REMISE A NIVEAU POUR TOUTES LES CATEGORIES CONCERNEES. 104-1-5-1-07 INSTRUIRE LES CADRES SUR LEURS RESPONSABILITES EN MATIERE DE MORALITE, DE DISCIPLINE ET DU COMPORTEMENT DE LEURS HOMMES. **ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)** 104-1-6 FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT 104-1-6-1 104-1-6-1-01 UNIFORMISER LA FETTA POUR TOUS LES MILITAIRES ORGANISER DES FORMATIONS MILITAIRES SPÉCIFIQUES SUIVANT LES BESOINS DE L'ARMÉE 104-1-6-1-02 ALIMENTER LES MILITAIRES SUIVANT LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES 104-1-6-1-03 PLANIFIER DES STAGES D'AGUERRISSEMENT AU CNEC ET À CAP-DIEGO 104-1-6-1-04 104-1-6-1-05 PAYER LES DROITS LIÉS AUX PRESTATIONS ALIMENTAIRES FORMER LES FORMATEURS 104-1-6-1-06 104-1-7 ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS . Maintien en Condition Opérationnelle des Corps (MCO) 104-1-7-1 FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT 104-1-7-1-01 PLANIFIER DES STAGES D'AGUERRISSEMENT DANS LES CENTRES DE FORMATION (CNEC, CAP.DIEGO) 104-1-7-1-02 MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LA SECTION DE COMBAT ORGANISER UN EXERCICE D'ENTRAINEMENT D'ENVERGURE INTERARME DES FORCES 104-1-7-1-03 TERRESTRES UNE FOIS PAR AN MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LA COMPAGNIE 104-1-7-1-04 104-1-7-1-05 MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LE REGIMENT RASSURER LA POPULATION SUR LES CAPACITÉS ET LES INTENTIONS DES FDS À LA PROTÉGER OU 104-1-8 REHAUSSER L'EFFICACITÉ DE L'ARMÉE 104-1-8-1 LA FERMETÉ, LA RIGUEUR ET L'AUTO-DISCIPLINE RESTAURES DANS LE RANG DES ELEMENTS **DES FORCES ARMEES SUR TERRAIN** 104-1-8-1-01 FAVORISER LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF JUDICIAIRE ADAPTE 104-1-8-1-02 TRAITER LES DOLEANCES EN MATIERE DE CORRUPTION MULTIPLIER LES CONTROLES DES CHEFS D'ELEMENTS SUR TERRAIN 104-1-8-1-03 METTRE EN PLACE LES DIFFERENTES STRUCTURES DECONCENTRES DE LUTTE CONTRE LA 104-1-8-1-04 **CORRUPTION** 104-1-8-1-05 MENER DES ACTIONS PREVENTIVES CONTRE LA CORRUPTION EN INTERNE EN INTERNE: EDUQUER. SENSIBILISER LES MILITAIRES SUR LA DEONTOLOGIE. LA 104-1-8-1-06 REDEVABILITE ENVERS LA POPULATION 104-1-8-2 LA LEGALITE DES REGLES D'ENGAGEMENT EST STRICTEMENT RESPECTEE (APPLICATION ET CONTRÔLE) 104-1-8-2-01 APPLIQUER LES REGLES D'ENGAGEMENT 104-1-8-2-02 FORMALISER LES REGLES D'ENGAGEMENT DANS LES ORDRES D'OPERATION FORMER LES CHEFS MILITAIRES ET OPERATIONNELS AUX REGLES D'ENGAGEMENT ET DES 104-1-8-2-03 DROITS INTERNATIONAUX 104-1-8-2-04 CONTROLER L'APPLICATION DES REGLES D'ENGAGEMENT

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

104 Armée de Terre

104-2 Garantir la disponibilité de Forces Terrestres entraînées aptes à répondre efficacement aux déploiements opérationnels

opérationnels

104-2-1 Organiser, former et entraîner les forces terrestres

104-2-1-1 Cycle de génération de Forces Terrestres établi avec cohérence

104-2-1-1-01	Maintenir en bon fonctionnement la chaine organique Terre de niveau Etat-Major
104-2-1-1-02	Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique Terre de niveau Brigade
104-2-1-1-03	Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique Terre de niveau Bataillon
104-2-1-1-04	Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique Terre de niveau Régiment

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

105 Armée de l'Air

RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE DANS LES ESPACES <u>105-1</u>

TERRESTRES
RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITE OPERATIONNELLE DE SECURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, 105-1-1

AERIEN ET MARITIME

105-1-1-1 MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONEL DE LA TROUPE

> 105-1-1-1-01 ASSURER LE FONCTIONNEMENT COURANT DES FORCES AERIENNES

105-1-1-1-02 TOT RENFORCER LA SECURITE ET LA SURETE AERIENNE DANS L'ESPACE AERIEN MALAGASY

105-1-1-1-03 MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNEL L'AVIATION LEGERE

105-1-1-1-04 RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE

L'ARMEE DE L'AIR

105-2-1-4-04

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 123 ARMFF MAI AGASY 105 Armée de l'Air RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL 105-2 RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, 105-2-1 **AÉRIEN ET MARITIME** 105-2-1-1 CAPACITÉ D'INTERVENTION AEROTERRESTRE RAPIDE ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET **EFFICACE** ASSURER LE FONCTIONNEMENT COURANT DES FORCES AERIENNES 105-2-1-1-01 105-2-1-1-02 APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DES FORCES DE SECURITE RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS. EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE 105-2-1-1-03 I 'ARMFF DF I 'AIR 105-2-1-1-04 RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS NECESSAIRES A LA CONDUITE DES OPERATIONS 105-2-1-1-05 PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR) PROCEDER AUX OPERATIONS D'ACQUISITION DES HELICOPTERES ET DES DRONES 105-2-1-1-06 105-2-1-1-08 APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DE L'ARMEE MALAGASY 105-2-1-2 CAPACITÉ DE REPONSE AERIENNE AU BESOIN DE LA PROTECTION CIVILE 105-2-1-2-01 ASSISTER LE SECTEUR PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX AERIENS 105-2-1-2-02 PARTICIPER AUX MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 105-2-1-2-03 PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE SECURITE ET PROTECTION CIVILE APPUYER ET SOUTENIR LES ORGANISMES ETATIQUES DANS LES MISSIONS D'ADMINISTRATION 105-2-1-2-04 ET ECONOMIQUES CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, 105-2-1-3 AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE 105-2-1-3-01 PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR) APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DE L'ARMÉE MALAGASY 105-2-1-3-02 APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DES FORCES DE SÉCURITÉ 105-2-1-3-03 105-2-1-3-04 RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE DE L'AIR RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À LA CONDUITE DES OPÉRATIONS 105-2-1-3-05 SURVEILLER ET SÉCURISER L'ESPACE AÉRIEN POUR TOUTES SORTIES 105-2-1-3-06 105-2-1-4 CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION APPUYER ET SOUTENIR LES ORGANISMES ÉTATIQUES DANS LES MISSIONS D'ADMINISTRATION 105-2-1-4-01 ET ÉCONOMIQUES PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION CIVILE 105-2-1-4-02 105-2-1-4-03 ASSISTER LE SECTEUR PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX AÉRIENS

105-2-2 OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE 105-2-2-1 FORMATION ADAPTÉE ET RÉSSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT

FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MÉCANICIENS AU CF IVATO

PARTICIPER AUX MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

2 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

105 Armée de l'Air

105-3 ASSURER UNE CAPACITE OPERATIONNELLE PERMETTANT D'EFFECTUER DE MANIERE EFFICACE ET EFFICIENTE

LES MISSIONS ASSIGNEES A L'ARMEE DE L'AIR

105-3-1 Maintenir en condition opérationnelle l'Armée de l'Air

105-3-1-1 Personnel apte, formé et compétent

105-3-1-1-01 Assurer le bon fonctionnement de la chaîne organique de l'Air de niveau Base Aérienne

105-3-1-2 Aéronefs opérationnels

105-3-1-2-01 Assurer le bon fonctionnement de la chaîne organique de l'Armée de l'Air de niveau Etat-Major

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

106 Marine Nationale

106-1 RESTAURER L'AUTORITE DE L'ETAT MALAGASY EN MER

106-1-1 PROTEGER L'ESPACE MARITIME MALAGASY

106-1-1-1 ESPACE MARITIME PROTEGE

106-1-1-1-01	EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION, FORMATION ET EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS, TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-02	EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION, FORMATION ET EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS, TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-03	EFFECTUER DES SEANCES DE FORMATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-04	EFFECTUER DES PATROUILLES DE DISSUASION : PERSUADER L'ACTEUR CONCERNÉ QUE LES COÛTS D'UNE TELLE ACTION EXCÈDENT SES BÉNÉFICES
106-1-1-1-05	EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-06	EFFECTUER DES SEANCES D'EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-07	EFFECTUER DES INTERVENTIONS EN MER : CONSTATATION DES INFRACTIONS EN MER, TRANSMISSION DES PV AUX ENTITES CONCERNEES
106-1-1-1-08	FAIRE DES RECONNAISSANCES, VISITES, DEROUTEMENTS, POURSUITES ET ESCORTES # NAVIRES EN INFRACTION
106-1-1-1-09	EFFECTUER DES PATROUILLES DE SECURISATION EN MER
106-1-1-1-10	EFFECTUER DES MISSIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MER
106-1-1-1-11	MISE A HAUTEUR DES CAPACITES NAVALES
A L'ACTION DE	F L'ETAT MAI AGASY EN MER : MIN PECHE MEFE OLEP DOLLANES CEIM

106-1-2 PARTICIPER A L'ACTION DE L'ETAT MALAGASY EN MER : MIN PECHE, MEEF, OLEP, DOUANES, CFIM 106-1-2-1 INFRACTIONS EN MER, ACCIDENTS EN MER ET ZONES ENCLAVEES REDUITS (AEM)

106-1-2-1-01	RENFORCER LA SECURITE ET LA SURETE MARITIME DANS L'ESPACE MARITIME MALAGASY
106-1-2-1-02	RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE LA MARINE NATIONALE
106-1-2-1-03	CFIM : ECHANGER ET PARTAGER DES INFORMATIONS ET DES DONNÉES MARITIMES
106-1-2-1-04	SAR : EFFECTUER DES MISSIONS DE SAUVETAGE ET DE RECHERCHE EN MER
106-1-2-1-05	OLEP : CONTRIBUER AUX MISSIONS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE
106-1-2-1-06	MINFIN/DOUANES: CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS DOUANIÈRES EN MER
106-1-2-1-07	EFFECTUER DES MISSIONS DE DESENCLAVEMENT EN CAS DE CATASTROPHES NATURELLES
106-1-2-1-08	PROJET MER
106-1-2-1-09	MEEF : CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES PILLAGES DES RESSOURCES NATURELLES EN MER
106-1-2-1-10	CONTRIBUER AUX MISSIONS DE SUIVI, CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES PÊCHES.

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

123 ARMEE MALAGASY

106 **Marine Nationale**

> 106-2 Garantir la disponibilité de Forces Marines entraînées aptes à répondre efficacement aux déploiements <u>106-2</u>

opérationnels

106-2-1 Organiser, former et entraîner les Forces Marines

> 106-2-1-1 Cycle de génération de forces établi avec cohérence

> > 106-2-1-1-01 Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique de la Marine de niveau Etat-Major 106-2-1-1-02

Maintenir en bon fonctionnement la chaîne organique de la Marine de niveau Base

007-1-1-1-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 122 **DEFENSE ET SECURITE** 007 **Administration et Coordination** ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE <u>007-1</u> SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES 007-1-1 EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE 007-1-1-1 Taux de conformité des 007-1-1-1-R1 90 % 75 80 85 ressources définies aux enjeux de

70

80

85

90

sécurité et de défense

Taux d'adéquation de l'emploi des

ressources face aux enjeux de sécurité et de défense

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2021	2022	2023	2024		
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE									
122	2 DEFENSE ET SECURITE									
103	Pilotage de la politique de défense									
	<u>103-1</u>	ADAPTER EN	N PERMANENCE LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE							
	103-1-1	PROMOUVOIR L'ESPRIT DE DEFENSE ET DE SECURITE								
		103-1-1-1	LIEN RENFOR	CE ENTRE LES FORCES-ARM	MEES ET LA SOCIE	TE				
			103-1-1-R1	TAUX D'IMPREGNATION DE LA CULTURE ET DE L'ESPRIT DE DEFENSE AUPRES DE LA SOCIETE	%	75	80	85	90	
	103-1-2	ETABLIR, PLA	NIFIER ET MET	TRE A JOUR LA STRATEGIE	DE DEFENSE NATIO	ONALE 2020-	2023 CONFC	RMEMENT		
		AUX DEFIS DE								
		103-1-2-1		EMPLOI DES FORCES ARME		_				
			103-1-2-1-R1	TAUX DE REALISATION DES BESOINS CAPACITAIRES DES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE	%	70	75	80	-	
	103-1-4 METTRE EN ŒUVRE LES CAPACITÉS MILITAIRES NÉCESSAIRES POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATIOI									
		103-1-4-1	DISPOSITIFS I	DE SOUTIEN COHÉRENTS AV	EC LA POLITIQUE	DE SÉCURITI	ET DE DÉF	ENSE		
			103-1-4-1-R1	Taux de cohérence des dispositifs de soutien par rapport aux enjeux de sécurité et de défense		-	-	75	80	
		103-1-4-2	EMPLOI DES F	FORCES ARMÉES JUGÉ COH	ÉRENT ET LÉGITIN	IE FACE AUX	ENJEUX ET	MENACES		
			103-1-4-2-R1	Taux de cohérence et de la légitimité apporté aux emploi des Forces Armées	%	-	-	75	80	
	103-1-4-3 LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉFENSE 2020-2023 EST ÉTABLIE ET PLANIFIÉE									
			103-1-4-3-R1	STRATEGIE DE DEFENSE NATIONALE ETABLIE ET VALIDEE	BOOLÉEN (O/N)	-	-	1	1	

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
12	MINISTÈ	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE								
123	ARMEE I	MALAGASY								
800	Administ	Administration et Coordination								
	008-1 GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES									
	008-1-1	MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES								
		008-1-1-1	INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES							
			008-1-1-1-R1	Taux d'avancement des travaux de normalisation des infrastructures militaires	Pourcentage	55	65	65	70	
			008-1-1-1-R2	Taux de normalisation des infrastructures militaires	Pourcentage	55	65	65	70	
	008-1-2	MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES								
		008-1-2-1	EMPLOI, SOL	ITIEN ET APPUI TECHNIQUE D	ES FORCES COO	RDONNEES				
			008-1-2-1-R1	Taux d'interopérabilité des forces	Pourcentage	80	85	90	95	
	008-1-3	ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES								
		008-1-3-1	RESSOURCE	S ADAPTEES AU SOUTIEN ET	A L'OPERATION	NALITE DES F	ORCES			
			008-1-3-1-R1	Taux de satisfaction des besoins en soutien opérationnel	Pourcentage	80	85	90	95	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ARMEE MALAGASY 123 104 Armée de Terre ASSURER LA DEFENSE OPERATIONNELLE TERRESTRE 104-1 104-1-1 DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE) **CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES** 104-1-1-1 104-1-1-1-R1 Nombre de stages effectués par NOMBRE 15 15 15 spécialités RAMENER ET REHAUSSER LA CONFIANCE DE LA POPULATION ENVERS LES FORCES ARMEES (VIA LES FDS) -104-1-2 INSTAURER UNE DYNAMIQUE D'ACTIONS CIVILO-MILITAIRE (CADRAGE DES DINA) LES LIENS ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ SONT RENFORCÉS 104-1-2-1 NOMBRE DE PLATEFORMES NOMBRE 104-1-2-1-R1 22 28 28 DE DIALOGUES ETABLIES ET APPLIYEES AVECLES COMMUNAUTES PAR DES **ACTIONS CIVILO-MILITAIRES** (ACM) RÉTABLIR LA SÉCURITÉ PAR LA MÍSE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE ADOPTEE DE SÉCURISATION DES ZONES 104-1-3 **RURALES INCLUANT LA FRANGE MARITIME** TERRITOIRE NATIONAL SECURISE 104-1-3-2 TAUX DE RESTITUTION DE 104-1-3-2-R1 % 80 100 100 **ZEBUS VOLES** 104-1-3-2-R2 TAUX DE REDUCTION DU % 80 100 100 NOMBRE D'ACTES DE VOLS DE ZEBUS 104-1-3-2-R3 TAUX DE REDUCTION DU % 80 100 100 NOMBRE DE ZEBUS VOLES 104-1-3-2-R4 TAUX DE REDUCTION DE % 80 100 100 L'INSECURITE DANS LES ZRPS **OCCUPES** APPUYER LA SECURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL (INTERVENTIONS) 104-1-4 104-1-4-1 TERRITOIRE NATIONAL SECURISE 104-1-4-1-R1 Taux de régression de l'insécurité 85 100 100 Pourcentage sur l'ensemble du territoire national DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR.FAIRE, SAVOIR.ÊTRE, SAVOIR.VIVRE) 104-1-5 104-1-5-1 **CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES** 104-1-5-1-R1 NOMBRE DE STAGES NOMBRE 16 16 16 **EFFECTUES PAR SPECIALITES** 104-1-6 **ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)** FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT 104-1-6-1 Nombre d'activités d'entraînement NOMBRE 104-1-6-1-R1 75 100 100 effectué par chaque régiment RASSURER LA POPULATION SUR LES CAPACITÉS ET LES INTENTIONS DES FDS À LA PROTÉGER OU 104-1-8 REHAUSSER L'EFFICACITÉ DE L'ARMÉE. LA FERMETÉ, LA RIGUEUR ET L'AUTO-DISCIPLINE RESTAURES DANS LE RANG DES ELEMENTS 104-1-8-1 **DES FORCES ARMEES SUR TERRAIN** 104-1-8-1-R2 NOMBRE DE MISSIONS DE NOMBRE 75 90 100 CONTROLE-QUALITE **EFFECTUEES** 104-1-8-2 LA LEGALITE DES REGLES D'ENGAGEMENT EST STRICTEMENT RESPECTEE (APPLICATION ET CONTRÔLE) 104-1-8-2-R1 POURCENTAGE DES 90 % 90 100 MILITAIRES EN OPERATION

MAITRISANT LES REGLES D'ENGAGEMENT

MIN - N	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2021	2022	2023	2024		
12	MINISTÈ	RE DE LA DÉF	ENSE NATIONA	LE							
123	23 ARMEE MALAGASY										
104	Armée de Terre										
	104-2 104-2-1	Garantir la disponibilité de Forces Terrestres entraînées aptes à répondre efficacement aux déploiements opérationnels Organiser, former et entraîner les forces terrestres									
		104-2-1-1	Cycle de génération de Forces Terrestres établi avec cohérence								
			104-2-1-1-R1	Taux de réalisation des cycles de génération de forces terrestres établi	%	25	50	65	75		

105-1-1-1-R4

effectuée

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ARMEE MALAGASY 123 105 Armée de l'Air RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE DANS LES ESPACES <u>105-1</u> TERRESTRES
RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITE OPERATIONNELLE DE SECURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, 105-1-1 **AERIEN ET MARITIME** 105-1-1-1 MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONEL DE LA TROUPE Taux d'avancement global du 105-1-1-1-R1 70 100 100 % projet
Taux d'avancement du projet 105-1-1-1-R2 % 70 100 100 105-1-1-1-R3 Nombre d'entretien périodique NOMBRE 15 20 100 effectué Nombre de mission opérationnelle

NOMBRE

15

100

20

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE 123 ARMEE MALAGASY 105 Armée de l'Air RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL 105-2 RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, 105-2-1 **AÉRIEN ET MARITIME** 105-2-1-1 CAPACITÉ D'INTERVENTION AEROTERRESTRE RAPIDE ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET **EFFICACE** 105-2-1-1-R1 HEURE DE VOL EFFECTUEE NOMBRE 480 480 480 480 CAPACITÉ DE REPONSE AERIENNE AU BESOIN DE LA PROTECTION CIVILE 105-2-1-2 105-2-1-2-R1 TAUX DE REPONSE AFRIENNE % 50 75 85 90 AUX BESOINS DE LA PROTECTION CIVILE CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, 105-2-1-3 AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE 105-2-1-3-R2 Taux de couverture sécuritaire 65 75 80 Pourcentage 60 effective et efficace dans le cadre de la surveillance des espaces terrestre, aérien et maritime CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE 105-2-1-4 PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION 105-2-1-4-R1 Nombre d'opérations de sécurité Heures 6 6 8 et de protection civile effectuées par l'Armée de l'Air au profit de la population Nombre d'opérations de sécurité 105-2-1-4-R2 Nombre 6 10 6 8 et de protection civile effectuées par l'Armée de l'Air au profit de la population 105-2-2 OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE FORMATION ADAPTÉE ET RÉSSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT 105-2-2-1

Nombre PN et PNNT formés et

affectés

NOMBRE

44

60

65

105-2-2-1-R1

105-3-1-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ARMEE MALAGASY 123 105 Armée de l'Air ASSURER UNE CAPACITE OPERATIONNELLE PERMETTANT D'EFFECTUER DE MANIERE EFFICACE ET EFFICIENTE <u>105-3</u> LES MISSIONS ASSIGNEES A L'ARMEE DE L'AIR 105-3-1 Maintenir en condition opérationnelle l'Armée de l'Air 105-3-1-1 Personnel apte, formé et compétent 105-3-1-1-R1 Nombre de personnel formé NOMBRE 3 6 6 pilotes instructeur commandant d'hélicoptère s Tetras s de bord AS350B2 Cessna 105-3-1-2 Aéronefs opérationnels

%

70%

70%

70%

Taux de disponibilité technico-

opérationnelle des aéronefs

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - M	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2021	2022	2023	2024
12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE								
123	ARMEE N	MALAGASY							
106	Marine Na	ne Nationale							
	<u>106-1</u>	RESTAURER L	'AUTORITE DE	<u>L'ETAT MALAGASY EN MER</u>					
	106-1-1	PROTEGER L'	ESPACE MARIT	IME MALAGASY					
		106-1-1-1	ESPACE MARITIME PROTEGE						
			106-1-1-1-R1	NOMBRE DE JOURS DE PATROUILLE EN MER	NOMBRE	525	578	578	-
	106-1-2	PARTICIPER A	L'ACTION DE L	'ETAT MALAGASY EN MER : MI	N PECHE, MEEF, O	DLEP, DOUA	NES, CFIM		
		106-1-2-1	INFRACTIONS	EN MER, ACCIDENTS EN MER E	T ZONES ENCLA	EES REDU	ITS (AEM)		
			106-1-2-1-R1	TAUX DES INFRACTIONS (AEM) /DES ACCIDENTS EN MER /DES ZONES ENCLAVEES REDUITS	TAUX	14	16	16	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - M	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024	
12	MINISTÈ	VINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE							
123	ARMEE I	MALAGASY							
106	06 Marine Nationale								
	<u>106-2</u>	106-2 Garant	ir la disponibilité	e de Forces Marines entraînées a	ptes à répond	re efficacement	aux déploi	<u>ements</u>	
	106-2-1	<u>opérationnels</u> Organiser, former et entraîner les Forces Marines							
	106-2-1-1 Cycle de génération de forces établi ave			ération de forces établi avec coh	érence				
			106-2-1-1-R1	Taux de réalisation des cycles de génération de forces terrestres établis	%	25	50	75	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE **GENDARMERIE NATIONALE** 130 009 Administration et Coordination 009-1 PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINITRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE **NATIONALE** ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION 009-1-1 STRATÉGIES ET DIRÉCTIVES PÉRIODIQUES DE L'ÉCHELON STRATÉGIQUE ÉLABORÉES 009-1-1-1 TENIR DES SCÉANCES DE RÉUNION 009-1-1-1-01 009-1-1-1-02 EFFECTUER DES SUIVIS ET ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES DES ACTIVITES CONCEVOIR ET SORTIR DE DIFFÉRENTS TEXTES (INSTRUCTION,NDS, NDO, TO,...) POUR UNE 009-1-1-1-03 MEILLEUR EMPLOI ET ÉFFICACITÉ DE SERVICE 009-1-1-1-04 009-1-1-2 SYSTÈME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉ (MODERNISÉ) AUGMENTER LE NOMBRE DU PERSONNEL PARTICIPANT AUX STAGES OU MISSIONS À 009-1-1-2-01 009-1-1-2-02 AMÉLIORER LA GESTION DES ECD ET APPELÉS ASSURER LA VISIBILITÉ DE LA GENDARMERIE 009-1-1-2-03 CONCEVOIR DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DEVELOPPER LES APPLICATIONS 009-1-1-2-04 009-1-1-2-05 OPTIMISER LES MUTATIONS PÉRIODIQUES ÉXIGÉES PAR LE TEXTE ASSURER L'EFFICACITÉ DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES 009-1-1-2-06 009-1-2 **REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION** 009-1-2-1 STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA **GENDARMERIE ÉLARGIE** METTRE EN PLACE DES DIFFÉRENTES STRUCTURES DECONCENTRÉS 009-1-2-1-01 TRAITER LES DOLÉANCES EN MATIÈRE DE CORRUPTION 009-1-2-1-02 009-1-2-2 TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE 009-1-2-2-01 MENER DES ACTIONS PRÉVENTIVES CONTRE LA CORRUPTION EN INTERNE 009-1-2-2-02 EN EXTERNE: EDUQUER, SENSIBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION MULTIPLIER LES CONTRÔLES DES OFFICIERS SUR TERRAIN 009-1-2-2-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

3 30		IAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE ERIE NATIONALE					
09	-	ation et Coordir	nation	JNE ADMINITRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE			
	009-2-1	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION					
		009-2-1-1	COORDINATI	ION DES ACTIONS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELLES EFFICACES			
			009-2-1-1-01	T01- DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE ET INTEGRATION NUMERIQUE DANS LA GENDARMERIE NATIONALE			
			009-2-1-1-02	T02- Digitalisation et intégration du numérique dans la gendarmerie			
			009-2-1-1-03	RENFORCER LA COLLABORATION AVEC LES AUTRES ACTEURS DE SECURITE			
			009-2-1-1-04	EFFECTUER DES SUIVIS ET EVALUATIONS PERIODIQUES DES ACTIVITES			
			009-2-1-1-05	CONCEVOIR UN PLAN STRATÉGIQUE ET DES DIRECTIVES OPÉRATIONNELLES			
		009-2-1-2	MOYENS UTI	LISES RATIONNELLEMENT			
			009-2-1-2-01	ASSURER L'EFFICACITE DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES			
			009-2-1-2-02	DECONGESTIONNER LES ETATS-MAJORS AU PROFIT DES UNITES OPERATIONNELLES			
			009-2-1-2-03	AMELIORATION DES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DANS LE CADRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE L'INSECURITE			
			009-2-1-2-04	RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE NAUTIQUE ET COTIERE			
			009-2-1-2-05	RENFORCEMENT DES MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES DE LA GN.			
	009-2-2	LUTTER CONTRE LA CORRUPTION					
		009-2-2-1	PLAINTES ET	T DOLEANCES CONTRE LE PERSONNEL DE L'ARME TRAITEES			
			009-2-2-1-01	TRAITER LES PLAINTES CONTRE LE PERSONNEL DE L'ARME			
			009-2-2-1-02	DONNER SUITE AUX DOLEANCES CONTRE LES PERSONNEL DE L'ARME			
		009-2-2-2	PHENOMENE	DE CORRUPTION ENDIGUEE			
			009-2-2-2-01	MENER DES SEANCES DE SENSIBILISATION EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION A L'INTERNE			
			009-2-2-202	EFFECTUER LA COORDINATION ET LE CONTROLE DES ACTIONS SUR LE TERRAIN			
			009-2-2-203	METTRE EN PLACE LES STANDARDS DE SERVICE AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE			
	009-2-Y		•	socieéconomique de Madagascar à moyen terme			
		009-2-Y-Y	Infrastructure	e Levier d'Emergence fonctionelle			
			009-2-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence			

009-3-2-2-01

009-3-2-2-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRÉTAI	RIAT D'ETAT AL	JPRÈS DU MINIS	TÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE			
130	GENDARM	IERIE NATIONA	LE				
009	009 Administration et Coordination						
	009-3	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouverte à tous aux fins du developpement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.					
	009-3-1	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et trasparentes à tous les niveaux					
		009-3-1-1	Coordination des actions stratégiques et opérationnelles efficaces				
			009-3-1-1-01	Concevoir un plan stratégique et des directives opérationnelles			
			009-3-1-1-02	Effectuer le suivi et les évaluations périodiques des activités			
			009-3-1-1-03	Accentuer le contrôle des officiers relatif à l'exécution des activités sur le terrain			
			009-3-1-1-04	Renforcer la collaboration avec les autres acteurs de sécurité			
		009-3-1-2	Ressources utilisées rationnellement				
			009-3-1-2-01	Décongestionner les Etats-Majors au profit des Unités opérationnelles			
			009-3-1-2-02	Assurer l'exécution du budget			
	009-3-2	Réduire les actes de corruption et toutes formes de pratique de pots-de-vin					
		009-3-2-1	Phénomène d	de corruption endiguée			
			009-3-2-1-01	Mener des séances de sensibilisation en matière de LCC à l'interne			
			009-3-2-1-03	Mettre en place les standards de service au sein de la gendarmerie nationale			
		009-3-2-2	Plaintes et do	pléances contre le personnel de l'Arme traitées			

Traiter les plaintes contre le personnel de l'Arme

Donner suite aux doléances contre le personnel de l'Arme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE

130 GENDARMERIE NATIONALE

108 Intervention spéciale et/ou mixte

108-1 RETABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE ET LA SECURITE PUBLICS

108-1-1 RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE DES UNITES DANS LES ZONES D'INSECURITE

108-1-1-1 SECURITE AMELIOREE

108-1-1-01 MENER DES OPERATIONS DE SECURISATION

108-1-1-1-02 DEPLOYER DES ELEMENTS DE L'UNITE SPECIALE ANTI-DAHALO

108-1-1-1-03 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET MATERIELS DE LA FORCE D'INTERVENTION DE LA

GN

108-1-1-1-04 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET MATERIELS DU COMMANDEMENT DES

FORMATIONS SPECIALISEES DE LA GN

108-1-2 MAITRISER L'ORDRE PUBLIC EN MILIEU RURAL ET URBAIN

108-1-2-1 ORDRE PUBLIC MAITRISE

108-1-2-1-01 DEPLOYER DES ELEMENTS POUR LE M.O

108-1-2-1-02 PREPOSITIONNER DES ELEMENTS POUR MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE**

108 Intervention spéciale et/ou mixte

> RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DEVÉLOPPEMENT 108-2

108-2-1 MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN

108-2-1-1 FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS

DEPLOYER LES ÉLÉMENTS POUR LE MO

REDYNAMISER LE RENSEIGNEMENT DES UNITÉS (RECHERCHE, RÉMONTÉE, ANALYSE, EXPLOITATION) POUR ANTICIPER LES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC 108-2-1-1-02

108-2-2 RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE

> 108-2-2-1 SÉCURITÉ RETROUVÉE

> > 108-2-2-1-01 DÉPLOYER DES ÉLÉMENTS DE L'UNITÉ SPÉCIALE ANTI-DAHALO (USAD)

108-2-2-1-02 MENER DES OPÉRATION DE SÉCURISATION (NATIONALE, INTERRÉGIONALE ET RÉGIONALE)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE

130 GENDARMERIE NATIONALE

108 Intervention spéciale et/ou mixte

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouverte à tous aux fins du developpement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

108-3-1 Renforcer la défense du territoire : ordre et sécurité publique, service de police, service de protection civile

108-3-1-1 Ordre public maitrisé

108-3-1-1-01 Prepositionner des éléments pour maintenir l'ordre public

108-3-1-1-02 Déployer des élèments pour le maintien de l'ordre

108-3-1-2 Sécurité au niveau des districts renforcée

108-3-1-2-01 Mener des opérations de sécurisation (nationale, interrégionale)
 108-3-1-2-02 Déployer les éléments de l'Unité Spéciale Anti-dahalo (USAD)

121-1-3-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE							
130	GENDARME	ENDARMERIE NATIONALE						
121	SECURITE	ET ORDRE PUE	T ORDRE PUBLICS					
	<u>121-1</u>	FAIRE SENTI	E SENTIR UNE NETTE AMELIORATION DE LA SITUATION SECURITAIRE					
	121-1-1			DE VOLS DE BOEUFS ET DES ACTES DE BANDITISME				
		121-1-1-1	CAS DE VOLS	S DE BOEUFS REDUITS				
			121-1-1-1-01	ASSURER LE CONTROLE DE LA CIRCULATION ET DE LA COMMERCIALISATION DES BOVIDES				
			121-1-1-1-02	MENER DES OPERATIONS PONCTUELLES D'INITIATIVE REGIONALE				
			121-1-1-103	METTRE EN OEUVRE DES DISPOSITIFS STATIQUES ET MOBILES				
			121-1-1-1-04	MENER DES POURSUITES CONTRE LES VOLS DE BOEUFS				
			121-1-1-1-05	FORMER DES QUARTIERS MOBILES, KALONY DANS CADRE DE L'AUTO-DEFENSE VILLAGEOISE				
121-1-1-2 CAS D'ACTES DE BANDITISME REDUITS				S DE BANDITISME REDUITS				
			121-1-1-2-01	RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERIEURE				
			121-1-1-2-02	ASSURER LE CONTROLE DE LA CIRCULATION DES ARMES A FEU				
			121-1-1-2-03	INTERVENIR CONTRE LES ACTES DE BANDITISME				
			121-1-1-2-04	EFFECTUER UN CONTROLE DES ARMES DETENUES OU MISES A DISPOSITION				
			121-1-1-2-05	LUTTER CONTRE LES CRIMINALITES TRANSNATIONALES ORGANISEES				
	121-1-2	SECURISER LA CIRCULATION DES PERSONNES, DES BIENS ET SERVICES SUR LES ROUTES						
		121-1-2-1	ATTAQUES S	SUR LES AXES RN REDUITES				
			121-1-2-1-01	ASSURER LES INTERVENTIONS PONCTUELLES SUR LES AXES ROUTIERS				
			121-1-2-1-02	ASSURER LA SURVEILLANCE DES AXES ROUTIERS				
	121-1-3	DEMENTELE	R LES RESEAU)	K DE KIDNAPPING				
		121-1-3-1	CAS DE KIDN	IAPPING REDUITS				
			121-1-3-1-01	LUTTER CONTRE LE PHENOMENE DE KIDNAPPING				

METTRE EN PLACE UN SYSTEME D'INFORMATION SUR LES AFFAIRES DE KIDNAPPING

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRÉTAR	IAT D'ETAT AU	PRÈS DU M <u>INIS</u>	TÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE				
130	GENDARMERIE NATIONALE							
121								
	<u>121-2</u>	INSTAURER UN CLIMAT DE SÉCURITÉ PÉRENNE FAVORABLE AUX DEVÉLOPPEMENTS						
	121-2-1	121-2-1-3	ITRE LE TERRORISME ET LES CRIMINALITÉS TRANSNATIONALES ORGANISÉES RESSOURCES NATURELLES NATIONALES PROTÉGÉES					
		121-2-1-3		MENER DES PATROUILLES DE SURVEILLANCE CÔTIÈRE				
			121-2-1-3-01	MENER DES PATROUILLES DE SURVEILLANCE COTTERE ASSURER LA SYNERGIE DES ACTIONS GN/PN AU NIVEAU DU CONTRÔLE EFFECTUÉ AU SEIN DES				
			121-2-1-3-02	ASSURER LA SYNERGIE DES ACTIONS GN/PN AU NIVEAU DU CONTROLE EFFECTUE AU SEIN DES FRONTIÈRES				
	121-2-2	RENDRE EFF	ÉCTIVE ET PERI	MANENTE LA POLICE DE PROXIMITÉ				
		121-2-2-1	SURVEILLANCE PRÉVENTIVE ASSURÉE					
			121-2-2-1-01	INTENSIFIER DE LA RECHERCHE DE RENSEIGNEMENTS				
			121-2-2-1-02	EFFECTUER UN CONTRÔLE DES ARMES DÉTENUES OU MIS À DISPOSITION				
			121-2-2-1-03	FORMER DES QUARTIERS MOBILES FORMÉS, KALONY, DANS CADRE DE L'AUTO-DÉFENSE VILLAGEOISE				
			121-2-2-1-04	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DES ARMES À FEU				
			121-2-2-1-05	ASSURER LA DIRECTION ET LE CONTRÔLE DES ACTIONS SUR LE TERRAIN				
			121-2-2-1-06	METTRE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS STATIQUES ET MOBILES				
			121-2-2-1-07	MAINTENIR À NIVEAU LA COMPÉTENCE TECHNIQUE DU PERSONNEL OPÉRATIONNEL				
			121-2-2-1-08	ASSURER SURVEILLANCE LES AXES ROUTIERS				
		121-2-2-2	SURVEILLAN	CE RÉPRESSIVE EFFICACE				
			121-2-2-2-01	RENFORCER LA SÉCURITÉ SUR LES ROUTES NATIONALES				
			121-2-2-02	LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISME				
			121-2-2-203	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION ET DE LA COMMERCIALISATION DES BOVIDÉS				
			121-2-2-04	LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE SÉPULTURE				
			121-2-2-2-05	MENER DES OPÉRATIONS PONCTUELLES D'INITIATIVE RÉGIONALE				
			121-2-2-2-06	LUTTER CONTRE LES RAPTS				
			121-2-2-2-07	MENER DES POURSUITES CONTRE LES VOLS DE BŒUFS				
			121-2-2-2-08	LUTTER CONTRE LE TRAFIC DES STUPÉFIANTS				
			121-2-2-2-09	ASSURER LE TRAITEMENT DES PLAINTES ET PIÈCES JUDICIAIRES				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE

130 GENDARMERIE NATIONALE

121 SECURITE ET ORDRE PUBLICS

- Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouverte à tous aux fins du developpement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.
- 121-3-1 Renforcer la défense du territoire : ordre et sécurité publique, service de police, service de protection civil et militaire, service de protection aux frontières

121-3-1-1	Actes affiliés au grand banditisme (vol de bœufs - actes de banditisme - kidnapping - vol de vanille) en
	réconcion

121-3-1-1-01	Mener des opérations ponctuelles d'initiative régionale
121-3-1-1-02	Mener des poursuites contre les vols de bœufs
121-3-1-1-03	Intervenir contre les actes de banditisme
121-3-1-1-04	Securiser la campagne des vanilles
121-3-1-1-05	Lutter contre le phénomène de kidnapping
121-3-1-1-06	Lutter contre les criminalités transnationales organisées
121-3-1-1-07	

121-3-1-2 Police administrative efficace

121-3-1-2-01	Mettre en œuvre des dispositifs statiques et mobiles
121-3-1-2-02	Former des quartiers mobiles, Kalony dans cadre de l'auto-défense villageoise
121-3-1-2-03	Assurer le contrôle de la circulation et de la commerialisation des bovidés
121-3-1-2-04	Mettre en œuvre le processus "Tagnamaron'ny fandriampahalemana"
121-3-1-2-05	Assurer le contrôle et la circulation des armes à feu
121-3-1-2-06	Renforcer la sensibilisation sur la lutte contre le blanchiment des vanilles volées

121-3-1-3 Axes RN sécurisés

121-3-1-3-01	Assurer l'escorte des convois de transport sur les RN
121-3-1-3-02	Assurer les interventions ponctuelles sur les axes routiers
121-3-1-3-03	Assurer la surveillance des axes routiers

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE
130 GENDARMERIE NATIONALE
124 Normalisation des équipements et infrastructures
124-1 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS
124-1-1 NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION

DU PERSONNEL 124-1-1-1 CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE

AMÉLIORÉE

124-1-1-1-01 CONSTRUIRE DE NOUVELLE INFRASTRUCTURE

124-1-1-1-02 ACQUÉRIR DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS, MATÉRIELS ET MATÉRIELS DE TRANSPORT

124-1-1-03 RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

124-1-2 ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES

124-1-2-1 DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ

124-1-2-1-01 ACQUÉRIR DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE

130 GENDARMERIE NATIONALE

125 Formation

125-1 AMELIORER LA COUVERTURE ET LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL DE LA GN

125-1-1 AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE/POPULATION

125-1-1-1 CAPACITE OPERATIONNELLE DES ELEVES GENDARMES RECRUTES ACTUELLEMENT

SATISFAISANTES A LA SORTIE

125-1-1-01 ASSURER LA FORMATION DES ELEVES GENDARMES

125-1-1-1-02 RENFORCER LA CAPACITE DES CADRES ET DES INSTRUCTEURS

125-1-2 AMELIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL AU SEIN DE LA GN

125-1-2-1 FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL ASSUREE

125-1-2-1-01 REALISER DES STAGES DE FORMATION 125-1-2-1-02 PLANIFIER DES STAGES DE FORMATION

125-1-2-2 CULTURE DU MERITOCRATIE PROMUE

125-1-2-2-01 ORGANISER DES CONCOURS POUR L'ADMISSION AUX DIFFERENTS STAGES DE FORMATION

125-1-2-202 ATTRIBUER DES LETTRES DE FELICITATION POUR LES MERITANTS DES STAGES DE

FORMATION

125-1-2-2-03 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DES ECOLES DE FORMATION DE

LA G.N.

125-2-2-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

IAIIIA - IA	113 - FROG - OG	- 03 - KE30L1	ATS - ACT/FRO						
13	SECRÉTAR	RÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE							
130	GENDARME	ERIE NATIONA	LE						
125	Formation								
	<u>125-2</u>	<u>AMÉLIORER</u>	<u>L'EFFICACITÉ D</u>	E LA GENDARMERIE NATIONALE					
	125-2-1	AMÉLIORER	AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL						
	125-2-1-1 PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUELLEMENT								
			125-2-1-1-01	PLANIFIER LES SÉANCES D'INSTRUCTIONS ET DE FORMATION À EFFECTUER					
			125-2-1-1-02	ASSURER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SÉANCES D'INSTRUCTIONS PLANIFIÉES					
		125-2-1-2	STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE						
			125-2-1-2-01	ASSURER LA FORMATION DES CADRES ET DES SPÉCIALISTES					
			125-2-1-2-02	PLANIFIER LES DIFFÉRENTS STAGES ET FORMATION					
			125-2-1-2-03	CONTRÔLER L'EFFECTIVITÉ ET LA QUALITÉ DE LA FORMATION AU SEIN DE LA GENDARMERIE					
			125-2-1-2-04	ASSURER LA DIFFUSION DES PROGRAMMES DE STAGES PRÉVUS					
	125-2-2	AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION							
		125-2-2-1	ELÈVES GEN	DARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE					
			125-2-2-1-01	ASSURER LA FORMATION DES ÉLÈVES GENDARMES					

RENFORCER LA CAPACITÉ DES CADRES ET DES INSTRUCTEURS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 125

Formation

125-3 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouverte à tous aux fins du developpement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

125-3-1 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et trasparentes à tous les niveaux"

Formation continue du personnel assurée

Planifier des stages de formation 125-3-1-1-02 Réaliser des stages de perfectionnement du personnel

125-3-1-2 Ratio gendarmes/population amélioré

125-3-1-1-01

125-3-1-2-01 Renforcer la capacité des cadres et des instructeurs

125-3-1-2-02 Assurer la formation des élèves gendarmes 009-1-2-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 009 **Administration et Coordination** PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINITRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE 009-1 **NATIONALE** 009-1-1 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION STRATÉGIES ET DIRÉCTIVES PÉRIODIQUES DE L'ÉCHELON STRATÉGIQUE ÉLABORÉES 009-1-1-1 009-1-1-1-R1 Nombre Stratégies et Directives Unité 2 élaborées 009-1-1-1-R2 Nombre de plan stratégique et NOMBRE 36 27 30 directives opérationnelles conçus SYSTÈME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉ (MODERNISÉ) 009-1-1-2 Nombre des systèmes 009-1-1-2-R1 Unité 10 11 12 d'informations opérationnels (bases des données et applications en hausse) 009-1-2 REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA 009-1-2-1 **GENDARMERIE ÉLARGIE** 009-1-2-1-R1 Nombre de textes de création et Unité 1 1 1 de mise en place des différentes structures 009-1-2-2 TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE

100

Taux de traitement des plaintes

contre personnels

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 009 **Administration et Coordination** PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINITRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE 009-2 009-2-1 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION 009-2-1-1 COORDINATION DES ACTIONS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELLES EFFICACES 009-2-1-1-R1 Nombre de plan stratégique et NOMBRE 36 36 36 directives opérationnelles conçus 009-2-1-1-R2 NOMBRE 52 52 Nombre des activités mixtes 52 réalisées 009-2-1-1-R3 Nombre de rapport ou compte NOMBRE 4 4 4 rendu de suivi et d'évaluation effectués 009-2-1-2 **MOYENS UTILISES RATIONNELLEMENT** 009-2-1-2-R1 Ratio effectif de la GN au niveau 6 6 6 % central 009-2-1-2-R2 Taux d'absorption du budget % 95 95 95 009-2-2 **LUTTER CONTRE LA CORRUPTION** 009-2-2-1 PLAINTES ET DOLEANCES CONTRE LE PERSONNEL DE L'ARME TRAITEES 009-2-2-1-R1 Taux de traitement des doléances 90 90 90 % traitées 009-2-2-1-R2 Taux de traitement des plaintes % 70 70 70 contre le personnel de l'Arme 009-2-2-2 PHENOMENE DE CORRUPTION ENDIGUEE

Nombre de contrôles des officiers

sensibilisation en matière LCC

Taux d'application du standard de

Nombre de séances de

effectués

effectuée

service

009-2-2-2-R1

009-2-2-R2

009-2-2-R3

NOMBRE

NOMBRE

%

1540

1023

85

1540

1023

85

1540

1540

1540

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 009 **Administration et Coordination** 009-3 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouverte à tous aux fins du developpement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. 009-3-1 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et trasparentes à tous les niveaux 009-3-1-1 Coordination des actions stratégiques et opérationnelles efficaces Taux d'atteinte à l'intégrité 0.07 009-3-1-1-R1 0.06 0.06 0.06 physique du personnel dans l'exécution de leur mission Ressources utilisées rationnellement 009-3-1-2 Taux de réalisation du budget des 009-3-1-2-R1 67 65 65 65 % programmes opérationnels 009-3-2 Réduire les actes de corruption et toutes formes de pratique de pots-de-vin 009-3-2-1 Phénomène de corruption endiguée 009-3-2-1-R1 Taux du personnel impliqué dans 0.23 0.17 0.12 0.12 des affaires de corruption 009-3-2-2 Plaintes et doléances contre le personnel de l'Arme traitées 009-3-2-2-R1 Taux de traitement des plaintes et 35 55 71 51

des doléances contre le personnel

de l'Arme

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
13	SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE											
130	GENDARMERIE NATIONALE											
108	Intervent	tion spéciale et/ou mixte										
	<u>108-1</u>	<u>RETABLIR ET</u>	MAINTENIR L'O	ORDRE ET LA SECURITE PUBLIC	<u>cs</u>							
	108-1-1 RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE DES UNITES DANS LES ZONES D'INSECURITE											
		108-1-1-1	SECURITE AN	MELIOREE								
			108-1-1-1-R1	Nombre d'opérations de sécurisation effectuée	NOMBRE	18	18	18	-			
			108-1-1-1-R2	Nombre d'interventions de l'USAD	NOMBRE	40	40	18	-			
	108-1-2	MAITRISER L'ORDRE PUBLIC EN MILIEU RURAL ET URBAIN										
		108-1-2-1	ORDRE PUBL	IC MAITRISE								
			108-1-2-1-R1	Nombre de pré-positionnements effectués	NOMBRE	552	552	552	-			
			108-1-2-1-R2	Nombre d'interventions dans le cadre du M.O	NOMBRE	276	276	276	-			

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2021	2022	2023	2024
13	SECRÉT <i>A</i>	ARIAT D'ETAT A	AUPRÈS DU MIN	IISTÈRE DE LA DÉFENSE NATI	ONALE CHARG	É DE LA GENI	DARMERIE		
130	GENDARMERIE NATIONALE								
108	Intervention spéciale et/ou mixte								
	<u>108-2</u>	<u>RÉTABLIR ET</u>	MAINTENIR L'C	RDRE PUBLIC ET LA SÉCURIT	É POUR LE DE	<u>VÉLOPPEMEN</u>	<u>T</u>		
	108-2-1	MAITRISÉS L'	MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN						
		108-2-1-1 FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBL			MAITRISÉS				
			108-2-1-1-R1	Pourcentage des interventions réussies	%	80	100	100	-
	108-2-2 RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE								
	108-2-2-1 SÉCURITÉ RETROUVÉE								
			108-2-2-1-R1	Pourcentage des opérations	%	80	100	100	-

réussies

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE

130 GENDARMERIE NATIONALE

108 Intervention spéciale et/ou mixte

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouverte à tous aux fins du developpement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

108-3-1 Renforcer la défense du territoire : ordre et sécurité publique, service de police, service de protection civile

108-3-1-1	Ordre public maitrisé								
	108-3-1-1-R1	Taux de districts objet de manifestation visant à troubler l'ordre public	%	5,00	5,00	5,00	5,00		
108-3-1-2	Sécurité au niveau des districts renforcée								
	108-3-1-2-R1	Taux de districts ayant benéficié de renforts dans le cadre d'opérations de sécurisation et d'interventions de l'USAD	%	10.00	24.00	24.00	24.00		

121-1-3

121-1-3-1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 121 SECURITE ET ORDRE PUBLICS FAIRE SENTIR UNE NETTE AMELIORATION DE LA SITUATION SECURITAIRE 121-1 MAITRISER LE PHENOMENE DE VOLS DE BOEUFS ET DES ACTES DE BANDITISME 121-1-1 CAS DE VOLS DE BOEUFS REDUITS 121-1-1-1 121-1-1-R1 NOMBRE Nombre des opérations 84 84 84 ponctuelles effectuées Nombre des boeufs de commerce 121-1-1-R2 NOMBRE 4500 4500 4500 controlés 121-1-1-R3 Nombre des patrouilles de NOMBRE 18000 18000 18000 surveillance effectuée 121-1-1-R4 Taux de recuperation des boeufs % 10 10 12 volés 121-1-1-R5 NOMBRE 40000 40000 Nombre des quartiers mobiles 40000 formés CAS D'ACTES DE BANDITISME REDUITS 121-1-1-2 NOMBRE 1000 1000 121-1-1-2-R1 Nombre d'armes controlées 1000 121-1-1-2-R2 Nombre de trafiquants arretés NOMBRE 200 200 200 121-1-1-2-R3 Nombre de controles armement NOMBRE 650 650 650 effectués 121-1-1-2-R4 Nombre auteurs AB arrêtés NOMBRE 600 600 600 SECURISER LA CIRCULATION DES PERSONNES, DES BIENS ET SERVICES SUR LES ROUTES 121-1-2 121-1-2-1 ATTAQUES SUR LES AXES RN REDUITES Nombre de surveillances des axes 10220 121-1-2-1-R1 NOMBRE 10220 10220 routiers effectuées 121-1-2-1-R2 NOMBRE 2400 2400 2400 Nombre d'interventions

ponctuelles sur les axes routierss

Nombre de personnes fichées

Nombre d'auteurs de kidnapping

dans la base de données

NOMBRE

NOMBRE

675

270

675

270

DEMENTELER LES RESEAUX DE KIDNAPPING

121-1-3-1-R1

121-1-3-1-R2

CAS DE KIDNAPPING REDUITS

675

270

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

121-2-2-R1

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
13	SECRÉTA	ARIAT D'ETAT	AUPRÈS DU MII	NISTÈRE DE LA DÉFENSE NAT	IONALE CHARG	É DE LA GEN	DARMERIE				
130	GENDAR	MERIE NATION	IALE								
121	SECURIT	E ET ORDRE P	UBLICS								
	<u>121-2</u>	<u>INSTAURER (</u>	JN CLIMAT DE S	<u>SÉCURITÉ PÉRENNE FAVORA</u>	<u>BLE AUX DEVÉL</u>	<u>OPPEMENTS</u>					
	121-2-1 LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET LES CRIMINALIT				TRANSNATIONA	LES ORGANI	SÉES				
	121-2-1-3 RESSOURCES NATURELLES N			S NATURELLES NATIONALES	ATIONALES PROTÉGÉES						
			121-2-1-3-R1	Nombre de trafiquants arrêtés	NOMBRE	70	80	85	-		
	121-2-2	RENDRE EFF	RENDRE EFFÉCTIVE ET PERMANENTE LA POLICE DE PROXIMITÉ								
		121-2-2-1	SURVEILLAN	CE PRÉVENTIVE ASSURÉE							
			121-2-2-1-R1	Taux de couverture spatiale	%	30	30	35	-		
		121-2-2-2	SURVEILLAN	CE RÉPRESSIVE EFFICACE							

NOMBRE

60000

60000

6000

Nombre d'individus arrêtés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE

130 GENDARMERIE NATIONALE

121 SECURITE ET ORDRE PUBLICS

121-3 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouverte à tous aux fins du developpement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

121-3-1 Renforcer la défense du territoire : ordre et sécurité publique, service de police, service de protection civil et militaire, service de protection aux frontières

121-3-1-1	Actes affiliés au grand banditisme (vol de bœufs - actes de banditisme - kidnapping - vol de vanille) en récession									
	121-3-1-1-R1	Taux de récession des actes affiliés au grand banditisme	%	10	15	19	23			
121-3-1-2	Police administrative efficace									
	121-3-1-2-R1	Taux de diminution des cas d'infractions à la loi pénale	%	10	14	19	23			
121-3-1-3	Axes RN sécurisés									
	121-3-1-3-R1	Nombre de personnes blessées et de décédées sur les axes RN	NOMBRE	1694	1332	978	848			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2023 2024 UNITE 2021 2022 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE

130 **GENDARMERIE NATIONALE**

124 Normalisation des équipements et infrastructures

> AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS 124-1

124-1-1 NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION **DU PERSONNEL**

CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE 124-1-1-1 **AMÉLIORÉE**

%

NOMBRE

75

100

124-1-1-1-R1

TAUX D'INFRASTRUCTURE ET

D'ÉQUIPEMENT AMÉLIORÉS

124-1-2 **ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES**

> DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ 124-1-2-1

> > NOMBRE DE GENDARMES 124-1-2-1-R1 TUÉS OU BLESSÉS EN

OPÉRATION

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2023 2024 UNITE 2021 2022 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 125 Formation AMELIORER LA COUVERTURE ET LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL DE LA GN 125-1 125-1-1 **AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE/POPULATION** CAPACITE OPERATIONNELLE DES ELEVES GENDARMES RECRUTES ACTUELLEMENT 125-1-1-1 SATISFAISANTES A LA SORTIE 125-1-1-1-R1 Taux de réalisation du programme 90 de formation NOMBRE DE CADRES ET DES 125-1-1-1-R2 NOMBRE 200 200 20 **INSTRUCTEURS RECYCLES** AMELIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL AU SEIN DE LA GN 125-1-2 125-1-2-1 FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL ASSUREE 125-1-2-1-R1 Taux de réalisation des activités 90 90 90 des stages de formation 125-1-2-1-R2 Nombre de stages de formations NOMBRE 24 24 24 planifiés 125-1-2-2 **CULTURE DU MERITOCRATIE PROMUE** 125-1-2-2-R1 Nombre de concours organisés NOMBRE 40 40 40 125-1-2-2-R2 NOMBRE 72 72

72

Nombre de lettres de félicitation

allouées à l'occasion des stages

de formation

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2023 2024 UNITE 2021 2022 SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CHARGÉ DE LA GENDARMERIE 130 **GENDARMERIE NATIONALE** 125 Formation AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE 125-2 125-2-1 AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUELLEMENT 125-2-1-1 125-2-1-1-R1 TAUX DE PARTICIPATION DU 70 80 85 PERSONNEL DE LA GENDARMERIE À LA **FORMATION SUR TERRAIN** STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE 125-2-1-2 125-2-1-2-R1 NOMBRE DE PARTICIPANTS UNITAIRE 2347 2419 2419 **AUX DIFFÉRENTS STAGES** 125-2-2 **AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION** 125-2-2-1 ELÈVES GENDARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE NOMBRE ÉLÈVES-1200/1200 1200/1200 125-2-2-1-R1 UNITAIRE 1200/1200

SORTIES/NOMBRE RECRUTÉS

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
13	SECRÉT	ARIAT D'ETAT	TAUPRÈS DU MII	NISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIO	ONALE CHARGÉ	DE LA GENI	DARMERIE				
130	GENDAF	MERIE NATIO	NALE								
125	Formatio	n									
	<u>125-3</u> 125-3-1	de tous à la	justice et mettre	sociétés pacifiques et ouverte à en place, à tous les niveaux, des ons efficaces, responsables et tr	institutions effi	caces, respon	nsables et o				
	.200.	125-3-1-1		Formation continue du personnel assurée							
		123-3-1-1		•		_	_				
			125-3-1-1-R1	Taux du personnel ayant participé à un stage de perfectionnement	%	4	4	4	4		
		125-3-1-2	Ratio gendarmes/population amélioré								

14 142				CENTRALISATION CENTRALISATION
063		tion et Coordin		
	<u>063-1</u>	DÉCENTRAL	<u>ISÉE</u>	NISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE
	063-1-1	ASSURER U 063-1-1-1	_	TION OPTIMALE DES RESSOURCES PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE
			063-1-1-1-01	ENTRETENIR ET RÉNOVER LES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS
			063-1-1-1-02	GÉRER L'ACQUISITION ET L'UTILISATION DES VÉHICULES
			063-1-1-1-03	ENTRETENIR ET RÉPARER LES VÉHICULES DU MINISTÈRE
			063-1-1-1-04	GÉRER LES TERRAINS DOMANIAUX DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS
			063-1-1-1-05	APPROVISIONNER LES SERVICES CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN MOYENS MATÉRIELS
		063-1-1-2	GESTION DE	S RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE
			063-1-1-2-01	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DANS LES DOMAINES CIBLES
			063-1-1-2-02	PN3 APPUI INSTITUTIONNEL
			063-1-1-2-03 063-1-1-2-04	CONCOURIR À L'APPUI FINANCIER DES SERVICES CENTRAUX ET DES SERVICES EXCENTRIQUES DU MINISTÈRE NOMMER ET FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES
			063-1-1-2-05	APURER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT DU MINISTÈRE
			063-1-1-2-06	ELABORER LE BUDGET DU MINISTÈRE
			063-1-1-2-07	ASSURER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
			063-1-1-2-08	ASSURER LE PAIEMENT DES SOLDES ET DES COTISATIONS DES AGENTS ECD
			063-1-1-2-09	GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES PROACTIVE ET RATIONNALISEE
			063-1-1-2-10	ASSURER L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION GENERALE DU MINISTERE
		063-1-1-3	GESTION DE	S RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE
			063-1-1-3-01	RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET TERRITORIALE
			063-1-1-3-02	RECYCLER LES AGENTS
			063-1-1-3-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS EN GRH
			063-1-1-3-04	GÉRER LES POSTES BUDGÉTAIRES ET LES EFFECTIFS
			063-1-1-3-05	VEILLER À LA SOLIDARITÉ ET À LA SANTÉ DES AGENTS
			063-1-1-3-06	NOMMER LES AGENTS AUX DIFFÉRENTES FONCTIONS
			063-1-1-3-07	PAYER LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ENAM ET L'INFA
			063-1-1-3-08	PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS MÉDICAUX DES AGENTS
		063-1-1-4	063-1-1-3-09 GESTION DE	T01GERER PREVISIONNELLEMENT LES EFFECTIFS, L'EMPLOI ET LES COMPETENCESAU NIVEAU CENTRAL, TERRITORIAL ET LOCAL S MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE
			063-1-1-4-01	VEILLER AU BON DÉROULEMENT DES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS
			063-1-1-4-02	ASSURER LA RÉCEPTION DES MARCHÉS
			063-1-1-4-03	EVALUER LES MARCHÉS EXÉCUTÉS
			063-1-1-4-04	ELABORER, LANCER ET PUBLIER LES PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS ET LES AVIS GÉNÉRAUX DE PASSATION DES MARCHÉS
			063-1-1-4-05	ASSURER LE CONTRÔLE ET LE SUIVI DES MARCHÉS
			063-1-1-4-06	PAYER LES INDEMNITÉS DES MEMBRES DE LA CAO ET DE SCTE
	063-1-2	METTRE AU	063-1-1-4-07 X NORMES LE S'	RECENSER ET RASSEMBLER LES BESOINS EN MARCHÉS DE CHAQUE SOA YSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE
		063-1-2-1	FAIRE CONN	AITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE
			063-1-2-1-01	DEVELOPPEMENT ET OPERATIONNALISATION DU SIGCNI
			063-1-2-1-02	RENOVER LES MATÉRIELS ET OUTILS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION
			063-1-2-1-03	GÉRER LES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS ET LA PRESSE
			063-1-2-1-04	GÉRER LES RELATIONS ENTRE LES DIRECTIONS INTERNES
			063-1-2-1-05	GÉRER LES RELATIONS AVEC LES AUTRES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS
		063-1-2-2	SYSTÈME INI	FORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES
			063-1-2-2-01	GÉRER LES RÉSEAUX ET LES CONNEXIONS INTERNET ET INTRANET
			063-1-2-2-02	ENTRETENIR ET RÉPARER LES MATÉRIELS INFORMATIQUES
			063-1-2-2-03	ASSURER L'ACQUISITION ET LE DISPATCH DES MATÉRIELS INFORMATIQUES
			063-1-2-2-04	EVALUER ET MESURER LE FONCTIONNEMENT ET L'OPÉRATIONALISATION DE SYSTÈMES AU NIVEAU NATIONAL (CAS DE PILOTAGE POUR CHAQUE ANNÉE)
	063-1-3	V6611DED 1	063-1-2-2-05	T01METTRE EN PLACE UN SYSTEME D'INFORMATION DECISIONNEL DU MID HE DU PROCESUS ÉLECTORAL
	003-1-3	063-1-3-1		HE DU PROCESUS ELECTORAL ESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES

063-1-Y-Y-99

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION 142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION 063 Administration et Coordination APPUYER L'ORGANE CHARGÉ DE L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS 063-1-3-1-01 063-1-3-1-02 SENSIBILISER LES OBSERVATEURS ET LES ÉLECTEURS CRÉER UNE BASE DE DONNÉES INFORMATISÉE RELATIVE AUX PARTIS POLITIQUES, LES ÉLUS 063-1-3-1-03 AVEC APPARTENANCE POLITIQUE/GENRE, NOMBRE DES ÉLECTEURS PROFESSIONNALISER LES PARTIS POLITIQUES 063-1-3-1-04 063-1-3-1-05 ENREGISTRER ET ARCHIVER LES OUVRAGES DÉPOSÉS PAR LES EDITEURS/IMPRIMEURS/PRODUCTEURS 063-1-3-1-06 ASSURER LE CONTRÔLE DES DOCUMENTS ENTRANT ET SORTANT DU TERTRITOIRE TRAITER LES DOSSIERS DES PARTIS POLITIQUES (ARRÊTÉS PORTANT CRÉATION OU 063-1-3-1-07 MODIFICATION SELON LE CAS) ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX ÉLECTIONS 063-1-3-1-08 CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 063-1-4 **ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD** 063-1-4-1 **ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMELIORÉ AU NIVEAU DES CTD** VEILLER AU RESPECT DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES EN MATIÈRE **ENVIRONNEMENTALE** APPUYER LA MISE EN ŒUVRES DES POLITIQUES ET STRATÉGIES ENVIRONNEMENTALES AU 063-1-4-1-02 NIVEAU LOCAL ORGANISER LES RÉBOISEMENTS ANNUELS 063-1-4-1-03 063-1-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme 063-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

Nouveaux projets d'Emergence

133-1-4-1

14 142				CENTRALISATION CENTRALISATION
133		ation Territorial		CENTIALIOATION
100	133-1 133-1-1	<u>AMÉLIORE</u>	R L'EFFICIENCE E	T L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE NCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD
	100 1 1	133-1-1-1		PTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES
			133-1-1-1-01	T01APPUYER LE DEVELOPPEMENT REGIONAUX/DISTRICTS
			133-1-1-102	COORDONNER LES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES (COMMISSARIAT GÉNÉRAL, PRÉFECTURE.DISTRICT.ARRONDISSEMENT ADMINISTARTIF, DPID)
			133-1-1-103	EFFECTUER DES MISSIONS D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES RE ET CTD CONCERNANT L'USAGE DES MANUELS PRATIQUES
			133-1-1-1-04	CLARIFIER LES MANUELS DE PROCÉDURES (MPA, MPB, MPC) ET LE RECUEIL DE TEXTES À L'USAGE DES CTD ET DES RE
			133-1-1-1-05	METTRE À JOUR ET PRODUIRE LE RECUEIL DES TEXTES À L'USAGE DES RE ET DES CTD
			133-1-1-1-06	FORMER ET ENCADRER LES RE POUR LA MISE EN OEUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE
			133-1-1-1-07	ORGANISER DES ATELLIERS DE RECYCLAGE DES REPRÉSENTANT DE L'ETAT SUR LE MPCL, MPA, MPB, MPC
			133-1-1-1-08	EFFECTUER LE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE
			133-1-1-1-09	APPUI AUX DEVELOPPEMENTS DES REGIONS/DISTRICTS
	133-1-2	RENFORCE	R L'AUTORITÉ D	E L'ETAT ET LA BONNE GOUVERNANCE
		133-1-2-1	AUTORITÉ D	E L'ETAT ET BONNE GOUVERNANCE RENFORCÉES
			133-1-2-1-01	PAYER LES SALAIRES DES ECD ET ET LES COTISATIONS SOCIALES
			133-1-2-1-02	PN1Redynamisation de l'administration territoriale au service du développement
			133-1-2-1-03	INFORMATISER LES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ
			133-1-2-1-04	RENFORCER LA CAPACITÉ D'APPUI DES REPRÉSENTANTS DE L'ETAT EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION TERRITORIALE
			133-1-2-1-05	ELABORER UNE STRATÉGIE D'AMÉLIORATION DE L'IDENTITÉ NATIONALE
			133-1-2-1-06	STANDARDISER LES OUTILS DE GESTION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
			133-1-2-1-07	CRÉER ET GÉRER UNE BASE DE DONNÉES RELATIVE À L'IDENTITÉ NATIONALE
			133-1-2-1-08	CRÉER ET GÉRER UNE BASE DE DONNÉES RELATIVE À L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
			133-1-2-1-09	ETUDIER LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME UNIQUE D'IDENTIFICATION
			133-1-2-1-10	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE SUIVI ÉVALUATION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
			133-1-2-1-11	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION TERRITORIALE
			133-1-2-1-12	ELABORER, DES LOIS ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
			133-1-2-1-13	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES LOIS ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
			133-1-2-1-14	INFORMATISER LE SYSTÈME DE GESTION DES DONNÉES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALI
			133-1-2-1-15	SECURISER LES CARTES GRISES
			133-1-2-1-16	SECURISER LES PERMIS DE CONDUIRE
	133-1-3	RENFORCE 133-1-3-1		N, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS ÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS
			133-1-3-1-01	T01GERER DANS UNE BASE DE DONNEE INFORMATIQUE L'ARMEMENT
			133-1-3-1-02	ACCOMPAGNER ET ENCADRER LES RESPONSABLES TERRITORIAUX DANS LE CADRE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE
			133-1-3-1-03	SÉCURISER LE DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS : AVANT – PENDANT - APRÈS
			133-1-3-1-04	RENFORCER LA CAPACITÉ DES GESTIONNAIRES DE L'OSP
			133-1-3-1-05	APPUYER LA RÉGULARISATION DES MARCHÉS CONTRÔLÉS DES BOVIDÉS
			133-1-3-1-06	RENFORCER LE CONTRÔLE DES MOUVEMENTS DES ARMEMENTS
			133-1-3-1-07	ELABORER ET CONCEVOIR LES ACTIVITÉS DE LA POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE
			133-1-3-1-08	ELABORER ET PRÉSENTER UN NOUVEAU TEXTE
			133-1-3-1-09	VULGARISER LE NOUVEAU TEXTE RÉGISSANT LES BOVIDÉS
			133-1-3-1-10	RECENSER TOUS LES TEXTES RÉGISSANT L'OP, L'OMC, L'ARMEMENT ET LE DINA
			133-1-3-1-11	VULGARISER LES TEXTES RELATIFS À L'ARMEMENT
			133-1-3-1-12	APPUYER PAR LA FORMATION, L'ENCADREMENT DE TOUS LES ACTEURS POUR L'APPLICATION DES DINA HOMOLOGUÉS
			133-1-3-1-13	ÉLABORER UNE STRATÉGIE, DES DIRECTIVES GÉNÉRALES RELATIVES À L'ACHEMINEMENT DES MATÉRIELS ET IMPRIMÉS ÉLECTORAUX VERS LES RÉGIONS ET DISTRICTS :
	133-1-4			PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE

L'ÉTAT-CIVIL EST DEVENU UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT

133-1-5

133-1-6

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

133 **Administration Territoriale**

tion Territoriale		
		des statistiques de l'état-civil
13	33-1-4-1-02	RENFORCER LA COUVERTURE D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL
1.	33-1-4-1-03	RECRUTER UN PERSONNEL D'APPUI AUX PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT- CIVIL
1:	33-1-4-1-04	ÉLABORER ET VULGARISER DES TEXTES D'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
1:	33-1-4-1-05	RÉVISER LE TEXTE RÉGLEMENTAIRE FIXANT LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT ET DES ATTRIBUTIONS DU SERVICE DE POLICE SANITAIRE GÉNÉRALE DANS LES COMMUNES (BMH)
1;	33-1-4-1-06	REDÉFINIR LES RÔLES ET LES STATUTS DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES EN MATIÈRE D'ÉTAT- CIVIL
13	33-1-4-1-07	ACTUALISER LES STANDARDS DE SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL
13	33-1-4-1-08	RENDRE EFFECTIVE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EN MATIÈRE D'ÉTAT-CIVIL
1;	33-1-4-1-09	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE SUIVI ET AUTO-CONTRÔLE DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL
1:	33-1-4-1-10	RÉVISER LES TEXTES RÉGISSANT LA STRUCTURE DE COORDINATION DES SYTÈMES CRVS
13	33-1-4-1-11	RENFORCER LE SYSTÈME DE COORDINATION, DE SUIVI- ÉVALUATION DE L'ÉTAT-CIVIL
1.	33-1-4-1-12	VULGARISER LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES, DES DÉCÈS ET DES CAUSES DE DÉCÈS SURVENUS DANS LES FORMATIONS SANITAIRES ET EN DEHORS DES FORMATIONS SANITAIRES
1:	33-1-4-1-13	EFFECTUER LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DANS LES SERVICES D'ÉTAT CIVIL
1;	33-1-4-1-14	RÉVISER LE PROCESSUS ET LES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉTABLISSEMENT DE STATISTIQUES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL
1:	33-1-4-1-15	RÉGLEMENTER L'UTILISATION DES NTIC EN MATIÈRE D'ÉTAT CIVIL
1:	33-1-4-1-16	RÉVISER LE CADRE JURIDIQUE RÉGISANT L'ÉTAT-CIVIL
1:	33-1-4-1-17	RÉGLEMENTER LA PROCÉDURE DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE TRANSMISSION DES DONNÉES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL ET DES CAUSES DE DÉCÈS
13	33-1-4-1-18	RENFORCER LE SYSTÈME DE COMMUNICATION, PLAIDOYER
13	33-1-4-1-19	ÉLABORER UNE CHARTE DE RESPONSABILITÉS DES STRUCTURES EN CHARGE DE L'ÉTAT-CIVIL
1:	33-1-4-1-20	Renforcer le cadre institutionnel et juridique de l'état civil
1:	33-1-4-1-21	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'INFORMATION DE L'ÉTAT-CIVIL
1:	33-1-4-1-22	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF ET JUDICIAIRE À TOUS LES NIVEAUX
1:	33-1-4-1-23	AMELIORATION DES SYSTEMES D'ETAT CIVIL ET DE L'IDENTITE
	_	CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ
1:	33-1-5-1-01	EFFECTUER DES MISSIONS DE CONTRÔLE AU NIVEAU DES PRÉFECTURES, DISTRICTS ET ARRONDISSEMENTS ADMINISTRATIFS
1.	33-1-5-1-02	EXPLOITER LES DOLÉANCES, LES RAPPORTS CIRCONSTANCIÉS ET LES CORRESPONDANCES ÉMANANT DES TIERS ET DES RESPONSABLES TERRITORIAUX
1;	33-1-5-1-03	EDICTER DES INSTRUCTIONS MINISTÉRIELLES SUR LA GESTION DES CAISSES PUBLIQUES ET LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
13	33-1-5-1-04	EFFECTUER DES ACTIVITÉS DE SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSUE DES MISSIONS DE CONTRÔLE
1;	33-1-5-1-05	EXPLOITER LES PROCÈS-VERBAUX DE CLÔTURE DES CAISSES PUBLIQUES ET LES RAPPORTS ANNUELS DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
1:	33-1-5-1-06	EXPLOITER ET ANALYSER LES COMPTES ADMINISTRATIFS DES COLLECTIVITÉS
		IONNELLE DE LA MIGRATION
133-1-6-1 M	IIGRATION BI	EN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE
1:	33-1-6-1-01	METTRE À JOUR LES CADRES JURIDIQUES RÉGISSANT LA MIGRATION
1:	33-1-6-1-02	ORGANISER DES MISSIONS DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS
1.	33-1-6-1-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES TERRITORIAUX EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS
1:	33-1-6-1-04	METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE NATIONALE DE LA MIGRATION
13	33-1-6-1-05	OPÉRATIONNALISER LES SITES DISTANTS D'ENREGISTREMENT BIOMÉTRIQUE
1:	33-1-6-1-06	METTRE EN PLACE UN SYSTEME BIOMETRIQUE DE CARTES DE RESIDENTS
1:	33-1-6-1-07	PAYER LES CONTRIBUTIONS INTRERNATIONALES

14	MINISTÈRE	DE L'INTÉRIEUR	RET DE LA DÉC	ENTRALISATION		
142	ADMINISTRA	RATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION				
134	Décentralisa 134-1	ation et Développ METTRE EN Œ		IQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.		
	134-1-1	AMÉLIORER L'.		POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE		
			RÉALISÉS 134-1-1-1-01	AMÉLIORER LA COMPÉTENCE DES RESPONSABLES COMMUNAUX À LA PLANIFICATION GESTION		
				DES PROJETS		
			134-1-1-1-02	METTRE UN CADRE DE TRAVAIL EFFICACE ENTRE LES CTDS ET FDL		
			134-1-1-1-03	FONDS DE DEVELOPPEMENT LOCAL PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL INCLUSIF ET DE DECENTRALISATION		
			134-1-1-1-04 134-1-1-1-05	ASSURER LE TRANSFERT DE FONDS POUR LES SOUS- PROJETS DES CTD		
			134-1-1-1-06	PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC (PAPSP/FDL)		
	134-1-2	COORDONNER		. ,		
	134-1-2	134-1-2-1		TD COORDONNÉS		
			134-1-2-1-01	APPUYER LES CTD À LA GESTION RATIONNELLE DE LEUR PATRIMOINE		
			134-1-2-1-02	MISE EN PLACE DES MECANISMES DE LA BONNE GOUVERANCE LOCAL rojet		
			134-1-2-1-03	TRANSFÉRER AUX CTD ET AUX EPA LES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR GÉRER EFFICACEMENT LEURS AFFAIRES		
			134-1-2-1-04	T02COACHING TERRITORIAL		
			134-1-2-1-05	ACCOMPAGNER LES CTD AUX INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL		
			134-1-2-1-06	PN4 DÉCENTRALISATION ÉMERGENTE		
			134-1-2-1-07	RENFORCEMENT DE CAPACITE DES RESPONSABLES DES CTD EN MATIERE DE MOBILISATION DES RESSOURCES PROPRES DANS LES ZONES NON INTERVENUES PAR LES PTF		
			134-1-2-1-08	APPUI AU PPP INTERCOLECTIVITE ET COOPERATION DECENTRALISEES POUR LES OPCI ET ASSOCIATION DES COMMUNES		
			134-1-2-1-09	DÉVELOPPER DES SYNERGIES DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET INTER- COLLECTIVITÉS, AFIN DE RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET LE GAIN D'ÉCHELLE DANS LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT		
			134-1-2-1-10	APURER LES ARRIERES DES COMMUNES		
			134-1-2-1-11	SUSCITER ET DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ DES CTD AVEC LE SECTEUR PRIVÉ, EN PRIVILÉGIANT LES CONCERTATIONS MULTI-ACTEURS LOCAUX ET TERRITORIAUX		
			134-1-2-1-12	Appuyer les CTD à la promotion de la gouvernance locale		
			134-1-2-1-13	RENFORCER LES CAPACITÉS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES		
			134-1-2-1-14	ASSURER LE SUIVI DE L'UTILISATION DES SUBVENTIONS TRANSFÉRÉES AUX CTD		
			134-1-2-1-15	Dotation en matériels et mobiliers de bureau		
			134-1-2-1-16	Accompagner les CTD à la promotion du développement local inclusif		
			134-1-2-1-17	ACCROÎTRE LES RELATIONS DES CTD MALAGASY ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EXTÉRIEURES PAR DES ÉCHANGES ET DES PARTAGES MULTITHÉMATIQUES ET MULTI-ACTEURS		
			134-1-2-1-18	VALORISER LES BONNES PRATIQUES ET SUCCESS STORIES AFIN D'AUGMENTER L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DE LA DÉCENTRALISATION EFFECTIVE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL		
			134-1-2-1-19 134-1-2-1-20	Formation, animation et encadrement		
				Amélioration des recettes Communales APPUYER LES CTD POUR LE RESPECT DE L'ETHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE		
			134-1-2-1-21 134-1-2-1-22	Traiter les Doléances venant des CTD		
			134-1-2-1-23	Construction ou réhabilitation des bâtiments		
			134-1-2-1-24	Appuyer techniquement les CTD dans tout le processus de la décentralisation		
			134-1-2-1-25	APPUYER LES CTD POUR L'INSTAURATION DU PRINCIPE DE L'INTÉGRITÉ DANS LA RÉALISATION DU SERVICE PUBLIC LOCAL		
			134-1-2-1-26	RENFORCEMENT DE CAPACITE DES RESPONSABLES DES CTD A LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DE LA DECNETRALISATION AU PROFIT DU DEVELOPPEMENT LOCAL		
			134-1-2-1-27	Coaching territorial		
			134-1-2-1-28	APPUYER TECHNIQUEMENT LES CTD DANS TOUT LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION		
			134-1-2-1-29	APPUYER LES CTD À PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE LOCALE		
			134-1-2-1-30	Dotation en materiels informatiques et logiciel		
			134-1-2-1-31	PN6 REGIONS EMERGENTES		
	134-1-3	CONCERTER E 134-1-3-1	CADRE DE CO	LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL. NCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA SATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL		
			134-1-3-1-01	T21 AMELIORATION DES RECETTES COMMUNALES		
			134-1-3-1-02	RENFORCER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES RESPONSABLES DES CTD ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU NIVEAU LOCAL		
			134-1-3-1-03	METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF ET INTÉGRÉ		
			134-1-3-1-04	S24-PROJET DE SOUTIEN A DES MOYENS DE SUBSISTANCE RESILIENTS DANS LE SUD DE		

142 134

	A GO KEGGETATO AGIA KO	,
	E DE L'INTÉRIEUR ET DE LA D	
	RATION DU TERRITOIRE ET DE	
Décentrali	sation et Développement Local	
		MADAGASCAR (Ex South Resiliency)
	134-1-3-1-05	OPERATIONALISATION DE L'OBSERVATOIR NATIONAL , MISE EN PLACE DES CENTRES D'OBSERVATION REGIONAUX ET D'UN SYSTEME DE COMMUNICATION SUR LA DECENTALISATION ET LE DEVELOPPEMENT LOCAL
	134-1-3-1-06	SUIVRE ET ÉVALUER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
	134-1-3-1-07	MISE EN PLACE ET OPERATIONNALISATION AU NIVEAU DES DISTRICTS D'UNE UNITE D'APPUI DES SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES AUX COLECTIVITES TERRITOIRIALS DECENTRALISEES
	134-1-3-1-08	APPUYER ET ACCOMPAGNER LES CTDS DANS LA PROMOTION PPP ET LA COORDINATION DES INTERVENTIONS DES PTFS DANS LEURS TERRITOIRES
	134-1-3-1-09	CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.
	134-1-3-1-10	ASSURER UN BON CADRE DE TRAVAIL
	134-1-3-1-11	PROJET D'ASSISTANCE D'URGENCE SUITE A L'IMPACT COMBINE DE LA SECHERESSE ET DE LA PANDEMIE COVID-19 DANS LE SUD DE MADAGASCAR
134-1-4	AMÉNAGEMENT DU TERRIT	DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN COIRE ET EN URBANISME. DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES
	134-1-4-1-01	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESPONSABLES DES CTD DANS LE DOMAINE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DE LA GESTION FINANCIÈRE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL
	134-1-4-1-02	renforcement des capacités techniques de l'INDDL
	134-1-4-1-03	TO3ELABORATION D'UN CADRE JURIDIQUE ET MISE EN PLACE PROGRESSIVE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
	134-1-4-1-04	Gouvernance Urbaine de Grand Tana
	134-1-4-1-05	PROMOUVOIR LE PARTENARIAT AUPRÈS DES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX
	134-1-4-1-06	APPUYER LES CTD DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS PLANS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
	134-1-4-1-07	Ameliorer la gestion des activités de formation de l'INDDL
	134-1-4-1-08	RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD EN MATIÈRE DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES CTD
	134-1-4-1-09	RENFORCER LA COMMUNICATION POUR UNE LARGE VISIBILITÉ DE L'INDDL
134-1-5	METTRE EN COHÉRENCE A	VEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.
	134-1-5-1 PROGRAMN	E D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE
	134-1-5-1-01	COORDINATION DES APPUIS AU DEVELOPPEMENT LOCAL
	134-1-5-1-02	PROGRAMME D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET A LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE
	134-1-5-1-03	PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL INCLUSIF ET DE DECENTRALISATION (PRODECID/GIZ)
	134-1-5-1-04	HARMONISER LES INTERVENTIONS DES PTF EN APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL
	134-1-5-1-05	TXX -ASSURER LA COORDINATION GENERALE DES PROJETS ET DES PARTENARIATS DU MID
	134-1-5-1-06	CONDUIRE LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DU PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL.
	134-1-5-1-07	RECHERCHER ET ORGANISER DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS DANS LE CADRE DE LA SNDL
	134-1-5-1-08	SUPERVISER LES INTERVENTIONS DES ORGANISMES RATTACHÉS DU MID

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

4 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

135 Réformes Administratives

135-1 REFORMER L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DES CTD

135-1-1 RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID

135-1-1-1 SYNERGIE DES ACTIONS DE RÉFORME RENFORCÉE

135-1-1-1-01	EVALUATION DES DEPENSES PUBLIQUES DANS LES COLLECTIVITES
135-1-1-1-02	COLLECTER LES DONNÉES NECESSAIRES À LA CONCEPTION D'UNE BASE DE DONNÉES

135-1-1-1-03 METTRE EN PLACE UNE BANQUE DE DONNÉES DE RÉFORME

135-1-1-1-04 ASSURER LA SUPERVISION DES PROJETS GÉRÉS PAR LES DIRECTIONS RATTACHÉES À LA

135-1-1-05 Vulgariser les textes adoptés/promulgués auprès des responsables territoriaux

135-1-1-1-06 AMÉLIORER LES SERVICES RENDUS AUX USAGERS DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU MID

135-1-1-1-07 PARTICIPER À L'EFFICACITÉ ET À L'EFFICIENCE DU PERSONNEL DU MID

135-1-1-1-08 PROCÉDER À L'ÉLABORATION DES OUTILS DE PROGRAMMATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION ET À LEUR TRANSMISSION AUX INSTANCES SUPÉRIEURES

135-1-1-1-09 Diffuser les textes sur des supports physiques ou électroniques

135-1-1-10 GÉRER LES PROJETS AFFILIÉS À LA DGRA

135-1-1-11 Elaborer les textes relatifs au renforcement de l'effectivité de la Décentralisation

135-1-1-12 EFFECTUER DES MISSIONS DE SUIVI-ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES

135-1-1-13 APPUYER L'ÉTUDE ET L'ÉLABORATION DES PROJETS DU MID

135-1-1-14 ENRICHIR LA DOCUMENTATION DU MID EN OUVRAGES ET PÉRIODIQUES

135-1-1-15 Elaborer les textes relatifs à la redynamisation de l'Administration du Territoire

135-1-1-1-16 CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DES STANDARDS DE SERVICE AU SEIN DU MID
135-1-1-17 CONTRIBUER AUX REFORMES INITIÉS PAR LES AUTRES INSTITUTIONS ET MINISTERES AU

BÉNEFICE DES CTD

135-1-1-18 ENTRETENIR LES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA DELED.

135-1-1-19 RECHERCHER LES PARTENARIATS

135-1-1-20 RENFORCER LA CAPACITÉ DU PERSONNEL DE LA DELED EN MATIÈRE LÉGISTIQUE, JURIDIQUE,

GESTION ET ARCHIVAGE DOCUMENTAIRE

135-1-1-1-21 COORDONNER LES PROJETS DU MID

135-1-1-1-22 DIFFUSER LES TEXTES SUR DES SUPPORTS PHYSIQUES OU ÉLECTRONIQUES

135-1-1-1-23 METTRE EN ŒUVRE LES PARTENARIATS DANS LE CADRE DE FORMATION

135-1-1-1-24 INITIER À LA CULTURE D'ÉVALUATION ET DE REDEVABILITÉ

135-1-1-1-25 SUPERVISER LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ET DE SUIVI-ÉVALUATION AU NIVEAU DU MID.

135-1-1-1-26 ASSURER L'APPROPRIATION DES TEXTES ADOPTÉS/PROMULGUÉS PAR LES RESPONSABLES

TERRITORIAUX.

135-1-1-27 METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DES PROJETS

135-1-1-1-28 ACQUERIR UN LOGICIEL D'EXPLOITATION DES DONNÉES STATISTIQUES

135-1-1-1-29 VULGARISATION ET APPROPRIATION DES REFORMES ADMINISTRATIVES PAR LES RESPONSABLES CENTRAUX ET TERRITORIAUX DU MINISTERE DE L INTERIEUR ET DE LA

DECENTRALISATION

135-1-1-1-30 PN2 REFORMES ADMINISTRATIVES ET TRANSFORMATION DIGITALE

135-1-1-31 DIRECTION GENERALE DE LA REFORME ADMINISTRATIVE FONCTIONNELLE

135-1-2 PILOTER LES ACTIONS DE REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE 135-1-2-1 ACTIONS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE PILOTÉES

135-1-2-1-01 T01GERER LES INSTRUMENTS DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

135-1-2-1-02 T01VULGARISER ET APPROPRIER LES REFORMES SECTORIELLES AUX REPRESENTANTS DE L'ETAT

135-1-2-1-03 APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

TERRITOIRE

135-1-2-1-04 ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

TERRITOIRE

135-1-2-1-05 EFFECTUER LE SUIVI DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

135-1-2-1-06 ELABORER LES TEXTES RELATIFS À LA REDYNAMISATION DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

> ORGANISER DES FORMATIONS À L'ENDROIT DES AGENTS PÉRIPHÉRIQUES ET EXCENTRIQUES DU MID

135-1-2-1-08 RÉALISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES DU MID

EN COLLABORATION AVEC LES EPA DE FORMATION

135-1-2-1-09 RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS CENTRAUX DU MID

135-1-3 MODERNISER LES SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD

135-1-2-1-07

135-1-3-1 SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD MODERNISÉS

135-1-3-1-01 ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS DES

CID

135-1-3-1-02 T22 Appui aux communes sur l'élaboration du budget de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

135 Réformes Administratives

135-1-3-1-03	Amelioration de la gestion des ressources fiscales des CTD
135-1-3-1-04	Mise en place des Communes pilotes
135-1-3-1-05	APPUYER LA CONCEPTION DES PROJETS AYANT DES IMPACTS SUR LES CTD
135-1-3-1-06	ELABORER LES TEXTES RELATIFS AU RENFORCEMENT DE L'EFFECTIVITÉ DE LA DÉCENTRALISATION

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

216 Gestion des Risques et des Catastrophes

Accroître la résilience des institutions nationales et collectivités territoriales face aux catastrophes <u>216-1</u>

216-1-1

216-1-1-9-04

216-1-1-1	Les capacité	s des acteurs sont renforcées en matière de préparation et de réponse
	216-1-1-1-01	Créer un pool de formateurs pour les régions et les former pour la préparation et réponse aux urgences
	216-1-1-1-02	Organiser une formation spécifique sur le relèvement afin de familiariser les acteurs nationaux sur les mesures de préparation pour le relèvement
	216-1-1-1-03	Développer et mettre en oeuvre un programme de formation pour la préparation et réponse aux urgences de toutes natures et à tous les niveaux (national, régions, districts, communes) et sur la gestion de système d'alerte précoce ;
	216-1-1-1-04	Organiser des exercices de simulation annuellement (période prédéfinie) et simultanément pour plusieurs risques (naturels ou industriels) majeurs au niveau national, régional et district, afin de tester les plans de contingence et de renforcer les capacit
	216-1-1-1-05	Assurer la formation régulière des agents en charge de la gestion des systèmes d'alerte précoce
	216-1-1-1-06	Mettre en place une base de données de toutes les personnes formées en RRC et GRC au niveau national
	216-1-1-1-07	Organiser une formation pour la gestion de l'information et en SIG avec un focus sur la préparation et réponse aux urgences
216-1-1-2	Les outils ted	chniques de la préparation aux situations d'urgence sont adaptés et opérationnels
	216-1-1-2-01	Renforcer les capacités des comités locaux de planification de secours en formation, en moyens matériels et financiers
	216-1-1-2-02	Mettre à jour les plans de contingence en fonction des scenarios de risques futurs et prendre en compte l'aspect genre à tous les niveaux
	216-1-1-2-03	Procéder à des campagnes de pré-positionnement dans les districts et régions sensibles
	216-1-1-2-04	Faire une large diffusion du mécanisme institutionnel de gestion des crises
216-1-1-3		ent développés pour la planification, la mise en oeuvre et le monitoring en matière de la et réponse aux urgences
	216-1-1-3-01	Mettre en place un mécanisme permettant d'actualiser périodiquement les plans sectoriels de contingence régionaux en utilisant les résultats de l'évaluation des risques.
	216-1-1-3-02	Développer et disséminer un seul outil standard pour l'évaluation des besoins en cas de catastrophes
	216-1-1-3-03	Renforcer les capacités (techniques, matérielles et financières) des communautés des zones sensibles à la préparation et la réponse
	216-1-1-3-04	Réhabilitation et aménagement des infrastructures régionales
	216-1-1-3-05	Installation de centre régional de protection civile (CRPC)
216-1-1-4	des antennes	de prévention, d'assistance et de reconstruction sont exécutées professionnellement par s locales du BNGRC
	216-1-1-4-01	Assurer les missions de préparation, de secours et de relèvement par la mise à contribution des structures décentralisées du BNGRC.
216-1-1-5		NGRC de prévision, d'assistance et de relèvement assurée
	216-1-1-5-01	PN5 Gestion des risques et catastrophes proactive et rationalisée
	216-1-1-5-02	Rénovation et mise en oeuvre de la stragégie nationale de gestion des risques et catastrophes
216-1-1-6	désastres	onaux en logistique et communication évalués afin de garantir une réponse efficace aux
	216-1-1-6-01	Renforcer les capacités en équipement des structures de secours d'urgence.
	216-1-1-6-02	Renforcer les capacités nationales en matière de formulation, mise en oeuvre et suivi de programmes de relèvement rapide
	216-1-1-6-03	Etablir une standardisation des équipements de réponse/communication entre tous les principaux intervenants dans la gestion des situations d'urgence
216-1-1-7	Les système	s d'alerte précoce sont opérationnels au niveau communautaire
	216-1-1-7-01	Développer/renforcer les mécanismes d'alerte précoce dans les régions, districts les plus sensibles
	216-1-1-7-02	Développer/former et équiper les districts plus sensibles afin que des mécanismes d'alerte précoce soient fonctionnels
216-1-1-8	Les centres d	ppérationnels sont renforcés aux niveaux national et régional
	216-1-1-8-01	Former les agents des centres sur la collecte, l'analyse et la gestion de l'information
	216-1-1-8-02	Organiser régulièrement des exercices de simulations afin de garantir un bon niveau d'opérationnalité des centres
216-1-1-9	Une banque	de données et d'informations est opérationnelle afin de centraliser les informations
	216-1-1-9-01	Etablir les standards minimum afin de garantir la sécurité des intervenants lors de situations d'urgence
	216-1-1-9-02	Mettre en place un document standard pour les "appels de fonds d'urgence" et aussi pour le reporting
	216-1-1-9-03	Créer une banque d'informations afin de centraliser et gérer les informations pour la préparation et réponse aux urgences
	246 4 4 0 04	Fishly de accorde advant de partenniste entre l'État les acteurs humanitaires et le conteur misé

Etablir des accords-cadres et des partenariats entre l'État, les acteurs humanitaires, et le secteur privé

14 142 216

MINISTÈRE	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION							
ADMINISTI	RATION DU TEI	RRITOIRE ET DE	CENTRALISATION					
Gestion de	s Risques et de	es Catastrophes						
		216-1-1-9-05	Etablir une base de données pour tous les numéros/contacts importants (GVT, SNU, NGO et donateurs)					
		216-1-1-9-06	Etablir une procédure afin de gérer les medias lors de situation de réponse aux urgences					
216-1-2	Un système	national d'alerte	précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires					
	216-1-2-1	Le système n	ational d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires					
		216-1-2-1-01	Disséminer les SAP existants à tous les intervenants/partenaires impliqués dans la réponse aux urgences					
		216-1-2-1-02	Créer des réseaux communautaires d'alerte précoce dans les régions non encore dotées					
		216-1-2-1-03	Renforcer les capacités du système national d'alerte précoce afin qu'il puisse couvrir les risques majeurs dans le pays					
		216-1-2-1-04	Accroitre la performance à l'échelle locale des prévisibilités des risques majeurs					
		216-1-2-1-05	Promouvoir l'utilisation des TV, des radios, des réseaux de téléphonie ou autres moyens fiables dans le cadre des alertes précoces afin de permettre aux populations urbaines et rurales d'être informées sur les mesures à prendre pour minimiser l'impact des					
		216-1-2-1-06	Faire une évaluation du système d'alerte existant et tenir compte des connaissances traditionnelles					
		216-1-2-1-07	PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICIENCE EN MATIERE DE REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE					
216-1-3	Les risques	majeurs sur l'ens	semble du territoire sont connus et évalués et le SAP national multirisques renforcé					
	216-1-3-1		ant au niveau national et local sont identifiés et évalués, et leur profil contribue de façon prise de décision des acteurs					
		216-1-3-1-01	Elaborer les cartes des zones à multirisques.					
		216-1-3-1-02	Réaliser une étude de vulnérabilité des écosystèmes côtiers et des mangroves, ainsi que des établissements humains de la côte malgache au phénomène de l'érosion côtière					
		216-1-3-1-03	Développer des outils, capitaliser les existants et réaliser des diagnostics sommaires des risques pour chaque secteur					
		216-1-3-1-04	Actualiser et réaliser des études de modélisation des risques majeurs					
		216-1-3-1-05	Faire l'évaluation systématique de la vulnérabilité aux crises et catastrophes à Madagascar					
216-1-4	La RRC et la	GRC sont intégr	ées dans les politiques nationale et sectorielles de développement					
	216-1-4-1	Le cadre poli toutes les cla	tique de la RRC et de la GRC est renforcé par la clarification autant que possible de luses					
		216-1-4-1-01	Installer dans les localités sensibles les points focaux de l'unité nationale de coordination de la GRC afin d'assurer un appui technique aux CTD et aux autres intervenants					
		216-1-4-1-02	Payer les salaires et cotisations des ECD					
	216-1-4-2	L'intégration	de la GRC dans les politiques, plans, programmes sectoriels est améliorée					
		216-1-4-2-01	Former les acteurs nationaux et décentralisés de développement sur l'intégration de la GRC dans l'élaboration des instruments de planification du développement ;					
		216-1-4-2-02	Intégrer le processus d'intégration de la GRC dans l'enseignement primaire et secondaire de l'Éducation Nationale					
		216-1-4-2-03	Renforcer la prise en compte de la dimension de la GRC dans les études d'impacts environnementaux					
		216-1-4-2-04	Intégrer la GRC dans les programmes de l'Enseignement Supérieur					
		216-1-4-2-05	Former les parlementaires, les directeurs de cabinet, les directeurs centraux, les responsables de la planification sur l'intégration de la GRC dans les instruments de planification du développement					
	216-1-4-3	Le cadre jurio	dique de la réduction et de gestion des risques des catastrophes est renforcé					
		216-1-4-3-01	Vulgariser et promouvoir l'appropriation des textes juridiques sur la GRC					
		216-1-4-3-02	Vulgariser les documents relatifs à la prévention et à la gestion des risques de catastrophes					
			5					

063-1-4-1

063-1-4-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION **ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION** 142 063 **Administration et Coordination** REDRESSEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE 063-1 <u>DÉCENTRALISÉE</u> 063-1-1 ASSURER UNE ADMINISTRATION OPTIMALE DES RESSOURCES GESTION DU PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE 063-1-1-1 063-1-1-1-R1 25 35 35 Pourcentage du patrimoine géré % 063-1-1-2 GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE 063-1-1-2-R1 Pourcentage des ressources 35 35 financières gérées 063-1-1-3 **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE** 063-1-1-3-R1 Pourcentage des ressources 25 35 35 humaines gérées **GESTION DES MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE** 063-1-1-4 063-1-1-4-R1 Pourcentage des marchés publics 50 100 100 gérées 063-1-2 METTRE AUX NORMES LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE FAIRE CONNAITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE 063-1-2-1 063-1-2-1-R1 Pourcentage de réalisation 100 100 SYSTÈME INFORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES 063-1-2-2 Pourcentage de l'optimisation et 063-1-2-2-R1 50 75 75 de normalisation 063-1-3 ASSURER LA BONNE MARCHE DU PROCESUS ÉLECTORAL **ELECTION RESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES** 063-1-3-1 063-1-3-1-R1 Pourcentage de réalisation 40 50 50 % CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 063-1-4 ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD.

ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMELIORÉ AU NIVEAU DES CTD

Pourcentage de réalisation

50

35

50

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION 142 133 **Administration Territoriale** AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE 133-1 AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD 133-1-1 CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES 133-1-1-1 133-1-1-1-R1 Nombre de structures territoriales NOMBRE 1000 1200 1200 bénéficiares RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET LA BONNE GOUVERNANCE 133-1-2 **AUTORITÉ DE L'ETAT ET BONNE GOUVERNANCE RENFORCÉES** 133-1-2-1 133-1-2-1-R1 Taux d'insécurité réduit 80 80 RENFORCER LA PRÉVENTION, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS 133-1-3 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS 133-1-3-1 133-1-3-1-R1 Taux d'insécurité réduit % 60 65 65 FAIRE DE L'ÉTAT-CIVIL UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE 133-1-4 GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT L'ÉTAT-CIVIL EST DEVENU UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES 133-1-4-1 POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT 133-1-4-1-R1 Taux d'instruments de l'état civil 50 70 70 harmonisés, normalisés et modernisés RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE 133-1-5 SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ 133-1-5-1 133-1-5-1-R1 Taux de dysfonctionnements % 90 100 100 corrigés **FAVORISER LA GESTION RATIONNELLE DE LA MIGRATION** 133-1-6 MIGRATION BIEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE 133-1-6-1

Taux d'étrangers enregistrés et

contrôlés

75

%

85

85

133-1-6-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION 142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION 134 Décentralisation et Développement Local METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL. 134-1 134-1-1 AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE 134-1-1-1 SOUS-PROJETS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX **RÉALISÉS** 134-1-1-R1 % 870 870 870 Pourcentage de sous-projets réalisés 134-1-2 **COORDONNER LES APPUIS AUX CTD** 134-1-2-1 **APPUIS AUX CTD COORDONNÉS** 134-1-2-1-R1 nombre des CTD appuyées NOMBRE 99 1520 1520 CONCERTER ET AGIR DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL. 134-1-3 CADRE DE CONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA 134-1-3-1 DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL Nombre de cadres de NOMBRE 400 134-1-3-1-R1 250 400 concertation mis en place aux niveaux central et local 134-1-4 RENFORCER LA CAPACITÉ DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN URBANISME. 134-1-4-1 CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES 134-1-4-1-R1 Nombre des responsables des NOMBRE 2500 2500 2500 CTD formés par an METTRE EN COHÉRENCE AVEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL. 134-1-5 134-1-5-1 PROGRAMME D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE NOMBRE Nombre d'empiètement 134-1-5-1-R1 90 90

thématique et géographique des

appuis réduits

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
14	MINISTÈ	RE DE L'INTÉI	E DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION									
142	ADMINIS	TRATION DU	RATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION									
135	Réformes Administratives											
	<u>135-1</u>	REFORMER	L'ADMINISTRAT	ION DU TERRITOIRE ET LE FON	CTIONNEMEN	T DES SERVICE	S PUBLICS	S DES CTD				
	135-1-1 RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID											
		135-1-1-1	SYNERGIE D	ES ACTIONS DE RÉFORME REN	FORCÉE							
			135-1-1-R1	Taux de réalisation des réformes adopté	%	50	55	55	-			
	135-1-2	PILOTER LES ACTIONS DE REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE										
		135-1-2-1	ACTIONS DE	RÉFORME DE L'ADMINISTRATION	ON DU TERRIT	OIRE PILOTÉ	S					
			135-1-2-1-R1	Taux de réalisation des actions de réformes de l'administration du territoire	%	50	55	55	-			
	135-1-3											
		135-1-3-1	SERVICES P	UBLICS OFFERTS PAR LES CTD	MODERNISÉS	3						
			135-1-3-1-R1	Taux de satisfaction des usagers (par rapport à la qualité des services offerts)	%	50	55	55	-			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION 142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION 216 Gestion des Risques et des Catastrophes Accroître la résilience des institutions nationales et collectivités territoriales face aux catastrophes 216-1 216-1-1 Améliorer les outils techniques de préparation 216-1-1-1 Les capacités des acteurs sont renforcées en matière de préparation et de réponse Nombre formations ou de remises 216-1-1-1-R1 NOMBRE 40 à niveau des acteurs en préparation et réponse 216-1-1-2 Les outils techniques de la préparation aux situations d'urgence sont adaptés et opérationnels Nombre d'outils techniques NOMBRE 216-1-1-2-R1 15 20 20 renouvelés ou nouvellement développés, adaptés et opérationnalisés 216-1-1-3 Des outils sont développés pour la planification, la mise en oeuvre et le monitoring en matière de la préparation et réponse aux urgences 216-1-1-3-R1 Nombre d'outils de planification, NOMBRE 15 20 20 de mise en oeuvre et de monitoring en matière de la préparation et réponse aux urgences développés 216-1-1-4 Les actions de prévention, d'assistance et de reconstruction sont exécutées professionnellement par des antennes locales du BNGRC 70 216-1-1-4-R1 Pourcentage des interventions de 75 75 % prévention, d'assistance et de reconstruction exécutées par des antennes locales du BNGRC 216-1-1-5 Mission du BNGRC de prévision, d'assistance et de relèvement assurée 216-1-1-5-R1 Taux d'interventions du BNGRC NOMBRE 90 90 par rapport au nombre de sinistres 216-1-1-6 Besoins nationaux en logistique et communication évalués afin de garantir une réponse efficace aux désastres 216-1-1-6-R1 Taux d'accroissement du montant NOMBRE 15 25 25 des besoins nationaux en logistique et communication 216-1-1-7 Les systèmes d'alerte précoce sont opérationnels au niveau communautaire 216-1-1-7-R1 Nombre de communes ayant un NOMBRE 60 60 système d'alerte précoce opérationnel 216-1-1-8 Les centres opérationnels sont renforcés aux niveaux national et régional NOMBRE 216-1-1-8-R1 Nombre de districts dotés de 20 20 centres opérationnels actifs 216-1-1-9 Une banque de données et d'informations est opérationnelle afin de centraliser les informations NOMBRE 30 35 35 216-1-1-9-R1 Taux d'accroissement de la taille de la banque de données et d'informations Un système national d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires 216-1-2 216-1-2-1 Le système national d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires 216-1-2-1-R1 NOMBRE Nombre de nouveaux SAP 35 40 40 multirisques mis en place 216-1-3 Les risques majeurs sur l'ensemble du territoire sont connus et évalués et le SAP national multirisques renforcé 216-1-3-1 Les risques tant au niveau national et local sont identifiés et évalués, et leur profil contribue de façon adéquate à la prise de décision des acteurs NOMBRE 216-1-3-1-R1 Nombre de risques au niveau 15 20 20 national et local étudiés, évalués et documentés de façon à aider à

la prise de décision des acteurs

UNITE

2021

2022

2023

2024

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - 0	OG - OS - RESULT	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
216-1-4	La RRC et la G	a RRC et la GRC sont intégrées dans les politiques nationale et sectorielles de développement									
	216-1-4-1	Le cadre politic toutes les clau	que de la RRC et de la GRC est l ses	renforcé par la clar	ification aut	ant que poss	sible de				
		216-1-4-1-R1	Nombre de clauses du cadre politique de la RRC et la GRC clarifiées	NOMBRE	10	15	15	-			
	216-1-4-2	L'intégration de la GRC dans les politiques, plans, programmes sectoriels est améliorée									
		216-1-4-2-R1	Nombre de nouveaux documents de politique, plans, programmes sectoriels de développement intégrant la GRC	NOMBRE	30	35	35	-			
	216-1-4-3	6-1-4-3 Le cadre juridique de la réduction et de gestion des risques des catastrophes est renforcé									
		216-1-4-3-R1	Nombre de textes juridiques relatifs à la RRC et la GRC	NOMBRE	20	25	25	-			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

150 036

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE SECURITE PUBLIQUE Administration et Coordination REHABILITER L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE 036-1 036-1-1 ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE LES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES 036-1-1-1 RENFORCEMENT DE CAPACITE HUMAINE, MATERIELLE ET LOGISTIQUE 036-1-1-1-01 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES STRATEGIQUE DE LA POLICE NATIONALE 036-1-1-1-02 DÉCONCENTRER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 036-1-1-1-03 036-1-1-1-04 COORDONNER L'EXECUTION DU BUDGET DE LA POLICE NATIONALE ENTRETENIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TRANSMISSION 036-1-1-1-05 ASSURER LE RECENSEMENT ET LA GESTION DE LA PATRIMOINE DE LA POLICE NATIONALE 036-1-1-1-06 ASSURER LE PAIEMENT DES CHARGES FIXES DU MINISTERE 036-1-1-1-07 ENTRETENIR LE PARC AUTOMOBILE DU MINISTÈRE 036-1-1-1-08 036-1-1-1-09 ASSURER LE CONTRÔLE D'EXECUTION DES TRAVAUX TENIR DES RELINION HERDOMADAIRE 036-1-1-1-10 036-1-1-1-11 INITIER DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE RESSOURCES BUDGÉTAIRES 036-1-1-12 RENFORCER L'EFFECTIF DE LA POLICE NATIONALE CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIF ABRITANT LES SERVICES 036-1-1-13 DE POLICE DÉCONCENTRER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES 036-1-1-1-14 036-1-1-1-15 ACQUÉRIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DES PERIPHÉRIQUES ACQUÉRIR DES MATÉRIELS TECHNIQUES ET DE BUREAU ET DES ÉQUIPEMENTS 036-1-1-1-16 036-1-1-17 DOTATION DES MOYENS ET MATERIELLES ADEQUATS POUR LES SERVICES DE POLICE 036-1-2 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION LE CADRE D'ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ 036-1-2-1 036-1-2-1-01 ASSURER L'EFFECTIVITÉ DU STANDARD DE SERVICE ASSURER UNE EXEMPLARITÉ ET UNE TRANSPARENCE QUANT AUX SANCTIONS EN MATIÈRE DE 036-1-2-1-02 CORRUPTION INTENSIFIER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SERVICES DE POLICE 036-1-2-1-03 036-1-2-1-04 CRÉER UNE CELLULE DE TRAITEMENT DES DOLÉANCES (CTD) 036-1-3 ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE 036-1-3-1 LE SYSTÈME DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION EST RENFORCÉ 036-1-3-1-01 INTERCONNECTER LES SERVICES DE SUIVI-EVALUATION 036-1-3-1-02 METTRE EN PLACE AU NIVEAU DE LA DESELE SERVICE DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES PROJETS.

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

150 SECURITE PUBLIQUE

120 Securité publique

120-1 GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

120-1-2-1-16

120-1-1 RENFORCER LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE

120-1-1-1 LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE EST RENFORCÉE

120-1-1-1-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES
120-1-1-1-02	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA VIOLATION DES SÉPULTURES SUIVIE DE VOL D'OSSEMENTS HUMAINS
120-1-1-1-03	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES
120-1-1-1-04	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES CRIMES DE SANG
120-1-1-1-05	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'ARMES À FEU
120-1-1-1-06	RENFORCER LE DÉMENTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAFICS DES RESSOURCES NATURELLES
120-1-1-1-07	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE BOVIDÉS
120-1-1-1-08	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DE PROXIMITÉ(RONDES, PATROUILLES)
120-1-1-1-09	REDOUBLER LA GARDE STATIQUE DES CENTRES NÉVRALGIQUES ET DES POINTS SENSIBLES
120-1-1-1-10	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)
120-1-1-1-11	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
120-1-1-1-12	METTRE EN PLACE ET RENDRE FONCTIONNELLE DE NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES
120-1-1-1-13	RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
120-1-1-1-14	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS À MAIN ARMÉE
120-1-1-1-15	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES, USAGE DES FAUX ET CONTREFAÇONS.
120-1-1-1-16	RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
120-1-1-1-17	RENFORCER LA LUTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG)
120-1-1-1-18	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA PROFANATION DES TOMBEAUX ET LE TRAFIC DES OSSEMENTS HUMAINS
120-1-1-1-19	MODERNISER LA POLICE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (PST)
120-1-1-1-20	FLUIDIFIER LA CIRCULATION EN VILLE
120-1-1-1-21	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ARMES
120-1-1-1-22	METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ (CLCC)
120-1-1-1-23	DOTATION DE MOYENS ET MATÉRIELLES ADÉQUATS POUR LES SERVICES DE POLICE
120-1-1-1-24	RENFORCEMENT DE LA SECURITE PUBLIQUE
120-1-1-1-25	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA POLICE NATIONALE
120-1-1-1-26	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)
120-1-1-1-27	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA POLICE NATIONALE

120-1-2 RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE 120-1-2-1 LE TRAITEMENT DES AFFAIRES À CARACTÈRES JUDICIAIRE ET ÉCONOMIQUE EST AMÉLIORÉ

120-1-2-1-01	RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE DE DROITS DES ENFANTS AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
120-1-2-1-02	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS
120-1-2-1-03	LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISMES
120-1-2-1-04	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES
120-1-2-1-05	INTENSIFIER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES DES ÉTABLISSEMENT HÔTELIER POUR LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE BONNE MŒURS
120-1-2-1-06	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DE PROXIMITÉ(RONDES, PATROUILLES)
120-1-2-1-07	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA VIOLATION DES SÉPULTURES SUIVIE DE VOL D'OSSEMENTS HUMAINS
120-1-2-1-08	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE BOVIDÉS
120-1-2-1-09	METTRE EN PLACE ET RENDRE FONCTIONNELLE DE NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES
120-1-2-1-10	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)
120-1-2-1-11	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES
100 1 0 1 10	
120-1-2-1-12	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES, USAGE DES FAUX ET CONTREFAÇONS.
120-1-2-1-12	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES, USAGE DES FAUX ET CONTREFAÇONS. RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
	RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE
120-1-2-1-13	RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE INTENSIFIER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES DES ÉTABLISSEMENT HÔTELIER POUR LUTTER

RENFORCER LE DÉMENTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAFICS DES RESSOURCES NATURELLES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

IAIIIA - IAI	110 - 1 1100 - 00 - 00 - 11E00E1A	13 - ACI/I KO	
15	MINISTÈRE DE LA SÉCUR	ITÉ PUBLIQUE	
150	SECURITE PUBLIQUE		
120	Securité publique		
		120-1-2-1-17	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'ARMES À FEU
		120-1-2-1-18	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
		120-1-2-1-19	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS
		120-1-2-1-20	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS À MAIN ARMÉE
		120-1-2-1-21	REDOUBLER LA GARDE STATIQUE DES CENTRES NÉVRALGIQUES ET DES POINTS SENSIBLES
		120-1-2-1-22	RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈR	E DE LA SÉCUR	ITÉ PUBLIQUE				
50		URITE PUBLIQUE					
136		ce du territoire e	U	•			
	<u>136-1</u>			EDES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL			
	136-1-1	RENFORCER ÉTATIQUES	LA STRUCTUR	E DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES			
		136-1-1-1	RENSEIGNE	MENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES			
			136-1-1-1-01	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX			
			136-1-1-1-02	RESTAURER LA MISE À LA DISPOSITION AU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE FONDS SPÉCIAUX			
			136-1-1-1-03	INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX			
	136-1-2	RENFORCER	LA SUREVEILL	ANCE DU TERRITOIRE NATIONAL			
		136-1-2-1	LA SÛRETÉ I	PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE			
			136-1-2-1-01	INTENSIFIER LE CONTRÔLES AU NIVEAUX DES PORTS ET AÉROPORTS			
			136-1-2-1-02	RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES POLICIERS AU NIVEAU DES PORTS ET AÉROPORTS			
			136-1-2-1-03	RENFORCER LA SURVEILLANCE DES APPROCHES MARITIMES ET AÉRIENNES, LA SÉCURISATION DES FRONTIÈRES ET LES ACTIONS DE COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS			
			136-1-2-1-04	RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES POLICIERS AU NIVEAU DES PORTS ET AÉROPORTS			
			136-1-2-1-05	T01_RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE NAUTIQUE ET COTIERE			
			136-1-2-1-06	INTENSIFIER LE CONTRÔLES AU NIVEAUX DES PORTS ET AÉROPORTS			
		136-1-2-2	LE CONTRÔI	LE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ			
			136-1-2-2-01	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE SÉJOUR IRRÉGULIER			
			136-1-2-2-02	NUMÉRISATION DE L'ARCHIVAGE DES FICHES DE RENSEIGNEMENTS AUPRES DU SERVICE DE SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET DU SCIE			
			136-1-2-2-03	RENFORCER LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DES ÉTRANGERS			
			136-1-2-2-04	LNTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE SÉJOUR IRRÉGULIER			
		136-1-2-3	LA DÉLIVRA	NCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE			
			136-1-2-3-01	PASSEPORT ELECTRONIQUE			
			136-1-2-3-02	RENFORCER LES OPÉRATIONS DE DÉMANTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAITE DE PERSONNE			
			136-1-2-3-03	CRÉER UNE BASE DE DONNÉES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION			
			136-1-2-3-04	AMÉLIORER LA PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DE VOYAGE			

137-1-Y-Y-99

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		G - 05 - RESULT					
	MINISTÈR	E DE LA SÉCUF	RITÉ PUBLIQUE				
0							
7	Formation et réforme						
	<u>137-1</u>			PROFESSIONELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LA NNELLE DU MINISTERE			
	137-1-1			NNALISME DES FONCTIONNAIRES DE POLICE			
		137-1-1-1	LA FORMATI	ON INITIALE EST AMÉLIORÉE			
			137-1-1-01	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES			
			137-1-1-1-02	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES NOUVEAUX INSPECTEURS ET AGENTS DE POLICE			
			137-1-1-1-03	RENFORCEMENT DE CAPACITE D'ACCUEIL DES ECOLES DE LA POLICE NATIONALE			
			137-1-1-1-04	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES			
			137-1-1-1-05	AMÉLIORER LA QUALITÉ DU CORPS ENSEIGNANTS AU NIVEAU DES ÉCOLES DE FORMATION			
		137-1-1-2	CAPACITÉ C	PÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE			
			137-1-1-2-01	ELABORER ET METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE FORMATION ET DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES COMPÉTENCES			
			137-1-1-2-02	ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR AVOIR DES PERSONNELS PLURIDISCIPLINAIRES			
			137-1-1-2-03	ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR AVOIR DES PERSONNELS PLURIDISCIPLINAIRES			
			137-1-1-2-04	RENFORCER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DES POLICIERS.			
			137-1-1-2-05	MENER UNE FORMATION EN SPÉCIALISATION EN MATIÈRE D'INTERVENTION TACTIQUE			
	137-1-2	REFORMER 137-1-2-1	-	AL ET LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE SONT REFORMÉS			
			137-1-2-1-01	RÉVISER LES TEXTES REGISSANT LE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE			
			137-1-2-1-02	METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE REFORME			
			137-1-2-1-03	REDYNAMISER LE SERVICE DE LA LÉGISLATION ET DU CONTENTIEUX DU MINISTÈRE			
			137-1-2-1-04	ELABORER DES CATALOGUES DES UNIFORMES, DES NOMEMCLATURES DE POSTE ET DES MANUELS DE PROCÉDURES			
			137-1-2-1-05	METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE REFORME			
		137-1-2-2	LA STRUCTU	IRE ORGANISATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE EST RÉFORMÉE			
			137-1-2-2-01	ERIGER LE SERVICE CENTRAL DE COMMUNICATION EN DIRECTION			
			137-1-2-2-02	METTRE EN PLACE DES NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES			
			137-1-2-2-03	METTRE EN PLACE DES DIRECTIONS RÉGIONALES			
	137-1-Y	Promouvoir 137-1-Y-Y	•	socieéconomique de Madagascar à moyen terme e Levier d'Emergence fonctionelle			

Nouveaux projets d'Emergence

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE								
150	SECURIT	E PUBLIQUE							
036	Administ	ration et Coordi	ination						
	<u>036-1</u>	REHABILITER	L'ADMINISTRA	<u>TION DE LA POLICE NATIONALE</u>					
	036-1-1	ASSURER LA	GESTION OPTI	MALE DES RESSOURCES DE LA	POLICE NAT	IONALE			
		036-1-1-1	LES RESSOU	RCES DE LA POLICE NATIONAL	E SONT REN	FORCÉES			
			036-1-1-1-R1	Taux de réalisation des projets des infrastructures et d'acquisition des matériels roulant, des mobiliers, des équipements et du projet de recrutement	%	100	100	100	-
	036-1-2	RENFORCER	LA LUTTE CON	TRE LA CORRUPTION					
		036-1-2-1	LE CADRE D'	ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DI	LA REDEVA	BILITÉ SOCIAL	E EST REN	FORCÉ	
			036-1-2-1-R1	Taux de réduction du nombre des Policiers impliqués aux affaires de corruption et similaires	%	10	15	20	-
	036-1-3	ASSURER LE	PILOTAGE ET L	A COORDINATION DES ACTIVIT	ÉS DU MINIS	TÈRE			
	036-1-3-1 LE SYSTÈME DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION EST RENFORCÉ								
			036-1-3-1-R1	Transparence et efficience dans la gestion des affaires administratives et finacières	%	100	100	100	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

120-1-2-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE SECURITE PUBLIQUE 150 120 Securité publique **GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS** <u>120-1</u> 120-1-1 RENFORCER LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE EST RENFORCÉE 120-1-1-1 120-1-1-1-R1 Réduction du taux de criminalité % 1,60 1.60 1.60 120-1-2 RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE LE TRAITEMENT DES AFFAIRES À CARACTÈRES JUDICIAIRE ET ÉCONOMIQUE EST AMÉLIORÉ 120-1-2-1

55

55

60

Taux d'élucidation des affaires

traitées

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE 150 **SECURITE PUBLIQUE** 136 Surveillance du territoire et renseignements généraux INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL 136-1 RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES 136-1-1 **ÉTATIQUES** RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES 136-1-1-1 136-1-1-1-R1 Nombre des reseignements NOMBRE 10250 10450 10450 exploités, récoupés et communiqués par la Police Nationale 136-1-2 RENFORCER LA SUREVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL 136-1-2-1 LA SÛRETÉ PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE 136-1-2-1-R1 Taux d'élucidation de traitement % 100 100 100 des infractions à la législation sur l'immigration et émigration 136-1-2-2 LE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ 136-1-2-2-R1 Taux d'accroissement du nombre 15 15 15 des étrangers contrôlés 136-1-2-3 LA DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE Taux d'accroissement du nombre 136-1-2-3-R1 25 15 20

des documents de voyage

délivrés

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
15	MINISTÈ	RE DE LA SÉCI	URITÉ PUBLIQU	E						
150	SECURIT	E PUBLIQUE								
137	Formatio	ion et réforme								
	<u>137-1</u> 137-1-1	STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE						ICE ET LA		
	137-1-1-1 LA FORMATION INITIALE EST AMÉLIORÉE									
			137-1-1-R1	Nombre des élèves formés	NOMBRE	1250	1250	1250	-	
	137-1-1-2 CAPACITÉ OPÉR		ÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE							
			137-1-1-2-R1	Taux d'accroissement des policiers bénéficiés de renforcement de capacité professionnelle	NOMBRE	75	80	85	-	
	137-1-2					DE LA POLICI	E NATIONAL	_E		
		137-1-2-1 LES TEXTES DE FONCTIONNEMENT DI			A POLICE NATION	ALE SONT R	EFORMÉS			
			137-1-2-1-R1	Nombre des textes de fonctionement mis à jour	NOMBRE	8	8	-	-	

012-1-3-2-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

0		E DE LA JUSTIC	, L			
2	JUSTICE	tion of Coard	ation			
2	Administra 012-1	tion et Coordin		DI PODCANISATION ET LA CESTION DES SEDVICES DE LA HISTICE DANS UN SOUCI		
	012-1 012-1-1	OPTIMISER ET MODERNISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE Rendre l'environnement de travail au niveau de la Chancellerie favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la				
		Bonne Gouve 012-1-1-1		logistique du Ministère de la Justice améliorée		
		012-1-1-1	012-1-1-01	T06 : NOUVEAU PROJET : "AMÉLIORATION DU PARC AUTOMOBILE DU DEPARTEMENT DE LA		
				JUSTICE"		
			012-1-1-02	Amélioration de l'équipement matériel des bureaux au niveau de la Chancellerie		
			012-1-1-03	Procéder à la mise à jour périodique des matériels (recensement)		
			012-1-1-1-04	Etablir les normes internes en logistique et élaborer un plan de remise aux normes des bureaux		
			012-1-1-1-05	Projet 050 Amélioration du parc automobile du Département de la Justice		
		012-1-1-2	Travaux de c	onstruction de nouveau bâtiment du Ministère de la Justice achevés		
			012-1-1-2-01	PIP 042 : PIP AUTONOME intitulé "Délocalisation du Ministère de la Justice : Construction/ Equipement		
			012-1-1-2-02	Travaux de construction d'un nouveau bâtiment pour abriter le Ministère de la Justice		
			012-1-1-2-03	Projet 042 Délocalisation du Ministère de la Justice		
		012-1-1-3	Implication d	es Acteurs de la Justice pour l'instauration de l'Etat de droit renforcée		
			012-1-1-3-01	Amélioration des services de traitement sanitaire et soins médicaux en faveur des personnels de la Just centrale		
			012-1-1-3-02	Renforcer l'indépendance de la Justice et des juges par l'amélioration de leurs capacités financières		
			012-1-1-3-03	PIP 043 "PROJET JUSTICE" (PIP financé par l'AFD) intitulé "Projet d'Appui à la Justice à Madagascar"		
			012-1-1-3-04	PIP 055 - PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR PENITENTIAIRE COVID/19		
			012-1-1-3-05	Assurer le pilotage des projets financé par l'AFD		
	012-1-2	METTRE LES	NOUVELLES T	ECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE		
		012-1-2-1	VISIBILITÉ DI	ES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE		
			012-1-2-1-01	T04 : NOUVEAU PROJET : "INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE		
			012-1-2-1-02	Assurer une communication dynamique des activités du Ministère de la Justice		
			012-1-2-1-03	POURSUIVRE LA PARUTION DE REVUES « JUSTICE MADAGASCAR » CHAQUE 03 MOIS RÉGULIÈREMENT)		
			012-1-2-1-04	T05 : NOUVEAU PROJET : "INFORMATISATION DES JURIDICTIONS ET E-GOUVERNANCE"		
			012-1-2-1-05	"METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE : RELATIONS PUBLIQUES, APPUI ET ASSITANCE AUX RESPONSABLES DE COMMUNICATION DES SERVICES EXCENTRIQUES (JURIDICTIONS, ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES,) "		
			012-1-2-1-06	ALIMENTER RÉGULIÈREMENT LE SITE-WEB DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE		
			012-1-2-1-07	ASSURER LA RELATION AVEC LES MÉDIAS ET LA MÉDIATISATION DES ÉVÈNEMENTS ET RÉSULTATS AU NIVEAU DU MINISTÈRE ET DES JURIDICTIONS (CRÉATION DE POOL DES		
		012-1-2-2	RENDEMENT	JOURNALISTES, RÉALISATION DE SÉMINAIRE OU COLLOQUE) DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION		
		· 	012-1-2-2-01	Assurer tous les travaux informatiques au niveau de la chancellerie		
			012-1-2-2-02	Déployer les nouveaux logiciels à l'usage des juridictions et des greffes		
			012-1-2-2-03	ASSURER TOUS LES TRAVAUX INFORMATIQUES AU NIVEAU DE LA CHANCELLERIE (MISE EN RÉSEAU. DÉVELOPPEMENT D'APPLICAITON. MAINTENANCE. EXPLOITATION ET GESTION DES		
				MATÉRIELS INFORMATIQUES)		
			012-1-2-2-04			
			012-1-2-2-04 012-1-2-2-05	MATÉRIELS INFORMATIQUES) ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES		
				MATÉRIELS INFORMATIQUES) ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVE		
			012-1-2-2-05	MATÉRIELS INFORMATIQUES) ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVE EXCENTRIQUE		
			012-1-2-2-05 012-1-2-2-06	MATÉRIELS INFORMATIQUES) ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVE EXCENTRIQUE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE		
	012-1-3		012-1-2-2-05 012-1-2-2-06 012-1-2-2-07 012-1-2-2-08 DES RESSOURCE TION DE LA JUS	MATÉRIELS INFORMATIQUES) ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVE. EXCENTRIQUE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE 049 INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE ES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA		
	012-1-3	MODERNISA	012-1-2-2-05 012-1-2-2-06 012-1-2-2-07 012-1-2-2-08 DES RESSOURCE TION DE LA JUS	MATÉRIELS INFORMATIQUES) ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVE EXCENTRIQUE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE 049 INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE ES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA STICE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE Gérer tous les corps de personnel de la Justice en mettant à jour régulièrement les bases de données y		
	012-1-3	MODERNISA	012-1-2-2-05 012-1-2-2-06 012-1-2-2-07 012-1-2-2-08 DES RESSOURCE ITION DE LA JUS GESTION DE	MATÉRIELS INFORMATIQUES) ÉTENDRE L'INFORMATIQUES DES SERVICES FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVE EXCENTRIQUE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE 049 INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE ES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA STICE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE Gérer tous les corps de personnel de la Justice en mettant à jour régulièrement les bases de données y afférentes METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES SUR LE PERSONNEL DE LA JUSTICE POUR CHAQUE		
	012-1-3	MODERNISA	012-1-2-2-05 012-1-2-2-06 012-1-2-2-07 012-1-2-2-08 DES RESSOURCE ITION DE LA JUS GESTION DE 012-1-3-1-01	MATÉRIELS INFORMATIQUES) ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVE EXCENTRIQUE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE 049 INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE ES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA STICE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE Gérer tous les corps de personnel de la Justice en mettant à jour régulièrement les bases de données y afférentes		
	012-1-3	MODERNISA	012-1-2-2-05 012-1-2-2-06 012-1-2-2-07 012-1-2-2-08 DES RESSOURCE ITION DE LA JUS GESTION DE 012-1-3-1-01 012-1-3-1-02	MATÉRIELS INFORMATIQUES) ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVELEXCENTRIQUE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE 049 INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE ES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA STICE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE Gérer tous les corps de personnel de la Justice en mettant à jour régulièrement les bases de données y afférentes METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES SUR LE PERSONNEL DE LA JUSTICE POUR CHAQUI CORPS ASSURER LES TÂCHES QUOTIDIENNES DE GESTION DE CARRIÈRE DU PERSONNEL ASSURER L'EXÉCUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL (CHARGES DE PERSONNEL NON		
	012-1-3	MODERNISA	012-1-2-2-05 012-1-2-2-06 012-1-2-2-07 012-1-2-2-08 DES RESSOURCE ITION DE LA JUS GESTION DE 012-1-3-1-01 012-1-3-1-02 012-1-3-1-03	MATÉRIELS INFORMATIQUES) ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVE EXCENTRIQUE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE 049 INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE LA JUSTICE ES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA STICE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE Gérer tous les corps de personnel de la Justice en mettant à jour régulièrement les bases de données y afférentes METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES SUR LE PERSONNEL DE LA JUSTICE POUR CHAQUI CORPS ASSURER LES TÂCHES QUOTIDIENNES DE GESTION DE CARRIÈRE DU PERSONNEL		

Gérer les effectifs du personnel de la justice

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

N	MINISTÈRE	E DE LA JUSTIC	E	
)]	JUSTICE			
2 <i>A</i>	Administra	tion et Coordin	ation	
			012-1-3-2-02	Dynamiser le service médico-social
			012-1-3-2-03	ASSURER L'OBTENTION DE POSTES BUDGÉTAIRES ANNUELS CONFORMÉMENT AU PLAN DE RECRUTEMENT
			012-1-3-2-04	ASSURER LE SUIVI DU MOUVEMENT DU PERSONNEL
			012-1-3-2-05	AMÉLIORER LE SERVICE MÉDICO-SOCIAL AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
C	012-1-4	DÉPARTEME	NT DE LA JUST	E PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU ICE E PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ
		012-1-4-1		
			012-1-4-1-01	Assurer la planification et la programmation des activités et du budget du Ministère de la Justice suiva orientations nationales (PEM)
			012-1-4-1-02	Etablir tous les rapports périodiques et ponctuels de réalisations ainsi que tous les statistiques des programmes
			012-1-4-1-03	Assurer le suivi des projets de financement externe et développer les relations avec les partenaires techniques et financiers
			012-1-4-1-04	Mettre en place un système de "monitoring" au niveau de la Direction des programmes et du Suivi- Evaluation (DPSE)
			012-1-4-1-05	PIP 043 "PROJET JUSTICE" (PIP financé par l'AFD) intitulé "Projet d'Appui à la Justice à Madagasca
			012-1-4-1-06	DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : ÉLABORATION DE CADRES LOGIQUES DES PROJETS ET BUDGÉTISAITON, EXÉCUTION, SUIVI DE L'EXÉCUTION DES PROJETS (=> RAPPORTS TECHNIQUES ET FINANCIERS)
			012-1-4-1-07	CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION LE SYSTÈME DE MONITORING AU NIVEAU DE LA DIRECTION EN CHARGE DU SUIVI-ÉVALUATION
			012-1-4-1-08	PRÉPARER ET RÉALISER DES ENQUÊTES D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS DE LA JUSTICE ET DU PERSONNEL DE LA JUSTICE
			012-1-4-1-09	RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TAN FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS
			012-1- 4 -1-10	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUM. PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,)
			012-1-4-1-11	ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMEN LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PT. DU BUDGET (ATELIERS)
		012-1-4-2		DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION JE ET OPÉRATIONNELLE
			012-1-4-2-01	Procéder aux activités de pré-exécution, d'exécution, de suivi budgétaire et d'assistance
			012-1-4-2-02	Assurer la passation de marchés publics conformément au plan de passation de marchés
			012-1-4-2-03	Assurer le suivi des activités des services des FJPA en charge du recouvrement d'amendes
			012-1-4-2-04	Poursuivre le recensement et la régularisation du patrimoine immobilier du Département de la Justice
			012-1-4-2-05	PROCÉDER AU RECENSEMENT ET À LA RÉGULARISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
			012-1-4-2-06	"POURSUIVRE LA MISE EN PLACE ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES FJPA - ÉQUIPEMENT MATÉRIEL (INFORMATIQUES, BUREAUTIQUES,) ET LOCAL POUR LES NOUV SERVICES - SUIVI DU RECOUVREMENT DES FRAIS ET DÉPENS ET AMENDES"
			012-1-4-2-07	ASSURER L'ASSISTANCE ET LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DES SOA DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN TENANT COMPTE LE PLAN D'ENGAGEMENT TRIMESTRIEI RÉGULATION DES DÉPENSES ET LA PRIORISATION DES ACTIVITÉS
			012-1-4-2-08	ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES ET PRIORITAIRES DE FONCTIONNEMENT AU NIVEAU DU PROGRAMME "ADMINISTRATION ET COORDINATION" DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE SUIVANT LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET APURER LES
			012-1-4-2-09	VEILLER À L'APPLICATION DES STANDARDS DE SERVICE À CHAQUE INSTANCE DE JURIDICI
			012-1-4-2-10	ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES EN INDEMNITÉS ET SALAIRES GÉR PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE
			012-1-4-2-11	ASSURER LA PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AU PLAN DE PASSATION MARCHÉS ET S'ASSURER DE LA LIVRAISON/RÉCEPTION DES FOURNITURES/SERVICES DAN RESPECT DES DÉLAIS
C	012-1-Y	Promouvoir I	a performance s	socieéconomique de Madagascar à moyen terme
		012-1-Y-Y		Levier d'Emergence fonctionelle

012-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

012-2-1-1-01

MIN - M	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO						
16	MINISTÈRE	DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE						
012	Administrati	on et Coordina	tion				
	<u>012-2</u>		evènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer sa la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes				
	012-2-1 Promouvoir les réformes administratives (digitalisation,)						
		012-2-1-1	Capacité de pilotage et de coordinnation de la mise en œuvre de la mission assignée au Ministère de la Justice renforcée				

sein du Département de la Justice, et en assurer le suivi-évaluation

1012-2-1-2 Contreparties nationales dans la mise en œuvre des projets sur financement externe honorées

012-2-1-2-01 Assurer le paiement des DTI et TVA sur les factures parvenues au Ministère de la Justice dans le cadre des projets financés par l'AFD

Coordonner, piloter et superviser la mise en oeuvre de l'ensemble des six (06) programmes déployés au

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16		E DE LA JUSTICE		
160	JUSTICE			
111		ation judiciaire		
	<u>111-1</u>	ASSURER UNI		IGENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR
	111-1-1		LES JURIDIC	TIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS IS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS
			111-1-1-1-01	T08 : NOUVEAU PROJET : "RENFORCEMENT DE L'ETAT DE DROIT" (phase 2)
			111-1-1-1-02	Développer le mode alternatif de résolution des conflits communautaires par la pérennisation des 9
			777 7 7 7 02	Cliniques juridiquesexistantes et l'ouverture de nouvellesPérenniser le fonctionnement des Cliniques Juridiques sous l'égide du Ministère de la Justice (désengagement graduel du PNUD)
			111-1-1-1-03	PIP 41 : PIP AUTONOME intitulé "Justice de Proximité" pour la mise en oeuvre de programmes d'infrastructures judicaires
			111-1-1-1-04	POURSUIVRE LA MISE EN PLACE DE KIOSQUES D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DANS LES JURIDICTIONS
			111-1-1-1-05 111-1-1-1-06	ASSURER LA PÉRENISATION DU FONCTIONNEMENT DES OCLINIQUES JURIDIQUES SOUS L'ÉGIDE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET CE, SUITE AU DÉSENGAGEMENT DU PNUD
	444.4.0	METTRE EN DI		Construction en vue de l'ouverture de nouveaux palais de justice RONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE
	111-1-2	DÉVELOPPEM 111-1-2-1	ENT SOCIO-ÉC	
			111-1-2-1-01	T07 : NOUVEAU PROJET : "APPUI MATERIEL À LA VULGARISATION JURIDIQUE ET LA DIFFUSION DU DROIT"
			111-1-2-1-02	Réaliser toutes études, réformes législatives, et vulgarisation des nouveaux textes
			111-1-2-1-03	ASSURER LE SUIVI DE L'HOMOLOGATION DES DINA AUPRÈS DES JURIDICTIONS
			111-1-2-1-04	INTENSIFIER LES SÉANCES DE SENSIBILISATION ET DE VULGARISATION DES TEXTES ET PROCÉDURES : VULGARISATION AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES AVEC DIFFUSION DE BROCHURES (GUIDES DE PROCÉDURES,), ÉMISSION RADIO/TÉLÉVISION, ATELIERS,)
			111-1-2-1-05	Assurer la réforme des textes et leur soumission aux instances d'adoption
			111-1-2-1-06	Réaliser des séances de sensibilisation et de vulgarisation des textes et procédures : vulgarisation auprès des communautés locales avec diffusion de brochures (guides de procédures,), émission radio/télévision, ateliers,)
			111-1-2-1-07	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES EN CHARGE DE LA RÉFORME JURIDIQUE (DIRECTION DES RÉFORMES LÉGISLATIVES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DES AFFAIRES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DE L'ENFANT, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT ADMINISTRATIF, LES COMMIS
			111-1-2-1-08	Appui au renforcement de la diffusion du droit
			111-1-2-1-09	CONCEVOIR/ METTRE À JOUR ET DIFFUSER LES INSTRUMENTS DE TRAVAIL À USAGE DES MAGISTRATS ET PERSONNEL DE LA JUSTICE
			111-1-2-1-10	ASSURER LES ÉTUDES ET VISAS DES PROJETS DE TEXTES SOUMIS AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
			111-1-2-1-11	Dynamiser les organes en charge de la réforme juridique (direction des réformes législatives, commission de réforme du droit des affaires, commission de réforme du droit de l'enfant, commission de réforme du droit administratif, les commis
	111-1-3	ACCÉLÉRER E TRIBUNAUX	ET SIMPLIFIER	LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET
		111-1-3-1	OUTILS DE T	RAVAIL (STANDARDS DE SERVICE) APPLIQUÉS AU NIVEAU DES COURS ET
			111-1-3-1-01	Mettre en œuvre toutes les politiques et stratégies du Ministère pour accélerer tous types de dossiers au niveau de la Justice
			111-1-3-1-02	Assurer le respect des droits sociaux du personnel judiciaire (remboursement de frais médicaux)
			111-1-3-1-03	Amélioration qualitative du personnel de la justice par le renforcement fonctionnel et financier de l'établissement public de formation initiale et continue des magistrats et greffiers (Transfert ENMG)
			111-1-3-1-04	EXÉCUTER LES DÉPENSES RELATIVES À L'UTILISATION DES RECETTES VERSÉES DANS LE COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
			111-1-3-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS DE LA JUSTICE (FORMATION INITIALE ET FORMATION CONTINUE À L'ENMG)
			111-1-3-1-06	Accélérer le traitement des dossiers de doléances et dossiers de Pourvoi dans l'intérêt de la loi (PIL) au niveau de la Chancellerie
			111-1-3-1-07	ORGANISER DES JOURNÉES PÉRIODIQUES DES CHEFS DE JURIDICTION ET DES CHEFS DE GREFFES (RÉUNIONS D'ÉCHANGES, DE FORMATION, D'INFORMATIONS ET DE PARTAGES DE BONNES PRATIQUES)
			111-1-3-1-08	MULTIPLIER LES AUDIENCES FORAINES ET LES SESSIONS DE COURS CRIMINELLES ORDINAIRES ET SPÉCIALES
			111-1-3-1-09	Renforcer les activités de la "Cellule de Veille Stratégique" chargée du suivi et d'assistance pour l'accélération du traitement des dossiers
			111-1-3-1-10	RENFORCER LA MOTIVATION DU PERSONNEL JUDICIAIRE EN MATIÈRE DE FRAIS DE JUSTICE EN ASSURANT LE PAIEMENT DES ÉMOLUMENTS FORFAITAIRES MENSUELS DES GREFFIERS (DÉPENSES OBLIGATOIRES)
			111-1-3-1-11	Appuyer le fonctionnement des services des Greffes judiciaires
			111-1-3-1-12	Assurer le suivi des traitements en temps réels (TTR) au niveau des parquets
			111-1-3-1-13	DÉVELOPPER LES TRAITEMENTS EN TEMPS RÉELS (TTR) AU NIVEAU DES PARQUETS
			111-1-3-1-14	Amélioration qualitative du personnel de la justice par le renforcement fonctionnel et financier de
				l'établissement public de formation initiale et continue des magistrats et greffiers

16	MINISTÈRI	E DE LA JUSTIO	CE	
60	JUSTICE			
111	Administra	ation judiciaire		
				(Transfert ENMG)
			111-1-3-1-15	Assurer le suivi de la performance des juridictions en matière de traitement des dossiers
			111-1-3-1-16	ASSURER L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DES SERVICES JUDICIAIRES (SERVICES CENTRAUX, JURIDICTIONS ET DES AUXILIAIRES DE JUSTICE)
			111-1-3-1-17	Appuyer le fonctionnement de tous les Tribunaux de Première Instance
			111-1-3-1-18	Appuyer le fonctionnement des 06 Cours d'Appel
			111-1-3-1-19	Appuyer le fonctionnement de la Cour de Cassation et de la Cour Suprême
	111-1-4		NALE ET RÉGIO OBLIGATION	N ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION NALE EN LA MATIÈRE S ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS RESPECTÉS
			111-1-4-1-01	Consolider la place de Madagascar dans les relations internationales en promouvant le domaine des droits de l'homme et en adhérant aux instruments internationaux en la matière
			111-1-4-1-02	Assurer la régularisation des cotisations internationales
			111-1-4-1-03	RATIFIER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES, TRAITÉS ET/OU PROTOCOLES SIGNÉS PAR MADAGASCAR
			111-1-4-1-04	ASSURER LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE JUSTICE DANS LE CADRE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE (SADC, COMESA, COI, UNION AFRICAINE,)
			111-1-4-1-05	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX RATIFIÉS (SENSIBILISATION,)
			111-1-4-1-06	ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
			111-1-4-1-07	RÉDIGER ET SOUTENIR LES RAPPORTS INITIAUX ET PÉRIODIQUES DEVANT LES ORGANES DE TRAITÉS ET LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
			111-1-4-1-08	Poursuivre la rédaction rapports initiaux et périodiques à présenter devant les organes de traités et le conseil des droits de l'homme
	111-1-5	Accélérer le	traitement des d	ossiers au niveau des juridictions administratives
		111-1-5-1	Standards de	service des juridictions administratives respectés
			111-1-5-1-01	Accélerer le traitement des dossiers relevant du contentieux administratif, contrôle de légalité et de conventionnalité ou recours en annulation des actes des autorités administratives, recours de pleine juridiction et des contentieux en matière fiscale
			111-1-5-1-02	Renforcer les fonctions consultatives et la visibilité de la justice administrative au niveau central et territoria.
			111-1-5-1-03	T09 : NOUVEAU PROJET : "APPUI INSTITUTIONNEL AUX JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES"
			111-1-5-1-04	Renforcer les actions nécessaires à la visibilité et la vulgarisation de la justice administrative au niveau central et territorial

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 **JUSTICE** 111 Administration judiciaire Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer <u>111-2</u> l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous Promouvoir l'état de droit et l'égalité d'accès de tous à la justice. 111-2-1 Traitement des dossiers judiciaires accéléré 111-2-1-1 Améliorer le fonctionnement de l'Administration Judiciaire et plus particulièrement intensifier la tenue les audiences foraines et les sessions des Cours Criminnelles Ordinaires et Spéciales 111-2-1-1-01 111-2-1-2 Nouveaux Projets d'Emergence réalisés 111-2-1-2-01 Convention 056 "Nouveaux projets d'Emergence"

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE	DE LA JUSTIC	E	
160	JUSTICE			
112		ion pénitentiai		
	<u>112-1</u> 112-1-1	LA SECURIT	E ET DU DEVELO	MINISTRATION PENITENTIAIRE RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS, GARANT DE OPPEMENT E DE LA REINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCERAL
	112-1-1	112-1-1-1		PERSONNES DETENUES A DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE
			112-1-1-01	T02-TRAVAILS DES PERSONNES DÉTENUES POUR LA PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE
			112-1-1-1-02	COORDONNER LES ACTIVITES DES PARTENAIRES DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE EN MATIERE DE CONDITION DE DETENTION ET DE REINSERTION SOCIALE
			112-1-1-1-03	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE
			112-1-1-1-04	DEVELOPPER DES ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT A LA REINSERTION SOCIALE DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
			112-1-1-1-05	DEVELOPPER LES PROJETS DE REINSERTION SOCIALE DES PERSONNES DETENUES
			112-1-1-1-06	PROMOUVOIR LES TRAVAILS PENITENTIAIRES POUR LA REALISATION DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE
			112-1-1-1-07	TRAVAILS DES PERSONNES DÉTENUES POUR LA PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE
	112-1-2	FAVORISER 112-1-2-1		S DROITS DE L'HOMME EN MILIEU CARCERAL ENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES
			112-1-2-1-01	APPROVISIONNER DE L'ALIMENTATION REPONDANT AUX NORMES
			112-1-2-1-02	PROMOUVOIR L'ACCES A L'EAU ET A L'HYGIENE EN MILIEU CARCERAL
			112-1-2-1-03	PRENDRE EN CHARGE LES SOINS DE SANTE DES PERSONNES DETENUES
			112-1-2-1-04	PERENNISER LA SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
			112-1-2-1-05	PROMOUVOIR LES DROITS DE L'HOMME DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
			112-1-2-1-06	GARANTIR LE RESPECT DES TEXTES EN VIGUEUR REGISSANT LES DROITS DES PERSONNES DETENUES
			112-1-2-1-07	METTRE EN ŒUVRE LA NOUVELLE DIETE CARCERALE DANS TOUS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
			112-1-2-1-08	MISE AUX NORMES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES POUR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS
			112-1-2-1-09	CONTRÔLE DE LEGALITE DE LA SITUATION CARCERALE DES DETENUS
			112-1-2-1-10	MISE AUX NORMES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS HUMAINS
	112-1-3	RENFORCER	LA SECURISAT	ION DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
		112-1-3-1	ETABLISSEM	ENTS PENITENTIAIRES SECURISES
			112-1-3-1-01	RENFORCER LES MOYENS OPERATIONNELS DE SECURITE DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
			112-1-3-1-02	METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE RENSEIGNEMENTS PENITENTIAIRES ET D'UN GROUPE D'INTERVENTION AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
			112-1-3-1-03	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUIVI DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
			112-1-3-1-04	T01-MISE EN PLACE DES PRISONS DE HAUTE SÉCURITÉ
			112-1-3-1-05	MISE EN PLACE DES PRISONS DE HAUTE SECURITE
	112-1-4	PENITENTIA		NORMATIVE EN VUE D'AMELIORER LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION
		112-1-4-1	NORMES EN	MATIERE DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE RESPECTEES
			112-1-4-1-01	VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
			112-1-4-1-02	METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
			112-1-4-1-03	T03-MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
			112-1-4-1-04	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGETAIRE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
			112-1-4-1-05	REFORMER LE CADRE JURIDIQUE ET RENFORCER LA VULGARISATION DES TEXTES REGISSANT L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
			112-1-4-1-06	RENOUVELER LES EFFETS D'HABILLEMENT POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
			112-1-4-1-07 112-1-4-1-08	AMELIORER LA PERFORMANCE DES ACTEURS EN MATIERE DE GESTION BUDGETAIRE ET DE GESTION MATERIELLE AMELIORER LE SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DES PROJETS ET DES ACTIVITES INITIES PAR
				LA DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
			112-1-4-1-09	DEVELOPPER UN CLIMAT DE TRAVAIL FAVORABLE A LA SANTE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE (UNITE DE SOINS POUR LE PERSONNEL AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES, FRAIS D'HOSPITALISATION, TRAITEMENTS ET SOINS)
			112-1-4-1-10	ELABORER LES NORMES DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
		440 4 4 5	112-1-4-1-11	MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
		112-1-4-2	FORMATION	PROFESSIONNALISANTE ET GESTION RATIONNELLE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
			112-1-4-2-01	STANDARDISER LA GESTION DU PERSONNEL PENITENTIAIRE (GESTION RATIONNELLE DES EFFECTIFS, MISE EN PLACE DE NOMENCLATURE DES EMPLOIS ET DES POSTES)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE		
160	JUSTICE		
112	Administration pénitentiaire		
	112	2-1-4-2-02	IMPREGNER LA CULTURE DE PERFORMANCE AU NIVEAU DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
	112	2-1-4-2-03	AMELIORER ET METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE FORMATION A L'ENAP ET A L'ENAM

112-1-4-2-04 METTRE EN PLACE UN CALENDRIER ANNUEL DE FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES MEMBRES DU PERSONNEL PENITENTIAIRE A L'ENAP ET A L'ENAM

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

160

112

112-2

112-2-4

MINISTÈRE DE LA JUSTICE JUSTICE Administration pénitentiaire NORMALISER LES CONDITIONS DE DÉTENTION DANS LES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RENFORCER LA SÉCURISATION DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RÉPONDANT AUX NORMES SÉCURITAIRES ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RENFORCER LES MOYENS OPÉRATIONNELS DANS LES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES 112-2-4-1-02 (ÉLÉCTRIFICATION, ARMEMENTS ET OUTILS DE SURVEILLANCE EN INFORMATIQUE,...) ETENDRE LE GROUPE VOLANT D'INTERVENTION RAPIDE (GVIR), UNITÉ SPÉCIALISÉE 112-2-4-1-03 D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES EN MATIÈRE DE 112-2-4-1-04 RESPECT DES TEXTES RÉGISSANT L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE. 112-2-4-1-05 RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES CARCÉRALES (ÉTUDE ET RÉHABILITATION) 112-2-4-2 **EVASION EN MILIEU CARCERAL REDUITE** EFFECTUER LES SEANCES DE TIR POUR LES PERSONNELS PENITENTIAIRES 112-2-4-2-01 112-2-4-2-02 RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUIVI DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES METTRE EN PLACE LINE CELLULE DE RENSEIGNEMENTS PENITENTIAIRES AU NIVEAU DE 112-2-4-2-03 L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE 112-2-4-2-04 RENFORCER LES MECANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS 112-2-4-2-05 AMELIORER L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT DES DONNEES PARVENUES A LA CHANCELLERIE METTRE EN OEUVRE LE PROJET "MISE AUX NORMES DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES" 112-2-4-2-06 ETENDRE LE GROUPE VOLANT D'INTERVENTION RAPIDE (GVIR), UNITE SPECIALISEE 112-2-4-2-07 D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ELABORER, METTRE A JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET 112-2-4-2-08 DISPOSITIFS DE SECURITE ADAPTES AUX ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES RENFORCER LES MOYENS OPERATIONNELS DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES 112-2-4-2-09 (ELECTRIFICATION, ARMEMENTS ET OUTILS DE SURVEILLANCE INFORMATIQUE,) EFFECTUER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE REPARATIONS SUR OUVRAGES DANS LES 112-2-4-2-10 ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES TAUX D'ÉVASION EN MILIEU CARCÉRAL RÉDUIT 112-2-4-3

112-2-4-3-01	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE SÉCURITÉ DES ETABLISSEMENTS
112-2-4-3-02	RENFORCER LES MÉCANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS
112-2-4-3-03	AMÉLIORER L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT DES DONNÉES PARVENUES À LA CHANCELLERIE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

IVIII 4	WIID - I INOG -	00 - 00 - NEGOETATO - ACT/I NO				
16	MINISTÈ	RE DE LA JUSTICE				
160	JUSTICE					
112	Administ	Administration pénitentiaire				
	<u>112-3</u>	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer				
		l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes				

à tous
112-3-2 Renforcer la capacité institutionnelle en matière des droits de l'homme

112-3-2-1 Niveau de respect des normes en alimentation des personnes détenues (Norme minimale jugée acceptable: 2000KCal/jour/personne détenue)

-3-2-1-01 Améliorer le fonctionnement de l'Administration pénitentiaire et en assurer le traitement des personnes détenues

S - PROG - MINISTÈ	RE DE LA JUSTION		
JUSTICE			
	n de l'integrité		
<u>127-1</u>	CONTRIBUE	R À LA LUTTE C	ONTRE LA CORRUPTION
127-1-2			N DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE
	127-1-2-1	Lutte contre	les rabatteurs au niveau des juridictions renforcée
		127-1-2-1-01	T10 : NOUVEAU PROJET : RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES RABATTEURS AU NIVE DES JURIDICTIONS
		127-1-2-1-02	Renforcer les dispositifs de lutte contre les rabatteurs au niveau de la Cour d'Appel ainsi que du Tribuna Première Instance d'Antananarivo
		127-1-2-1-03	Projet 052 - Renforcement de la lutte contre les rabatteurs
	127-1-2-2		È ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÉGLES DE ES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES
		127-1-2-2-01	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DU BUREAU DE LA COORDINATION DU CONTRÔLE DES JURIDICTIONS ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (BCCJEP) ET DE LA DIRECTION DE PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ (DPI)
		127-1-2-2-02	Intensifier les missions d'inspection et d'investigation sur les cas d'atteinte aux règles éthiques et déontologiques des magistrats et aux codes de conduites des personnels judiciaires et pénitentiaires
		127-1-2-2-03	Intensifier les inspections et contrôles de fonctionnement des juridictions (TPI – TA – TF) et en assurer suivi-évaluation de l'application des outils de travail
		127-1-2-2-04	Renforcer la restauration de la discipline au sein de la Justice : ponctualité,=> traduction en Conseil discipline des personnels récalcitrants
		127-1-2-2-05	Promouvoir la culture d'excellence auprès des Juridictions et Etablissements Pénitentiaires=> Continue de l'évaluation des Participants au concours d'excellence en vue de la délivrance de trophées et/ou certificats d'excellence
		127-1-2-2-06	DIFFUSER LES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION (CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS, CODES DE CONDUITES DES PERSONNELS,
		127-1-2-2-07	Renforcer la capacité humaine et matérielle des inspecteurs travaillant au sein du BCCJEP
		127-1-2-2-08	Réorganiser le fonctionnement des Conseils en Ethique et Déontologie (CED)
		127-1-2-2-09	METTRE EN PLACE DES CONSEILS EN ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE (CED) DANS LE RESSORT CHACUNE DES SIX COURS D'APPEL ET EN APPUYER LEUR FONCTIONNÉMENT
		127-1-2-2-10	CONCEVOIR LE GUIDE D'INSPECTIONS À L'USAGE DE LA DPI AUPRÈS DU BCCJEP
		127-1-2-2-11	RÉALISER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DES ACTEURS DE LA JUSTICE EN MATIÈRE D'INTÉGRITÉ
		127-1-2-2-12	RENFORCER LES INSPECTIONS, INVESTIGATIONS ET ENQUÊTES SUR LES CAS DE CORRUPT ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI- CORRUPTION
		127-1-2-2-13	RENFORCER L'EFFECTIF ET LA COMPÉTENCE DES INSPECTEURS TRAVAILLANT AU SEIN DU BCCJEP
		127-1-2-2-14	Poursuivre le traitement des doléances reçues
		127-1-2-2-15	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN FONCTIONNEMENT DES CONSEILS EN ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE (CED)
		127-1-2-2-16	Assurer le suivi des recommandations issues des inspections et investigations sur les cas d'atteinte au règles éthiques et déontologiques
		127-1-2-2-17	Poursuivre la mise en fonctionnement du Conseil en Ethique et Déontologie des Magistrats (CED)
	127-1-2-3		NNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE
		127-1-2-3-01	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES DIRECTIONS EN CHARGE DU CONTRÔLE DE FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (DIJ ET L AUPRÈS DU BCCJEP)
		127-1-2-3-02	METTRE À JOUR ET/OU DIFFUSER LES STANDARDS DE SERVICE DES JURIDICTIONS DE CHA ORDRE DE JURIDICTION ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
		127-1-2-3-03	INTENSIFIER LES INSPECTIONS ET LE CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPEC DES OUTILS DE TRAVAIL
		127-1-2-3-04	Publier le Rapport Public Annuel du BCCJEP
		127-1-2-3-05	Procéder à des formations des Magistrats du BCCJEP, Tribunaux Administratifs et Tribunaux Financies sur les Manuels de procédures de contrôle des Collectivités Territoriales Décentralisées
		127-1-2-3-06	Procéder à des renforcements de capacités des Magistrats sur la thématique ETHIQUE ET DEONTOLOGIE (partage d'expérience avec les membres du CED)
		127-1-2-3-07	Veiller au respect des droits sociaux du personnel du BCCJEP (hospitalisation, remboursements de fr médicaux)

Assurer le suivi des recommandations issues du contrôle de fonctionnement des Juridictions et Etablissements Pénitentiaires 127-1-2-4 Repression effective de trafic illicite de bois de rose et de bois d'ébène

corruption dans les établissements pénitentiaires

127-1-2-3-08

127-1-2-3-09

127-1-2-3-10

127-1-2-4-01 Appuyer le fonctionnement de la Chaîne spéciale de lutte contre le trafic de bois de rose et/ou de bois d'ébène est renforcé

ELABORER UN GUIDE D'INSPECTION DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES À L'USAGE DE LA

Renforcer les dispositifs de lutte contre les rabatteurs dans les juridictions et la lutte contre toute forme de

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

127-2-1

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160 JUSTICE
127 Promotion de l'integrité

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

<u>à tous</u> Réduire les actes de corruption et toutes formes de pratique de pots-de-vin

127-2-1-1 Les règles éthiques et déontologiques des Magistrats ainsi que les règles de conduite des personnels de la justice sont davantage respectées

127-2-1-1-01 Recevoir, traiter et donner suite aux doléance parvenues à la Chancellerie à l'encontre des acteurs de la Justice

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		C CC RECEI	71.0 710171110	
16		E DE LA JUSTIC	CE	
160	JUSTICE		. :	
132	132-1	PROMOUVO		ITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES
	132-1-1	<u>PUBLIQUES</u> S'ASSURER	DE LA RÉGULAF	RITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES
		132-1-1-1	Movens maté	riels de la juridiction financière renforcés
		-	132-1-1-1-01	APPUI INSTITUTIONNEL A LA COUR DES COMPTES
			132-1-1-1-02	T11 : NOUVEAU PROJET : "APPUI MATÉRIEL AUX TRIBUNAUX FINANCIERS"
			132-1-1-1-03	Assurer le respect des droits sociaux du personnel des juridictions financières
			132-1-1-1-04	PROJET : "APPUI MATÉRIEL AUX TRIBUNAUX FINANCIERS"
			132-1-1-1-05	Projet 053 - Appui matériel aux Tribunaux Financiers
		132-1-1-2		URIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR
		132-1-1-2	132-1-1-2-01	EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DE L'ETAT CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)
			132-1-1-2-02	EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
			132-1-1-2-02	DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
			132-1-1-2-03	TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)
			132-1-1-2-04	TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU LOCAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
		132-1-1-3	CONTRÔLE S	SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES
			132-1-1-3-01	EFFECTUER LE CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT
	132-1-2	CONTRIBUE ENTREPRISI 132-1-2-1	ES PUBLIQUES, (ATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET COLLECTIVITÉS LOCALES) PLUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS
			132-1-2-1-01	Renforcer les ressources humaines des juridictions financières en termes d'emploi à courte durée
			132-1-2-1-02	Mettre en œuvre des audits au niveau des Etablissements publics à caractère administratif (EPA) et à caractère industriel et commercial (EPIC) et autres mettre en œuvre des audits au niveau des entreprises publiques (sociétés à participation financière de l'Etat)
			132-1-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (RÉGIONS ET COMMUNES)
			132-1-2-1-04	Réaliser des audits de marchés publics
			132-1-2-1-05	METTRE EN ŒUVRE DES ÀUDITS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PUBLICS À CARACTÈRE
			132-1-2-1-06	ADMINISTRATIF (EPA) ET À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC) ET AUTRES METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ENTREPRISES PUBLIQUES (SOCIÉTÉS À PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ETAT)
			132-1-2-1-07	Renforcer périodiquement (annuel) obligatoire des compétences des juges et parquetiers des juridictions financières
	132-1-3	S'assurer de	la régularité et d	le la transparence des comptes de campagnes électorales
		132-1-3-1	Comptes de d	campagne exhaustifs controlés
			132-1-3-1-01	Renforcer la Commission en termes d'assistance par des employers à courte durée
			132-1-3-1-02	Procéder à la vérification ponctuelle des comptes des campagnes électoraux
	132-1-4		AU NIVEAU DES (COUR DES C PUBLICS EN	S RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES) OMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLLICITÉS DAVANTAGE PAR LES POUVOIRS MATIÈRE D'ASSISTANCE
			132-1-4-1-01	EVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES
			132-1-4-1-02	ASSISTER LE GOUVERNEMENT SUR TOUS PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)
			132-1-4-1-03	ASSISTER LE PARLEMENT SUR TOUTES PROPOSITIONS DE TEXTES OU VALIDATION DE PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)
			132-1-4-1-04	ASSISTER LES POUVOIRS PUBLICS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
			132-1-4-1-05	EFFECTUER DES CONTRÔLES DES ACTES BUDGÉTAIRES AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
	132-1-5	INFORMER I	LES CITOYENS S	UR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
		132-1-5-1	COUR DES CO	OMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES
			132-1-5-1-01	ELABORER ET PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AU PARLEMENT, ET AU CITOYEN (PAR LA COUR DES COMPTES)
			132-1-5-1-02	ELABORER DES RAPPORTS THÉMATIQUES SUR DIVERS SECTEURS D'ACTIVITÉS (PAR LA COUR DES COMPTES)
			132-1-5-1-03	ELABORER DES RAPPORTS PARTICULIERS SUR DES ENTITÉS CIBLÉES (PAR LA COUR DES COMPTES)
			132-1-5-1-04	PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU NIVEAU PROVINCIAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
			132-1-5-1-05	COMMUNIQUER LES TRAVAUX DE LA COUR DES COMPTES ET DES TRIBUNAUX FINANCIERS (PAR LA COUR DES COMPTES)
			132-1-5-1-06	Elaboration d'une stratégie de communication et création d'une plateforme numérique de vulgarisation des travaux de la juridiction financière

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 **JUSTICE** 132 Contrôle externe des Finances Publiques 132-1-6 Rendre opérationnelle la Commission de Contrôle du Financement de la Vie Politique Commission fonctionnelle et opérationnelle 132-1-6-1-01 Mettre en place les points focaux en provinces 132-1-6-1-02 Editer des manuels pour toutes les éléctions et référendums Vulgariser la CCFVP (site web, portes ouvertes, etc.) 132-1-6-1-03 T12 : NOUVEAU PROJET : "APPUI MATÉRIELS, HUMAINS ET FONCTIONNELS À LA COMMISSION DE 132-1-6-1-04 CONTRÔLE DU FINANCEMENT DE LA VIE POLITIQUE" 132-1-7 Informer les citoyens sur la situation et la gestion des comptes de campagnes 132-1-7-1 Rapport sur le contrôle du financement des comptes de campagnes disponible et publié 132-1-7-1-01 Elaborer, éditer, et communiquer les rapports de contrôle 132-1-7-1-02 Assurer le contrôle du financement des comptes de campagnes électorales PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, 132-1-8 CREFIAF) ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES 132-1-8-1 CAPACITÉ RENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES PARTICIPER AUX RÉUNIONS, ATELIERS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ORGANISÉS PAR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU AU NIVEAU NATIONAL 132-1-8-1-01 CONTRIBUER AUX COTISATIONS PÉRIODIQUES AUPRÈS DES ORGANISATIONS 132-1-8-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16 MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160 JUSTICE
132 Contrôle externe des Finances Publiques

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

132-2-1 Améliorer la gestion des finances publiques

132-2-1-1 Contrôle de régularité, de performance, de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques renforcé

132-2-1-1-01 Renforcer le fonctionnement des Juridictions financières dans l'accomplissement de leurs missions de contrôle des finances publiques

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 **JUSTICE** 140 Répression des actes de corruption <u>140-1</u> Contribuer à la lutte contre la recrudescence de la corruption et infractions assimilées, du blanchiment du produit du crime, du financement du terrorisme et des infractions économiques et financières 140-1-1 Renforcer continuellement la capacité institutionnelle des PAC en vue d'être crédibles et efficaces dans tout le territoire national 140-1-1-1 Disponibilité et efficacité des PAC à travers tout le territoire national 140-1-1-1-01 Projet de renforcement des capacités matérielles et humains pour une MISE EN PLACE EFFECTIVE DES POLES ANTI-CORRUPTION 140-1-1-1-02 Poursuivre les études préparatoires et la mise en place de nouveaux Pôles Anti-corruption 140-1-1-1-03 Appuyer le fonctionnement des Pôles Anti-corruption ouverts 140-1-1-2 Crédibilité et performance des PAC 140-1-1-2-01 Renforcer les ressources humaines des PAC en termes d'effectifs et de motivations financières 140-1-1-2-02 Renforcer la capacité institutionnelle de la Direction de la Coordination Nationale des Pôles Anti-corruption et des Pôles Anti-corruption 140-1-1-2-03 Veiller au respect des droits sociaux du personnel des PAC (hospitalisation, remboursements de frais

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

160 JUSTICE

140 Répression des actes de corruption
140-2 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer
l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
140-2-1 Réduire les actes de corruption et toutes formes de pratique de pots-de-vin
140-2-1-1 Repression effective des actes de corruption, avec zéro tolérence par la mise en place progressive des Pôles anti-corruption au niveau de chacune des 06 Provinces

40-2-1-1-01 Renforcer le fonctionnement des Pôles Anti-corruption

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 JUSTICE 012 **Administration et Coordination** OPTIMISER ET MODERNISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI 012-1 D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE 012-1-1 Rendre l'environnement de travail au niveau de la Chancellerie favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la **Bonne Gouvernance** 012-1-1-1 Gestion de la logistique du Ministère de la Justice améliorée 012-1-1-R1 Pourcentage des bureaux 70 50 60 Pourcentage disposant des matériels et mobiliers respectant les normes minimales au niveau de la Chancellerie 1 012-1-1-R2 Normes internes et état mis à jour LOGIQUE 1 1 des besoins en équipement (0:NON/1:OUI) matériel des services centraux disponibles 012-1-1-2 Travaux de construction de nouveau bâtiment du Ministère de la Justice achevés 012-1-1-2-R1 Taux d'avancement des travaux Taux 60 100 de construction du nouveau bâtiment du Ministère de la Justice 012-1-1-3 Implication des Acteurs de la Justice pour l'instauration de l'Etat de droit renforcée 012-1-1-3-R1 Taux d'exécution physique des % 0 0 0 plans annuels du PAJMA Taux d'exécution financière des 012-1-1-3-R2 % 0 0 0 budgets annuels du PAJMA 012-1-1-3-R3 Taux d'avancement de la mise en POURCENTAGE 83 93 100 œuvre du projet PAJMA METTRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE 012-1-2 VISIBILITÉ DES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE 012-1-2-1 POURCENTAGE DES POURCENTAGE 012-1-2-1-R1 0 0 Λ **ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS EN** ADÉQUATION AVEC LES THÈMES ET LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE FAISANT L'OBJET DE **COUVERTURES MÉDIATIQUES** 012-1-2-1-R2 POURCENTAGE DES % 0 0 ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS EN ADÉQUATION AVEC LES THÈMES ET LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE FAISANT L'OBJET DE **COUVERTURES MÉDIATIQUES** 012-1-2-1-R3 Existence de Plan de **LOGIQUE** 1 communication cohérent avec la (0:NON/1:OUI) nouvelle stratégie de communication RENDEMENT DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION 012-1-2-2 012-1-2-2-R1 POURCENTAGE DES 0 0 0 % SERVICES DES GREFFES DES JURIDICTIONS ET **ETABLISSEMENTS UTILISANT** L'OUTIL INFORMATIQUE NOMBRE DE LOGICIELS 012-1-2-2-R2 NOMBRE 6 6 6 **DEVELLOPPES** CUMULÉ DISPOSER DES RESSOURCES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA 012-1-3 **MODERNISATION DE LA JUSTICE** 012-1-3-1 **GESTION DE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE** 012-1-3-1-R1 NOMBRE DE CATÉGORIES DE NOMBRE 0 0 0 CORPS DONT LA BASE DES DONNÉES EST DISPONIBLE ET À JOUR Pourcentage des demandes POURCENTAGE 012-1-3-1-R2 90 100 100 traitées (suites données) par la DRH en matière de gestion de carrière du personnel 012-1-3-2 EFFECTIF DU PERSONNEL DE LA JUSTICE RENFORCÉ NOMBRE DE NOUVEAUX NOMBRE 012-1-3-2-R1 650 730 730 PERSONNELS RECRUTÉS PAR VOIE DE CONCOURS

UNITE

2021

2022

2023

2024

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				2021	2022	2023	2024	
INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE 012-1-4-1 SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ								
	012-1-4-1-R1	Pourcentage des indicateurs de	Pourcentage	0	0	0	-	
	012-1-4-1-R2	POURCENTAGE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE	POURCENTAGE	100	100	100	-	
	012-1-4-1-R3	RÉSULTATS DISPONIBLES POURCENTAGE DES INDICATEURS DE RESULTATS	Pourcentage	0	0	0	-	
	012-1-4-1-R4	POURCENTAGE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE	%	0	0	0	-	
012-1-4-2		DÉPARTEMENT DE LA JUSTIONIELE TAUX D'EXÉCUTION DU	CE EXÉCUTÉ CONF	FORMÉMENT 98	Γ À LA PLAN 98	98	-	
	INSTAURER DÉPARTEME 012-1-4-1	INSTAURER LA CULTURE DE DÉPARTEMENT DE LA JUST 012-1-4-1 SYSTÈME DE 012-1-4-1-R1 012-1-4-1-R2 012-1-4-1-R3 012-1-4-1-R4 BUDGET DU STRATÉGIQU	INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA G DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE 012-1-4-1 012-1-4-1 SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI 012-1-4-1-R1 Pourcentage des indicateurs de résultats disponibles 012-1-4-1-R2 POURCENTAGE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES 012-1-4-1-R3 POURCENTAGE DES INDICATEURS DE RESULTATS DISPONIBLES 012-1-4-1-R4 POURCENTAGE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES 012-1-4-1-R4 POURCENTAGE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES 012-1-4-2 BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTIGNES STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE	INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATION DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE 012-1-4-1 SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMI 012-1-4-1-R1 Pourcentage des indicateurs de résultats disponibles 012-1-4-1-R2 POURCENTAGE DES POURCENTAGE INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES 012-1-4-1-R3 POURCENTAGE DES POURCENTAGE INDICATEURS DE RESULTATS DISPONIBLES 012-1-4-1-R4 POURCENTAGE DES POURCENTAGE INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES 012-1-4-1-R4 POURCENTAGE DES SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES 012-1-4-2-R1 BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFISTANTE DISPONIBLES 012-1-4-2-R1 TAUX D'EXÉCUTION DU %	INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE 012-1-4-1 SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ 012-1-4-1-R1 POURCENTAGE DES POURCENTAGE INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES 012-1-4-1-R3 POURCENTAGE DES POURCENTAGE 100 INDICATEURS DE RESULTATS DISPONIBLES 012-1-4-1-R4 POURCENTAGE DES POURCENTAGE 012-1-4-1-R4 POURCENTAGE DES POURCENTAGE 100 INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES 012-1-4-1-R4 POURCENTAGE DES 96 0 0 INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES 012-1-4-2 BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE 012-1-4-2-R1 TAUX D'EXÉCUTION DU 96 98	INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMON DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE 012-1-4-1 SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ 012-1-4-1-R1 Pourcentage des indicateurs de Pourcentage 0 0 0 0 résultats disponibles 012-1-4-1-R2 POURCENTAGE DES POURCENTAGE 100 100 INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES 012-1-4-1-R3 POURCENTAGE DES Pourcentage 0 0 0 INDICATEURS DE RESULTATS DISPONIBLES 012-1-4-1-R4 POURCENTAGE DES 96 0 0 0 INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES 012-1-4-1-R4 POURCENTAGE DES 96 0 0 0 INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES 012-1-4-2 BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLAN STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE 012-1-4-2-R1 TAUX D'EXÉCUTION DU 96 98 98	INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE 012-1-4-1 SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ 012-1-4-1-R1 Pourcentage des indicateurs de résultats disponibles 012-1-4-1-R2 POURCENTAGE DES POURCENTAGE 100 100 100 100 INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES 012-1-4-1-R3 POURCENTAGE DES Pourcentage 0 0 0 0 0 INDICATEURS DE RESULTATS DISPONIBLES 012-1-4-1-R4 POURCENTAGE DES Pourcentage 0 0 0 0 0 INDICATEURS DE RESULTATS DISPONIBLES 012-1-4-1-R4 POURCENTAGE DES % 0 0 0 0 0 INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES 012-1-4-2-R1 BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE 012-1-4-2-R1 TAUX D'EXÉCUTION DU % 98 98 98 98	

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
16	MINISTÈ	MINISTÈRE DE LA JUSTICE							
160	JUSTICE								
012	Administration et Coordination								
	012-2	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous							
	012-2-1			ninistratives (digitalisation,)					_
		012-2-1-1	Capacité de p la Justice ren	ilotage et de coordinnation de forcée	la mise en œuvre	de la missio	n assignée :	au Ministère	de
			012-2-1-1-R1	Niveau d'atteinte des valeurs cibles des indicateurs de résultats	TAUX	80	85	90	95
		012-2-1-2	Contreparties	nationales dans la mise en œ	uvre des projets si	ur financeme	ent externe l	honorées	
			012-2-1-2-R1	Pourcentage des contrepaeties nationales des fonds sur financement externe régularisées	POURCENTAGE	0	100	100	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 JUSTICE 111 Administration judiciaire ASSURER UNE JUSTICE DILIGENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR 111-1 LES INVESTISSEMENTS RAPPROCHER LES JURIDICTIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS 111-1-1 111-1-1-1 JUSTICE PLUS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS NOMBRE DES TRIBUNAUX DE NOMBRE 50 111-1-1-1-R1 48 PREMIÈRE INSTANCE CUMULÉ **OUVERTS ET FONCTIONNELS** METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE 111-1-2 **DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE** TEXTES NATIONAUX RÉFORMÉS ET DAVANTAGE CONNUS PAR LES CITOYENS 111-1-2-1 POURCENTAGE DES TEXTES 111-1-2-1-R1 90 90 RÉFORMÉS ET/OU DES **NOUVEAUX TEXTES** ÉLABORÉS SOUMIS AUX INSTANCES D'ADOPTION 111-1-3 ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET **TRIBUNAUX** 111-1-3-1 OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICE) APPLIQUÉS AU NIVEAU DES COURS ET **TRIBUNAUX** 111-1-3-1-R1 Taux des dossiers jugés au 70 75 70 Taux niveau des Cours d'Appel 111-1-3-1-R2 Rapport Condamnés / Prévenus RAPPORT 0 0 0 111-1-3-1-R3 Taux des requêtes jugées au Taux 0 0 0 niveau du Conseil d'Etat 111-1-3-1-R4 Taux des requêtes jugées au Taux 0 0 O niveau des Tribunaux Administratifs Pourcentage des jugements/arrêts 111-1-3-1-R5 Pourcentage 0 0 0 couchés au niveau des Cours et Tribunaux de l'ordre judiciaire et administratif 111-1-3-1-R6 Taux des dossiers jugés au 60 70 75 Taux niveau des Tribunaux de Première Instance 111-1-3-1-R7 Taux des dossiers jugés au Taux 50 60 70 niveau de la Cour de Cassation POURCENTAGE DES 111-1-3-1-R8 0 0 0 Pourcentage JURIDICTIONS RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE 111-1-3-1-R9 POURCENTAGE DES n 0 0 % JURIDICTIONS RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE RENFORCER LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION 111-1-4 INTERNATIONALE ET RÉGIONALE EN LA MATIÈRE OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS 111-1-4-1 DE L'HOMME RESPECTÉS 111-1-4-1-R2 Pourcentage d'achèvement de la POURCENTAGE 100 100 100 rédaction des rapports annuels à présenter devant les organes de traités et le conseil des droits de l'homme rédigés 111-1-4-1-R2 Pourcentage des projets de textes O O O Pourcentage de ratification des conventions internationales, traités et/ou protocoles élaborés et transmis aux instances d'adoption 111-1-5 Accélérer le traitement des dossiers au niveau des juridictions administratives Standards de service des juridictions administratives respectés 111-1-5-1 POURCENTAGE DES 111-1-5-1-R1 Pourcentage 0 0 0 **JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES** RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE 111-1-5-1-R2 Taux des requêtes jugées au **TAUX** 70 73 77 niveau du Conseil d'Etat 111-1-5-1-R3 Taux des requêtes jugées au **TAUX** 65 70 75 niveau des Tribunaux Administratifs

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
16	MINISTÈ	RE DE LA JUS	TICE						
160	JUSTICE								
111	Administ	ration judiciai	re						
111-2 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement de l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, res à tous 111-2-1 Promouvoir l'état de droit et l'égalité d'accès de tous à la justice.							<u>ertes</u>		
		111-2-1-1	Traitement de	es dossiers judiciaires accélér	·é				
			111-2-1-1-R1	Rapport Condamnés/Prévenus	PROPORTION	60/40	70/30	70/30	70/30
		111-2-1-2	Nouveaux Pr	ojets d'Emergence réalisés					
			111-2-1-2-R1	taux de réalisation des activités	TAUX	0	100	-	-

validés après arbitrage des NPE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 **JUSTICE** 112 Administration pénitentiaire METTRE EN PLACE UNE ADMINISTRATION PENITENTIAIRE RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS, GARANT DE 112-1 LA SECURITE ET DU DEVELOPPEMENT PROMOUVOIR LA POLITIQUE DE LA REINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCERAL 112-1-1 112-1-1-1 ACCES DES PERSONNES DETENUES A DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE 112-1-1-R1 POURCENTAGE DES **POURCENTAGE** 0 PERSONNES DETENUES AYANT ACCES A DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIAL F 112-1-1-R2 RAPPORT ENTRE EFFECTIF **POURCENTAGE** 16 26 38 GLOBAL DES PERSONNES DETENUES ET NOMBRE DE FICHES D'ORIENTATIONS INDIVIDUELLES DE REINSERTION SOCIALE CONSTITUEES FAVORISER LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME EN MILIEU CARCERAL 112-1-2 112-1-2-1 ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES **DETENUES** TAUX DE SURPOPULATION POURCENTAGE 112-1-2-1-R1 0 0 CARCERALE REDUIT TAUX MAXIMAL DE 112-1-2-1-R2 TAUX 1.3 1.5 1.4 MALNUTRITION SEVERE CAPACITE D'ACCUEIL DES NOMBRE 18074 19554 21000 112-1-2-1-R3 **ETABLISSEMENTS** PENITENTIAIRES EXPRIMEE EN NOMBRE RENFORCER LA SECURISATION DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES 112-1-3 112-1-3-1 **ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES SECURISES** TAUX MAXIMAL D'EVASION 0,2 0,2 112-1-3-1-R1 0,3 PROMOUVOIR L'APPROCHE NORMATIVE EN VUE D'AMELIORER LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION 112-1-4 **PENITENTIAIRE** 112-1-4-1 NORMES EN MATIERE DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE RESPECTEES NIVEAU D'ATTEINTE DES POURCENTAGE 112-1-4-1-R1 24 30 40 NORMES 112-1-4-2 FORMATION PROFESSIONNALISANTE ET GESTION RATIONNELLE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE 112-1-4-2-R1 NIVEAU DE RESPECT DU **POURCENTAGE** 28 37 43 STANDARD EN MATIERE DE **GESTION ET REPARTITION DU** PERSONNEL TAUX DE REALISATION DU POURCENTAGE 49 57 70 112-1-4-2-R2

CALENDRIER DE FORMATION

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 JUSTICE 112 Administration pénitentiaire Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer <u>112-3</u> l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous Renforcer la capacité institutionnelle en matière des droits de l'homme 112-3-2 112-3-2-1 Niveau de respect des normes en alimentation des personnes détenues (Norme minimale jugée acceptable: 2000KCal/jour/personne détenue) TAUX 112-3-2-1-R1 Taux de malnutrition sévère en 0 1,2 1,1 1

milieu carceral

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 **JUSTICE** 127 Promotion de l'integrité **CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION** 127-1 RENFORCER LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE 127-1-2-1 Lutte contre les rabatteurs au niveau des juridictions renforcée Nombre de juridiction (Cour 127-1-2-1-R1 NOMBRE 8 12 4 d'Appel, TPI) munie de dispositifs anti-rabatteurs LES RÈGLES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE 127-1-2-2 CONDUITE DES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES NIVEAU DE RESPECT DES 127-1-2-2-R1 **OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-**CORRUPTION 127-1-2-2-R2 Pourcentage des personnels de la POURCENTAGE 100 100 100 Justice disposant les outils anticorruption LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI LA 127-1-2-3 CONFIANCE DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE NIVEAU DE RESPECT DES 0 0 0 127-1-2-3-R1 **OUTILS DE TRAVAIL** (STANDARDS DE SERVICES, MANUELS DE PROCÉDURE,...) 127-1-2-3-R2 Taux des suites données aux **POURCENTAGE** 70 80 90 recommandations issues du contrôle de fonctionnement exercés par la DIJ et la DIP 127-1-2-4 Repression effective de trafic illicite de bois de rose et de bois d'ébène 127-1-2-4-R1 Taux des affaires jugées au TAUX 60 70 niveau de la haîne spéciale de lutte contre le trafic de bois de

rose et/ou de bois d'ébène est

renforcé

127-2-1-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 JUSTICE 127 Promotion de l'integrité Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer <u>127-2</u> l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous Réduire les actes de corruption et toutes formes de pratique de pots-de-vin 127-2-1 127-2-1-1 Les règles éthiques et déontologiques des Magistrats ainsi que les règles de conduite des personnels de la justice sont davantage respectées

Niveau d'application de la nouvelle polituique sectorielle de lutte contre la corruption TAUX 0 60 70 90

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 **JUSTICE** 132 Contrôle externe des Finances Publiques PROMOUVOIR LA RÉGULARITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES 132-1 **PUBLIQUES** S'ASSURER DE LA RÉGULARITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES 132-1-1 Moyens matériels de la juridiction financière renforcés 132-1-1-1 132-1-1-1-R1 Pourcentage des bureaux des 70 80 85 juridictions financières disposant des matériels et mobiliers respectant les normes minimales CONTRÔLE JURIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR 132-1-1-2 132-1-1-2-R1 NOMBRE D'ARRÊTS ET NOMBRE 85 90 100 JUGEMENTS DÉFINITIFS SORTIS PAR LES JURIDICTIONS FINANCIÈRES 132-1-1-3 CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES 132-1-1-3-R1 TAUX D'AVANCEMENT ANNUEL 100 100 100 DU CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT 132-1-2 CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET **ENTREPRISES PUBLIQUES. COLLECTIVITÉS LOCALES)** CONTRÔLE PLUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS 132-1-2-1 NOMBRE D'ORGANISMES 132-1-2-1-R1 NOMBRE 5 5 10 **PUBLICS AUDITÉS** 132-1-3 S'assurer de la régularité et de la transparence des comptes de campagnes électorales 132-1-3-1 Comptes de campagne exhaustifs controlés 132-1-3-1-R1 Pourcentage de comptes de 100 100 % campagne controlés CADRER ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, 132-1-4 POUVOIRS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES) COUR DES COMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLLICITÉS DAVANTAGE PAR LES POUVOIRS 132-1-4-1 **PUBLICS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE** NOMBRE D'ACTIVITÉ 132-1-4-1-R1 NOMBRE D'ASSISTANCE AU GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS **PUBLICS DÉCENTRALISÉS EFFECTUÉE** INFORMER LES CITOYENS SUR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES 132-1-5 COUR DES COMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES 132-1-5-1 **PUBLIQUES** 132-1-5-1-R1 NOMBRE DE RAPPORTS NOMBRE 4 4 PUBLICS, THÉMATIQUES ET PARTICULIERS SORTIS Rendre opérationnelle la Commission de Contrôle du Financement de la Vie Politique 132-1-6 Commission fonctionnelle et opérationnelle 132-1-6-1 Degré de la fonctionnalité (en 132-1-6-1-R1 100 100 pourcentage) de la commission Informer les citoyens sur la situation et la gestion des comptes de campagnes 132-1-7-1 Rapport sur le contrôle du financement des comptes de campagnes disponible et publié 132-1-7-1-R1 Nombre de rapport émis et publié NOMBRE 2 132-1-8 PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, CREFIAF) ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES 132-1-8-1 CAPACITÉ RENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE **CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES** NOMBRE D'ATELIERS 132-1-8-1-R1 NOMBRE 8 q RÉUNIONS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS,

COLLOQUES ASSISTÉS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 JUSTICE Contrôle externe des Finances Publiques 132 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer <u>132-2</u> l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous Améliorer la gestion des finances publiques 132-2-1 132-2-1-1 Contrôle de régularité, de performance, de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques renforcé Existence de rapport public sur la gestion des finances publiques LOGIQUE 132-2-1-1-R1

sortie

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

160 JUSTICE

140 Répression des actes de corruption

140-1 Contribuer à la lutte contre la recrudescence de la corruption et infractions assimilées, du blanchiment du produit du crime, du financement du terrorisme et des infractions économiques et financières

140-1-1 Renforcer continuellement la capacité institutionnelle des PAC en vue d'être crédibles et efficaces dans tout le territoire national

140-1-1-1	Disponibilité	et efficacité des PAC à travers to	out le territoire i	national						
	140-1-1-1-R1	Pourcentage des services et juridiction dématérialisés au niveau de la DCN et des PAC	%	65	80	95	-			
	140-1-1-1-R2	Nombre de PAC opérationnels	NOMBRE	3	3	4	-			
	140-1-1-1-R3	Pourcentage du personnel de la DCN, des Magistrats et des Greffiers des PAC bénéficiant au moins d'une formation	%	80	85	90	-			
	140-1-1-1-R4	Nombre de PAC opérationnels disposant de bâtiment administratif adéquat (Bâtiment Public)	NOMBRE	0	0	0	-			
140-1-1-2	Crédibilité et performance des PAC									
	140-1-1-2-R1	Taux des pièces d'exécution établies	%	100	100	100	-			
	140-1-1-2-R2	Taux des décisions couchées	%	100	100	100	-			
	140-1-1-2-R3	Taux de condamnations assorties de Confiscation	%	25	45	60	-			
	140-1-1-2-R4	Taux d'exécution des décisions de condamnations définitives rendues par les PAC: emprisonnement	%	100	100	100	-			
	140-1-1-2-R5	Taux de condamnations assorties de peines complémentaires/accessoires	%	80	80	80	-			
	140-1-1-2-R6	Taux d'exécution des décisions de condamnations définitives rendues par les PAC: amendes	%	8	20	35	-			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DE LA JUSTICE 160 JUSTICE 140 Répression des actes de corruption 140-2 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous Réduire les actes de corruption et toutes formes de pratique de pots-de-vin 140-2-1 140-2-1-1 Repression effective des actes de corruption, avec zéro tolérence par la mise en place progressive des Pôles anti-corruption au niveau de chacune des 06 Provinces 140-2-1-1-R1 Nombre de Provinces où Pôles NOMBRE 3 4 5 anti-corruption (1er et 2nd dégré)

ouverts et fonctionnels

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	ERE DE L'ECONO CES ET BUDGET	WITE ET DES FINA	
	stration et Coordir	nation	
013-1	CONTRIBUE	R A PILOTER LA	GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
013-1-1	AMÉLIORER	LA DISPONIBIL	ITÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE,
	TRANSPARI	ENTE ET RIGOUF	REUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
	013-1-1-1		ENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT
			S ET COHÉRENTS
		013-1-1-01	METTRE EN ŒUVRE LES REFORMES SUR LES SYSTEMES D'INFORMATION DU MEF (DSI)
		013-1-1-02	T004_SECURISATION DES SYSTEMES D'INFORMATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES (NOTIFICATION ENVELOPPE,
		013-1-1-1-03	AMELIORER LA DISPONIBILITE DES DOCUMENTS BUDGETAIRES (NOTIFICATION ENVELOPPE, TAUX DE RÉGULATION, SUIVI D'EXÉCUTION, NOMINATION DES ACTEURS) DANS LE DÉLAI IMPARTI (DAAF)
		013-1-1-04	T003_NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES COMMUNES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
		013-1-1-05	RÉORGANISER LES UNITÉS INFORMATIQUES DU MINISTÈRE PAR RAPPORT AUX MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE LA DSI (DSI)
		013-1-1-1-06	OPÉRATIONNALISER LE DATA CENTER ET LE DISASTER RECOVERY CENTRE (DSI)
		013-1-1-1-07	NORMALISER ET SÉCURISER LES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUE ET ÉLECTRIQUE DU MFE
013-1-2	DENEODCE	D I ES NODMES I	AUX NIVEAUX CENTRAL ET RÉGIONAL (DSI) ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES
013-1-2	013-1-2-1		DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE
	0.0 . 2 .	013-1-2-1-01	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DES PROCÉDURES ET DES PROPOSITIONS LIÉES
		013-1-2-1-02	À L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS (CNM) AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE PRODUITE PAR LA MISE EN
		013-1-2-1-03	CONVERGENCE DES NORMES COMPTABLES NATIONALES AVEC LES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES (CSC° APPLIQUER LES NORMES DANS LA PROGRAMMATION ET DANS L'EXÉCUTION DES MISSIONS
		013-1-2-1-03	D'AUDIT INTERNE (DGAI)
		013-1-2-1-04	ADOPTER ET AJUSTER LES CADRES RÉFÉRENTIELS DU PPP (DP3P)
		013-1-2-1-05	T001_Mise en convergence du référentiel comptable malgache vers les normes comptables internationales IFRS
		013-1-2-1-06	RENFORCER LES CAPACITÉS TECHNIQUES DE LA DIRECTION ET LES COMPÉTENCES DES AUDITEURS (DGAI)
		013-1-2-1-07	ASSURER LE SUIVI DES SUBVENTIONS AU SECTEUR PRIVÉ ET L'APPUI DES MINISTÈRES ET DES INSTITUTIONS DANS LE TRATIEMENT DES DOSSIERS LIÉS AU CLIMAT DES AFFAIRES EN GÉNÉRAL ET AUX RELATIONS INTERNATIONALES
013-1-3	PILOTER EF	FICACEMENT LE	
	013-1-3-1	LES REFORM	MES SONT EFFECTIVES
		013-1-3-1-01	250_Appui à la Mobilisation des Recettes Publiques
		013-1-3-1-02	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONDUITE DES RÉFORMES JURIDIQUES ET TECHNIQUES A SEIN DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (CAB/SG/UNITE)
		013-1-3-1-03	ASSURER LA COORDINATION ET LE REPORTING SUR LES ACTIONS STRATEGIQUES DU MINISTERE AUPRES DES AUTORITES SUPERIEURES (DCSR)
		013-1-3-1-04	OPTIMISER LA GESTION DE PASSATION DE MARCHES
		013-1-3-1-05	CONCEVOIR LA STRATEGIE DE COMMUNICATION ET ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION
		013-1-3-1-06	ASSURER LA PRODUCTION D'ETUDES TECHNIQUES SUR LES REFORMES DE POLITIQUES FISCALE ET DOUANIERE (UPF)
		013-1-3-1-07	251_APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES ET LA PROMOTION DE L'ECONOMIE BLEUE (PARCPEB)
040.4.1	0000000	013-1-3-1-08	CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE FISCALE PAR DES ANALYSES SUR LES RÉFORMES POSSIBLES DE LA LOI FISCALE
013-1-4	COORDINAT 013-1-4-1		N DES FINANCEMENTS DE L'UNION EUROPENNE JRCES FINANCEES PAR L'UNION EUROPEENNE SONT BIEN GEREES
	U13-1-4-1		
		013-1-4-1-01 013-1-4-1-02	ASSURER LE SUIVI TECHNIQUE ET FINANCIER DES PROJETS FINANCES PAR L'UNION EUROPEENNE ET JOUER LE ROLE D'APPUI-CONSEIL DANS LE RESPECT DE PROCEDURES COORDONNER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES ACTIVITES DE PREPARATION ET DE MISES
			EN ŒUVRE DES PROGRAMMES PROJETS
		013-1-4-1-03	ASSURER LE RESPECT DES REGLES ET PROCEDURES DE LA GESTION FIDUCIAIRE (PASSATIOI DES MARCHES ET GESTION FINANCIERE DU FED)
013-1-5			ENCES, L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES S SONT MOTIVÉS ET EFFICACES
	013-1-5-1		
		013-1-5-1-01	ETENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR L'INSTALLATION DE SPE (DRHA)
		013-1-5-1-02	AMÉLIORER LE BIEN -ÊTRE DES AGENTS EN LEUR DONNANT UN CADRE DE TRAVAIL CONFORME AUX NORMES ET UNE QUALITÉ DE SOINS SATISFAISANTE (DAAF)
		013-1-5-1-03	ETENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES (DRHA)
		013-1-5-1-04	ETENDRE LA MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
		013-1-5-1-05	ETENDRE LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES AU NIVEAU NATIONAL
013-1-6	DENEODCE	RIFSYSTÈMES	STATISTICUE

013-1-6-1 INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE

DÉVELOPPEMENT

013-1-Y-Y-99

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES **FINANCES ET BUDGET** 220 013 Administration et Coordination 013-1-6-1-01 Procéder à la veille par les informations statistiques 013-1-6-1-02 Effectuer des enquêtes statistiques 013-1-6-1-03 Assurer la dissemination des résultats RGPH et MICS 013-1-6-1-04 Assurer la mise en oeuvre de la Loi sur les statistiques 013-1-6-1-05 Assurer la relance des activités des organismes rattachés FOURNIR DES DONNÉES D'ANALYSES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES AUX DÉCIDEURS ET INTERVENANTS 013-1-7 **ÉCONOMIQUES** POLITIQUES PUBLIQUES ET ÉCONOMIQUES FAVORISANT LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE 013-1-7-1 013-1-7-1-01 ASSURER ET DYNAMISER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE 013-1-7-1-02 RENFORCER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES DES AGENTS DU CENTRE ET CELLES DES INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES MALGACHES DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU DU CENTRE UN PROGRAMME DE 013-1-7-1-03 RECHERCHES QUI RÉPOND AUX BESOINS TELS QUE DÉFINIS PAR LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS (IEM/PGE) AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DU CREAM AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL POUR UNE 013-1-7-1-04 PERTINENCE ET IMPACTS ACCRUS AUGMENTER ANNUELLEMENT LES CHIFFRES D'AFFAIRES DE L'IN 013-1-9 LES DEMANDES DE TRAVAUX FAITES PAR LES ORGANISMES PUBLIQUES ONT ÉTÉ RÉALISÉES 013-1-9-1 013-1-9-1-01 RÉPARER, DOTER D'OUTILS ET DE MATÉRIEL DE PRODUCTION OPTIMISER LE PROCESSUS D'ACHAT DE MATIÈRES PREMIÈRES ET PROCEDER À L'INNOVATION 013-1-9-1-02 **TECHNOLOGIQUE** 013-1-9-2 LE CHIFFRE D'AFFAIRES FAIT PAR LES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PRIVÉES AUPRÈS **DE L'IN A CONNU DES AUGMENTATIONS** RÉNOVER LES LOCAUX DE L'IN ET RACCOURCIR LE DÉLAI DE PRODUCTION 013-1-9-2-01 013-1-9-2-02 AUGMENTER LA CAPACITÉ À PRODUIRE EN PETITES SÉRIES LES ACTIFS DE L'IN SONT BIENS SÉCURISÉS 013-1-9-3 APPLIQUER LES FOUILLES SYSTÉMATIQUES 013-1-9-3-01 013-1-9-3-02 FAIRE DES AUDITS TECHNIQUES ET FINANCIER ANNUEL RÉDUIRE LE NOMBRE DE TRAVAUX QUI ONT REÇU LA DÉROGATION DE LA CNIA 013-1-9-4 013-1-9-4-01 ELARGIR LES PRODUITS DE L'IN 013-1-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme 013-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

Nouveaux projets d'Emergence

114-1-3-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE	DE L'ECONOI	MIE ET DES FINA	NCES				
220	FINANCES							
114	Gestion du 114-1		MANIÈRE EFFICA	CE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ETAT				
	114-1-1		RENFORCER LA DÉCONCENTRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ					
		114-1-1-1		APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE				
			114-1-1-1-01	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE, PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS; CONSEILLER LES CTD EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE				
			114-1-1-1-02	DEVELOPPEMENT DES MODULES NON OPERATIONNELS (RENOUVELLEMENT DE CONTRAT, AVENANT, AVANCEMENT, INTEGRATION, TITULARISATION, GESTION DES ABSENCES, RECLASSEMENT ET BONIFICATION)				
			114-1-1-1-03	DEVELOPPEMENT DU MODULE DE GESTION FINANCIERE				
	114-1-2		MATION, EXÉCUT	FICACE , TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE FION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE PERATIONNELS DE LA DGFAG FONCTIONNELS ET PERFORMANTS				
			114-1-2-1-01	GERER, CONTROLER ET MANDATER LES DEPENSES TRANSVERSALES				
			114-1-2-1-02	PLANIFIER ET EXECUTER LES DEPENSES ET ASSURER L'EQUIPEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES OPERATIONNELLES AU SEIN DU PROGRAMME				
			114-1-2-1-03	VEILLER AU RESPECT DES PRINCIPES DE LIBERTE D'ACCES A LA COMMANDE PUBLIQUE, D'EGALITE DE TRAITEMENT DES CANDIDATS ET DE TRANSPARENCE DES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHES				
			114-1-2-1-04	RENFORCER LE CONTROLE INTERNE				
			114-1-2-1-05	CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA DGFAG				
			114-1-2-1-06	GERER LES CARRIERES DES AGENTS DU PROGRAMME ET ASSURER LE RESPECT DES TEXTES REGLEMENTAIRES CONCERNANT LES AGENTS DE L'ETAT				
			114-1-2-1-07	COORDONNER TOUTES LES ACTIVITES LIEES A LA GESTION FINANCIERE ET DES AFFAIRES GENERALES				
			114-1-2-1-08	ASSURER UN SERVICE DE RELAIS ENTRE LA DGFAG ET LES SERVICES REGIONAUX RATTACHES				
		114-1-2-2	PROCESSUS	PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION, SUIVI EVALUATION COHERENT				
			114-1-2-2-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXECUTION, LE SUIVI EVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNEES BUDGETAIRES				
			114-1-2-2-02	VALORISER ET PRESERVER LE PATRIMOINE DE L'ETAT				
			114-1-2-2-03	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES INSTITUTIONS / MINISTERES DES SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF				
			114-1-2-2-04	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES MINISTERES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE				
			114-1-2-2-05	ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGETAIRES				
			114-1-2-2-06	ASSURER LA RECEPTION, LE CONTROLE, LE SUIVI DES VEHICULES ADMINISTRATIFS ET VERIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS				
			114-1-2-2-07	RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIERES, LE CONTROLE DES TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITE AVEC LES REGLEMENTATIONS EN VIGUEUR				
			114-1-2-2-08	ASSURER LE CONTROLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BATIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS				
		114-1-2-3	PROCESSUS	PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE				
			114-1-2-3-01	T01_MODERNISATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT				
	114-1-3	DÉVELOPPE	R L'EFFICACITÉ	DES SERVICES DE LA DGB				
		114-1-3-1	SERVICES OF	PÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS				

GÉRER, CONTRÔLER ET MANDATER LES DÉPENSES TRANSVERSALES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

114 Gestion du Budget

RENDRE PERFORMANT LA GESTION BUDGETAIRE DE L'ETAT <u>114-2</u>

114-2-1

114-2-1-1	ACCES ACC	RU DU PUBLIC AUX PRINCIPALES INFORMATIONS BUDGETAIRES			
	114-2-1-1-01	PREPARER LE CALENDRIER BUDGETAIRE			
	114-2-1-1-02	ORGANISER LE PILOTAGE DES DEBATS D'ORIENTATION BUDGETAIRES			
	114-2-1-1-03	CONCEVOIR, ELABORER ET DIFFUSER LES DOCUMENTS BUDGETAIRES EN VERSION CITOYENNE			
	114-2-1-1-04	RENFORCER LE DISPOSITIF LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES			
	114-2-1-1-05	CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION RELATIVE A LA GESTION FINANCIERE ET AUX AFFAIRES GENERALES			
114-2-1-2	AUTONOMIS	ATION ACCRUE DES ACTEURS DE LA CHAINE DES DEPENSES PUBLIQUES			
	114-2-1-2-01	PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS ET CONSEILLER LES CTD EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE			
114-2-1-3	AFFECTATION OPTIMISEE DES RESSOURCES AU NIVEAU DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX				
	114-2-1-3-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXECUTION, LE SUIVI EVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNEES BUDGETAIRES			
	114-2-1-3-02	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES INSTITUTIONS / MINISTERES DES SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF			
	114-2-1-3-03	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES MINISTERES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE			
	114-2-1-3-04	ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGETAIRES			
	114-2-1-3-05	ASSURER UN SERVICE DE RELAIS ENTRE LA DGFAG ET LES SERVICES REGIONAUX RATTACHES			
	114-2-1-3-06	GERER, CONTROLER ET MANDATER LES DEPENSES TRANSVERSALES			
	114-2-1-3-07	PLANIFIER, EXECUTER LES DEPENSES ET ASSURER L'EQUIPEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES OPERATIONNELLES AU SEIN DU PROGRAMME			
	114-2-1-3-08	VEILLER AU RESPECT DES PRINCIPES DE LIBERTE D'ACCES A LA COMMANDE PUBLIQUE, D'EGALITE DE TRAITEMENT DES CANDIDATS ET DE TRANSPARENCE DES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHES			
	114-2-1-3-09	RENFORCER LE CONTROLE INTERNE			
	114-2-1-3-10	GERER LES CARRIERES DES AGENTS DU PROGRAMME ET ASSURER LE RESPECT DES TEXTES REGLEMENTAIRES CONCERNANT LES AGENTS DE L'ETAT			
	114-2-1-3-11	COORDONNER TOUTES LES ACTIVITES LIEES A LA GESTION FINANCIERE ET DES AFFAIRES GENERALES			
OPTIMISER		PATRIMOINE DE L'ETAT			
114-2-2-1	TRACABILITI	E AMEKIOREE DES PATRIMOINES MATERIELS, MOBILIERS ET IMMOBILIERS DE L'ETAT			
	114-2-2-1-01	ASSURER LA VALORISATION, LA PERSERVATION ET LA MODERNISATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT			
	114-2-2-1-02	ASSURER LA RECEPTION, LE CONTROLE, LE SUIVI DES VEHICULES ADMINISTRATIFS ET			

114-2-2

114-2-2-1-01	PATRIMOINE DE L'ETAT
114-2-2-1-02	ASSURER LA RECEPTION, LE CONTROLE, LE SUIVI DES VEHICULES ADMINISTRATIFS ET VERIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS
114-2-2-1-03	RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIERES, LE CONTROLE DES TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITE AVEC LES REGLEMENTATIONS EN VIGUEUR
114-2-2-1-04	ASSURER LE CONTROLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BATIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIES

FINANCES	ET BUDGET	
Gestion Fi	scale	
<u>115-1</u> 115-1-1		R LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES E L'ASSIETTE FISCALE
	115-1-1-1	LA POPULATION FISCALE AUGMENTE ET RESPECTE LES OBLIGATIONS FISACLES
		115-1-1-01 ASSAINIR LES PORTEFEUILLES DES UNITÉS SOUS CONTRAT DE PERFORMANCES
	115-1-1-2	QUALITÉ DU CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE
	445.4.4.0	115-1-1-2-01 ORGANISER DES ATELIERS DE RENCONTRES ET DE FORMATIONS SUR LE SUIVI QUALITATIF DES CONTRÔLES FISCAUX
	115-1-1-3	AMELIORATION DU TAUX DE RECOUVREMENT DES RECETTES FISCALES DES CTD
	445 4 4 4	115-1-1-3-01 Renforcer les assistances techniques aux CTD
	115-1-1-4	ARRIÊRÊS FISCAUX APURÉS
	115-1-1-5	115-1-1-4-01 REDUIRE L'ACCUMULATION DES RAR LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS
	115-1-1-5	115-1-1-5-01 RENFORCER LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE, RENDRE OPÉRATIONNELLE L'UNITÉ DE VEILLE, PROMOUVOIR LE CONTRÔLE BASÉ SUR L'ANALYSE RISQUE
	115-1-1-6	CONTRIBUTION DU CONTROLE FISCAL DANS LA PREVISION DE RECETTES
115-1-2	AMELIORAT 115-1-2-1	TION DE LA GOUVERANCE FISCALE LES BESOINS STANDARDS DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME SONT SATISFAITS
		115-1-2-1-01 GÉRER LES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET LES DÉPENSES FINANCIÈRES DU PROGRAMM
	115-1-2-2	LA COMPÉTENCE DES AGENTS EST ACCRUE
		115-1-2-2-01 RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS
	115-1-2-3	TRAITEMENT OPTIMUM DES CORRESPONDANCES
		115-1-2-3-01 ELABORER ET INTERPRÉTER LES TEXTES FISCAUX
	115-1-2-4	UNITÉS OPÉRATIONNELLES PERFORMANTES
		115-1-2-4-01 AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES UNITÉS OPÉRATIONNELLES
	115-1-2-5	UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ
		115-1-2-5-01 EVALUER LES DÉPENSES FISCALES (DF)
	115-1-2-6	DECISIONS RENDUES DANS LE DELAI EN RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR
		115-1-2-6-01 TRAITER LES RÉCLAMATIONS GRACIEUSES, DES CONTENTIEUX D'ASSIETTE ET DES CONTENTIEUX DE RECOUVREMENT.
	115-1-2-7	L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE
		115-1-2-7-01 DÉVELOPPER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION
	115-1-2-8	LA BASE DE DONNÉES DES ACTIFS ET DES INFORMELS EST MISE À JOUR
		115-1-2-8-01 RECENSER LES CONTRIBUABLES POTENTIELS
	115-1-2-9	LE SAFI EST OPÉRATIONNEL
		115-1-2-9-01 DÉPLOYER LE SYSTÈME D'INFORMATION INTÉGRÉ DE LA DGI "SAFI" ET LES OUTILS DE GESTIO ET D'APPUI AUX OPÉRATIONS FISCALES
	115-1-2-A	MEILLEURE COMPREHENSION DES PROCEDURES CONTENTIEUSES
		115-1-2-A-01 APPUI MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX, DE RECOUVREMENTS FORCÉS ET DE POURSUITES (CAS IST)
	115-1-2-B	PRÉVISIONS DE CHAQUE BUREAU DE RECETTES OPTIMALES
		115-1-2-B-01 OPTIMALISER LES PROCESSUS DE PRÉVISIONS DE RECETTES FISCALES
	115-1-2-C	TEXTES FISCAUX MALGACHE CONFORMES AUX NORMES, RÈGLES ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE
		115-1-2-C-01 PROPOSER DES STRATÉGIES PERMETTANT D'INSCRIRE MADAGASCAR EN CONFORMITÉ AVEC LES GRANDES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE (NOTAMMENT EN MATIÈRE DE CONVENTION FISCALE, DE PRIX DE TRANSFERT, DE LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE ET LE TRANSFE
	115-1-2-D	LE SAFI EST OPERATIONNEL
	115-1-2-E	LES PROCEDURES DE CREATION D'ENTREPRISE (PERSONNE MORALES) RENOUVELLEMENT
		CREES 115-1-2-E-01 DEVELOPPER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION
115-1-5	ASSURER LA COMPÉTENC	IE PRÉVISION DE RECETTES FISCALES PAR RAPPORT AUX AGRÉGATS MACROÉCONOMIQUES , A BONNE GESTION DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE ALLOUÉE À LA DGI ET RENFORCER LA CE DES AGENTS
	115-1-5-1	L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE
		115-1-5-1-01 DÉVELOPPEMENT DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCEMENT DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION
115-1-6	PROMOUVO	DIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LA MODERNISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION FISCALE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

115 Gestion Fiscale

115-1-6-4 LA LIAISON NIFONLINE - SALOHY EST EFFECTIVE
L'IDENTIFIANT UNIQUE EST ARRÉTÉ
.
.
.
.
.
.
.
. 115-1-6-6 LE CAHIER DES CHARGES POUR SAFI EST ÉLABORÉ
LES SERVEURS SONT ACQUIS
L'APPLICATION EST DÉVELOPPÉ ET UTILISÉE
.
.
.
.
. 115-1-6-B UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ

UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ AVEC UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ADMINISTRATION PERMETTANT DE MOBILISER LES

RECETTES

115-1-6-B-01 EVALUATION DES DÉPENSES FISCALES

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES **FINANCES ET BUDGET** 220 116 Douanes **ACCROÎTRE LES RECETTES DOUANIÈRES** 116-1 RENFORCER LES SYSTÈMES ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES 116-1-1 116-1-1-1 Mécanismes de recouvrement et de lutte contre la fraude développés 116-1-1-1-01 Percevoir les droits et taxes 116-1-1-1-02 Développer le système de gestion des risques (contrôles séléctifs des contrôles douaniers) 116-1-1-1-03 Implanter un dispositif de contrôle post dédouanement efficace 116-1-1-1-04 Améliorer les procédures de recouvrement 116-1-1-1-05 Etablir un système de traitement optimal des dossiers contentieux 116-1-1-1-06 Renforcer la surveillance du territoire douanier malagasy 116-1-1-1-07 Normaliser et encadrer l'environnement juridique 116-1-1-2 Procédures de dédouanement renforcées 116-1-1-2-01 Informatiser le procéssus de dédouanement 116-1-1-2-02 Mettre en place une nouvelle structure d'évaluation en douane FAIRE LE SUIVI DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES DE DÉDOUANEMENT 116-1-1-2-03 116-1-1-3 MÉCANISMES DE RECOUVREMENT ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DÉVELOPPÉS DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES (CONTRÔLES SÉLÉCTIFS DES 116-1-1-3-01 CONTRÔLES DOUANIERS) PERCEVOIR LES DROITS ET TAXES 116-1-1-3-02 116-1-1-3-03 ETABLIR UN SYSTÈME DE TRAITEMENT OPTIMAL DES DOSSIERS CONTENTIEUX AMÉLIORER LES PROCÉDURES DE RECOUVREMENT 116-1-1-3-04 IMPLANTER UN DISPOSITIE DE CONTRÔLE POST DÉDOUANEMENT EFFICACE 116-1-1-3-05 116-1-1-3-06 RENFORCER LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE DOUANIER MALAGASY **FACILITER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES** 116-1-2 116-1-2-1 Echanges facilités et sécurisés 116-1-2-1-01 Implanter des observatoires sur les délais et les coûts de dédouanement 116-1-2-1-02 Normaliser et encadrer l'environnement juridique 116-1-2-1-03 Mettre en oeuvre l'accord sur la facilitation des échanges ELIMINER TOUTES LES PROCÉDURES ET PRATIQUES DÉROGATOIRES AUX PRINCIPES DE LA 116-1-2-1-04 116-1-2-1-05 RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES SECTEURS PRIVÉS 116-1-2-1-06 Coordonner et faire le suivi des activités douanières 116-1-2-1-07 ABCD 116-1-2-1-08 APPLIQUER EFFECTIVEMENT ET EFFICACEMENT L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES **ECHANGES** 116-1-2-1-09 SÉCURISER LES PÉRIMÈTRES PORTUAIRES ET AÉROPORTUAIRES 116-1-3 **OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPERATIONNELS** 116-1-3-1 Appuis nécéssaires pour les services opérationnels de la Direction Générale des Douanes 116-1-3-1-01 Coordonner et faire le suivi des activités douanières 116-1-3-1-02 Gérer les ressources humaines et matérielles 116-1-3-1-03 Effectuer des contrôles internes 116-1-3-1-04 Exploiter les accords régionaux 116-1-3-1-05 Sensibiliser et former les agents et le secteur privé aux règles d'origines 116-1-4 OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPÉRATIONNELS 116-1-4-1 APPUIS NÉCESSAIRES POUR LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGD MISE À DISPOSITION

116-1-4-1-01	COORDONNER ET FAIRE LE SUIVI DES ACTICITÉS DOUANIÈRES
116-1-4-1-02	GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES
116-1-4-1-03	SENSIBILISER LES UNIVERSITÉS, INSTITUTS PRIVÉS SUR LA DOUANES
116-1-4-1-04	SENSIBILLIER ET FORMER LES AGETS ET LE SECTEUR PRIVÉ AUX RÈGLES D'ORIGINES
116-1-4-1-05	EXPLOITER LES ACCORDS RÉGIONAUX
116-1-4-1-06	EFFECTUER DES CONTRÔLES INTERNES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

FINANCES ET BUDGET 220

117 Trésor

ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE L'ETAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS <u>117-1</u>

117-1-

117-1-1-1	SECURISATIO	ON DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE
	117-1-1-1-01	ASSURER LES GARDES PERMANENTES DES POSTES COMPTABLES
	117-1-1-1-02	ASSURER LES APPROVISIONNEMENTS EN FONDS DU RÉSEAU COMPTABLE
	117-1-1-1-03	ASSURER LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS TECHNIQUES DU RÉSEAU COMPTABLE
	117-1-1-1-04	METTRE EN PLACE LES STANDARDS DE SERVICE
	117-1-1-1-05	METTRE À DISPOSITION DES USAGERS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LES SERVICES OFFERTS ET LES PROCÉDURES
	117-1-1-106	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES AGENTS
	117-1-1-1-07	APPUYER LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET DE MODERNISATION SERVICES DU TRÉSOR
	117-1-1-108	IDENTIFIER LES TRAVAUX À EFFECTUER AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES
	117-1-1-1-09	METTRE À JOUR LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DES STANDARDS DE SERVICE
	117-1-1-10	DOTER LES AGENTS DE SUPPORT DE COMMUNICATION
	117-1-1-11	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA GESTION DES RESSOURCES
	117-1-1-12	RÉALISER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES POSTES COM
	117-1-1-13	RÉALISER LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES
	117-1-1-14	RÉGULARISER LES SITUATIONS JURIDIQUES DES TERRAINS DU TRÉSOR
	117-1-1-15	DOTER LES POSTES COMPTABLES DE BOÎTES DE DOLÉANCES ET DE FICHES DE DOLÉA STANDARDISÉE
	117-1-1-16	RÉALISER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE POSTES COMPTABLES
	117-1-1-17	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA COMMUNICATION
	117-1-1-18	ASSURER LE FONCTIONNEMENT SU SERVICE DE LA STRATÉGIE ET DU DÉVELOPPEMEN
117-1-1-2	MOYEN DE R	ÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES MODERNISÉS
	117-1-1-2-01	APPLIQUER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES RELATIFS À LA DÉMATERIALISATION ET INFORMER LES USAGERS SUR L'APPLICATION DES TEXTES
	117-1-1-2-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE L'ORGANISATION INFORMATIQUE
	117-1-1-2-03	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SPECL
	117-1-1-2-04	METTRE EN PLACE LE CENTRAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE
	117-1-1-2-05	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU CPE
	117-1-1-2-06	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MOBILE MONEY
	117-1-1-2-07	APPUYER LES DÉPARTEMENTS TECHNIQUES DANS LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DE SENSIBILISATION DE PRODUITS
	117-1-1-2-08	ACQUERIR DES MATERIELS NECESSAIRES A LA MAINTENANCE DU SPECL
	117-1-1-2-09	FORMER LES ACTEURS BUDGETAIRES SUR LES NOUVELLES PROCEDURES LIEES A LA MODERNISATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
	117-1-1-2-10	FAIRE UNE REVUE SUR L'APPLICATION DE LA DÉMATERIALISATION, CUT ET CENTRE DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT ELECTRONIQUE
	117-1-1-2-11	METTRE EN PLACE LE SYSTEME DU MOBILE MONEY
	117-1-1-2-12	FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU COMPTE UNIQUE DU .
	117-1-1-2-13	ASSURER LE RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE DU RÉSEAU COMPTABLE
	117-1-1-2-14	RÉALISER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DES USAGERS SUR LES NOUVELLES DISPOSITIONS OU PRODUITS
	117-1-1-2-15	FORMER LES ACTEURS BUDGÈTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU CENTRE DE PAIEMEN D'ENCAISSEMENT ELECTRONIQUE
117-1-1-3		TÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE
	117-1-1-3-01	METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES COMMUNALES
	117-1-1-3-02	ASSISTER LES COMMUNES RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE
	117-1-1-3-03	METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES MINISTÉRIELLES
	117-1-1-3-04	RÉALISER LES CAMPAGNES D'INFORMATIONS LORS DE LA MISE EN PLACE DES TRÉSOF MINISTÉRIELLES ET INTERCOMMUNALES
	117-1-1-3-05	METTRE EN PLACE DE NOUVEAUX POSTES COMPTABLES
	117-1-1-3-06	METTRE EN PLACE DES PERSONNES RESSOURCES CHARGÉES D'ASSISTER LES COMM RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE
117-1-1-4	GESTION PR	ÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE
	117-1-1-4-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS DU TRÉSOR

RENFORCER LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ET DES SOCIÉTÉS À 117-1-2 **PARTICIPATION PUBLIQUE**

RECRUTER ET FORMER LES NOUVELLES PROMOTIONS DE CORPS TECHNIQUES

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

117 Trésor

117-1-2-1	TRANSPAREN RENFORCÉES	CE ET MISE AUX NORMES DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
	117-1-2-1-01	PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DE L'ETAT
	117-1-2-1-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DES POSTES COMPTABLES
	117-1-2-1-03	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ET DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME 117
	117-1-2-1-04	PRODUIRE LA LOI DE RÈGLEMENT N - 1
	117-1-2-1-05	PRODUIRE ET DIFFUSER LES TABLEAUX DES OGT ET DES SFP
	117-1-2-1-06	ASSURER L'APPLICATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT
	117-1-2-1-07	ASSURER LA TUTELLE COMPTABLE DES EPN
	117-1-2-1-08	SUIVRE LA PRODUCTION DES COMPTES DE GESTION DE L'ETAT
	117-1-2-1-09	SUIVRE L'ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉE À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DES CTD
	117-1-2-1-10	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DU SUIVI ET D'ENCADREMENT DES POSTES COMPTABLES
	117-1-2-1-11	SUIVRE LA PRODUCTION DES COMPTES DE GESTION DES EPN
	117-1-2-1-12	SUIVRE LA PRODUCTION DES COMPTES DE GESTION DES CTD
	117-1-2-1-13	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DES ETUDES
	117-1-2-1-14	SUIVRE L'ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉE À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE L'ETAT
	117-1-2-1-15	INFORMER LE PUBLIC, LES AUTORITÉS ET LE PERSONNEL PAR LES MÉDIAS, LE SITE WEB ET LES BULLETINS D'INFORMATION
	117-1-2-1-16	PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES EPN
	117-1-2-1-17	ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE L'ETAT
	117-1-2-1-18	PRENDRE DES DISPOSITIONS RÈGLEMENTAIRES SUR LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT
	117-1-2-1-19	PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES CTD
	117-1-2-1-20	ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES A L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DES CTD
	117-1-2-1-21	AMÉLIORER LES SERVICES RENDUS AUX USAGERS PAR LA COMMUNICATION DIGITALE
	117-1-2-1-22	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE
117-1-2-2	GESTION DE L	A TRÉSORERIE OPTIMISÉE
	117-1-2-2-01	PROMOUVOIR LES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC
	117-1-2-2-02	AMÉLIORER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU TRÉSOR
	117-1-2-2-03	ANALYSER ET PRÉVOIR LA TRÉSORERIE DE L'ETAT
	117-1-2-2-04	GÉRER LE PORTEFEUILLE DE LA DETTE INTÉRIEURE
	117-1-2-2-05	ASSURER LA FONCTIONNALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA LIAISON ENTRE LE TRÉSOR ET LA BFM
	117-1-2-2-06	APPUYER LA PROMOTION DES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC
	117-1-2-2-07	METTRE EN ŒUVRE UNE LIAISON ENTRE LE SI DU MFB (TRÉSOR) AVEC CELUI DE LA BFM
117-1-2-3	APPUI À LA RÉ	ALISATION DE LA MISSION DE LA DGT AMÉLIORÉ
	117-1-2-3-01	COUVRIR LES MISSIONS DE REPRÉSENTATION DE LA DGT
	117-1-2-3-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SAF EN TANT QUE SERVICE D'APPUI
	117-1-2-3-03	RENOUVELER LES MATÉRIELS ET MOBILIERS AMORTIS DES SERVICES OPÉRATIONNELS
117-1-2-4	GESTION DE L	A DETTE AMÉLIORÉE
	117-1-2-4-01	ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RÉGISSANT LA DETTE PUBLIQUE
	117-1-2-4-02	PRODUIRE DES DOCUMENTS ET RAPPORTS SUR LA DETTE PUBLIQUE
	117-1-2-4-03	RÉDUIRE LE RISQUE OPÉRATIONNEL
	117-1-2-4-04	PREPARER LES DOSSIERS ELIGIBLES A L'EXAMEN DU CTD ET DU CARC
	117-1-2-4-05	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DE LA DETTE PUBLIQUE
	117-1-2-4-06	ASSURER UNE BASE DE DONNÉES EXHAUSTIVE ET FIABLE
	117-1-2-4-07	ASSURER LA SIGNATURE DES ACCORDS DE FINANCEMENTS NÉGOCIES
	117-1-2-4-08	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION ET CONTRÔLE DES PROJETS SUR FINANCEMENTS
	117-1-2-4-09	ANALYSER TOUTES LES OFFRES DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE GARANTIES REÇUES
	117-1-2-4-10	ASSURER L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES ACCORDS DE FINANCEMENTS EXTÉRIEURS
117-1-2-5	GOUVERNANC AMÉLIORÉE	E DANS LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DES FONDS PUBLICS
	117-1-2-5-01	APPLIQUER LA POLITIQUE DE PRISE DE PARTICIPATION DE L'ETAT AU NIVEAU DES SOCIÉTÉS/ORGANISMES INTERNATIONAUX
	117-1-2-5-02	APPUYER LES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT PERMANENT DU CIRSAP
	117-1-2-5-03	SURVEILLER DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION DE L'ETAT
	117-1-2-5-04	TRAITER LES DOSSIERS DES SOCIÉTÉS EN LIQUIDATION

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	RE DE L'ECONOM	IIE ET DES FINA	
Trésor	S ET BUDGET		
Tresor		117-1-2-5-05	APPUYER LE COMITÉ DE SUIVI DES RECETTES NON FISCALES (CSRNF) DANS LA MISE EN PLAC D'UN MÉCANISME DE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES
		117-1-2-5-06	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE RÉGLEMENTATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE
		117-1-2-5-07	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ETAT
		117-1-2-5-08	RÉALISER DES CONTRÔLES AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRÉSOR, AUPRÈS DES EPN ET RÉGISSEURS ET AUPRÈS DES INSTITUTIONS
		117-1-2-5-09	TRAITER LES DOSSIERS JURIDIQUES CONTENTIEUX RELATIFS À LA MISSION DU TRÉSOR
		117-1-2-5-10	S'ACQUITTER DU DROIT DE LICENCE D'UTILISATION DE LOGICIEL DE CONTRÔLE DES FINANCI PUBLIQUES
		117-1-2-5-11	ASSURER LE RECOUVREMENT DES DÉBETS COMPTABLES
		117-1-2-5-12	REALISER DES CONTROLES RECURRENTS AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS D TRESOR
		117-1-2-5-13	RÉALISER DES CONTRÔLES RÉCURRENTS AUPRES DES EPN ET RÉGISSEURS
		117-1-2-5-14	ASSURER LE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES INCOMBANT AU TRÉSOR PUBL
		117-1-2-5-15	APPUYER LA PARTICIPATION DE L'ETAT AU PROJET SAHOFIKA - PPP
117-1-3	DÉVELOPPEI 117-1-3-1	R LES SERVICES ACCÈS DE LA	S FINANCIERS A POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉ
		117-1-3-1-01	Assurer l'exécution du projet "MOBILE BANKING"
		117-1-3-1-02	Assurer l'exécution du projet "PASEF II"
		117-1-3-1-03	RENFORCER L'EDUCATION FINANCIERE ET RÉALISER DES ACTIONS DE COMMUNICATION PO PROMOUVOIR L'INCLUSION FINANCIERE
		117-1-3-1-04	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA COORDINATION NATIONALE DE LA FINAN INCLUSIVE
		117-1-3-1-05	ASSURER LE SUIVI- ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES D'INCLUSION FINANCIÈRE
		117-1-3-1-06	COORDONNER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE
		117-1-3-1-07	CONSOLIDER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE
		117-1-3-1-08	RENFORCER LE DIALOGUE POUR LE SECTEUR ET RÉALISER LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION AUPRÈS DES CIBLES
	117-1-3-2	RAPATRIEME	ENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS AMÉLIORÉ
		117-1-3-2-01	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA FINANCE EXTÉRIEURE
		117-1-3-2-02	ASSURER LA MAINTENANCE ET AMÉLIORER LA FONCTIONALITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATIO ET DE GESTION DES OPÉRATIONS DE CHANGE
		117-1-3-2-03	Relancer par courrier/mail les sociétés exportatrices ayant des dossiers non rapatriés et/ou en retard de rapatriement de devises et les sociétés importatrices ayant des dossiers non apurees (paiements sans contre partie de marchandises)
		117-1-3-2-04	CONTRÔLER SUR TERRAIN LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT
		117-1-3-2-05	RÉDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DES CHANGES
		117-1-3-2-06	RELANCER PAR COURRIER/MAIL LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/C EN RETARD DE RAPATRIEMENT DE DEVISES
		117-1-3-2-07	NOTIFIER LES CONTREVENANTS SUR LES INFRACTIONS RÉGULARISÉES
		117-1-3-2-08	RELANCER LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT DE DEVISES
		117-1-3-2-09	APPUYER LE DÉPARTEMENT TECHNIQUE DANS LA COMMUNICATION RELATIVE AUX FONCTIONNALITÉS DU SIG-OC
		117-1-3-2-10	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDE D'AUTORISATION PRÉALABLE POUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL
		117-1-3-2-11	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION
		117-1-3-2-12	RELANCER LES SOCIETES EXPORTRATICES AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIES/OU DE RETRARD DE RAPTRIEMENT DES DEVISES
		117-1-3-2-13 117-1-3-2-14	CONTRÔLER LES SOCIÉTÉS EXPORTRATRICES AYANT DES DOSSIERS D'EXPORTATION NON RAPATRIÉS OU DE RETARD DE RAPATRIEMENT ASSURER LA MAINTENANCE ET AMÉLIORER LA FONCTIONNALITÉ DU SYSTÈME SIG-OC
	117-1-3-3		SECTEUR FINANCIER MISE EN PLACE
	111-1-0-0	117-1-3-3-01	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
	117-1-3-4	117-1-3-3-02 FIABILITÉ AC D'ASSURANC	METTRE EN PLACE LA TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER CCRU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES ORGANISMES
		117-1-3-4-01	ASSURER LE CONTRÔLE DU SECTEUR DES ASSURANCES
		117-1-3-4-01	ELABORER DES TEXTES JURIDIQUES APPLICABLES À L'ASSURANCE
	117-1-3-5		BEN CAPITAL REGLEMENTEES
	11/-1-5-5		DEN GAFTIAL REGLEWENTEES
		117-1-3-5-01	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION PREALABLE POUR LES
			TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION PREALABLE POUR LES OPERATIONS EN CAPITAL REDIGER LES PROCES VERBAUX DE CONSTATATION DES NFRACTIONS DE CHANGE ET

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'EC	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES		
220 FINANCES ET BUDGET				
117	Trésor			
		117-1-3-5-03	METTRE À JOUR LA REGLEMENTATION DES CHANGES	
	117-1-	3-7 INFRACTIONS RÉSOLUES	S SUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL ET OPÉRATIONS COURANTES DÉTECTÉES ET	
		117-1-3-7-01	RÉDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DES CHANGES	
		117-1-3-7-02	NOTIFIER LES CONTREVENANTS SUR LES INFRACTIONS RÉGULARISÉES	
		117-1-3-7-03	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION	
	117-1-	3-8 SORTIES DE I	DEVISES POUR PAIEMENT DES IMPORTATIONS REGLEMENTEES	
		117-1-3-8-01	RELANCER LES SOCIÉTÉS IMPORTATRICES AYANT DES DOSSIERS NON APURÉS	
		117-1-3-8-02	CONTRÔLER LES SOCIÉTÉS IMPORTATRICES AYANT DES DOSSIERS NON APURÉS	
		117-1-3-8-03	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA DOF	
	117-1-	3-9 EXPANSION D	DU SECTEUR FINANCIER	

117-1-3-9-01 METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE ET LES PROJETS LIÉS AU SECTEUR FINANCIER

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTER	E DE L'ECONOI	MIE ET DES FINA	NCES		
220	FINANCES ET BUDGET					
129	Contrôle Budgetaire et Financière					
	<u>129-1</u>	RENFORCER LE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI				
	129-1-1	129-1-1-1		PRIORI EURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS		
		129-1-1-1				
			129-1-1-1-01	EXÉCUTER LES DÉPENSES		
			129-1-1-1-02	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES POUR LES ORDONNATEURS		
			129-1-1-1-03	RÉVISER LES TEXTES SUR LES RESPONSABILITÉS DES ORDONNATEURS		
		129-1-1-2	CONTRÔLE A	A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE		
			129-1-1-2-01	REDÉPLOYER LES AGENTS DE LA DGCF SUIVANT LE PROFIL DES POSTES POUR CHAQUE SERVICE FIXÉ PAR L'ORGANIGRAMME		
			129-1-1-2-02	DÉVELOPPER ET UTILISER UN APPLICATIF POUR LA GESTION DE PERSONNEL DE L'ETAT		
			129-1-1-2-03	CONTRÔLER L'APPLICATION DE LA MERCURIALE DE PRIX PORTANT SUR LES ACHATS		
			129-1-1-2-04	SOUMETTRE AU GOUVERNEMENT UN DÉCRET FIXANT L'ORGANIGRAMME DE LA DGCF		
	129-1-2	RENFORCE	R LES CONTRÔL	ES A POSTERIORI		
		129-1-2-1	AUDIT DES P	ROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ		
			129-1-2-1-01	FORMER LES AGENTS DE LA DGCF SUR LE CONTRÔLE A PRIORI		
			129-1-2-1-02	SENSIBILISER LES ACTEURS SUR LES AUDITS À EFFECTUER PAR LE CF		
		129-1-2-2	CONTRÔLE À	À POSTERIORI DEVENU SYSTÉMATIQUE		
			129-1-2-2-01	ALLEGER LE RETARD DE TRAITEMENT DE DOSSIER		
			129-1-2-2-02	RENFORCER LES MISSIONS DE CONTRÔLES		
			129-1-2-2-03	ACQUISITION DE MATERIELS D'IMPRIMERIE PLUS PERFORMANTS		
			129-1-2-2-04	REHABILITATION ET CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET BUREAUX DE LA DGCF		
			129-1-2-2-05	ACQUISITION DE MATERIELS ET MOBILIERS DE BUREAUX		
			129-1-2-2-06	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS INFORMATIQUES		
			129-1-2-2-07	ACHAT DE NOUVEAUX VEHICULES ET CARBURANTS DE MISSION		
			129-1-2-2-09	RÉVISER LES TEXTES SUR LES CONTRÔLES POUR ÊTRE AUX NORMES INTERNATIONALES SUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURE		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTER	E DE L'ECONO	MIE ET DES FINA	NCES			
220		ET BUDGET					
130	Gestion Fi	estion Financière du Personnel de l'Etat					
	<u>130-1</u>	RENFORCE	R LA GOUVERNA	NCE FINANCIERE ET BUDGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ETAT			
	130-1-1			E DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENS DE L'ETAT			
		130-1-1-1	PREVISION D	E LA MASSE SALARIALE FIABLE			
			130-1-1-1-01	PREVOIR, ELABORER ET EXECUTER LES DEPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CREDIT DE LA SOLDE			
			130-1-1-1-02	OPTIMISER, PILOTER LA REPARTITION ET ASSURER LE SUIVI ET LA MISE A JOUR DES MOUVEMENTS DES EFFECTIFS			
		130-1-1-2	PRÉVISION D	E LA MASSE SALARIALE FIABLE			
			130-1-1-2-01	PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE			
	130-1-2	OPTIMISER	LA GESTION FIN	ANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT			
		130-1-2-1	DÉFICIT DES	CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT			
			130-1-2-1-01	PILOTER LES REFORMES EN MATIERE DE PENSIONS: DIALOGUE NATIONAL, ETUDE ET SIMULATION DES 20 SCENARIOS DE REFORME, REFONTE DE TEXTE SUR LE SYSTEME DE RETRAITE, MISE EN PLACE DES REFORMES ADOPTEES			
			130-1-2-1-02	GERER L'APPLICATION AUGURE SUR LE MODULE GESTION FINANCIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT			
			130-1-2-1-03	ASSISTER ET FORMER TECHNIQUEMENT LES UTILISATEURS DE L'AUGURE			
			130-1-2-1-04	RAPPROCHER LES DONNÉES SUR AUGURE AU NIVEAU DES 22 RÉGIONS ET TOUS MINISTÈRES			
			130-1-2-1-05	EFFECTUER DES MISSIONS DE SENSIBILISATION ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS			
			130-1-2-1-06	ASSURER L'ACCÈS AUX TEXTES REGLEMETAIRES EN MATIÈRE DES SOLDE ET PENSION: RECENSEMENT ET INFORMATISATIONA, MISE EN PLACE D'UN LOCAL POUR DEOCUMENTATION, GESTION INFORMATISÉE DU SYSTÈME D'ARCHIVAGE DES TEXTES			
			130-1-2-1-07	PILOTER LES REFORMES EN MATIERE DE PENSIONS: DIALOGUE NATIONAL, ETUDE ET SIMULATION DES SCENARII DE REFORME, REFONTE DES TEXTES SUR LE SYSTEME DE RETRAITE, MISE EN PLACE DES REFORMES ADOPTEES			
			130-1-2-1-08	GERER L'APPLICATION AUGURE SUR LE MODULE GESTION FINANCIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT			
		130-1-2-2	AGENTS PLU	S PERFORMANTS			
			130-1-2-2-01	IMPLANTER DES ANTENNES DANS LES ZONES ENCLAVÉES			
		130-1-2-3	DEPENSES D	E SOLDE EXECUTEES DE MANIÈRE OPTIMALE			
			130-1-2-3-01	PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DEPENSES DE SOLDE DES AGENTS PAYES PAR LE BUDGET GENERAL DE L'ETAT			
			130-1-2-3-02	ASSURER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE LA VALIDATION DES SERVICES PRECAIRES DES AGENTS DE L'ETAT			
			130-1-2-3-03	ORDONNANCER TOUTES LES DÉPENSES DE PENSIONS			
			130-1-2-3-04	ETUDIER ET LIQUIDER LES DROITS DES PENSIONNÉS			
			130-1-2-3-05	GÉRER LES ALLOCATIONS ET OPPOSITION SUR PENSION			
			130-1-2-3-06	ETUDIER ET PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DOSSIERS DE PREVOYANCE DES AGENTS DE L'ETAT (RENTE VIAGIERE, SECOURS AU DECES, PENSION ALIMENTAIRE)			
			130-1-2-3-07	TRAITER LES DOSSIERS DE SOLDE ET PENSION AU NIVEAU DES LOCALITES DECONCENTREES			
	130-1-3		DU PERSONNE	•			
		130-1-3-1	GESTION FIN	ANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT MODERNE			
			130-1-3-1-01	ASSURER L'HARMONISATION DES TEXTES, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES APPLIQUÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES AGENTS DE L'ETAT ENTRE MINFOPTLS ET MFB			

ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ETAT EN TERMES DE SOLDE ET PENSIONS 130-1-3-1-02

130-2-1-3-10

130-2-1-3-11

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES FINANCES ET BUDGET 220 130 Gestion Financière du Personnel de l'Etat -- RENDRE PERFORMANT LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETATsaisir un objectif global --130-2 130-2-1 -- RENFORCER L'EFFICIENCE ET LA QUALITE DE LA GESTION FINANCIERE DU PERSONNEL DE L'ETAT --DEFICIT DES CAISSES DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ETAT REDUIT 130-2-1-1 130-2-1-1-01 PILOTER LES REFORMES EN MATIERE DE PENSIONS: DIALOGUE NATIONAL, ETUDE ET SIMULATION DES SCENARII DE REFORME, REFONTE DES TEXTES SUR LE SYSTEME DE RETRAITE, MISE EN PLACE DES REFORMES ADOPTEES GERER L'APPLICATION AUGURE SUR LE MODULE GESTION FINANCIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT 130-2-1-1-02 130-2-1-1-03 ASSISTER ET FORMER TECHNIQUEMENT LES UTILISATEURS DE L'AUGURE 130-2-1-1-04 RAPPROCHER LES DONNÉES SUR AUGURE AU NIVEAU DES 22 RÉGIONS ET TOUS MINISTÈRES FEFECTUER DES MISSIONS DE SENSIBII ISATION ET DE RENEORCEMENT DE CAPACITÉS 130-2-1-1-05 130-2-1-1-06 ASSURER L'ACCÈS AUX TEXTES REGLEMETAIRES EN MATIÈRE DES SOLDE ET PENSION: RECENSEMENT ET INFORMATISATION, MISE EN PLACE D'UN LOCAL POUR DOCUMENTATION, GESTION INFORMATISÉE DU SYSTÈME D'ARCHIVAGE DES TEXTES 130-2-1-2 RATIONALISATION ACCRUE DE LA GESTION DE LA MASSE SALARIALE PREVOIR FLABORER ET EXECUTER LES DEPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CREDIT DE LA 130-2-1-2-01 SOLDE 130-2-1-2-02 OPTIMISER, PILOTER LA REPARTITION ET ASSURER LE SUIVI ET LA MISE A JOUR DES MOUVEMENTS DES EFFECTIFS 130-2-1-3 EFFECTIVITE ACCRUE DES PRESTATIONS DE SERVICE EN MATIERE DE SOLDE ET DE PENSIONS IMPLANTER DES ANTENNES DANS LES ZONES ENCLAVÉES 130-2-1-3-01 130-2-1-3-02 ASSURER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE LA VALIDATION DES SERVICES PRECAIRES DES AGENTS DE L'ETAT ORDONNANCER TOUTES LES DÉPENSES DE PENSIONS 130-2-1-3-03 ETUDIER ET LIQUIDER LES DROITS DES PENSIONNÉS 130-2-1-3-05 GÉRER LES ALLOCATIONS ET OPPOSITION SUR PENSION ETUDIER ET PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DOSSIERS DE PREVOYANCE DES 130-2-1-3-06 AGENTS DE L'ETAT (RENTE VIAGIERE, SECOURS AU DECES, PENSION ALIMENTAIRE) 130-2-1-3-07 TRAITER LES DOSSIERS DE SOLDE ET PENSION AU NIVEAU DES LOCALITES DECONCENTREES 130-2-1-3-08 ASSURER L'HARMONISATION DES TEXTES, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES APPLIQUÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES AGENTS DE L'ETAT ENTRE MINFOPTI S FT MFF ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ETAT EN 130-2-1-3-09 TERMES DE SOLDE ET PENSIONS

BUDGET GENERAL DE L'ETAT

RAPATRIMENT) DES PERSONNELS EXTÉRIEURS)

PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DEPENSES DE SOLDE DES AGENTS PAYES PAR LE

PRENDRE EN CHARGE LE TRAITEMENT DE LA SOLDE ET LE DÉPLACEMENT (AFFECTATION /

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

803-1-2-1

220 FINANCES ET BUDGET

803 Action sociale et développement

803-1 CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT

ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

803-1-1 AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES

SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE

803-1-1-1 CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE

803-1-1-01 Appui au développement communautaire et sociale

803-1-1-1-02 EFFECTUER DES ÉTUDES TECHNIQUE DE CES PROJETS

803-1-2 AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES

INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES) CONTRUITES OU RÉHABILITÉES

803-1-2-1-01 OPERATIONS DE MICROREALISATIONS

803-1-2-1-02 INSTRUIRE LES PROJETS ET ÉFFECTUER LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ TECHNIQUE DES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

290 PILOTAGE DE L'ECONOMIE

014 Administration et Coordination

014-2 ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE

014-2-1 Gérer de manière optimale la masse salariale

014-2-1-1 Rémunération du personnel honorée à temps

014-2-1-1-01 Payer les salaires et accessoires de solde des agents

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 604 **Economie** Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au Département Economie et Plan en vue de réalisation de 604-1 604-1-1 GÉRER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES 604-1-1-1 PILOTAGE BUDGETAIRE PERFORMANT 604-1-1-1-01 Suivre la mise en œuvre du CDMT et du PTA 604-1-1-1-02 Communiquer et informer à travers des dialogues économiques au niveau national qu'à l'extérieur 604-1-1-1-03 Contribuer à l'élaboration des Plans de développement et des documents cadres des Collectivités Territoriales Décentralisées 604-1-1-1-04 Planifier, programmer, suivre et évaluer l'exécution des programmes et projets de la DGEP 604-1-1-1-05 Organiser des ateliers et des séances de renforcement de capacités au profit des agents de la DGEP 604-1-1-1-06 Assurer l'utilisation des ressources allouées par action et par grandes rubriques pour le fonctionnement régulier de l'Administration 604-1-1-1-07 Assurer l' achat des biens et services pour assurer le fonctionnement de la machine administrative 604-1-1-1-08 Accroître l' effectivité des dépenses des transferts et subventions 604-1-1-1-09 Assurer le suivi-évaluation des priorités régionales conformément au SNISE 604-1-1-1-10 Collecter et traiter les données pour la mise à jour de la monographie régionale 604-1-1-2 MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS RENFORCES ET PATRIMOINES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE **VALORISÉES** 604-1-1-2-01 T03-APPUI INSTITUTIONNEL DU DEPARTEMENT ECONOMIE ET PLAN 604-1-1-2-02 Moderniser et rendre performant le Système de Gestion des Ressources Humaines. 604-1-1-2-03 Renforcer les procédures du recensement et de la reddition des comptes afin de fiabiliser la tenue de la comptabilité des matières 604-1-1-2-04 Acquérir des matériels et mobiliers de bureau 604-1-1-2-05 Rénover le parc automobile et faire des entretiens des véhicules existants 604-1-1-2-06 Concevoir et mettre à jour des outils de gestion intégrés informatisés 604-1-1-2-07 Effectuer l'inventaire périodique de la logistique et du patrimoine au niveau central et régional 604-1-1-2-08 Réhabiliter et équiper les bâtiments administratifs de la DGEP 604-1-1-2-09 Organiser des séances de formation aux acteurs sur l'appui-conseils dans la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats et la méthodologie de suivi-évaluation de la performance et des résultats 604-1-1-2-10 Acquérir des matériels informatiques, électriques, électroniques et téléphoniques, des matériels techniques 604-1-1-2-11 Acquérir de divers matériels pour le fonctionnement régulier des SOA 604-1-1-2-12 Former et encadrer les secrétaires de chaque Direction de la DGEP sur l'utilisation du logiciel de gestion centralisée des courriers et de suivi des mouvements des visiteurs 604-1-1-2-13 Réhabilitation et travaux de construction de clôture des batiments administratifs de la DGEP 604-1-1-2-14 Acquérir des matériels pour les besoins vitaux de l'Administration 604-1-1-3 **GESTION DE PASSATION DE MARCHES TRANSPARENTE** Optimiser la gestion de passation de marchés suivant les règles et procédures en vigueur 604-1-1-3-01 604-1-1-4 SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL

604-1-1-4-01	T04-Equiper et interconnecter les structures existantes
604-1-1-4-02	Renforcer de la modernisation des services , du système d'information et de la communication
604-1-1-4-03	Améliorer la qualité et la quantité des documents mis en ligne
604-1-1-4-04	Equiper le cellule de communication et d'information en outils informatiques et techniques

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

1	MINISTERE	DE L'ECONOM	IE ET DES FINA	NCES	
90	PILOTAGE	DE L'ECONOMI	E		
)4	Economie 604-2 604-2-1	MACROÉCON		ATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET ASSURER LA STABILITÉ IGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE	
	004-2-1	604-2-1-1	INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT		
			604-2-1-1-01	Procéder à la veille par les informations statistiques	
			604-2-1-1-02	Assurer la dissemination des résultats RGPH et MICS	
			604-2-1-1-03	Assurer la mise en oeuvre de la Loi sur les statistiques	
			604-2-1-1-04	Effectuer des 'enquêtes statistiques	
			604-2-1-1-05	Assurer la relance des activités des organismes rattachés	
			604-2-1-1-06	Améliorer les services Web, le réseau intranet en performance et en sécurisation	
			604-2-1-1-07	Moderniser les services, les moyens de communication et d'information	
	604-2-2		STABILITÉ MA OUTILS ET M	JES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET CROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE ÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DISPONIBLES	
			604-2-2-1-01	Assurer la contribution de Madagascar au profit des organismes internationaux	
			604-2-2-1-02	T01- Développement des outils d'analyses économiques et du suivi de la Politique Générale de l'Etat	
			604-2-2-1-03	Renforcer les matériels informatiques, techniques et mobiliers de bureau	
			604-2-2-1-04	Effectuer des études et analyses économiques et financières	
			604-2-2-1-05	Obtenir les informations sectorielles pour la MAJ du cadrage et de la prévision de la croissance	
			604-2-2-1-06	Etablir des cadrages macroéconomiques à moyen terme	
			604-2-2-1-07	Sensibiliser et vulgariser la politique de l'émergence afin de mieux coordonner les actions à mener au niveau des CTD et des PTF	
			604-2-2-1-08	Organiser des ateliers de dissémination des résultats des études effectuées	
			604-2-2-1-09	Organiser des ateliers de renforcement des acteurs économiques et cadres	
			604-2-2-1-10	Acquérir des logiciels statistiques et économétriques	
			604-2-2-1-11	Elaborer des documents sur la situation conjoncturelle	
			604-2-2-1-12	Produire des notes de politiques économiques ou « Policy Briefs	
			604-2-2-1-13	Renforcer les capacités des STD dont SREP sur le cadrage la Planification et le suivi évaluation des S	
			604-2-2-1-14	Elaborer des modèles macroéconomiques	
			604-2-2-1-15	Faire des prévisions macroéconomiques	
	604-2-3	ASSURER LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT 604-2-3-1 POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DÉVELOPPÉS			
			604-2-3-1-01	Contribuer à la mise en cohérence de la politique de coopération au développement	
			604-2-3-1-02	Suivre le Plan d'actions national ISTANBUL pour Madagascar	
			604-2-3-1-03	Réactualiser le Matrice de suivi de la CPIA	
			604-2-3-1-04	Réactualiser les fiches techniques de coopération avec les Partenaires	
			60422405	Coordonner les Programmes de coopération	

604-2-3-1-01	Contribuer à la mise en cohérence de la politique de coopération au développement
604-2-3-1-02	Suivre le Plan d'actions national ISTANBUL pour Madagascar
604-2-3-1-03	Réactualiser le Matrice de suivi de la CPIA
604-2-3-1-04	Réactualiser les fiches techniques de coopération avec les Partenaires
604-2-3-1-05	Coordonner les Programmes de coopération

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

604-3-1

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 604 **Economie**

CONCEVOIR, PILOTER ET ANALYSER LA POLITIQUE DE L'ETAT EN MATIÈRE DE GESTION ET DE 604-3 **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES**

DÉFINIR LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE 604-3-1-1 **CONÇUS ET DISPONIBLES**

604-3-1-1-01 Rediger la partie macroeconomique de la Lettre de cadrage des Lois de finances 604-3-1-1-02 Effectuer des prévisions macroéconomiques à Court Terme, Moyen Terme, Long Terme 604-3-1-1-03 Etablir l'analyse de la conjoncture économique et la prévision infra-annuelle de principaux Indicateurs des activités économiques 604-3-1-1-04 Analyser l'évolution annuelle de la situation économique et financière et la mise en œuvre des politiques 604-3-1-1-05 Mener des études et recherches sur des sujets économiques et financières et réaliser des études d'impact et de simulation de politique 604-3-1-1-06 Mettre en place une base de données structurée sur les informations économiques et un système d'information économique

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
290 PILOTAGE DE L'ECONOMIE

290 PILOTAGE DE L'ECO 604 Economie

> 604-4 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT 604-4-1 GERER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES

> > 604-4-1-1 GESTION COHERENTE ET EFFICIENTE DES ALLOCATIONS DES RESSOURCES

604-4-1-1-01 Effectuer le suivi de la mise en œuvre du processus CDMT

604-4-1-1-02 Organiser des séances de renforcement de capacité des agents sur l'appui-conseil de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats et la méthodologie de suivi-évaluation de la performance et des résultats

604-4-1-1-03 Assurer la conformité et la régularité des opérations et formalités administratives liées au parcours professionnel des agents de l'Etat en service à la DGEP à tous les niveaux

604-4-1-1-04 Gérer la passation des marchés suivant les règles et procédures en vigueur

604-4-1-1-05 Améliorer la qualité et la quantité des documents et informations mis en ligne

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

612-1-1-2

290 PILOTAGE DE L'ECONOMIE

612 Planification

612-1 PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE

612-1-1 RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET DURABLE À TOUS LES NIVEAUX

612-1-1-1 LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT

INCLUSIFS ET	DURABLES
612-1-1-1-01	Plan Emergence Madagascar
612-1-1-1-02	Doter des matériels informatiques et techniques les directions techniques , les Services Régionales de l'Economie et du Plan dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi PDSPE
612-1-1-1-03	Effectuer le suivi – évaluation des réalisations de tous les projets PDSPE dans les Régions
612-1-1-1-04	Superviser les projets œuvrant pour le compte PDSPE (Travaux de réhabilitation et de construction, d'entretien,) dans les quatre districts d'Androy
612-1-1-1-05	Promouvoir une formation pratique et professionnalisant à l'endroit des groupes vulnérables sur les filières porteuses dans les quatre districts d'Androy
612-1-1-1-06	Sensibiliser et promouvoir l'accès des groupes vulnérables à des systèmes bancaires et des micro finances
612-1-1-1-07	Editer et diffuser les rapports périodiques de la Direction Générale de l'Economie et du Plan dans ses interventions.
612-1-1-1-08	Assurer la communication sur les activités de la Direction Générale de l'Economie et du Plan
612-1-1-1-09	Réaliser les diagnostics et l'état des lieux des projets dans la région d'Androy, d'Atsimo Andrefana, de Vatovavy Fitovinany
612-1-1-10	Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation des programmes et projets au niveau de la Direction Générale de l'Economie et du Plan dans la région d'Androy, d'Atsimo Andrefana, de Vatovavy Fitovinany
612-1-1-11	Elaborer le plan de développement à long terme de Madagascar
612-1-1-12	Mettre en place une base de données centralisée et à jour des politiques sectorielles et régionales
612-1-1-13	Disséminer le Plan Emergence Madagascar (PEM) au niveau des 22 régions
612-1-1-14	Réaliser des séances de renforcement de capacités à l'endroit des acteurs en modélisation, planification et suivi évaluation
612-1-1-15	Assurer l'articulation des ODD, CIPD, DIVDEM et PEM aux politiques sectorielles et régionales
612-1-1-16	Renforcement de la planification et appui à la mise en œuvre des agendas internationaux
612-1-1-17	Intégrer les dimensions transversales (capital naturel, dimension population/genre, migration, volet mobilisation des ressources intérieurs" dans les plans cadres de développement
612-1-1-18	Renforcer la planification du développement économique et social à moyen et à long terme à tous les niveaux
612-1-1-19	Assurer le développement économique et social inclusif et durable à tous les niveaux
612-1-1-1-20	Mettre en œuvre le PEM
612-1-1-1-21	Mettre en œuvre le processus des Objectifs du Développement Durable (ODD) et de l'Agenda Afrique 2063 et publier des rapports sur le développement humain
612-1-1-1-22	Renforcer les secteurs et les régions en matière de planification intégrant le concept d'émergence
612-1-1-1-23	Promouvoir le concept et l'esprit de l'émergence au niveau des secteurs et des collectivités
LES CADRES D	DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE
612-1-1-2-01	Rendre effective les ressources allouées par grandes rubriques
612-1-1-2-02	Mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Mobilisation des Ressources Intérieures
612-1-1-2-03	Assurer l'articulation des ODD, PEM aux politiques sectorielles et régionales
612-1-1-2-04	Renforcer les secteurs et les régions en matière de planification et à la mise à jour des monographies régionales
612-1-1-2-05	Mettre en place une base de données centralisée des politiques sectorielles et régionales
LA MISE EN OE	EUVRE DU PLAN EMERGENCE MADAGASCAR EST RENFORCÉE

612-1-1-4 LA MISE EN OEUVRE DU PLAN EMERGENCE MADAGASCAR EST RENFORCÉE

612-1-1-4-01 DISSÉMINER LE PLAN DE MISE EN OEUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PEM AU NIVEAU DES RÉGIONS

612-1-1-4-02 CONTRIBUER À LA MISE EN CORRESPONDANCE DU PEM AVEC L'ALLOCATION DE RESSOURCES BUDGÉTAIRES

612-1-1-4-03 MISE EN OEUVRE NATIONALE DE L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

612-1-2 ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT
612-1-2-1 SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS
FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR),
OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX

612-1-2-1-01	Rediger des manuels d'utilisation
612-1-2-1-02	SUIVRE LES PROGRAMMES D'URGENCE
612-1-2-1-03	Harmoniser les indicateurs de suivi budgétaire avec les indicateurs du SNISE
612-1-2-1-04	SUIVRE L'AGENDA 2063
612-1-2-1-05	SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
612-1-2-1-06	RÉALISER LE SUIVI DU PORTEFEUILLE DES PROJETS (BANQUE MONDIALE ET BANQUE AFRICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT)
612-1-2-1-07	OPERATIONNALISER LA BASE DE DONNEES DU SNISE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 612 **Planification** 612-1-2-1-08 HARMONISER LES INDICATEURS DE SUIVI BUDGÉTAIRE AVEC LES INDICATEURS DU SNISE 612-1-2-1-09 COACHER LE PROGRAMME SECTORIEL DU MEP Elaborer la politique Nationale de l'Evaluation (PNEval) à Madagascar 612-1-2-1-10 612-1-2-1-11 Mettre à l'endroit des Hautes Instances des outils d'éclairage et des outils d'aide à la décision 612-1-2-1-12 SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD 612-1-2-1-13 Assurer le renforcement de capacité de tous les acteurs de développement en matière de suivi -évaluation 612-1-2-1-14 Réaliser le suivi du portefeuille des projets (Banque Mondiale et Banque Africaine pour le Développement) 612-1-2-1-15 RENFORCER LA CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE SUIVI -612-1-2-1-16 Déployer l'application sur la plateforme informatique de la DCSEP 612-1-2-1-17 Suivre l'Agenda 2045 et 2063 612-1-2-1-18 Renforcer la capacité des acteurs en SNISE 612-1-2-1-19 Réaliser le suivi évaluation de la mise en œuvre du PEM 612-1-2-1-20 Opérationnaliser la base de données SNISE 612-1-2-1-21 SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES INVESTISSEMETS PUBLICS 612-1-2-1-22 SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT 612-1-2-1-23 ELABORER DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION (PNEVAL) 612-1-3 Réhabiliter l'administration, instaurer l'autorité de l'Etat et assurer la stabilité macroéconomique et augmenter

l'espace budgétaire

612-1-3-2 Le Dividende Démographique est paramétré dans la planification sectorielle

> 612-1-3-2-01 ELABORER LA FEUILLE DE ROUTE DE LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE ORGANISER DES CONFÉRENCES ET ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE VALIDATION 612-1-3-2-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290

612 Planification

> PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS À MOYEN ET LONG <u>612-2</u> TERME À TOUS LES NIVEAUX : NATIONAL, SECTORIEL, RÉGIONAL ET LOCAL
> CONCEVOIR, DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LES MÉTHOOLOGIES, MÉCANISMES ET OUTILS DE

612-2-1 PLANIFICATION ET DE SUIVI ÉVALUATION

PLAN STRATÉGIQUE, PRD, PCD, POLITIQUES ET STRATÉGIES SECTORIELLES PLANIFIÉS, SUIVIS **ET ÉVALUÉS**

612-2-1-1-02	Participer au processus d'élaboration des PRD et PCD
612-2-1-1-03	Réaliser les travaux du processus de mise en œuvre des ODD, de l'Agenda Afrique 2063 et publier les rapports sur le développement humain
612-2-1-1-04	Concevoir et développer les méthodes, mécanismes et outils de planification et de suivi évaluation
612-2-1-1-05	Assurer la collaboration avec les partenaires sur les travaux de planification et de suivi évaluation au niveau supra-national (régional afrique, SADEC, régional Océan Indien, etc)
612-2-1-1-06	Coordonner les politiques sectorielles entre elles et assurer leur cohérence avec les Plans de Développement aussi bien au niveau central qu'au niveau des Collectivités Territoriales Décentralisées
612-2-1-1-07	Renforcer les capacités techniques des acteurs en matière de planification et de suivi évaluation
612-2-1-1-08	Conduire des études prospectives et stratégiques à moyen et long termes
612-2-1-1-09	Suivre et évaluer les programmes du gouvernement et des priorités régionales
612-2-1-1-10	Suivre les engagements et décaissements financiers des Aides Publiques au Développement
612-2-1-1-12	Elaborer un guide pratique de planification
612-2-1-1-13	Analyser la conformité et la maturité des PIP avec le PEM
612-2-1-1-14	Suivre et évaluer la Stratégie de Gestion des Investissements Publics
612-2-1-1-15	Appuyer les secteurs dans le cadre de mise à jour de leurs politiques sectorielles et regionales

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES **FINANCES ET BUDGET** 220 013 Administration et Coordination **CONTRIBUER A PILOTER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES** 013-1 AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE, 013-1-1 TRANSPARENTE ET RIGOUREUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES 013-1-1-1 LES DOCUMENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT **DISPONIBLES ET COHÉRENTS** 013-1-1-R1 POURCENTAGE DES 100 % 100 100 100 DOCUMENTS ET INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LES FINANCES **PUBLIQUES** RENFORCER LES NORMES ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES 013-1-2 LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE 013-1-2-1 013-1-2-1-R1 POURCENTAGE DES NORMES 100 100 100 100 ET PROCÉDURES MISE EN PLACE EN MATIÈRE DE GESTION PUBLIQUES 013-1-3 PILOTER EFFICACEMENT LES RÉFORMES 013-1-3-1 LES REFORMES SONT EFFECTIVES 013-1-3-1-R1 POURCENTAGE DES 100 100 100 100 % REFORMES MISE EN PLACE 013-1-3-1-R2 TAUX DE DISPONIBILITE DES (%) neant neant RAPPORTS ET COMPTE-RENDU D'ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS STRATEGIQUES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES **FINANCES** COORDINATION ET GESTION DES FINANCEMENTS DE L'UNION EUROPENNE 013-1-4 013-1-4-1 LES RESSOURCES FINANCEES PAR L'UNION EUROPEENNE SONT BIEN GEREES NOMBRE DE RAPPORTS 013-1-4-1-R1 NOMBRE 4 4 4 4 TRIMESTRIELS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES FINANCES PAR L'UE PAR TYPES DE **FINANCEMENT** DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES, L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES 013-1-5 LES AGENTS SONT MOTIVÉS ET EFFICACES 013-1-5-1 013-1-5-1-R1 POURCENTAGE DES AGENTS 100 100 100 % 100 MOTIVÉS ET EFFICACES 013-1-6 RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE 013-1-6-1 **DÉVELOPPEMENT** 100 100 013-1-6-1-R1 Subvention recu % 013-1-6-1-R2 Pourcentage des arriéres apurés % 20 15 013-1-6-1-R3 Hangar construit 10 0 % Textes sur la Loi sur les 013-1-6-1-R4 Nombre 1 1 statistiques et mise en application des organes prévus par la loi (decret, arrétés, fonctionnement des différents organes...) Publication des résultats 013-1-6-1-R5 Nombre 4 4 statistiques (IPC..) Cartographie censitaire et rapport 013-1-6-1-R6 Nombre d'enquete MICS disponibles (Travaux) 013-1-6-1-R7 Nombre de données centralisées Nombre 3 3 et géreés par l'INSTAT (DATA CENTER) 013-1-6-1-R8 Nombre de publication du TBE 4 Nombre mise en ligne FOURNIR DES DONNÉES D'ANALYSES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES AUX DÉCIDEURS ET INTERVENANTS 013-1-7 **ÉCONOMIQUES** 013-1-7-1 POLITIQUES PUBLIQUES ET ÉCONOMIQUES FAVORISANT LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE 013-1-7-1-R1 Taux d'utilisation des données 0/ 75 100 d'analyses et de recherches

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
013-1-9	AUGMENTER	JGMENTER ANNUELLEMENT LES CHIFFRES D'AFFAIRES DE L'IN								
	013-1-9-1	LES DEMAN	DES DE TRAVAUX FAITES PAR L	ES ORGAN	ISMES PUBLIC	QUES ONT É	TÉ RÉALISI	ÉES		
		013-1-9-1-R1	Pourcentage de satisfaction des demandes de travaux faites par les organismes publics	%	85	90	95	95		
	013-1-9-2		D'AFFAIRES FAIT PAR LES PER NNU DES AUGMENTATIONS	SONNES PH	IYSIQUES ET I	MORALES P	RIVÉES AU	PRÈS		
		013-1-9-2-R1	Pourcenrage de chiffre d'affaire fait par les privées auprès de l'IN	%	3	5	7	7		
	013-1-9-3	LES ACTIFS	DE L'IN SONT BIENS SÉCURISÉ	S						
		013-1-9-3-R1	Pourcentage de produits finis disparus	%	moins de 5	moins de 5	moins de 5	moins de 5		
	013-1-9-4	RÉDUIRE LE	NOMBRE DE TRAVAUX QUI ON	T REÇU LA I	DÉROGATION	DE LA CNIA	1			
		013-1-9-4-R1	Pourcentage de demandes de dérogation accordé par la CNIA	%	15	20	25	25		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES **FINANCES ET BUDGET** 220 114 Gestion du Budget 114-1 GÉRER DE MANIÈRE EFFICACE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ETAT RENFORCER LA DÉCONCENTRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ 114-1-1 STD ET CTD APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE 114-1-1-1 114-1-1-R2 Nombre SRB et CIRFIN mis en NOMBRE 3 4 place NOMBRE DE CTD FORMÉS EN 114-1-1-1-R2 NOMBRE 1000 1000 **BUDGET PROGRAMME** ASSURER UNE GESTION EFFICACE, TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE 114-1-2 (PROGRAMMATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE 114-1-2-1 SERVICES OPERATIONNELS DE LA DGFAG FONCTIONNELS ET PERFORMANTS **ECART ENTRE LES** 114-1-2-1-R1 % 20 20 PREVISIONS ET LES REALISATIONS EN TERMES DE **PRODUITS** 114-1-2-2 PROCESSUS PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION, SUIVI EVALUATION COHERENT 114-1-2-2-R1 Pourcentage des Institutions et 100 100 Ministères assistés en matière de **PPBSE** PROCESSUS PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE 114-1-2-3 Taux de réalisation de mise à jour 114-1-2-3-R1 60 80 du Texte sur la gestion du Patrimoine de l'Etat 114-1-2-3-R2 Taux de réalisation de la Gestion 60 70 % Informatisée du Patrimoine de l'Etat 114-1-3 DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ DES SERVICES DE LA DGB SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS 114-1-3-1 114-1-3-1-R1 ÉCART ENTRE LES 20 20 PRÉVISIONS ET LES

RÉALISATIONS EN TERMES DE

PRODUITS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 220 **FINANCES ET BUDGET** 114 Gestion du Budget RENDRE PERFORMANT LA GESTION BUDGETAIRE DE L'ETAT 114-2 ASSURER L'EFFICACITE, L'EFFICIENCE, L'INCLUSIVITE ET LA TRANSPARENCE DE LA GESTION BUDGETAIRE 114-2-1 114-2-1-1 ACCES ACCRU DU PUBLIC AUX PRINCIPALES INFORMATIONS BUDGETAIRES INDICE SUR LE BUDGET 75 80 OUVERT (IBO) AUTONOMISATION ACCRUE DES ACTEURS DE LA CHAINE DES DEPENSES PUBLIQUES 114-2-1-2 POURCENTAGE D'ACTEURS 114-2-1-2-R1 % 100 100 100 100 FORMES AYANT ACQUIS DES CONNAISSANCES SUFFISANTES RELATIVES A LEUR FONCTION BUDGETAIRE AFFECTATION OPTIMISEE DES RESSOURCES AU NIVEAU DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET 114-2-1-3 **ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX** TAUX DE REALLOCATION DE 114-2-1-3-R1 7 6 5 **CREDITS EN COURS** D'EXECUTION BUDGETAIRE OPTIMISER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT 114-2-2 114-2-2-1 TRACABILITE AMEKIOREE DES PATRIMOINES MATERIELS, MOBILIERS ET IMMOBILIERS DE L'ETAT 114-2-2-1-R1 TAUX DE TRACABILITE DES % 80 90 100 100 PATRIMOINES (POURCENTAGE DES RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES SUR LE

PATRIMOINE DE L'ETAT)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES **FINANCES ET BUDGET** 220 115 **Gestion Fiscale AMÉLIORER LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES** 115-1 MAÎTRISE DE L'ASSIETTE FISCALE 115-1-1 LA POPULATION FISCALE AUGMENTE ET RESPECTE LES OBLIGATIONS FISACLES 115-1-1-1 TAUX DE DÉFAILLANCE 115-1-1-R1 5 7.5 7.5 5 GLOBALE (SRE)
TAUX D'AUGMENTATION DU 115-1-1-R2 % 178 40 14 NOMBRE DE CONTRIBUABLES 115-1-1-R3 NOMBRES DE NOMBRE 1250000 1750000 2000000 2250000 **CONTRIBUABLES IMMATRICULES** 115-1-1-2 QUALITÉ DU CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE 115-1-1-2-R2 TAUX DE RECLAMATION 25 20 15 10 CONTENTIEUSE EN BAISSE 115-1-1-3 AMELIORATION DU TAUX DE RECOUVREMENT DES RECETTES FISCALES DES CTD TAUX DE RECOUVREMENT 115-1-1-3-R1 % 40 45 47 MOYEN DES RECETTES FISCALES DES CTD ARRIÉRÉS FISCAUX APURÉS 115-1-1-4 115-1-1-4-R1 TAUX D'APUREMENT DES 40 50 45 50 RESTES À RECOUVRER LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS 115-1-1-5 NOMBRE DE DOSSIERS DE 115-1-1-5-R1 NOMBRE 60 80 120 100 CONTRIBUABLES À RISQUES OBJETS D'INVESTIGATION SUR PLACE CONTRIBUTION DU CONTROLE FISCAL DANS LA PREVISION DE RECETTES 115-1-1-6 POURCENTAGE DES 115-1-1-6-R1 % 1.5 2.5 4.5 4.5 REDRESSEMENTS FISCAUX

PAR RAPPORT A LA PREVISION DE RCETTES

LI ZUZZ. I IUII	c ac i ciion	manoc i iana	mache					
MIN - MIS - PROG -			/ERANCE FISCALE	UNITE	2021	2022	2023	2024
115-1-2	115-1-2-1		S STANDARDS DE RÉALISATIO	N DES ACTIVIT	ÉS DU PROG	RAMME SO	NT SATISFA	ITS
		115-1-2-1-R1	DOTATION DES MOYENS MATÉRIELS PAR RAPPORT AUX BESOINS STANDARDS DES SERVICES	%	40	60	80	100
		115-1-2-1-R2	REALISATION DES DEPENSES	%	100	100	100	100
		115-1-2-1-R3	POURCENTAGE DES SITUATIONS TRAITEES ET GEREES A TEMPS DES AGENTS	%	100	100	100	100
	115-1-2-2	LA COMPETE	NCE DES AGENTS EST ACCR	JE				
		115-1-2-2-R1	NOMBRE D'AGENTS FORMÉS	NOMBRE	404	436	500	960
	115-1-2-3		OPTIMUM DES CORRESPOND				0.5	
		115-1-2-3-R1	TAUX D'APUREMENT DES CORRESPONDANCES REÇUES	%	95	95	95	95
	115-1-2-4	UNITÉS OPÉF	RATIONNELLES PERFORMANT	ES				
		115-1-2-4-R1	PROPORTION D'UNITÉS OPÉRATIONNELLES AYANT ATTEINT LA NOTE SUPÉRIEURE OU ÉGALE AU SEUIL DE PERFORMANCE (600/1000)	%	85	85	85	85
		115-1-2-4-R2	NOMBRE D'AGENTS AYANT SIGNE UN CONTRAT DE	NOMBRE	31	155	195	416
	115-1-2-5	UN DOCUME	PERFORMANCE INDIVIDUEL NT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES	DÉPENSES FIS	CALES EST I	DISPONIBLE	ET VALIDÉ	<u> </u>
		115-1-2-5-R1	PROPORTION DES MESURES DÉROGATOIRES ÉVALUÉES	%	35	40	45	45
	115-1-2-6	DECISIONS R	ENDUES DANS LE DELAI EN R	ESPECT DE LA	LEGISLATIO	N EN VIGUE	UR	
		115-1-2-6-R1	TAUX D'APUREMENT DES DOSSIERS	%	90	90	90	90
	115-1-2-8	LA BASE DE	DONNÉES DES ACTIFS ET DES	S INFORMELS E	ST MISE À JO	UR		
		115-1-2-8-R1	TAUX DE FORMALISATION DES CONTRIBUABLES RECENSÉS DANS L'INFORMEL	%	40	50	60	-
		115-1-2-8-R2	NOMBRE CONTRIBUABLE NOUVELLEMENT FORMALISES	NOMBRE	30000	35000	40000	45000
	115-1-2-9	LE SAFI EST	OPÉRATIONNEL					
		115-1-2-9-R2	NOMBRE DUO OU LES MODULES E-HETRA DU SAFI SONT OPERATIONNELS	NOMBRE	10	113	119	-
	115-1-2-A	MEILLEURE (COMPREHENSION DES PROCE	DURES CONTE	NTIEUSES			
		115-1-2-A-R1	TAUX D'APPUI MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX, DE RECOUVREMENTS FORCÉS ET DE POURSUITES (CAS IST)	%	100	100	100	-
	115-1-2-B	PREVISIONS	DE CHAQUE BUREAU DE REC	ETTES OPTIMA	ALES			
		115-1-2-B-R1	POURCENTAGE DE L'ÉCART ABSOLU DE PRÉVISION DE RECETTES	%	< 5%	< 5%	<5%	-
	115-1-2-C		AUX MALGACHE CONFORMES É INTERNATIONALE	S AUX NORMES	,RÈGLES ET	PRATIQUES	S EN MATIÈ	RE
		115-1-2-C-R1	POURCENTAGE DE DISPOSITIONS FISCALES MODIFIÉES	%	50	100	-	-
		115-1-2-C-R2	NOMBRE DE TEXTES D'APPLICATION SIGNES OU DE DOCTRINE ADMINISTRATIVE ELABOREE	NOMBRE	4	4	4	-
		115-1-2-C-R3	NOMBRE DE DISPOSITIONS FISCALES CREEES OU MODIFIEES DANS LE CGI	NOMBRE	3	3	3	-
	115-1-2-D	LE SAFI EST	OPERATIONNEL					
		115-1-2-D-R1	NOMBRE D'UO OU LES MODULES E-HETRA DU SAFI SONT OPERATIONNELS	NOMBRE	10	10	113	119
	115-1-2-E	LES PROCED	URES DE CREATION D'ENTRE	PRISE (PERSON	NE MORALE	S) RENOUV	ELLEMENT	
		115-1-2-1-	NOMBRE D'ENTREPRISE (PERSONNES MORALES) NOUVELLEMENT CREES	Nombre	3500	1500	1750	2000

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 220 **FINANCES ET BUDGET** 116 Douanes 116-1 **ACCROÎTRE LES RECETTES DOUANIÈRES** RENFORCER LES SYSTÈMES ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES 116-1-1 116-1-1-1 Mécanismes de recouvrement et de lutte contre la fraude développés 116-1-1-R2 Taux de réalisation de l'objectif 100 100 100 des recettes annuelles 116-1-1-2 Procédures de dédouanement renforcées Nombre de bureaux appliquant les 116-1-1-2-R1 NOMBRE 0 0 procédures de dédouanement . dématérialisées 116-1-1-2-R2 Nombre de module de SYDONIA NOMBRE 16 World implémenté MÉCANISMES DE RECOUVREMENT ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DÉVELOPPÉS 116-1-1-3 TAUX DE RÉALISATION DE 116-1-1-3-R1 100 100 % L'OBJECTIF DES RECETTES ANNUELLES TAUX DE RÉALISATION DE 116-1-1-3-R2 0 0 % L'OBJECTIF DES RECETTES **DOUANIÈRES FACILITER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES** 116-1-2 116-1-2-1 Echanges facilités et sécurisés 116-1-2-1-R1 Taux de réalisation des activités % 0 0 inhérentes à la facilitation et sécurisation des échanges 116-1-2-1-R2 Taux de réduction du délai de 10 dédouanement OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPERATIONNELS 116-1-3 116-1-3-1 Appuis nécéssaires pour les services opérationnels de la Direction Générale des Douanes 116-1-3-1-R1 Taux de mise à disposition des % 100 100 appuis nécéssaires 116-1-3-1-R2 0 0 % Mise à disposition des appuis nécéssaires OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPÉRATIONNELS 116-1-4 APPUIS NÉCESSAIRES POUR LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGD MISE À DISPOSITION 116-1-4-1

TAUX DE MISE À DISPOSITION

DES APPUIS NÉCESSAIRES

100

100

116-1-4-1-R1

117-1-1-4-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 220 **FINANCES ET BUDGET** 117 Trésor ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE <u>117-1</u> L'ETAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS 117-1-1 117-1-1-1 SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE 68,6 117-1-1-R1 Pourcentage des Postes % 63,64 66,12 71,9 Comptables Conforme aux normes d'hygiène, de sécurisation et de conservation des fonds publics MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES MODERNISÉS 117-1-1-2 117-1-1-2-R1 Part des dépenses dont paiement 80 82 82 dématerialisé ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE 117-1-1-3 117-1-1-3-R2 Niveau d'extension de la 24,27 24,61 25,96 28,06 couverture des Ministères 117-1-1-3-R2 8,56 8,56 8,56 % 8.56 Niveau d'extension de la couverture des Communes 117-1-1-4 GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE

> Pourcentage des agents du Trésor de corps spécifique

30,55

30,55

32,78

33,85

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
117-1-2		LA GESTION FIN	NANCIÈRE ET COMPTABLE DE	S ORGANISM				
	117-1-2-1	TRANSPAREN RENFORCÉES	ICE ET MISE AUX NORMES DE	LA GESTION	DES FINAN	CES PUBLIC	QUES	
		117-1-2-1-R1	Délais des rapports d'éxecution budgetaire (OGT) produits en	JOURS	60	60	60	60
		117-1-2-1-R3	cours d'année Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'EPN	%	70	90	100	100
		117-1-2-1-R4	Régularité et respect des délais pour la production de compte de qestion des CTD	%	100	100	100	100
		117-1-2-1-R5	Régularité et respect des délais pour la production de la loi de règlement	ANNÉE	2020	2021	2022	2023
		117-1-2-1-R6	Nombre de SOA au niveau central dont les actifs publics non financiers sont intégrés dans la comptabilité générale de l'Etat	NOMBRE	285	nd	nd	nd
		117-1-2-1-R7	POURCENTAGE DES SOA AU NIVEAU CENTRAL DONT LES ACTIFS PUBLICS NON FINANCIERS SONT INTÉGRÉS DANS LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DE L'ETAT	%	16	0	0	0
		117-1-2-1-R8	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'Etat	%	100	100	100	100
	117-1-2-2	GESTION DE I	_A TRÉSORERIE OPTIMISÉE					
		117-1-2-2-R1	Proportion des charges financières liées à la trésorerie	%	<taux directeur+1</taux 	<taux directeur+1</taux 	<taux directeur+1</taux 	<taux directeur+1</taux
		117-1-2-2-R2	Intégration du volet comptabilité et trésorerie dans la base centralisée du Trésor	Logique	-	0	0	0
		117-1-2-2-R3	Interfaçage du systèmes d'information entre le MFB et la BFM	Logique	OUI	OUI	OUI	OUI
	117-1-2-3	APPUI À LA R	ÉALISATION DE LA MISSION DI	E LA DGT AN	IÉLIORÉ			
		117-1-2-3-R1	Taux d'éxecution budgetaire du servie administratif et financier	%	100	100	100	100
	117-1-2-4	GESTION DE I	_A DETTE AMÉLIORÉE					
		117-1-2-4-R1	Niveau d'endettement du Gouvernement Central	Ariary	Plafond d'endettem ent LF	Plafond d'endetteme nt LF 2022	Plafond d'endetteme nt LF 2023	Plafond d'endettem ent LF
		117-1-2-4-R2	Respect des échéances de paiement du service de la dette	%	2021 100	100	100	2024 100
	117-1-2-5	GOUVERNAN AMÉLIORÉE	CE DANS LA GESTION COMPTA	ABLE ET FINA	ANCIÈRE DE	S FONDS P	UBLICS	
		117-1-2-5-R1	NIVEAU D'EXTENSION DU CHAMP DE CONTRÔLE AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS ET RÉGIES NON ENCORE CONTRÔLÉS	%	66	71	75	80
		117-1-2-5-R2	Niveau de prévalence des détournements du réseau comptable direct du Trésor	%	<3	<3	<3	<3
		117-1-2-5-R4	Taux de recouvrement des recettes non fiscales incombrant au Trésor Public	%	100	100	100	100
		117-1-2-5-R5	Taux d'amélioration de la gestion du porte feuille de l'Etat	%	25	25	20	20
		117-1-2-5-R7	Taux de suivi des dossiers juridiques et contentieux en matière budgetaire	%	100	100	100	100
		117-1-2-5-R8	Taux de régularisation des arriérés de paiement	%	100	100	100	100

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
117-1-3	DÉVELOPPE	R LES SERVICES	S FINANCIERS					
	117-1-3-1	ACCÈS DE LA	A POPULATION AUX SERVICES	FINANCIERS D	E PROXIMITÉ	AMÉLIORÉ		
		117-1-3-1-R1	NOMBRE DE POINTS D'ACCÈS POUR 10 000 ADULTES AU NIVEAU NATIONAL	NOMBRE	94,5	112,5	130,5	148,5
	117-1-3-2	RAPATRIEME	ENT DE DEVISES NÉES DES EXF	PORTATIONS A	MÉLIORÉ			
		117-1-3-2-R2	TAUX DE RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS	%	>80	>80	>80	>80
	117-1-3-3	TUTELLE DU	SECTEUR FINANCIER MISE EN	PLACE				
		117-1-3-3-R1	Taux d'avancement du processus de mise en place de la tutelle du secteur financier	%	40	0	0	0
	117-1-3-4	FIABILITÉ AC D'ASSURANC	CRU DU SYSTÈME DE CONTRÔ	DLE MIS EN ŒU	VRE AU NIVE	AU DES OR	GANISMES	
		117-1-3-4-R1	Niveau de contrôle de compagnies d'assurance	%	60	60	60	60
	117-1-3-5	OPERATIONS	EN CAPITAL REGLEMENTEES					
		117-1-3-5-R1	Taux d'irregularité des opérations en capital	%	5	<5	<5	<5
	117-1-3-7	INFRACTIONS RÉSOLUES	S SUR LES OPÉRATIONS EN CA	PITAL ET OPÉI	RATIONS CO	URANTES D	ÉTECTÉES	ET
		117-1-3-7-R1	TAUX D'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE DES INFRACTIONS DES CHANGES	%	60	0	0	0
	117-1-3-8	SORTIES DE	DEVISES POUR PAIEMENT DES	IMPORTATION	S REGLEMEI	NTEES		
		117-1-3-8-R1	TAUX DE PREVALENCE DE FUITE DE DEVISES POUR PAIEMENT DES IMPORTATIONS	%	<5	<5	<5	<5
	117-1-3-9	EXPANSION I	DU SECTEUR FINANCIER					
		117-1-3-9-R1	TAUX DE CONTRIBUTION A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ET DES PROJETS LIES AU SECTEUR FINANCIER	%	60	80	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 220 **FINANCES ET BUDGET** 129 Contrôle Budgetaire et Financière RENFORCER LE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES 129-1 **ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI** 129-1-1 ORDONNATEURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS 129-1-1-1 129-1-1-1-R1 NOMBRE DE SÉANCES DE NOMBRE 3 3 FORMATIONS DES ORDSEC **EFFECTUÉES CONTRÔLE A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE** 129-1-1-2 DELAI DE TRAITEMENT DES 129-1-1-2-R1 % 3 3 DOSSIERS SUPERIEUR A 5 JOURS 129-1-1-2-R2 TAUX DE REJET % 3 2 129-1-2 RENFORCER LES CONTRÔLES A POSTERIORI **AUDIT DES PROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ** 129-1-2-1 129-1-2-1-R1 TAUX DE COUVERTURE DE 30 30 % CONTROL PAR LE CONTROLE FINANCIER DES CREDITS **MANDATES** TAUX D'INFRACTION/FAUTES 129-1-2-1-R2 % 6 6 DE GESTION CONSTATEES PAR LE CONTROLE FINANCIER PAR RAPPORT AUX CREDITS MANDATES CONTROLES CONTRÔLE À POSTERIORI DEVENU SYSTÉMATIQUE 129-1-2-2 129-1-2-2-R1 TAUX DE COUVERTURE DE 30 30 CONTROLE PAR LE CONTROLE FINANCIER DES CREDITS **MANDATES** 129-1-2-2-R2 TAUX DE DETOURNEMENT 6 6 **DES DENIERS PUBLICS** CONSTATES PAR LE CONTROLE FINANCIER PAR

RAPPORT AUX CREDITS MANDATES CONTROLES

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

130-1-3-1-R1

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
21	MINISTE	RE DE L'ECON	NOMIE ET DES FI	NANCES						
220	FINANCE	ES ET BUDGE	Γ							
130	Gestion	Financière du	Personnel de l'Et	tat						
	<u>130-1</u>	RENFORCE	R LA GOUVERNA	ANCE FINANCIERE ET BUDGETA	DGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ETAT					
	130-1-1	RENFORCE	R LE MÉCANISM	E DE GESTION ET DE CONTRÔL	TRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENS DE L'ETAT					
		130-1-1-1	PREVISION D	DE LA MASSE SALARIALE FIABL	.E					
			130-1-1-R1	Taux de réalisation par rapport à la prévision de la masse salariale	%	100	100	-	-	
	130-1-2	OPTIMISER	LA GESTION FIN	IANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'	ETAT					
		130-1-2-1	DÉFICIT DES	CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT	•					
			130-1-2-1-R1	Taux de recouvrement de cotisations sociales	%	80	80	-	-	
		130-1-2-2	AGENTS PLU	JS PERFORMANTS						
			130-1-2-2-R1	TAUX DES DOSSIERS REJETÉS ET EN INSTANCE	%	15	10	-	-	
		130-1-2-3	DEPENSES D	DE SOLDE EXECUTEES DE MANI	ÈRE OPTIMAL	.E				
			130-1-2-3-R1	Taux d'exécution crédit de soldes	%	100	100	-	-	
	130-1-3		DU PERSONNE	AGANISATIONNEL, PHYSIQUE, L L DE L'ETAT IANCIÈRE DU PERSONNEL DE L			DE LA GES	STION		

NOMBRE DE REFORMES NOMBRE INITIÉES & RÉALISÉES

3

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
21	MINISTE	RE DE L'ECONO	OMIE ET DES FI	NANCES					
220	FINANCE	S ET BUDGET	T BUDGET						
130	Gestion I	Financière du P	ersonnel de l'Et	at					
	<u>130-2</u>	RENDRE PE	RENDRE PERFORMANT LA GESTION FINANCIERE D			ETATsaisir ur	objectif glo	<u>bal</u>	
	130-2-1	RENFORCE	R L'EFFICIENC	E ET LA QUALITE DE LA GESTIO	ON FINANCIER	DU PERSON	NEL DE L'E	TAT	
		130-2-1-1	DEFICIT DES	CAISSES DE RETRAITE DES AG	SENTS DE L'ET.	AT REDUIT			
			130-2-1-1-R1	RATIO COTISANTS/RETRAITES	RATIO	1,9	2,3	2,5	2,6
		130-2-1-2	RATIONALISA	ATION ACCRUE DE LA GESTION	I DE LA MASSE	SALARIALE			
			130-2-1-2-R1	INDICATEUR SYNTHETIQUE DE LA PERFORMANCE DES AGENTS DE L'ETAT	NOMBRE	8	9	9,5	10
		130-2-1-3	EFFECTIVITE	ACCRUE DES PRESTATIONS D	E SERVICE EN	MATIERE DE	SOLDE ET	DE PENSIOI	NS
			130-2-1-3-R1	TAUX DE SERVICES RENDUS ATTEIGNANT LE STANDARD DE QUALITE DE SERVICE	%	90	100	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 220 **FINANCES ET BUDGET** 803 Action sociale et développement CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT **803-1** ÉCONOMIQUE ET SOCIAL AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES 803-1-1 SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE 803-1-1-1 CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE NOMBRE DE PROJETS 803-1-1-1-R1 NOMBRE 55 63 RÉALISÉS 803-1-2 AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES 803-1-2-1 INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES) **CONTRUITES OU RÉHABILITÉES** 803-1-2-1-R1 NOMBRE NOMBRE 4 5 D'INFRASTRUCTURES

PUBLIQUES RÉALISÉES

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - M	IIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2021	2022	2023	2024
21	MINISTE	NISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES							
290	PILOTAG	E DE L'ECONO	OMIE						
014	Administration et Coordination								
	<u>014-2</u>	ASSURER LA	BONNE GOUVE	ERNANCE DES RESSOURCES D	U MINISTERE				
	014-2-1	Gérer de man	ière optimale la	masse salariale					
		014-2-1-1	Rémunération	n du personnel honorée à temps					
			014-2-1-1-R1	Taux d'exécution des dépenses de solde	%	100	100	-	-

604-1-1-4

604-1-1-4-R2

604-1-1-4-R4

604-1-1-4-R5

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 604 **Economie** 604-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au Département Economie et Plan en vue de réalisation de sa mission 604-1-1 GÉRER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES 604-1-1-1 PILOTAGE BUDGETAIRE PERFORMANT 604-1-1-1-R1 Document de CDMT de la DGEP 0 0 0 (%) mis à jour, cadré et cohérent 604-1-1-1-R2 Nombre de séances de NOMBRE 2 0 0 0 renforcement de capacités et de sensibilisation des acteurs budaétaires 604-1-1-1-R4 Pourcentage des projets (PIP) **POURCENTAGE** 95 0 0 0 exécutés 604-1-1-2 MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS RENFORCES ET PATRIMOINES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE **VALORISÉES** 604-1-1-2-R1 Pourcentage des outils GPEEC POURCENTAGE 0 0 O informatisés et opérationnels 604-1-1-2-R2 NOMBRE 0 0 0 Nombre de séances d'information et de formation réalisé en LOLF et CDMT 604-1-1-2-R4 NOMBRE 0 0 0 Nombre de journées informatives sur les droits et obligations des agents de l'Etat au niveau des SREP organisées 604-1-1-2-R5 POURCENTAGE 0 0 0 Pourcentage de rénovation et d'entretien du parc de véhicules réalisés 604-1-1-2-R6 Taux de réalisation du suivi **POURCENTAGE** 0 0 0 sanitaire des agents Taux d'actes réglementaires 0 604-1-1-2-R7 **POURCENTAGE** 100 0 O établis finalisés et mandatés 604-1-1-2-R8 Nombre de bâtiment administratif NOMBRE 10 0 0 0 réhabilité et équipé 604-1-1-3 **GESTION DE PASSATION DE MARCHES TRANSPARENTE** Taux d'exécution du Plan de 604-1-1-3-R1 POURCENTAGE 100 0 0 0 Passation des Marchés (PPM)

Pourcentage d'opérationnalisation POURCENTAGE

75

100%

100

Taux

TAUX

0

0

0

0

0

0

0

0

0

SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL

Plan

du standard de service public au sein du Département Economie et

Taux des informations pertinentes

Taux des informations pertinentes

et des documents mises en ligne

et des documents mises en ligne

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290 604 **Economie** RÉHABILITER L'ADMINISTRATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET ASSURER LA STABILITÉ 604-2 MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE 604-2-1 RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE 604-2-1-1 INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE **DÉVELOPPEMENT** 604-2-1-1-R1 NOMBRE DE VEILLES NOMBRE 0 2 0 0 **INFORMATIONNELLES** STATISTIQUES EFFECTUEES 604-2-1-1-R2 NOMBRE D'ATELIERS DE NOMBRE 5 0 0 0 DISSEMINATION DES RESULTATS DU RGPH ET DE L'ENQUETE MICS REALISES POURCENTAGE DE MISE EN POURCENTAGE 604-2-1-1-R3 50 0 0 0 ŒUVRE DE LA LOI SUR LES **STATISTIQUES** NOMBRE ENQUETES 4 604-2-1-1-R4 NOMBRE 0 0 0 STATISTIQUES EFFECTUEES 604-2-2 DÉVELOPPER DES POLITIQUES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE 604-2-2-1 **CONCUS ET DISPONIBLES** NOMBRE DE NOTES DE NOMBRE 3 0 0 0 604-2-2-1-R1 CONJONCTURE ELABOREES 604-2-2-1-R2 NOMBRE DE CADRAGES NOMBRE 2 0 0 0 MACROÉCONOMIQUES À MOYEN TERME ELABORES 604-2-2-1-R3 RAPPORT ECONOMIQUE ET NOMBRE 1 0 O 0 FINANCIER DISPONIBLE 604-2-2-1-R6 NOMBRE DE MODÈLES NOMBRE 0 O O MACROÉCONOMIQUES **ELABORES** TAUX DE CROISSANCE 604-2-2-1-R7 POURCENTAGE 5.5 0 O O **FCONOMIQUE** NOMBRE D'ETUDES 604-2-2-1-R9 NOMBRE 10 0 0 0 **EFFECTUEES ET DISSEMINEES** 604-2-2-1-RA NOMBRE D'ÉTUDES ET NOMBRE O n ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DISPONIBLES 604-2-3 ASSURER LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC 604-2-3-1 LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES **DÉVELOPPÉS** POLITIQUE NATIONALE SUR LA 604-2-3-1-R1 NOMBRE 0 0 0 COOPÉRATION EXTÉRIEURE DISPONIBLE POURCENTAGE DE MISE EN POURCENTAGE 0 604-2-3-1-R2 0 0 COHÉRENCE DE LA POLITIQUE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT COORDONNEE NOMBRE DE PROGRAMMES NOMBRE 0 0 0 604-2-3-1-R3 DE COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES COORDONNE POLITIQUE NATIONALE SUR LA COOPERATION DISPONIBLE 604-2-3-1-R4 NOMBRE 1 0 0 0 RAPPORT SUR LA 0 604-2-3-1-R5 NOMBRE 1 0 **COOPERATION AU DEVELOPPEMENT DISPONIBLE** 604-2-3-1-R6 NOMBRE DE DOCUMENTS DE NOMBRE O 0 0 POLITIQUES ET STRATÉGIES DISPONIBLE NOMBRE D'ETUDES SUR 604-2-3-1-R7 NOMBRE 0 0 0 L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL **EFFECTUEES** 604-2-3-1-R8 NOMBRE DE PROGRAMMES NOMBRE 5 0 0 DE COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES COORDONNES

UNITE

2021

2022

2023

2024

604-3-1-1-R5

604-3-1-1-R6

604-3-1-1-R7

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 290 PILOTAGE DE L'ECONOMIE 604 **Economie** CONCEVOIR, PILOTER ET ANALYSER LA POLITIQUE DE L'ETAT EN MATIÈRE DE GESTION ET DE 604-3 <u>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES</u>
DÉFINIR LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE 604-3-1 OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE 604-3-1-1 **CONÇUS ET DISPONIBLES** 604-3-1-1-R1 NOMBRE DE CADRAGES NOMBRE 0 2 2 2 MACROECONOMIQUES ELABORES 604-3-1-1-R2 TABLEAU DE BORD NOMBRE 0 40 80 100 **ECONOMIQUE OPERATIONNEL** NOMBRE 604-3-1-1-R3 NOMBRE D'ETUDES 0 2 2 2 **FFFFCTUFFS** NOMBRE DE MODELES 604-3-1-1-R4 NOMBRE 0 1 1 1 MACROECONOMIQUES **OPERATIONNELS**

NOMBRE

NOMBRE

NOMBRE

0

0

0

3

1

2

3

1

2

3

1

2

NOMBRE DE NOTES DE

PUBLIE

CONJONCTURE PUBLIEES NOMBRE DE RAPPORT

NOMBRE DE LETTRES DE

CADRAGE DE LA LOI DE FINANCES ELABOREES

ECONOMIQUE ET FINANCIER

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 290 PILOTAGE DE L'ECONOMIE 604 **Economie** PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT 604-4 604-4-1 GERER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES GESTION COHERENTE ET EFFICIENTE DES ALLOCATIONS DES RESSOURCES 604-4-1-1 NOMBRE DE SEANCES DE NOMBRE 604-4-1-1-R1 2 3 0 4 RENFORCEMENT DE CAPACITES ET DE SENSIBILISATION DES ACTEURS EFFECTUES 604-4-1-1-R2 TAUX D'ACTES % 0 100 100 100 REGLEMENTAIRES ETABLIS FINALISES ET MANDATES POURCENTAGE DES 604-4-1-1-R3 0 98 100 % 95 MATERIELS ET PATRIMOINES RESTAURES ET **SAUVEGARDES** TAUX D'EXECUTION DU PLAN 604-4-1-1-R4 0 100 % 100 100 DE PASSATION DES MARCHES (PPM) POURCENTAGE DE LA MISE 0 100 604-4-1-1-R5 % 100 100 EN ŒUVRE DU PROCESSUS CDMT

%

0

100

100

100

TAUX D' INFORMATIONS

PERTINENTES ET DES DOCUMENTS MIS EN LIGNE

604-4-1-1-R6

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

290 PILOTAGE DE L'ECONOMIE

612 Planification

612-1 PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE

612-1-1 RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET

INCLUSIFS E	T DURABLES					
612-1-1-R1	POURCENTAGE DE REALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN OEUVRE DE LA « VISION MADAGASCAR 2045»	NOMBRE	0	0	0	-
612-1-1-R2	DISPONIBLE PTA DE LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE) DISPONIBLE	NOMBRE	1	0	0	-
612-1-1-R3	PEM INTEGRANT LES DIMENSIONS POPULATION/GENRE	NOMBRE	0	0	0	-
612-1-1-R4	NOMBRE D'ATELIERS SUR L'EXAMEN SUR LA STRATÉGIE FAIM ZERO A MADAGASCAR REALISES	NOMBRE	0	0	0	-
612-1-1-R5	RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DISPONIBLE	NOMBRE	1	0	0	-
612-1-1-R6	PLAN DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME INTÉGRANT LES DIMENSIONS TRANSVERSALES DISPONIBLES	NOMBRE	0	0	0	-
612-1-1-1-R7	PEM INTEGRANT LA DIMENSION "CAPITAL NATUREL"	NOMBRE	0	0	0	-
612-1-1-R8	PLAN EMERGENCE MADAGASCAR ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE ELABORE	NOMBRE	1	0	0	-
612-1-1-R9	POURCENTAGE DE REALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DES ODD ET DE L'AGENDA 2063	POURCENTAGE	50	0	0	-
612-1-1-RA	PLAN EMERGENCE MADAGASCAR INTEGRANT LES DIMENSIONS TRANSVERSALES	NOMBRE	0	0	0	-
612-1-1-RB	PTA DE LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE) DISPONIBLE	%	0	0	0	-
612-1-1-1-RC	POURCENTAGE DE MISE EN OEUVRE DU PTA DE LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE)	%	100	0	0	-

612-1-1-2 LES CADRES DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

	MIS - PROG - OG - OS - RESU			UNITE	2021	2022	2023	2024
21	MINISTERE DE L'ECON		NANCES					
290	PILOTAGE DE L'ECON	IOMIE						
612	Planification							
		612-1-1-2-R1	ODD, PEM ET PMO ARTICULES AUX POLITIQUES SECTORIELLES ET	POURCENTAGE	0	0	0	-
		612-1-1-2-R2	RÉGIONALES NOMBRE DE NOTES D'ANALYSE SUR LA SYNÉRGIE SECTORIELLE ET RÉGIONALE	NOMBRE	4	0	0	-
		612-1-1-2-R3	DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉES PLAN DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE		0	0	0	-
		612-1-1-2-R4	MOBILISATION DE RESSOURCES INTERIEURES ELABORE ET ACTUALISE NOMBRE DE SEANCES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS EN	NOMBRE	0	0	0	-
		612-1-1-2-R5	MATIÈRE DE PLANIFICATION ET DE MISE À JOUR DES MONOGRAPHIES RÉGIONALES NOMBRE DE REGIONS DISPOSANT DE PLAN		15	0	0	-
		612-1-1-2-R6	RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT POURCENTAGE D'OPERATIONNALISATION DE	POURCENTAGE	50	0	0	-
			LA BASE DE DONNÉES CENTRALISÉE DES POLITIQUES SECTORIELLES ET RÉGIONALES					
		612-1-1-2-R7	NOMBRE DE REGIONS AYANT MIS A JOUR LEURS MONOGRAPHIES REGIONALES	NOMBRE	22	0	0	-
		612-1-1-2-R8	PLAN DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE MOBILISATION DE RESSOURCES INTERIEURES ELABORE		1	0	0	-
		612-1-1-2-R9	NOMBRE DE SEANCES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION	NOMBRE	2	0	0	-
	612-1-1-4	LA MISE EN (DEUVRE DU PLAN EMERGENO	CE MADAGASCAR	EST RENFO	RCÉE		
		612-1-1-4-R1	NOMBRE D'ATELIERS DE DISSÉMINATION DU PLAN DE MISE EN OEUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PEM AU	NOMBRE	15	0	0	-
		612-1-1-4-R2	NIVEAU DES REGIONS POURCENTAGE DE PIP COHERENTS AVEC LE PEM	POURCENTAGE	0	0	0	-
		612-1-1-4-R3	POURCENTAGE DE REALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL	POURCENTAGE	0	0	0	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2023 2024 2021 2022 ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT 612-1-2 SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS 612-1-2-1 FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), **OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX** POURCENTAGE DES POURCENTAGE 0 0 612-1-2-1-R1 0 INDICATEURS DE SUIVI **BUDGÉTAIRE HARMONISES** AVEC LES INDICATEURS DU 612-1-2-1-R2 TAUX DE REALISATION **POURCENTAGE** 0 0 0 PHYSIQUE DU PROGRAMME SECTORIEL DE LA DGEP 612-1-2-1-R3 RAPPORT DE SUIVI NOMBRE 0 0 1 **EVALUATION DES** PROGRAMMES DU **GOUVERNEMENT DISPONIBLE** 612-1-2-1-R4 NOMBRE D'ATELIERS DE SUIVI NOMBRE 4 0 0 DU PORTEFEUILLE DES PROJETS REALISES 612-1-2-1-R5 POURCENTAGE POURCENTAGE 0 0 50 D'OPERATIONNALISATION DE LA BASE DE DONNEES DU SNISE RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE 612-1-2-1-R6 NOMBRE 1 0 0 EN ŒUVRE DES INVESTISSEMETS PUBLICS DISPONIBLE 612-1-2-1-R7 RAPPORT DE SUIVI DE NOMBRE 0 0 1 L'AGENDA 2063 DISPONIBLE 612-1-2-1-R8 DOCUMENT DE POLITIQUE NOMBRE 0 0 0 NATIONALE DE L'EVALUATION ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PNEVAL) DISPONIBLES NOMBRE 612-1-2-1-R9 RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE NOMBRE 0 0 EN ŒUVRE DES ODD DISPONIBLE 612-1-2-1-RA RAPPORT DE MISSIONS DE NOMBRE 0 0 0 SUIVI DES PROGRAMMES D'URGENCE ETABLIS 612-1-2-1-RB NOMBRE DE RAPPORTS DE NOMBRE 22 0 0 MISE EN ŒUVRE DES PRIORITES REGIONALES **ELABORES** 612-1-2-1-RC NOMBRE D'ATELIERS DE NOMBRE 4 0 0 RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS EN SUIVI -612-1-2-1-RD POLITIQUE NATIONALE DE NOMBRE 0 O 1 L'EVALUATION ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PNEVAL) DISPONIBLES 612-1-3 Réhabiliter l'administration, instaurer l'autorité de l'Etat et assurer la stabilité macroéconomique et augmenter l'espace budgétaire 612-1-3-2 Le Dividende Démographique est paramétré dans la planification sectorielle FEUILLE DE ROUTE DE LA 612-1-3-2-R1 NOMBRE 0 0 DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE DISPONIBLE 612-1-3-2-R2 NOMBRE D'ATELIERS DE NOMBRE 0 0 0 SENSIBILISATION ET DE VALIDATION SUR LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE REALISES 612-1-3-2-R3 NOMBRE D'ATELIERS DE NOMBRE 10 0 0 SENSIBILISATION ET DE VALIDATION SUR LA MISE EN OEUVRE DE LA FEUILLE DE

ROUTE SUR LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE REALISES MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

PILOTAGE DE L'ECONOMIE 290

612 Planification

PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS À MOYEN ET LONG TERME À TOUS LES NIVEAUX : NATIONAL, SECTORIEL, RÉGIONAL ET LOCAL CONCEVOIR, DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LES MÉTHOOLOGIES, MÉCANISMES ET OUTILS DE <u>612-2</u>

612-2-1 PLANIFICATION ET DE SUIVI ÉVALUATION

612-2-1-1

ON ET DE SUIVI PLAN STRATÉ ET ÉVALUÉS	EGIQUE, PRD, PCD, POLITIQUE	S ET STRATÉGI	ES SECTORIE	LLES PLAI	NIFIÉS, SUI\	/IS
612-2-1-1-R1	POURCENTAGE DE PIPS ET POLITIQUES SECTORIELLES INTEGREES DANS LA BASE DE	%	0	25	50	75
612-2-1-1-R2	DONNEES POURCENTAGE DES ACTIVITES COORDONNEES ET	%	0	25	50	75
612-2-1-1-R3	REALISEES SUR LA CIPD NOMBRE DE PRD/PCD	NOMBRE	0	5	5	5
612-2-1-1-R4	ELABORES NOMBRE DE REVUES DE PORTEFEUILLE DES PROJETS	NOMBRE	0	5	5	5
612-2-1-1-R5	EFFECTUEES NOMBRE DE RAPPORT SUR LA COOPERATION AU	NOMBRE	0	1	1	1
612-2-1-1-R6	DEVELOPPEMENT PUBLIE TABLEAU DE BORD DU SUIVI DU PEM SUD DISPONIBLE	NOMBRE	0	4	4	4
612-2-1-1-R7	POURCENTAGE DE REGIONS DISPOSANT DU MANUEL D'UTILISATION DE LA BASE DE DONNES DU SNISE	%	0	50	100	100
612-2-1-1-R8	POURCENTAGE D'OPERATIONNALISATION DE LA BASE DE DONNEES DU SNISE	%	0	50	100	100
612-2-1-1-R9	POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION MISE EN OEUVRE	NOMBRE	0	1	1	1
612-2-1-1-RA	RAPPORT SUR LE PLAN D'ACTIONS d'ISTANBUL PUBLIE	NOMBRE	0	1	1	1
612-2-1-1-RB	GUIDE DE SUIVI EVALUATION DISPONIBLE	NOMBRE	0	1	1	1
612-2-1-1-RC	POURCENTAGE DE NOTES TECHNIQUES DES POLITIQUES SECTORIELLES ANALYSEES	%	0	25	50	75
612-2-1-1-RD	POURCENTAGE DES PIP ANALYSES ET PRIORISES	%	0	100	100	100
612-2-1-1-RE	NOMBRE DE SEANCES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES EN SUIVI EVALUATION EFFECTUEES	NOMBRE	0	7	10	10
612-2-1-1-RF	MISE A JOUR DES FICHES TECHNIQUES DE	%	0	100	100	100
612-2-1-1-RG	COOPERATION EFFECTUEE NOMBRE D'EVALUATIONS MENEES	NOMBRE	0	2	3	4
612-2-1-1-RH	MATRICES CPIA DISPONIBLES	NOMBRE	0	1	1	1
612-2-1-1-RI	RAPPORT SUR LE SUIVI DE LA SGIP DISPONIBLE	NOMBRE	0	1	1	1
612-2-1-1-RJ	NOMBRE DE RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES ET DES PRIORITES REGIONALES	NOMBRE	0	23	23	23
612-2-1-1-RK	PUBLIES NOMBRE D'ETUDES EFFECTUEES	NOMBRE	0	2	2	2
612-2-1-1-RL	NOMBRE DE POLITIQUES SECTORIELLES ET	NOMBRE	0	5	5	5
612-2-1-1-RM	REGIONALES COORDONNEES NOMBRE DE MECANISMES ET D'OUTILS DE PLANIFICATION ET SUIVI EVALUATION DISPONIBLE	NOMBRE	0	3	3	3
612-2-1-1-RN	RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN PUBLIE	NOMBRE	0	1	1	1
612-2-1-1-RO	PROCESSUS DE MISE EN OEUVRE DES ODD, DE	%	0	75	100	100
612-2-1-1-RP	L'AGENDA 2063 REALISES POURCENTAGE DES POLITIQUES SECTORIELLES ET RECIONALES ADRIVES	%	0	25	50	75
612-2-1-1-RQ	ET REGIONALES APPUYES NOMBRE DE DOCUMENTS DE PLANIFICATIONS ELABORES	NOMBRE	0	3	3	3
612-2-1-1-RR	POURCENTAGE DES ACTIVITES COORDONNEES ET REALISEES SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FRDD	%	0	25	50	75
612-2-1-1-RS	POURCENTAGE DES MONOGRAPHIES REGIONALES MISES A JOURS	%	0	25	50	75

/IN - I	MIS - PROG - OG	G - OS - RESULTA	TS - ACT/PRO	
32 310		DU TRAVAIL, I T LOIS SOCIAL		E LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
824		l'insertion et la CONTRIBUER	a reconversion o	ION DU TRAVAIL DÉCENT
	824-2-1		LES ACTIONS F RS VULNÉRABL	RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES LES
		824-2-1-1		DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES
			824-2-1-1-01	RÉALISER DES ÉTUDES CONTEXTUELLES RELATIVES AUX ACTIVITÉS INFORMELLES
			824-2-1-1-02	INCITER LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS
			824-2-1-1-03	INCITER LES TRAVAILLEURS RURAUX À SE FAIRE REPRÉSENTER AU SEIN DES ORGANES DE CONSULTATION
			824-2-1-1-04	Appuyer la formalisation des activités des travailleurs indépendants
			824-2-1-1-05	Réaliser des études sur la promotion du travail décent
			824-2-1-1-06	ANALYSER ET DIAGNOSTIQUER LA SITUATION DES PERSONNES VULNÉRABLES SUR LE MARCHI DU TRAVAIL
			824-2-1-1-07	P-APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE FORMALISATION DE L'ECONOMIE INFORMELLE
			824-2-1-1-08	Favoriser le partenariat public - privé en vue de promouvoir le travail décent
		824-2-1-2	VISIBILITÉ DE	E LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE
			824-2-1-2-01	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE PAR LES ENTITÉS CONCERNÉES DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT (PPTD)
			824-2-1-2-02	RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET MÉTHODOLOGIQUES DU PERSONNEL DE LA DPTD
			824-2-1-2-03	Effectuer des sensibilisations sur la Promotion du Travail Décent
	824-2-2	ASSURER LA 2019	COORDINATIO	N DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-
		824-2-2-1	SYNERGIE DI	E LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015
			824-2-2-1-01	RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET MÉTHODOLOGIQUES DU PERSONNEL DE LA DPTD
			824-2-2-1-02	ASSURER LE SECRÉTARIAT TECHNIQUE DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROGRAMME PAYS POUI LE TRAVAIL DÉCENT
			824-2-2-1-03	EVALUER LES RÉALISATIONS DES MANDANTS TRIPARTITES EN TERMES QUALITATIF ET QUANTITATIF SELON LES INDICATEURS RETENUS
			824-2-2-1-04	Assurer le suivi-évaluation des réalisations des mandants tripartites élargies concernées par le PPTD selor les actions et les indicateurs retenus
		824-2-2-2	PROMOTION	SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSUREE
			824-2-2-2-01	IDENTIFIER LES TRAVAILLEURS OU LES GROUPES VULNERABLES FAISANT L'OBJET D'APPUI
			824-2-2-02	Identifier leurs besoins nécessaires pour leur meilleure promotion sociale
			824-2-2-03	Identifier les Partenariats Techniques et Financiers(PTFs) (organismes ou les ONGs d'appui)
			824-2-2-04	Mettre en relation les travailleurs vulnérables identifiés aux Partenariats Techniques et Financiers (PTFs) correspondants
			824-2-2-2-05	Identifier les travailleurs vulnérables faisant l'objet d'appui
			824-2-2-2-06	Etablir un accord de partenariat avec les PTFs
			824-2-2-2-07	Procéder aux suivi-évaluation des actions faites
			824-2-2-208	Resencer et Identifier les travailleurs ou les groupes de travailleurs vulnérables faisant l'objet d'appui
		824-2-2-6	SYNERGIE DI GENERATION	E LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT DEUXIEME I ASSUREE
			824-2-2-6-01	ACCOMPAGNER LES MANDANTS TRIPARTITES ELARGIS AU REMPLISSAGE DU CANEVAS DE RAPPORT
			824-2-2-6-02	FAIRE LES SUIVIS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PPTD PAR LES MANDANTS TRIPARTITES ELARGIS
			824-2-2-6-03	EVALUER LES RÉALISATIONS DES MANDANTS TRIPARTITES EN TERMES QUALITATIF ET QUANTITATIF SELON LES INDICATEURS FIXES DANS LE PPTD
			824-2-2-6-04	ASSURER LE SECRETARIAT TECHNIQUE DU COMITE DE PILOTAGE DU PPTD
	824-2-5	Intensifier les 824-2-5-1		ces et immédiates pour reduire la migration irrégulière
		024-2-3-1	824-2-5-1-01	res bien regulés
			824-2-5-1-01	Délivrer les permis de travail et contrôler les activités des expatriés Régulariser la sortie des travailleurs migrants
			824-2-5-1-03	Délivrer les agréments des Agences d'Emploi Privées et régulariser leurs activités
			824-2-5-1-04	Mise en place d'un mécanisme incitatif pour protéger les travailleurs migrants
		824-2-5-2		efficaces et immediates pour lutter contre la migration irregulière sont intensifiées
		- -	824-2-5-2-01	ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET ASSURER LE SUIVI/EVALUATION D'UN PLAN NATIONAL SUR
			824-2-5-2-02	LA MIGRATION DE MAIN-D'OEUVRE PREPARER LA DEUXIEME GENERATION DE LA FEUILLE DE ROUTE SUR LA MIGRATION
			824-2-5-2-03	PROFESSIONNELLE A MADAGASCAR CONCEVOIR UN MANUEL DE PROCEDURE SUR LA SORTIE DU TERRITOIRE DES TRAVAILLEURS
			824-2-5-2-04	MIGRANTS MALAGASY CONCEVOIR UN MANUEL DE PROCEDURE SUR L'ADEQUATION DU PERMIS DU TRAVAIL ET DU

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES

824 Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail

	VISA DE SEJOUR DES TRAVAILLEURS MIGRANTS
824-2-5-2-05	DIGITALISER LA DELIVRANCE DU PERMIS DE TRAVAIL
824-2-5-2-06	CADRER LES AGENCES D'EMPLOI PRIVEES (AEP) PAR LA DELIVRANCE D'AGREMENT
824-2-5-2-07	SENSIBILISER ET ORIENTER LES TRAVAILLEURS MIGRANTS SUR LES PROCEDURES DE MIGRATION REGULIERE
824-2-5-2-08	RENFORCER LE SYSTÈME DE VERIFICATION DE LA CONFORMITE DES CONTRATS DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS MIGRANTS
824-2-5-2-09	RENFORCER LE CONTROLE DES ACTIVITES DE RECRUTEMENT ET DE PLACEMENT DES AGENCES D'EMPLOI PRIVEES (AEP)
824-2-5-2-10	ETABLIR UNE BASE DE DONNEES SUR LES AGENCES D'EMPLOI PRIVEES (AEP) ET LES TRAVAILLEURS MIGRANTS (EMIGRES ET IMMIGRES)

824-2-6 RENFORCER LA CAPACITE DES INSTITUTIONS TOUCHEES PAR LA MIGRATION POUR UNE GOUVERNANCE JUSTE ET EQUITABLE DE LA MIGRATION DU TRAVAIL

824-2-6-1 L

Les capacités des acteurs publiques (départements ministériels touchées par la migrations) et des partenaires sociaux (organisations d'employeur et syndicat des travailleurs) pour une gouvernance juste et equitable de la migration du travail sont renforcées.

824-2-6-1-01	ASSURER LE PILOTAGE DU COMITE INTERMINISTERIEL DE SUIVI DE L'EMIGRATION
824-2-6-1-02	RENFORCER LA CAPACITE INSTITUTIONNELLE DES DEPARTEMENTS MINISTERIELS CONCERNES PAR LA MIGRATION PROFESSIONNELLE
824-2-6-1-03	SENSIBILISER ET ORIENTER LES TRAVAILLEURS MIGRANTS SUR LES PROCEDURES DE MIGRATION REGULIERE

826-1-4-2-04

32	MINISTERE	DU TRAVAIL,	DE L'EMPLOI, DI	E LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
310	TRAVAIL E	T LOIS SOCIAL	LES	
826		•	et de l'administr	,
	<u>826-1</u>			<u>L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT</u>
	826-1-1			TRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS
		826-1-1-1		LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES
			826-1-1-1-01	Renforcement des actions de lutte contre les travail des enfants à Madagascar
			826-1-1-1-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MANJARY SOA
			826-1-1-1-03	RÉALISER DES SENSIBILISATIONS DE PROXIMITÉ ET DES ATELIERS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ
			826-1-1-04	CONSOLIDATION DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR À TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DU PNA
			826-1-1-1-05	EFFECTUER DES ÉTUDES SUR LES TYPES DE PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR
			826-1-1-1-06 826-1-1-1-07	EFFECTUER DES ENQUÊTES ET DES DESCENTES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES ENFANTS AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL MULTIPLIER LA DISSÉMINATION ET LA DIFFUSION DES DIVERS OUTILS DE SENSIBILISATION
				CONCEVOIR ET VULGARISER DIVERS OUTILS DE COMMUNICATION SUR LA LUTTE CONTRE LE
			826-1-1-1-08 826-1-1-1-09	TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISER LE COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS ET ASSURER
			826-1-1-10	LA COORDINATION AVEC LES COMITÉS RÉGIONAUX EFFECTUER DES EVALUATIONS ET FINALISATION DU PNA
			826-1-1-1-11	EFFECTUER DES DESCENTES CONTROLES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES ENFANTS AU
	826-1-3	PARVENIR À		NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL S ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES
	020 1 0		NALES DU TRAV	VAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT ITS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL
			HONORÉS 826-1-3-1-01	PARTICIPER AUX COLLOQUES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): CONFÉRENCES
			826-1-3-1-02	INTERNATIONALES DU TRAVAIL (GENÈVE) ETABLIR LES RAPPORTS PROVISOIRES ET TRIPARTITES SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT
			826-1-3-1-03	RATIFIÉES ET NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR SOUMETTRE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES LES CONVENTIONS INTERNATIONALES
			826-1-3-1-04	PERTINENTES (GOUVERNEMENT ET PARLEMENT) PARTICIPER ACTIVEMENT À L'ÉLABORATION ET À L'ADOPTION DES NIT AU NIVEAU DE LA CIT
			826-1-3-1-05	SOUMETTRE POUR INFORMATION LES INSTRUMENTS NOUVELLEMENT ADOPTES PAR LA
			826-1-3-1-06	CONFERENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL (CIT) AU NIVEAU DE AUTORITES COMPETENTES. ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DE LA CELLULE PERMANENTE DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS SUR LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL POUR LA COLLECTE DES
			826-1-3-1-07	DONNÉES PARTICIPER AUX ASSISES RÉGIONALES ORGANISÉES PAR L'OIT
			826-1-3-1-08	ETABLIR LES RAPPORTS TRIPARTITES ANNUELS SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES O
			826-1-3-1-09	NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR PARTICIPER AUX SÉMINAIRES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): COMMISSION
			826-1-3-1-10	TRAVAIL ET AFFAIRES SOCIALES DE L'UNION AFRICAINE (CTAS) ETABLIR LES RAPPORTS DEFINITIFS ET TRIPARTITES SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT
			826-1-3-1-11	RATIFIÉES ET NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR SOUMETTRE POUR RATIFICATION AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES LES CONVENTIONS
				INTERNATIONALES PERTINENTES (GOUVERNEMENT ET PARLEMENT)
	826-1-4		DE LA SÉCURITÉ SYSTÈME DE	VÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT E SOCIALE DES TRAVAILLEURS SECURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE
			826-1-4-1-01	DÉCENTRALISER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS D'ACCIDENT DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES (AT / MP) DES AGENTS ELD DES MINISTÈRES ET ORGANISMES RATTACHÉS
			826-1-4-1-02	MODERNISER ET RENFORCER LA SECURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS
			826-1-4-1-03	ORGANISER DES ATELIERS DE FORMATION DES EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS CONCERNAN L'APPLICATION DES TEXTES SUR LA SST
			826-1-4-1-04	MEDIATISER LES DROITS DES TRAVAILLEURS EN MATIERE DE SECURITÉ SOCIALE (SST)
			826-1-4-1-05	CELEBRER LA JOURNÉE MONDIALE DE SECURITÉ SOCIALE ET SANTÉ AU TRAVAIL CHAQUE ANNÉE
			826-1-4-1-06	CONFECTIONNER DES SUPPORTS CONTENANTS LES DIFFERENTS TEXTES EN VIGUEURS ACTUEL
			826-1-4-1-07	VULGARISER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL
			826-1-4-1-08	ETENDRE LE TAUX DE COUVERTURE SOCIALE DANS LE SECTEUR FORMEL ET INFORMEL
			826-1-4-1-09	Mettre à jour le Code de Prévoyance Sociale et les autres textes sur la sécurité sociale
		826-1-4-2	PROGRAMME	E DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI
			826-1-4-2-01	VULGARISER LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL
			826-1-4-2-02	FORMER LES MEDECINS RESPONSABLE DES CENTRES MÉDICO
			826-1-4-2-03	METTRE EN PLACE DES CENTRES DE DÉPISTAGE BIEN ÉQUIPÉ SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

METTRE EN PLACE LES DISTRIBUTEURS DE PRESERVATIFS DANS LES LIEUX DE TRAVAIL

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO <u>MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES</u> TRAVAIL ET LOIS SOCIALES 310 826 Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail 826-1-4-2-05 FORMER LES RESPONSABLES REGIONAUX DU TRAVAIL EN MATIÈRE DE LUTTE VULGARISER ET METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE 826-1-4-2-06 MONDE DU TRAVAIL 826-1-4-2-07 FORMER LES MEDECINS RESPONSABLE DES CENTRES MÉDICUAX DU TRAVAIL 826-1-4-3 SYSTÈME DE SECURITÉ SOCIAL RENFORCE ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DEL'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE DÉCENTRALISER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS D'ACCIDENT DE TRAVAIL ET DES MALADIES 826-1-4-3-01 PROFESSIONNELLES (AT/MP) DES AGENTS ELD DES MINISTÈRES ET ORGANISMES RATTACHÉS 826-1-4-3-02 Mettre à jour le Code de Prévoyance Sociale et les autres textes sur la sécurité sociale ETENDRE LE TAUX DE COUVERTURE SOCIALE DANS LE SECTEUR FORMEL ET INFORMEL 826-1-4-3-03 CONTROLER LES DROITS DES TRAVAILLEURS EN MATIERE DE SECURITÉ SOCIALE (SST) 826-1-4-3-04 CELEBRER LA JOURNÉE MONDIALE DE SECURITÉ SOCIALE ET SANTÉ AU TRAVAIL CHAQUE 826-1-4-3-05 ANNÉE 826-1-4-4 CULTURE DE SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL INSTAURE AU NIVEAU DES ENTREPRISES **FORMELLES** 826-1-4-4-01 ELABORER LES TEXTES D'APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE DU TRAVAIL SUR LA SECURITE ET LA SANTE AU TRAVAIL 826-1-4-4-02 EFFECTUER DES DESCENTES AUPRES DES ENTREPRISES FORMELLES POUR SENSIBILISER LES PARTENAIRES SOCIAUX A METTRE EN ŒUVRE LES DISPOSITIONS LEGALES RELATIVES A LA SECURITE ET LA SANTE AU TRAVAIL APPUYER TECHNIQUEMENT LES MEDECINS DU TRAVAIL DANS LA PREVENTION DES RISQUES 826-1-4-4-03 PROFESSIONNELS DANS LES ENTREPRISES FORMELLES 826-1-4-5 CULTURE DE SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL INSTAURE AU NIVEAU DES ENTREPRISES RÉALISER DES SENSIBILISATIONS AU NIVEAU DES ENTREPRISES 826-1-4-5-01 INCITER LES PARTENAIRES SOCIAUX A METTRE EN PLACE LE COMITE DE SECURITE ET SANTE 826-1-4-5-02 AU TRAVAII APPYUER TECHNIQUEMENT LES PARTENAIRES SOCIAUX DANS LA PREVENTION DES RISQUES 826-1-4-5-03 **PROFESSIONNELS** 826-1-4-5-04 Effectuer la suivie évaluation de l'effectivité des CSST 826-1-6 Réaliser des ateliers de formation avec les partenaires sociaux dans le domaine de la législation du travail et du developpement personnel pour la promotion du dialogue social, du travail décent et de la productivité au travail. 826-1-6-1 Dialogue social effectif et relation professionnelle favorable conduisant à la productivité et la performance des entreprises 826-1-6-1-01 Organiser des activités de recherche et étude sur des thématiques sur le travail 826-1-6-1-02 Réaliser des ateliers de formation 826-1-6-1-03 Réaliser des travaux de prospections 826-1-7 Coordonner les actions tendant à formaliser l'économie informelle 826-1-7-1 Formalisation de l'économie informelle bien coordonnée/administrée COORDONNER, SUPERVISER ET APPUYER LES DIRECTIONS CENTRALES ET LES DIRECTIONS ET 826-1-7-1-01 SERVICES REGIONAUX EN MATIERE DE FORMALISATION DE L'ENTREPRISE INFORMELLE RENFORCER LA SINERGIE D'ACTIONS ENTRE LE MINISTERE DU TRAVAIL, LA CNaPS ET LE SMIE 826-1-7-1-02 POUR FACILITER LA FORMALISATION DE L'ECONOMIE INFORMELLE ASSURER A CE QUE L'INSPECTION DU TRAVAIL SOIT PROCHE DES USAGERS, Y COMPRIS DANS 826-1-7-1-03 LES ENTREPRISES INFORMELLES 826-1-8 Adapter la législation du travail par rapport aux contextes et aux conditions de la promotion du travail décent 826-1-8-1 Législation du travail favorable à la promotion du travail décent PROCEDER A LA REFONTE DU CODE DU TRAVAIL AU REGARD DE L'EVOLUTION DU MONDE DU 826-1-8-1-01 TRAVAIL ET LE VULGARISER AUPRES DES USAGERS CONCEVOIR LES PROJETS OU LES REVISIONS DE TEXTES D'APPLICATIONS DU CODE DU 826-1-8-1-02 826-1-8-1-03 ÉMETTRE DES INSTRUCTIONS PERMANENTES RELATIVES A L'INTERPRETATION ET AU MODE D'APPLICATION DE CES TEXTES 826-1-8-1-04 RENFORCER LES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DES STRUCTURES DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL MOBILISER LES DIRECTIONS CENTRALES A L'ELABORATION ET A LA MISE EN OEUVRE DES 826-1-8-1-05 PLANS SECTORIELS LIES AUX OBJECTIS VISES PAR LE PEM TRAITER ET ASSURER LE SUIVI DES DOSSIERS DE DEMANDES DE DISTINCTION HONORIFIQUE 826-1-8-1-06

EN COURS ET DECORER LES RECIPIENDAIRES DES ANNEES PRECEDENTES

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES

826 Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail

826-2 Promouvoir le Travail Décent dans le secteur formel et l'économie informelle

826-2-1 Rendre l'économie informelle un secteur apte à assurer les droits des travailleurs par la modernisation et mise en proximité de l'Administration de travail

826-2-1-1 L'administration du travail est moderne et proche des usagers

826-2-1-1-01	Coordonner, superviser et appuyer les directions centrales et les directions et Services Régionaux
826-2-1-1-02	Concevoir les projets de textes ou de révisions de Textes d'applications du Code du Travail
826-2-1-1-03	Assurer les relations avec l'OIT
826-2-1-1-04	Émettre des instructions permanentes relatives à l'interprétation et au mode d'application de ces textes
826-2-1-1-05	Traiter les dossiers de demandes de distinction honorifique en cours et décorer les récipiendaires des années précédentes
826-2-1-1-06	Mobiliser les Directions et Services Régionaux du Travail à établir et mettre en œuvre des plans sectoriels axés sur le résultat
826-2-1-1-07	Assurer l'inspection et l'administration du travail proche des usagers

015-1-Y-Y-99

Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<u>MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES</u> 320 **FONCTION PUBLIQUE** 015 Administration et Coordination INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS 015-1 015-1-1 AMÉLIORER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE **OUTILS DE PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE** 015-1-1-1 ASSURER LE SUIVI DE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS OPÉRATIONNELS 015-1-1-01 AINSI QUE LES RAPPORTS GÉNÉRAUX DU MINISTÈRE 015-1-1-1-02 DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION ET DU SUIVI ÉVALUATION AU SEIN DU MFPRATLS 015-1-1-1-03 PROJET D'APPUI A LA PLANIFICATION AU SUIVI ET A L'EVALUATION DU MINISTERE 015-1-1-1-04 Concevoir et développer des statistiques fiables au sein du Ministère 015-1-1-1-05 "Améliorer l'articulation entre budgétisation, programmation et exécution" L'INFORMATISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU 015-1-1-2 MINISTÈRE 015-1-1-2-01 METTRE EN OEUVRE LE PROGRAMME NATIONAL DE L'E METTRE EN PLACE ET EXÉCUTER L'INFORMATISATION ET LA MAINTENANCE DU PARC 015-1-1-2-02 INFORMATIQUE Transition vers le protail administration numérique sécurisé 015-1-1-2-03 015-1-1-2-04 METTRE EN OEUVRE LE PROGRAMME NATIONAL DE L'E-GOUVERNANCE 015-1-1-3 LA GESTION DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE 015-1-1-3-01 GÉRER LES CARRIÈRES ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE Renforcement de la gestion des ressources humaines de MTEFPLS 015-1-1-3-02 015-1-1-3-03 matériel pointeuse électronique et confection badges P-RENFORCEMENT DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MTEFPLS 015-1-1-3-04 015-1-1-4 Relevés de services automatisés 015-1-1-4-01 Revalorisation du patrimoine archivistique du MFPRATLS FLUIDITÉ DE LA COMMUNICATION ASSURÉE 015-1-1-5 ASSURER TOUTES COUVERTURES MÉDIATIQUES DU MINISTÈRE 015-1-1-5-01 COORDINATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES 015-1-1-7 **RATTACHES** 015-1-1-7-01 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources financières, matérielles et humaines des organismes rattachés 015-1-1-7-02 Harmoniser et superviser la gestion administrative, technique et financière des organismes rattachés 015-1-1-8 **ELABORATION DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES** Etudier des projets intéressant les missions du Ministère et appuyer les autres départements ministériels et 015-1-1-8-01 institutiuonnels dans leurs proiets de texte 015-1-1-8-02 Concevoir des projets de textes et actualiser les textes obsolètes 015-1-1-9 **VULGARISATION DES TEXTES ET DOCUMENTS OFFICIELS** 015-1-1-9-02 Mettre à jour le répertoire des textes et documents disponibles 015-1-1-A MARCHES APPROUVEES CONFORMEMENT AUX TEXTES REGLEMENTAIRES EN VIGUEUR 015-1-1-A-01 MENER CONVENABLEMENT LES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS 015-1-1-B Optimisation de la planification et le suivi évaluation "ASSURER LE SUIVI DE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN OEUVRE DES PLANS OPÉRATIONNELS 015-1-1-B-01 AINSI QUE LES RAPPORTS GÉNÉRAUX DU MINISTÈRE 015-1-1-B-02 PROGRAMMATION BUDGETISATION EXECUTION 015-1-1-B-03 CONCEVOIR ET DEVELOPPER DES STATISTIQUES FIABLES AU SEIN DU MINISTERE 015-1-2 RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST 015-1-2-1 **EFFECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE** APPUYER ET SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE EN MATIÈRE DE GESTION 015-1-2-1-01 COORDONNER ET HARMONISER LES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS/SERVICES CENTRAUX ET 015-1-2-1-02 RÉGIONAUX AINSI QUE LES ORGANISMES RATTACHÉS DU MINISTÈRE PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DU PROGRAMME 015-1-2-1-03 **TRANSVERSAL** 015-1-2-1-04 Renforcer la lutte contre la corruption au sein du Ministère 015-1-2-2 MARCHÉS APPROUVÉES CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004 MENER CONVENABLEMENT LES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS 015-1-2-2-01 015-1-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme 015-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

128-1-7-4-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		0 00 11200217	,,	
32	MINISTERE	E DU TRAVAIL,	DE L'EMPLOI, D	E LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
320	FONCTION	PUBLIQUE		
128	Réforme de	e l'Administration		
	<u>128-1</u>			ATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À
	128-1-7			ON DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ onction Publique pour une gestion rationnelle des ressources humaines publiques
	120-1-7	Appuyer les	reformes de la F	onction Fubilique pour une gestion rationnelle des ressources numaines publiques
		128-1-7-1		n des outils et documents GPEEC par les responsables RH des Ministères et Institutions gional et central
			128-1-7-1-02	APPUYER LES RESPONSABLES RH DANS L'ETABLISSEMENT DE LEUR PLAN GPEEC ANNUEL
			128-1-7-1-03	Appuyer les responsables RH au niveau des Ministères et Institutions sur l'utilisation des outils GPEEC.
		128-1-7-2	L'Etat dispos humaines	e d'une base fiable et exhaustive pour une gestion rationnelle de ses ressources
			128-1-7-2-01	Assainir l'effectif des agents de l'Etat Effectif maîtrisé
			128-1-7-2-02	Poursuivre le developpement des modules dans l'application AUGURE
			128-1-7-2-03	Mettre à la disposition des régions une centre d'assistance et de formation concernant AUGURE
		128-1-7-3	Sytème de re	crutement répondant aux réels besoins de l'Administration Publique
			128-1-7-3-01	Assurer le contrôle administratif de recrutements et aligner aux postes budgétaires
		128-1-7-4	Satisfaction of	des agents publics et des usagers du service public
			128-1-7-4-01	Promouvoir les activités de réforme au sein du MTEFPLS:: - organisation de réunion de concertation pour la mise à jour du Manuel de procédure de gestion des Ressources humaines; -Suivi des activités des agents d'acceuil du MTEFPLS; -Recyclage de formation des agents d'acceuil en service

Mettre à jour les effectifs des Agents de l'Etat

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

131-1-1-1

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES 320 **FONCTION PUBLIQUE** 131 Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public <u>131-1</u> MODERNISER ET COORDONNER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE. 131-1-1 Renforcer la réforme de l'Administration à travers les formations initiales et continues des agents de l'Etat (INFA)

Réforme de l'	Réforme de l'Administration effective			
131-1-1-1-01	DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES AGENTS NON ENCADRES DE L'ETAT ET ELEVES FONCTIONNAIRES (INFA)			
131-1-1-1-02	A.Appuyer l'encadrement des élèves			
131-1-1-103	A.Renforcer les compétences des agents de l'Etat en formation continue			
131-1-1-1-04	.Appliquer le nouveau système de gestion de finances publiques			
131-1-1-1-05	A.Recruter des élèves fonctionnaires dans la formation initiale			
131-1-1-1-06	APPLIQUER LE NOUVEAU SYSTEME DE GESTION DE FINANCES PUBLIQUES			

131-1-6 GARANTIR L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS DE L'ETAT (ENAM) 131-1-6-1 QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET CAPACITE DES AGENTS DE L'ETAT DANS LES NORMES DE

PROGRAMME DE FORMATION ORGANISE SUIVANT LE RECADRAGE PEDAGOGIQUE

131-1-6-1-01	Assurer la qualité de formation initiale et continue des cadres supérieurs des organismes publics et privés
131-1-6-1-02	Mettre en application la nouvelle organisation
131-1-6-1-03	Développer les relations avec les partenaires
131-1-6-1-04	METTRE EN APPLICATION LA NOUVELLE ORGANISATION
131-1-6-1-05	ASSURER UNE BONNE GESTION DES RESSOURCES ALLOUES A L'ENAM
131-1-6-1-06	ASSURER LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION INITIALE DES ELEVES FONCTIONNAIRES DESTINES A DIRIGER LES SERVICES ADMINISTRATIFS DE L'ETAT ET A ADMINISTRER LES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
131-1-6-1-07	ASSURER LA FORMATION CONTINUE DES CADRES SUPERIEURS DES ORGANISMES PUBLICS ET PRIVES
131-1-6-1-08	METTRE EN PLACE ET ASSURER L'EFFECTIVITE DE LA FORMATION EN LIGNE
131-1-6-1-09	METTRE EN PLACE ET ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE DU RECHERCHE ET D'ETUDE EN ADMINISTRATION (CREA)
131-1-6-1-10	MODERNISATION DES EQUIPEMENTS DIDACTIQUES PAR RAPPORT A L'EVOLUTION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

131-2-3-1-04

<u>MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES</u> **FONCTION PUBLIQUE** 320 131 Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public Moderniser la gouvernance de la Fonction publique afin de la rendre plus redevable et performante 131-2 131-2-1 Assurer la coordination et pilotage des actions relatives à la Fonction Publique pour une meilleure synergie des 131-2-1-1 SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES Coordonner les activités des directions techniques placées sous l'autorité de la DGFOP ainsi que les 131-2-1-1-01 services régionaux de la FOP 131-2-1-1-02 Effectuer des descentes pour une réunion de coordination et d'information au niveu des régions Traiter les dossiers néceesitant des avis et études de la DGFOP selon les textes règlementaireset en 131-2-1-1-03 vigeur selon les cas 131-2-1-1-04 Assurer la coordination et le suivi des activités en relation avec les départments ministériels et 131-2-1-1-05 Assurer la tenue de la réunion de la commission d'attribution de bonification à titre exceptionnelle 131-2-1-1-06 Mise en place d'un dispositif institutionnel chargé de piloter et de controler la réalisation des actions relative à la fonction publique 131-2-1-1-07 Assurer la synergie des activités et actions entre les directions et services centraux de la DGFOP avec les services régionaux de la FOP 131-2-1-1-08 Tenir des réunions d'information, de formations et d'échanges avec les autres acteurs de la GRHE 131-2-1-1-09 Assurer la célébration nationale et continentale de la journée afraiciane de la Fonction Publique 131-2-1-1-10 Gerer et entretenir des relations pérennes avec les différents partenaires de la DGFOP 131-2-2 Restructurer et moderniser la Gouvernance de la Fonction Publique afin de rendre disponible sur l'ensemble du territoire national des ressources humaines de qualité, performantes, et en effectifs suffisants 131-2-2-1 Sytème de recrutement dans la Fonction Publiquue assainis à travers le contrôle d'authenticité des diplômes et des certificats présentés par les candidats ainsi que le suivi des concours administratifs ASSURER LE CONTRÔLE A POSTERIORI DES DIPLÔMES DES CANDIDATS AUX CONCOURS 131-2-2-1-01 ADMINISTRATIFS EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES ÉQUIVALENCESASSURER LE CONTRÔLE A POSTERIORI DES DIPLÔMES DES CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES ÉQUIVALENCES 131-2-2-1-02 Diffuser et vulgariser les textes ainsi que le manuel de procédures régissant les concours administratifs 131-2-2-1-03 Appuyer les entités organisatrices en utilisant le logiciel officiel de gestion des concours administratifs 131-2-2-1-04 Assurer la tenue des réunions de la CNEAT et CAS 131-2-2-1-05 Vérifier l'authenticité des diplômes et des certificats délivrés par les établissements de formation tant publics que privés 131-2-2-1-06 Traiter les demandes d'octroi d'extraits d'équivalences administratives des titres 131-2-2-1-07 Etudier les demandes de bonification au niveau de la CAS 131-2-2-2 Système de formation et de perfectionnement des agents de l'Etat répondant en permanence aux besoins en compétences de l'Administration publique Appuyer les Ministères et institutions dans l'identification de leurs besoin en formation 131-2-2-2-01 131-2-2-2-02 Appuyer les ministères dans l'élaboration des politiques sectorielles des Formation et dans leur validation 131-2-2-2-03 Assurer la collaboration avec les Etablissements de Formation 131-2-2-2-04 Gérer les offres de formation 131-2-2-3 système d'évaluation dans la fonction publique amelioré tenir une réunion avec les responsables des ressources humaines en vue de faire approprier les critères 131-2-2-3-01 d'évaluation 131-2-2-3-02 effectuer des descentes dans les régions en matière de critères d'évaluation 131-2-2-3-03 tenir une réunion avec les responsables des ressources humaines SENSIBILISATION DES RESPONSABLES DES RESSOURCES HUMAINES SUR LE LANCEMENT DE 131-2-2-3-04 L'EVALUATION BASEE SUR LA PERFORMANCE 131-2-2-4 SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT **MODERNISÉS** 131-2-2-4-01 Participer à la mise en place et mise en œuvre de la base de donnée unique pour la gestion des ressources humaines de L'Etat 131-2-2-4-02 Traiter systématiques les dossiers reçu par la DRHE 131-2-3 Promouvoir l'éthique et restaurer la discipline au sein de la fonction publique 131-2-3-1 Règles déontologiques de l'Administration respectées par les agents de l'Etat et système disciplinaire efficace 131-2-3-1-01 Tenir des séances de sensibilisation et de formation sur l'Ethique, la Déontologie et la procédure 131-2-3-1-02 Vulgariser le code de déontologie de l'Administration et de bonne conduite des agents de l'Etat 131-2-3-1-03 Mettre en place et assurer le fonctionnement de l'organe de coordination des valeurs et principes de l'Administration publique

Traiter les dossiers disciplinaires des agents de l'Etat et tenir des audiences du Conseil de

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

320 FONCTION PUBLIQUE

131 Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public Discipline MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		DE E EIVIPEOI, D	E LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES		
EMPLO			u llamulai déaant		
	uvoir la croissance		·		
<u>607-1</u> 607-1-1	<u>PROMOUVOIR L'EMPLOI DECENT ET PRODUCTIF</u> RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO				
007-1-1	607-1-1-1		ON DES COMPETENCES DES ACTIFS		
	••••	607-1-1-1-01	FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES		
		607-1-1-1-02	COLLECTER DES INFORMATIONS RELATIFS AUX JEUNES		
		607-1-1-1-03	Etudes et recherches sur les politiques et programmes existants en matière d'emploi à Madagascar		
		607-1-1-1-04	PARTICIPER AUX COLLOQUES, DES FORMATIONS ET/OU DES STAGES		
		607-1-1-1-05	Créer et développer des structures d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans les région		
		607-1-1-1-06	Accompagner les jeunes en montage de projet en milieu urbain et rural		
		607-1-1-1-07	Former la population cible sur les démarches à suivre dans la professionnalisation des petits métiers et milieu rural et urbain		
		607-1-1-1-08	ACCOMPAGNER LES ACTIFS(JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO-EMPLOI) POUR		
			PROMOUVOIR LEURS ACTIVITES		
607-1-2			N FORMATIONS ET REALISER LES FORMATIONS		
	607-1-2-1		Formation continue et Perfectionement Professionnel des Jeunes assurés sur les métiers ruraux et l'entrepreunariat		
		607-1-2-1-01	Assurer la coordination et l'organisation des formations continues en partenariat avec les entreprises		
		00 2 . 0.	7. October 14. October 15. Oct		
		607-1-2-1-02	Projet de créaton et de protection de l' emploi		
		607-1-2-1-03	ORGANISER DES SEANCES DE FORMATION SUR LES METIERS RURAUX		
		607-1-2-1-04	ORGANISER DES SEANCES DE FORMATION SUR LA CREATION D'ENTREPRISE		
		607-1-2-1-05	RENFORCEMENT DE CAPACITES DES RESPONSABLES DES PME		
607-1-4	PROMOUVO	IR L'EMPLOI DÉ	CENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC		
	607-1-4-1	Partenariat p	ublic privé sensibilisé		
		607-1-4-1-01	Assurer le Lobbying auprès des organismes de financement		
	607-1-4-3	Informations	nécessaires à la promotion de l'emploi produites et diffusées		
		607-1-4-3-01	DIFFUSER REGULIEREMENT LES INFORMATIONS SUR LA SITUATION DE L'EMPLOI ET LE MAR		
			DU TRAVAIL		
		607-1-4-3-02	TRAITER LES DONNEES PERTINENTES SUSCEPTIBLES D'ALIMENTER REGULIEREMENT CE SYSTEME D'INFORMATION POUR L'EMPLOI ET LE MARCHE DU TRAVAIL		
		607-1-4-3-03	ERIGER ET GERER LA BASE DE DONNEES ET METTRE EN PLACE UN SERVEUR POUR STOCKI		
			LES INFORMATIONS SUR L'EMPLOI		
607-1-6		Promouvoir l'employabilité de la population active et la création d'emploi			
	607-1-6-4		luer les projets en cours		
		607-1-6-4-01	Projet de créaton et de protection de l' emplo		
		607-1-6-4-02	Assurer les suivis et contrôles du système Régional de l'information pour l'emploi		
607-1-7	Mettre en rel	ation le monde p	professionnelle , le marché du travail et un système d'information sur l'emploi		
	607-1-7-1	Svstème de b	pases de données opérationnel et à jour		
		607-1-7-1-01	Projet de créaton et de protection de l'emploi		
		607-1-7-1-01	Coordonner les activités relatives à la mise en place, au bon fonctionnement et à la pérennisation du		
		007-1-7-1-02	système d'information pour l'emploi et le marché du travail dans le pays		
		607-1-7-1-03	Diffuser régulièrement les informations sur la situation de l'emploi et le marché du travail		
		607-1-7-1-04	Traiter les données pertinentes susceptibles d'alimenter régulièrement ce système d'information pour		
		007 (7 :	l'emploi et le marché du travail		
		607-1-7-1-05	Développer tout type de partenariat, notamment public-privé visant la promotion de l'emploi		
		607-1-7-1-06	Eriger et gérer la base de données et mettre en place un serveur pour stocker les informations sur l'emp		
	607-1-7-2	Informations	nécessaires à la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle produites et		
	••••	diffusées	The second secon		
		607-1-7-2-01	Projet de créaton et de protection de l' emploi		
		607-1-7-2-02	Sensibiliser les partenaires sociaux au niveau régional		
607-1-B	Augmenter le	Augmenter le nombre des jeunes et chercheurs d'emploi inserés dans le monde professionnel			
	607-1-B-1	Facilliter le p	assage des jeunes et des populations actives vers l'emplois		
		607-1-B-1-01	renforcer la capacité technique des jeunes promoteurs en entreprenariat		
		607-1-B-1-02	Appuyer la définition du choix professionnel des jeunes et des chercheurs d'emploi et les accompagner		
			dans leur insertion professionnelle		
		607-1-B-1-03	Faciliter les stages des étudiants en cours de formation et l'entrée dans le monde de travail (stage, apprentissage de métier, formation professionnelle)		
		607-1-B-1-04	Créer des emplois massifs durables, productifs et professionnels à travers l'approche HIMO		
		607-1-B-1-05	Renforcer le partenariat public privé pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et des sans emp		
		30. 1 D-1-00			
		607-1-B-1-06	Faciliter l'acces des jeunes aux informations sur l'emploi		
607-1-C	Duama a una in l	607-1-B-1-06			

LF 2022: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES 330 EMPLOI 607 Promouvoir la croissance economique par l'emploi décent

607-1-C-1
Auto-emploi urbain et rural promu
607-1-C-1-01
Projet d'aide à la reconversion au travail

607-1-C-2
Compétences des jeunes urbains valorisés
607-1-C-2-01
Auto-emploi créé par des jeunes urbains

607-1-C-3
Compétences des jeunes ruraux valorisés
607-1-C-3-01
Auto-emploi créé par des jeunes ruraux
607-1-C-3-02
APPUYER LA CREATION D'AUTO-EMPLOI PAR DES JEUNES RURAUX

607-1-C-4
Création d'entreprise par des jeunes et des groupes vulnérables favorisée

607-1-C-4-01 Jeunes formés en entrepreunariat
607-1-C-4-02 Former les jeunes en entreprenariat

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES 310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES 824 Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail 824-2 CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES 824-2-1 TRAVAILLEURS VULNÉRABLES MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES 824-2-1-1 **EFFECTIF** 824-2-1-1-R1 Pourcentage des activités 10 % 19 26 42 informelles recensées transformées en activités formelles VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE 824-2-1-2 Augmentation de travailleurs en 824-2-1-2-R1 27 15 18 20 relation avec les entités oeuvrant sur la promotion du travail décent 824-2-2 ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-2019 824-2-2-1 SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015 824-2-2-1-R1 10 0 O 0 Taux de participation des entités % concernées par le PPTD 824-2-2-2 PROMOTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSUREE 824-2-2-R1 Pourcentage des travailleurs 56 45 60 90 recensés bénéficiant de promotion sociale SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT DEUXIEME 824-2-2-6 **GENERATION ASSUREE** 824-2-2-6-R1 Taux de participation des entités 45 99 concernées par le PPTD 824-2-5 Intensifier les mesures efficaces et immédiates pour reduire la migration irrégulière --824-2-5-1 Flux migratoires bien regulés 824-2-5-1-R1 Nombre d'actions menées visant NOMBRE 7 0 0 0 à reguler les flux migratoires 824-2-5-2 Des mésures efficaces et immediates pour lutter contre la migration irregulière sont intensifiées NOMBRE 32 824-2-5-2-R1 Nombre d'actions menées pour 16 lutter contre la migration irregulière RENFORCER LA CAPACITE DES INSTITUTIONS TOUCHEES PAR LA MIGRATION POUR UNE GOUVERNANCE JUSTE 824-2-6 ET EQUITABLE DE LA MIGRATION DU TRAVAIL 824-2-6-1 Les capacités des acteurs publiques (départements ministériels touchées par la migrations) et des partenaires sociaux (organisations d'employeur et syndicat des travailleurs) pour une gouvernance juste et equitable de la migration du travail sont renforcées. 824-2-6-1-R1 Nombre d'acteur publiqueset des NOMBRE 0 12 18 24

partenaires sociaux bénéficiaire d'une renforcement des capacités

826-1-8-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES TRAVAIL ET LOIS SOCIALES 310 826 Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT 826-1 826-1-1 INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES 826-1-1-1 Pourcentage d'atteinte des 826-1-1-1-R1 % 10 10 10 10 objectifs du PNA 826-1-1-1-R2 Proportion d'action de lutte % 0 20 30 40 harmonisée et renforcée PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES 826-1-3 INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT 826-1-3-1 ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL **HONORÉS** 826-1-3-1-R1 Pourcentage d'engagements 100 100 100 100 réspectés PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT 826-1-4 DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS SYSTÈME DE SECURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE 826-1-4-1 L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE 826-1-4-1-R1 Taux de couverture de la sécurité 50 50 75 75 sociale PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI 826-1-4-2 25 25 50 826-1-4-2-R1 pourcentage des entreprises. 50 Ministère et Institution, Association et ONG possedant un Plan d'Action de Lutte 826-1-4-2-R2 pourcentage de la mise en œuvre 0/ 25 25 50 50 de la Politique Nationale de riposte contre le VIH-SIDA dans les entreprises formelles SYSTÈME DE SECURITÉ SOCIAL RENFORCE ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DEL'ÉCONOMIE 826-1-4-3 INFORMELLE ET INDÉPENDANTE 826-1-4-3-R1 Taux de couverture de la sécurité 0 25 45 60 826-1-4-4 **CULTURE DE SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL INSTAURE AU NIVEAU DES ENTREPRISES FORMELLES** 826-1-4-4-R1 Pouorcentage d'entreprises % n 30 45 55 sensibilisées en matière de la sécurité et santé au travail CULTURE DE SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL INSTAURE AU NIVEAU DES ENTREPRISES 826-1-4-5 826-1-4-5-R1 Nombres des entreprises NOMBRE O 50 75 75 sensibiliser en matière de la sécurité et santé au travail 826-1-6 Réaliser des ateliers de formation avec les partenaires sociaux dans le domaine de la législation du travail et du developpement personnel pour la promotion du dialogue social, du travail décent et de la productivité au travail. 826-1-6-1 Dialogue social effectif et relation professionnelle favorable conduisant à la productivité et la performance des entreprises 826-1-6-1-R1 Nombre d' ateliers de formation NOMBRE 75 0 O 0 effectués 826-1-6-1-R2 Modules et thèmes de formations NOMBRE ი 18 20 20 élaborés et mises en œuvre 826-1-7 Coordonner les actions tendant à formaliser l'économie informelle 826-1-7-1 Formalisation de l'économie informelle bien coordonnée/administrée 826-1-7-1-R1 Taux d'entreprise formalisé % 10 15 20 826-1-8 Adapter la législation du travail par rapport aux contextes et aux conditions de la promotion du travail décent 826-1-8-1 Législation du travail favorable à la promotion du travail décent

Nombre de textes adoptés mis à

iour

NOMBRE

0

5

10

15

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
32	MINISTE	RE DU TRAVAIL	, DE L'EMPLOI	DE LA FONCTION PUBLIQUE	ET DES LOIS S	OCIALES			
310	TRAVAIL	ET LOIS SOCI	ALES						
826	Promotic	on de l'inspectio	n et de l'admini	stration du Travail					
	<u>826-2</u>	Promouvoir le	Travail Décent	dans le secteur formel et l'éco	nomie informell	<u>e</u>			
	826-2-1	proximité de l	'Administration			•	odernisatio	n et mise en	
		826-2-1-1	L'administrat	ion du travail est moderne et pr	ocne des usage	ers			
			826-2-1-1-R1	taux d'informations échangées	%	25	0	0	0

015-1-2-2

015-1-2-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2023 2024 2021 2022 32 320

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
32	MINISTE	RE DU TRAVA	IL, DE L'EMPLOI,	DE LA FONCTION PUBLIQUE	ET DES LOIS SO	DCIALES			
320	FONCTIO	ON PUBLIQUE							
015	Administ <u>015-1</u> 015-1-1		UNE ADMINISTR	ATION EFFICACE ET HARMON RGANISATIONNELLE ET MANA				E L'EXCELL	ENCE
		015-1-1-1	OUTILS DE PL	ANIFICATION APPROPRIÉS PA	AR TOUS LES I	DÉPARTEMEN	NTS DU MINI	STÈRE	
			015-1-1-R1	Nombre de départements bénéficiant le renforcement de capacité en matière de planification	NOMBRE	3	0	0	0
		015-1-1-2	L'INFORMATIS MINISTÈRE	SATION RÉPOND AUX BESOIN	S DE GESTION	ET D'ACCÈS	À L'INFORM	IATION DU	
			015-1-1-2-R1	taux d'accessibilté à l' information du Ministère	%	80	80	80	80
		015-1-1-3	LA GESTION I	DU PERSONNEL RÉPOND AUX	BESOINS D'EX	CELLENCE D	OU MINISTÈF	RE	
			015-1-1-3-R1	Taux des dossiers traités à temps	%	100	100	100	100
		015-1-1-4	Relevés de se	rvices automatisés					
			015-1-1-4-R1	nombre des actes codifiés et numérisés	NOMBRE	20000	25000	25000	25000
		015-1-1-5	FLUIDITÉ DE I	LA COMMUNICATION ASSURÉ	E				
			015-1-1-5-R1	Taux de médiatisation de toutes les événements survenus au sein du MFPTLS	%	90	90	90	90
		015-1-1-7		ON DE LA GESTION ADMINIST	RATIVE, FINAN	CIERE ET TEC	CHNIQUE DE	S ORGANI	SMES
			RATTACHES 015-1-1-7-R1	GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES RATTACHES COORDONNEES	%	100	100	100	100
		015-1-1-8	ELABORATIO	N DES PROJETS DE TEXTES L	EGISLATIFS ET	Γ REGLEMEN	TAIRES		
			015-1-1-8-R1	Nombre de textes élaborés	NOMBRE	7	8	9	10
		015-1-1-9	VULGARISAT	ION DES TEXTES ET DOCUMEI	NTS OFFICIELS	;			
			015-1-1-9-R1	Nombre de textes vulgarisés	NOMBRE	75	85	100	100
		015-1-1-A	MARCHES AP	PROUVEES CONFORMEMENT	AUX TEXTES F	REGLEMENTA	AIRES EN VI	GUEUR	
			015-1-1-A-R1	Taux de marchés approuvées	%	0	100	100	100
		015-1-1-B	Optimisation of	de la planification et le suivi éva	aluation				
			015-1-1-B-R1	Ratio objectifs atteints sur objectifs planifiés	%	-	100	100	100
	015-1-2	RENDRE EF	FECTIVE LA FON	CTION PUBLIQUE DE PROXIMI	ΤÉ				
		015-1-2-1		SERVICES DE LA FONCTION R TOUT LE TERRITOIRE	PUBLIQUE, DU	TRAVAIL ET	DES LOIS S	OCIALES E	ST
			015-1-2-1-R1	Nombre de régions ayant accès aux services de la Fonction Publique , du Travail et des Lois Sociales	NOMBRE	23	23	23	23

MARCHÉS APPROUVÉES CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004

100

0

Taux de marchés approuvées

128-1-7-4

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES 320 **FONCTION PUBLIQUE** 128 Réforme de l'Administration REVALORISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À 128-1 TRAVERS UNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ 128-1-7 Appuyer les réformes de la Fonction Publique pour une gestion rationnelle des ressources humaines publiques 128-1-7-1 Appropriation des outils et documents GPEEC par les responsables RH des Ministères et Institutions au niveau régional et central 128-1-7-1-R1 Nombre des responsables RH NOMBRE 30 150 150 150 maîtrisant les outils GPEEC 128-1-7-2 L'Etat dispose d'une base fiable et exhaustive pour une gestion rationnelle de ses ressources humaines 128-1-7-2-R1 Taux de couverture de l'AUGURE 27 60 100 100 128-1-7-3 Sytème de recrutement répondant aux réels besoins de l'Administration Publique 128-1-7-3-R1 Nombre de réunion organisé sur NOMBRE 2 2 2 la création et missions de la Commission Centrale de

Recrutement ainsi que ceux du

Taux de satisfaction des agents

publics et des usagers effectuant des services au sein de la fonction

Satisfaction des agents publics et des usagers du service public

30

40

50

60

SCAR

publique

128-1-7-4-R1

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
32	MINISTE	RE DU TRAVAI	L, DE L'EMPLOI	, DE LA FONCTION PUBLIQUE	ET DES LOIS SO	CIALES			
320	FONCTIO	ON PUBLIQUE							
131	Promouv	oir une fonctio	n publique prof	essionnelle moderne, intègre e	t centrée sur le se	ervice public			
	<u>131-1</u>	MODERNISE	R ET COORDON	INER LA GESTION DE LA FON	CTION PUBLIQUE	<u>.</u>			
	131-1-1	Renforcer la	réforme de l'Adı	ministration à travers les form	ations initiales et	continues de	s agents de	l'Etat (INFA)
		131-1-1-1	Réforme de l'	'Administration effective					
			131-1-1-R1	Nombre des agents formés	NOMBRE	676	451	235	235
	131-1-6	DES AGENTS	S DE L'ETAT (EN	•					
		131-1-6-1		S SERVICES PUBLICS ET CAP E DE FORMATION ORGANISE					DΕ
			131-1-6-1-R1	Formation suivant les normes appropriées par les agents de l'Etat	%	100	100	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES **FONCTION PUBLIQUE** 320 131 Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public Moderniser la gouvernance de la Fonction publique afin de la rendre plus redevable et performante 131-2 131-2-1 Assurer la coordination et pilotage des actions relatives à la Fonction Publique pour une meilleure synergie des actions 131-2-1-1 SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES 131-2-1-1-R1 Coordonner les activités des NOMBRE 3 0 0 0 directions techniques placées sous l'autorité de la DGFOP ainsi que les services régionaux de la ĖOP 131-2-1-1-R2 Nombre de réunions de NOMBRE 14 0 O O coordination, d'information, de partage et de réflexion avec tous les acteurs de la Gestion des ressources humaines publiques tenues 131-2-1-1-R3 Nombre de descentes régionales NOMBRE 0 3 3 3 tenues Nombre de réunions de n 131-2-1-1-R4 NOMBRE 14 14 14 coordination tenues avec les piliers de la GRHE au niveau central 131-2-1-1-R5 Nombre de correspondances avec NOMBRE n 1 1 1 les Organismes internationaux et PTF traitées Pourcentage des acteurs de la n 100 100 131-2-1-1-R6 100 % GRHF inclus dans les activités de réflexion, de partage et de décions Restructurer et moderniser la Gouvernance de la Fonction Publique afin de rendre disponible sur l'ensemble du territoire national des ressources humaines de qualité, performantes, et en effectifs suffisants 131-2-2-1 Sytème de recrutement dans la Fonction Publiquue assainis à travers le contrôle d'authenticité des diplômes et des certificats présentés par les candidats ainsi que le suivi des concours administratifs 131-2-2-1-R1 Nombre de dossiers portant NOMBRE 10000 65000 70000 70500 demande des équivalences administratives traités et étudiés 131-2-2-1-R2 Nombre de concours NOMBRE 4 5 5 administratifs faisan l'objet de suivi et de contrôle du Ministère en charge de la FOP 131-2-2-2 Système de formation et de perfectionnement des agents de l'Etat répondant en permanence aux besoins en compétences de l'Administration publique 131-2-2-R1 Nombre de Ministère et NOMBRE 23 12 15 17 Institutions bénéficiant d'un appui dans l'identification de leur besoin en formation 131-2-2-3 système d'évaluation dans la fonction publique amelioré 131-2-2-3-R1 taux d'appropriation des 20 40 50 50 % méthodes d'évaluation par les responsables des ressources humaines SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT 131-2-2-4 **MODERNISÉS** 131-2-2-4-R1 NOMBRE 20000 20000 20000 20000 Nombre de dossiers traités 131-2-2-4-R2 Taux de mise en place d'une base 35 50 75 90 % de données fiable 131-2-3 Promouvoir l'éthique et restaurer la discipline au sein de la fonction publique 131-2-3-1 Règles déontologiques de l'Administration respectées par les agents de l'Etat et système disciplinaire efficace NOMBRE 10000 17000 131-2-3-1-R1 Nombre de codes distribués 15000 19000 131-2-3-1-R2 Effectifs des agents de l'Etat jugés NOMBRE 70 80 75 70 par le CODIS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES 330 **EMPLOI** 607 Promouvoir la croissance economique par l'emploi décent PROMOUVOIR L'EMPLOI DECENT ET PRODUCTIF 607-1 607-1-1 RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO **VALORISATION DES COMPETENCES DES ACTIFS** 607-1-1-1 NOMBRE D'ACTIF CIBLÉS 607-1-1-1-R1 NOMBRE 400 900 200 1400 **IDENTIFIER LES BESOINS EN FORMATIONS ET REALISER LES FORMATIONS** 607-1-2 Formation continue et Perfectionement Professionnel des Jeunes assurés sur les métiers ruraux et 607-1-2-1 l'entrepreunariat NOMBRE DES JEUNES 607-1-2-1-R1 NOMBRE 900 1850 2850 200 FORMES SUR LES METIERS URBAINS ET RURAUX PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC 607-1-4 607-1-4-1 Partenariat public privé sensibilisé 607-1-4-1-R1 Accord de partenariat signé NOMBRE 1 1 1 2 607-1-4-3 Informations nécessaires à la promotion de l'emploi produites et diffusées Bulletin et rapport d'étude sur la 607-1-4-3-R1 NOMBRE 6 8 9 0 situation de l'emploi duffusé 607-1-6 Promouvoir l'employabilité de la population active et la création d'emploi 607-1-6-4 Suivre et évaluer les projets en cours 200 300 607-1-6-4-R1 Nombre de jeunes recadrés NOMBRE 300 300 607-1-7 Mettre en relation le monde professionnelle, le marché du travail et un système d'information sur l'emploi 607-1-7-1 Système de bases de données opérationnel et à jour 607-1-7-1-R1 bases de données opérationnel et 50 65 75 85 à jour 607-1-7-2 Informations nécessaires à la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle produites et diffusées 607-1-7-2-R1 Jeunes informés et formés sur les NOMBRE 20000 30000 30000 30000 techniques de montage de projet et de création d'emploi 607-1-B Augmenter le nombre des jeunes et chercheurs d'emploi inserés dans le monde professionnel 607-1-B-1 Facilliter le passage des jeunes et des populations actives vers l'emplois 607-1-B-1-R1 Nombres des jeunes encadrés et NOMBRE 475 1040 1500 2000 inserés dans le monde profesionnel 607-1-C Promouvoir l'entrepreunariat urbains et ruraux 607-1-C-1 Auto-emploi urbain et rural promu 607-1-C-1-R1 100 Pourcentage (%) 25 50 100 607-1-C-2 Compétences des jeunes urbains valorisés 607-1-C-2-R1 Pourcentage % 35 70 100 100 607-1-C-3 Compétences des jeunes ruraux valorisés 607-1-C-3-R1 Pourcentage 35 70 100 % 100 607-1-C-4

Création d'entreprise par des jeunes et des groupes vulnérables favorisée

35

70

100

100

PORCENTAGE

607-1-C-4-R1

10 NOUSTRIE 11 Administration et Coordination 1251-1	34			RIE, DU COMME	RCE ET DE L'ARTISANAT				
051-1-1 051-1-1 051-1-1 051-1-1 051-1-1 051-1-1 051-1-1-1 051-1-1-1 051-1-1-1 051-1-1-1 051-1-1-1 051-1-1-1 051-1-1-1 051-1-1-1 051-1-1-1 051-1-1-1 051-1-1-1 051-1-1-1 051-1-1-1 051-1-1-1 051-1-1-1 051-1-1 051-1 051-1 051-1 051-1 051-1 051-1 051-1 051-1 051-1 051-1 051-1 051-1 051-1 051-1 051-1	40								
INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ 051-1-1-1	51								
051-1-1-1 AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES 051-1-1-01 REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DU PERSONNEL 051-1-1-02 PAYER LES FRAIS DE TRAITEMENT ET SOINS DU PERSONNEL 051-1-1-2 RESSOURCES FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT 051-1-1-2-01 GARANTIR LE RESPECT DES RÉGLES BUDGÉTAIRES 051-1-1-3-01 LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO- SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES 051-1-1-3-01 COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA 051-1-1-3-02 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-3-03 ASSURER LES ACTIVITES LOGISTIQUES ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DU MICA 051-1-1-3-01 ASSURER LES ACTIVITES LOGISTIQUES ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DU MICA 051-1-1-4-01 ACCOMPAGNIER LES MEMBRES DU CABINET LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES 051-1-1-5-01 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE 051-1-1-5-01 MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 051-1-1-6 E-GOUVERNANCE PRATIQUE 051-1-1-01 ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC LES AGENTS ET LEUR FAMILLE SONT MEDICALEMENT SUPPORTES 051-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-8 LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERNTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT 051-1-1-9 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC EFFECTUES 051-1-1-9-01 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC EFFECTUE									
051-1-1-01 REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DU PERSONNEL 051-1-1-02 PAYER LES FRAIS DE TRAITEMENT ET SOINS DU PERSONNEL 051-1-1-2 RESSOURCES FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT 051-1-1-2-01 GARANTIR LE RESPECT DES RÉGLES BUDGÉTAIRES 051-1-1-3 LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCIES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO- SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES 051-1-1-3-01 COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA 051-1-1-3-02 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-3-03 ASSURER LES ACTIVITES LOGISTIQUES ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DU MICA 051-1-1-4 PARTICIPATION DU MINISTERE ASSUREES 051-1-1-4-01 ACCOMPAGNER LES MEMBRES DU CABINET LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES 051-1-1-5-01 ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES 051-1-1-5-02 MISS EN CEUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 051-1-1-6-01 ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC 051-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-8-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-8-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-8-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES 051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES 051-1-1-9-01 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC EFFECTUE		051-1-1							
051-1-1-02 PAYER LES FRAIS DE TRAITEMENT ET SOINS DU PERSONNEL 051-1-1-2 RESSOURCES FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT 051-1-1-2-01 GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES 051-1-1-3 LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO- SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES 051-1-1-3-01 COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA 051-1-1-3-02 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-3-03 ASSURER LES ACTIVITES LOGISTIQUES ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DU MICA 051-1-1-4 PARTICIPATION DU MINISTERE ASSUREES 051-1-1-4-01 ACCOMPAGNER LES MEMBRES DU CABINET LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES 051-1-1-5 ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES 051-1-1-5-01 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE 051-1-1-5-02 MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 051-1-1-6-01 ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC 051-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICALUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES 051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES 051-1-1-9-01 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC EFFECTUE			031-1-1-1						
051-1-1-2 RESSOURCES FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT 051-1-1-2-01 GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES 051-1-1-3 LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO- SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES 051-1-1-3-01 CORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA 051-1-1-3-02 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-4-01 ASSURER LES ACTIVITES LOGISTIQUES ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DU MICA 051-1-1-5-01 ACCOMPAGNER LES MEMBRES DU CABINET LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES 051-1-1-5-01 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE 051-1-1-5-02 MISSE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 051-1-1-6-01 ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC 051-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-8 DE MICA SOURCE ET DE L'ARTISANISTENT SUPPORTES 051-1-1-8 TE NEGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES 1051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES 051-1-1-9-01 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES				00 0.					
051-1-1-2-01 GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES 051-1-1-3 LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES 051-1-1-3-01 COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA 051-1-1-3-02 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-4-01 ASSURER LES ACTIVITES LOGISTIQUES ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DU MICA 051-1-1-5-01 ACCOMPAGNER LES MEMBRES DU CABINET LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES 051-1-1-5-02 MISE EN GUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 051-1-1-6-01 ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC 051-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES 051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES 051-1-1-8-01 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES 051-1-1-9-01 TRANSFERT POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC EFFECTUE									
D51-1-1-3 LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO- SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES 051-1-1-3-01 COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA 051-1-1-3-02 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-3-03 ASSURER LES ACTIVITES LOGISTIQUES ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DU MICA D51-1-1-4 PARTICIPATION DU MINISTERE ASSUREES 051-1-1-4-01 ACCOMPAGNER LES MEMBRES DU CABINET LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES D51-1-1-5-01 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE 051-1-1-5-02 MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT D51-1-1-6 E-GOUVERNANCE PRATIQUE 051-1-1-6-01 ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC 051-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-8-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES 051-1-1-8-01 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES 051-1-1-9-01 TRANSFERT POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC EFFECTUE			051-1-1-2	RESSOURCE					
SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES 051-1-1-3-01 COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA 051-1-1-3-02 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-3-03 ASSURER LES ACTIVITES LOGISTIQUES ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DU MICA 051-1-1-4 PARTICIPATION DU MINISTERE ASSURES 051-1-1-4-01 ACCOMPAGNER LES MEMBRES DU CABINET LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES 051-1-1-5-01 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE 051-1-1-5-02 MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 051-1-1-6-01 ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC 051-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-7-01 ASSURER LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT 051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES 051-1-1-9-01 TRANSFERT POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUE									
051-1-1-3-02 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-3-03 ASSURER LES ACTIVITES LOGISTIQUES ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DU MICA 051-1-1-4 PARTICIPATION DU MINISTERE ASSUREES 051-1-1-4-01 ACCOMPAGNER LES MEMBRES DU CABINET LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES 051-1-1-5 ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES 051-1-1-5-01 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE 051-1-1-5-02 MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 051-1-1-6 E-GOUVERNANCE PRATIQUE 051-1-1-6-01 ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC 051-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICALEMENT SUPPORTES 051-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-8 LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT 051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES 051-1-1-9-01 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES			051-1-1-3		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
O51-1-1-3-03 ASSURER LES ACTIVITES LOGISTIQUES ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DU MICA O51-1-1-4 PARTICIPATION DU MINISTERE ASSUREES O51-1-1-4-01 ACCOMPAGNER LES MEMBRES DU CABINET LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES O51-1-1-5 ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES O51-1-1-5-01 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE O51-1-1-5-02 MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT O51-1-1-6 E-GOUVERNANCE PRATIQUE O51-1-1-6-01 ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC O51-1-1-7 LES AGENTS ET LEUR FAMILLE SONT MEDICALEMENT SUPPORTES O51-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE O51-1-1-8 LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT O51-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES O51-1-1-9-01 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC EFFECTUES				051-1-1-3-01	COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA				
051-1-1-4 PARTICIPATION DU MINISTERE ASSUREES 051-1-1-4-01 ACCOMPAGNER LES MEMBRES DU CABINET LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES 051-1-1-5 ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES 051-1-1-5-01 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE 051-1-1-6-02 MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 051-1-1-6 E-GOUVERNANCE PRATIQUE 051-1-1-6-01 ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC 051-1-1-7 LES AGENTS ET LEUR FAMILLE SONT MEDICALEMENT SUPPORTES 051-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-8 LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT 051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES 051-1-1-9-01 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLIC EFFECTUES				051-1-1-3-02	ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE				
051-1-1-4-01 ACCOMPAGNER LES MEMBRES DU CABINET LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES 051-1-1-5 ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES 051-1-1-5-01 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE 051-1-1-5-02 MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 051-1-1-6 E-GOUVERNANCE PRATIQUE 051-1-1-6-01 ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC 151-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICALEMENT SUPPORTES 051-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-8 LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT 051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES 051-1-1-9-01 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES				051-1-1-3-03	ASSURER LES ACTIVITES LOGISTIQUES ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DU MICA				
O51-1-1-5 ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES 051-1-1-5-01 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE 051-1-1-5-02 MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 051-1-1-6 E-GOUVERNANCE PRATIQUE 051-1-1-6-01 ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC 051-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICALEMENT SUPPORTES 051-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-8 LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT 051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES 051-1-1-9-01 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES			051-1-1-4	PARTICIPAT	ION DU MINISTERE ASSUREES				
051-1-1-5-01 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE 051-1-1-5-02 MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 051-1-1-6 E-GOUVERNANCE PRATIQUE 051-1-1-6-01 ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC 051-1-1-7 LES AGENTS ET LEUR FAMILLE SONT MEDICALEMENT SUPPORTES 051-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-8 LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT 051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES 051-1-1-9-01 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUE				051-1-1-4-01					
MINISTÈRE 051-1-1-5-02 MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 051-1-1-6 E-GOUVERNANCE PRATIQUE 051-1-1-6-01 ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC 051-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-8 LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT 051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES 051-1-1-9-01 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUE			051-1-1-5	ACTIVITÉS D	U MINISTERE COORDONNEES				
COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 1051-1-1-6 E-GOUVERNANCE PRATIQUE 051-1-1-6-01 ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC 1051-1-1-7 LES AGENTS ET LEUR FAMILLE SONT MEDICALEMENT SUPPORTES 051-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 1051-1-1-8 LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT 051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES 1051-1-1-9 1051-1-1-9-01 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES				051-1-1-5-01					
051-1-1-6-01 ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC 1051-1-1-7 LES AGENTS ET LEUR FAMILLE SONT MEDICALEMENT SUPPORTES 051-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 1051-1-1-8 LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT 051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES 1051-1-1-9-01 TRANSFERT POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC EFFECTUE				051-1-1-5-02					
051-1-17 LES AGENTS ET LEUR FAMILLE SONT MEDICALEMENT SUPPORTES 051-1-1-7-01 ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE 051-1-1-8 LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT 051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES 051-1-1-9-01 TRANSFERT POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC EFFECTUE			051-1-1-6	E-GOUVERN	ANCE PRATIQUE				
051-1-1-8 LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT 051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES 051-1-1-9 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES 051-1-1-9-01 TRANSFERT POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC EFFECTUE				051-1-1-6-01	ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC				
1051-1-1-8 LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT 051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES 051-1-1-9-01 TRANSFERT POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC EFFECTUE			051-1-1-7	LES AGENTS	S ET LEUR FAMILLE SONT MEDICALEMENT SUPPORTES				
AUXQUELLES ELLE APPARTIENT 051-1-1-8-01 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES 051-1-1-9-01 TRANSFERT POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC EFFECTUE				051-1-1-7-01	ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE				
051-1-1-9 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES 051-1-1-9-01 TRANSFERT POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC EFFECTUE			051-1-1-8						
051-1-1-9-01 TRANSFERT POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC EFFECTUE				051-1-1-8-01	PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES				
			051-1-1-9	TRANSFERT	S POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES				
051-1-1-9-02 PAYER LES DEPENSES DE TRANSFERT AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS ET AU SECTEUR PE				051-1-1-9-01	TRANSFERT POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC EFFECTUE				
				051-1-1-9-02	PAYER LES DEPENSES DE TRANSFERT AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS ET AU SECTEUR PA				

051-2-2-5-01

MINIST	ERE DE L'INDUST	RIE, DU COMME	RCE ET DE L'ARTISANAT						
= =	INDUSTRIE								
	stration et Coordin		DATION DI LIC EFFICACE ET EFFICIENTE						
<u>051-2</u> 051-2-1			RATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE ATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES						
	051-2-1-1	LES ACTIVIT	ES DES DRICA SONT EXECUTEES AVEC EFFICACITE						
		051-2-1-1-01	ASSURER LA REALISATION DES ACTIVITES DE CHAQUE DRICA						
	051-2-1-2	PERSONNEL	INDEMNISES ET EFFECTIVEMENT PAYES						
		051-2-1-2-01	S'ACQUITTER DES CHARGES DU PERSONNEL (SALAIRE ECD ET CNAPS) ET LES INDEMNITES						
	051-2-1-3	RENFORCEM	MENT DES MATÉRIELS ET DES INFRASTRUCTURES DU MICA						
		051-2-1-3-01	AMENAGER ET RÉHABILITER LES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES MISE À DISPOSITION DU MICA						
		051-2-1-3-02	INVENTORIER ET RECENSER LES PATRIMOINES DU MICA À TRAVERS LES RÉGIONS						
	051-2-1-4	OUTILS PER	FORMANTS ET DISPONIBLES						
		051-2-1-4-01	ENTRETENIR LES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS EN PERMANENC						
		051-2-1-4-02	ENTRETENIR LES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS EN PERMANENC ASSURER LA DISPONIBILITE DES BASES DE DONNEES ET DEVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION						
	051-2-1-5	INFORMATIO	DNS FIABLES ET A JOUR						
		051-2-1-5-01	METTRE À JOUR LES BASES DE DONNEES EN PERMANENCE						
	051-2-1-6	LE MINISTER	RE EST DOTE D'UN PATRIMOINE MODERNE ET D'UN PERSONNEL QUALIFIE						
		051-2-1-6-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES, MATERIELLES ET HUMAINES						
	051-2-1-7	GESTION DE	S DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE						
		051-2-1-7-01	COORDINATION DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX AFFAIRES FINANCIÈRES						
		051-2-1-7-02	PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES						
		051-2-1-7-03	MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						
	051-2-1-8	RENFORCEN MIDSP	MENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA PRÉSENCE DU						
		051-2-1-8-01	SUIVI DE LA COHÉRENCE DES BESOINS, DES COMMANDES ET DES LIVRAISONS						
		051-2-1-8-02	ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES MISE À DISPOSITION DU MIDSP						
		051-2-1-8-03 051-2-1-8-04	PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITE MATERIELLE ET HUMAINE: CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES NOUVEAUX BÂTIMENTS/ ACQUISITION DE MATERIELS ROULANTS ASSURER LES SOINS MÉDICAUX DU PERSONNEL ET DE LEUR FAMILLE						
		051-2-1-8-05	INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MIDSP À TRAVERS LES RÉGIONS						
	051-2-1-9		L QUALIFIE ET COMPETENTS, MATERIELS ET EQUIPEMENTS REMIS A NIVEAU						
		051-2-1-9-01	Former les agents du MICA en langues étrangères, en gestion de projet						
	051-2-1-A	Patrimoine d	u Ministère réhabilité et personnel qualifié						
		051-2-1-A-01	REHABILITER LES INFRASTRUCTURES DU MICA AU NIVEAU DES REGIONS						
	051-2-1-B	RESSOURCE	ES HUMAINES BIEN GEREES ET DYNAMISEES						
	051-2-1-C	- COORDINAT ASSUREE	ION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS AINSI QUE DES RÉALISATIONS DU MICA						
		-	•						
	051-2-1-D	ACTIVITES E	T REALISATIONS DU MINISTERE CONNUES DU PUBLIC						
	051-2-1-E	PROCEDURE	ES DE PASSATION DES MARCHES TRANSPARENTS ET RESPECTEES						
	051-2-1-F	- HORIZON PA	ARTENARIALE DU MICA ELARGIE						
051-2-2	INSTAURER 051-2-2-1	_	RATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ NDU RECONNU						
		051-2-2-1-01	TRAITER LES DOSSIERS DE CHANCELLERIE						
	051-2-2-2	RESSOURCE	ES HUMAINES BIEN GEREES ET DYNAMISEES						
		051-2-2-01	ASSURER LE TRAITEMENT ADMINISTRATIFS DES AGENTS EN DEBUT, EN COURS ET EN FIN DE CARRIERE ET LA REPARTITION RATIONELLE DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE						
	051-2-2-3		EN ADEQUATION AVEC LES BESOINS REELS DU PERSONNEL						
	054.2.2.4	051-2-2-3-01	ELABORER UN CURCULA DES FORMATIONS INTERIEURES ET EXTERIEURES AINSI QUE DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉ DES AGENTS CENTRAUX ET AUX NIVEAUX DES DRICAS IN DES AGENTS VALORISE						
	051-2-2-4								
	054 0 0 5	051-2-2-4-01	AMELIORER LE VOLET SOCIAL SUR LE PLAN PROFESSIONNEL ET PERSONNEL DES AGENTS						
	051-2-2-5	PROJETS DU	J MICA EN COHERENCE AVEC LE PEM						

RÉALISER LES ÉTUDES NECESSAIRES ET LA REDACTION DES NOTES CONCEPTUELLES RELATIFS AUX PROJETS

	- OG - OS - RESULT. RE DE L'INDUST		CE ET DE L'ARTISANAT
INDUST	RIE		
Adminis	tration et Coordir 051-2-2-6		ON ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MICA
		051-2-2-6-01	ETABLIR LE TABLEAU DE BORD ET EVALUER LA PERFORMANCE, LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE, LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DU MINISTERE ET DU PTA DE CHAQUE DIRECTION
	051-2-2-7		REALISATIONS DU MINISTERE CONNUES DU PUBLIC
	051-2-2-8	051-2-2-7-01 CONFORMITE	ASSURER LA VISIBILITE DU MINISTERE AU NIVEAU EXTERNE DES METHODOLOGIES ET DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ET DE SUIVI EFFICACES
	051-2-2-9	051-2-2-8-01	VEILLER AU RESPECT DES METHODOLOGIES ET NORME DE PRATIQUE ET D'EXAMINER LES DISPOSITIFS DE CONTROLE ET DE SUIVI INTERNE S DE PASSATION DES MARCHES TRANSPARENTS ET RESPECTES
		051-2-2-9-01	SUPERVISER ET SUIVRE LA COHÉRENCE DES BESOINS, DES COMMANDES ET DES LIVRAISONS
	051-2-2-A	ORGANISMES	RATTACHES SOUTENUS ET APPUYES
		051-2-2-A-01	RENFORCER LA CAPACITE ET LE SUIVI - ÉVALUATION DES ORGANISMES
	051-2-2-B		RTENARIALE DU MICA ELARGIE
		051-2-2-B-01	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT
	051-2-2-C	AVANTAGES	PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES
		051-2-2-C-01	REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DU PERSONNEL
	051-2-2-D	RESSOURCES	S FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT
		051-2-2-D-01	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES
	051-2-2-E		S EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO NT EFFECTIVEMENT EXECUTEES
		051-2-2-E-01	ASSURER LES ACTIVITES LOGISTIQUES ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DU MICA
		051-2-2-E-02	ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE
		051-2-2-E-03	COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA
	051-2-2-F	L'ACCESSIBIL	ITE AUX INFORMATIONS ET LA GESTION DES DONNEES EST AMELIOREE
		051-2-2-F-01	DIGITALISATION
	051-2-2-G	REGIONAL SC	RUCTURES DE TOUS LES DEMEMBREMENTS DU MICA AUX NIVEAUX CENTRAL ET DNT MODERNISEES
	054.0.0.11	051-2-2-G-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES, MATERIELLES ET HUMAINES J MINISTERE COORDONNEES
	051-2-2-H	051-2-2-H-01	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE
		051-2-2-H-02	MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
	051-2-2-I	LA CONFIANC	CE DES USAGERS ET DES CITOYENS ENVERS LE MICA EST RETABLIE
		051-2-2-I-01	CONVEVOIR ET VEILLER A LA MISE EN ŒUVRE LA STRATEGIE MINISTERIELLE DE LUTTE CONTE LA CORRUPTION (SENSIBILISATION, PREVENTION ET POURSUITE)
	051-2-2-J	ORGANISATIO	ON ET QUALITE DES SERVICES AMELIOREES, ANOMALIES DETECTEES
		051-2-2-J-01	COLLECTER, ETUDIER ET RENDRE DISPONIBLE LES INFORMATIONS SUR LES ELEMENTS AYAN TRAITS A APPORTER DES VALEURS AJOUTEES AUX ACTIVITES
	051-2-2-K	AUXQUELLES	EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES BELLE APPARTIENT BAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES
	054.0.0.1	051-2-2-K-01	PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES
	051-2-2-L		POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES
051-2-3	AMÉLIORER	051-2-2-L-01 R LE CADRE JURII	PAYER LES DEPENSES DE TRANSFERT AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS DIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET
	ASSURER S 051-2-3-1	A MISE EN APPLI TEXTES LÉGIS ACCESSIBLES	SLATIF ET RÈGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMENT
		051-2-3-1-01	PROPOSER, ETUDIER ET METTRE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MIS EN VIGUEUR
		051-2-3-1-02	MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MIS EN VIGUEUR
		051-2-3-1-03	ETUDES JURIDIQUES DES TEXTES RECUEILLIS
		051-2-3-1-04	PROPOSITION DE RÉFORMES EN FONCTION DES BESOINS DE L'ENTITÉ
051-2-4	ASSURER L 051-2-4-1		.A DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MIDSP À TRAVERS LES NTIC ON ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP
		051-2-4-1-01	RÉDACTION DES RAPPORTS (DE PERFORMANCE, DE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE, DE L MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES,)
		051-2-4-1-02	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX, DES DIRECTIONS CENTRALES, DES ORGANISMES RATTACHÉS ET DES SERVICES CENTRAUX
		051-2-4-1-03	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MIDSP AU NIVEAU DES RÉGIONS ET DE LEURS ANTENNES
		051-2-4-1-04	RÉALISATIONS D'ÉTUDES, DE NOTES CONCEPTUELLES DE PROJETS
		051-2-4-1-05	PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINES: « RENFORCEMENT DE
			CAPACITÉ DES DIRIS ET DE LEURS ANTENNES » Page
			· - 9

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		10 - 03 - KESULT		
4			RIE, DU COMME	RCE ET DE L'ARTISANAT
40	INDUSTRI			
51	Administra	ation et Coordir	nation	
				PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINES: « RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES DIRIS ET DE LEURS ANTENNES »
			051-2-4-1-06	RÉALISATION DES ÉVALUATIONS DES PLANS DE TRAVAIL DE CHAQUE DIRECTION ET DU MIDSP
			051-2-4-1-07	ACCOMPAGNEMENT LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES
			051-2-4-1-08	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE AU NIVEAU DE LA RÉGION CONCERNÉE
		051-2-4-2	INFORMATIO	NS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MIDSP FACILEMENT ACCESSIBLES
			051-2-4-2-01	COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP
			051-2-4-2-02	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE
		051-2-4-3	OUTILS DE P	RISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES
			051-2-4-3-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES
			051-2-4-3-02	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES AGENTS DU MIDSP
			051-2-4-3-03	ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS
			051-2-4-3-04	MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS
	051-2-5	ASSURER U		VERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP
		051-2-5-1	GESTION DE	S RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE
			051-2-5-1-01	PAIEMENT DES FRAIS DE REMBOURSEMENT MÉDICAUX POUR LE PERSONNEL DE LA DIRECTION CENTRALE
			051-2-5-1-02	PAIEMENT SALAIRE ECD ET CNAPS
			051-2-5-1-03	PAIEMENT DES INDEMNITÉS DU PERSONNEL
			051-2-5-1-04	RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE
		051-2-5-2		S HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE LUES SECTORIELLES DU MIDSP
			051-2-5-2-01	ELABORATION DES CURCULA DE FORMATION DES AGENTS SPÉCIALISÉS
			051-2-5-2-02	PARTAGE DES INFORMATIONS SUR LES DIVERSES FORMATIONS ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉS EXISTANTES LOCALEMENT ET À L'EXTÉRIEUR
	051-2-Y	Promouvoir	la performance s	socieéconomique de Madagascar à moyen terme
		051-2-Y-Y	Infrastructure	e Levier d'Emergence fonctionelle
			051-2-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

340 051

- M	IS - PROG - OG	- OS - RESULTA	ATS - ACT/PRO	
	MINISTERE	DE L'INDUSTF	RIE, DU COMME	RCE ET DE L'ARTISANAT
	INDUSTRIE			
		ion et Coordin		
	<u>051-3</u>			sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes
	051-3-1	•	ce des institutio	ns efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
		051-3-1-1	Les activités exécutées	en lien avec les finances, la logistique et les services médico-sociaux sont effectivement
			051-3-1-1-01	Coordonner les activités financières, logistiques et médico-sociales du Ministère
			051-3-1-1-02	Assurer les activités logistiques et la préservation du patrimoine du ministère
			051-3-1-1-03	Prodiguer des soins adéquats au personnel du Ministère et leur famille
		051-3-1-2	Les activités	des Directions Régionales sont exécutées avec efficacité
			051-3-1-2-01	Assurer la réalisation des activités de chaque Direction Régionale
		051-3-1-3	Les ressourc	es humaines sont bien gérées et dynamisées
			051-3-1-3-01	Assurer le traitement administratif des agents en début, en cours et en fin de carrière et la répartition rationnelle des ressources humaines du Ministère
		051-3-1-4	La coordinati	on et le suivi des activités ainsi que les réalisations du Ministère est assurée
			051-3-1-4-01	Établir le tableau de bord et évaluer la performance, le suivi de l'exécution budgétaire, la mise en œuvre des programmes du Ministère et du PTA de chaque direction
		051-3-1-5	Les activités	du ministère sont bien coordonnées
			051-3-1-5-01	Mise en œuvre de la politique générale en matière d'industrialisation, du Commerce et de la Consommation
			051-3-1-5-02	Concevoir, communiquer et mettre en œuvre les missions du Ministres et la PGE
	051-3-2	Améliorer la	gestion des fina	nces publiques
		051-3-2-1	Les personne	els sont indemnisés et effectivement payés
			051-3-2-1-01	S'acquitter des indemnités du personnel (indemnités liées à la fonction, CNAPS)
		051-3-2-2	Les procédur	res de passation de marchés sont respectées
			051-3-2-2-01	Superviser et suivre la cohérence des besoins, des commandes et des livraisons
		051-3-2-3	Les avantage	s pécuniaires du personnel sont assurés
			051-3-2-3-01	Rembourser les frais médicaux du personnel
		051-3-2-4	Les ressourc	es financières du ministère sont utilisées à bon escient
			051-3-2-4-01	Garantir le respect des règles budgétaires
	051-3-3	Réduire les a	ctes de corrupti	on et toutes formes de pratique de pots-de-vin
		051-3-3-1	•	des usagers et des citoyens envers le Ministère est rétablie
			051-3-3-1-01	Concevoir et veiller à la mise en œuvre de la stratégie ministérielle de lutte contre la corruption (sensibilisation, prévention et poursuite)
			051-3-3-1-02	Collecter, étudier et rendre disponible les informations sur les éléments ayant traits à apporter des valeurs ajoutées aux activités
	051-3-4		treprenariat, la c	xées sur le développement favorisant des activités productives, la création d'emplois créativité et l'innovation gislatif et règlementaire du domaine industriel sont vulgarisés et facilement accessibles
			054.0.4.4.04	

051-3-4-1-01 Proposer, étudier et mettre en œuvre des processus de mis en vigueur

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 340 **INDUSTRIE** 051 **Administration et Coordination** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager <u>051-4</u> <u>l'innovation</u> 051-4-2 Développer l'accès aux radios, télévisions et infrastructures connexes de qualité durable 051-4-2-1 Les activités et réalisations du Ministère sont connues du public Assurer la visibilité du ministère au niveau externe 051-4-2-1-01 051-4-3 Améliorer l'efficience et l'efficacité des circonscriptions administratives et des CTD 051-4-3-1 Les infrastructures de tous les démembrements du Ministère aux niveaux central et régional sont modernisées 051-4-3-1-01 Renforcement des capacités techniques, matérielles et humaines

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

340 INDUSTRIE

051 Administration et Coordination

051-5 Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

051-5-1 Développer toutes formes de partenariat technique et financier

051-5-1-1 L'horizon partenariale du Ministère est élargie

051-5-1-1-01 Améliorer les relations avec les partenaires pour le développement

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT INDUSTRIE							
INDUSTR							
Industrie	TICCH INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIE						
<u>605-1</u> 605-1-1		DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES					
003-1-1	605-1-1-1		TIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION				
		605-1-1-1-01	LANCEMENT D'APPELS À MANIFESTATION SUR LES ZONES DÉDIÉES				
		605-1-1-1-02	ORGANISATION DE ROAD SHOW LOCAL AU NIVEAU DES ZONES DÉDIÉES				
	605-1-1-2		NTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION				
	003-1-1-2		CONSULTATION DES AUTORITÉS ET POPULATIONS LOCALES DANS LES ZONES IDENTIFIÉES				
		605-1-1-2-01	ETABLISSEMENT DE PARTENARIATS AVEC TOUTES LES ENTITÉS ET DÉPARTEMENTS				
		605-1-1-2-02	CONCERNÉS PAR ZONES DÉDIÉES				
605-1-2	PROMOUVO	IR LES FILIÈRES	SINDUSTRIELLES				
	605-1-2-1	NOUVELLES	FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES				
		605-1-2-1-01	RÉALISATION D'ÉTUDES, ENQUÊTES ET INVESTIGATIONS POUR OBTENIR DES INFORMATION ET DONNÉES SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES				
		605-1-2-1-02	MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE				
		605-1-2-1-03	RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINE: MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME				
		000-1-2-1-03	NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE				
		605-1-2-1-04	BENCHMARKING SUR LES PRATIQUES ET LES EXPÉRIENCES DES AUTRES PAYS EN MATIÈRI PROMOTION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES				
	605-1-2-2	VOLUME DES	PROMOTION DES FILIERES INDUSTRIELLES S INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE				
	003-1-2-2	605-1-2-2-01	FACILITATION DE L'ACCESSIBLE DU PUBLIC AUX INFORMATIONS SUR LES FILIÈRES				
		005-1-2-2-01	INDUSTRIELLES LOCALES				
605-1-3			SSU INDUSTRIEL MALAGASY				
	605-1-3-1	COMPETITIV	ITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE				
		605-1-3-1-01	CONTRIBUTION A LA REMISE A NIVEAU ET A L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES INDUSTRIES MALAGASY				
		605-1-3-1-02	DÉPLOIEMENT DES CATI DANS LES RÉGIONS				
		605-1-3-1-03	SENSIBILISATION DES INDUSTRIELS À INNOVER DANS LEURS ACTIVITÉS				
		605-1-3-1-04	CONTRIBUER A LA REMISE A NIVEAU ET A L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES				
		000-1-0-1-04	INDUSTRIES MALAGASY				
		605-1-3-1-05	ACCOMPAGNER LES INDUSTRIES LORS DE L'ADOPTION DU CONCEPT D'INDUSTRIALISATION				
		605-1-3-1-06	RENFORCER LE SUIVI ET LES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE				
		605-1-3-1-07	POLLUTION INDUSTRIELLE POLLUTION INDUSTRIELLE APPUI A L'EMERGENCE DE L'INDUSTRIE A MADAGASCAR				
			PROJET DE TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DANS LA REGION DU SUD OUEST DE				
		605-1-3-1-08	MADAGASCAR (PTASO)				
		605-1-3-1-09	PROJET D'APPUI A L'INDUSTRIALISATION ET AU SECTEUR FINANCIER (PAISF)				
		605-1-3-1-10	APPUI A LA TRANSFORMATION SEMI-INDUSTRIELLE DE LA CANNE A SUCRE				
		605-1-3-1-11	INDUSTRIALISATION AGRO ALIMENTAIRE				
		605-1-3-1-12	APPUI AUX CHAINES DE VALEUR CAFE MANIOC				
	605-1-3-2	VALEUR AJO	DUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE				
		605-1-3-2-01	PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES FILIÈRES INDUSTRIELLES, DE L'AGRO				
			INDUSTRIE ET DE L'AGROBUSINES LOCAL				
		605-1-3-2-02	SENSIBILISATION DE SES DIRECTIONS À LA VISION, LES OBJECTIFS ET LES DÉFIS DES GRANDES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE				
		605-1-3-2-03	FORMATION DES PRODUCTEURS LOCAUX EN PROCÉDÉS DE TRANSFORMATION DES PRODU				
			AGRICOLES				
	605-1-3-3		S EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE				
		605-1-3-3-01	RENFORCEMENT DU SUIVI ET DES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE				
	605-1-3-4	OPERATEUR	S SENSIBILISES SUR L'ECO-RESPONSABILITE				
		-					
	605-1-3-5	DECHETS IN	DUSTRIELS REDUITS				
	550 i 5-5	-	-				
605-1-4	RÉHARII ITE	F FT RENTARII	- ISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP				
003-1-4	605-1-4-1		NFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES				
		RATTACHÉE					
		605-1-4-1-01	MISE EN PLACE UN CORPUS DE CONSULTANTS CAPABLE D'APPORTER DES SERVICE QUALI				
		605 4 4 4 00	AUX ORGANISMES RATTACHÉS EAIDE UN DIACNOSTICIETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT BATTACHÉES AU MIDSD				
		<i>605-1-4-1-02</i>	FAIRE UN DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP				
	605 4 4 0	DEL ANOT DE	E ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS DISTAT ET ENTREPRISES PURI IQUES RATTA SUÉSSA.				
	605-1-4-2		ES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES A AVERS LEUR REDYNAMISATION				

0.4		DE LUNDUOES		OF ET DE LUBRICANIA			
34		DE L'INDUSTR	IE, DU COMMER	CE ET DE L'ARTISANAT			
340	INDUSTRIE						
605	Industrie			,			
	<u>605-2</u>	FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA					
	605-2-1	<u>CRÉATION D'EMPLOIS</u> RENFORCER ET REDYNAMISER LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY					
	003-2-1	605-2-1-1		JTE AUGMENTEE			
		003-2-1-1					
			605-2-1-1-01	STIMULER LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION DE MATIERE PREMIERE EN PRODUIT FINI RÉPONDANT AUX NORMES			
		605-2-1-2	OPERATEURS	S SENSIBILISES SUR L'ECO-RESPONSABILITE			
			605-2-1-2-01	ACCOMPAGNER LES INDUSTRIES LORS DE L'ADOPTION DU CONCEPT D'INDUSTRIALISATION ECO-RESPONSABLE			
		605-2-1-3	LES ZONES D	'EMERGENCE INDUSTRIELLES SONT ETABLIES			
			605-2-1-3-01	T05. INDUSTRIALISATION STRATEGIQUE			
		605-2-1-4		FONDAMENTAUX DES CONSOMMATEURS SONT REPONDUS PAR LES UNITES ES MISES EN PLACE			
			605-2-1-4-01	T04. INDUSTRIALISATION AGRO ALIMENTAIRE			
		605-2-1-5	DES CATI SON	NT CREEES DANS DIVERSES REGIONS			
			605-2-1-5-01	CRÉER DES CATI AU NIVEAU DES REGIONS			
		605-2-1-6	CHAQUE INDU	JSTRIE SE DOTE D'UNE INDUSTRIE REGIONALE			
			605-2-1-6-01	METTRE EN PLACE DES UNITES DE TRANSFORMATIONS INDUSTRIELLES			
	605-2-2	ASSURER LA	GESTION ET ET	LE CONTRÔLE DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE			
		605-2-2-1	MATÉRIELS E	T TECHNIQUES DE PRODUCTION AMÉLIORES			
			605-2-2-1-01	SENSIBILISER LES ACTEURS A L'INNOVATION DES INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES			
		605-2-2-2	DECHETS IND	USTRIELS REDUITS			
			605-2-2-2-01	RENFORCER LE SUIVI ET LES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE			

		00 1120021711	7.0171110	
34	MINISTERE	DE L'INDUSTRI	E, DU COMMER	CE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE			
605	Industrie			
	<u>605-3</u>	Promouvoir ur	ne croissance é	conomique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent
		pour tous		
	605-3-1	Renforcer et d	lynamiser le tiss	u industriel Malagasy
		605-3-1-1	Les compétitiv	vité des industries locales sont améliorée
			605-3-1-1-01	INDUSTRIALISATION AGROALIMENTAIRE
			605-3-1-1-02	Mettre en œuvre la politique générale en matière d'industrialisation
		605-3-1-2	L'émergence e	et la croissance des PME/PMI est effective
			605-3-1-2-01	Promouvoir l'émergence des industries Malagasy

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

605-4-1-1

34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

340 INDUSTRIE

605 Industrie

605-4 Établir des modes de consommation et de production durables

605-4-1 Réduire la production de déchets par la prévention, le recyclage et la réutilisation.

Les déchets et la pollution industriels sont réduits

605-4-1-1-01 Renforcer le suivi et les contrôles des engagements environnementaux et de la pollution industrielle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

Développement du Secteur Privé 621-1 FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS 621-1-1 INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ 621-1-1-1 DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE 621-1-1-1-01 ORGANISATION EFFECTIVE DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET DU COMITÉ DE PILOTAGE I DPP 621-1-1-1-02 IDENTIFICATION DES THÈMES SECTORIELS DPP DANS LES RÉGIONS 621-1-1-1-03 CONSTITUTION DE BASES DE DONNÉES SUR LE DPP 621-1-1-1-04 ORGANISATION DE TABLES RONDES SUR DIFFÉRENTS THÈMES ("SECTEUR PUBLIC,				RIE, DU COMMEI	RCE ET DE L'ARTISANAT						
FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION DEMBLOIS INSTAURRE LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ 621-1-1-1 DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISSES EN PLACE 621-1-1-1 DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISSES EN PLACE 621-1-1-1-02 GRANISATION EFFECTIVE DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET DU COMITÉ DE PILOTAGE LO PP DE 1-1-1-1-03 CONSTITUTION DE BASES DE DONNÉES SUR LE DPP 621-1-1-1-03 CONSTITUTION DE BASES DE DONNÉES SUR DIFFÉRENTS THÉMES ("SECTEUR PUBLIC, FACILITATEUR DU D'EVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, "DÉFIS, STRUCTURES ET PRIORITÉS DI SECTEUR PRIVÉ")										
DEMPLOIS	1	• • •	·								
INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ 621-1-1-1 DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE 21-1-1-1-01 DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE 21-1-1-1-02 DRAMISATION DEFFECTIVE DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET DU COMITÉ DE PILOTAGE L'DPP DE 1-1-1-1-03 CONSTITUTION DE BASES DE DONNÉES SUR LE DPP 2-1-1-1-1-03 CONSTITUTION DE BASES DE DONNÉES SUR LE DPP 2-1-1-1-1-04 PROBLÈME PRO		<u>621-1</u>		ECTEUR PRIVE I	LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET DE LA CREATION						
621-1-1-1-01 ORGANISATION EFFECTIVE DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET DU COMITÉ DE PILOTAGE IL DPP 621-1-1-1-02 IDENTIFICATION DES THÉMES SECTORIELS DPP DANS LES RÉGIONS 621-1-1-1-04 ORGANISATION DE BASES DE DONNÉES SUR DIPÉRÈRITS THÉMES ("SECTEUR PUBLIC, FACILITATEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMOUE," DÉPIS, STRUCTURES ET PRIORITÉS DI SECTEUR PRUPE") 621-1-1-1-05 SENSIBILISATION SECTEUR PUBLIC SUR LA NÉCESSITÉ DE CHANGEMENT DE COMPORTEM ET APPUI À LA COORDINATION INTERMINISTÈRIELLE 621-1-1-1-06 MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNALISATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES 621-1-1-2-01 COMPILATION DES ENGAGEMENTS FAITES LORS DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET COM DE PILOTAGE 621-1-1-2-03 SECTEUR PRIVE 621-1-2-04 SUR DE LA MISE EN ÉCUSRE DES RÉFORMES 621-1-2-1-04 COMPILATION ET RÉDACTION DES RÉFORMES 621-1-2-1-05 CONTRE DES RÉVINES ENTERPENEURIALES EN CROISSANCE 621-1-2-1-05 CONTRE DES RÉVINES ENTERPENEURIALES EN CROISSANCE 621-1-2-1-05 CONTRE DES RÉVINES ENTERPENEURIALES EN CROISSANCE 621-1-2-1-05 CONTRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION DU SECTEUR RIVÉ ET L'ENTERPÉREURIAT 621-1-2-1-05 CORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR RIVÉ ET L'ENTERPEREURIA 621-1-2-05 CORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL 621-1-2-2-01 CALIFICATION DES READORATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTERPEREURIALE 621-1-2-2-01 CALIFICATION DE CAMPAGNES DE SOPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS 621-1-2-2-01 CALIFICATION DE RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME 621-1-2-2-01 CAMPAGNES DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'ED INVESTISSEMENTS 621-1-2-3-01 ARBITON DE MAIGNE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS 621-1-2-3-01 ARBITON DE MAIGNE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS 621-1-3-1 Mettre en oeuvre les savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités 621-1-3-1 Mettre en oeuvre		621-1-1		LA CULTURE DI	E CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ						
DPP 621-1-1-02 DENTIFICATION DES THÉMES SECTORIELS DPP DANS LES RÉGIONS 621-1-1-1-03 CONSTITUTION DE BASES DE DONNÉES SUR LE DPP 621-1-1-1-04 ORGANISATION DE TABLES RONDES SUR DIFFÉRENTS THÉMES ("SECTEUR PUBLIC, FACILITATEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, "DÉPIS, STRUCTURES ET PRIORITÉS DU SECTEUR PRIVÉ.") 621-1-1-05 SENSIBILISATION SECTEUR PUBLIC SUR LA NÉCESSITÉ DE CHANGEMENT DE COMPORTEM. ET APPUI À LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE 621-1-1-06 MISE EN PLACE ET OFÉRATIONNALISATION DES COMMISSIONS DPP RÉGIONALE 621-1-1-2-01 COMPILATION DES ENGAGEMENTS FAITES LORS DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET COM. DE PILOTAGE 621-1-1-2-02 RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVÉ 621-1-1-2-04 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES 621-1-2-10 INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENT 621-1-2-10 ELABORATION ET MISE EN CRUISRA DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPRENEURIAL 621-1-2-10 ELABORATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME 621-1-2-10 SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-10 ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL 621-1-2-10 ELABORATION DEN GENSONCEMENTS DE SINVESTISSEMENTS 621-1-2-2-02 SUVI DES RÉALISATIONS DES RESONSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL 621-1-2-2-04 ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS 621-1-2-2-05 INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION 621-1-2-2-07 Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité des activités 621-1-2-3-01 Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités 621-1-3-10 Metire en œuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneurial rural			621-1-1-1	DISPOSITIFS	DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE						
621-1-1-03 CONSTITUTION DE BASES DE DONNÉES SUR LE DPP 621-1-1-1-04 ORGANISATION DE TABLES RONDES SUR DIFFÉRENTS THÉMES ("SECTEUR PUBLIC, FACULTATEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, "DÉFIS, STRUCTURES ET PRIORITÉS DI SECTEUR PRIVÉ") 621-1-1-1-05 SENSIBILISATION SECTEUR PUBLIC SUR LA NÉCESSITÉ DE CHANGEMENT DE COMPORTEM ET APPUI À LA COORDINATION INTERNIMISTERIELLE 621-1-1-1-06 MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNALISATION DES COMMISSIONS DPP RÉGIONALE 621-1-1-2-01 RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES 621-1-1-2-03 FORMULATION DES ENGAGEMENTS FAITES LORS DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET COM DE PILOTAGE 621-1-1-2-03 FORMULATION DES ENGAGEMENTS FAITES LORS DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET COM SECTEUR PRIVÉ 621-1-1-2-03 FORMULATION ET RÉDACTION DES RÉFORMES 621-1-1-2-10 INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS EN TREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENT 621-1-2-1 621-1-2-1-01 ELABORATION ET MISS EN CEUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ 621-1-2-1-02 IDENTIFICATION DES RENORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME 621-1-2-1-03 SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-1-04 INFORMEL 621-1-2-1-05 INSTAURE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION DU SECTEUR PRIVÉ 621-1-2-1-04 INFORMEL 621-1-2-05 INSTAURE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION DU SECTEUR INFORMEL 621-1-2-05 INFORMEL 621-1-2-01 Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité des activités 621-1-2-3-01 Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités 621-1-3-1 Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales 621-1-3-10 Métire en œuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural				621-1-1-01	ORGANISATION EFFECTIVE DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET DU COMITÉ DE PILOTAGE D DPP						
621-1-1-1-04 ORGANISATION DE TABLES RONDES SUR DIFFÉRENTS THÈMES ("SECTEUR PUBLIC, FACILITATEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE," DÉPIS, STRUCTURES ET PRIORITÉS DE SECTEUR PRIVE"				621-1-1-1-02	IDENTIFICATION DES THÈMES SECTORIELS DPP DANS LES RÉGIONS						
FACILITATEUR DU DÉVEL OPPEMENT ÉCONOMIQUE, "DÉFIS, STRUCTURES ET PRIORITÉS DE SECTEUR PRIVÉ"				621-1-1-03	CONSTITUTION DE BASES DE DONNÉES SUR LE DPP						
621-1-1-20 MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNALISATION DES COMMISSIONS DPP RÉGIONALE 621-1-1-12 RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES 621-1-1-2-01 COMPILATION DES ENGAGEMENTS FAITES LORS DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET COM DE PILOTAGE 621-1-1-2-02 RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVÉ 621-1-1-2-04 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES 621-1-1-2-04 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES 621-1-1-2-04 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES 621-1-2-1 ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE 621-1-2-1 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPPENEURIAT 621-1-2-1-02 IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME 621-1-2-1-03 SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPPENEURIAT 621-1-2-1-04 ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR NIFORMEL 621-1-2-1-04 ELABORATION DUN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS 621-1-2-2-02 SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI 621-1-2-3 Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance 621-1-3-1 Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales 621-1-3-1 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural				621-1-1-04	FACILITATEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, "DÉFIS, STRUCTURES ET PRIORITÉS DU						
621-1-1-2 RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES 621-1-1-2-01 COMPILATION DES ENGAGEMENTS FAITES LORS DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET COM. DE PILOTAGE 621-1-1-2-02 RENPORCEMENT DES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVÉ 621-1-2-04 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES 621-1-2-14 ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE 621-1-2-101 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-1-02 IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME 621-1-2-1-04 ORGANISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-1-04 ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR NIFORMEL 621-1-2-2-01 ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS 621-1-2-2-02 SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI 621-1-2-3 ACTIVITÉS ENTREPRENTEURIA 621-1-2-3-01 Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie améliorée, Productivité en croissance 621-1-3-1 Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales 621-1-3-1-01 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural				621-1-1-05							
621-1-2-01 COMPILATION DES ENGAGEMENTS FAITES LORS DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET COMDE PILOTAGE 621-1-1-2-02 RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVÉ 621-1-1-2-04 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES 621-1-1-2-04 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES 621-1-2-1 ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE 621-1-2-10 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-1-02 IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME 621-1-2-1-03 SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-1-04 ORGANISATION DE CAMPAGNIES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL. 621-1-2-2-01 ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS 621-1-2-2-02 SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI 621-1-2-3 Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité des activités 621-1-3-1 Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales 621-1-3-1-01 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural				621-1-1-1-06	MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNALISATION DES COMMISSIONS DPP RÉGIONALE						
DE PILOTAGE RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVÉ 621-1-1-2-03 FORMULATION ET RÉDACTION DES RÉFORMES 621-1-2-04 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES 621-1-2-04 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES 621-1-2-1 ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE 621-1-2-1 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-1-02 IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME 621-1-2-1-03 SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-1-04 ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL 621-1-2-1-04 ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL 621-1-2-2-01 ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS 621-1-2-2-02 SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI 621-1-2-3-01 Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités 621-1-3-1-3-1 Environnement entrepreneurial amélioré 621-1-3-1-01 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural			621-1-1-2	RÉFORMES I	NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES						
SECTEUR PRIVÉ 621-1-1-2-03 FORMULATION ET RÉDACTION DES RÉFORMES 621-1-1-2-04 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES 621-1-1-2 INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENT 621-1-2-1 ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE 621-1-2-1-01 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-1-02 IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME 621-1-2-1-03 SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-1-04 ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL 621-1-2-2-01 ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS 621-1-2-2-02 SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI 621-1-2-3 Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité des activités 621-1-3-1 Environnement propice aux activités entrepreneuriales 621-1-3-1-01 Mettre en œuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural				621-1-1-2-01							
621-1-2 INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENT 621-1-2-1 ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE 621-1-2-1-01 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-1-02 IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME 621-1-2-1-03 SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-1-04 ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL 621-1-2-2 NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION 621-1-2-2-01 ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS 621-1-2-2-02 SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI 621-1-2-3 Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance 621-1-3-01 Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités 621-1-3-1-01 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural				621-1-1-2-02							
INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENT 621-1-2-1 ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE 621-1-2-1-01 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-1-02 IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME 621-1-2-1-03 SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-1-04 ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL 621-1-2-2 NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION 621-1-2-2-01 ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS 621-1-2-3-02 SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI 621-1-2-3-01 Arméliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie améliorée, Productivité des activités Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales 621-1-3-1 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural				621-1-1-2-03	FORMULATION ET RÉDACTION DES RÉFORMES						
621-1-2-1 ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE 621-1-2-1-01 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-1-02 IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME 621-1-2-1-03 SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-1-04 ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL 621-1-2-2 NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION 621-1-2-2-01 ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS 621-1-2-2-02 SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI 621-1-2-3 Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance 621-1-2-3-01 Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités 621-1-3-1 Environnement entrepreneurial amélioré 621-1-3-1-01 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural				621-1-1-2-04	SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES						
621-1-2-1-01 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-1-02 IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME 621-1-2-1-03 SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-1-04 ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL 621-1-2-2 NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION 621-1-2-2-01 ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS 621-1-2-2-02 SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI 621-1-2-3 Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance 621-1-2-3-01 Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités 621-1-3-1 Environnement propice aux activités entrepreneuriales 621-1-3-1 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural		621-1-2	INSTAURER	UN ENVIRONNE	MENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENT						
SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-1-02 IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME 621-1-2-1-03 SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-1-04 ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL 621-1-2-2 NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION 621-1-2-2-01 ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS 621-1-2-2-02 SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI 621-1-2-3 Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance 621-1-2-3-01 Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités 621-1-3-1 Environnement propice aux activités entrepreneuriales 621-1-3-1-3-1 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural			621-1-2-1	ACTIVITÉS E	NTREPRENEURIALES EN CROISSANCE						
621-1-2-1-03 SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-1-04 ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL 621-1-2-2 NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION 621-1-2-2-01 ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS 621-1-2-2-02 SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI 621-1-2-3 Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance 621-1-2-3-01 Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités 621-1-3-1 Environnement propice aux activités entrepreneuriales 621-1-3-1-01 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural				621-1-2-1-01							
L'ENTREPRENEURIAT 621-1-2-1-04 621-1-2-1-04 CORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL 621-1-2-2 NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION 621-1-2-2-01 ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS 621-1-2-2-02 SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI 621-1-2-3 Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance 621-1-2-3-01 Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités 621-1-3-1 Environnement propice aux activités entrepreneuriales 621-1-3-1-3-1-01 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural				621-1-2-1-02	IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME						
621-1-2-2 NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION 621-1-2-2-01 ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS 621-1-2-2-02 SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI 621-1-2-3 Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance 621-1-2-3-01 Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités 621-1-3-1 Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales 621-1-3-1 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural				621-1-2-1-03							
621-1-2-2-01 ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS 621-1-2-2-02 SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI 621-1-2-3 Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance 621-1-2-3-01 Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités 621-1-3-1 Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales 621-1-3-1 Environnement entrepreneurial amélioré 621-1-3-1-01 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural				621-1-2-1-04							
621-1-2-3 SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance 621-1-2-3-01 Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales 621-1-3-1 Environnement entrepreneurial amélioré 621-1-3-1-01 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural			621-1-2-2	NOMBRE DE	S INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION						
621-1-2-3 Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance 621-1-2-3-01 Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités 621-1-3-1 Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales 621-1-3-1 Environnement entrepreneurial amélioré 621-1-3-1-01 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural				621-1-2-2-01	ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS						
621-1-2-3-01 Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités 621-1-3-1 Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales 621-1-3-1 Environnement entrepreneurial amélioré 621-1-3-1-01 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural				621-1-2-2-02	SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI						
621-1-3 Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales 621-1-3-1 Environnement entrepreneurial amélioré 621-1-3-1-01 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural			621-1-2-3	Activités et s	avoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance						
621-1-3-1 Environnement entrepreneurial amélioré 621-1-3-1-01 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural				621-1-2-3-01	Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités						
621-1-3-1-01 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural		621-1-3	Instaurer un	environnement	propice aux activités entrepreneuriales						
3			621-1-3-1	Environneme	ent entrepreneurial amélioré						
621-1-3-1-02 Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation				621-1-3-1-01	Mettre en oeuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural						
				621-1-3-1-02	Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation						

		O OO MEGGEN	11.0 710171 110						
34	MINISTER	E DE L'INDUST	RIE, DU COMME	RCE ET DE L'ARTISANAT					
340	INDUSTRI	E							
621	Développe	Développement du Secteur Privé							
	<u>621-2</u>	FAIRE DU SI	ECTEUR INDUST	<u>RIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION</u>					
	621-2-1	D'EMPLOIS	IIN ENVIDONNE	MENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS					
	021-2-1	INSTAURER	ON ENVIRONNE	INIENT PROPICES AUX ACTIVITES ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS					
		621-2-1-1	LE SOCLE EN	NTREPRENEURIAL DE MADAGASCAR EST PROMU					
			621-2-1-1-01	T06. PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT ET DE L'INNOVATION					
		621-2-1-2	ACTIVITÉS E	NTREPRENEURIALE EN CROISSANCE					
			621-2-1-2-01	ELABORER UNE STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT					
		621-2-1-3	COMPÉTITIV	ITÉ DES PME, PMI, COOPÉRATIVES ET DES START-UP RENFORCÉE					
			621-2-1-3-01	ASSURER LE RENFORCEMENT DE LA COMPETITIVITE DES PME ET PMI AINSI QUE DES COOPERATIVES					
		621-2-1-4	ENTREPREN	EURIAT STIMULE					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

INDUSTRIE

Développement du Secteur Privé

621-3

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager

l'innovation
 621-3-1 Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales du secteur privé et des pôles de développement

spécialisés 621-3-1-1 L' environnement entrepreneurial est amélioré

621-3-1-1-01 Mettre en œuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural

037-1-4-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	- OG - OS - RESULT. EDE DE L'INDLIST		CE ET DE L'ARTISANAT
D COMME		RIE, DO COMINIER	GEELDELARIISANAI
	stration et Coordir	ation	
037-1 037-1-1	PROMOUVO	IR LA BONNE GO UNE ADMINISTR	DUVERNANCE ATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ J MINISTERE COORDONNEES
		037-1-1-01	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE
	037-1-1-2	E-GOUVERNA	NCE PRATIQUE
		037-1-1-2-01	ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC
	037-1-1-3	SOCIAUX SOI	ES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO- NT EFFECTIVEMENT EXECUTEES
		037-1-1-3-01	COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA
	037-1-1-4		EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES SELLE APPARTIENT
		037-1-1-4-01	PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES
	037-1-1-5	AVANTAGES	PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES
		037-1-1-5-01	REMBOURSEMENT DES FRAIS MEDICAUX
		037-1-1-5-02	PAYER LES TRAITEMENTS, SOINS ET FRAIS D'HOSPITALISATION DES AGENTS
	037-1-1-6	TRANSFERTS	POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES
		037-1-1-6-01	SUBVENTIONNER LES EPA ET EPIC
		037-1-1-6-02	SUBVENTIONNER LES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET LE SECTEUR PRIVE
	037-1-1-7	TAUX DES RE	SSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT
		037-1-1-7-01	Gérer efficacement les ressources financières du Ministère
	037-1-1-8	BATIMENTS R	REHABILITES, CENTRES DE CONTRÔLE QUALITE REHABILITES ET CCI MODERNISES
		037-1-1-8-01	REHABILITER LES INFRASTRUCTURES DU MICA AU NIVEAU CENTRAL
	037-1-1-9	Agents formés	s en droit de la consommation et en procédures de contrôle économique
		037-1-1-9-01	Former les agents en droit de la consommation
	037-1-1-A	Un portail du	commerce est créé
		037-1-1-A-01	Créer un site d'information sur le Commerce
037-1-2	Mettre en pla 037-1-2-1		ns efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux du Ministère sont coordonnées
		037-1-2-1-01	Assurer la coordination des activités et la mise en œuvre de la politique du ministère
	037-1-2-2	Les activités e exécutées	en lien avec les finances, la logistique et les services médico-sociaux sont effectivement
		037-1-2-2-01	Coordonner les activités financières, logistiques et médico-sociales du Ministère
037-1-3		contrôle budgéta	
	037-1-3-1	Le Ministère e	est en règle avec les différentes organisations internationales auxquelles elle appartient
		037-1-3-1-01	Régler les paiements de contributions internationales
	037-1-3-2	Les avantages	s pécuniaires du personnel sont assures
		037-1-3-2-01	Payer les traitements, soins et frais d'hospitalisation des agents
	037-1-3-3	Les transferts	pour charges de service publics sont effectués
		037-1-3-3-01	Subventionner les établissements publics et le secteur prive
037-1-4	Assurer l'ass 037-1-4-1		marché, la protection des consommateurs et le commerce équitable nts de mesure règlementés sont vérifiés par les autorités en charge de la Métrologie

Vérifier les instruments de mesures en règle sur les marchés

614-1-1-8-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT COMMERCE 360 614 Commerce Intérieur RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS 614-1 ASSURER L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS 614-1-1 LES CONSOMMATEURS SONT PROTEGES PAR LES LOIS ET LES DISPOSITIFS 614-1-1-1 614-1-1-1-01 T01. PROTECTION DES CONSOMMATEURS 614-1-1-1-02 ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES CONSOMMATEURS 614-1-1-2 SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PROMU 614-1-1-2-01 ASSAINIR LE MARCHÉ ET PROMOUVOIR LA CONCURRENCE 614-1-1-2-02 ASSURER LE CONTRÔLE, LA CONFORMITE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES, LA DISPONIBILITÉ DES PPN SUR LE MARCHÉ PROMOUVOIR ET RENFORCER LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS POUR LA PROTECTION 614-1-1-2-03 DES CONSOMMATEURS 614-1-1-3 LA METROLOGIE LEGALE EST DOTEE DE MATERIELS INNOVANTS ET REPONDANT AUX NORMES DOTER LA METROLOGIE LEGALE EN MATIERE D'INNOVATION TECHNIQUE 614-1-1-3-01 614-1-1-4 LABO DE CHIMIE REMIS A NIVEAU ET OPERATIONNEL 614-1-1-4-01 OPERATIONNALISER LE LABO DE CHIMIE 614-1-1-5 PROMOTION COMMERCIALE APPUYEE ET MARCHE SECURISE 614-1-1-5-01 PROMOUVOIR L'APPUI COMMERCIAL ET LA SECURISATION DU MARCHE LE BIEN-ETRE DES CONSOMMATEURS EST AMELIORE PAR L'EXISTENCE DES INFRASTRUCTURES 614-1-1-6 **APPROPRIEES** 614-1-1-6-01 PROTECTION DES CONSOMMATEURS 614-1-1-7 LE MARCHE EST CONTRÔLÉ ASSURER LE CONTRÔLE, LA CONFORMITE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES, LA DISPONIBILITÉ 614-1-1-7-01 DES PPN SUR LE MARCHÉ 614-1-1-8 Les instruments de mesure règlementés sont vérifiés par le SML

Vérifier les instruments de mesure règlementés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
360 COMMERCE

614 Commerce Intérieur

614-2 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

614-2-1 Assurer l'assainissement du marché, la protection des consommateurs et le commerce équitable

614-2-1-1 Les consommateurs sont protégés par les lois et les dispositifs

614-2-1-1-01 Vulgariser et mettre en œuvre les textes et dispositifs légaux pour la protection des consommateurs

614-2-1-1-02 Payer les indemnités des agents de contrôle des marchés

615-1-1-G-04

615-1-1-G-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'INDUSTRIE. DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 360 COMMERCE 615 Commerce Extérieur RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET 615-1 INTERNATIONALE **DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS** 615-1-1 MADAGASCAR EST INTEGRE DANS LES MARCHES INTERNATIONAUX 615-1-1-1 T02. PROMOTION DE L'EXPORTATION 615-1-1-1-01 615-1-1-1-02 Promotion de l'Exportation INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE 615-1-1-2 615-1-1-2-01 PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LE COMMERCE DURABLE AMÉLIORER LE PROCESSUS DE CONTRÔLE DE L'EXPORTATION PAR L'OPÉRATIONNALISATION 615-1-1-2-02 DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DES BNT DES PRODUITS ET PAR LA MISE EN PLACE DE L'AUTORITÉ NATIONALE DES MESURES CORRECTIVES DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE BIOCOMMERCE ET AMÉLIORER L'ACCÈS AU MARCHÉ DES 615-1-1-2-03 PRODUITS AGRICOLES À MADAGASCAR 615-1-1-2-04 REDYNAMISER LES ORGANISMES D'APPUI AU COMMERCE DE PRODUITS ET DE SERVICES 615-1-1-3 secteur privé capable de se développer de manière inclusive et plus compétitif sur les marchés national, régional et international Programme d'appui à l'emploi et l'intégration régionnale PROCOM 615-1-1-3-01 615-1-1-4 Centre de formation équipé, artisans et PME formés en technique de travail du cuir 615-1-1-4-01 programme de mise en œuvre de l'intégration regionale 615-1-1-5 Un programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible 615-1-1-5-01 METTRE EN PLACE Un programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible 615-1-1-6 **UGP** Opérationnelle 615-1-1-6-01 206. Facilité de la SADC liée au commerce le label "VITA MALAGASY" promu sur les marchés local, régional et international 615-1-1-7 615-1-1-7-01 Promouvoir le label "VITA MALAGASY" sur les marchés local, régional et international 615-1-1-8 partenariats et conventions économiques signés et horizons partenariales élargies 615-1-1-8-01 182. Appui à la mise en oeuvre des partenariats économiques 615-1-1-9 Mise en place de l'APEX appuyé 615-1-1-9-01 Mettre en place un APEX 615-1-1-A Chaînes de valeur à fort potentialité identifiées 615-1-1-A-01 T01-APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES PARTENARIATS ECONOMIQUE (PADEIR) 615-1-1-B Secteur privé développé de manière inclusive 615-1-1-B-01 T02-PROGRAMME D'APPUI A L'EMPLOI ET L'INTEGRATION REGIONAL (CIR) 615-1-1-C Accès des produits d'exportations malgaches sur le marché régional amélioré T03-PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DE L'INTEGRATION REGIONNALE (FACMAIR) 615-1-1-C-01 615-1-1-D Barrières tarifaires entravant le libre échange supprimées 615-1-1-D-01 T04-FACILITE DE LA SADC LIEE AU COMMERCE (TRF) 615-1-1-E L'accès aux marchés internationaux facilité FACILITER L'ACCES AUX MARCHES INTERNATIONAUX 615-1-1-E-01 615-1-1-F LA QUALITE DES PRODUITS AGRICOLES EXPORTES EST AMELIOREE 615-1-1-F-01 Mettre en place et/ou moderniser les unités de contrôles aux frontières 615-1-1-G L'ACCES AUX MARCHES INTERNATIONAUX EST FACILITE 615-1-1-G-01 Programme d'appui à l'emploi et l'intégration régionnale PROCOM 615-1-1-G-02 APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES PARTENARIATS ECONOMIQUE (PADEIR) 615-1-1-G-03 COORDONNER LES ACTIVITES LIEES AU COMMERCE INTERIEUR, A LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET LE COMMERCE EXTERIEUR

> Projet d'approvisionnement en Produits stratégiques FACILITER L'ACCES AUX MARCHES INTERNATIONAUX

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 360 COMMERCE 615 Commerce Extérieur Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent <u>615-2</u>

pour tous 615-2-1 Promouvoir les échanges commerciaux

> 615-2-1-1 La qualité des produits agricoles exportes est améliorée

> > 615-2-1-1-01 Mettre en place et/ou moderniser les unités de contrôles aux frontières

615-2-1-2 L'accès aux marches internationaux est facilite

> 615-2-1-2-01 Faciliter l'accès aux marchés internationaux

615-2-1-2-02 Mettre en œuvre la politique générale en matière de Commerce et de la Consommation

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		<u> </u>	RCE ET DE L'ARTISANAT
	RE ET ARTISANAT		
Artisan <u>616-1</u> 616-1-1	<u>L'ARTISANA</u> <u>SECTEUR É(</u> L'ARTISANA L'INDUSTRIE	CONOMIQUEMEI T JOUE SON RÔ E NATIONALE	DLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN NT DYNAMIQUE ET VIABLE DLE DE VITRINE-MIRROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE
	616-1-1-1	LES METIERS	S ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES
		616-1-1-1-01	T03. PROFESSIONNALISATION DE L'ARTISANAT
	616-1-1-2		JOUE SON ROLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE
		616-1-1-2-01	Regrouper les artisans dans les structures comme le chambre de proffession et d'artisanat (Ex-Chambre métiers)
		616-1-1-2-02	Encourager la transformation d'unités et les initiatives de formation des artisans
	616-1-1-3	LES ARTICLE VALEUR	ES ARTISANAUX, VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN
		616-1-1-3-01	Promouvoir les biens ou services de l'Artisanat malagasy qui sont des vitrines mirroirs de la culture malagasy (Aloalo, Art Zafimaniry, Valiha,)
		616-1-1-3-02	Encourager la reproduction par les artisans, des biens ou services qui sont des vitrines-mirroirs de la culture malagasy
		616-1-1-3-03	Sensibiliser les artisans sur les normes existants exigés par les marchés
		616-1-1-3-04	Regrouper et organiser les artisans pour harmoniser l'appui et l'orientation(syndicat-association- coopérative-cluster)
	616-1-1-4	Artisans prof	essionnels et produits compétitifs
		616-1-1-4-01	Assurer la compétitivité et la professionnalisation des artisans
616-1-2	L'ARTISANA 616-1-2-1		EUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE : DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ
		616-1-2-1-01	Contribuer à la facilitation de l'exportation des produits artisanaux
		616-1-2-1-02	Moderniser le dispositif de certification et de labelisation
		616-1-2-1-03	Soutenir/encourager la participation des Artisans à des évènements nationaux ou internationaux majeur
		616-1-2-1-04	Encourager ou faciliter la création du marché ou point de vente de produit artisanaux,
		616-1-2-1-05	Développer la pratique artisanale et du savoir faire
		616-1-2-1-06	Mettre en place un système d'information sur les marchés et les points de vente de produits artisanaux, Organisation d'évènement spécifique à l'artisanat
	616-1-2-2	LES MÉTIERS	S DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT
		616-1-2-2-01	Repertorier les artisans et les organisations d'Artisans (Groupement, syndicats, coopératives,)
		616-1-2-2-02	Soutenir les initiative de formation des artisans en gestion entreprenariale et en design
		616-1-2-2-03	Améliorer et innovation des cadres d'activités du Secteur Artisanat
	616-1-2-3	LE SECTEUR	DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ
		616-1-2-3-01	Appuyer les Chambre de Profession et de l'Artisanat
		616-1-2-3-02	Renforcer le cadre legal du secteur de l'Artisanat
		616-1-2-3-03	Equiper les CHAMBRES DE PROFESSION DE L'Artisanat
	616-1-2-4	Registres des	s artisans disponibles
		616-1-2-4-01	Mettre à disposition un registres des artisans
	616-1-2-5	Entrenreunar	iat artisanal promu
	010-1-2-3	Littiepieunai	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

34	MINISTERE	DE L'INDUSTRI	E, DU COMMER	CE ET DE L'ARTISANAT			
862	CULTURE E	T ARTISANAT					
616	Artisanat						
	<u>616-2</u>			VANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET VALORISER LES			
	616-2-1	POTENTIELS A RENFORCER L		VALEUR DE L'ARTISANAT MALAGASY			
		616-2-1-1	LES METIERS	ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES			
			616-2-1-1-01	PROFESSIONNALISATION DE L'ARTISANAT			
		616-2-1-2	L'accessibilité des matières premières pour les artisans est améliorée				
			616-2-1-2-01	Faciliter l'accessibilité aux matières premières par la mise en place d'une centrale d'achat			
		616-2-1-3	Métiers d'artisans promus et professionnalisés				
			616-2-1-3-01	Promouvoir et professionnaliser les métiers d'artisans à travers les Chambres des Métiers			
		616-2-1-4	Artisans profe	essionnels et produits compétitifs			
			616-2-1-4-01	Assurer la compétitivité et la professionnalisation des artisans			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 34 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 340 INDUSTRIE 051 Administ

Administr	Administration of Good amation							
<u>051-1</u>	PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE							
051-1-1	INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'E							

• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •													
stration et Coor	dination												
	IR LA BONNE G												
INSTAURER	UNE ADMINISTR	RATION PUBLIQUE ORIENTÉE V	ERS L'EFFICIEN	NCE ET L'EFF	ICACITÉ								
051-1-1-1	AVANTAGES	PECUNIAIRES DU PERSONNEL	. ASSURES										
	051-1-1-R1	NOMBRE DE DOSSIERS TRAITES	NOMBRE	100	100	-	-						
051-1-1-2	RESSOURCE	RESSOURCES FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT											
	051-1-1-2-R1	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	%	0.98	0.98	-	-						
051-1-1-3		LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO- SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES											
	051-1-1-3-R1	TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA	≘S %	0.60	0.60	-	-						
	051-1-1-3-R2	Nombre de dossier traités	NOMBRE	20	20	20	-						
051-1-1-4	PARTICIPATI	ION DU MINISTERE ASSUREES											
	051-1-1-4-R1	TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA	%	0.6	0.6	-	-						
051-1-1-5	ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES												
	051-1-1-5-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	NOMBRE	3	3	-	-						
051-1-1-6	E-GOUVERNANCE PRATIQUE												
	051-1-1-6-R1	NOMBRE DE NTIC UTILISEES	NOMBRE	10	10	-	-						
051-1-1-7	LES AGENTS	S ET LEUR FAMILLE SONT MEDI	CALEMENT SU	PPORTES									
	051-1-1-7-R1	TAUX DE PRIS EN CHARGE DU PERSONNEL	%	100	100	-	-						
051-1-1-8		TEN REGLE AVEC LES DIFFERE SELLE APPARTIENT	NTES ORGANIS	SATIONS INTI	ERNATIONAL	_ES							
	051-1-1-8-R1	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	%	0.98	0.98	-	-						
051-1-1-9	TRANSFERT	S POUR CHARGES DE SERVICE	PUBLICS EFFE	CTUES									
	051-1-1-9-R1	NOMBRE D'EPA ET D'EPIC SUBVENTIONNE	NOMBRE	2	2	-	-						

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 34 34 05

N - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
4			TRIE, DU COMM	IERCE ET DE L'ARTISANAT							
40	INDUSTR										
51	Administ <u>051-2</u> 051-2-1		'UNE ADMINISTE	RATION PLUS EFFICACE ET E TIONNELLE ET EFFICACE DE		//ATÉRIELLE	S ET FINAN	CIÈRES			
		051-2-1-1	LES ACTIVITE	ES DES DRICA SONT EXECUT	EES AVEC EFFICA	CITE					
			051-2-1-1-R1	TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA	%	60	60	-	-		
			051-2-1-1-R2	Nombre de rapports d'activités émises	NOMBRE	50	50	50	-		
		051-2-1-2		INDEMNISES ET EFFECTIVEN							
			051-2-1-2-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INDEMNITES PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	% ₹	100	100	100	-		
		051-2-1-3	RENFORCEM	ENT DES MATÉRIELS ET DES	SINFRASTRUCTUR	RES DU MICA	4				
		051-2-1-4	051-2-1-3-R1	NOMBRE DES INFRASTRUCTURES RENFORCES AUX NIVEAU CENTRAL ET REGIONAL FORMANTS ET DISPONIBLES	NOMBRE	8	10	-	-		
		031-2-1-4	051-2-1-4-R1	BASES DE DONNÉES DU PATRIMOINE INFORMATIQUE	NOMBRE	1	1	-	-		
			051-2-1-4-R2	DU MICA Nombre de fiches d'interventions en maintenance et assistance informatique effectuées	NOMBRE	800	800	800	-		
		051-2-1-5	INFORMATIO	NS FIABLES ET A JOUR							
			051-2-1-5-R1	BASES DE DONNÉES (PPN, INDUSTRIES, INVESTISSEURS, FILIÈRES INDUSTRIELLES, ENTREPRISES, COOPÉRATIVES,)	NOMBRE	2	2	-	-		
		051-2-1-6	LE MINISTER	E EST DOTE D'UN PATRIMOIN	NE MODERNE ET D	UN PERSO	NNEL QUAL	IFIE			
			051-2-1-6-R1	TAUX DES MATERIELS REMIS	%	15	20	-	-		
			051-2-1-6-R2	A NIVEAU NOMBRE DE PERSONNELS FORMES	NOMBRE	150	150	-	-		
			051-2-1-6-R3	Nombre de bâtiments réhabilités	NOMBRE	4	4	-	-		
		051-2-1-7	GESTION DES 051-2-1-7-R1	S DÉPENSES RENFORCÉE ET TAUX D'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AU TAUX DE RÉGULATION	AMÉLIORÉE POURCENTAGE	0,98	0,98	-	-		
		051-2-1-8	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA PRÉSENCE DU								
			MIDSP 051-2-1-8-R1	AUGMENTATION DES PATRIMOINES DU MIDSP SELON LES BESOINS	POURCENTAGE	0,95	0,98	-	-		
		051-2-1-9	PERSONNEL	QUALIFIE ET COMPETENTS,	MATERIELS ET EC	UIPEMENTS	S REMIS A N	IVEAU			
			051-2-1-9-R1	NOMBRE DE CERTIFICAT OBTENU	NOMBRE	150	150	-	-		
		051-2-1-A	Patrimoine du 051-2-1-A-R1	I Ministère réhabilité et persor TAUX DE REHABILITATION DU PATRIMOINE	nnel qualifié %	15	20	-	-		
		051-2-1-B	RESSOURCE	S HUMAINES BIEN GEREES E	T DYNAMISEES						
			051-2-1-B-R1	Nombre de dossiers RH traités	NOMBRE	20	20	20	-		
		051-2-1-C	COORDINATION ASSUREE 051-2-1-C-R1	ON ET SUIVI EFFICACES DES Nombre de fiches de suivis et de	NOMBRE	QUE DES RI	ÉALISATION 4	S DU MICA			
		051-2-1-D		rappots sur la performance REALISATIONS DU MINISTE			4	4	-		
		031-2-1-D	051-2-1-D-R1	Nombre de parutions médiatiques du MICA		500	500	500	-		
		051-2-1-E	PROCEDURE 051-2-1-E-R1	S DE PASSATION DES MARC Nombre de marchés et conventions passées par rapport	HES TRANSPAREI NOMBRE	ATS ET RES	PECTEES 40	40	-		
		054.0.4.5	11001761151	au PPM							
		051-2-1-F	051-2-1-F-R1	RTENARIALE DU MICA ELARO Nombre de réunions de partenariats	GIE NOMBRE	5	5	5	-		

LI ZUZZ. I ICII	ic ac i citori	nance i iunan	ilaciic					
MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
051-2-2	INSTAURER 051-2-2-1	UNE ADMINISTRA SERVICE REN	ATION PUBLIQUE ORIENTÉE V DU RECONNU	'ERS L'EFFICIEN	CE ET L'EFF	CACITÉ		
		051-2-2-1-R1	NOMBRE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES ATTRIBUEES AUX AGENTS DE L'ETAT ET DU SECTEUR PRIVE	NOMBRE	10	10	-	-
	051-2-2-2		HUMAINES BIEN GEREES ET					
		051-2-2-R1	POURCENTAGE DES AGENTS INFORMES SUR LEUR SITUATION ADMINISTRATIVE	%	100	100	-	-
	051-2-2-3	051-2-2-3-R1	N ADEQUATION AVEC LES BE NOMBRE DE CERTIFICATS DELIVRES	NOMBRE	DU PERSONN 150	EL 150	-	-
	051-2-2-4	COTE HUMAIN 051-2-2-4-R1	I DES AGENTS VALORISE NOMBRE D'ACTIONS SOCIALES REALISEES	NOMBRE	2	2	-	-
	051-2-2-5	PROJETS DU I	MICA EN COHERENCE AVEC L	E PEM				
		051-2-2-5-R1	RAPPORT ENTRE PROJETS SOUMIS ET PROJETS	%	80	80	-	-
	051-2-2-6	COORDINATIO	N ET SUIVI EFFICACES DES A	CTIVITÉS ET RÉ	ALISATIONS	DU MICA		
		051-2-2-6-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	NOMBRE	3	3	-	-
	051-2-2-7		REALISATIONS DU MINISTER					
		051-2-2-7-R1	NOMBRE DE PARUTIONS DANS LES MEDIAS ET LES EVENEMENTS	NOMBRE	500	500	-	-
	051-2-2-8	CONFORMITE	DES METHODOLOGIES ET DIS	SPOSITIFS DE C	ONTRÔLE ET	DE SUIVI E	FFICACES	
		051-2-2-8-R1	NOMBRE DE RAPPORTS D'AUDIT REDIGES	NOMBRE	3	3	-	-
	051-2-2-9	PROCEDURES	DE PASSATION DES MARCH	ES TRANSPARE	NTS ET RESF	PECTES		
		051-2-2-9-R1	NOMBRE DES DOSSIERS TRAITES	NOMBRE	10	10	-	-
	051-2-2-A	ORGANISMES 051-2-2-A-R1	RATTACHES SOUTENUS ET A NOMBRE D'ORGANISMES RATTACHES REMIS A NIVEAU	APPUYES NOMBRE	7	7	-	-
	051-2-2-B	HORIZON PAR 051-2-2-B-R1	TENARIALE DU MICA ELARGI NOMBRE D'ACCORDS ET CONVENTIONS SIGNES	NOMBRE	3	3	-	-
	051-2-2-C	AVANTAGES I 051-2-2-C-R1	PECUNIAIRES DU PERSONNEL Taux d'engagement des frais médicaux	ASSURES	100	100	100	-
	051-2-2-D	DESCOUDES	FINANCIERES DU MINISTERE	LITH ISEES A D	ON ESCIENT			
	051-2-2-D	051-2-2-D-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	100	100	100	-
	051-2-2-E	SOCIAUX SON	S EN LIEN AVEC LES FINANCE IT EFFECTIVEMENT EXECUTE Nombre de dossiers traités	ES				
		051-2-2-E-R1	Nombre de dossiers traites	NOMBRE	20	20	20	-
	051-2-2-F	L'ACCESSIBIL 051-2-2-F-R1	ITE AUX INFORMATIONS ET L Nombre de zones sensibilisées	A GESTION DES	DONNEES E	ST AMELIO	REE 3	-
			sur l'utilisation du logiciel APPRO					_
	051-2-2-G		RUCTURES DE TOUS LES DEN ONT MODERNISEES	IEMBREMENTS	DU MICA AUX	(NIVEAUX (CENTRAL E	Г
		051-2-2-G-R1	Taux d'engagement des dépenses du projet de Modernisation	%	95	96	97	-
	051-2-2-H	ACTIVITÉS DU 051-2-2-H-R1	MINISTERE COORDONNEES Nombre de STAFF MEETINGS	NOMBRE	40	40	40	_
		0012211101	Nombre de 01741 MEETINGO	NOMBILE	40	40	40	
	051-2-2-I	LA CONFIANC	E DES USAGERS ET DES CITO	YENS ENVERS	LE MICA EST	RETABLIE		
		051-2-2-I-R1	Nombre de doléances relatives à la corruption reçues et traités	NOMBRE	45	30	20	-
	051-2-2-J	ORGANISATIO	N ET QUALITE DES SERVICES	S AMELIOREES,	ANOMALIES	DETECTEE	S	
		051-2-2-J-R1	Nombre de cas étudiés et les rapports y afférents	NOMBRE	8	8	8	-
	051-2-2-K		EN REGLE AVEC LES DIFFERE	ENTES ORGANIS	ATIONS INTE	RNATIONA	LES	
		051-2-2-K-R1	Taux d'engagement des contributions internationales	%	100	100	100	-
	051-2-2-L	TRANSFERTS	POUR CHARGES DE SERVICE	PUBLICS EFFE	CTUES			

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
34	MINISTE	RE DE L'INDU	STRIE, DU COMN	MERCE ET DE L'ARTISANAT					
340	INDUSTR	RIE							
051	Administ	tration et Coor	dination						
			051-2-2-L-R1	Taux d'engagement des dépenses de transfert aux EP	%	100	100	100	-
	051-2-3	_	R LE CADRE JUR SA MISE EN APPL	IDIQUE ET INSTITUTIONNEL PO	OUR LE SECTEU	IR PRIVÉ ET L	ES INDUST	RIELS ET	
		051-2-3-1		TEXTES LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISE ACCESSIBLES					
			051-2-3-1-R1	NOMBRE DE TEXTES MISE À DISPOSITION DU PUBLIC	Nombre de documents	2	3	-	-
			051-2-3-1-R2	Nombre de textes traités, étudiés et/ou soumis en Conseil	NOMBRE	12	12	12	-
	051-2-4	ASSURER L		LA DÉMATÉRIALISATION AU S					
		051-2-4-1	COORDINATI	ON ET SUIVI EFFICACES DES A	ACTIVITÉS ET R	ÉALISATIONS	DU MIDSP		
			051-2-4-1-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	NOMBRE	3	3	-	-
		051-2-4-2	INFORMATIO	NS SUR LES ACTIVITÉS ET LES	S RÉALISATION	S DU MIDSP F	ACILEMEN	T ACCESSIE	3LES
			051-2-4-2-R1	NOMBRE DE PARUTIONS D'ARTICLES ET D'ÉVENEMENTS MÉDIATIQUES COUVERTS	NOMBRE	500	500	-	-
		051-2-4-3	OUTILS DE P	RISE DE DÉCISION PERFORMA	NTS DISPONIBI	LES			
			051-2-4-3-R1	BASES DE DONNÉES (INDUSTRIES, INVESTISSEURS, FILIÈRES INDUSTRIELLES, ENTREPRISES, COOPÉRATIVES,)	NOMBRE	1	1	-	-
	051-2-5	ASSURER U	NE BONNE GOU	VERNANCE DES RESSOURCES	HUMAINES DU	MIDSP			
		051-2-5-1	GESTION DE	S RESSOURCES HUMAINES DU	J MIDSP AMÉLIC	DRÉE			
			051-2-5-1-R1	EQUILIBRE DES EFFECTIFS PAR RAPPORT AUX MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE CHAQUE DIRECTION	POURCENTAGE S DE SATISFACTION DE CHAQUE DIRECTION	90% à 95% 90	% à 95%	-	-
		051-2-5-2		S HUMAINES PLUS COMPÉTEN	ITES ET PERFO	RMANTES DA	NS LA MISE	EN ŒUVRI	E
				UES SECTORIELLES DU MIDSF					
			051-2-5-2-R1	NOMBRE DE CERTIFICATS ET/OU DE DIPLÔMES OCTROYÉS AUX AGENTS DU MIDSP	NOMBRE	150	150	-	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

VIIS - P	- PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2021	2022	2023	20			
MIN	NISTER	RE DE L'INDU:	STRIE, DU COMM	IERCE ET DE L'ARTISANAT								
IND	USTR	IE										
Adr	ministı	ration et Coor	dination									
<u>051</u>		l'accès de to à tous	ous à la justice et	ociétés pacifiques et ouvertes à mettre en place, à tous les niver	aux, des institut	ions efficaces	s, responsab		rtes			
051	-3-1	•		ns efficaces, responsables et tra	•							
		051-3-1-1	exécutées	en lien avec les finances, la logi:	•							
			051-3-1-1-R1	Taux moyen de rapidité de traitement des dossiers financiers	%	0	100	110	12			
		051-3-1-2	Les activités	des Directions Régionales sont	exécutées avec	efficacité						
			051-3-1-2-R1	Taux de redevabilité des démembrement du Ministère au niveau des régions	%	100	100	100	10			
		051-3-1-3	Les ressource	es humaines sont bien gérées et	dynamisées							
			051-3-1-3-R1	Taux moyen de rapidité de traitement des dossiers RH	%	0	100	110	120			
		051-3-1-4	La coordinati	on et le suivi des activités ainsi	que les réalisat	ions du Minis	tère est ass	urée				
			051-3-1-4-R1	Taux de performance globale du Ministère	%	75	80	85	9			
		051-3-1-5	Les activités	du ministère sont bien coordonr	nées							
			051-3-1-5-R1	Nombre de problèmes résolus dans les STAFF MEETINGS	NOMBRE	0	12	12	1:			
051-	-3-2	Améliorer la gestion des finances publiques										
		051-3-2-1	Les personne	els sont indemnisés et effectiven	nent payés							
			051-3-2-1-R1	Taux d'absentéisme du personnel	%	25	20	15	10			
		051-3-2-2	Les procédur	es de passation de marchés son	t respectées							
			051-3-2-2-R1	Taux de rapidité de traitement des dossiers de passation de marchés	%	0	100	110	120			
		051-3-2-3	Les avantage	s pécuniaires du personnel sont	assurés							
			051-3-2-3-R1	Taux d'engagement des frais médicaux	%	100	100	100	100			
		051-3-2-4	Les ressourc	es financières du ministère sont	utilisées à bon	escient						
			051-3-2-4-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	100	100	100	10			
051	-3-3	Réduire les a	actes de corrupti	on et toutes formes de pratique	de pots-de-vin							
		051-3-3-1	La confiance	des usagers et des citoyens env	ers le Ministère	est rétablie						
			051-3-3-1-R1	Taux de diminution des doléances sur la corruption touchant le Ministère	%	15	20	25	8			
			051-3-3-1-R2	Nombre de cas étudiés et les rapports y afférents	NOMBRE	0	8	8				
051	-3-4		ntreprenariat, la c	rées sur le développement favor réativité et l'innovation gislatif et règlementaire du doma		•	·	•				
			•			•						
			051-3-4-1-R1	Nombre de politiques de développement industriel et commercial promus	NOMBRE	2	2	2	2			

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS.		UNITE	2021	2022	2023	2024		
34	MINISTER	RE DE L'INDUS	TRIE, DU COMMI	ERCE ET DE L'ARTISANAT							
340	0 INDUSTRIE										
051	Administ	Administration et Coordination									
	<u>051-4</u>	4 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation									
	051-4-2	Développer l'a	accès aux radios	, télévisions et infrastructure	es connexes de qu	alité durable					
		051-4-2-1	Les activités et réalisations du Ministère sont connues du public								
			051-4-2-1-R1	Fréquence de parutions du Ministère dans les médias	NOMBRE	500	500	500	500		
	051-4-3	Améliorer l'efficience et l'efficacité des circonscriptions administratives et des CTD									
		051-4-3-1	Les infrastructures de tous les démembrements du Ministère aux niveaux central et régional sont modernisées								
		051-4	051-4-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses du projet de modernisation	%	90	0	95	97		

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - M	MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2021	2022	2023	2024		
34	MINISTE	RE DE L'INDU	STRIE, DU COMN	IERCE ET DE L'ARTISANAT							
340	INDUSTR	RIE									
051	Administ	Administration et Coordination									
	<u>051-5</u>	51-5 Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser									
	051-5-1	Développer toutes formes de partenariat technique et financier									
		051-5-1-1	L'horizon partenariale du Ministère est élargie								
			051-5-1-1-R1	Nombre de dialogues avec le secteur privé initiés (DPP)	NOMBRE	5	5	5	5		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT **INDUSTRIE** 340 605 Industrie DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF 605-1 605-1-1 PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION 605-1-1-1 NOMBRE D'INVESTISSEURS POURCENTAGE 70% à 75% 605-1-1-1-R1 75% à 80% INTÉRESSÉS SELON LES SENSIBILISATIO NS SITES POTENTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION 605-1-1-2 NOMBRE DE SITES IDENTIFIÉS NOMBRE 605-1-1-2-R1 5 605-1-2 PROMOUVOIR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES NOUVELLES FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES 605-1-2-1 605-1-2-1-R1 NOMBRE DE NOUVELLES POURCENTAGE 8% à 10% 10% à 13% **FILIÈRES** 605-1-2-2 VOLUME DES INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE 605-1-2-2-R1 **VOLUME DES** POURCENTAGE 15% à 20% 20% à 25% **INVESTISSEMENTS** 605-1-3 REMETTRE À NIVEAU LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE 605-1-3-1 DIMINUTION DES COÛTS DE 605-1-3-1-R1 POURCENTAGE 8% à 10% 10% à 12% PRODUCTION 605-1-3-1-R2 NOMBRE 5 Nombre de Zones Industrielles 3 4 mises en place VALEUR AJOUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE 605-1-3-2 NOMBRE D'UNITÉS DE 605-1-3-2-R1 POURCENTAGE 80% à 85% 85% à 90% TRANSFORMATION CRÉÉES SELON LES ET EN RÈGLE **FORMATIONS** ET LES SENSIBILISATIO NS RÉALISÉES 605-1-3-3 VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE AUGMENTATION DU CHIFFRE POURCENTAGE 8% à 10% 605-1-3-3-R1 10% à 13% D'AFFAIRES DES **EXPORTATIONS DE PRODUITS** INDUSTRIELS MALAGASY OPERATEURS SENSIBILISES SUR L'ECO-RESPONSABILITE 605-1-3-4 605-1-3-4-R1 Nombre de sociétés sensibilisées NOMBRE 50 70 90 et accompagnées **DECHETS INDUSTRIELS REDUITS** 605-1-3-5 Nombre de plaintes 605-1-3-5-R1 NOMBRE 40 50 60 environnementales gérées et nombre d'engagements environnementaux evalués RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP 605-1-4 MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES 605-1-4-1 RATTACHÉES AU MIDSP 605-1-4-1-R1 **NOUVEAUX STATUTS DES POURCENTAGE** SOCIÉTÉS D'ETAT ET SELON LES ÉTUDES **ENTREPRISES PUBLIQUES** RATTACHÉES AU MIDSP **EFFECTUÉES** ÉLABORÉS ET ADOPTÉS 605-1-4-2 RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP À TRAVERS LEUR REDYNAMISATION 605-1-4-2-R1 POURCENTAGE 70% à 75%

SOCIÉTÉS D'ETAT DE

NOUVEAU OPÉRATIONNELLES

75% 80%

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
34	MINISTE	RE DE L'INDU:	STRIE, DU COMN	IERCE ET DE L'ARTISANAT					
340	INDUST	RIE							
605	Industrie					_			
	<u>605-2</u>	CRÉATION D	D'EMPLOIS	STRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR		ANCE ÉCON	OMIQUE ET	DE LA	
	605-2-1	RENFORCE	R ET REDYNAMIS	SER LE TISSU INDUSTRIEL MAL	AGASY				
		605-2-1-1	VALEUR AJC	OUTE AUGMENTEE					
			605-2-1-1-R1	PART DE LA VALEUR AJOUTEE DU SECTEUR INDUSTRIEL DANS LE PIB	%	25	25	-	-
		605-2-1-2	OPERATEUR	S SENSIBILISES SUR L'ECO-RE	SPONSABILITE				
			605-2-1-2-R1	NOMBRE DES INDUSTRIES ADOPTANT LE CONCEPT D'INDUSTRIALISATION ECO- RESPONSABLE	NOMBRE	6	10	-	-
		605-2-1-3	LES ZONES I	D'EMERGENCE INDUSTRIELLES	SONT ETABLIE	S			
			605-2-1-3-R1	NOMBRE DE ZEI CREEES	NOMBRE	7	7	-	-
		605-2-1-4		S FONDAMENTAUX DES CONSC LES MISES EN PLACE	MMATEURS SC	NT REPOND	US PAR LES	SUNITES	
			605-2-1-4-R1	NOMBRE D'UNITE DE TRANSFORMATIONS INDUSTRIELLES CREEES	NOMBRE	5	6	-	-
		605-2-1-5	DES CATI SO	NT CREEES DANS DIVERSES R	EGIONS				
			605-2-1-5-R1	NOMBRE DE CATI MIS EN PLACE	NOMBRE	1	1	-	-
		605-2-1-6	CHAQUE IND	USTRIE SE DOTE D'UNE INDUS	TRIE REGIONAL	.E			
			605-2-1-6-R1	NOMBRE D'UNITE DE TRANSFORMATION MIS EN PLACE	NOMBRE	1	1	-	-
	605-2-2	ASSURER L	A GESTION ET E	T LE CONTRÔLE DE LA POLLUT	TION INDUSTRIE	LLE			
		605-2-2-1	MATÉRIELS I	ET TECHNIQUES DE PRODUCTION	ON AMÉLIORES				
			605-2-2-1-R1	POURCENTAGE MOYEN D'AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA QUALITE DES PRODUITS	%	60	60	-	-
		605-2-2-2	DECHETS IN	DUSTRIELS REDUITS					
			605-2-2-R1	POURCENTAGE DE REDUCTION DES DECHETS INDUSTRIELS	%	15	20	-	-

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
34	MINISTE	RE DE L'INDUS	STRIE, DU COMM	IERCE ET DE L'ARTISANAT					
340	INDUSTR	IIE .							
605	Industrie								
	<u>605-3</u>	Promouvoir u	une croissance é	conomique soutenue, partagée	et durable, le pl	<u>ein emploi pr</u>	oductif et un	travail déce	<u>∍nt</u>
	605-3-1	<u>pour tous</u> Renforcer et	dynamiser le tis	su industriel Malagasy					
		605-3-1-1	Les compétiti	vité des industries locales sont	améliorée				
			605-3-1-1-R1	Nombre d'unités industrielles installées dans les zones dédiées	NOMBRE	0	23	23	23
		605-3-1-2	L'émergence	et la croissance des PME/PMI es	st effective				
			605-3-1-2-R1	Taux d'augmentation des entreprises dans le secteur secondaire	%	25	40	50	60

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
34	MINISTER	RE DE L'INDUS	TRIE, DU COMN	IERCE ET DE L'ARTISANAT					
340	INDUSTR	IE							
605	Industrie								
	<u>605-4</u>	<u>Établir des modes de consommation et de production durables</u>							
	605-4-1 Réduire la production de déchets par la prévention, le recyclage et la réutilisation.								
		605-4-1-1	Les déchets e	et la pollution industriels sont re	éduits				
			605-4-1-1-R1	Taux de diminution des plaintes environnementales reçues	%	50	50	60	75

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 340 **INDUSTRIE** 621 Développement du Secteur Privé FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION 621-1 **D'EMPLOIS** 621-1-1 INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ 621-1-1-1 DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE 621-1-1-R1 COMITE DPP CREES NOMBRE 2 RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES 621-1-1-2 621-1-1-2-R1 NOMBRE DE RÉFORMES NOMBRE MISES EN ŒUVRE INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS 621-1-2 621-1-2-1 **ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE** NOMBRE D'ENTREPRISES 621-1-2-1-R1 NOMBRE 10 15 CRÉÉES 621-1-2-2 NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION **VOLUME DES** 621-1-2-2-R1 **POURCENTAGE** 60% INVESTISSEMENTS RÉALISÉS 621-1-2-3 Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance 621-1-2-3-R1 NOMBRE DE COOPERATIVES NOMBRE 5 5 CREEES 621-1-3 Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales 621-1-3-1 Environnement entrepreneurial amélioré 621-1-3-1-R1 Nombre de stratégies mises en NOMBRE

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
34	MINISTE	RE DE L'INDU	STRIE, DU COMN	MERCE ET DE L'ARTISANAT					
340	INDUST	RIE							
621	Dévelop	pement du Sec	teur Privé						
	<u>621-2</u>	FAIRE DU SI D'EMPLOIS	ECTEUR INDUST	RIEL LE PRINCIPAL VECTEUR	R DE LA CROISSA	NCE ÉCONO	MIQUE ET D	E LA CRÉA	ΓΙΟΝ
	621-2-1	INSTAURER	UN ENVIRONNE	MENT PROPICES AUX ACTIVI	TÉS ENTREPRENI	EURIALES ET	T AUX INVE	STISSEMEN	TS
		621-2-1-1	LE SOCLE EI	NTREPRENEURIAL DE MADAC	SASCAR EST PRO	MU			
			621-2-1-1-R1	COOPERATIVES CREEES	NOMBRE	5	5	-	-
		621-2-1-2	ACTIVITÉS E	NTREPRENEURIALE EN CROI	SSANCE				
			621-2-1-2-R1	NOMBRE D'ENTREPRISES CREEES	NOMBRE	10	15	-	-
		621-2-1-3	COMPÉTITIV	ITÉ DES PME, PMI, COOPÉRA	TIVES ET DES STA	ART-UP RENI	FORCÉE		
			621-2-1-3-R1	POURCENTAGE MOYEN D'AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRE DES PME, PMI, COOPERATIVES ET DES STARTUPS	%	20	25	-	-
		621-2-1-4	ENTREPREN	EURIAT STIMULE					

NOMBRE

10

10

621-2-1-4-R1 START-UP CREES ET PROMUS

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS.		UNITE	2021	2022	2023	2024
34	MINISTE	RE DE L'INDUS	TRIE, DU COMN	MERCE ET DE L'ARTISANAT					
340	INDUSTR	RIE							
621	Dévelop	pement du Sect	eur Privé						
	621-3 621-3-1	<u>l'innovation</u>		ente, promouvoir une industri propice aux activités entrepre		•			ent
		621-3-1-1	L' environner	nent entrepreneurial est améli	oré				
			621-3-1-1-R1	Taux d'augmentation de la création de coopératives	%	0	100	100	100

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT 360 COMMERCE 037 Administration et Coordination PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE 037-1 INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ 037-1-1 **ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES** 037-1-1-1 037-1-1-1-R1 NOMBRE ET QUALITÉ DES NOMBRE 3 3 DOCUMENTS RÉDIGÉS 037-1-1-1-R2 100 100 100 Taux d'engagement des projets % du MICA **E-GOUVERNANCE PRATIQUE** 037-1-1-2 NOMBRE DE NTIC UTILISEES 037-1-1-2-R1 NOMBRE 10 10 037-1-1-3 LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES 037-1-1-3-R1 TAUX DE REALISATION DES 60 60 % **ACTIVITES PAR RAPPORT AU** PTA 037-1-1-3-R2 NOMBRE 20 20 20 Nombre de Dossiers traités 037-1-1-4 LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES **AUXQUELLES ELLE APPARTIENT** 037-1-1-4-R1 TAUX D'EXECUTION POURCENTAGE 100 100 100 **BUDGETAIRE PAR RAPPORT** AU TAUX DE REGULATION 037-1-1-5 **AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES** 037-1-1-5-R1 TAUX D'EXECUTION % 0.98 0.98 **BUDGETAIRE PAR RAPPORT** AU TAUX DE REGULATION 037-1-1-5-R2 Taux d'engagement des % 100 100 100 fraisd'hospitalisation, de traitements et soins 037-1-1-6 TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES 037-1-1-6-R1 NOMBRE DES EPA ET EPIC NOMBRE 2 SUBVENTIONNESE 037-1-1-6-R2 Taux d'engagement des % 100 100 100 subventions et transferts 037-1-1-7 TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT 037-1-1-7-R1 Taux d'exécution budgétaire 97 BATIMENTS REHABILITES, CENTRES DE CONTRÔLE QUALITE REHABILITES ET CCI MODERNISES 037-1-1-8 NOMBRE DE BATIMENTS NOMBRE 4 037-1-1-8-R1 **REHABILITES** 037-1-1-9 Agents formés en droit de la consommation et en procédures de contrôle économique Nombre d'agents formés en droit 037-1-1-9-R1 NOMBRE de la consommation 037-1-1-A Un portail du commerce est créé 037-1-1-A-R1 nombre de sites opérationnelles NOMBRE 1 037-1-2 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux 037-1-2-1 Les activités du Ministère sont coordonnées 037-1-2-1-R1 Taux d'engagement des projets 100 100 0 100 du Ministère 037-1-2-2 Les activités en lien avec les finances, la logistique et les services médico-sociaux sont effectivement exécutées 037-1-2-2-R1 Taux moyen de rapidité de 0 100 100 100 traitement des dossiers financiers 037-1-3 Renforcer le contrôle budgétaire et financier 037-1-3-1 Le Ministère est en règle avec les différentes organisations internationales auxquelles elle appartient 037-1-3-1-R1 99 100 100 100 Taux d'engagement des contributions internationales 037-1-3-2 Les avantages pécuniaires du personnel sont assures 037-1-3-2-R1 Taux d'engagement des frais 99 100 100 100 d'hospitalisation, de traitements et soins 037-1-3-3 Les transferts pour charges de service publics sont effectués 037-1-3-3-R1 Taux d'engagement des 100 100 100 100 subventions et transferts 037-1-4 Assurer l'assainissement du marché, la protection des consommateurs et le commerce équitable 037-1-4-1 Les instruments de mesure règlementés sont vérifiés par les autorités en charge de la Métrologie Légale 037-1-4-1-R1 100 100 Taux de fréquence des % 100 100 vérifications

360 614

MIN - MIS - PROG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

iis - PROG -	0G - 0S - RESUL	LIAIS		UNITE	2021	2022	2023	2024
MINISTER	RE DE L'INDUS	TRIE, DU COMN	IERCE ET DE L'ARTISANAT					
COMMER	RCE							
	ce Intérieur	_		_				
<u>614-1</u>			<u>VITÉ NATIONALE ET LA SÉCUR</u>			-		
614-1-1	ASSURER L'	ASSAINISSEMEI	NT DU MARCHÉ ET LA PROTEC	TION DES CON	SOMMATEUR	RS		
	614-1-1-1	LES CONSON	MMATEURS SONT PROTEGES P	AR LES LOIS E	T LES DISPO	SITIFS		
		614-1-1-R1	NOMBRE DE TEXTES SUR LE DISPOSITIF JURIDIQUE DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS	NOMBRE	1	1	-	-
		614-1-1-R2	Nombre de laboratoires d'analyse réhabilités	NOMBRE	2	2	1	-
	614-1-1-2	SÉCURITÉ DI	ES CONSOMMATEURS PRÉSER	VÉE ET ENVIRO	ONNEMENT C	ONCURRE	NTIEL PROMU	J
		614-1-1-2-R1	Taux de produits respectant les dispositions en vigueur	%	60	60	-	-
		614-1-1-2-R2	Taux produits conformes	%	60	60	-	-
	614-1-1-3	LA METROLO	OGIE LEGALE EST DOTEE DE MA	ATERIELS INNO	OVANTS ET R	EPONDANT	T AUX NORM	ES
		614-1-1-3-R1	Nombre de centres de métrologies fonctionnelles	NOMBRE	1	1	-	-
	614-1-1-4	LABO DE CH	IMIE REMIS A NIVEAU ET OPER.	ATIONNEL				
		614-1-1-4-R1	NOMBRE DE LABO DE CHIMIE OPERATIONNEL	NOMBRE	1	1	-	-
	614-1-1-5	PROMOTION	COMMERCIALE APPUYEE ET M	IARCHE SECU	RISE			
		614-1-1-5-R1	Taux de produits respectant les dispositions en vigueur	%	60	60	-	-
	614-1-1-6	LE BIEN-ETR APPROPRIEE	E DES CONSOMMATEURS EST	AMELIORE PAR	R L'EXISTENC	CE DES INFI	RASTRUCTU	RES
		614-1-1-6-R1	Nombre d'infrastructures pour la protection des consommateurs mis en place et/ou réhabilités	NOMBRE	2	2	1	-
	614-1-1-7	LE MARCHE	EST CONTRÔLÉ					
		614-1-1-7-R1	Nombre de cartes rouge distribués	NOMBRE	15000	15000	25000	=
	614-1-1-8	Les instrume	nts de mesure règlementés sont	vérifiés par le	SML			

NOMBRE

3300

3500

4000

Nombre d'instruments de mesure vérifiés

614-1-1-8-R1

MIN - M	MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTI COMMERCE Commerce Intérieur 614-2 Promouvoir une croissance économique soutenu pour tous 614-2-1 Assurer l'assainissement du marché, la protection 614-2-1-1 Les consommateurs sont protégé 614-2-1-1-R1 Taux de produits confe		UNITE	2021	2022	2023	2024		
34	MINISTE	RE DE L'INDU	STRIE, DU COMN	MERCE ET DE L'ARTISANAT					
360	COMMER	RCE							
614	Commerc	ce Intérieur							
	<u>614-2</u>		une croissance e	économique soutenue, partagé	e et durable, le p	olein emploi pro	oductif et ur	travail déc	<u>ent</u>
	614-2-1	Assurer l'as	sainissement du	marché, la protection des con	sommateurs et le	e commerce éq	uitable		
		614-2-1-1	Les consomr	nateurs sont protégés par les l	ois et les dispos	sitifs			
			614-2-1-1-R1	Taux de produits conformes	%	0	60	60	60

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

<u>MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMME</u>RCE ET DE L'ARTISANAT 360 COMMERCE 615 Commerce Extérieur RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET 615-1 **INTERNATIONALE DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS** 615-1-1 615-1-1-1 MADAGASCAR EST INTEGRE DANS LES MARCHES INTERNATIONAUX NOMBRE DE REUNIONS 615-1-1-R1 NOMBRE 24 26 **ASSISTEES** 615-1-1-R2 Nombre d'Agence pour la NOMBRE 1 1 Promotion de l'exportation (APEX) mis en place INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE 615-1-1-2 615-1-1-2-R1 Nombre de Réunions assitées NOMBRE 22 24 615-1-1-3 secteur privé capable de se développer de manière inclusive et plus compétitif sur les marchés national, régional et international NOMBRE DE REUNIONS 615-1-1-3-R1 NOMBRE 24 26 ASSISTEES 615-1-1-4 Centre de formation équipé, artisans et PME formés en technique de travail du cuir 615-1-1-4-R1 NOMBRE DE CENTRE DE NOMBRE FORMATION OPERATIONNEL 615-1-1-5 Un programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible 615-1-1-5-R1 NOMBRE programme sur le NOMBRE 1 commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible 615-1-1-6 **UGP** Opérationnelle NOMBRE D'UGP 615-1-1-6-R1 NOMBRE 1 1 **OPERATIONNEL** 615-1-1-7 le label "VITA MALAGASY" promu sur les marchés local, régional et international NOMBRE DE LABEL VITA 615-1-1-7-R1 NOMBRE 1 MALAGASY INSTAURE 615-1-1-8 partenariats et conventions économiques signés et horizons partenariales élargies NOMBRE DE CONVENTIONS NOMBRE 615-1-1-8-R1 3 SIGNEES Mise en place de l'APEX appuyé 615-1-1-9 NOMBRE D'APEX 615-1-1-9-R1 NOMBRE 1 1 **OPERATIONNEL** 615-1-1-A Chaînes de valeur à fort potentialité identifiées NOMBRE DE CHAINES DE 615-1-1-A-R1 NOMBRE 2 2 VALEURS A FORTE POTENTIALITE IDENTIFIEE 615-1-1-B Secteur privé développé de manière inclusive 615-1-1-B-R1 Nombre de Réunions assistées NOMBRE 24 26 615-1-1-C Accès des produits d'exportations malgaches sur le marché régional amélioré 615-1-1-C-R1 TAUX D'ACCESSIBILITE DES % 40 35 PRODUITS D'EXPORTATION MALAGASY SUR LA MARCHE 615-1-1-D Barrières tarifaires entravant le libre échange supprimées NOMBRE DE REUNIONS 615-1-1-D-R1 NOMBRE 3 2 ASSISTES 615-1-1-E L'accès aux marchés internationaux facilité NOMBRE DE REUNIONS 615-1-1-E-R1 NOMBRE 24 26 **ASSISTEES** 615-1-1-F LA QUALITE DES PRODUITS AGRICOLES EXPORTES EST AMELIOREE 615-1-1-F-R1 nombre d'unités de contrôles aux NOMBRE 3 2 2 frontières opérationnels 615-1-1-G L'ACCES AUX MARCHES INTERNATIONAUX EST FACILITE 615-1-1-G-R1 Nombre de problème de Barrières NOMBRE 10 20 20

non tarifaires résolus

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
34	MINISTE	RE DE L'INDUS	TRIE, DU COMM	IERCE ET DE L'ARTISANAT					
360	COMMER	CE							
615	Commer	ce Extérieur							
	<u>615-2</u>	Promouvoir u	ne croissance é	conomique soutenue, partagée e	et durable, le ple	ein emploi pro	ductif et un	travail déc	<u>ent</u>
	615-2-1	<u>pour tous</u> Promouvoir le	es échanges cor	mmerciaux					
		615-2-1-1	La qualité des	s produits agricoles exportes est	améliorée				
			615-2-1-1-R1	Taux d'augmentation en valeur des produits agricoles exportés	%	15	20	20	20
		615-2-1-2	L'accès aux n	narches internationaux est facilit	е				
			615-2-1-2-R1	Nombre de pays destinataires des produits Malagasy	NOMBRE	0	20	20	20

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT **CULTURE ET ARTISANAT** 862 616 Artisanat L'ARTISANAT JOUR SON RÔLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN 616-1 SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET VIABLE L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIRROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE 616-1-1 L'INDUSTRIE NATIONALE 616-1-1-1 LES METIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES DOCUMENTS CADRES SUR LA 616-1-1-1-R1 NOMBRE PROFESSIONNALISATION DES METIERS D'ARTISANS 616-1-1-2 L'ARTIANAT JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE 616-1-1-2-R1 Nombre d'unités initialement NOMBRE 5 5 artisanales transformées en unités industrielles LES ARTICLES ARTISANAUX, VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN 616-1-1-3 **VALEUR** 616-1-1-3-R1 Etendue des variétés d'articles NOMBRE 50 50 artisanaux, vitrines-miroirs de la culture malagasy, produits et commercialisés 616-1-1-4 Artisans professionnels et produits compétitifs 616-1-1-4-R1 NOMBRE DE PRODUITS NOMBRE 1 **CERTIFIES ET LABELLES** L'ARTISANAT EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE 616-1-2 LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ 616-1-2-1 616-1-2-1-R1 Volume d'articles artisanaux NOMBRE 116 116 commercialisés LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT 616-1-2-2 Nombre d'artisans formels en 616-1-2-2-R1 NOMBRE 250000 250000 LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ 616-1-2-3 616-1-2-3-R1 Valeur ajoutée movenne des 7 7 unités artisanales 616-1-2-4 Registres des artisans disponibles

BASE DE DONNES ETABLIE

BENEFICIANT DE FIHARIANA

NOMBRE D'ARTISANS

616-1-2-4-R1

616-1-2-5-R1

Entrepreunariat artisanal promu

616-1-2-5

NOMBRE

NOMBRE

150

150

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT **CULTURE ET ARTISANAT** 862 616 Artisanat FAIRE DE L'ARTISANAT UN AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET VALORISER LES <u>616-2</u> **POTENTIELS ARTISANAUX** RENFORCER LA CHAINE DE VALEUR DE L'ARTISANAT MALAGASY 616-2-1 LES METIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES 616-2-1-1 616-2-1-1-R1 Nombre de cité des métiers NOMBRE 2 2 artisanaux mis en place 616-2-1-2 L'accessibilité des matières premières pour les artisans est améliorée Nombre de centrales d'achat NOMBRE 616-2-1-2-R1 1 installées 616-2-1-3 Métiers d'artisans promus et professionnalisés Nombre de Chambre des métiers 616-2-1-3-R1 NOMBRE 2 2 1 mis en place 616-2-1-4 Artisans professionnels et produits compétitifs Nombre de cartes d'artisans NOMBRE 30000 616-2-1-4-R1 15000 30000

éditées

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

IVIIN - IV	115 - PROG - O	G - OS - RESULTATS - ACTIPRO						
35	MINISTER	E DU TOURISME						
350	TOURISME							
040	Administra	ministration et Coordination						
	<u>040-3</u>	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous						
	040-3-1	Mettre en œuvre des politiques de développement du tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la						

culture et les produis locaux l'Administration est gérée de manière éfficace

> 040-3-1-1-01 Diriger les opérations du Ministère

		00 1120021	11.0 710171 110				
35	MINISTER	E DU TOURISM	E				
350	TOURISM	E					
618	Administr	ation, normalisa	ation et formalisa	tion du secteur tourisme			
	618-3 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un trav						
	618-3-1		s produis locaux	es de développement du tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la les investissements touristiques ont augmentés			
			618-3-1-1-01	Accélérer et faciliter les procédures d'implantation et d'exploitation des projets d'investissements			
			618-3-1-1-02	Normaliser les établissements touristiques			
			618-3-1-1-03	professionnaliser les acteurs oeuvrant dans le tourisme			
			618-3-1-1-04	Nouveau Projet d' Emergence			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

35 MINISTERE DU TOURISME
350 TOURISME
619 Aménagement et développement du secteur tourisme
619-3 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
619-3-1 Mettre en œuvre des politiques de développement du tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produis locaux
619-3-1-1 Les potentialités touristiques sont valorisés et promus
619-3-1-1-01 Sécuriser les réserves foncière touristiques

619-3-1-1-02 valoriser les produits touristiques

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
35	MINISTE	RE DU TOURIS	ME							
350	TOURISI	ME								
040	Adminis	tration et Coord	dination							
	<u>040-3</u>	Promouvoir (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous							
	040-3-1		ıvre des politiqu produis locaux	es de développement du to	urisme durable qui c	rée des emplo	is et met en	valeur la		
		040-3-1-1	l'Administrati	ion est gérée de manière éff	ficace					
			040-3-1-1-R1	Taux d'exécution des programmes	%	-	100	100	100	

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
35	MINISTE	RE DU TOURIS	SME						
350	TOURISI	ИE							
619	Aménag	ement et dével	oppement du se	cteur tourisme					
	619-3 619-3-1	pour tous Mettre en œ	uvre des politiqu s produis locaux	économique soutenue, parta es de développement du tou ités touristiques sont valoris	risme durable qui c	•			<u>:nt</u>
			619-3-1-1-R1	Nombre de potentialités	NOMBRE	0	8	8	8

030-1-Y-Y-99

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE	DE LA COMMU	JNICATION ET D	E LA CULTURE					
370	COMMUNIC								
030		ion et Coordina							
	<u>030-1</u>			LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE					
	030-1-1	<u>L'ORGANISATION</u> COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI							
		030-1-1-1	LES ACTIONS	LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE					
			030-1-1-1-01	ASSURER LA TRANSPARENCE ET LA FLUIDITÉ DES INFORMATIONS DE GESTION SUR LES FINANCES PUBLIQUES EN LIGNE (SIIGFP, SIIGMP, AUGURE)					
			030-1-1-1-02	APPUYER ET FORMER L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU SYSTÈME D'INFORMATION SUIVANT L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE					
			030-1-1-1-03	AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE RÉSEAU					
	030-1-2		TIFS DE LA PLA	TIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER NIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION. OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT					
			030-1-2-1-01	CONTRÔLER ET SUIVRE L'EXÉCUTION DES BUDGETS ET PROGRAMMES					
			030-1-2-1-02	CENTRALISER ET CONSOLIDER LES DONNÉES RELATIVES AUX MOUVEMENTS DES DÉPENSES AUPRÈS DES RDP ET CDP					
			030-1-2-1-03	FAIRE LE COACHING, LE SUIVI ET L'EVALUATION DES ACTIVITÉS DE CHAQUE DIRECTION CENTRALE ET RÉGIONALE					
		_	030-1-2-1-04	LANCER LES PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES PUBLICS					
	030-1-3	GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE							
		030-1-3-1		RUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS					
			030-1-3-1-01	RECRUTER DES AGENTS CADRES DU MINISTÈRE					
		030-1-3-1-02 RENFORCER LES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL							
	030-1-4	GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE 030-1-4-1 LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL,							
		030-1-4-1	RÉGIONAL ET	Γ LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE;					
			030-1-4-1-01	RÉGULARISER LA SITUATION JURIDIQUE DES IMMOBILIERS					
	020.4.5	COORDONNE	030-1-4-1-02	RECENSER LES BÂTIMENTS DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL CONSTRUITS ET RÉHABILITÉS					
	030-1-5	030-1-5-1		MISER LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES MMUNAUTAIRES OPÉRATIONNELS					
		030-1-3-1	030-1-5-1-01	IDENTIFIER, RÉPERTORIER ET FORMER LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES DANS LES 22 RÉGIONS					
			030-1-5-1-02	ÉLABORER DES PROJETS DE RÉHABILITATION ET D' OPERATIONNALISATION DES CENTRES COMMUNAUTAIRES					
	030-1-6	REVALORISE	R L'IMAGE ET L	A NOTORIETE DU MINISTERE EN TANT QU'INSTITUTION PUBLIQUE					
		030-1-6-1	PERSONNEL	MOTIVE ET PUBLIC SATISFAIT					
			030-1-6-1-01	OUVERTURE DU MEDIA PUBLIC (RNM/TVM) POUR TOUS (ENTITÉ POLITIQUE, ASSOCIATIONS, PLATEFORME,) = NEUTRALITÉ/IMPARTIALITÉ					
	000 4 7	DECENTRAL	030-1-6-1-02	ORGANISER LES GROUPES DE DISCUSSION POUR IDENTIFIER LES DÉTERMINANTS SOCIO- CULTURELS PAR RAPPORT A LA CITOYENNETÉ A MADAGASCAR					
	030-1-7	030-1-7-1		UCTIONS DE PROGRAMMES RADIO/TELEVISION NOUVELLEMENT CRÉÉES					
		030-1-7-1							
	000.4.0	DEL IMITATIO	030-1-7-1-01	PRODUIRE ET DIFFUSER LES PROGRAMMES					
	030-1-8	030-1-8-1	•	ION ET CLASSEMENT DES SITES CULTURELS ON DU PATRIMOINE, DE LA CULTURE MALAGASY					
			030-1-8-1-01	RECENSER, DÉLIMITER ET RESTAURER LES SITES CULTURELS					
	030-1-Y	Promouvoir la 030-1-Y-Y	•	ocieéconomique de Madagascar à moyen terme Levier d'Emergence fonctionelle					

Nouveaux projets d'Emergence

37	MINISTER	E DE LA COMMU	UNICATION ET D	DE LA CULTURE					
370	COMMUNI	CATION							
212	Média <u>212-1</u>	212-1 CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA							
	212-1-6	<u>POPULATION.</u> REVALORISER L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR							
		212-1-6-1	DOSSIERS D	E L'ORDRE DE JOURNALISTE TRAITES					
			212-1-6-1-01	APPUYER L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR DANS SA MISSION DE GARDIEN DE L'ETHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE EN ORGANISANT DES ATELIERS DE RÉFLEXION					
			212-1-6-1-02	PRODUIRE ET DISTRIBUER AVEC L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR, DES CARTES DE PRESSE INFALSIFIABLE, BIOMÉTRIQUE					
			212-1-6-1-03	ORGANISATION DE LA CÉLÉBRATION DE LA « JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE »					
	212-1-7	ASSURER LA CONTINUITE DE LA GESTION EFFICACE ET INNOVANTE DES ACTIVITES DE COMMUNICATION MEDIATISEE.							
		212-1-7-1		PROCÉDURE MODIFIE ET AMÉLIORE					
			212-1-7-1-01	VULGARISER LE MANUEL DE PROCÉDURE DU CONTRÔLE ET LA FERMETURE ENTREPRISE AUDIOVISUELLE					
			212-1-7-1-02	MONITORING CONTINUE DES MÉDIAS					
	212-1-8	RELEVER LE NIVEAU DES PROFESSIONNELS DES MEDIAS							
		212-1-8-1	COMPÉTENO RENFORCÉE	CES DES JOURNALISTES, ANIMATEURS ET TECHNICIENS AUDIOVISUELS S					
			212-1-8-1-01	ORGANISER LA FORMATION CERTIFIANT POUR LES JOURNALISTES					
			212-1-8-1-02	ORGANISER LA FORMATION CERTIFIANT POUR LES ANIMATEURS ANTENNE					
			212-1-8-1-03	ORGANISER LA FORMATION CERTIFIANT POUR LES TECHNICIENS AUDIOVISUELS					
	212-1-9	MISE EN PLA MEDIATISEE		ME EFFICACE ET INNOVANT DE GESTION DES ACTIVITES DE COMMUNICATION					
		212-1-9-1	GUICHET UN	IIQUE OPÉRATIONNEL					
			212-1-9-1-01	METTRE EN PLACE UN GUICHET UNIQUE POUR LA CONSTITUTION ET LA RÉGULARISATION DES ENTREPRISES DE PRESSE ÉCRITE, EN LIGNE, ET AUDIOVISUELLE					
			212-1-9-1-02	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME NUMÉRIQUE DE GOUVERNANCE DES MÉDIAS					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

370 COMMUNICATION

212 Média
212-2 DEPECHE TARATRA : REFERENCE EN INFORMATIONS OFFICIELLES
212-2-1 PROMOUVOIR L'ACCES A L'INFORMATION ET LA DEPECHE INFORMATIVE TARATRA
212-2-1-1 120000 ABONNES POUR 2021

212-2-1-1-01 DÉVELOPPER LES PLATEFORMES DIGITALES (BOOST)

212-2-1-1-02 FORMATION ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES COLLABORATEURS

212-2-2 CONTRIBUTION A LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET LA TRANSPARENCE

212-2-2-1 EMISSIONS PRODUITES RAPPORTANT DES INFORMATIONS SUR L'ADMINISTRATION ET LES SERVICES PUBLICS A TRAVERS LE SITE WEB

WICEST OBLICS A TRAVERS LE SITE WEB

212-2-2-1-01 CONCEVOIR DES EMISSIONS RAPPORTANT DES INFORMATIONS SUR L'ADMINISTRATION ET LES

SERVICES PUBLICS A TRAVERS LE SITE WEB

212-2-1-02 ASSURER UN ACCÈS ÉQUITABLE A L'INFORMATION AUSSI BIEN POUR LA POPULATION

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
370 COMMUNICATION
212 Média
212-3 DECENTRALISATION ET OPERATIONALISATION DU CENTRE IVOTORO VERS LES AUTRES REGIONS

212-3-1 GERER EFFICACEMENT L'ADMINISTRATION GENERALE DE L'IVOTORO

212-3-1-1 CENTRE IVOTORO OPÉRATIONNALISE DANS LES 22 RÉGIONS
212-3-1-1-01 MISE EN PLACE DU CENTRE APPEL IVOTORO

212-3-1-1-02 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT D'IVOTORO

212-3-1-1-03 ÉLARGISSEMENT DU CENTRE DANS LES 14 RÉGIONS RESTANTS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
370 COMMUNICATION
212 Média
212-4 DÉPLOIEMENT DE TNT A MADAGASIKARA

212-4-1 ASSURER LES TRAVAUX D'ETUDES ET DE DÉPLOIEMENT VERS LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE

212-4-1-1 TRAVAUX D'•ÉTUDE ET DE DÉPLOIEMENT VERS LA RADIO TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE RÉALISES

212-4-1-1-01 ETUDIER LE DÉPLOIEMENT EN TNT
212-4-1-1-02 ANALYSER LA COUVERTURE TNT
212-4-1-1-03 ETUDIER L'EXPLOITATION TNT

212-4-1-1-04 SENSIBILISER ET INFORMER LA POPULATION
212-4-1-1-05 ÉTABLIR DES CADRES RÉGLEMENTAIRE DE LA TNT

		1G - US - RESULT						
37	MINISTER	E DE LA COMN	IUNICATION ET D	DE LA CULTURE				
370	COMMUN	CATION						
213	Développement des infrastructures Radio et Télévision							
	<u>213-1</u>	<u>DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AUDIO-VISUELLES</u>						
	213-1-1	CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SITES TECHNIQUES						
		213-1-1-1	DES STATIO	NS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC				
			213-1-1-1-01	CONSTRUIRE DES SITES TECHNIQUES DE L'AUDIO-VISUEL				
			213-1-1-02	AMÉLIORER LA QUALITÉ TECHNIQUE DE LA COUVERTURE NATIONALE DE LA RADIODIFFUSION SONORE ET TÉLÉVISUELLE				
			213-1-1-103	DÉVELOPPEMENT DES STATIONS COMPLEXES AUDIO-VISUELLES DANS LES FARITANY				
	213-1-2	PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.						
		213-1-2-1		TRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS ELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT				
			213-1-2-1-01	NUMÉRISER LES STUDIOS CENTRAUX (TVM ET RNM) À BASSE FRÉQUENCE : STUDIOS, SALLES TECHNIQUE, CENTRE NODALE DE RÉCEPTION ET TRANSMISSION DES SIGNAUX				
			213-1-2-1-02	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELLES ET LES LOCAUX DE L'ORTM DANS TOUT MADAGASCAR				
			213-1-2-1-03	RÉHABILITER LES STUDIOS DE L'ORTM AINSI QUE LA RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ET INFORMATIQUES				
			213-1-2-1-04	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUE				
			213-1-2-1-05	DÉVELOPPER L'INDUSTRIE DE LA COMMUNICATION				
		213-1-2-2	L'AUDIOVISU	JEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE				
			213-1-2-2-01	ACQUÉRIR DES NOUVEAUX MATÉRIELS TECHNIQUES DE RADIO ET TÉLÉVISION NATIONALES				
			213-1-2-2-02	RÉNOVER ET MODERNISER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES POUR SUPPORTER DE FAÇO ADÉQUATE ET AVEC UNE BONNE QUALITÉ LES SERVICES AUDIOVISUELS				
			213-1-2-2-03	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUE				
			213-1-2-2-04	RÉALISER LES ÉTUDES TECHNIQUES PRÉALABLES SUR L'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE DIFFUSION DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET PRIVÉ À MADAGASCAR				
			213-1-2-2-05	PROGRAMME DE MIGRATION VERS LA DIFFUSION NUMÉRIQUE				

37			UNICATION ET D	DE LA CULTURE				
60	CULTURE							
831	Culture <u>831-1</u>	I E SECTELII		RE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST				
	831-1-1	ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT						
		831-1-1-1	LE PATRIMO	INE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ				
			831-1-1-1-01	MISE EN PLACE D'UN OFFICE DU PATRIMOINE CULTUREL				
			831-1-1-1-02	CONSERVATION ET GESTION DES COLLECTIONS DES MUSÉES				
			831-1-1-1-03	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL				
			831-1-1-1-04	DYNAMISER LE FONDS LOVAKO				
			831-1-1-05	ASSURER LE PRÉLÈVEMENT DES REDEVANCES LIÉES À L'UTILISATION OU À L'EXPLOITATION I BIENS CULTURELS				
			831-1-1-1-06	CONSERVATION DES SITES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL				
			831-1-1-1-07	RENFORCER LES ACTIONS DE L'OMDA				
			831-1-1-1-08	RESTAURATION, RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT DES SITES ET MONUMENTS CULTURELS				
			831-1-1-1-09 831-1-1-1-10	APPUI A LA PRÉSERVATION ET A LA SAUVEGARDE DES SAVOIRS ET VALEURS COMMUNAUTARISTES ETHNOCULTURELLES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL INVENTORIER ET DOCUMENTER LES BIENS CULTURELS (MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS) EN VUI				
				DE LEUR CLASSEMENT EN PATRIMOINE CULTUREL NATIÒNAL ET MONDIAL				
		004 1 1 =	831-1-1-11	NUMÉRISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE				
		831-1-1-2		S CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES				
			831-1-1-2-01	ACTUALISER LA POLITIQUE CULTURELLE NATIONALE				
			831-1-1-2-02	MISE EN PLACE DE LA MAISON DU CINÉMA ET D'UN PARC MATÉRIEL CINÉMATOGRAPHIQUE				
			831-1-1-2-03	MISE EN PLACE DU ÈME RÉSEAU CENTRE DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE (CLAC)				
			831-1-1-2-04	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DU LIVRE				
			831-1-1-2-05	PROMOTION DE LA CRÉATION ET DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE				
			831-1-1-2-06	RENFORCEMENT DES CENTRES DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE				
			831-1-1-2-07	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES				
			831-1-1-2-08	RENFORCER LES CPACITÉS OPÉRATIONNELLES DE UNITÉS DE CONCEPTION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE				
			831-1-1-2-09	MAISONS DE LA CULTURE ET ESPACES DE REPRÉSENTATION ARTISTIQUE ,				
			831-1-1-2-10	RENFORCER OPÉRATIONNALISÉ DES UNITÉS EN CHARGES DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES				
			831-1-1-2-11	PROMOUVOIR ET/OU SOUTENIR L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS, NOTAMMENT . TRAVERS LES ACTIONS DE L'OFNAC, DU CEMDLAC ET DE L'ISSM				
	831-1-2	I E SECTEIII	831-1-1-2-12	PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION CULTURELLE DANS LES AUTRES SECTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES RE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE				
	031-1-2	831-1-2-1 LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE						
		001121	SE DÉVELOP					
			831-1-2-1-01	ENCOURAGER ET FACILITER LA CRÉATION DE RÉSEAUX ÉTENDUS DE DISTRIBUTION DES ŒUVRES ARTISTIQUES ET SERVICES CULTURELS				
			831-1-2-1-02	RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CULTURELLE				
			831-1-2-1-03	RÉPERTORIER LES ARTISTES ET LES ENTREPRISES CULTURELLES, AINSI QUE LES ŒUVRES ARTISTIQUES				
			831-1-2-1-04	METTRE EN PLACE DES MESURES SUSCEPTIBLES DE FACILITER L'ACCÈS AUX INTRANTS SPÉCIFIQUES (OUTILS, INSTRUMENTS, MATIÈRES PREMIÈRES,) OU SUSCEPTIBLES D'ALLÉG LES CHARGES LIÉES AUX ACTIVITÉS CULTURELLES				
			831-1-2-1-05	CRÉATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LES ENTREPRISES CULTURELLES				
		831-1-2-2		ULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX,) ET LES FÉRENTS SONT PROTÉGÉS				
			831-1-2-2-01	POURSUIVRE LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS CONTRE LE PIRATAGE, LE TRAFIC,				
			831-1-2-2-02	RENFORCER LE CADRE LÉGAL ET INSTITUTIONNEL DE PROTECTION DES BIENS CULTURELS E DES DROITS Y AFFÉRENTS				
		831-1-2-3	LES MÉTIERS	S DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT				
			831-1-2-3-01	ENCOURAGER LES ARTISTES ET LES AUTRES ACTEURS DU SECTEUR DE LA CULTURE À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS				
			831-1-2-3-02	DYNAMISER LE CNEMD				
			831-1-2-3-03	ENCOURAGER LES ARTISTES À ADHÉRER À DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE				
			831-1-2-3-04	ENCOURAGER LES ACTEURS DE LA CULTURE À SUIVRE DES FORMATIONS EN GESTION ENTREPRENEURIALE				
			831-1-2-3-05	METTRE EN PLACE DES CURSUS DE FORMATION SPÉCIALISÉE DANS LES MÉTIERS DE LA CULTURE				

37	MINISTERE	DE LA COMMU	DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE							
860	CULTURE									
831	Culture	ture								
	<u>831-2</u>	RENFORCER	L'IDENTITE NA	<u>TIONALE</u>						
	831-2-1	VALORISATION	ON DU PATRIMO	DINE, DES TRADITIONS ET DE LA CULTURE MALAGASY						
		831-2-1-1 PATRIMOINE, TRADITIONS ET CULTURE MALAGASY VALORISE								
			831-2-1-1-01	RENFORCER LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL MALAGASY						
			831-2-1-1-02	APPUYER LES RECHERCHES DE L'ORIGINE DES MALAGASY ET ENTAMER LA PROMOTION ET SENSIBILISATION DE MASSE SUR LA VERITABLE HISTOIRE DES MALAGASY ET SON ORIGINE						
			831-2-1-1-03	LE PROGRAMME D'APPUI AUX LIEUX CULTURELS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE MALAGASY EST REALISE						
			831-2-1-1-04	REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO						
			831-2-1-1-05	REHABILITATION DE 4 SITES A SAINTE MARIE (EGLISE CATHOLIQUE, ILOT MADAME, ILE AUX FORBANS, TOMBEAUX DE PIRATE)						
			831-2-1-1-06	CRÉER DES VILLAGES CULTURELS DANS LES SIX DISTRICTS						
	831-2-2	CREATION DE STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE								
		831-2-2-1	STRUCTURES	S DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE MISE EN PLACE						
			831-2-2-1-01	CREER UN CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL AUSTRONESIEN EN COLLABORATION AVEC LES PAYS MEMBRES						
			831-2-2-1-02	CREER UNE ACADEMIE NATIONALE DES ARTS ET DE LA CULTURE						
			831-2-2-1-03	DOTER DES MATÉRIELS TECHNIQUES,INFORMATIQUES ET MATÉRIELS DE BUREAUX ANAC						
			831-2-2-1-04	CONSTRUIRE DES MUSÉES D'ESCLAVE A ANTANANARIVO						

37	MINISTERE	DE LA COMM	UNICATION ET D	DE LA CULTURE			
860	CULTURE						
831	Culture						
	<u>831-3</u>	PROMOTION	I DE LA CULTUR	<u>E</u>			
831-3-1 CREATION DE STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE							
		831-3-1-1	STRUCTURE	S DE PROMOTION DE LA CULTURE CREE			
			831-3-1-1-01	CONSTRUIRE DES CENTRES CULTURELS DANS LES CHEFS LIEU DE PROVINCES			
			831-3-1-1-02	ATTIRER LES TOURISTES PAR LE BIAIS DE CREATION D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR			
	831-3-2	REDYNAMISATION DES ACTIVITES CULTURELLES					
		831-3-2-1	UNE JOURNE	EE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE			
			831-3-2-1-01	ORGANISER DANS LES QUARTIERS UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE			
			831-3-2-1-02	ETABLIR UN DOCUMENT-PROGRAMME D'APPUI A LA CREATION ARTISTIQUE A MADAGASCAR			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE **CULTURE ET ARTISANAT** 862 Culture 831 LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST 831-1 <u>ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE</u> LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT 831-1-1 LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ 831-1-1-1 831-1-1-1-01 MISE EN PLACE D'UN OFFICE DU PATRIMOINE CULTUREL CONSERVATION ET GESTION DES COLLECTIONS DES MUSÉES 831-1-1-1-02 831-1-1-1-03 RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL DYNAMISER LE FONDS LOVAKO 831-1-1-1-04 ASSURER LE PRÉLÈVEMENT DES REDEVANCES LIÉES À L'UTILISATION OU À L'EXPLOITATION DE 831-1-1-1-05 **BIENS CULTURELS** 831-1-1-1-06 CONSERVATION DES SITES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL 831-1-1-1-07 RENEORCER LES ACTIONS DE L'OMDA RESTAURATION, RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT DES SITES ET MONUMENTS CULTURELS 831-1-1-1-08 831-1-1-1-09 APPUI A LA PRÉSERVATION ET A LA SAUVEGARDE DES SAVOIRS ET VALEURS COMMUNAUTARISTES ETHNOCULTURELLES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL INVENTORIER ET DOCUMENTER LES BIENS CULTURELS (MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS) EN VUE 831-1-1-10 DE LEUR CLASSEMENT EN PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL ET MONDIAL 831-1-1-1-11 NUMÉRISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE 831-1-1-2 LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES 831-1-1-2-01 ACTUALISER LA POLITIQUE CUI TURFI LE NATIONALE 831-1-1-2-02 MISE EN PLACE DE LA MAISON DU CINÉMA ET D'UN PARC MATÉRIEL CINÉMATOGRAPHIQUE 831-1-1-2-03 MISE EN PLACE DU ÈME RÉSEAU CENTRE DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE (CLAC) APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DU LIVRE 831-1-1-2-04 PROMOTION DE LA CRÉATION ET DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE 831-1-1-2-05 831-1-1-2-06 RENFORCEMENT DES CENTRES DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE LA PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES 831-1-1-2-07 RENFORCER LES CPACITÉS OPÉRATIONNELLES DE UNITÉS DE CONCEPTION ET DE MISE EN 831-1-1-2-08 ŒUVRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE 831-1-1-2-09 MAISONS DE LA CULTURE ET ESPACES DE REPRÉSENTATION ARTISTIQUE RENFORCER OPÉRATIONNALISÉ DES UNITÉS EN CHARGES DE LA PROMOTION DES ACTIONS 831-1-1-2-10 **CULTURELLES** 831-1-1-2-11 PROMOUVOIR ET/OU SOUTENIR L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS, NOTAMMENT À TRAVERS LES ACTIONS DE L'OFNAC, DU CEMDLAC ET DE L'ISSM 831-1-1-2-12 PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DE LA DIMENSION CULTURELLE DANS LES AUTRES SECTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE 831-1-2 LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE 831-1-2-1 SE DÉVELOPPE ENCOURAGER ET FACILITER LA CRÉATION DE RÉSEAUX ÉTENDUS DE DISTRIBUTION DES 831-1-2-1-01 ŒUVRES ARTISTIQUES ET SERVICES CULTURELS RENFORCER LE CADRE LÉGAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CULTURELLE 831-1-2-1-02 RÉPERTORIER LES ARTISTES ET LES ENTREPRISES CULTURELLES, AINSI QUE LES ŒUVRES 831-1-2-1-03 **ARTISTIQUES** 831-1-2-1-04 METTRE EN PLACE DES MESURES SUSCEPTIBLES DE FACILITER L'ACCÈS AUX INTRANTS SPÉCIFIQUES (OUTILS, INSTRUMENTS, MATIÈRES PREMIÈRES, ...) OU SUSCEPTIBLES D'ALLÉGER LES CHARGES LIÉES AUX ACTIVITÉS CULTURELLES 831-1-2-1-05 CRÉATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LES ENTREPRISES CULTURELLES 831-1-2-2 LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS POURSUIVRE LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS CONTRE LE PIRATAGE, LE TRAFIC, ... 831-1-2-2-01 831-1-2-2-02 RENFORCER LE CADRE LÉGAL ET INSTITUTIONNEL DE PROTECTION DES BIENS CULTURELS ET DES DROITS Y AFFÉRENTS LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT 831-1-2-3 ENCOURAGER LES ARTISTES ET LES AUTRES ACTEURS DU SECTEUR DE LA CULTURE À 831-1-2-3-01 FORMALISER LEURS ACTIVITÉS 831-1-2-3-02 DYNAMISER LE CNEMD ENCOURAGER LES ARTISTES À ADHÉRER À DES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE 831-1-2-3-03 ENCOURAGER LES ACTEURS DE LA CULTURE À SUIVRE DES FORMATIONS EN GESTION 831-1-2-3-04 **ENTREPRENEURIALE** METTRE EN PLACE DES CURSUS DE FORMATION SPÉCIALISÉE DANS LES MÉTIERS DE LA 831-1-2-3-05

CULTURE

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE						
862	CULTURE E	T ARTISANAT					
831	Culture						
	<u>831-2</u>	RENFORCER L	<u>'IDENTITE NAT</u>	<u>IONALE</u>			
	831-2-1	VALORISATIO	N DU PATRIMOI	NE, DES TRADITIONS ET DE LA CULTURE MALAGASY			
		831-2-1-1	PATRIMOINE,	TRADITIONS ET CULTURE MALAGASY VALORISE			
		RENFORCER LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL MALAGASY					
			831-2-1-1-02	APPUYER LES RECHERCHES DE L'ORIGINE DES MALAGASY ET ENTAMER LA PROMOTION ET SENSIBILISATION DE MASSE SUR LA VERITABLE HISTOIRE DES MALAGASY ET SON ORIGINE			
			831-2-1-1-03	LE PROGRAMME D'APPUI AUX LIEUX CULTURELS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE MALAGASY EST REALISE			
			831-2-1-1-04	REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO			
			831-2-1-1-05	REHABILITATION DE 4 SITES A SAINTE MARIE (EGLISE CATHOLIQUE, ILOT MADAME, ILE AUX FORBANS, TOMBEAUX DE PIRATE)			
			831-2-1-1-06	CRÉER DES VILLAGES CULTURELS DANS LES SIX DISTRICTS			
	831-2-2	CREATION DE STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE					
		831-2-2-1	STRUCTURES	DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE MISE EN PLACE			
			831-2-2-1-01	CREER UN CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL AUSTRONESIEN EN COLLABORATION AVEC LES PAYS MEMBRES			
			831-2-2-1-02	CREER UNE ACADEMIE NATIONALE DES ARTS ET DE LA CULTURE			
			831-2-2-1-03	DOTER DES MATÉRIELS TECHNIQUES,INFORMATIQUES ET MATÉRIELS DE BUREAUX ANAC			
			831-2-2-1-04	CONSTRUIRE DES MUSÉES D'ESCLAVE A ANTANANARIVO			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MIN - N	IIS - PROG - O	G - OS - RESULTA	ATS - ACT/PRO				
37	MINISTER	DE LA COMM	UNICATION ET D	DE LA CULTURE			
862	CULTURE	ET ARTISANAT					
831	Culture						
	831-3 PROMOTION DE LA CULTURE						
	831-3-1 CREATION DE STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE						
		831-3-1-1	STRUCTURE	ES DE PROMOTION DE LA CULTURE CREE			
			831-3-1-1-01	CONSTRUIRE DES CENTRES CULTURELS DANS LES CHEFS LIEU DE PROVINCES			
			831-3-1-1-02	ATTIRER LES TOURISTES PAR LE BIAIS DE CREATION D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR			
	831-3-2	REDYNAMIS	ATION DES ACT	IVITES CULTURELLES			
		831-3-2-1	UNE JOURNE	EE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE			

831-3-2-1-01 ORGANISER DANS LES QUARTIERS UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE 831-3-2-1-02 ETABLIR UN DOCUMENT-PROGRAMME D'APPUI A LA CREATION ARTISTIQUE A MADAGASCAR MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE COMMUNICATION 370 030 Administration et Coordination PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE 030-1 L'ORGANISATION COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU 030-1-1 SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI 030-1-1-1 LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE 030-1-1-1-R1 NOMBRE DES ACTIONS NOMBRE 41 PRIORITAIRES DU MINISTERE 030-1-1-1-R2 NOMBRE DES EQUIPES NOMBRE 15 20• 25 **TFCHNIQUE FORMES** NOMBRE DES INTERVENTIONS 030-1-1-1-R3 NOMBRE 30 35 40 EFFECTUÉES AU NIVEAU DE SERVICE RÉSEAU ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER 030-1-2 LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION. 030-1-2-1 UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT TAUX D'ÉXÉCUTION 030-1-2-1-R1 **POURCENTAGE** 98 98 **BUDGETAIRE** GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE 030-1-3 AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS 030-1-3-1 NOMBRE DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS DISPONIBLES TAUX D'EXÉCUTION 030-1-3-1-R1 NOMBRE 0 0 0 030-1-3-1-R2 POURCENTAGE 0 0 **BUDGÉTAIRE** NOMBRE DES AGENTS 030-1-3-1-R3 NOMBRE 60 60 60 RÉGULARISES ET RECRUTES 030-1-3-1-R4 NOMBRE DES AGENTS NOMBRE 95 100 100 **FORMES** GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE 030-1-4 LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, 030-1-4-1 RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE: NOMBRE DE TERRAIN. 030-1-4-1-R1 NOMBRE 40 40 40 IMMEUBLES **INFRASTRUCTURES** RECENSES COORDONNER ET REDYNAMISER LES ACTEURS COMMUNAUTAIRES 030-1-5 CENTRES COMMUNAUTAIRES OPÉRATIONNELS 030-1-5-1 030-1-5-1-R1 NOMBRE DE CENTRES NOMBRE 18 22 22 COMMUNAUTAIRES RÉHABILITES ET 030-1-6 REVALORISER L'IMAGE ET LA NOTORIETE DU MINISTERE EN TANT QU'INSTITUTION PUBLIQUE PERSONNEL MOTIVE ET PUBLIC SATISFAIT 030-1-6-1 DEGRÉ DE SATISFACTION DE 030-1-6-1-R1 40 60 75 % NOTORIÉTÉ DE LA RÉPUTATION DU MINISTÈRE DECENTRALISER LES PRODUCTIONS DE PROGRAMMES RADIO/TELEVISION 030-1-7 **EMISSIONS NOUVELLEMENT CRÉÉES** 030-1-7-1 NOMBRE DE PROGRAMME 030-1-7-1-R1 NOMBRE 150 200 380 DIFFUSE 030-1-8 DELIMITATION, RESTAURATION ET CLASSEMENT DES SITES CULTURELS **VALORISATION DU PATRIMOINE, DE LA CULTURE MALAGASY** 030-1-8-1

NOMBRE DES SITES

RESTAURES ET RÉPERTORIES

NOMBRE

10

45

030-1-8-1-R1

70

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESULT	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
37	MINISTE	RE DE LA COMN	MUNICATION E	T DE LA CULTURE							
370	70 COMMUNICATION										
212	Média										
	<u>212-1</u>	CONTRIBUER POPULATION.		PEMENT DES MÉDIAS ET LA LI	BRE CIRCULATION	ON DES INFO	RMATIONS	AUPRÈS DE	<u>: LA</u>		
	212-1-6		REVALORISER L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR								
		212-1-6-1	DOSSIERS D	DOSSIERS DE L'ORDRE DE JOURNALISTE TRAITES							
			212-1-6-1-R1	NOMBRE DES DOSSIERS DE L'ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR	NOMBRE	30	30	30	-		
	212-1-7	ASSURER LA CONTINUITE DE LA GESTION EFFICACE ET INNOVANTE DES ACTIVITES DE COMMUNICATION MEDIATISEE.									
		212-1-7-1	MANUEL DE	PROCÉDURE MODIFIE ET AMÉLIORE							
			212-1-7-1-R1	NOMBRE DES DOCUMENTS ÉLABORES	NOMBRE	3	3	3	-		
	212-1-8	RELEVER LE NIVEAU DES PROFESSIONNELS DES MEDIAS									
		212-1-8-1	COMPÉTENC RENFORCÉE	CHNICIENS A	JDIOVISUEI	_S					
			212-1-8-1-R1	NOMBRE DES AGENTS DE MÉDIAS FORMES	NOMBRE	150	200	250	-		
	212-1-9	MISE EN PLAC MEDIATISEE.	CE UN SYSTEM	E EFFICACE ET INNOVANT DE	GESTION DES A	ACTIVITES DE	COMMUNIC	CATION			
		212-1-9-1	GUICHET UN	IQUE OPÉRATIONNEL							

NOMBRE

1

2

2

NOMBRE DES GUICHETS UNIQUE OPÉRATIONNEL

212-1-9-1-R1

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
37	MINISTE	STERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE								
370	COMMUN	NICATION								
212	Média									
	<u>212-2</u>	DEPECHE TA	ARATRA : REFE	RENCE EN INFORMATIONS OFF	FICIELLES					
	212-2-1 PROMOUVOIR L'ACCES A L'INFORMATION ET LA DEPECHE INFORMATIVE TARATRA									
		212-2-1-1	120000 ABON	INES POUR 2021						
			212-2-1-1-R1	NOMBRE DE COLLABORATEURS FORMES	NOMBRE	30	40	50	-	
			212-2-1-1-R2	NOMBRE DES ABONNES	NOMBRE	120000	120000	120000	-	
	212-2-2	CONTRIBUTION A LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET LA TRANSPARENCE								
		212-2-2-1		PRODUITES RAPPORTANT DES UBLICS A TRAVERS LE SITE W	-	S SUR L'ADN	IINISTRATIO	ON ET LES		
			212-2-2-1-R1	NOMBRE DES EMISSIONS RÉALISÉES	NOMBRE	22	23	23	-	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE 370 COMMUNICATION 212 Média **212-3 DECENTRALISATION ET OPERATIONALISATION DU CENTRE IVOTORO VERS LES AUTRES REGIONS** 212-3-1 GERER EFFICACEMENT L'ADMINISTRATION GENERALE DE L'IVOTORO CENTRE IVOTORO OPÉRATIONNALISE DANS LES 22 RÉGIONS 212-3-1-1 NOMBRE DE CENTRE 212-3-1-1-R1 NOMBRE 20 22 22

IVOTORO OPÉRATIONNEL

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

COMMUNICATION 370

212 Média

> 212-4 **DÉPLOIEMENT DE TNT A MADAGASIKARA**

ASSURER LES TRAVAUX D'ETUDES ET DE DÉPLOIEMENT VERS LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE 212-4-1

TERRESTRE

212-4-1-1 TRAVAUX D'•ÉTUDE ET DE DÉPLOIEMENT VERS LA RADIO TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE

RÉALISES

212-4-1-1-R1 PRODUITS SUR LE

DÉPLOIEMENT DE TNT

NOMBRE DE DOCUMENTS

NOMBRE

120

125

130•

Page 5

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE										
370	COMMUN	NICATION	CATION								
213	Développement des infrastructures Radio et Télévision										
	<u>213-1</u>	<u>DÉVELOPPER</u>	R LES INFRASTE	RUCTURES AUDIO-VISUELLE	<u> </u>						
	213-1-1	CONSTRUIRE	DE NOUVEAUX	SITES TECHNIQUES							
		213-1-1-1	DES STATIONS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC								
			213-1-1-R1	NOMBRE DES NOUVEAUX SITES TECHNIQUES CONSTRUITS	NOMBRE	30	40	50	-		
	213-1-2	PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.									
		213-1-2-1		RUCTURES TECHNIQUES DI LS REDÉPLOYÉS RATIONNE		DÉVELOPP	ÉES ET DES	MATÉRIEL	S		
			213-1-2-1-R1	NOMBRE DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELS ET DES LOCAUX DE L'ORTM RÉHABILITÉS	NOMBRE	130	150	200	-		
		213-1-2-2	L'AUDIOVISUI	EL PUBLIC (TVM/RNM) EST F	PRÉPARÉ À LA MIG	RATION NUM	/IÉRIQUE				
			213-1-2-2-R1	TAUX D'AVANCEMENT DU BASCULEMENT VERS LA NUMÉRIQUE	POURCENTAGE	30	35	40	-		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE 860 **CULTURE** 831 Culture E SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST. 831-1 **ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE** 831-1-1 LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT 831-1-1-1 LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ Nombre de biens culturels classés NOMBRE 831-1-1-R1 20 25 en patrimoine national NOMBRE 831-1-1-1-R2 Nombre de biens culturels classés 3 4 en patrimoine mondial 831-1-1-R3 Nombre de personnes prenant NOMBRE 1600000 1600000 part aux actions de conservation, de valorisation et de capitalisation de biens culturels NOMBRE DES SITES ET 831-1-1-R4 NOMBRE 22 22 MONUMENTS CULTURELS RÉHABILITES ET AMÉNAGES LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES 831-1-1-2 831-1-1-2-R1 Nombre et variétés d'actions NOMBRE 250 250 culturelles répertoriées 831-1-1-2-R2 Nombre de secteurs intégrant la NOMBRE 15 15 culture dans leurs stratégies LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE 831-1-2 LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE 831-1-2-1 SE DÉVELOPPE 831-1-2-1-R1 Valeur ajoutée moyenne des 0 0 Ar entreprises culturelles 831-1-2-1-R2 Valeur ajoutée moyenne des ARIARY 0 0 entreprises culturelles NOMBRE DES APPUIS DU 831-1-2-1-R3 NOMBRE 40 50 MINISTERE POUR LE **DEVELOPPEMENT DE** L'INDUSTRIE CULTUREL 831-1-2-2 LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS 831-1-2-2-R1 Nombre de plaintes concernant NOMBRE 200 250 l'utilisation abusives et le trafic de biens culturels enregistrées 831-1-2-3 LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT 831-1-2-3-R1 Nombre d'entreprises culturelles NOMBRE 500 500 actives NOBRE DES ARTISTES ET DES 831-1-2-3-R2 NOMBRE 200 250 ACTEURS CULTURELS
INTRODUIT DANS LE SECTEUR FORMEL 831-1-2-3-R3 NOMBRE DES ATELIERS ET NOMBRE 100 150

DES FORMATIONS

CULTURELS

PROFESSIONELLES POUR LES ARTISTES ET ACTEURS

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
37	MINISTE	RE DE LA CO	MMUNICATION E	T DE LA CULTURE					
860	CULTUR	E							
831	Culture								
	<u>831-2</u>	RENFORCE	R L'IDENTITE NA	<u>TIONALE</u>					
	831-2-1 VALORISATION DU PATRIMOINE, DES TRADITIONS ET				A CULTURE MA	LAGASY			
		831-2-1-1	PATRIMOINE	, TRADITIONS ET CULTURE MA	LAGASY VALO	RISE			
			831-2-1-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT	%	-	60	100	-
			831-2-1-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DES 4 SITES A SAINTE MARIE	%	-	0	0	-
			831-2-1-1-R3	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO	%	-	0	0	-
	831-2-2	CREATION I	DE STRUCTURES	DE RENFORCEMENT DE L'IDE	NTITE NATIONA	ALE			
		831-2-2-1	STRUCTURES	S DE RENFORCEMENT DE L'IDE	NTITE NATION	ALE MISE EN	PLACE		
			831-2-2-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL	%	-	75	-	-
			831-2-2-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT ANAC	%	-	0	0	-
			831-2-2-1-R3	TAUX D'AVANCEMENT MUSÉES D'ESCLAVE	%	-	70	100	-
			831-2-2-1-R4	NOMBRE DE MATÉRIELS ACQUIS	NOMBRE	-	400	400	-

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
37	MINISTE	RE DE LA COM	MMUNICATION E	T DE LA CULTURE					
860	CULTUR	E							
831	Culture								
	<u>831-3</u>	PROMOTION	I DE LA CULTUR	<u>E</u>					
	831-3-1	CREATION D	DE STRUCTURES	DE PROMOTION DE LA CULT	URE				
		831-3-1-1	STRUCTURE	S DE PROMOTION DE LA CULT	TURE CREE				
			831-3-1-1-R1	NOMBRE DES CENTRES CULTURELS CONSTRUITS	NOMBRE	-	6	7	-
			831-3-1-1-R2	NOMBRE D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR	NOMBRE	-	13	14	-
	831-3-2	REDYNAMIS	ATION DES ACT	IVITES CULTURELLES					
		831-3-2-1	UNE JOURNE	E CITOYENNE DE NETTOYAG	E MENSUELLE				
			831-3-2-1-R1	NOMBRE DES ACTIVITES CULTURELS	NOMBRE	-	30	35	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE **CULTURE ET ARTISANAT** 862 831 Culture E SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST. 831-1 **ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE** 831-1-1 LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT 831-1-1-1 LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ Nombre de biens culturels classés NOMBRE 831-1-1-R1 15 en patrimoine national 831-1-1-1-R2 Nombre de biens culturels classés NOMBRE 2 en patrimoine mondial 831-1-1-R3 Nombre de personnes prenant NOMBRE 1600000 part aux actions de conservation, de valorisation et de capitalisation de biens culturels NOMBRE DES SITES ET 831-1-1-R4 NOMBRE 22 MONUMENTS CULTURELS RÉHABILITES ET AMÉNAGES LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES 831-1-1-2 831-1-1-2-R1 Nombre et variétés d'actions NOMBRE 250 culturelles répertoriées 831-1-1-2-R2 Nombre de secteurs intégrant la NOMBRE 15 culture dans leurs stratégies LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE 831-1-2 LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE 831-1-2-1 SE DÉVELOPPE 831-1-2-1-R1 Valeur ajoutée moyenne des 0 entreprises culturelles 831-1-2-1-R2 Valeur ajoutée moyenne des ARIARY 0 entreprises culturelles NOMBRE DES APPUIS DU 831-1-2-1-R3 NOMBRE 30 MINISTERE POUR LE **DEVELOPPEMENT DE** L'INDUSTRIE CULTUREL 831-1-2-2 LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS 831-1-2-2-R1 Nombre de plaintes concernant NOMBRE 150 l'utilisation abusives et le trafic de biens culturels enregistrées 831-1-2-3 LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT 831-1-2-3-R1 Nombre d'entreprises culturelles NOMBRE 500 actives NOBRE DES ARTISTES ET DES 831-1-2-3-R2 NOMBRE 150 ACTEURS CULTURELS
INTRODUIT DANS LE SECTEUR **FORMEL** 831-1-2-3-R3 NOMBRE DES ATELIERS ET NOMBRE 50 **DES FORMATIONS** PROFESSIONELLES POUR LES

ARTISTES ET ACTEURS

CULTURELS

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
37	MINISTE	RE DE LA COI	MMUNICATION E	T DE LA CULTURE						
862	CULTUR	E ET ARTISAN	IAT							
831	Culture									
	<u>831-2</u>	RENFORCER L'IDENTITE NATIONALE								
	831-2-1	VALORISAT	ION DU PATRIMO	DINE, DES TRADITIONS ET DE L	A CULTURE MA	LAGASY				
		831-2-1-1	PATRIMOINE	, TRADITIONS ET CULTURE MA	LAGASY VALO	RISE				
			831-2-1-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT	%	35	-	-	-	
			831-2-1-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DES 4 SITES A SAINTE MARIE	%	0	-	-	-	
			831-2-1-1-R3	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO	%	0	-	-	-	
	831-2-2	CREATION DE STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE								
		831-2-2-1	STRUCTURE	S DE RENFORCEMENT DE L'IDE	NTITE NATION	ALE MISE EN	PLACE			
			831-2-2-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL	%	50	-	-	-	
			831-2-2-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT ANAC	%	0	-	-	-	
			831-2-2-1-R3	TAUX D'AVANCEMENT MUSÉES D'ESCLAVE	%	35	-	-	-	
			831-2-2-1-R4	NOMBRE DE MATÉRIELS ACQUIS	NOMBRE	350	-	-	-	

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
37	MINISTE	RE DE LA COM	MUNICATION E	T DE LA CULTURE					
862	CULTUR	E ET ARTISAN	IAT						
831	Culture								
	831-3 PROMOTION DE LA CULTURE								
	831-3-1 CREATION DE STRUCTURES DE PROMOTION DE LA C				URE				
		831-3-1-1	STRUCTURE	S DE PROMOTION DE LA CULT	TURE CREE				
			831-3-1-1-R1	NOMBRE DES CENTRES CULTURELS CONSTRUITS	NOMBRE	6	-	-	-
			831-3-1-1-R2	NOMBRE D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR	NOMBRE	12	-	-	-
	831-3-2	REDYNAMIS	ATION DES ACT	IVITES CULTURELLES					
		831-3-2-1	UNE JOURNE	E CITOYENNE DE NETTOYAG	E MENSUELLE				
			831-3-2-1-R1	NOMBRE DES ACTIVITES CULTURELS	NOMBRE	30	-	-	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

342

071

MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS **ARTISANAT Administration et Coordination** 071-1 Promouvoir La Bonne Gouvernance 071-1-1 Instaurer Une Administration Publique Orientee Vers L'Efficience Et L'Efficacite 071-1-1-1 Les Activites En Lien Avec Les Finances, La Logistique Et Les Services Medicos-Ociaux Sont **Effectivement Executees** Coordonner Les Activites Financieres, Logistiques Et Medico-Sociales , Assurer les activité Logistiques et la preservation du Patrimoine Du MAM 071-1-2 Disposer D'Une Administration Plus Efficace Et Efficiente 071-1-2-1 Assurer L'Utilisation Rationnelle Et Efficace Des Ressources Matérielles Et Financières 071-1-2-1-01 Assurer la réalisation des activités de chaque Directeur régional 071-1-2-1-02 s'acquitter des charges du personnel (salaire et CNAPS) et les Indemnité 071-1-2-1-03 Assurer Le Traitement Administratifs Des Agents En Debut, En Cours Et En Fin De Carriere Et La Repartition Rationelle Des Ressources Humaines Du Ministère 071-1-2-1-04 Etablir Le Tableau De Bord Et Evaluer La Performance, Le Suivi De L'Exécution Budgétaire, La Mise En Œuvre Des Programmes Du Ministere Et Du Pta De Chaque Direction 071-1-2-1-05 Entretenir Les Matériels Et Equipements Informatiques Existants En Permanence, Assurer La Disponibilite Des Bases De Donnees Et Developper Le Système D'Information 071-1-2-1-06 Assurer La Visibilite Du Ministere Au Niveau Externe 071-1-2-1-07 Superviser Et Suivre La Cohérence Des Besoins, Des Commandes Et Des Livraisons 071-1-2-2 Instaurer Une Administration Publique Orientée Vers L'Efficience 071-1-2-2-01 Garantir Le Respect Des Règles Budgétaires 071-1-2-2-02 Renforcement Des Capacites Techniques, Materielles Et Humaines 071-1-2-3 Instaurer Une Administration Publique Orientée Vers L'Efficience Et L'Efficacité 071-1-2-3-01 Concevoir et veiller à la mise en Œuvre la strategie Ministerielle de lutte contre La corruption (Sensibilisation, Prevention Et Poursuite) 071-1-2-4 Promouvoir La performance Socio-économique de Madagascar à moyen terme 071-1-2-4-01 Nouveaux Projets et du développement 071-1-2-4-02 Mise en Œuvre de La politique générale en matière de l'Artisanat st du Métier

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	in the river of the residence residence							
38	MINISTERE	DE L'ARTISAN	NAT ET DES MET	TIERS				
342	ARTISANAT							
616	Artisanat							
	<u>616-3</u>	Faire De L'Ar	tisanat Un Avan	t-Garde Dans Le Processus De Développement Et Valoriser Les Potentiels Artisanaux				
	616-3-1	Renforcer La	Chaine De Vale	ur De L'Artisanat Malagasy				
		616-3-1-1	Les Metiers A	rtisanaux Ainsi Que Les Artisans Sont Professionnalisés				
			616-3-1-1-01	Accompagner Les Artisans Dans Le Processus De Formalisation				
		616-3-1-2	L'Accessibilit	é Des Artisans Aux Matières Premières Et À La Technologie Est Améliorée				
			616-3-1-2-01	Professionalisation De L'Artisanat				
		616-3-1-3	Métiers D'Arti	isans Promus Et Professionnalisés				
			616-3-1-3-01	Promouvoir Et Professionnaliser Les Métiers D'Artisans À Travers Les Chambres Des Métiers				
		616-3-1-4	Artisans Prof	essionnels Et Produits Compétitifs				
			616-3-1-4-01	Assurer La Compétitivité Et La Professionnalisation Des Artisans				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

616-4-1-1

38	MINISTER	MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS							
342	ARTISANA	ARTISANAT							
616	Artisanat								
	<u>616-4</u>	Valoriser les métiers d'artisans et promouvoir le commerce des produits artisanaux Malagasy							
	616-4-1	Améliorer la commercialisation des produits artisanaux							

produits artisanaux de qualité livrés

616-4-1-1-01 Viabiliser les sites propices au développement des villages artisanaux

villages artisanaux implantées et fonctionne - création d'emploi décents - création atelier artisanaux -

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS 342 **ARTISANAT** 616 **Artisanat** <u>616-5</u> Professionnaliser les métiers d'artisans et valoriser les produits artisanaux Malagasy 616-5-1 créer un site unique et innovant regroupant les métiers d'artisans 616-5-1-1 cité de métiers implantées, fonctionnelles et rentables Assurer la gestion et l'entretien des infrastructures, viabiliser le site 616-5-1-1-02 NOUVEAU PROJET D'EMMERGENCE 616-5-2 promouvoir des politiques axées sur le développement favorisant des activités productives, la création d'emploi décents, l'entreprenariat, la créativité et l'innovation 616-5-2-1 Foire national et international Foire national et international

616-5-2-1-01 Contribuer à la création en normes et qualité

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MIN - N	118 - PROG - 00	5 - OS - RESULTATS - ACT/PRO									
38	MINISTERE	MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS									
342	ARTISANA	ARTISANAT									
616	Artisanat										
	<u>616-6</u>	Promouvoir une croissance économique soutenu, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent									
	616-6-1	pour tous promouvoir des politiques axées sur le développement favorisant des activités productives, la création d'emploi décents, l'entreprenariat, la créativité et l'innovation									

616-6-1-1-01 Contribuer à la création culturelle

Rond point des artisans

071-1-2-4-R2

Activités du Ministere

Coordonnées

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS 342 **ARTISANAT** 071 **Administration et Coordination** 071-1 **Promouvoir La Bonne Gouvernance** Instaurer Une Administration Publique Orientee Vers L'Efficience Et L'Efficacite 071-1-1 Les Activites En Lien Avec Les Finances, La Logistique Et Les Services Medicos-Ociaux Sont 071-1-1-1 **Effectivement Executees** 071-1-1-R1 Nombre De Dossier Traités et NOMBRE 25 signés 071-1-2 Disposer D'Une Administration Plus Efficace Et Efficiente Assurer L'Utilisation Rationnelle Et Efficace Des Ressources Matérielles Et Financières 071-1-2-1 071-1-2-1-R1 Nombre de rapport d'activités NOMBRE 20 20 émises 071-1-2-1-R2 Personnel indemnisés et % 100 100 100 effectivement payés 071-1-2-1-R3 Outils Performants Et Disponibles NOMBRE 500 500 500 071-1-2-1-R4 Procedures De Passation Des NOMBRE 25 25 25 Marches Transparents Et Respectees 071-1-2-1-R5 Activites Et Realisations Du NOMBRE 300 300 300 Ministere Connues Du Public 071-1-2-1-R6 Coordination Et suivi efficaces des NOMBRE 20 20 20 activités ainsi que des réalisations Du MAM Assurée Ressources Humaines Bien 071-1-2-1-R7 NOMBRE 50 50 50 Gerees Et Dynamisees 071-1-2-2 Instaurer Une Administration Publique Orientée Vers L'Efficience 071-1-2-2-R1 Ressources Financieres Du 100 100 100 Ministere Utilisees A Bon Escient 071-1-2-2-R2 Les Infrastructures de tous les 90 90 90 % demembrements du MAM aux niveaux central et régional sont modernisées 071-1-2-3 Instaurer Une Administration Publique Orientée Vers L'Efficience Et L'Efficacité 071-1-2-3-R1 La confiance des usagers et des NOMBRE 15 10 10 citoyens envers le MAM est retablie 071-1-2-4 Promouvoir La performance Socio-économique de Madagascar à moyen terme Infrastructures des partenariat, 071-1-2-4-R1 75 75 75 des projets et du développement

NOMBRE

20

20

20

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
38	MINISTE	RE DE L'ARTIS	SANAT ET DES N	METIERS					
342	ARTISAN	TAN							
616	Artisana	t							
	<u>616-3</u>	Faire De L'A	<u>rtisanat Un Avan</u>	t-Garde Dans Le Processus De I	Développement	Et Valoriser Lo	es Potentie	ls Artisanau	<u> X</u>
	616-3-1	Renforcer La	a Chaine De Vale	ur De L'Artisanat Malagasy					
		616-3-1-1	Les Metiers A	Artisanaux Ainsi Que Les Artisar	ns Sont Professi	onnalisés			
			616-3-1-1-R1	Nombre D'Artisans Dotés D'Une Carte Professionnelle	NOMBRE	-	100	1500	1500
		616-3-1-2	L'Accessibili	té Des Artisans Aux Matières Pr	emières Et À La	Technologie	Est Amélio	rée	
			616-3-1-2-R1	Nombre D'Artisans Membres Des Chambres Des Métiers	NOMBRE	-	600	600	600
		616-3-1-3	Métiers D'Art	isans Promus Et Professionnalis	sés				
			616-3-1-3-R1	Nombre De Filières Et Métiers Artisanaux Professionalisés	NOMBRE	-	100	114	114
		616-3-1-4	Artisans Prof	essionnels Et Produits Compéti	tifs				
			616-3-1-4-R1	Taux D'Augmentation En Valeur Des Exportations Des Produits Artisanaux	%	-	10	15	15

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS

ARTISANAT 342 616 Artisanat

> <u>616-4</u> Valoriser les métiers d'artisans et promouvoir le commerce des produits artisanaux Malagasy

616-4-1 Améliorer la commercialisation des produits artisanaux

> 616-4-1-1 villages artisanaux implantées et fonctionne - création d'emploi décents - création atelier artisanaux -

produits artisanaux de qualité livrés 616-4-1-1-R1 Contribuer à la création d'emplois

et à la formalisation des activités des artisans - Vitrine de Madagascar dans la région

touristique

NOMBRE 10

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
38	MINISTE	RE DE L'ARTIS	SANAT ET DES N	IETIERS					
342	ARTISAN	IAT							
616 Artisanat									
616-5 Professionnaliser les métiers d'artisans et valoriser les produits artisanaux Malagasy									
	616-5-1	créer un site	unique et inno	vant regroupant les métiers d'a	artisans				
		616-5-1-1	cité de métie	rs implantées, fonctionnelles	et rentables				
			616-5-1-1-R1	Métiers d'artisans reconnus, promus et valorisés	NOMBRE	-	1	1	1
	616-5-2	•	treprenariat, la c	tées sur le développement favor réativité et l'innovation I et international	orisant des activit	és productivo	es, la créatio	on d'emploi	
			616-5-2-1-R1	éxposition et vente de produits artisanaux	NOMBRE	-	10	10	10

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
38	MINISTE	RE DE L'ARTIS	SANAT ET DES N	METIERS					
342	ARTISAN	TAN							
616	616 Artisanat								
	<u>616-6</u>	<u>Promouvoir</u>	une croissance	<u>économique soutenu, partagé</u>	e et durable, le ple	ein emploi pro	ductif et un	travail déce	<u>nt</u>
	616-6-1	•		xées sur le développement fav réativité et l'innovation	orisant des activit	és productive	es, la créatio	on d'emploi	
		010-0-1-1	616-6-1-1-R1	Métiers d'artisans reconnus,	NOMBRE	-	23	23	23
				promus et valorisés					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

39 340 051

- IV	IIS - PROG - OG	- OS - RESULTA	ATS - ACT/PRO							
	MINISTERE	DE L'INDUSTF	RIALISATION, DU	J COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION						
)	INDUSTRIE									
		tion et Coordination								
	<u>051-6</u>			sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes						
	051-6-1	•		ns efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux						
		051-6-1-1	Les activités exécutées	en lien avec les finances, la logistique et les services médico-sociaux sont effectivement						
			051-6-1-1-01	Coordonner les activités financières, logistiques et médico-sociales du Ministère						
			051-6-1-1-02	Assurer les activités logistiques et la préservation du patrimoine du ministère						
			051-6-1-1-03	Prodiguer des soins adéquats au personnel du Ministère et leur famille						
		051-6-1-2	Les activités	des Directions Régionales sont exécutées avec efficacité						
			051-6-1-2-01	Assurer la réalisation des activités de chaque Direction Régionale						
		051-6-1-3	Les ressourc	es humaines sont bien gérées et dynamisées						
			051-6-1-3-01	Assurer le traitement administratif des agents en début, en cours et en fin de carrière et la répartition rationnelle des ressources humaines du Ministère						
		051-6-1-4	La coordinati	on et le suivi des activités ainsi que les réalisations du Ministère est assurée						
			051-6-1-4-01	Établir le tableau de bord et évaluer la performance, le suivi de l'exécution budgétaire, la mise en œuvre des programmes du Ministère et du PTA de chaque direction						
		051-6-1-5	Les activités	du ministère sont bien coordonnées						
			051-6-1-5-01	Mise en œuvre de la politique générale en matière d'industrialisation, du Commerce et de la Consommation						
			051-6-1-5-02	Concevoir, communiquer et mettre en œuvre les missions du Ministres et la PGE						
	051-6-2	Améliorer la	gestion des fina	nces publiques						
		051-6-2-1	Les personne	els sont indemnisés et effectivement payés						
			051-6-2-1-01	S'acquitter des indemnités du personnel (indemnités liées à la fonction, CNAPS)						
		051-6-2-2	Les procédur	res de passation de marchés sont respectées						
			051-6-2-2-01	Superviser et suivre la cohérence des besoins, des commandes et des livraisons						
		051-6-2-3	Les avantage	es pécuniaires du personnel sont assurés						
			051-6-2-3-01	Rembourser les frais médicaux du personnel						
		051-6-2-4	Les ressourc	es financières du ministère sont utilisées à bon escient						
			051-6-2-4-01	Garantir le respect des règles budgétaires						
	051-6-3	Réduire les a	ctes de corrupti	on et toutes formes de pratique de pots-de-vin						
		051-6-3-1	•	des usagers et des citoyens envers le Ministère est rétablie						
			051-6-3-1-01	Concevoir et veiller à la mise en œuvre de la stratégie ministérielle de lutte contre la corruption (sensibilisation, prévention et poursuite)						
			051-6-3-1-02	Collecter, étudier et rendre disponible les informations sur les éléments ayant traits à apporter des valeurs ajoutées aux activités						
	051-6-4		treprenariat, la c	xées sur le développement favorisant des activités productives, la création d'emplois créativité et l'innovation gislatif et règlementaire du domaine industriel sont vulgarisés et facilement accessibles						

051-6-4-1-01 Proposer, étudier et mettre en œuvre des processus de mis en vigueur

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

39	MINISTER	E DE L'INDUST	RIALISATION, DU	J COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION				
340	INDUSTRIE							
051	Administration et Coordination							
	<u>051-7</u>	Bâtir une inf	rastructure résili	ente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager				
	051-7-1	Développer l'accès aux NTIC et infrastructures connexes de qualité durable						
		051-7-1-1	Outils inform	atiques performants et disponibles				
			051-7-1-1-01	Entretenir les matériels et équipements informatiques existants en permanence, assurer la disponibilité des bases de données et développer le système d'information				
	051-7-2	Développer l'accès aux radios, télévisions et infrastructures connexes de qualité durable						
		051-7-2-1	Les activités	et réalisations du Ministère sont connues du public				
			051-7-2-1-01	Assurer la visibilité du ministère au niveau externe				
	051-7-3	Améliorer l'e	efficience et l'effic	cacité des circonscriptions administratives et des CTD				
		051-7-3-1		Les infrastructures de tous les démembrements du Ministère aux niveaux central et régional sont modernisées				
			051-7-3-1-01	Renforcement des capacités techniques matérielles et humaines				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

IVIIIVI - IV	113 - PRUG - U	3 - OS - RESULTATS - ACTIPRO
39	MINISTERE	DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION
340	INDUSTRIE	
051	Administra	tion et Coordination
	<u>051-8</u>	Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

051-8-1 Développer toutes formes de partenariat technique et financier 051-8-1-1 L'horizon partenariale du Ministère est élargie

051-8-1-1-01 Améliorer les relations avec les partenaires pour le développement

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

39	MINISTERE	DE L'INDLIST	PIALISATION DI	J COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION					
			RIALISATION, DO	COMMERCE ET DE LA CONSOMINATION					
340	INDUSTRIE								
605	Industrie								
	<u>605-5</u>	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent							
	605-5-1		pour tous Renforcer et dynamiser le tissu industriel malagasy						
		605-5-1-1	Les compétitivité des industries locales sont améliorée						
			605-5-1-1-01	INDUSTRIALISATION AGROALIMENTAIRE					
			605-5-1-1-02	Mettre en œuvre la politique générale en matière d'industrialisation					
			605-5-1-1-03	Projet de zone de Transformation Agro-industrielle dans la région Sud Ouest de Madagascar (PTASO)					
			605-5-1-1-04	Projet d'Appui à l'Industrialisation et au Secteur Financier (PAISF)					
			605-5-1-1-05	Appui au développement des chaînes de valeur café et manioc					
			605-5-1-1-06	Contreparties des Projets sur Fnancement externe					
		605-5-1-2	L'émergence	et la croissance des PME/PMI est effective					
			605-5-1-2-01	Promouvoir l'émergence des industries Malagasy					
			605-5-1-2-02	Appui à l'Émergence de l'Industrie de Madagascar					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

605-6-1

39 MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION
340 INDUSTRIE
605 Industrie
605-6 Établir des modes de consommation et de production durables

605-6-1-1 Les déchets et la pollution industriels sont réduits

Réduire la production de déchets par la prévention, le recyclage et la réutilisation.

605-6-1-1-01 Renforcer le suivi et les contrôles des engagements environnementaux et de la pollution industrielle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		o de Redeinio nom ko							
39	MINISTERI	MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION							
340	INDUSTRII								
621	Développe	Développement du Secteur Privé							
	<u>621-4</u>	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation							
	621-4-1	Instaurer un environnement propice aux activités entrepreneuriales du secteur privé et des pôles de développement							

spécialisés 621-4-1-1 L'environnement entrepreneurial est amélioré

> 621-4-1-1-01 Mettre en œuvre les stratégies de développement des coopératives et de l'entrepreneuriat rural

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

39	MINISTERE	DE L'INDUSTR	RIALISATION, DU	J COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION				
360	COMMERC	E						
037	Administra	tion et Coordina	ation					
	<u>037-4</u>			ociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer				
		_	us à la justice et	mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes				
	037-4-1	<u>à tous</u> Mettre en pla	ce des institutio	ns efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux				
	00	037-4-1-1		du Ministère sont coordonnées				
			037-4-1-1-01	Assurer la coordination des activités et la mise en œuvre de la politique du ministère				
		037-4-1-2	Les activités e exécutées	en lien avec les finances, la logistique et les services médico-sociaux sont effectivement				
			037-4-1-2-01	Coordonner les activités financières, logistiques et médico-sociales du Ministère				
	037-4-2	Renforcer le contrôle budgétaire et financier						
		037-4-2-1	Le Ministère est en règle avec les différentes organisations internationales auxquelles elle appartient					
			037-4-2-1-01	Régler les paiements de contributions internationales				
		037-4-2-2	Les avantage	s pécuniaires du personnel sont assures				
			037-4-2-2-01	Payer les traitements, soins et frais d'hospitalisation des agents				
		037-4-2-3	Les transferts	s pour charges de service publics sont effectués				
			037-4-2-3-01	Subventionner les établissements publics et le secteur prive				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<u>037-5</u>

39 MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION
360 COMMERCE
037 Administration et Coordination

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent

037-5-1 pour tous Assurer l'assainissement du marché, la protection des consommateurs et le commerce équitable

037-5-1-1 Les instruments de mesure règlementés sont vérifiés par le SML

037-5-1-1-01 Vérifier les instruments de mesures en règle sur les marchés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

39	MINISTER	E DE L'INDUSTI	RIALISATION, DU	J COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION				
360	COMMERC	CE						
614	Commerce	e Intérieur						
	<u>614-3</u>	<u>Promouvoir</u>	une croissance é	<u>économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent</u>				
	614-3-1	<u>pour tous</u> Assurer l'ass	<u>oour tous</u> Assurer l'assainissement du marché, la protection des consommateurs et le commerce équitable					
		614-3-1-1	Les consomn	nateurs sont protégés par les lois et les dispositifs				
			614-3-1-1-01	Vulgariser et mettre en œuvre les textes et dispositifs légaux pour la protection des consommateurs				
			614-3-1-1-02	Payer les indemnités des agents de contrôle des marchés				
		614-3-1-2	Le marché es	Le marché est contrôlé				
			614-3-1-2-01	Assurer le contrôle et la conformité des activités commerciales, la disponibilité des PPN sur le marché				

615-3-1-2-06

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		o oo neooen	71.0 710171 110					
39	MINISTERE	DE L'INDUST	RIALISATION, DU	J COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION				
360	COMMERC	E						
615	Commerce Extérieur							
	<u>615-3</u>	<u>Promouvoir</u>	une croissance é	economique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent				
	615-3-1	<u>pour tous</u> Promouvoir	<u>pour tous</u> Promouvoir les échanges commerciaux					
		615-3-1-1	La qualité des	La qualité des produits agricoles exportes est améliorée				
			615-3-1-1-01	Mettre en place et/ou moderniser les unités de contrôles aux frontières				
		615-3-1-2	L'accès aux marches internationaux est facilite					
			615-3-1-2-01	Faciliter l'accès aux marchés internationaux				
			615-3-1-2-02	Mettre en œuvre la politique générale en matière de Commerce et de la Consommation				
			615-3-1-2-03	Projet d'Approvisionnement en produits stratégiques				
			615-3-1-2-04	Programme d'Appui au Développement de l'Exportation et à l'Intégration Régionale (PADEIR)				
			615-3-1-2-05	Programme d'appui au développement de l'emploi et de l'intégration régionale (PROCOM)				

Contreparties des projets sur Fnancement Externe

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION **INDUSTRIE** 340 051 **Administration et Coordination** 051-6 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes 051-6-1 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux 051-6-1-1 Les activités en lien avec les finances, la logistique et les services médico-sociaux sont effectivement exécutées 051-6-1-1-R1 Taux moyen de rapidité de 0 100 110 120 traitement des dossiers financiers 051-6-1-2 Les activités des Directions Régionales sont exécutées avec efficacité 051-6-1-2-R1 Taux de redevabilité des 100 100 100 100 % démembrement du Ministère au niveau des régions 051-6-1-3 Les ressources humaines sont bien gérées et dynamisées Taux moyen de rapidité de 051-6-1-3-R1 0 100 110 120 traitement des dossiers RH 051-6-1-4 La coordination et le suivi des activités ainsi que les réalisations du Ministère est assurée 051-6-1-4-R1 85 Taux de performance globale du 75 80 90 Ministère Les activités du ministère sont bien coordonnées 051-6-1-5 051-6-1-5-R1 Nombre de STAFF MEETINGS NOMBRE 12 12 12 12 051-6-2 Améliorer la gestion des finances publiques 051-6-2-1 Les personnels sont indemnisés et effectivement payés 051-6-2-1-R1 Taux d'absentéisme du personnel 25 20 15 10 051-6-2-2 Les procédures de passation de marchés sont respectées Taux de rapidité de traitement des 051-6-2-2-R1 0 100 110 120 dossiers de passation de marchés 051-6-2-3 Les avantages pécuniaires du personnel sont assurés 051-6-2-3-R1 Taux d'engagement des frais 100 100 100 100 médicaux 051-6-2-4 Les ressources financières du ministère sont utilisées à bon escient Taux d'exécution budgétaire 051-6-2-4-R1 100 100 100 051-6-3 Réduire les actes de corruption et toutes formes de pratique de pots-de-vin 051-6-3-1 La confiance des usagers et des citoyens envers le Ministère est rétablie 051-6-3-1-R1 Taux de diminution des doléances 20 25 30 sur la corruption touchant le Ministère 051-6-3-1-R2 Nombre de cas étudiés et les NOMBRE 8 8 8 8 rapports y afférents Promouvoir des politiques axées sur le développement favorisant des activités productives, la création d'emplois 051-6-4 décents, l'entreprenariat, la créativité et l'innovation 051-6-4-1 Les textes législatif et règlementaire du domaine industriel sont vulgarisés et facilement accessibles 051-6-4-1-R1 Nombre de politiques de NOMBRE 0 2 2 2

développement industriel et commercial promus

UNITE

2021

2022

2023

2024

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
39	MINISTE	RE DE L'INDU	STRIALISATION,	DU COMMERCE ET DE LA CON	SOMMATION							
340	INDUSTR	STRIE										
051	Administration et Coordination											
	<u>051-7</u>	Bâtir une inf l'innovation	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager <u>l'innovation</u>									
	051-7-1	Développer l'accès aux NTIC et infrastructures connexes de qualité durable										
		051-7-1-1	-1-1 Outils informatiques performants et disponibles									
			051-7-1-1-R1	Taux de rapidité d'interventions et de maintenance informatique	%	0	100	110	120			
	051-7-2	Développer l'accès aux radios, télévisions et infrastructures connexes de qualité durable										
		051-7-2-1	Les activités et réalisations du Ministère sont connues du public									
			051-7-2-1-R1	Fréquence de parutions du Ministère dans les médias	NOMBRE	500	500	500	500			
	051-7-3	Améliorer l'e	efficience et l'effic	acité des circonscriptions adm	inistratives et de	es CTD						
		051-7-3-1	Les infrastruc modernisées	ctures de tous les démembreme	nts du Ministère	aux niveaux	central et ré	gional sont	:			
			051-7-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses du projet de modernisation	%	95	0	97	97			

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
39	MINISTE	RE DE L'INDUS	STRIALISATION,	DU COMMERCE ET DE LA CO	NSOMMATION				
340	INDUSTR	RIE							
051	Administration et Coordination								
	051-8 Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser								
	051-8-1 Développer toutes formes de partenariat technique et financier								
	051-8-1-1 L'horizon partenariale du Ministère est élargie								
			051-8-1-1-R1	Nombre de dialogues avec le secteur privé initiés (DPP)	NOMBRE	0	5	5	5

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
39	MINISTE	RE DE L'INDU	STRIALISATION,	DU COMMERCE ET DE LA CON	SOMMATION							
340	INDUSTR	IE										
605	Industrie	Industrie										
	605-5 605-5-1	pour tous		économique soutenue, partagée su industriel malagasy	et durable, le pl	ein emploi pr	oductif et ur	travail déc	<u>ent</u>			
	003-3-1		•	0 ,	,,, ,							
		605-5-1-1	Les compétitivité des industries locales sont améliorée									
			605-5-1-1-R1	Nombre d'unités industrielles installées dans les zones dédiées	NOMBRE	15	23	23	23			
		605-5-1-2	L'émergence	et la croissance des PME/PMI e	st effective							
			605-5-1-2-R1	Taux d'augmentation des entreprises dans le secteur secondaire	%	0	40	50	60			

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
39	MINISTER	MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION								
340	INDUSTR	INDUSTRIE								
605	Industrie									
	605-6 Établir des modes de consommation et de production durables									
	605-6-1	Réduire la pr	oduction de déc	hets par la prévention, le recycla	ge et la réutilis	sation.				
	605-6-1-1 Les déchets et la pollution industriels sont réduits									
			605-6-1-1-R1	Taux de diminution des doléances reçues	%	50	50	60	75	

MIN - M	MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2021	2022	2023	2024		
39	MINISTE	RE DE L'INDUS	TRIALISATION,	DU COMMERCE ET DE LA CO	NSOMMATION						
340	INDUSTR	NDUSTRIE									
621	Dévelop	Développement du Secteur Privé									
	<u>621-4</u>	<u>l'innovation</u>									
	621-4-1	spécialisés	environnement p	propice aux activites entreprei	ieuriales du secti	eur prive et des	s poies de d	ieveioppem	ent		
		621-4-1-1	L' environner	nent entrepreneurial est améli	oré						
			621-4-1-1-R1	Taux d'augmentation de la création de coopératives	%	0	100	100	100		

037-4-2-3-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2021 2022 2023 UNITE 2024 MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION 360 COMMERCE 037 **Administration et Coordination** 037-4 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes <u>à tous</u>

Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux 037-4-1 037-4-1-1 Les activités du Ministère sont coordonnées 037-4-1-1-R1 100 100 Taux d'engagement des projets % 100 100 du Ministère 037-4-1-2 Les activités en lien avec les finances, la logistique et les services médico-sociaux sont effectivement exécutées 037-4-1-2-R1 0 Taux moven de rapidité de 100 110 120 % traitement des dossiers financiers 037-4-2 Renforcer le contrôle budgétaire et financier 037-4-2-1 Le Ministère est en règle avec les différentes organisations internationales auxquelles elle appartient 037-4-2-1-R1 Taux d'engagement des 99 100 100 100 contributions internationales 037-4-2-2 Les avantages pécuniaires du personnel sont assures 037-4-2-2-R1 Taux d'engagement des frais % 99 100 100 100 d'hospitalisation, de traitements et soins 037-4-2-3 Les transferts pour charges de service publics sont effectués

99

100

100

100

Taux d'engagement des

subventions et transferts

MIN - N	S - PROG - OG - OS - RESULTATS MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE COMMERCE Administration et Coordination				UNITE	2021	2022	2023	2024
39	MINISTE	RE DE L'INDUS	STRIALISATION,	DU COMMERCE ET DE LA C	ONSOMMATION				
360	COMMERCE								
037 Administration et Coordination									
	037-5 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent							<u>ent</u>	
		pour tous				_			
	037-5-1	Assurer l'ass	sainissement du	marché, la protection des co	nsommateurs et le	commerce eq	luitable		
037-5-1-1 Les instruments de mesure règlementés sont vérifiés par le SML									
			037-5-1-1-R1	Taux de fréquence des	%	0	100	100	100

vérifications

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2021	2022	2023	2024			
39	MINISTE	STERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION										
360	COMME	CE										
614	Commerce Intérieur											
614-3 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un trav									<u>ent</u>			
	614-3-1											
		614-3-1-1	Les consommateurs sont protégés par les lois et les dispositifs									
			614-3-1-1-R1	Taux de produits conformes	%	60	60	60	60			
		614-3-1-2	Le marché es	st contrôlé								
			614-3-1-2-R1	Nombre de contrôles économiques effectués	NOMBRE	0	10	10	10			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2021	2022	2023	2024		
39	MINISTE	INISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION									
360	COMME	RCE									
615 Commerce Extérieur											
	615-3 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent								<u>ent</u>		
	615-3-1	<u>pour tous</u> Promouvoir l	<u>our tous</u> romouvoir les échanges commerciaux								
		615-3-1-1	La qualité des	s produits agricoles exportes est	améliorée						
			615-3-1-1-R1	Taux d'augmentation en valeur des produits agricoles exportés	%	15	20	20	20		
		615-3-1-2	L'accès aux n	narches internationaux est facilit	e						
			615-3-1-2-R1	Nombre de pays destinataires des produits Malagasy	NOMBRE	0	15	20	20		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE 430 PECHE 033 **Administration et Coordination** 033-1 **BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE** 033-1-1 Gérer de manière efficiente les ressources du Ministère 033-1-1-1 **BUDGET DU MINISTERE BIEN GERE** 033-1-1-2 SITUATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EN REGLE

033-1-2 Promouvoir une gouvernace transparante et responsable

033-1-2-1 **GOUVERNANCE RENFORCEE**

033-1-2-2 TEXTES LEGISLATIFS MIS A JOUR ET RESPECTES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
430 PECHE

033 Administration et Coordination

033-2 ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE

033-2-1 Gérer de manière optimale la masse salariale

033-2-1-1 Rémunération du personnel honorée à temps

033-2-1-1-01 Payer les salaires et accessoires de solde des agents

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

ı	PECHE							
	Développement de la pêche et des ressources halieutiques							
	<u>408-2</u>	Augmenter et assurer une bonne gestion de la production halieutique et aquacole, promouvoir l'économie bleue						
4	408-2-1	Augmenter la disponibilité des produits de pêche et de l'aquaculture						
		408-2-1-1	Développer la	a pêche et l'aquaculture				
			408-2-1-1-01	Développer et appuyer la pisciculture et la rizipisciculture				
			408-2-1-1-02	Développer l'aquaculture et la pêche continentale				
			408-2-1-1-03	Développer les recherches				
			408-2-1-1-04	SWIOFISH				
			408-2-1-1-05	RELANCE DE L'AQUACULTURE				
			408-2-1-1-06	PARTENARIAT DANS LE SECTEUR DE LA PECHE - APPUI SECTORIEL				
			408-2-1-1-07	RELANCE DE LA PECHE CONTINENTALE DEUXIEME VOLET				
		408-2-1-2	Moderniser le	e secteur pêche et aquaculture				
			408-2-1-2-01	Promouvoir des modèles piscicoles contractuels "gagnant-gagnant" entre les Opérateurs privés et les pet moyens aquaculteurs				
			408-2-1-2-02	Développer des infrastructures aux normes				
			408-2-1-2-03	Mettre en place et multiplier le concept "village des pêcheurs"				
		408-2-1-3	Améliorer l'a	ccès des produits aux marchés				
			408-2-1-3-01	Augmenter la quantité des produits exportés				
4	408-2-3	Promouvoir	l'économie bleue	e et la gouvernance de l'Océan				
		408-2-3-1	Diversifier les	s ressources à travers la valorisation de l'économie bleue				
			408-2-3-1-01	Créer d'autre source de revenus pour les pecheurs autres que la pêche				
			408-2-3-1-02	Relancer la délimitation de l'espace maritime malagasy avec les pays voisins et l'extension de notre pla continental				
			408-2-3-1-03	Développer des outils nationaux de mis en œuvre des dispositions relatives à la CNUDM et à d' autres conventions/protocoles internationales				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

061 Administration et Coordination

061-1 Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage

061-1-2 Améliorer le cadre institutionnel et règlementaire du secteur agriculture et élevage

061-1-2-1 Gouvernance du secteur améliorée

061-1-2-1-01 Coordonner et faire le suivi de la mise en oeuvre des politiques et stratégies
 061-1-2-1-02 Etablir et améliorer le cadre juridique du secteur agriculture et élevage et traiter les dossiers contentieux
 061-1-2-1-03 INTENSIFICATION DE L'OPERATIONNALISATION DU PNIAEP

061-1-2-1-04 Développer les partenariats d'investissement dans le secteur agriculture et élevage

061-2-Y-Y-99

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

061

MINISTERE DE L'AGRICULTURE. DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE 480 AGRICULTURE ET ELEVAGE Administration et Coordination Améliorer la gestion et l'environnement institutionnel du Ministère 061-2 061-2-1 Améliorer le cadre institutionnel et règlementaire des secteurs agriculture, élevage et pêche 061-2-1-1 Assurer le pilotage des secteurs 061-2-1-1-01 Piloter la mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat pour le secteur Agriculture 061-2-1-1-02 Coordonner et appuyer les projets, programmes et les organismes rattachés 061-2-2 Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en oeuvre du PEM, de la politique et des stratégies du secteur AEP 061-2-2-1 Assurer l'efficacité des fonctions de gestion 061-2-2-1-01 Favoriser la sécurisation foncière 061-2-2-1-02 Renforcer le dispositif de financement rural (FDA, FEL, AMPA) 061-2-2-1-03 Elaborer et étudier les textes législatifs et règlementaires 061-2-2-1-04 Optimiser la gestion des ressources humaines 061-2-2-1-05 Programmer le budget et suivre périodiquement l'exécution finançière du Ministère 061-2-2-1-06 Rénover les systèmes de formations professionnelles Agricoles et de recyclage 061-2-2-1-07 Mettre en place un environnement favorable à l'entreprenariat en milieu rural 061-2-2-1-08 Programmer et faire le suivi de la mise en œuvre des activités du Ministère 061-2-2-1-09 Assurer la visibilité du Ministère, le système d'informations et informatique 061-2-2-1-10 Contrôler et faire un audit interne 061-2-2-1-11 Assurer et gérer les passations de marché public 061-2-2-1-12 Assurer la veille en lien avec le changement climatique et en réponse aux urgences 061-2-2-1-13 Alimenter les bases de données sur la statistique Agricole 061-2-2-1-14 Gérer rationnellement le patrimoine du Ministère 061-2-2-1-15 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 061-2-3 Moderniser le secteur agricole 061-2-3-1 Développer l'Agribusness 061-2-3-1-01 Mettre en place et opérationnaliser des Centres de distribution d'intrants/matériels (DMM) 061-2-3-1-02 Mettre en place des Centres d'Appui à l'Agribusiness (CABIZ) et développer un système d'information numérique sur les producteurs Mettre en place des Zones d'Émergence Agricole (ZEA), des Zones de Transformation Agricole (ZTA) et 061-2-3-1-03 des Entreprises Franches de Transformation Agricoles (EFTA) 061-2-3-1-04 Développer la recherche Agricole axée sur les exigences agronomiques et commerciales 061-2-3-2 Renforcer le socle de l'exportation des produits agricoles 061-2-3-2-01 Renforcer le développement de l'agriculture biologique et la promotion des produits "Made in Madagascar" sur le marché international 061-2-3-2-02 Augmenter les produits agricoles exportés 061-2-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme 061-2-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

411 Agriculture

<u>411-1</u>

411-1-4

<u>Développer</u>	l'Agriculture toui	rnée vers le marché national et international					
Moderniser	le secteur agrico	le					
411-1-4-1	Développer l'Agribusness et le professionnalisme dans le secteur Agricole						
	411-1-4-1-01	Mettre en place et opérationnaliser des Centres de distribution d'intrants/matériels (DMM)					
	411-1-4-1-02	Mettre en place des Centres d'Appui à l'Agribusiness (CABIZ) et développer un système d'information numérique sur les producteurs					
	411-1-4-1-03	Mettre en place des Zones d'Émergence Agricole (ZEA), des Zones de Transformation Agricole (ZTA) et des Entreprises Franches de Transformation Agricoles (EFTA)					
	411-1-4-1-04	Développer la recherche Agricole axée sur les exigences agronomiques et commerciales					
	411-1-4-1-05	Rénover les systèmes de formations professionnelles Agricoles et de recyclage					
	411-1-4-1-06	Mettre en place un environnement favorable à l'entreprenariat en milieu rural					
	411-1-4-1-07	Renforcer le dispositif de financement rural (FDA, FEL, AMPA)					
411-1-4-2	Renforcer le	socle de l'exportation des produits agricoles					
	411-1-4-2-01	Renforcer le développement de l'agriculture biologique et la promotion des produits "Made in Madagascar" sur le marché international					
	411-1-4-2-02	Augmenter les produits agricoles exportés					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

480 **AGRICULTURE ET ELEVAGE**

411 Agriculture

411-2 Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur agricole moderne

411-2-1 Assurer l'autosuffisance alimentaire en riz

411-2-1-1 Etendre les superficies rizicoles exploitées

411-2-1-1-01	Aménager de nouveaux Périmètres Irrigués
411-2-1-1-02	Remettre en état les Périmètres Irrigués
411-2-1-1-03	PROGRAMME DE LUTTE ANTI-EROSIVE
411-2-1-1-04	FONDS D'ENTRETIEN DES RESEAUX HYDROAGRICOLE
411-2-1-1-05	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY
411-2-1-1-06	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES (PRIASO)
411-2-1-1-07	AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE BEBOKA
411-2-1-1-08	EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II
411-2-1-1-09	AMENAGEMENT RIZICOLE DANS LES POLES DE PRODUCTION A M/CAR
411-2-1-1-10	PROJET DE REHABILITATION DU SYSTÈME D'IRRIGATION ET GESTION DE BASSINS VERSANTS SUD OUEST LAC ALAOTRA
411-2-1-1-11	PROJET D'AGRICULTURE DURABLE PAR UNE APPROCHE PAYSAGE (PADAP)
411-2-1-1-12	PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA
411-2-1-1-13	TRAVAUX DE REHABILITATION DU PERIMETRE DE DABARA, REGION DE MENABE
411-2-1-1-14	PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE BEKAPILA
411-2-1-1-15	PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE
411-2-1-1-16	PROGRAMME PAYS/APPUI AUX PETITS PAYSANS
411-2-1-1-17	PROJET D'APPUI POUR L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE L'INDUSTRIALISATIONDU SECTEUR RIZ A MADAGASCAR
411-2-1-1-18	PROJET D'APPUI A LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES (PACPA)
411-2-1-1-19	PROGRAMME PROTECTION ET REHABILITATION DES SOLS POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE (PROSOL)
411-2-1-1-20	PROGRAMME GLOBAL SECURITE ALIEMENTAIRE DE NUTRITION, ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE
411-2-1-1-21	PROJET RIZ PLUS

411-2-1-2 Augmenter la productivité 411-2-1-2-01

411-2-1-2-13

411-2-1-2-14

411-2-1-2-15

411-2-1-2-02	Augmenter la productivité par le développement du riz pluvial et des techniques performantes
411-2-1-2-03	Augmenter la production des semences améliorées, développer les recherches et techniques modèles
411-2-1-2-04	Appuyer et développer les filières à forte valeur ajoutée
411-2-1-2-05	Renforcer la prévention et la lutte contre les maladies et organismes nuisibles
411-2-1-2-06	Accompagner et appuyer les producteurs au niveau régional
411-2-1-2-07	LUTTE ANTIACRIDIENNE
411-2-1-2-08	PROGRAM DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO ENTREP. RURALES ET AUX ECONOMIES REGION DE MCAR (PROSPERER)
411-2-1-2-09	APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANES ET SERVICES AGRICOLES
411-2-1-2-10	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE (FORMAPROD)
411-2-1-2-11	FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE
411-2-1-2-12	AGROSYLVICULTURE AUTOUR D'ANTANANARIVO (ASA)

411-2-1-2-16 APPUI A LA MISE EN PLACE DU CENTRE GEO INFORMATIQUE APPLIQUE AU DEVELOPPEMENT RURAL (CGARD) 411-2-1-2-17 ADAPTATION DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES AUX CHANGEMENT CLIMATIQUE (PRADA)

PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE A MADAGASCAR (PAPAM)

PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PROJERMO)

PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET DE SECURISATION FONCIERE (CASEF)

411-2-1-2-18 PROJET SATREPS

PROGRAMME DE COOPERATION AGRICOLE 411-2-1-2-19

Developper la filière rizicole

411-2-1-2-20 PDFA - PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES

PROGRAMME ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE 411-2-1-2-21

- BAD

411-2-1-2-22 PROJET DE PROMOTION DES FILIERES VEGETALES DE RENTE ET VIVRIERES

411-2-1-2-23 POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PICAS)

PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEURS 411-2-1-2-24

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLES COMPOSANTE 2 : 411-2-1-2-25 APPUI A L'ACQUISITION DES INTRANTS ET MATERIELS AGRICOLES VIA DOKANY MORA HO AN'NY

MPAMOKATRA (DMM)

411-2-1-2-26 PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

411 Agriculture

411-2-1-2-27	PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE
411-2-1-2-28	APPUI D'URGENCE A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE SURVEILLANCE, RIPOSTE ET CONTRÔLE INTEGRE DE LA CHENILLE LEGIONNAIRE D'AUTOMNE A MADAGASCAR
411-2-1-2-29	PROMOTION DES ACTIVES ET INNOVANTES EN PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES DANS LE SUD DE MADAGASCAR (PRO-ACTING)
411-2-1-2-30	ASSISTANCE PREPARATOIRE AU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE
411-2-1-2-31	ACQUISITION MACHINES AGRICOLES POUR LA RIZICULTURE ET LA MAÏSICULTURE
411-2-1-2-32	PROGRAMME DE COOPERATION SUD-SUD
411-2-1-2-33	PROJET DE MISE EN PLACE DE CENTRE AGRIBUSINESS
411-2-1-2-34	PROJET DE FOURNITURE DE MACHINES AGRICOLES POUR STIMULER LA PRODUCTION DE RIZ ET CULTURE D'EXPORTATION
411-2-1-2-35	PROGRAMME PAYS/APPUI AUX PETITS PAYSANS
411-2-1-2-36	PROJET D'APPUI POUR L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE L'INDUSTRIALISATION DU SECTEUR RIZ A MADAGASCAR
411-2-1-2-37	PROJET D'APPUI A LA COMMECIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES (PACPA)
411-2-1-2-38	PROGRAMME PAYS VOLET AGRICULTURE
411-2-1-2-39	PRODUCTION RIZ ET ENGRAIS
411-2-1-2-40	DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LES REGIONS BONGOLAVA, BETSIBOKA, MENABE ET ANALAMANGA
411-2-1-2-41	DEVELOPPEMENT RURAL ET SECURITE ALIMENTAIRE
411-2-1-2-42	PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENTS DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DES JEUNES
411-2-1-2-43	PROGRAMME PROTECTION ET REHABILITATION DES SOLS POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE (PROSOL)
411-2-1-2-44	PROGRAMME GLOBAL SECURITE ALIMENTAIRE DE NUTRITION, ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE
411-2-1-2-45	PROJET DE COLLECTE, DOCUMENTATION ET DIFFUSION DE BONNES PRATIQUES GENEREES PAR LES PROJETS FIDA
411-2-1-2-46	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (ASARA)
411-2-1-2-47	PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DANS LE SUD OUEST (PATASO)
411-2-1-2-48	N01- RENFORCEMENT DU SYSTEME DE CONTRÔLE DES PESTICIDES ET DE LA QUALITE DES VEGETAUX/PRODUITS VEGETAUX PAR LE CONTRÔLE DES CONTAMINANTS ET DES TOXINES
411-2-1-2-49	N02- PROJET D'APPUI A LA MISE EN PLACE CABIZ
411-2-1-2-50	N03- PROJET DE DEVELOPPEMENT DE SERVICES AGRICOLES DE PROXIMITE
411-2-1-2-51	N04- PROJET DE MISE EN PLACE DE CARTES DE PRODUCTEURS DIGITALISEES
411-2-1-2-52	PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE SUR LES HAUTES TERRES
411-2-1-2-53	APPUI A LA MECANISATION AGRICOLE
411-2-1-2-54	RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE
411-2-1-2-55	PROMOTION DES TECHNIQUES AGROECOLOGIQUES ET DE L'ARBORESTERIE FRUITIERE
411-2-1-2-56	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (AINA)
411-2-1-2-57	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE
411-2-1-2-58	APPUI A L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE
411-2-1-2-59	W03_RENFORCEMENT DE LA NUTRITION DANS LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES INCLUSIVES (DEFIS-NORAD)
411-2-1-2-60	W04_PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DANS LE SUD_
411-2-1-2-61	W05_PROJET AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEURS MODERNES ET DE SERVICE DE MACHINES AGRICOLES AUX AGRICULTEURS (ex-PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEURS)
411-2-1-2-62	W06_PROJET D'APPUI A LA RELANCE ET LE RELEVE AGRICOLE DANS LE SUD (PA2R)
411-2-1-2-63	W07_PROJET DE MISE EN PLACE DE CENTRES COMMUNAUTAIRES DE SERRES (CCS)
411-2-1-2-64	W08_TALAKY BE
411-2-1-2-65	TITRES VERTS
411-2-1-2-66	Assurer la disponibilité des données et le développement de la filière rizicole
411-2-1-2-67	Assurer l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition à l'échelle nationale

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

480 412

<u>MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EL</u>EVAGE ET DE LA PECHE AGRICULTURE ET ELEVAGE Elevage 412-2 Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur élevage moderne 412-2-1 Assurer l'autosuffisance alimentaire en protéine 412-2-1-1 Augmenter la quantité de viande disponible Développer les filières à viande (bovins à viande, aviculture, porcicultures et petits ruminants) PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE A CYCLE COURT (APPUI AUX FILIERE PETIT 412-2-1-1-02 RUMINANT AVICOLE ET APICOLE) 412-2-1-1-03 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES AMELIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE PAR LE RESPECT DE LA PROTECTION ET DU BIEN-412-2-1-1-04 ETRE DES ANIMAUX 412-2-1-1-05 PROMOTION DE LA VALORISATION DES PRODUITS D'ELEVAGE POUR L'ALIMENTATION HUMAINE 412-2-1-1-06 APPULAU DEVELOPPEMENT DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS D'ELEVAGE APPUI A LA PROMOTION DE L'ELEVAGE FAMILIAL ET AU RENFORCEMENT DES GGROUPEMENTS 412-2-1-1-07 DES FEMMES RURALES 412-2-1-2 Développer les filières prioritaires autres que la filière à viande 412-2-1-2-01 Développer l'élevage de bovins laitier Développer l'apiculture 412-2-1-2-02 412-2-1-3 Assurer la santé des animaux 412-2-1-3-01 Améliorer la prévention des maladie des animaux (vaccination, déparasitage, traitement) 412-2-1-3-02 Renforcer les capacites diagnostic des laboratoires 412-2-2 Moderniser le secteur élevage 412-2-2-1 Améliorer la technologie et et les infrastructures d'élevage 412-2-2-1-01 Mettre en place un système national d'identification et de traçabilité des bovins 412-2-2-1-02 Développer et appuyer les centres de reproduction et de recherche bovin Construire des infrastructures aux normes 412-2-2-1-03 412-2-2-1-04 CONFORMITE DES SERVICES VETERINAIRES AUX NORMES INTERNATIONALES 412-2-2-1-05 EXTENSION DU SYSTÈME D'IDENTIFICATION LECTRONIQUE DES BOVINS A MADAGASCAR APPUI A LA VULGARISATION DE L'ELEVAGE D'EMBOUCHE 412-2-2-1-06 412-2-2-1-07 INTRODUCTION D'ANIMAUX D'ELEVAGE DE RACES PERFORMANTES 412-2-2-1-08 Mettre en place et gérer les bases de données sur la traçabilité et l'Identification des animaux TITRES VERTS 412-2-2-1-09 412-2-2-1-10 PUCE DE BOVIDE (BOLUS) TSENAN'OMBY MANARAPENITRA 412-2-2-1-11 412-2-2-2 Développer les marchés nationaux et internationaux des produits d'élevage 412-2-2-2-01 Promouvoir un modèle d'élevage intensif et moderne impliquant le Secteur Privé 412-2-2-2-02 Mettre en place des unités de transformation et de valorisation des produits et sous-produits d'élevage 412-2-2-03 Faciliter la proximité des équipements pour la transformation locale des produits d'élevage 412-2-2-2-04 Promouvoir des modèles d'élevage contractuels "gagnant-gagnant" entre les Opérateurs privés et les petits 412-2-2-05 Promouvoir des infrastructures d'accès aux marchés Augmenter les produits d'élevage éxportés 412-2-2-2-06

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	JLTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE									
430	PECHE									
033	Administration et Coordination									
	<u>033-1</u>	BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE								
	033-1-1	Gérer de manière efficiente les ressources du Ministère								
		033-1-1-1	BUDGET DU	MINISTERE BIEN GERE						
			033-1-1-1-R1	Taux d'absorption de budget	%	100	100	-	-	
		033-1-1-2	SITUATION A	ADMINISTRATIVE DU PERSONN	IEL EN REGLE					
			033-1-1-2-R1	Personnel productif	NOMBRE	800	800	800	-	
	033-1-2	Promouvoir	une gouvernace	transparante et responsable						
		033-1-2-1	GOUVERNANCE RENFORCEE							
			033-1-2-1-R1	Secteur halieutique développé	NOMBRE	1	1	-	-	
		033-1-2-2	TEXTES LEG	ISLATIFS MIS A JOUR ET RES	PECTES					
			033-1-2-2-R1	Code de la Pêche et de l'Aquaculture	NOMBRE	0	0	-	-	
			033-1-2-2-R2	Décrets et arrêtés d'application	NOMBRE	12	12	-	-	

mis à jour

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	_TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
41	MINISTE	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE							
430	PECHE	PECHE							
033	D33 Administration et Coordination								
	033-2 ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE								
	033-2-1 Gérer de manière optimale la masse salariale								
		033-2-1-1	Rémunération	n du personnel honorée à temps	5				
			033-2-1-1-R1	Taux d'exécution des dépenses de solde	%	100	100	100	-

408-2-3-1

408-2-3-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE 430 **PECHE** 408 Développement de la pêche et des ressources halieutiques <u>408-2</u> Augmenter et assurer une bonne gestion de la production halieutique et aquacole, promouvoir l'économie bleue 408-2-1 Augmenter la disponibilité des produits de pêche et de l'aquaculture 408-2-1-1 Développer la pêche et l'aquaculture 408-2-1-1-R1 Production halieutique réalisée TONNE 170000 180000 180000 408-2-1-2 Moderniser le secteur pêche et aquaculture Nombre d'Unités de 2 2 408-2-1-2-R1 NOMBRE 6 transformation de produits halieutiques crééés 408-2-1-3 Améliorer l'accès des produits aux marchés 408-2-1-3-R1 Le montant de la redevance est MILLIERS 20000 30000 30000 augmenté ARIARY 408-2-3 Promouvoir l'économie bleue et la gouvernance de l'Océan

Diversifier les ressources à travers la valorisation de l'économie bleue

NOMBRE

2

4

Villages des pêcheurs modernes

mis en places

MIN - M	IN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					2021	2022	2023	2024
41	MINISTER	RE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE							
480	AGRICUL	GRICULTURE ET ELEVAGE							
061	061 Administration et Coordination								
	<u>061-1</u>	061-1 Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage							
061-1-2 Améliorer le cadre institutionnel et règlementaire du secteur agriculture et élevage									
		061-1-2-1	Gouvernance	du secteur améliorée					
			061-1-2-1-R1	Taux de performance annuel du Ministère	%	00	0	-	-

061-2-3-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2022 2023 2021 2024 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE 480 AGRICULTURE ET ELEVAGE 061 **Administration et Coordination** 061-2 Améliorer la gestion et l'environnement institutionnel du Ministère 061-2-1 Améliorer le cadre institutionnel et règlementaire des secteurs agriculture, élevage et pêche 061-2-1-1 Assurer le pilotage des secteurs 061-2-1-1-R1 Note de fonctionnalité de la UNITÉ 65/100 65/100 70/100 chaîne PPBS Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en oeuvre du PEM, de la politique et des stratégies du secteur AEP 061-2-2 061-2-2-1 Assurer l'efficacité des fonctions de gestion RATIO 35/60 30/70 30/70 061-2-2-1-R1 Ratio Fonctionnement/Investissement 061-2-3 Moderniser le secteur agricole 061-2-3-1 Développer l'Agribusness NOMBRE 061-2-3-1-R1 Centres de distribution 50 50 10 d'intrants/matériels (DMM) opérationnels Zones d'Emergences Agricoles 061-2-3-1-R2 NOMBRE 1 1 1 (ZEA) mises en place 061-2-3-1-R3 Centres d'Appui à l'Agribusiness NOMBRE 5 5 5 (CABIZ) opérationnels 061-2-3-2 Renforcer le socle de l'exportation des produits agricoles

NOMBRE

Usines de transformation

réhabilitées et opérationnelles

2

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
41	MINISTE	RE DE L'AGRIC	CULTURE, DE L'	ELEVAGE ET DE LA PECHE							
480	AGRICUI	TURE ET ELE	VAGE								
411	Agricultu	ire									
	<u>411-1</u>	Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international									
	411-1-4	Moderniser le	e secteur agricol	е							
		411-1-4-1	Développer l'Agribusness et le professionnalisme dans le secteur Agricole								
			411-1-4-1-R1	Centres d'Appui à l'Agribusiness (CABIZ) opérationnels	NOMBRE	5	5	5	5		
			411-1-4-1-R2	Zones d'Emergences Agricoles (ZEA) mises en place	NOMBRE	1	1	1	1		
			411-1-4-1-R3	Centres de distribution d'intrants/matériels (DMM) opérationnels	NOMBRE	50	50	10	10		
		411-1-4-2	Renforcer le s	socle de l'exportation des produ	its agricoles						
			411-1-4-2-R1	Usines de transformation réhabilitées et opérationnelles	NOMBRE	3	3	2	2		

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
41	MINISTE	RE DE L'AGRI	DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE								
480	AGRICUI	GRICULTURE ET ELEVAGE									
411	Agriculture										
	411-2 Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur agricole moderne										
	411-2-1	Assurer l'autosuffisance alimentaire en riz									
		411-2-1-1	Etendre les s	uperficies rizicoles exploitées							
			411-2-1-1-R1	Superficies de Périmètres irrigués remise en état	HECTARE	100000	125000	180000	180000		
			411-2-1-1-R2	Superficies de nouveaux Périmètres irrigués aménagées	HECTARE	40000	30000	9000	9000		
		411-2-1-2	Augmenter la	productivité							
			411-2-1-2-R1	Production additionnelle de paddy	TONNE	1000000	1500000	2000000	2000000		

								2024			
41	MINISTE	RE DE L'AGRI	CULTURE, DE L'	ELEVAGE ET DE LA PECHE							
480	AGRICUI	GRICULTURE ET ELEVAGE									
412	Elevage										
	<u>412-2</u>	Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur élevage moderne									
	412-2-1	Assurer l'autosuffisance alimentaire en protéine									
		412-2-1-1	Augmenter la	quantité de viande disponible							
			412-2-1-1-R1	Géniteurs performants produits	NOMBRE	2500	3000	5000	-		
			412-2-1-1-R2	Nombre de Vaches laitières performantes importées	NOMBRE	2500	1000	1000	0		
		412-2-1-2	Développer les filières prioritaires autres que la filière à viande								
			412-2-1-2-R1	Nombre de têtes additionnelles de poulet gasy disponibles	NOMBRE	7000000	10000000	15000000	-		
		412-2-1-3	Assurer la santé des animaux								
			412-2-1-3-R1	Animaux vaccinés toutes espèces confondues	NOMBRE	0	0	0	-		
			412-2-1-3-R2	Nombre de bovins vaccinés	NOMBRE	4500000	4500000	4500000	-		
	412-2-2	Moderniser le secteur élevage									
		412-2-2-1	Améliorer la t	echnologie et et les infrastructu	res d'élevage						
			412-2-2-1-R1	Abattoirs manara-penitra construits	NOMBRE	15	40	70	-		
			412-2-2-1-R2	Nombre de têtes de bovin munis d'un système de traçabilité et/ou d'identification électronique infalsifiable	NOMBRE	1000000	4000000	6000000	-		
		412-2-2-2	Développer le	s marchés nationaux et internat	ionaux des pr	oduits d'élev	age				
			412-2-2-R1	Fermes de bovin modernes et franchisées construites / réhabilitées	NOMBRE	4	5	6	-		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

017 Administration et Coordination

017-1 OG44- 017.AMÉLIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET FORÊTS

017-1-1 OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS

017-1-1-1 Les bâtiments sont réhabilités et /ou construit

- -

017-1-1-2 Les cadres techniques, matériels et humain du MEEF sont améliorés

17-1-1-2-01 P.....: RÉNOVATION DE LA FORMATION AU SEIN DU MEEF POUR L'OUVERTURE DU CENTRE

D'ANGAVOKELY

017-2-Y-Y-99

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 440 **ENVIRONNEMENT** 017 **Administration et Coordination** AMELIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES 017-2 AMELIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS 017-2-1 LES CADRES TECHNIQUES, MATERIELS ET HUMAINS DU MEDD SONT RENFORCES CONSTRUCTION DES NOUVEAUX BUREAU ET LOGEMENTS DU DEPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT 017-2-1-1-02 Projet de Renforcement des capacités matérielles et humaines 017-2-1-1-03 Communication, sensibilisation et Education environnementale 017-2-1-2 FONCTION REGALIENNE DE L'ADMINISTRATION ASSUREE 017-2-1-2-01 PAYER LES CHARGES DES PERSONNELS ASSURER LES BESOINS PRIORITAIRES ET FONDAMENTAUX POUR OPERATIONNALISATION DE 017-2-1-2-02 L'ADMINISTRATION 017-2-1-2-03 ASSURER LES BESOINS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION 017-2-1-2-04 PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DES PERSONNELS 017-2-1-2-05 017-2-1-2-06 TRANSFERER DE CREDITS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLCS 017-2-1-2-07 FFFFCTUER DES TRANSFERTS AUX COMMUNES EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX SECTEURS PRIVES 017-2-1-2-08 017-2-1-3 BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD SONT REHABILITES ET/OU CONSTRUITS 017-2-1-3-01 Appui à l'harmonisation de la gestion des ressources et la coordination du secteur Environnement 017-2-2 OPERATIONALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEDD 017-2-2-1 DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEDD 017-2-2-1-01 fonctionnement 017-2-Y Promouvoir la performance sociééconomique de Madagascar à moyen terme Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

017 Administration et Coordination

017-3 Renforcer la bonne gouvernance du secteur Environnement pour le développement durable

017-3-1 Améliorer les cadres techniques matériels et humains

D17-3-1-1 La décentralisation et la déconcentration de la gestion des ressources naturelles sont renforcées.

017-3-1-1-01 Construire et rénover des bâtiments administratifs

017-3-2 Renforcer le dispositif de formation

017-3-2-1 La performance des acteurs du secteur Environnement et du développement durable est optimisée

017-3-2-1-01 Opérationnaliser les dispositifs de formation

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

701 Gestion durable des ressources naturelles

701-1 DÉVELOPPER LE RÉFLEXE ENVIRONNEMENTALE

701-1-1 PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMME, PROJET DE

DEVELOPPEMENT

701-1-1-1 LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LES MENACES ENVIRONNEMENTALES EST PROMU

701-1-1-1-01 T02 Centre d'application et de démonstration
 701-1-1-1-02 T03 Evaluation Environnementale Stratégique
 701-1-1-1-03 T04 Suivi des effets cumulatifs des Projets PIP

701-1-2 Promouvoir l'économie circulaire

701-1-2-1 la stratégie de lutte contre les menaces environnementales est promu

- -

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

701 Gestion durable des ressources naturelles

701-2 OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES

701-2-1 OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES

701-2-1-1 LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE

701-2-1-1-01	PPEE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS NATIONALES À REMPLIR LES OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES MONDIALES DANS LE CADRE DES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
701-2-1-1-02	Renforcement du réseau des nouvelles aires protégées à Madagascar
701-2-1-1-03	Suivi et restauration écologiques des écosystèmes naturels dégradés dans la région d'Analamanga
701-2-1-1-04	AMELIORATION DES CAPACITES D'ADAPTATION FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES COMMUNAUTES RURALES
701-2-1-1-05	PAYER LES CHARGES DES PERSONNELS
701-2-1-1-06	ASSURER LES DEPENSES COURANTES
701-2-1-1-07	REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DES PERSONNELS
701-2-1-1-08	T05 Appui aux communautés locales de la Région d'Androy pour une gestion durable des ressources naturelles face à la vulnérabilité climatique
701-2-1-1-09	EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX SECTEURS PRIVES
701-2-1-1-10	INDEMNISER LES FORCES DE L'ORDRE
701-2-1-1-11	EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX COMMUNES
701-2-1-1-12	FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES ET LA BIODIVERSITE DE M/CAR
701-2-1-1-13	PROGRAMME D'APPUI A LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT
701-2-1-1-14	FONDS D'INVESTISSEMENT PARCS NATIONAUX
701-2-1-1-15	RENFORCEMENT DES CONDITIONS ET CAPACITES D'ADAPTATION DURABLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE A MADAGASCAR
701-2-1-1-16	REDUCTION DES EMISSIONS DUES A LA DEFORESTATION ET DEGRADATION DES FORETS (REDD+)
701-2-1-1-17	RENFORCER LA RESILIENCE DU SECTEUR RIZ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
701-2-1-1-18	RÉHABILITATION ET PROTECTION DES SOLS
701-2-1-1-19	AMENAGEMENT ET GESTION INTEGREE DES BASSINS VERSANTS CRITIQUES D'ANDEKALEKA DE TSIAZOMPANIRY ET DE MAHAJAMBA
701-2-1-1-20	Maintien de l'intégrité écologique des écosystèmes au niveau des 22 régions de madagascar
701-2-1-1-21	Integration de la dimension environnementale dans tous les domaines
701-2-1-1-22	PROJET DE RESILIENCE CLIMATIQUE PAR LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE
701-2-1-1-23	RENFORCEMENT DE CAPACITES MATERIELES ET HUMAINES
701-2-1-1-24	PROJET DE RENFORCEMENT DES AIRES PROTEGEES ET DE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA REGION DIANA (KOBABY)
701-2-1-1-25	RESTAURATION FORESTIERE ET LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE
701-2-1-1-26	GESTION PARTICIPATIVE ET DURABLE DES TERRES DANS LE MOYEN OUEST
701-2-1-1-27	CONSERVATION DES ESPECES CLES ENDEMIQUES MENANCEES ET DE VALEUR ECONOMIQUE
701-2-1-1-28	ENVIRONNEMENT
701-2-1-1-29	PROGRAMME PROTECTION ET REHABILITATION DES SOLS POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE (PROSOL)
701-2-1-1-30	GÉNÉRALISATION DU MÉCANISME DE TRAÇABILITÉ, CERTIFICATION DES PRODUITS FORESTIERS
701-2-1-1-31	ELABORATION DE CONVENTION DE VALORISATION DES PFNL
701-2-1-1-32	DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR
701-2-1-1-33	CONSERVATION DE BIODIVERSITE ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES
701-2-1-1-34	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'UTILISATION (BOIS PRECIEUX)
701-2-1-1-35	OCTROI DES LOTS FORESTIERS AMÉNAGÉS DANS LE CADRE DU KOLOALA
701-2-1-1-36	MISE À JOUR DES ZONAGES FORESTIERS RÉGIONAUX
701-2-1-1-37	mise en place et opérationnalisation d'un système de traçabilité des bois
701-2-1-1-38	Aménagement et gestion intégrée des bassins versants critiques d'Andekaleka de Tsiazompaniry et de Mahajamba
701-2-1-1-39	Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar
701-2-1-1-40	ASSURER LES BESOINS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION
701-2-1-1-41	TRANSFERTS DE CREDITS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLICS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
440 ENVIRONNEMENT

701 Gestion durable des ressources naturelles

701-3 Renforcement de la resilience et de la productivité du reseau de l'infrastructure vertes contribuant à la lutte contre le changement climatique

701-3-1 Augmenter la surface couverte par le foret

701-3-1-1 La restauration de la multifonctionnalité des paysages et des forets pour une meilleur préservation/
conservation et utilisation durable des ressources naturelles est mise en œuvre à toutes les échelles
des paysages

701-3-1-1-01 Produire des plants

701-3-1-1-02 Mettre en place des pépinières de proximité
 701-3-1-1-03 Reboiser avec accès à la technologie
 701-3-1-1-04 Effectuer des suivis écologiques

701-3-2 Assurer la fonction regalienne de l'Etat

701-3-2-1 Application du principe de tolérance zéro face aux trafiques des ressources naturelles

701-3-2-1-01 Traiter les dossiers de délits
 701-3-2-1-02 Conduire des contrôles forestiers

701-3-3 Maitriser la déforestation et la dégradation des ressources naturelles

701-3-3-1 la lutte contre le feu est renforcée a tous les niveaux

701-3-3-1-01 Renforcer la lutte contre les feux de brousse

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
440 ENVIRONNEMENT

704 Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy

704-1 OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY

704-1-1 PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

704-1-1-1 LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET VULGARISES

704-1-1-101 DEVELOPPER UN MANUEL POUR LE MECANISME DE PAIEMENT DES SERVICES ECOLOGIQUES

704-1-1-02 PROMOTION DES EMPLOIS VERTS

704-1-1-03 PROMOTION DU SYSTÈME DE LABEL VERT

704-1-1-04 DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉCOTOURISTIQUES

704-1-1-1-05 PROMOTION DE LA FABRICATION ARTISANALE DE SAC, UNE ALTERNATIVE AUX UTILISATIONS

DES SACHETS PLASTIQUES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

440	ENVIRON	ENVIRONNEMENT							
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy 704-2 PROMOUVOIR LES CONDITIONS POUR LE MAINTIEN DES ECOSYSTEMES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE								
	704-2-2	PROMOUVO	PROMOUVOIR L'ECONOMIE VERTE ET BLEUE						
		704-2-2-1	BONNES PRA	ONNES PRATIQUES POUR L'ECONOMIE VERTE PROMUES					
			704-2-2-1-01	RESTAURATION DE L'ECOSYSTEME DE SATRANA ET RAPHIA ET DE RAPHIA DANS LES REGIONS BOENY ET DIANA AU NORD OUEST DE MADAGASCAR					
			704-2-2-1-02	RESTAURATION ET CONSERVATION DES VESTIGES DE FORETS DES HAUTES TERRES (FORETS TAPIA DE REGIONS ITASY)					
			704-2-2-1-03	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE VALORISATION DES DECHETS A MADAGASCAR					
			704-2-2-1-04	Gestion Durable des mangroves					
			704-2-2-1-05	villages écologiques					
			704-2-2-1-06	promotion des énergies alternative					
	704-2-3	DEVELOPPE	R UNE STRATE	GIE DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE					
		704-2-3-2	STRATEGIE I	DE PARTENARIAT DEVELOPPE					
			-	•					
	704-2-4	INTEGRER LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE							
		704-2-4-3	INTEGRATIO	N DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE					
			-	-					
		704-2-4-4	LES INVESTI	SSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT					
		704 0 4 5	-	-					
		704-2-4-5	LES INVESTI	SSEMENT SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT					
		704-2-4-6	INTÉCRATIO	N DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE POUR DD					
		704-2-4-6	INTEGRATIO	N DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE POUR DD					
	704-2-9	Promouvoir	des mécanismes	s de financement innovant et de paiement des services écosystémiques					
		704-2-9-1	Les mécanis	mes de financement innovant et durable sont développés					
		104-2-3-1	FE2 HECQUIS	mes de imancement innovant et durable sont developpes					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

704-3-3-1

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 440 **ENVIRONNEMENT** 704 Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy Assurer la promotion de l'economie verte et la contribution des autres secteurs au développement économique **704-3** national intégrant la dimension environnementale 704-3-1 Développer la valorisation rationnelle et durable des écosystèmes et des ressources naturelles 704-3-1-1 les initiative économique basées sur les différents services écosystémiques sont développés 704-3-1-1-01 Promouvoir les chaînes de valeurs à zéro déforestation 704-3-2 Promouvoir l'utilisation des énergies alternatives 704-3-2-1 les acteurs de développement liés au secteurs Environnement sont soutenus dans le cadre de l'économie de l'environnement 704-3-2-1-01 Mettre en place des centres de tri et de valorisation des dechets 704-3-2-1-02 Promouvoir l'utilisation des énergies alternatives 704-3-2-1-03 Lutter contre la pollution de l'environnement 704-3-3 Lutter contre la pollution

les acteurs de développement liés au secteur Environnement sont soutenus dans le cadre de

l'economie de l'environnement (verte et circulaire)

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
44	MINISTE	RE DE L'ENVIR	CONNEMENT ET	DU DEVELOPPEMENT DURABL	E				
440	0 ENVIRONNEMENT								
017	017 Administration et Coordination								
	<u>017-1</u>	OG44- 017.A	MÉLIORER LES	CADRES DE TRAVAIL ENVIRON	NEMENT, ECOL	OGIE ET FOR	<u>lÊTS</u>		
	017-1-1	OS AMÉLIOR	RER LES CADRE	S TECHNIQUES MATÉRIELS ET	HUMAINS				
		017-1-1-1	Les bâtiment	s sont réhabilités et /ou construi	t				
			017-1-1-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEEF REHABILITE ET/OU CONSTRUIT	NOMBRE	2	2	-	-
		017-1-1-2	Les cadres te	chniques, matériels et humain d	lu MEEF sont ar	néliorés			
			017-1-1-2-R1	Techniciens forestiers et environnementaux sortants de l'école d'Angavokely	NOMBRE	20	20	-	-
			017-1-1-2-R2	THEMES DISPOSÉS	NOMBRE	31	33	-	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2023 UNITE 2021 2022 2024 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 440 **ENVIRONNEMENT** 017 **Administration et Coordination** AMELIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES 017-2 017-2-1 AMELIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS LES CADRES TECHNIQUES, MATERIELS ET HUMAINS DU MEDD SONT RENFORCES 017-2-1-1 017-2-1-1-R2 THEMES DISPENSES NOMBRE 31 33 FONCTION REGALIENNE DE L'ADMINISTRATION ASSUREE 017-2-1-2 NOMBRE DE BASES DE 017-2-1-2-R1 NOMBRE 1 1 1 **DONNEES THEMATIQUES** DISPONIBLES 017-2-1-3 BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD SONT REHABILITES ET/OU CONSTRUITS BATIMENTS ADMINISTRATIFS NOMBRE 017-2-1-3-R1 2 2 DU MEDD REHABILITES ET/OU CONSTRUITS 017-2-1-3-R2 Batiments administratifs du MEDD NOMBRE 8 9 0 rehabilités et/ou construits et opérationnelles 017-2-2 OPERATIONALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEDD 017-2-2-1 **DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEDD** 017-2-2-1-R1 TECHNICIENS FORESTIERS ET 20 20 **ENVIRONNEMENTAUX**

SORTANT DE L'ECOLE D'ANGAVOKELY

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
44	MINISTE	RE DE L'ENVIR	ONNEMENT ET	DU DEVELOPPEMENT DURABL	E				
440	ENVIRON	INEMENT							
017	Administ	ration et Coord	ination						
	<u>017-3</u>	Renforcer la b	onne gouverna	ance du secteur Environnement	pour le dévelop	ement durab	<u>le</u>		
	017-3-1	Améliorer les	cadres techniqu	ues matériels et humains					
		017-3-1-1	La décentralis	sation et la déconcentration de la	a gestion des re	ssources natu	relles sont	renforcées.	
			017-3-1-1-R1	Augmentation de STD disposant de bâtiment en bonne état	%	0	20	25	30
	017-3-2	Renforcer le d	dispositif de forr	nation					
		017-3-2-1	La performan	ce des acteurs du secteur Enviro	onnement et du	développeme	nt durable e	st optimisée	•
			017-3-2-1-R1	Dispositif de formation opérationnel	NOMBRE	2	2	2	2

701-1-2-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 440 **ENVIRONNEMENT** 701 Gestion durable des ressources naturelles **DÉVELOPPER LE RÉFLEXE ENVIRONNEMENTALE** <u>701-1</u> 701-1-1 PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMME, PROJET DE **DEVELOPPEMENT** LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LES MENACES ENVIRONNEMENTALES EST PROMU 701-1-1-1 701-1-1-1-R1 **PLAINTES** NOMBRE **ENVIRONNEMENTALES** TRAITEES 701-1-2 Promouvoir l'économie circulaire 701-1-2-1 la stratégie de lutte contre les menaces environnementales est promu

NOMBRE

Contrôles environnementales

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

440 ENVIRONNEMENT

701 Gestion durable des ressources naturelles

701-2 OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES

701-2-1 OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES

701-2-1-1 LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE

ESI DEVELOR	TEE					
701-2-1-1-R2	FORMATION EN	NOMBRE	1	-	-	-
701-2-1-1-R4	PLANIFICATION PEPINIERES OPERATIONNELLES	NOMBRE	200	200	-	-
701-2-1-1-R6	CONTRÔLES EFFECTUES	NOMBRE	550	600	-	-
701-2-1-1-R7	PEPINIERES INSTALLES	NOMBRE	0	0	-	-
701-2-1-1-R9	Plan de développement local intégrant les engagements internationaux suivant les trois conventions de Riod	NOMBRE	0	0	-	-
701-2-1-1-RA	SUPERFICIE REBOISÉE/RESTAURÉE	HA	40000	40000	-	-
701-2-1-1-RB	SUIVIS ÉCOLOGIQUES EFFECTUES	NOMBRE	78	84	-	-
701-2-1-1-RC	Superficie reboisée/restaurée	Ha	40000	40000	40000	-

701-3-3-1-R1

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
44	MINISTE	RE DE L'ENVI	RONNEMENT ET D	OU DEVELOPPEMENT DURA	BLE						
440	ENVIRO	NEMENT									
701	Gestion durable des ressources naturelles										
	701-3 701-3-1	changement		et de la productivité du rese e par le foret	eau de l'infrastructu	ire vertes con	tribuant à la	lutte contr	<u>e le</u>		
		701-3-1-1		n de la multifonctionnalité d et utilisation durable des res couverture nationale de reboisement							
	701-3-2	Assurer la fo	onction regalienne	de l'Etat							
		701-3-2-1	Application du	principe de tolérance zéro	face aux trafiques o	les ressource	s naturelles	i			
			701-3-2-1-R1	dossier traité	%	-	70	80	100		
	701-3-3	Maitriser la d	déforestation et la	dégradation des ressources	s naturelles						
		701-3-3-1	la lutte contre	le feu est renforcée a tous le	es niveaux						

Réduction des feux de brousses

20

20

20

704-1-1-1-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 440 **ENVIRONNEMENT** 704 Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY 704-1-1 PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES 704-1-1-1 LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET VULGARISES 704-1-1-1-R1 SYSTEMES PSE TESTEES NOMBRE 1

NOMBRE

GUIDES DE PSE ELABOREES

704-2-9-1

704-2-9-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE 440 **ENVIRONNEMENT** 704 Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy PROMOUVOIR LES CONDITIONS POUR LE MAINTIEN DES ECOSYSTEMES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE 704-2 704-2-2 PROMOUVOIR L'ECONOMIE VERTE ET BLEUE 704-2-2-1 **BONNES PRATIQUES POUR L'ECONOMIE VERTE PROMUES** 704-2-2-1-R1 FILIERES VERTES PROMUES 5 5 5 NOMBRE 704-2-3 DEVELOPPER UNE STRATEGIE DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE STRATEGIE DE PARTENARIAT DEVELOPPE 704-2-3-2 PROTOCOLE DE PARTENARIAT 3 3 704-2-3-2-R1 NOMBRE 3 SIGNE 704-2-4 INTEGRER LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE INTEGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE 704-2-4-3 704-2-4-3-R1 ACIVITES D'IEC NOMBRE 20 23 ENVIRONNEMENTALES **PROMUES** 704-2-4-3-R2 STRUCTURE DE NOMBRE 8 8 L'INTEGRATION DU **DEVELOPPEMENT DURABLE** RENFORCEE (CER, CIME) 704-2-4-3-R3 Structures de l'integration du NOMBRE 8 10 10 Developpement Durable opérationnelles 704-2-4-4 LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT TEXTES SUR LA MISE EN 704-2-4-4-R1 NOMBRE 1 1 **COMPATIBILITES DES** INVESTISSEMENTS AVEC L'ENVIRONNEMENT MIS A JOUR ET ADOPTES EVALUATION ET SUIVI 704-2-4-4-R2 NOMBRE 50 50 **ENVIRONNEMENTAL REALISEE** 704-2-4-5 LES INVESTISSEMENT SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT 704-2-4-5-R1 Permis environnementales livrés NOMBRE 35 40 704-2-4-6 INTÉGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE POUR DD 704-2-4-6-R1 Structures de l'integration du NOMBRE 8 10 10 Developpement Durable opérationnelles Promouvoir des mécanismes de financement innovant et de paiement des services écosystémiques 704-2-9

Les mécanismes de financement innovant et durable sont développés

NOMBRE

4

4

Mécanisme de financement

identifiés

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
44	MINISTE	RE DE L'ENVI	RONNEMENT ET	DU DEVELOPPEMENT DURAI	BLE				
440	ENVIRO	NEMENT							
704	Maintien	des fonctions	écologiques des	s écosystèmes malagasy					
	704-3 Assurer la promotion de l'economie verte et la contribution des autres secteurs au développement é national intégrant la dimension environnementale 704-3-1 Développer la valorisation rationnelle et durable des écosystèmes et des ressources naturelles								
	704-3-1	704-3-1-1		économique basées sur les di				eloppés	
			704-3-1-1-R1	Emplois verts décente crées	NOMBRE	0	15	30	0
	704-3-2 Promouvoir l'utilisation des énergies alternatives								
		704-3-2-1 les acteurs de développement liés au secteurs Environnement sont soutenus dans le cadre de l'économie de l'environnement							
			704-3-2-1-R1	Main d'œuvre mobilisés	NOMBRE	-	600	600	600
	704-3-3	Lutter contro	e la pollution						
	704-3-3-1 les acteurs de développement liés au secteur Environnement sont soutenus dans le cadre l'economie de l'environnement (verte et circulaire)								
			704-3-3-1-R1	Investissement compatible à l'environnement	NOMBRE	0	55	60	70
			704-3-3-1-R2	Energie alternative promues	NOMBRE	-	20	25	30

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

48 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

061 Administration et Coordination

061-3 Améliorer la gestion et l'environnement institutionnel du Ministère

061-3-1 Améliorer le cadre institutionnel et règlementaire des secteurs agriculture et élevage

061-3-1-1 Assurer le pilotage des secteurs

061-3-1-1-01 Activité 1- Piloter la mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat pour le secteur Agriculture

061-3-1-1-02 Activité 2- Piloter la mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat pour le secteur Elevage

061-3-2 Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en oeuvre du PEM, de la politique et des stratégies du secteur AE

061-3-2-1 Assurer l'efficacité des fonctions de gestion

061-3-2-1-01	Activité 1 - Favoriser la sécurisation foncière
061-3-2-1-02	Activité 2-Elaborer et étudier les textes législatifs et règlementaires
061-3-2-1-03	Activité 3- Optimiser la gestion des ressources humaines
061-3-2-1-04	Activité 4-Programmer le budget et suivre périodiquement l'exécution finançière du Ministère
061-3-2-1-05	Activité 5-Programmer et faire le suivi de la mise en œuvre des activités du Ministère
061-3-2-1-06	Activité 6- Assurer la communication des activités du Ministère
061-3-2-1-07	Activité 7- Assurer la Gestion des Systèmes d'Informations et de la Digitalisation
061-3-2-1-08	Activité 8- Contrôler et faire un audit interne
061-3-2-1-09	Activité 9-Assurer et gérer les passations de marché public
061-3-2-1-10	Activité 10- Assurer la veille en lien avec le changement climatique et en réponse aux urgences
061-3-2-1-11	Activité 11- Alimenter les bases de données sur la statistique Agricole
061-3-2-1-12	Activité 12- Gérer rationnellement le patrimoine du Ministère
061-3-2-1-13	Activité 13- Assurer l'appui aux projets présidentiels
061-3-2-1-14	385_PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES
061-3-2-1-15	395_NOUVEAUX PROJETS D'EMERGENCE
061-3-2-1-16	RENFORCEMENT DE LA NUTRITION DANS LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES INCLUSIVES (DEFIS-NORAD)
061-3-2-1-17	PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DANS LE SUD
061-3-2-1-18	PROJET D'APPUI A LA RELANCE ET LE RELEVE AGRICOLE DANS LE SUD (PA2R)
061-3-2-1-19	PROJET DE MISE EN PLACE DE CENTRES COMMUNAUTAIRES DE SERRES (CCS)
061-3-2-1-20	TALAKY BE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

411 Agriculture

<u>411-3</u> Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur agricole moderne

411-3-1 Assurer l'autosuffisance alimentaire en riz

411-3-1-1 Etendre les superficies rizicoles exploitées	411-3-1-1	Etendre les s	superficies	rizicoles	exploitées
--	-----------	---------------	-------------	-----------	------------

Etendre les si	uperficies rizicoles exploitées
411-3-1-1-01	Activité 1- Aménager de nouveaux Périmètres Irrigués
411-3-1-1-02	Activité 2- Remettre en état les Périmètres Irrigués
411-3-1-1-03	PROGRAMME DE LUTTE ANTI-EROSIVE
411-3-1-1-04	FONDS D'ENTRETIEN DES RESEAUX HYDROAGRICOLES
411-3-1-1-05	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY
411-3-1-1-06	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES (PRIASO)
411-3-1-1-07	AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE BEBOKA
411-3-1-1-08	EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II
411-3-1-1-09	AMENAGEMENT RIZICOLE DANS LES POLES DE PRODUCTION A M/CAR
411-3-1-1-10	PROJET DE REHABILITATION DU SYSTÈME D'IRRIGATION ET GESTION DE BASSINS VERSANTS SUD OUEST LAC ALAOTRA
411-3-1-1-11	PROJET D'AGRICULTURE DURABLE PAR UNE APPROCHE PAYSAGE (PADAP)
411-3-1-1-12	371_PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA
411-3-1-1-13	TRAVAUX DE REHABILITATION DU PERIMETRE DE DABARA, REGION DE MENABE
411-3-1-1-14	PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE BEKAPILA
411-3-1-1-15	PROGRAMME PAYS/APPUI AUX PETITS PAYSANS
411-3-1-1-16	PROJET D'APPUI POUR L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE L'INDUSTRIALISATIONDU SECTEUR RIZ A MADAGASCAR
411-3-1-17	PROJET D'APPUI A LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES (PACPA)
411-3-1-1-18	PROGRAMME PROTECTION ET REHABILITATION DES SOLS POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE (PROSOL)
411-3-1-1-19	PROGRAMME GLOBAL SECURITE ALIEMENTAIRE DE NUTRITION, ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE
411-3-1-1-20	PROJET RIZ PLUS
411-3-1-1-21	RENFORCEMENT DE LA NUTRITION DANS LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES INCLUSIVES (DEFIS-NORAD)
411-3-1-1-22	PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DANS LE SUD
411-3-1-1-23	PROJET AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEURS MODERNES ET DE SERVICE DE MACHINES AGRICOLES AUX AGRICULTEURS (ex-PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEURS)
411-3-1-1-24	PROJET D'APPUI A LA RELANCE ET LE RELEVE AGRICOLE DANS LE SUD (PA2R)
411-3-1-1-25	PROJET DE MISE EN PLACE DE CENTRES COMMUNAUTAIRES DE SERRES (CCS)
411-3-1-1-26	TALAKY BE
411-3-1-1-27	TITRE VERT VOLET AGRICULTURE
411-3-1-1-28	TITRE VERT
Augmenter la	productivité
411-3-1-2-01	Activité 1- Assurer la disponibilité des données et le développement de la filière rizicole
411-3-1-2-02	Activité 2- Augmenter la productivité par le développement du riz pluvial et des techniques performantes

411-3-1-2

411-3-1-2-17

RURAL (CGARD)

411-3-1-1-28	TITRE VERT
Augmenter la p	productivité
411-3-1-2-01	Activité 1- Assurer la disponibilité des données et le développement de la filière rizicole
411-3-1-2-02	Activité 2- Augmenter la productivité par le développement du riz pluvial et des techniques performantes
411-3-1-2-03	Activité 3- Augmenter la production des semences améliorées, développer les recherches et techniques modèles
411-3-1-2-04	Activité 4- Appuyer et développer les filières à forte valeur ajoutée
411-3-1-2-05	Activité 5- Assurer l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition à l'échelle nationale
411-3-1-2-06	Activité 6- Renforcer la prévention et la lutte contre les maladies et organismes nuisibles
411-3-1-2-07	Activité 7- Accompagner et appuyer les producteurs au niveau régional
411-3-1-2-08	LUTTE ANTIACRIDIENNE
411-3-1-2-09	PROGRAM DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO ENTREP. RURALES ET AUX ECONOMIES REGION DE MCAR (PROSPERER)
411-3-1-2-10	APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANES ET SERVICES AGRICOLES
411-3-1-2-11	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE (FORMAPROD)
411-3-1-2-12	FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE
411-3-1-2-13	AGROSYLVICULTURE AUTOUR D'ANTANANARIVO (ASA)
411-3-1-2-14	PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE A MADAGASCAR (PAPAM)
411-3-1-2-15	PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PROJERMO)
411-3-1-2-16	PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET DE SECURISATION FONCIERE (CASEF)

APPUI A LA MISE EN PLACE DU CENTRE GEO INFORMATIQUE APPLIQUE AU DEVELOPPEMENT

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

411 Agriculture

GE	
411-3-1-2-18	ADAPTATION DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES AUX CHANGEMENT CLIMATIQUE (PRADA)
411-3-1-2-19	PROJET SATREPS
411-3-1-2-20	PROGRAMME DE COOPERATION AGRICOLE
411-3-1-2-21	PDFA - PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES
411-3-1-2-22	PROGRAMME ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE - BAD
411-3-1-2-23	351_PROJET DE PROMOTION DES FILIERES VEGETALES DE RENTE ET VIVRIERES
411-3-1-2-24	POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PICAS)
411-3-1-2-25	PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEURS
411-3-1-2-26	PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLES COMPOSANTE 2 : APPUI A L'ACQUISITION DES INTRANTS ET MATERIELS AGRICOLES VIA DOKANY MORA HO AN'NY MPAMOKATRA (DMM)
411-3-1-2-27	PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE
411-3-1-2-28	PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE
411-3-1-2-29	APPUI D'URGENCE A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE SURVEILLANCE, RIPOSTE ET CONTRÔLE INTEGRE DE LA CHENILLE LEGIONNAIRE D'AUTOMNE A MADAGASCAR
411-3-1-2-30	PROMOTION DES ACTIVES ET INNOVANTES EN PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES DANS LE SUD DE MADAGASCAR (PRO-ACTING)
411-3-1-2-31	ASSISTANCE PREPARATOIRE AU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE
411-3-1-2-32	ACQUISITION MACHINES AGRICOLES POUR LA RIZICULTURE ET LA MAÏSICULTURE
411-3-1-2-33	PROGRAMME DE COOPERATION SUD-SUD
411-3-1-2-34	PROJET DE MISE EN PLACE DE CENTRE AGRIBUSINESS
411-3-1-2-35	PROJET DE FOURNITURE DE MACHINES AGRICOLES POUR STIMULER LA PRODUCTION DE RIZ ET CULTURE D'EXPORTATION
411-3-1-2-36	N01_RENFORCEMENT DU SYSTEME DE CONTRÔLE DES PESTICIDES ET DE LA QUALITE DES VEGETAUX/PRODUITS VEGETAUX PAR LE CONTRÔLE DES CONTAMINANTS ET DES TOXINES
411-3-1-2-37	N02_PROJET D'APPUI A LA MISE EN PLACE CABIZ
411-3-1-2-38	N03_PROJET DE DEVELOPPEMENT DE SERVICES AGRICOLES DE PROXIMITE
411-3-1-2-39	N04_PROJET DE MISE EN PLACE DE CARTES DE PRODUCTEURS DIGITALISEES
411-3-1-2-40	S06_PROGRAMME PAYS/APPUI AUX PETITS PAYSANS
411-3-1-2-41	S17_PROJET D'APPUI POUR L'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE L'INDUSTRIALISATION DU SECTEUR RIZ A MADAGASCAR
411-3-1-2-42	S18_PROJET D'APPUI A LA COMMECIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES (PACPA)
411-3-1-2-43	PROGRAMME PAYS VOLET AGRICULTURE
411-3-1-2-44	PRODUCTION RIZ ET ENGRAIS
411-3-1-2-45	DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LES REGIONS BONGOLAVA, BETSIBOKA, MENABE ET ANALAMANGA
411-3-1-2-46	378_DEVELOPPEMENT RURAL ET SECURITE ALIMENTAIRE
411-3-1-2-47	PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENTS DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DES JEUNES
411-3-1-2-48	S21_PROGRAMME PROTECTION ET REHABILITATION DES SOLS POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE (PROSOL)
411-3-1-2-49	S22_PROGRAMME GLOBAL SECURITE ALIMENTAIRE DE NUTRITION, ET RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE
411-3-1-2-50	PROJET DE COLLECTE, DOCUMENTATION ET DIFFUSION DE BONNES PRATIQUES GENEREES PAR LES PROJETS FIDA
411-3-1-2-51	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (ASARA)
411-3-1-2-52	PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DANS LE SUD OUEST (PATASO)
411-3-1-2-53	PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE SUR LES HAUTES TERRES
411-3-1-2-54	FOOD FOR PROGRESS
secteur agricole	
	gribusness et le professionnalisme dans le secteur Agricole
411-3-2-1-01	Activité 1- Mettre en place et opérationnaliser des Centres de distribution d'intrants/matériels (DMM)
111 2 2 1 02	Actività 2 Mattro on place des Contres d'Appui à l'Agribusiness (CARIZ) et développer un système

411-3-2 Moderniser le

411-3-2-1

		·
411-3	3-2-1-01	ctivité 1- Mettre en place et opérationnaliser des Centres de distribution d'intrants/matériels (DMM)
411-3	3-2-1-02	ctivité 2- Mettre en place des Centres d'Appui à l'Agribusiness (CABIZ) et développer un système ïnformation numérique sur les producteurs
411-3	3-2-1-03	ctivité 3- Mettre en place des Zones d'Émergence Agricole (ZEA), des Zones de Transformation Agricole ZTA) et des Entreprises Franches de Transformation Agricoles (EFTA)
411-3	3-2-1-04	ctivité 4- Développer la recherche Agricole axée sur les exigences agronomiques et commerciales
411-3	3-2-1-05	ctivité 5- Rénover les systèmes de formations professionnelles Agricoles et de recyclage
411-3	3-2-1-06	ctivité 6- Mettre en place un environnement favorable à l'entreprenariat en milieu rural
411-3	3-2-1-07	ctivité 7- Renforcer le dispositif de financement rural (FDA, FEL, AMPA)

411-3-2-2 Renforcer le socle de l'exportation des produits agricoles

411-3-2-2-01 Activité 1- Renforcer le développement de l'agriculture biologique et la promotion des produits "Made in Madagascar" sur le marché international

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

48 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

480 AGRICULTURE ET ELEVAGE

411 Agriculture

411-3-2-202 Activité 2- Augmenter les produits agricoles exportés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

480

412

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE AGRICULTURE ET ELEVAGE Elevage Atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur élevage moderne 412-3 412-3-1 Assurer l'autosuffisance alimentaire en protéine 412-3-1-1 Augmenter la quantité de viande disponible Activité 1 - Développer les filières à viande (bovins à viande, aviculture, porcicultures et petits ruminants) 354_PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE A CYCLE COURT (APPUI AUX FILIERE PETIT 412-3-1-1-02 RUMINANT AVICOLE ET APICOLE) 412-3-1-1-03 355 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 362_APPUI A LA PROMOTION DE L'ELEVAGE FAMILIAL ET AU RENFORCEMENT DES 412-3-1-1-04 GGROUPEMENTS DES FEMMES RURALES 412-3-1-1-05 365_AMELIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE PAR LE RESPECT DE LA PROTECTION ET DU BIEN-ETRE DES ANIMAUX 388_PROMOTION DE LA VALORISATION DES PRODUITS D'ELEVAGE POUR L'ALIMENTATION 412-3-1-1-06 HUMAINE 389 APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS D'ELEVAGE 412-3-1-1-07 412-3-1-2 Développer les filières prioritaires autres que la filière à viande 412-3-1-2-01 Activité 1 - Développer l'élevage de bovins laitier 412-3-1-2-02 Activité 2 - Développer l'apiculture 412-3-1-2-03 N06_PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE LAITIERE 412-3-1-3 Assurer la santé des animaux 412-3-1-3-01 Activité 1 - Améliorer la prévention des maladie des animaux (vaccination, déparasitage, traitement) 412-3-1-3-02 Activité 2- Renforcer les capacites diagnostic des laboratoires 412-3-2 Moderniser le secteur élevage 412-3-2-1 Améliorer la technologie et et les infrastructures d'élevage 412-3-2-1-01 Activité 1 - Mettre en place un système national d'identification et de traçabilité des bovins 412-3-2-1-02 Activité 2 - Développer et appuyer les centres de reproduction et de recherche bovin 412-3-2-1-03 Activité 3 - Construire des infrastructures aux normes 412-3-2-1-04 Activité 4 - Mettre en place et gérer les bases de données sur la traçabilité et l'Identification des animaux 412-3-2-1-05 CONFORMITE DES SERVICES VETERINAIRES AUX NORMES INTERNATIONALES 370 EXTENSION DU SYSTÈME D'IDENTIFICATION LECTRONIQUE DES BOVINS A MADAGASCAR 412-3-2-1-06 412-3-2-1-07 391_APPUI A LA VULGARISATION DE L'ELEVAGE D'EMBOUCHE PUCE DE BOVIDE (BOLUS) 412-3-2-1-09 TSENAN'OMBY MANARAPENITRA 412-3-2-1-10 412-3-2-1-11 INFRASTRUCTURES DE BOVIDES AUX NORMES TITRE VERT VOI ET EL EVAGE 412-3-2-1-12 412-3-2-1-13 EXTENSION DU SYSTEME D'IDENTIFICATION ELECTRONIQUE DES BOVINS A MADAGASCAR 412-3-2-2 Développer les marchés nationaux et internationaux des produits d'élevage Activité 1 - Mettre en place des unités de transformation et de valorisation des produits et sous-produits 412-3-2-2-01 d'élevage 412-3-2-202 Activité 2- Augmenter les produits d'élevage éxportés 412-3-2-2-03 Activité 3- Promouvoir un modèle d'élevage intensif et moderne impliquant le Secteur Privé 412-3-2-2-04 Activité 4- Faciliter la proximité des équipements pour la transformation locale des produits d'élevage 412-3-2-2-05 Activité 5- Promouvoir des infrastructures d'accès aux marchés 412-3-2-2-06 Activité 6- Augmenter les produits d'élevage éxportés

061-3-2-1-R3

IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
MINISTE	RE DE L'AGRI	CULTURE ET DE	L'ELEVAGE					
AGRICU	LTURE ET ELE	VAGE						
Adminis	tration et Coor	dination						
<u>061-3</u>	Améliorer la	gestion et l'envir	ronnement institutionnel du Min	<u>istère</u>				
061-3-1	Améliorer le	cadre institution	nel et règlementaire des secteu	ırs agriculture e	et élevage			
	061-3-1-1	Assurer le pil	otage des secteurs					
		061-3-1-1-R1	Taux de performance annuel du Ministère	Taux (%)	100%	100%	100%	100%
061-3-2	Renforcer la	capacité des act	eurs pour la mise en oeuvre du	PEM, de la poli	tique et des s	tratégies du	secteur AE	
	061-3-2-1	Assurer l'effic	cacité des fonctions de gestion					
		061-3-2-1-R2	Nombre des travaux d'audit et de contrôle réalisés	NOMBRE	60	60	60	60
		061-3-2-1-R3	Plan de travail annuel validé	NOMBRE	1	1	1	1
	MINISTE AGRICUI Administ 061-3 061-3-1	MINISTERE DE L'AGRI AGRICULTURE ET ELE Administration et Coor 061-3 Améliorer la 061-3-1 Améliorer le 061-3-1-1 061-3-2 Renforcer la	AGRICULTURE ET ELEVAGE Administration et Coordination 061-3	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE AGRICULTURE ET ELEVAGE Administration et Coordination 061-3	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE AGRICULTURE ET ELEVAGE Administration et Coordination 061-3	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE AGRICULTURE ET ELEVAGE Administration et Coordination 061-3	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE AGRICULTURE ET ELEVAGE Administration et Coordination 061-3	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE Administration et Coordination 061-3

Taux (%)

100%

100%

100%

100%

Taux d'éxecution budgétaire

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
48	MINISTE	RE DE L'AGRI	CULTURE ET DE	L'ELEVAGE					
480	AGRICUL	TURE ET ELE	VAGE						
411	Agricultu	ire							
	<u>411-3</u>	Atteindre l'a	utosuffisance ali	mentaire et l'émergence d'un se	cteur agricole	<u>moderne</u>			
	411-3-1	Assurer l'au	tosuffisance alim	entaire en riz					
		411-3-1-1	Etendre les s	uperficies rizicoles exploitées					
			411-3-1-1-R1	Superficies de nouveaux Périmètres irrigués aménagées	HECTARE	40000	30 000	9000	9000
			411-3-1-1-R2	Superficies de Périmètres irrigués remise en état	HECTARE	100000	125000	180000	180000
		411-3-1-2	Augmenter la	productivité					
			411-3-1-2-R1	Production additionnelle de paddy	TONNES	1000000	1500000	2000000	2000000
	411-3-2	Moderniser	le secteur agricol	е					
		411-3-2-1	Développer l'	Agribusness et le professionnal	isme dans le s	ecteur Agric	ole		
			411-3-2-1-R1	Centres d'Appui à l'Agribusiness (CABIZ) opérationnels	NOMBRE	5	5	5	5
			411-3-2-1-R2	Centres de distribution d'intrants/matériels (DMM) opérationnels	NOMBRE	50	50	10	10
			411-3-2-1-R3	Zones d'Emergences Agricoles (ZEA) mises en place	NOMBRE	1	1	1	1
		411-3-2-2	Renforcer le :	socle de l'exportation des produ	its agricoles				
			411-3-2-2-R1	Usines de transformation réhabilitées et opérationnelles	NOMBRE	3	3	2	2

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
48	MINISTE	RE DE L'AGRIC	CULTURE ET DE	L'ELEVAGE					
480	AGRICUL	TURE ET ELE	VAGE						
412	Elevage								
	<u>412-3</u>	Atteindre l'au	utosuffisance alii	<u>mentaire et l'émergence d'un sec</u>	cteur élevage	<u>moderne</u>			
	412-3-1	Assurer l'aut	osuffisance alim	entaire en protéine					
		412-3-1-1	Augmenter la	quantité de viande disponible					
			412-3-1-1-R1	Nombre de Vaches laitières performantes importées	NOMBRE	2500	1000	1000	1000
		412-3-1-2	Développer le	es filières prioritaires autres que	la filière à via	nde			
			412-3-1-2-R1	Nombre de têtes additionnelles de poulet	NOMBRE	7000000	10000000	15000000	15000000
		412-3-1-3	Assurer la sa	nté des animaux					
			412-3-1-3-R1	Nombre de bovins vaccinés	NOMBRE	4500000	4500000	4500000	4500000
	412-3-2	Moderniser l	e secteur élevage	e					
		412-3-2-1	Améliorer la t	echnologie et et les infrastructu	res d'élevage				
			412-3-2-1-R1	Abattoirs manara-penitra construits	NOMBRE	15	40	70	70
			412-3-2-1-R2	Nombre de têtes de bovin munis d'un système de traçabilité et/ou d'identification électronique infalsifiable	NOMBRE	1000000	4000000	6000000	6000000
		412-3-2-2	Développer le	es marchés nationaux et internat	ionaux des pr	oduits d'élev	age .		
			412-3-2-2-R1	Fermes de bovin modernes et franchisées construites / réhabilitées	NOMBRE	4	5	6	6

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE 430 **PECHE** 033 **Administration et Coordination** 033-3 **BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE** 033-3-1 Gérer de manière efficiente les ressources du ministère 033-3-1-1 Budget du Ministère bien géré 033-3-1-1-01 Elaborer, gérer, suivre le budget du Ministère 033-3-1-2 Renforcement de capacité en matière logistique et technique 033-3-1-2-01 Matériels dotés 033-3-1-3 Situation administrative du personnel en règle 033-3-1-3-01 Gestion du personnel efficace 033-3-1-3-02 Personnel productif 033-3-2 Assurer l'efficacité des fonctions de gestion 033-3-2-1 Bonne gestion de la politique de l'Etat 033-3-2-1-01 Efficacité de gestion de denier public 033-3-2-2 Pilotage des secteurs assurés 033-3-2-2-01 Performance amélioré 033-3-3 Elaborer, Analyser et Réformer le cadre juridique du secteur pêche et d'économie bleue 033-3-3-1 Cadre juridique élaboré, traité, mise à jour et effectif 033-3-3-1-01 Textes législatifs et règlementaires adoptés 033-3-4 Gérer de manière optimale la masse salariale 033-3-4-1 Rémunération du personnel honorée à temps

408-3-3-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE 430 **PECHE** 408 Développement de la pêche et des ressources halieutiques AUGMENTER ET ASSURER UNE BONNE GESTION DE LA PRODUCTION HALIEUTIQUE, AQUACOLE ET **408-3** PROMOUVOIR L'ECONOMIE BLEUE 408-3-1 Augmenter la disponibilité des produits de la pêche et de l'aquaculture 408-3-1-1 pêche continentale, maritime et l'aquaculture développé 408-3-1-1-01 Augmenter la production annuelle du lac 408-3-1-1-02 PROJET D'AQUACULTURE DURABLE A MADAGASCAR 408-3-1-1-03 Restauration de l'écosystème marin 408-3-1-1-04 Moderniser le secteur pêche et aquaculture 408-3-1-1-05 Construire et réhabiliter des Infrastructures aux normes pour le secteur pêche et aquaculture **SWIOFISH** 408-3-1-1-06 408-3-1-1-08 Augmenter la quantité des produits collectés et exportés 408-3-2 Promouvoir l'économie bleue 408-3-2-1 Mise en concertation de toutes les parties prenantes et des promoteurs de l'économie bleue à Madagascar 408-3-2-1-01 Promouvoir l'économie bleue à travers des concertations 408-3-2-1-02 Organiser une journée de célébration 408-3-3 Planifier la gestion de la conservation et l'exploitation des écosystèmes 408-3-3-1 Espace marine planifiée 408-3-3-1-01 Cartographier des zones marines (eaux intérieures)

Lancer les processus de délimitation de l'espace maritime

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
49	MINISTE	RE DE LA PEC	HE ET DE L'ECO	NOMIE BLEUE					
430	PECHE								
033	Administ	ration et Coor	dination						
	<u>033-3</u>	BONNE GOL	IVERNANCE DU	SECTEUR HALIEUTIQUE					
	033-3-1	Gérer de ma	nière efficiente le	es ressources du ministère					
		033-3-1-1	Budget du Mi	nistère bien géré					
			033-3-1-1-R1	Taux d'absorption de budget	%	-	100	100	100
			033-3-1-1-R2	Quitus	NOMBRE	-	1	1	1
		033-3-1-2	Renforcemen	t de capacité en matière logistiq	ue et technique				
			033-3-1-2-R1	Matériels dotés	NOMBRE	371	-	-	-
		033-3-1-3	Situation adm	ninistrative du personnel en règl	e				
			033-3-1-3-R1	Personnel productif	NOMBRE	572	600	700	800
			033-3-1-3-R2	Gestion du personnel efficace	%	100	100	100	100
	033-3-2	Assurer l'effi	icacité des foncti	ons de gestion					
		033-3-2-1	Bonne gestio	n de la politique de l'Etat					
			033-3-2-1-R1	Efficacité de gestion de denier public	%	-	100	100	100
			033-3-2-1-R2	Transfert aux Organismes rattachés (AMPA, ASH, CSP, USTA, CDA, URL, CEDP, OEPA, CDPHM) réalisés	%	100	100	100	100
		033-3-2-2	Pilotage des s	secteurs assurés					
			033-3-2-2-R1	Performance amelioré	%	100	100	100	100
	033-3-3	Elaborer, An	alyser et Réform	er le cadre juridique du secteur	pêche et d'écon	omie bleue			
		033-3-3-1	Cadre juridiqu	ue élaboré, traité , mise à jour et	effectif				
			033-3-3-1-R1	Textes législatifs et règlementaires adoptés	NOMBRE	-	30	30	30
	033-3-4	Gérer de ma	nière optimale la	masse salariale					
		033-3-4-1	•	n du personnel honorée à temps	;				
			033-3-4-1-R1	Taux d'exécution des dépenses de solde	%	0	100	100	100

408-3-3-1

Espace marine planifiée

disponible

408-3-3-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2023 2021 2022 2024 MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE 430 **PECHE** 408 Développement de la pêche et des ressources halieutiques AUGMENTER ET ASSURER UNE BONNE GESTION DE LA PRODUCTION HALIEUTIQUE, AQUACOLE ET **408-3** PROMOUVOIR L'ECONOMIE BLEUE 408-3-1 Augmenter la disponibilité des produits de la pêche et de l'aquaculture 408-3-1-1 pêche continentale, maritime et l'aquaculture développé 408-3-1-1-R1 Le montant de la redevance est **MILLIERS** 0 30000 3000 ARIARY augmenté 408-3-1-1-R2 Bateau de pêcheur NOMBRE 400 408-3-1-1-R3 **TONNES** 170000 180000 Production halieutique réalisée 180000 408-3-1-1-R4 Centres frigorifiques NOMBRE 408-3-2 Promouvoir l'économie bleue 408-3-2-1 Mise en concertation de toutes les parties prenantes et des promoteurs de l'économie bleue à Madagascar 408-3-2-1-R1 Atélier de promotion de NOMBRE 0 1 1 l'économie bleue L'économie bleue connue au 408-3-2-1-R2 NOMBRE 0 1 1 1 niveau National 408-3-2-1-R3 Célebration de la Journée NOMBRE 2 2 2 mondiale de l'océan et de la pêche 408-3-3 Planifier la gestion de la conservation et l'exploitation des écosystèmes

Cartographie des activités en mer

NOMBRE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES 510 **ENERGIE** 031 Administration et coordination RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC 031-2 031-2-1 PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITE DES AGENTS DU MINISTERE 031-2-1-1 LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST

MISE EN PLACE PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, 031-2-1-1-01

FINANCIERES ET MATERIELLES

031-2-1-1-02 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES

031-2-Y Promouvoir la performance sociééconomique de Madagascar à moyen terme

031-2-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

> 031-2-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES 510 **ENERGIE**

031 Administration et coordination

> PROMOUVOIR L'AVENEMENT DE SOCIETES PACIFIQUES ET OUVERTES A TOUS AUX FINS DU DEVELOPPEMENT 031-3 DURABLE, ASSURER L'ACCES DE TOUS A LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, A TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES A TOUS AMELIORER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

031-3-1

LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST 031-3-1-1 MISE EN PLACE

> 031-3-1-1-01 "PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES"

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE	DE L'ENERGI	E ET DES HYDRO	DCARBURES
510	ENERGIE			
203	Développei <u>203-1</u> 203-1-1	DEVELOPPE	ER LES INFRAST	ques et des ressources d'énergie locales RUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES
		203-1-1-1	LES ÉNERGII	ES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES
			203-1-1-1-01	PROJET DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE BOIS ENERGIE
			203-1-1-1-02	PROJET DE CONSTRUCTION DU BARRAGE HYDRAULIQUE D'ANTETEZAMBATO
			203-1-1-1-03	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE HYDROELECTRIQUE A AMBODIROKA
			203-1-1-1-04	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION ELECTRIQUE ENTRE ANTANANARIVO ET ANTETEZAMBATO
			203-1-1-05	PROJET D'INTERCONNEXION DE LA VILLE DE TOAMASINA (RIT) AU RESEAU INTERCONNECTE D'ANTANANARIVO (RIA)
			203-1-1-1-06	ELECTRIFICATION HYBRIDE A MADAGASCAR PROJET DE CENTRALES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE À PARTIR DE PANNEAUX
			203-1-1-1-07 203-1-1-1-08	PHOTOVOLTAÏQUES PROGRAMME D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES RURAUX ISOLES PAR SYSTEME SOLAIRE
			203-1-1-1-08	DOMESTIQUE PROMOTION DE ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIES (ÉTHANOL, BIOGAZ,,,,
			203-1-1-1-10	ENERGY SOLAIRE
				GESTION DURABLE DU BOIS ÉNERGIE
			203-1-1-1-11 203-1-1-1-12	PROJET ENERGIE RENOUVELABLE - BAD
				PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU BIOÉNERGIE
			203-1-1-1-13 203-1-1-1-14	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOGAZ DANSLES CENTRES URBAINS DE
				MADAGASCAR
		203-1-1-2	LA POLITIQU	E ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE
			203-1-1-2-01	PROGRAMME DE MAITRISE DE L'ÉNERGIE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
			203-1-1-2-02	PROGRAMME DE GOUVERNANCE DU SECTEUR ÉNERGIE
			203-1-1-2-03	COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS TECHNIQUES
			203-1-1-2-04	NORMALISATION ET RÉGLEMENTATION DES ACTIVITÉS AFFÉRENTES AU SECTEUR ÉNERGIE
			203-1-1-2-05	MISE AUX NORMES DES ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES A USAGE DOMESTIQUE
			203-1-1-2-06	ELABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE
			203-1-1-2-07	DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION AVEC LES PTF ET LES AUTRES INSTITUTIONS
	203-1-2		LA DEMANDE IN	
		203-1-2-1		NERGIE DURABLE POUR TOUS
			203-1-2-1-01	PROGRAMME D'AMÊNAGEMENT DES SITES HYDROËLECTRIQUES
			203-1-2-1-02	DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ALTERNATIVES PHASE (XI E FED)
			203-1-2-1-03	PROJET ÁNDEKALEKA
			203-1-2-1-04 203-1-2-1-05	PROJET ELECTRIFICATION RURALE PAR LES ENERGIES RENOUVELABLES (PERER) PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE HYDROÉLECTRIQUE DE RANOMAFANA SUR
			203-1-2-1-05	L'IKOPA(SINOHYDRO) LABORATOIRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES A
			203-1-2-1-07	L'UNIVERSITE DE TOLIARY PROJET DE DISTRIBUTION MASSIVE DE KIT SOLAIRE
			203-1-2-1-07	PREMIER PROJET PILOTE PPP PROJET HYDROELECTRIQUE DE SAHALANONA
			203-1-2-1-09	MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE D'ANTAFOFOBE
			203-1-2-1-09	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE PROCESSUS
			203-1-2-1-11	D'ÉLECTRIFICATION ELABORATION DES DOCUMENTS DE PROJETS RELATIVE AU PROJET GROUPE ET SUIVI
			203-1-2-1-12	PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENERGIE ELECTRIQUE A MADAGASCAR
			203-1-2-1-13	PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENERGIE ELECTRIQUE A MADAGASCAR-PHASE 2 (PRIRTEM II)
			203-1-2-1-14	PROJET D'IMPORTATION DE COMPTEURS PREPAYES
			203-1-2-1-15	PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA)
		203-1-2-2	LES RESSOU	RCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT
			203-1-2-2-01	PIC II
			203-1-2-2-02	PAGOSE
			203-1-2-2-03	ELECTRIFICATION RURALE
			203-1-2-2-04	RENFORCEMENT RIA
			203-1-2-2-05	LEAST-COST ELECTRICITY ACCESS DEVELOPMENT PROJECT - LEAD
			203-1-2-2-06	SCALING SOLAR
			203-1-2-2-07	PROGRAMME D'INTERVENTION D'URGENCE ET DE CONTINUITE DE FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51 MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
510 ENERGIE

ENERGY ACCES EXPANSION

203 Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales

203-1-2-2-08

203-1-2-2-09	MISE EN PLACE DES CENTRES DE FORMATION DES FEMMES INGÉNIEURS SOLAIRES
203-1-2-2-10	REDRESSEMENT ET RESTRUCTURATION DE LA JIRAMA
203-1-2-2-11	INTERCONNEXION ANTSIRABE AMBOSITRA
203-1-2-2-12	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		IE ET DES HYDRO	
ENERG			
Dévelo ₁ 203-2 203-2-1	GARANTIR ABORDABL	L'ACCES DE TOU <u>E</u>	iques et des ressources d'énergie locales JS A DES SERVICES ENERGETIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES A UN COU DURCES D'ENERGIE
	203-2-1-1	ACCÈS À L'É	NERGIE DURABLE POUR TOUS
		203-2-1-1-01	MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATEGIE D'ECLAIRAGE COHERENTE AVEC LES ATTENTES SOCIETALES ACTUELLES
		203-2-1-1-02	DOTER LES MENAGES D'UN SYSTÈME D'ELECTRIFICATION SOLAIRE AUTONOME
		203-2-1-1-03	PROJET DE CONSTRUCTION DU BARRAGE HYDRAULIQUE D'ANTETEZAMBATO
		203-2-1-1-04	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE HYDROELECTRIQUE A AMBODIROKA
		203-2-1-1-05	ELECTRIFICATION HYBRIDE A MADAGASCAR
		203-2-1-1-06	PROJET DE CENTRALES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE À PARTIR DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
		203-2-1-1-07	PROJET ELECTRIFICATION RURALE PAR LES ENERGIES RENOUVELABLES
		203-2-1-1-08	PROJET D'AMENAGEMENT DU SITE HYDROELECTRIQUE DE RANOMAFANA SUR L'IKOPA (SINOHYDRO)
		203-2-1-1-09	LABORATOIRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES A L'UNIVERSITE DE TOLIARY
	203-2-1-2	LES ÉNERGI	ES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES
		203-2-1-2-01	PROMOUVOIR L'UTILISATION DE L'ETHANOL
203-2-2	GARANTIR	L'ACCES DE TOU	JS AUX SERVICES ENERGETIQUES FIABLES ET MODERNES, A UN COUT ABORDABL
	203-2-2-1	ACCÈS À L'É	NERGIE DURABLE POUR TOUS
	203-2-2-1	ACCÈS À L'É 203-2-2-1-01	ENERGIE DURABLE POUR TOUS HONORER L'ENGAGEMENT DE L'ETAT ENVERS LES BAILLEURS DE FONDS
	203-2-2-1		
	203-2-2-1	203-2-2-1-01	HONORER L'ENGAGEMENT DE L'ETAT ENVERS LES BAILLEURS DE FONDS
	203-2-2-1	203-2-2-1-01 203-2-2-1-02	HONORER L'ENGAGEMENT DE L'ETAT ENVERS LES BAILLEURS DE FONDS ASSURER LA CONTINUITE EN FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE
	203-2-2-1	203-2-2-1-01 203-2-2-1-02 203-2-2-1-03 203-2-2-1-04 203-2-2-1-05	HONORER L'ENGAGEMENT DE L'ETAT ENVERS LES BAILLEURS DE FONDS ASSURER LA CONTINUITE EN FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE MANDRAKA 3 PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION ELECTRIQUE ENTRE ANTANANARIVO ET ANTETEZAMBATO PROJET D'INTERCONNEXION DE LA VILLE DE TOAMASINA (RIT) AU RESEAU INTERCONNECTE D'ANTANANARIVO (RIA)
	203-2-2-1	203-2-2-1-01 203-2-2-1-02 203-2-2-1-03 203-2-2-1-04	HONORER L'ENGAGEMENT DE L'ETAT ENVERS LES BAILLEURS DE FONDS ASSURER LA CONTINUITE EN FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE MANDRAKA 3 PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION ELECTRIQUE ENTRE ANTANANARIVO ET ANTETEZAMBATO PROJET D'INTERCONNEXION DE LA VILLE DE TOAMASINA (RIT) AU RESEAU INTERCONNECTE D'ANTANANARIVO (RIA)
	203-2-2-1	203-2-2-1-01 203-2-2-1-02 203-2-2-1-03 203-2-2-1-04 203-2-2-1-05	HONORER L'ENGAGEMENT DE L'ETAT ENVERS LES BAILLEURS DE FONDS ASSURER LA CONTINUITE EN FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE MANDRAKA 3 PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION ELECTRIQUE ENTRE ANTANANARIVO ET ANTETEZAMBATO PROJET D'INTERCONNEXION DE LA VILLE DE TOAMASINA (RIT) AU RESEAU INTERCONNECTE D'ANTANANARIVO (RIA) PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENERE ELECTRIQUE A MADAGASCAR
	203-2-2-1	203-2-2-1-01 203-2-2-1-02 203-2-2-1-03 203-2-2-1-04 203-2-2-1-05 203-2-2-1-06	HONORER L'ENGAGEMENT DE L'ETAT ENVERS LES BAILLEURS DE FONDS ASSURER LA CONTINUITE EN FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE MANDRAKA 3 PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION ELECTRIQUE ENTRE ANTANANARIVO ET ANTETEZAMBATO PROJET D'INTERCONNEXION DE LA VILLE DE TOAMASINA (RIT) AU RESEAU INTERCONNECTE D'ANTANANARIVO (RIA) PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENER ELECTRIQUE A MADAGASCAR PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENER
	203-2-2-1	203-2-2-1-01 203-2-2-1-02 203-2-2-1-03 203-2-2-1-04 203-2-2-1-05 203-2-2-1-06 203-2-2-1-07	HONORER L'ENGAGEMENT DE L'ETAT ENVERS LES BAILLEURS DE FONDS ASSURER LA CONTINUITE EN FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE MANDRAKA 3 PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION ELECTRIQUE ENTRE ANTANANARIVO ET ANTETEZAMBATO PROJET D'INTERCONNEXION DE LA VILLE DE TOAMASINA (RIT) AU RESEAU INTERCONNECTE D'ANTANANARIVO (RIA) PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENER ELECTRIQUE A MADAGASCAR PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENER ELECTRIQUE A MADAGASCAR-PHASE 2 (PRIRTEM II)
	203-2-2-1	203-2-2-1-01 203-2-2-1-02 203-2-2-1-03 203-2-2-1-04 203-2-2-1-05 203-2-2-1-06 203-2-2-1-07 203-2-2-1-08	HONORER L'ENGAGEMENT DE L'ETAT ENVERS LES BAILLEURS DE FONDS ASSURER LA CONTINUITE EN FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE MANDRAKA 3 PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION ELECTRIQUE ENTRE ANTANANARIVO ET ANTETEZAMBATO PROJET D'INTERCONNEXION DE LA VILLE DE TOAMASINA (RIT) AU RESEAU INTERCONNECTE D'ANTANANARIVO (RIA) PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENER ELECTRIQUE A MADAGASCAR PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENER ELECTRIQUE A MADAGASCAR-PHASE 2 (PRIRTEM II) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA)
	203-2-2-1	203-2-2-1-01 203-2-2-1-02 203-2-2-1-03 203-2-2-1-04 203-2-2-1-05 203-2-2-1-06 203-2-2-1-07 203-2-2-1-08 203-2-2-1-09	HONORER L'ENGAGEMENT DE L'ETAT ENVERS LES BAILLEURS DE FONDS ASSURER LA CONTINUITE EN FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE MANDRAKA 3 PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION ELECTRIQUE ENTRE ANTANANARIVO ET ANTETEZAMBATO PROJET D'INTERCONNEXION DE LA VILLE DE TOAMASINA (RIT) AU RESEAU INTERCONNECTE D'ANTANANARIVO (RIA) PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENER ELECTRIQUE A MADAGASCAR PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENER ELECTRIQUE A MADAGASCAR-PHASE 2 (PRIRTEM II) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA) PRIRTEM III
	203-2-2-1	203-2-2-1-01 203-2-2-1-02 203-2-2-1-03 203-2-2-1-04 203-2-2-1-05 203-2-2-1-06 203-2-2-1-07 203-2-2-1-08 203-2-2-1-09 203-2-2-1-10	HONORER L'ENGAGEMENT DE L'ETAT ENVERS LES BAILLEURS DE FONDS ASSURER LA CONTINUITE EN FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE MANDRAKA 3 PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION ELECTRIQUE ENTRE ANTANANARIVO ET ANTETEZAMBATO PROJET D'INTERCONNEXION DE LA VILLE DE TOAMASINA (RIT) AU RESEAU INTERCONNECTE D'ANTANANARIVO (RIA) PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENER ELECTRIQUE A MADAGASCAR PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENER ELECTRIQUE A MADAGASCAR-PHASE 2 (PRIRTEM II) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA)
	203-2-2-1	203-2-2-1-01 203-2-2-1-02 203-2-2-1-03 203-2-2-1-04 203-2-2-1-05 203-2-2-1-06 203-2-2-1-07 203-2-2-1-08 203-2-2-1-09 203-2-2-1-10 203-2-2-1-11 203-2-2-1-12	HONORER L'ENGAGEMENT DE L'ETAT ENVERS LES BAILLEURS DE FONDS ASSURER LA CONTINUITE EN FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE MANDRAKA 3 PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION ELECTRIQUE ENTRE ANTANANARIVO ET ANTETEZAMBATO PROJET D'INTERCONNEXION DE LA VILLE DE TOAMASINA (RIT) AU RESEAU INTERCONNECTE D'ANTANANARIVO (RIA) PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENER ELECTRIQUE A MADAGASCAR PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENER ELECTRIQUE A MADAGASCAR-PHASE 2 (PRIRTEM II) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA) PRIRTEM III PIC II : POLES INTEGRES DE CROISSANCE II/ENERGIE II
		203-2-2-1-01 203-2-2-1-02 203-2-2-1-03 203-2-2-1-04 203-2-2-1-05 203-2-2-1-06 203-2-2-1-07 203-2-2-1-08 203-2-2-1-09 203-2-2-1-10 203-2-2-1-11 203-2-2-1-12	HONORER L'ENGAGEMENT DE L'ETAT ENVERS LES BAILLEURS DE FONDS ASSURER LA CONTINUITE EN FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE MANDRAKA 3 PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION ELECTRIQUE ENTRE ANTANANARIVO ET ANTETEZAMBATO PROJET D'INTERCONNEXION DE LA VILLE DE TOAMASINA (RIT) AU RESEAU INTERCONNECTE D'ANTANANARIVO (RIA) PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENER ELECTRIQUE A MADAGASCAR PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENER ELECTRIQUE A MADAGASCAR-PHASE 2 (PRIRTEM II) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA) PRIRTEM III PIC II : POLES INTEGRES DE CROISSANCE II/ENERGIE II PAGOSE ELECTRIFICATION RURALE
		203-2-2-1-01 203-2-2-1-02 203-2-2-1-03 203-2-2-1-04 203-2-2-1-05 203-2-2-1-06 203-2-2-1-07 203-2-2-1-08 203-2-2-1-09 203-2-2-1-10 203-2-2-1-11 203-2-2-1-12 LES RESSOU	HONORER L'ENGAGEMENT DE L'ETAT ENVERS LES BAILLEURS DE FONDS ASSURER LA CONTINUITE EN FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE MANDRAKA 3 PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION ELECTRIQUE ENTRE ANTANANARIVO ET ANTETEZAMBATO PROJET D'INTERCONNEXION DE LA VILLE DE TOAMASINA (RIT) AU RESEAU INTERCONNECTE D'ANTANANARIVO (RIA) PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENER ELECTRIQUE A MADAGASCAR PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENER ELECTRIQUE A MADAGASCAR-PHASE 2 (PRIRTEM II) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA)- PRIRTEM III PIC II : POLES INTEGRES DE CROISSANCE II/ENERGIE II PAGOSE ELECTRIFICATION RURALE JRCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT
		203-2-2-1-01 203-2-2-1-02 203-2-2-1-03 203-2-2-1-04 203-2-2-1-05 203-2-2-1-06 203-2-2-1-07 203-2-2-1-08 203-2-2-1-09 203-2-2-1-10 203-2-2-1-11 203-2-2-1-12 LES RESSOU	HONORER L'ENGAGEMENT DE L'ETAT ENVERS LES BAILLEURS DE FONDS ASSURER LA CONTINUITE EN FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE MANDRAKA 3 PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION ELECTRIQUE ENTRE ANTANANARIVO ET ANTETEZAMBATO PROJET D'INTERCONNEXION DE LA VILLE DE TOAMASINA (RIT) AU RESEAU INTERCONNECTE D'ANTANANARIVO (RIA) PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENER ELECTRIQUE A MADAGASCAR PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENER ELECTRIQUE A MADAGASCAR-PHASE 2 (PRIRTEM II) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA) PRIRTEM III PIC II : POLES INTEGRES DE CROISSANCE II/ENERGIE II PAGOSE ELECTRIFICATION RURALE JRCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT PROMOUVOIR L'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE HYBRIDE
		203-2-2-1-01 203-2-2-1-02 203-2-2-1-03 203-2-2-1-04 203-2-2-1-05 203-2-2-1-06 203-2-2-1-07 203-2-2-1-09 203-2-2-1-10 203-2-2-1-11 203-2-2-1-12 LES RESSOU 203-2-2-01 203-2-2-02	HONORER L'ENGAGEMENT DE L'ETAT ENVERS LES BAILLEURS DE FONDS ASSURER LA CONTINUITE EN FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE MANDRAKA 3 PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION ELECTRIQUE ENTRE ANTANANARIVO ET ANTETEZAMBATO PROJET D'INTERCONNEXION DE LA VILLE DE TOAMASINA (RIT) AU RESEAU INTERCONNECTE D'ANTANANARIVO (RIA) PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENER ELECTRIQUE A MADAGASCAR PROJET DE RENFORCEMENT ET D'INTERCONNEXION DES RESEAUX DE TRANSPORT D'ENER ELECTRIQUE A MADAGASCAR-PHASE 2 (PRIRTEM II) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA) PROJET DE DESENGORGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE D'ANTANANARIVO (RING TANA)- PRIRTEM III PIC II : POLES INTEGRES DE CROISSANCE II/ENERGIE II PAGOSE ELECTRIFICATION RURALE JRCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT PROMOUVOIR L'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE HYBRIDE PROJET D'IMPORTATION DE COMPTEURS PREPAYES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES **EAU ET ASSAINISSEMENT** 520 Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement 205 ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À **205-1** LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE 205-1-2 205-1-2-2 DIRECTION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DOTEE D'UN MOYEN MATERIEL 205-1-2-4 JIRAMA APPUYEE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT 205-1-3 APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES EPIC ET LES EPA SAMVA APPUYE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT

204-1-4-2-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE	DE L'ENERGI	E ET DES HYDRO	OCARBURES CONTROL OF THE PROPERTY OF THE PROPE					
540	HYDROCA	HYDROCARBURES							
204	Développe <u>204-1</u> 204-1-1	ment du secteur pétrolier et des biocarburants <u>DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS</u> ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS 204-1-1-1 CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT							
			204-1-1-1-01	INSTALLATION D'UNITÉS DE PRODUCTION DE BIOGAZ DANS LES CENTRES URBAINS DE MADAGASCAR					
			204-1-1-1-02	RÉGLEMENTATION DE LA FILIÈRE BIOCARBURANTS					
			204-1-1-1-03	ETUDE DES NORMES APPLIQUÉES AUX ACTIVITÉS DE TSIMIRORO					
			204-1-1-1-04	APPUI À LA PROMOTION ET À L'UTILISATION DES BIOCARBURANTS					
			204-1-1-1-05	PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOURDE DE TSIMIRORO)					
			204-1-1-1-06	PROMOTION DE LA CRÉATION DE PETITES UNITÉS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'HYDROCARBURES					
			204-1-1-1-07	MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION D'UNITÉ DE RAFFINAGE HUILE LOURDE DE TSIMIRORO					
	204-1-2	PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS							
		204-1-2-1	OPÉRATIONS	S SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS					
			204-1-2-1-01	GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES					
			204-1-2-1-02	VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT					
			204-1-2-1-03	VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL					
			204-1-2-1-04	RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS					
	204-1-3	-	FIER LES INFRAS	VORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER STRUCTURES INFRASTRUCTURES CRÉÉES					
			204-1-3-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES					
			204-1-3-1-02	CONSTRUCTION DE BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES					
			204-1-3-1-03	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES					
			204-1-3-1-04	AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR					
			204-1-3-1-05	CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP					
			204-1-3-1-06	MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE					
			204-1-3-1-07	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA DISTRIBUTION POUR ATTEINDRE LA COUVERTURE NATIONALE					
	204-1-4		AUX MEILLEURE	ÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ES CONDITIONS RODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX					
			204-1-4-1-01	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCARBURANTS					
			204-1-4-1-02	VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS					
			204-1-4-1-03	VEILLANCE À L'APPLICATION DU LIBRE ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES					
			204-1-4-1-04	VEILLANCE DE L'APPLICATION DES PRIX MAXIMA					
		204-1-4-2	DISTRIBUTIO	N DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE					
			204-1-4-2-01	VEILLANCE AU RESPECT DES STOCKS DE SÉCURITÉ					

OCTROI ET RENOUVELLEMENT DES LICENCES D'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

540 **HYDROCARBURES**

204 Développement du secteur pétrolier et des biocarburants

GARANTIR L'ACCES DE TOUS A DES SERVICES ENERGETIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES A UN COUT **204-3**

ABORDABLE
GARANTIR L'ACCES DE TOUS AUX SERVICES ENERGETIQUES FIABLES ET MODERNES, A UN COUT ABORDABLE 204-3-1

204-3-1-1 **VENTE DE PRODUIT AU MEILLEUR QUALITE**

> INSPECTER LES ACTIVITES AU SEIN DU SECTEUR DE L'AVAL PETROLIER 204-3-1-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES 510 **ENERGIE**

031 Administration et coordination

RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC 031-2 031-2-1 PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITE DES AGENTS DU MINISTERE

LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST 031-2-1-1 **MISE EN PLACE**

031-2-1-1-R1 Directions et services controlés et NOMBRE 30 Directions et services controles suivis TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE Délai de traitement de dossiers 031-2-1-1-R2 % 100 031-2-1-1-R3 JOUR 1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES 510 **ENERGIE**

031 Administration et coordination

> PROMOUVOIR L'AVENEMENT DE SOCIETES PACIFIQUES ET OUVERTES A TOUS AUX FINS DU DEVELOPPEMENT 031-3 DURABLE, ASSURER L'ACCES DE TOUS A LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, A TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES A TOUS AMELIORER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

031-3-1

031-3-1-1 LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST **MISE EN PLACE**

TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE 031-3-1-1-R1 % 100 100 100 100 MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2023 2021 2022 2024 MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES 510 **ENERGIE** 203 Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE 203-1 GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES 203-1-1 LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES 203-1-1-1 Déchets agricoles transformés 203-1-1-1-R1 % 203-1-1-1-R2 Déchets agricoles non % 1 transformés 203-1-1-1-R3 Biogaz % 203-1-1-1-R4 Ethanol % 4 LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE 203-1-1-2 Les objectifs atteints 203-1-1-2-R1 NOMBRE 0 203-1-1-2-R2 Master Plan Production 75 % 203-1-1-2-R3 Schéma directeur réseaux % 75 203-1-1-2-R4 Code de réseaux et son décret % 25 d'application SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE 203-1-2 **ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS** 203-1-2-1 203-1-2-1-R1 Taux d'accès en éléctricité % 19 19 203-1-2-1-R2 Kits solaires distribués NOMBRE 150000 LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT 203-1-2-2 203-1-2-2-R1 Réduction des heures de % 60 65 délestages 203-1-2-2-R2 2000

МЗ

20

20

Economie de bois

Taux d'accès en éléctricité

203-1-2-2-R3

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
51	MINISTE	RE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES										
510	ENERGIE											
203	Développ	Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales										
	203-2 GARANTIR L'ACCES DE TOUS A DES SERVICES ENERGETIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES A UN COUT											
		<u>ABORDABLE</u>										
	203-2-1	EXPLOITER LES AUTRES SOURCES D'ENERGIE										
		203-2-1-1	ACCÈS À L'É									
			203-2-1-1-R1	KITS SOLAIRES DISTRIBUES	NOMBRE	3750	-	4700	10500			
			203-2-1-1-R2	TAUX D'ACCES EN ELECTRICITE	%	19	20	21	22			
			203-2-1-1-R3	LAMPADAIRES SOLAIRES DISTRIBUES	NOMBRE	5000	-	9400	12000			
203-2-1-2 LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT							ES					
			203-2-1-2-R1	RECHAUDS A ETHANOL LEGUES	NOMBRE	2000	-	2554	0			
	203-2-2	GARANTIR L'ACCES DE TOUS AUX SERVICES ENERGETIQUES FIABLES ET MODERNES, A UN COUT ABORDABLE										
		203-2-2-1	ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS									
			203-2-2-1-R1	TRANSFORMATEURS INSTALLES	NOMBRE	15	-	24	-			
			203-2-2-1-R2	IDEMNISATION PAYEE	MILLIARD D'ARIARY	3	15	29	-			
			203-2-2-1-R3	PUISSANCE SUPPLEMENTAIRE	Mw	0	-	5	5			
			203-2-2-1-R4	NOMBRE D'HOPITAL DOTE DE GROUPE ELECTROGENE	NOMBRE	15	-	30	35			
		203-2-2-2 LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT										
			203-2-2-R1	REDUCTION DES HEURES DE DELESTAGES	%	0	60	65	70			

205-1-3-1-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES 520 **EAU ET ASSAINISSEMENT** 205 Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À 205-1 LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE 205-1-2 205-1-2-2 DIRECTION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DOTEE D'UN MOYEN MATERIEL 205-1-2-2-R1 Atélier de forage acquis UNITÉ 1 0 205-1-2-4 JIRAMA APPUYEE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT 205-1-2-4-R1 Citernes d'eau acquises NOMBRE 100 0 205-1-2-4-R2 Travaux d'AEP pour la JIRAMA NOMBRE 54 0 réalisés 205-1-2-4-R3 Matériels techniques affectés à la POURCENTAGE 100% 0 JIRAMA 205-1-2-4-R4 Camions bennes et à grues NOMBRE 2 0 acquis 205-1-2-4-R5 Travaux d'urgence de la JIRAMA NOMBRE 5 0 réalisés 205-1-2-4-R6 Nouvelles stations de traitement NOMBRE 2 0 mobile mises en place 205-1-3 APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES EPIC ET LES EPA SAMVA APPUYE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT 205-1-3-1 100 0 205-1-3-1-R1 Bacs à ordures acquis pour le NOMBRE SAMVA

Camions multibennes acquis pour

le SAMVA

NOMBRE

10

0

204-1-4-2-R1

Districts desservis

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES 540 **HYDROCARBURES** 204 Développement du secteur pétrolier et des biocarburants **DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS** ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS 204-1-1 CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT 204-1-1-1 Produits extraits, transformés et 204-1-1-1-R1 M3 15000 consommés PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET 204-1-2 **INSTALLATIONS OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS** 204-1-2-1 UNITÉ 204-1-2-1-R1 Incidents signalés 8 CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES **NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES** 204-1-3-1 UNITÉ 204-1-3-1-R1 ATP octroyée 45 45 204-1-4 ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ **ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS** 204-1-4-1 **VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX** 204-1-4-1-R1 Doléances recus sur un supcon 70 d'adultération DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE 204-1-4-2

NOMBRE

10

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES 540 **HYDROCARBURES** 204 Développement du secteur pétrolier et des biocarburants GARANTIR L'ACCES DE TOUS A DES SERVICES ENERGETIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES A UN COUT **204-3** ABORDABLE
GARANTIR L'ACCES DE TOUS AUX SERVICES ENERGETIQUES FIABLES ET MODERNES, A UN COUT ABORDABLE 204-3-1 **VENTE DE PRODUIT AU MEILLEUR QUALITE** 204-3-1-1 DOLEANCES RECUS SUR UN NOMBRE 204-3-1-1-R1 10 8 6 3

SUPCON D'ADULTERATION

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52 MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

520 EAU ET ASSAINISSEMENT

032 Administration Et Coordination

032-1 PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, FINANCIERES ET

MATERIELS

032-1-1 EXECUTER DE MANIERE OPTIMALE LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS SOLDE

032-1-1-1 BONNE EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

032-1-1-1-01 SATISFAIRE LES BESOINS DU MINISTERE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52 MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

520 EAU ET ASSAINISSEMENT

032 Administration Et Coordination

032-2 ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE

032-2-1 GERER DE MANIERE OPTIMALE LA MASSE SALARIALE

032-2-1-1 REMUNERATION DU PERSONNEL HONOREE A TEMPS

032-2-1-1-01 PAYER LES SALAIRES ET ACCESSOIRES DE SOLDE DES AGENTS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52 MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

520 EAU ET ASSAINISSEMENT

032 Administration Et Coordination

032-3 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES
032-3-1 ASSURER LE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES

032-3-1-1 BONNE EXECUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

032-3-1-1-01 RENFORCER LES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES

032-3-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

032-3-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

032-3-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

EAU ET ASSAINISSEMENT 520

032 **Administration Et Coordination**

> PROMOUVOIR L'AVENEMENT DE SOCIETES PACIFIQUES ET OUVERTES A TOUS AUX FINS DU DEVELOPPEMENT 032-4

DURABLE, ASSURER L'ACCES DE TOUS A LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, A TOUS LES NIVEAUX, DES

INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES A TOUS METTRE EN PLACE LES REFORMES ADMINISTRATIVES

032-4-1

UTILISATION RATIONNELLE DES RESSOURCES ET EXECUTION OPTIMALE DES DEPENSES 032-4-1-1

SATISFAIRE LES BESOINS EN BIENS ET SERVICE DU MINISTERE

205-1-3-3-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE **EAU ET ASSAINISSEMENT** 520 Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement 205 ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À 205-1 LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE 205-1-1 AMELIORER L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET A LA PROMOTION DE L'HYGIENE 205-1-1-1 **DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT** 205-1-1-1-01 PROJET DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ACCELERATION DU DEVELOPPEMENT DE L'ASSAINISSEMENT PAR L'APPROCHE 205-1-1-1-02 COMMUNAUTAIRE 205-1-1-1-03 PROJET D'ELABORATION DE SCHEMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT DE HUIT VILLES **SECONDAIRES** 205-1-1-2 PROMOTION DE L'HYGIENE 205-1-1-2-01 PROMOUVOIR L'HYGIENE PAR L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE 205-1-2 **AMELIORER L'ACCES A L'EAU POTABLE** 205-1-2-1 **DOTATION D'UN MOYEN MATERIEL AU MINISTERE** 205-1-2-1-01 DEVELOPPEMENT DE L4ACCES A L'EAU POTABLE 205-1-2-3 ADDUCTION D'EAU POTABLE 205-1-2-3-01 DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE 205-1-2-3-02 APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT 205-1-2-3-03 EAU ET ASSAINISSEMENT 205-1-2-3-04 CONSTRUCTION DE FORAGE AU SUD DE MADAGASCAR APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES ORGANISMES RATTACHES 205-1-3 **APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER AU SAMVA** 205-1-3-1 205-1-3-1-01 EVACUATION DES EAUX USEES ET DES ORDURES DE LA VILLE D'ANTANANARIVO **APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A L'AES** 205-1-3-2 ALIMENTATION EN EAU DANS LE SUD 205-1-3-2-01 205-1-3-3 **APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A L'ANDEA** AUTORITE NATIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

205-2-1-6

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE 520 **EAU ET ASSAINISSEMENT** 205 Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement GARANTIR L'ACCES DE TOUS A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES 205-2 RESSOURCES EN EAU
APPORTER DE L'EAU POTABLE A TOUS, ASSURER L'ACCES A DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT ET D'HYGIENE 205-2-1 ADEQUATS, GERER LES EAUX USEES 205-2-1-1 **ADDUCTION D'EAU POTABLE** 205-2-1-1-01 DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE 205-2-1-1-02 MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAU DU FLEUVE EFAHO 205-2-1-1-03 REALISER DES TRAVAUX D'AEP 205-2-1-1-04 REALISER DES TRAVAUX D'AEP ET DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT 205-2-1-1-05 EAU ET ASSAINISSEMENT 205-2-1-1-06 PROJET D'ASSAIISSEMENT DE LA VILLE D'ANTANANARIVO USINE DE CONSTRUCTION DE TUYAU 205-2-1-1-07 205-2-1-2 **DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT** 205-2-1-4 **DOTATION DE MATERIELS TECHNIQUES AU MINISTERE** 205-2-1-4-01 DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE 205-2-1-4-02 BIENS ET SERVICES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE **EAU ET ASSAINISSEMENT** 520 032 **Administration Et Coordination** PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, FINANCIERES ET 032-1 **MATERIELS** 032-1-1 EXECUTER DE MANIERE OPTIMALE LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS SOLDE 032-1-1-1 BONNE EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

100

100

Taux d'éxécution des dépenses

de fonctionnement hors solde

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUI	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
52	MINISTE	RE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE									
520	EAU ET ASSAINISSEMENT										
032 Administration Et Coordination											
	032-2	032-2 ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE									
	032-2-1	032-2-1 GERER DE MANIERE OPTIMALE LA MASSE SALARIALE									
		032-2-1-1	REMUNERAT	UNERATION DU PERSONNEL HONOREE A TEMPS							
			032-2-1-1-R1	Taux d'éxécution des dépenses de solde	%	100	100	100	-		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2021	2022	2023	2024	
52	MINISTER	RE DE L'EAU, D	E L'ASSAINISSI	EMENT ET DE L'HYGIENE						
520	EAU ET ASSAINISSEMENT									
032	Administration Et Coordination									
	032-3	PROJET DE R	ENFORCEMENT	T DES CAPACITES MATERIELL	ES ET HUMAINE	<u>:S</u>				
	032-3-1 ASSURER LE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES									
		032-3-1-1	BONNE EXECUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
			032-3-1-1-R1	Taux d'éxécution des dépenses d'investissement	%	100	100	100	-	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

520 EAU ET ASSAINISSEMENT

032 Administration Et Coordination

032-4 PROMOUVOIR L'AVENEMENT DE SOCIETES PACIFIQUES ET OUVERTES A TOUS AUX FINS DU DEVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCES DE TOUS A LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, A TOUS LES NIVEAUX, DES

INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES A TOUS
032-4-1 METTRE EN PLACE LES REFORMES ADMINISTRATIVES

032-4-1-1 UTILISATION RATIONNELLE DES RESSOURCES ET EXECUTION OPTIMALE DES DEPENSES

%

0

100

100

100

032-4-1-1-R1 TAUX D'EXECUTION DES DEPENSES DE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE **EAU ET ASSAINISSEMENT** 520

205 Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement

ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À <u>205-1</u> LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE
AMELIORER L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET A LA PROMOTION DE L'HYGIENE

205-1-1

	205-1-1-1	DEVELOPPEN	MENT DES INFRASTRUCTURES	D'ASSAINISSE	MENT						
		205-1-1-1-R1	Travaus des infrastructures d'assainissement réalisés	%	40	40	20	-			
		205-1-1-1-R2	Centre de Tri et valorisation de déchets solides mis en place	NOMBRE	1	0	0	-			
		205-1-1-1-R3	Rapport d'Etudes de sites de décharges normalisés de déchets	RAPPORT	1	1	0	-			
		205-1-1-1-R4	remis Matériels d'assainissement de déchets solides acquis	%	40	60	0	-			
	205-1-1-2	PROMOTION	DE L'HYGIENE								
		205-1-1-2-R1	Zones sensibilisées	%	100	100	100	-			
		205-1-1-2-R2	Matériels d'hygiène acquis	Pack	2	1	0	-			
205-1-2	AMELIORER L'ACCES A L'EAU POTABLE										
	205-1-2-1	DOTATION D'UN MOYEN MATERIEL AU MINISTERE									
		205-1-2-1-R2	Matériels techniques acquis	%	100	100	100	-			
	205-1-2-3	ADDUCTION D'EAU POTABLE									
		205-1-2-3-R1	Travaux d'adduction d'Eau réalisés	%	100	100	100	-			
		205-1-2-3-R2	Rapport d'Etudes, de Contrôle et Surveillance de travaux par Districts remis	NOMBRE	13	13	2	-			
		205-1-2-3-R3	Forages réalisés	NOMBRE	42	42	0	-			
205-1-3	APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES ORGANISMES RATTACHES										
	205-1-3-1	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER AU SAMVA									
		205-1-3-1-R3	Taux de transfert de crédits	%	100	100	100	-			
	205-1-3-2	APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A L'AES									
		205-1-3-2-R1	Taux d'éxécution de crédits d'investissement	%	100	100	100	-			
		205-1-3-2-R2	Taux de transferts de crédits de fonctionnement	%	100	100	100	-			
	205-1-3-3	APPUI TECHN	IIQUE ET FINANCIER A L'ANDE	:A							
		205-1-3-3-R1	Taux de transfert de crédits	%	100	100	100	-			

205-2-1-6-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE 520 **EAU ET ASSAINISSEMENT** 205 Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement GARANTIR L'ACCES DE TOUS A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES 205-2 **RESSOURCES EN EAU** 205-2-1 APPORTER DE L'EAU POTABLE A TOUS, ASSURER L'ACCES A DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT ET D'HYGIENE ADEQUATS, GERER LES EAUX USEES 205-2-1-1 **ADDUCTION D'EAU POTABLE** 205-2-1-1-R1 TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU % 100 100 100 100 **REALISES** 205-2-1-1-R2 TAUX D4EXECUTION DU 0 100 100 100 **BUDGET ALLOUES ALA JIRAMA DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT** 205-2-1-2 **INFRASTRUCTURES** 205-2-1-2-R1 35 35 30 % D'ASSAINISSEMENTS 205-2-1-4 **DOTATION DE MATERIELS TECHNIQUES AU MINISTERE** 205-2-1-4-R1 TAUX DE REALISATION DE 0 60 40 CONSTRUCTION D'USINE DE CONSTRUCTION DE TUYAU APPUI TECHNQUE ET FINANCIER DE LA JIRAMA 205-2-1-6 205-2-1-6-R1 TRAVAUX D'URGENCE DE LA NOMBRE 0 10 15 10 JIRAMA REALISES

0

%

100

100

100

TAUX D'EXECUTION DU

WATER III

BUDGET ALLOUE AU PROJET

53	MINISTERE	DES MINES ET	DES RESSOUR	CES STRATEGIQUES				
530	MINES							
019		tion et Coordina						
	<u>019-1</u>			REVENUS ET LES FLUX MONÉTAIRES DANS LE SECTEUR EXTRACTIF				
	019-1-1	019-1-1-1		IDIQUE ET INSTITUTIONNEL ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION OI MISE EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES TEXTES DE LOIS				
		019-1-1-1						
			019-1-1-01	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMP				
			019-1-1-1-02	CONCEPTION ET ELABORATION DE PROJET DE REGIME PARTICULIER DU PERSONNEL DU MINSTERE				
			019-1-1-1-03	ÉLABORATION DU NOUVEAU MODÈLE DE CONTRAT DE PARTAGE DE PRODUCTION				
		019-1-1-2	TEXTES RÈG	LEMENTAIRE VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES				
			019-1-1-2-01	MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR				
			019-1-1-2-02	APPUI DANS LES TRAVAUX DE REFLEXION ET D'ÉLABORATION DES PROJETS DE				
				MODIFICATIONS DES LOIS EXISTANTES				
			019-1-1-2-03	ELABORATION D'UNE PROPOSITION DE RÉFORMES SUIVANT LES BESOINS TECHNIQUES				
			019-1-1-2-04	ADOPTION DU PROJET DE LOI PORTANT CODE MINIER				
			019-1-1-2-05	REVISION DU CODE PÉTROLIER				
	019-1-2	_	S SERVICES DE					
		019-1-2-1	APPUI A LA C	GESTION, CONTRÔLE ET SUIVI DES ACTIVITÉS MINIÈRES				
			019-1-2-1-01	MISE À JOUR D'UNE BASE DE DONNÉE POUR LES SOCIÉTÉS				
			019-1-2-1-02	DES COLLOQUES ET ATELIERS DE VALIDATION DU CODE MINIER ET PÉTROLIER				
			019-1-2-1-03	CONCEPTION DES MATÉRIELS IEC, SENSIBILISATION AUDIO-VISUEL (RADIO ET TÉLÉVISION) SUR LE SECTEUR EXTRACTIF				
			019-1-2-1-04	EVALUATION ET SUIVI ENVIRONNEMENTAUX DES PROJETS MINIERS ET PETROLIERS / DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET DE SECURITE (DRES)				
			019-1-2-1-05 019-1-2-1-06	MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION UNIFORMISÉ DE SUIVI ET DE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS MINIÈRES POUR TOUTES LES DIRECTIONS TECHNIQUES SUIVI ET CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAUX DES ACTIVITÉS MINIÈRES				
		040 4 2 2						
		019-1-2-2		ION DES RECETTES				
			019-1-2-2-01	REPRESSION DES INFRACTIONS MINIERES ET HYDROCARBURES / DIRECTION DE LA POLICE DES MINES (DPM)				
			019-1-2-2-02	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES OPÉRATEURS MINIERS, COMMERCANTS, BIJOUTIERS				
			019-1-2-2-03	AMÉLIORATION DU RECOUVREMENT DES RECETTES				
	019-1-3	ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES						
		019-1-3-1 GESTION DES DÉPENSES						
		019-1-3-1						
			019-1-3-1-01	PROMOTION DU PARTENARIAT PUBLIC PRIVÈ				
			019-1-3-1-02	ASSAINISSEMENT DE LA GESTION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS				
			019-1-3-1-03	AMÉLIORATION DE LA RÉPARTITION DES CRÉDITS				
			019-1-3-1-04	NOMINATION DES ACTEURS BUDGETAIRES				
			019-1-3-1-05	ELABORATION ET PRÉPARATION DES NOUVEAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS				
			019-1-3-1-06	PRÉPARATION DE L'EXÉCUTION ET DU SUIVI DES ENGAGEMENTS DES DÉPENSES				
			019-1-3-1-07	MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE				
		019-1-3-2	INFORMATIO	NS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MINISTÈRE				
			019-1-3-2-01	OPTIMISATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION DU MPMP				
			019-1-3-2-02	OPTIMISATION DU SYSTEME INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION DU MINISTERE				
			019-1-3-2-03	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE				
			019-1-3-2-04	MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNÉE DES OPÉRATEURS MINIERS POUR LE SUIVI DES ACTIVITÉS				
			019-1-3-2-05	PRODUCTION DE DIFFÉRENTS SUPPORTS POUR LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MPMP				
			019-1-3-2-06	PRODUCTION DE DIFFERENTS SUPPORTS POUR LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MINISTERE				
			019-1-3-2-07	COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP				
			019-1-3-2-08	COUVERTURE DES ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE				
		019-1-3-3		ENT DES CAPACITES (TECHNIQUES, MATERIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA DU MINISTERE				
			019-1-3-3-01	RENFORCEMENT DE CAPACITE DES AGENTS RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION				
			019-1-3-3-02	METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRACABILITE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS				
			019-1-3-3-03	COLLECTE ET COMPILATION DES DONNEES ET INFORMATIONS INTERNES				
			019-1-3-3-04	CONCEPTION D'UN OUTIL INTERNE DE SUIVI-EVALUATION				
		019-1-3-4	RENFORCEM PRÉSENCE D	ENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA DU MPMP				
			019-1-3-4-01	CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DE LA POLICE DES MINES				
			019-1-3-4-02	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS				
			019-1-3-4-03	INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MPMP				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53		E DES MINES E	T DES RESSOUF	RCES STRATEGIQUES
530	MINES			
019	Administr	ation et Coordir	nation 019-1-3-4-04	ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES DU MINISTÈRE
			019-1-3-4-05	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ROULANTS
			019-1-3-4-06	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS DE DENTISTERIE
		019-1-3-5		CTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE
			019-1-3-5-01	CONSTRUCTION DES BATIMENTS DE LA POLICE DES MINES
			019-1-3-5-03	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS ROULANTS
			019-1-3-5-04	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS ET EQUIPEMENTS
			019-1-3-5-05	INVENTAIRE ET RECENCEMENT DES PATRIMOINE DU MINISTERE
			019-1-3-5-06	ENTRETIEN ET REHABILITATION DES MATERIELS ET INFRASTRUCTURES DU MINISTERE
		019-1-3-6	SUIVI DES A	CTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP
			019-1-3-6-01	METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
			019-1-3-6-02	RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES AGENTS RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DU SUIV - ÉVALUATION
			019-1-3-6-03	COLLECTES ET COMPILATION DES DONNÉES ET INFORMATIONS INTERNES
			019-1-3-6-04	CONCEPTION D'UN OUTIL INTERNE DE SUIVI-ÉVALUATION
	019-1-4	ASSURER L 019-1-4-1		SATION ET L'E-GOUVERNANCE DU SECTEUR EXTRACTIF PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES
			019-1-4-1-01	RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE ET TECHNIQUE DU DSIGD
			019-1-4-1-02	ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS EXISTANTS
			019-1-4-1-03	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE
			019-1-4-1-04	MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS
			019-1-4-1-05	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES TECHNICIENS
			019-1-4-1-06	ANALYSE DES DONNÉES ET CONCEPTION D'APPLICATIONS
		019-1-4-2	PRESENCE [MENT DES CAPACITES (TECHNIQUES, MATERIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA DU MINISTERE
			019-1-4-2-01	MISE EN OEUVRE DU DATACENTER NATIONAL, DEMATERIALISATION, E-GOUVERNANCE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES
		019-1-4-3	RENFORCEN PRÉSENCE I	MENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,) ET DE LA DU MPMP
	019-1-5	CESTION DE	019-1-4-3-01	MISE EN OEUVRE DU DATACENTER NATIONAL, DEMATERIALISATION ET E- GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER ET PETR
	019-1-5	019-1-5-1	ES RESSOURCES GESTION DE	S RESSOUCES HUMAINES AMÉLIORÉE
			019-1-5-1-01	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE DE SANTÉ POUR LES AGENTS DU MINISTÈRE
			019-1-5-1-02	DÉCORATION DE PERSONNEL
			019-1-5-1-03	CONCEPTION ET ELABORATION DU PROJET DE REGIME PARTICULIER DU PERSONNEL DU MINISTERE
			019-1-5-1-04	RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE
			019-1-5-1-05	RECENSEMENT DES BESOINS DE CHAQUE DIRECTION
			019-1-5-1-06	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMP
		019-1-5-2	POLITIQUE S	ES HUMAINES COMPETENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA SECTORIELLE DU MINISTERE
			019-1-5-2-01	RECHERCHE DE PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SPECIALISEES
		040 4 5 0	019-1-5-2-02	ELABORATION DES BESOINS EN FORMATION DES AGENTS DU MINISTERE
		019-1-5-3	POLITIQUE S	CES HUMAINES COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA SECTORIELLE DU MPMP RECHERCHE DE PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SPÉCIALISÉES
			019-1-5-3-01 019-1-5-3-02	ELABORATION DES BESOINS EN FORMATION DES AGENTS DU MINISTÈRE
	019-1-6	RÉHARII ITE		ISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP
	013-1-0	019-1-6-1	MISE EN CO	NFORMITE DES STATUTS DES SOCIETES D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES S AU MINISTERE
			019-1-6-1-01	DIAGNOSTIC ET ETAT DES LIEUX DES SOCIETES D'ETAT ET DES ORGANISMES RATTACHEES AU MINISTERE
		040.4.0.0	019-1-6-1-02	ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIETES D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHES
		019-1-6-2	RATTACHÉE	NFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES IS AU MPMP ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉS
			019-1-6-2-01	DIAGNOSTIC ET ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU
		019-1-6-3		MPMP ES ACTIVITES DES SOCIETES D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RTTACHEES AU
			MINISTERE	
			019-1-6-3-01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, MATERIELS ET EQUIPEMENTS DES SOCIETES
			040 4 6 2 02	CHEALION DE LA SOCIETE MATIONALE DES MINES (SMA)

CREATION DE LA SOCIETE NATIONALE DES MINES (SNM)

019-1-6-3-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES 530 MINES

019 **Administration et Coordination**

> RENFORCER LES CAPACITES DES STRUCTURES D'APPUI 019-1-6-3-03

RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU 019-1-6-4 **MPMP**

> 019-1-6-4-01 MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DES SOCIÉTÉS

019-1-6-4-02 RENFORCER LES CAPACITÉS DES STRUCTURES D'APPUI 019-1-6-4-03 CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MINES (SNM)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

530

019

MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES MINES Administration et Coordination 019-2 Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux 019-2-1 Mise en oeuvre de la politique générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques 019-2-1-1 Gestion efficace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif 019-2-1-1-01 Suivre, contrôler et faire un audit 019-2-1-1-02 Appliquer les dispositions législatives et réglementaires applicables en matière de marchés publics 019-2-1-1-03 Constater et reprimer les infractions minières sur saisine 019-2-1-1-04 Administrer les finances, gérer lepatrimoine, préparer le budget - programme, exécuter et contrôler 019-2-1-1-05 Gérer les communications et les relations internationales 019-2-1-1-06 Gérer les Ressources Humaines 019-2-1-1-07 Vérifier et mettre en conformité les textes 019-2-1-1-08 Mettre en oeuvre la politique du Ministère sur le plan environnemental et securité T04 : Opérationnalisation d'un centre d'Odontologie 019-2-1-1-09 019-2-1-1-10 Suivre et contrôler les activités du secteur extractif 019-2-1-1-11 Mise en place de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences GPEC 019-2-2 Restaurer le climat d'investissement attractif 019-2-2-1 Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes 019-2-2-1-01 T01 : Phase II de la Mise en œuvre du Datacenter Nationale, de la Dématérialisation et de l'E-gouvernance du secteur extractif - Mise en place d'envergure national 019-2-2-1-02 Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnantgagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux 019-2-2-1-03 Mettre en place les plateformes de dialogue entre les opérateurs et les communautés locales et l'appui aux CTD pour l'intégration de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) 019-2-2-1-04 Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement minier 019-2-3 Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE) 019-2-3-1 Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE) 019-2-3-1-01 Promouvoir le secteur minier sur le plan International et développer le Partenariat Public-Privé 019-2-3-1-02 Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif 019-2-3-1-03 Améliorer l'attractivité de l'investissement du secteur extractif 019-2-4 Accroitre la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut Augmentation de la contribution du secteur extractif au PIB de 7% 019-2-4-1 019-2-4-1-01 Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des rentes du secteur extractif 019-2-4-1-02 Renforcer les capacités matérielles, humaines et techniques du Ministère des Mines et des Ressources Stratégiques 019-2-4-1-03 Contrôle de la chaine de valeur des produits miniers

019-3-8-3

0	MINES	E DES MINES E	T DES RESSOUR	RCES STRATEGIQUES				
		ation et Coordir	tion et Coordination					
	<u>019-3</u>	Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux						
	019-3-1	Mise en œuvre de la politique générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques						
		019-3-1-1	Amélioration	de la performance de l'administration minière				
			019-3-1-1-01	Renforcement des capacités, matérielles, techniques et humaines				
		019-3-1-2	Gestion effica	ace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif				
			019-3-1-2-01	Administrer les finances, gérer le patrimoine, préparer le budget - programme, exécuter et contrôler				
			019-3-1-2-02	Optimiser la gestion des marchés publics en fonction des besoins de fonctionnement et d'investissement du Ministère, conformément aux dispositions légales et règlementaires en vigueur				
			019-3-1-2-03	Constater et réprimer les infractions minières sur saisine				
			019-3-1-2-04	Elaborer le plan de communications et gestion des relations institutionnelles, sectorielles et internationales				
			019-3-1-2-05	en matière des mines et des ressources stratégiques Gérer les Ressources Humaines				
			019-3-1-2-06	Organiser, coordonner et contrôler la mise en œuvre des activités minières, pétrolières et suivi du respect				
			019-3-1-2-07	des normes environnementales au niveau des services déconcentrés Mettre en conformité des actions du Ministère aux axes stratégiques. Assurer le suivi-évaluation, d'ordre				
			0.00.72.07	interne ou externe, des activités. Analyser et étudier les informations recueillies pour en déduire si besoin de nouvelles orientations et stratégies d'amélioration de la gouvernance du secteur minier et des ressources stratégiques				
			019-3-1-2-08	Appuyer l'élaboration, la vérification et la mise en conformité des textes législatifs et réglementaires relatifs au secteur extractif. Conception, conseil, expertise et assistance en matière juridiques et contentieuse auprès du Ministère. Traiter, en collaboration avec la DLC de la Primature, des affaires juridiques et contentieuses du Ministère				
			019-3-1-2-09	Concevoir et mettre en place l'e-gouvernance, la dématérialisation et le Datacenter National des secteurs minier et pétrolier. Entretien et réparation des matériels informatiques du Ministère				
			019-3-1-2-10	Concevoir et mettre en place l'e-gouvernance, la dématérialisation et le Datacenter National des secteurs minier et pétrolier. Entretien et réparation des matériels informatiques du Ministère				
	019-3-2	Restaurer le climat d'investissement attractif						
	013-3-2	019-3-2-1		d'un cadre légal attractif et approprié à l'évolution du secteur et préservant l'intérêt				
			national					
			019-3-2-1-01	Elaboration de la Lettre de politique Nationale Pétrolière				
			019-3-2-1-02	Amélioration du cadre légal pétrolier				
		Walasiaaala	019-3-2-1-03	Elaboration des textes d'application sur le secteur pétrolier				
	019-3-3	Valoriser le cadastre minier à Madagascar 019-3-3-1 Mise à disposition d'un cadre juridique conforme à la politique de l'Etat et sécurisant les intérêts des opérateurs miniers						
			019-3-3-1-01	Poursuite du processus de réforme du Code minier				
			019-3-3-1-02	Elaboration des textes règlementaires qui garantissent la mise en œuvre effective du code minier				
	019-3-4	Développer	la filière pierres	précieuses et pierres fines				
		019-3-4-1	Gestion de pr	roximité des activités minières				
			019-3-4-1-01	Mise en place des Bureaux d'Administration Minière (BAM)				
	019-3-5		chaine de valeur					
		019-3-5-1	Maîtrise de la					
	040.00		019-3-5-1-01	Mettre en place une structure nationale de l'achat d'or				
	019-3-6	Mettre en œ	•	d'acquisition d'or au profit de l'Etat de réserves d'or nationales				
			019-3-6-1-01	Mise en place d'unités de fonte locales				
		019-3-6-2	Harmonisatio	n de la commercialisation de l'or et traçabilité de l'or				
			019-3-6-2-01	Révision du régime de l'or				
	019-3-7	Mettre en œ	uvre les normes (de transparence « Initiative pour la Transparence des Industries Extractives »				
		019-3-7-1	Amélioration	du climat d'investissement dans le secteur extractif				
		010071	019-3-7-1-01	Suivre l'application des normes, exigences, recommandations et mesures correctives prévues par l'ITIE				
	019-3-8			es Mines et des Ressources Stratégiques				
		019-3-8-1		du flux des produits miniers				
		040 2 9 2	019-3-8-1-01	Assainir et renforcer le dispositif de contrôle et de sécurisation du flux des produits miniers				
		019-3-8-2	de l'Etat 019-3-8-2-01	es retombées économiques et sociales des grands Projets miniers existants aux attentes Assurer le suivi stratégique des Projets à grande échelle et des permis miniers octroyés par voie d'appel				
			0.000201	d'offres				
		040000	F (and the amendment format discontinuation and a Bouleto industrials and most of				

Entrée en phase de construction et d'exploitation des Projets industriels en gestation

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTER	E DES MINES E	T DES RESSOUF	RCES STRATEGIQUES			
530	MINES						
019	Administra	ation et Coordin	ation				
			019-3-8-3-01	Mise en place des dispositifs d'appui à la mise en marche des Projets miniers en gestation			
	019-3-9	Accroitre la p	tre la part du secteur extractif dans le Produit Intérieur Brut				
		019-3-9-1	Mécanisme d miniers	e traçabilités, de transparence et de fluidité des opérations d'exportations des produits			
			019-3-9-1-01	Renforcer les dispositifs et les mécanismes de recouvrement des revenus miniers			
			019-3-9-1-02	Mise en place d'une plateforme fiscale			
	019-3-Y	Promouvoir I	•	ocieéconomique de Madagascar à moyen terme e Levier d'Emergence fonctionelle			

019-3-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

53	MINISTER	E DES MINES E	T DES RESSOUF	RCES STRATEGIQUES			
530	MINES	MINES					
019	Administration et Coordination						
	<u>019-4</u>	Retombées é	conomiques tar	gibles et plausibles à tous les niveau			
	019-4-1	Maîtriser les	Maîtriser les flux de produits miniers				
		019-4-1-1	Traçabilté des flux de produits miniers améliorée				
			019-4-1-1-01	Mettre en place les Bureaux d'Administration Minière			
			019-4-1-1-02	Mettre en place les Bureaux d'Administration Minière			
	019-4-2	Améliorer la qualité et l'efficacité des services dans le secteur minier					
		019-4-2-1	Traçabilté de	s flux de produits miniers améliorée			
			019-4-2-1-01	Installer les matériels nécessaires pour les BAM			
			019-4-2-1-02	Installer les matériels nécessaires pour les BAM			
	019-4-3	Améliorer la	contribution du	secteur minier à l'économie nationale			
		019-4-3-1	Recettes non	fiscales minières augmentées			
			019-4-3-1-01	Faire des études Fiscales minières			
	019-4-4	Améliorer la	contribution du	secteur pétrolier à l'économie nationale			
		019-4-4-1	Recettes nor	n fiscales pétrolières augmentées			
			019-4-4-1-01	Faire des études Fiscales pétrolières			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

530

217

MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES MINES Développement du secteur pétrolier AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES PÉTROLIERS 217-1 217-1-1 **ACCROITRE LES RECETTES PÉTROLIÈRES** DÉTERMINATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE RECETTES PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS 217-1-1-1 **PÉTROLIÈRES** COLLECTE DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FISCALES AUPRÈS DES ORGANISMES 217-1-1-1-01 **COMPÉTENTS** ECHANGES AVEC D'AUTRES MINISTÈRES TÉCHNIQUES (FINANCES, ENVIRONNEMENT, 217-1-1-1-02 PÊCHE,AGRICULTURE,AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE...) ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES 217-1-1-1-03 CONSULTATION DES CTD 217-1-1-2 PROMOTION DES BLOCS PÉTROLIERS IDENTIFICATION DES RESSOURCES DANS LES BLOCS PÉTROLIERS (PROSPECTIONS 217-1-1-2-01 GÉOPHYSIQUES ET ÉTUDES GÉOLOGIQUES,...) 217-1-1-2-02 VALORISATION DES BLOCS PÉTROLIERS ANALYSE ET CONTRÔLE DE L'EAU, DES PRODUITS MINIERS / DIRECTION GENERALE DU 217-1-1-2-03 PETROLE (DGP) MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE ONLINE ENTRE LES COMPAGNIES 217-1-1-2-04 PÉTROLIÈRES OPÉRANT À MADAGASCAR MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES GÉOLOGIQUES, PÉTROLIÈRES ET 217-1-1-2-05 **ENVIRONNEMENTALES FIABLES** 217-1-1-2-06 DOCUMENTATION ET INVENTAIRE DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES ETUDES ET TRAVAUX GEOLOGIQUES / DIRECTION DE LA PROMOTION ET DU DEVELOPPEMENT 217-1-1-2-07 PETROLIER (DPDP) SALON RÉGIONAL ET INTERNATIONAL SUR LA POTENTIALITÉ PÉTROLIÈRE DE MADAGASCAR 217-1-1-2-08 DISPOSER DES TEXTES ADÉQUATS RÉGISSANT LE SÉCTEUR PÉTROLIER 217-1-2 EXISTENCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AU SECTEUR PÉTROLIER 217-1-2-1 FCHANGES INTER-MINISTÉRIEI I ES 217-1-2-1-01 217-1-2-1-02 ECHANGES AVEC LES ENTITÉS LOCALES 217-1-2-1-03 ECHANGES D'EXPÉRIENCES ET DE COMPÉTENCES AVEC LES PAYS PRODUCTEUR DU PÉTROLE ATELIER AVEC LES CTD 217-1-2-1-04 MISE À JOUR DES TEXTES EXISTANTS EN MATIÈRE DE PÉTROLE 217-1-2-2 ECHANGES AVEC LES PARTIES PRENANTES POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES 217-1-2-2-01 **TECHNIQUES** MISE EN PLACE D'UN PPP POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES CONCERNANT 217-1-2-2-02 LE SECTEUR PÉTROLIER RÉVISION DES TEXTES EXISTANTS 217-1-2-2-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

217

MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES 530 **MINES** Développement du secteur pétrolier **AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES** 217-2 217-2-1 **ACCROITRE LES RECETTES DES RESSOURCES STRATEGIQUES** DETERMINATION DES DIFFERENTS TYPES DE RECETTE PAR RAPPORT AUX RESSOURCES 217-2-1-1 **STRATEGIQUES** 217-2-1-1-01 Consultation des CTD 217-2-1-1-02 Collecte des informations financières et fiscales auprès des organismes compétentes 217-2-1-1-03 Echange avec d'autres Ministères Techniques (Finances, Environnement, Agriculture, Aménagement du territoire, ...) et Institutions Financières 217-2-1-2 PROMOTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES Salon Régional et International sur la potentialité des Ressources Stratégiques 217-2-1-2-01 217-2-1-2-02 Analyse et Contrôle de l'Eau / Direction Générale des Ressources Stratégiques 217-2-1-2-03 Identification des Ressources dans les blocs pétroliers (prospections géophysiques et études géologiques....) 217-2-1-2-04 Mise en place de la Base de Données Géologiques, Pétrolières et Environnementales fiables 217-2-1-2-05 Valorisation des Ressources Stratégiques 217-2-1-2-06 Documentation et inventaire des Ressoources Stratégiques 217-2-1-2-07 Mise en place d'une plate forme d'echange Online entre les compagnies pétrolières opérant à Madagascar 217-2-1-2-08 Etudes et Travaux Géologiques / Direction de la Promotion et du Développement des Ressources Stratégiques 217-2-2 DISPOSER DES TEXTES ADEQUATS REGISSANT LES RESSOURCES STRATEGIQUES **EXISTANCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX RESSOURCES STRATEGIQUES** 217-2-2-1 217-2-2-1-01 Atelier avec les CTD 217-2-2-1-02 Echanges Inter-miinstérielles 217-2-2-1-03 Echanges d'expériences et de compétences avec les pays producteurs de pétrole 217-2-2-1-04 Echanges avec les entités locales 217-2-2-2 MISE A JOUR DES TEXTES EXISTANTS 217-2-2-2-01 Echanges avec les parties prenantes pour développer les compétences Techniques 217-2-2-202 Révision des textes existants 217-2-2-2-03 Mise en place d'un PPP pour développer les compétences Techniques concernant les Ressources Stratégiques

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53 530 217

MINISTERE	DES MINIES ET	DES BESSOUR	CES STRATEGIQUES			
MINES	DES IVIINES E I	DES RESSUUR	SEO STRATEGIQUES			
-	ent du secteur	nétrolier				
217-3		•	jibles et plausibles à tous les niveaux			
217-3-1		naine de valeur d				
	217-3-1-1	Maîtrise de la filière Or				
		217-3-1-1-01	Mettre en place 50 comptoir de l'Or			
		217-3-1-1-02	Mettre en place la Centrale de l'Or et des pierres précieuses			
		217-3-1-1-03	Contrôler la chaîne de valeur de l'Or			
217-3-2	Restaurer le c	limat d'investiss	ement attractif			
	217-3-2-1	Confiance mut	tuelle rétablie entre toutes les parties prenantes			
		217-3-2-1-01	Développer les pôles de compétence pétrolière			
		217-3-2-1-02	Promouvoir la gestion durable de la mer et de ses ressources qui englobe toutes les activités liées au développement durable des secteurs économiques sur les côtes, les océans, les mers et les lacs			
		217-3-2-1-03	T08 : Mise en place d'un portail informatif sur les activités pétrolières Amont			
		217-3-2-1-04	T09 : Renforcement des capacités de la DGRS en matière de gestion du contenu local et de gestion des retombées socio-économiques des projets pétroliers			
		217-3-2-1-05	Elaborer une lettre de Politique Pétrolière et Actualiser lecadre légale régissant le secteur pétrolier			
		217-3-2-1-06	Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnant- gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux			
217-3-3	Attirer les Inve	estissements Dir	ects Etrangers (IDE)			
	217-3-3-1		des Investissements Directs Etrangers (IDE)			
		217-3-3-1-01	Promouvoir les investissements pétroliers			
		217-3-3-1-02	T07 : Assistance technique pour la gestion du processus de finalisation et de mise en vigueur du nouveau code pétrolier Malagasy et de ses textes d'application			
		217-3-3-1-03	T05 : Elaboration d'un processus de gestion des conflits liés aux activités pétrolières par le biais du Système d'information géographique			
		217-3-3-1-04	Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif			
217-3-4	•		tractif dans le Produits Intérieur Brut			
	217-3-4-1	Augmentation	de la contribution du secteur extractif au PIB de 7%			
		217-3-4-1-01	T06 : Optimisation des apports socio-économiques des projets pétroliers au niveau des communautés dans les zones pétroliers			
		217-3-4-1-02	Optimiser la fiscalité tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif			
		217-3-4-1-03	Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des Ressources Stratégiques			

3	MINISTER	E DES MINES E	T DES RESSOU	RCES STRATEGIQUES			
30	MINES						
17	Développe	Développement du secteur pétrolier					
	<u>217-4</u>	Retombée ée	conomique tangi	ble et plausible à tous les niveaux			
	217-4-1	Attirer les In	vestissements D	irects Etrangers (IDE)			
		217-4-1-1	Augmentatio	n des Investissements Directs Etrangers (IDE)			
			217-4-1-1-01	Mise en place d'un portail informatif sur les activités pétrolières en amont			
	217-4-2	Valoriser les Blocs pétroliers et gaziers					
		217-4-2-1	Contrats de p	partage de production des Projets pétroliers renégociés à Madagascar			
			217-4-2-1-01	Révision de certains contrats de partage de production (CPP)			
		217-4-2-2	Projets d'inve	estissements pétroliers et gaziers nouvellement implantés à Madagascar			
			217-4-2-2-01	Etablissement du Road show pour la Promotion des blocs pétroliers et gaziers			
	217-4-3	Améliorer la contribution du Secteur Pétrolier					
		217-4-3-1	Accroisseme	nt des retombées socio-économiques des projets pétroliers			
			217-4-3-1-01	Optimiser les apports socio-économiques des projets pétroliers et développement du concept du content local au niveau des communautés dans les zones pétrolières			
	217-4-4	Restaurer le climat d'investissement attractif					
		217-4-4-1	Optimisation	de la gestion des blocs pétroliers en superposition avec les sites protégés			
			217-4-4-1-01	Elaborer un processus des gestions des conflits liés aux activités pétrolières par le biais du système d'information			

	MINISTER	E DES MINES E	T DES RESSOUE	RCES STRATEGIQUES			
0	MINES						
7	Développe	Développement du secteur pétrolier					
	<u>217-5</u>	Retombees	economiques tar	ngibles et plausibles à tous les niveaux			
	217-5-1	Améliorer la	contribution du	secteur pétrolier à l'économie nationale			
		217-5-1-1	Contenu loca	ıl des projets pétroliers optimisé			
			217-5-1-1-01	Mettre en place les mécanismes de suivi du contenu local			
			217-5-1-1-02	Promouvoir les stratégiques de contenu local des projets pétroliers à Madagascar			
	217-5-2	Instaurer un	climat d'investis	sement propice à la protection de l'environnement			
		217-5-2-1	Cadre règlem	nentaire renforçant les rôles des structures existantes dans la gestion des conflits établi			
			217-5-2-1-01	Elaborer la gestion des conflits liés aux activités pétrolières			
	217-5-3	Mettre en œuvre la politique générale de l'Etat en matière de Mines et des Ressources Stratégiques					
		217-5-3-1 Cadre légal attractif et approprié à l'évolution du secteur pétrolier, préservant l'intérêt instauré					
			217-5-3-1-01	Elaborer la politique nationale du secteur pétrolier amont			
			217-5-3-1-02	Améliorer le cadre légal pétrolier			
			217-5-3-1-03	Elaborer des textes d'application sur le secteur pétrolier			
	217-5-4	Valoriser les Ressources Stratégiques					
		217-5-4-1	Contrats de p	partage de production des Projets pétroliers répondant au mieux aux attentes de l'Etat			
			217-5-4-1-01	Réviser certains contrats de partage de production (CPP)			
		217-5-4-2	Nouveaux inv	vestisseurs pétroliers attirés accrus			
			217-5-4-2-01	Participer à des évènements pétroliers pour la Promotion des blocs pétroliers et gaziers			

53	MINISTERE	DES MINES ET	DES RESSOUR	CES STRATEGIQUES			
530	MINES						
609	Développement du secteur Minier						
	<u>609-1</u> 609-1-1	<u>DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER</u> AUGMENTER LES RECETTES MINIÈRES					
	609-1-1	609-1-1-1 APPLICATION DES QUOTES PART INSCRIT DANS LE NOUVEAU CODE MINIER					
			609-1-1-1-01	ETUDES ET PROMOTION DES DONNEES GEO-SCIENTIFIQUES DU SECTEUR EXTRACTIF / DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROMOTION GEOLOGIQUE ET MINIERE (DEPGM)			
			609-1-1-1-02	ASSISTANCE ET SUIVI DES OPERATIONS MINIERES / DIRECTION DE LA GESTION DES ACTIVITES MINIERES (DGAM)			
			609-1-1-1-03	EVALUATION DU CAPITAL NATUREL MINES (WAVES)			
			609-1-1-1-04	AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS MINIERS			
			609-1-1-1-05	ADOPTION DU PROJET DE LOI SUR LE CODE MINIER			
			609-1-1-1-06	SUIVI ET CONTRÔLE DES ACTIVITES MINIERES / DIRECTION GENERALE DES MINES (DGM)			
			609-1-1-1-07	MODIFICATION DE LA LOI SUR LES GRANDS INVESTISSEMENTS MINIERS (LGIM)			
			609-1-1-1-08	MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE SUR LA FISCALITÉ MINIÈRE AU NIVEAU DÉCENTRALISÉ			
		609-1-1-2	ATTRACTION	DES PETITS ET GRANDS INVESTISSEURS MINIERS			
			609-1-1-2-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES CTD			
			609-1-1-2-02	TRAITEMENT DES DOSSIERS AVANT OCTROI DE PERMIS MINIERS			
			609-1-1-2-03	OPÉRATION D'ASSAINISSEMENT ET RATISSAGE DES ZONES À FORTES ACTIVITÉS MINIÈRES			
	609-1-2	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DU SECTEUR MINIER					
		609-1-2-1	INTÉGRATIO	N DES MINES ARTISANALES ET DES PETITES MINES DANS LE SECTEUR FORMEL			
			609-1-2-1-01	INCITATION À LA CRÉATION D'ATELIER DE TRANSFORMATION DES PIERRES INDUSTRIELLES, FINES ET PRÉCIEUSES			
			609-1-2-1-02	FORMALISATION DU SECTEUR ARTISANAL AND SMALL SCALE MINING (ASM)			
			609-1-2-1-03	CRÉATION DES CENTRES DE FORMATION PILOTE POUR LES PETITES ENTREPRISES MINIÈRES			
			609-1-2-1-04	INCITATION À LA TRANSFORMATION LOCALE DES PRODUITS DE PETITE MINES			
			609-1-2-1-05	MISE EN PLACE DES STRUCTURES DE GESTION DE PROXIMITÉ DES ACTIVITÉS DE PETITES MINES			
			609-1-2-1-06	MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS			
		609-1-2-2	RENFORCEM	ENT DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS MINIERS			
			609-1-2-2-01	PROMOTION DES CORRIDORS MINIERS INSITUÉS			
			609-1-2-2-02	CONSTRUCTION DU HANGAR POUR LES SUBSTANCES SAISIES			
			609-1-2-2-03	VALORISATION DES GISEMENTS ET PROMOTION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE			
			609-1-2-2-04	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
			609-1-2-2-05	PROFESSIONNALISATION DES PETITES MINES			
			609-1-2-2-06	CRÉATION DU BUREAU NATIONAL DE LA GÉOLOGIE (BNG)			

	ERE DES MINES E	DES RESSOUR	RCES STRATEGIQUES				
MINES							
	opement du secteu						
	609-2 Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux						
609-2-1		Réduire l'exportation à l'état brut des autres produits miniers 609-2-1-1 Augmentation de la valeur ajoutée					
	609-2-1-1	J	•				
		609-2-1-1-01	Elaborer et mettre en œuvre la Politique de transformation des produits miniers				
		609-2-1-1-02	Transferer les ressources géologiques en réserves minières				
		609-2-1-1-03	Promouvoir la formation aux métiers miniers et pôles de compétences,				
609-2-2	Mettre en pla 609-2-2-1	Mettre en place des mécanismes de traçabilité des produits miniers 609-2-2-1 Petits exploitants formel					
		609-2-2-1-01	T02 : Phase II de la Professionnalisation des petites mines				
		609-2-2-1-02	Formalisation et Professionnalisation des Activités des Commerçants et des Lapidaires				
	609-2-2-2	Recettes min	ières améliorées				
		609-2-2-2-01	Mettre en place un comptoir minier				
		609-2-2-2-02	T10 : Délimitation des zones de Patrimoine Géologique Nationale				
		609-2-2-2-03	Identification et tracabilité des produits miniers				
609-2-3	Attirer les Inv	estissements D	virects Etrangers (IDE)				
	609-2-3-1		n des Investissements Directs Etrangers (IDE)				
		609-2-3-1-01	Développer les pôles de compétence miniers				
		609-2-3-1-02	Améliorer l'attractivité de l'investissement minier				
		609-2-3-1-03	Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif				
		609-2-3-1-04	Rationaliser, valoriser et normaliser les extractions minières				
609-2-4	Valoriser le c	Valoriser le cadastre minier à Madagascar					
	609-2-4-1	Cadastre min	nier opérationnel suivant les normes requises				
		609-2-4-1-01	Réviser le Code Minier;				
		609-2-4-1-02	Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnar gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux,				
		609-2-4-1-03	PROJET DE CADRE DE GESTION DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE				
609-2-5	Restaurer le	climat d'investis	ssement attractif				
	609-2-5-1						
		609-2-5-1-01	Elaborer les textes règlementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnat gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux,				
		609-2-5-1-02	Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif				
		609-2-5-1-03	Mettre en place les plateformes de dialogue entre les opérateurs et les communautés locales et l'appui CTD pour l'intégration de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE),				
609-2-6	•		extractif dans le Produits Intérieur Brut				
	609-2-6-1	• • •	cteur extractif optimisé				
		609-2-6-1-01	Catégoriser les produits miniers interdits à l'exportation sans transformation préalable sur le territoire malagasy				
		609-2-6-1-02	Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des rentes du secteur extractif				
		609-2-6-1-03	Optimiser les nouvelles technologies pour la traçabilité des produits miniers, notamment pour le poinçonnage de notre production aurifère, le titrage et la labellisation				
		609-2-6-1-04	Suivi et administration des produits exportés				
		609-2-6-1-05	Création de base de données et opérationnalisation d'un logiciel de traçabilité				

609-3-8-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

3	MINISTERI	E DES MINES E	T DES RESSOURCES STRATEGIQUES					
0	MINES							
609	Développe	Développement du secteur Minier						
	<u>609-3</u>		onomique tangible et plausible à tous les niveaux					
	609-3-1	Contrôler la chaine de valeur de l'Or						
		609-3-1-1	Maîtrise de la filière Or					
			609-3-1-1-01 Mettre en place une structure nationale d'achat Or					
		609-3-1-2	Constitution de réserves d'or nationales					
			609-3-1-2-01 Mise en place d'unités de fonte locales					
	609-3-2	Mettre en œi	vre une stratégie d'acquisition d'Or au profit de l'Etat					
		609-3-2-1	Harmonisation de la commercialisation de l'or et traçabilité de l'or					
			609-3-2-1-01 Mise en place de dispositifs de constitution de réserves d'or nationales					
	609-3-3	Contrôler et	maîtriser les flux des produits miniers					
		609-3-3-1	Traçabilité des produits aurifères, métaux et substances miniers					
			609-3-3-1-01 Mise en place de dispositifs de constitution de réserves d'or nationales					
	609-3-4	Développer l	a filière pierres précieuses et pierres fines					
		609-3-4-1	Valeurs ajoutées générées par la transformation des produits miniers augmentées					
			609-3-4-1-01 Elaboration et mise en œuvre de la politique d'incitation à transformation locale des produits miniers					
	609-3-5	Professionnaliser les petits exploitants miniers nationaux						
		609-3-5-1	Base des données des petits exploitants miniers nationaux disponible					
			609-3-5-1-01 Recensement national des petits exploitants miniers nationaux (pierres fines, pierres précieuses et mét précieux)	taux				
	609-3-6	Consolider et capitaliser les données géologiques de Madagascar						
		609-3-6-1	Identification des réserves minières aux fins d'incitation des investissements miniers nationaux et internationaux					
			609-3-6-1-01 Mise en place du Bureau de Géologie Nationale					
		609-3-6-2	Données géologiques et minières disponibles et capitalisées					
			609-3-6-2-01 Appui au développement des activités des recherches géologiques et minières					
		609-3-6-3	Amélioration de la visibilité et attractivités du secteur minier malagasy par la promotion du geo- tourisme					
			609-3-6-3-01 Promotion de la Galerie Nationale des Mines					
		609-3-6-4	Exploitation minière sans enfants					
			609-3-6-4-01 Lutter contre le travail des enfants dans les mines					
	609-3-7	Valoriser et	Valoriser et gérer rationnellement le cadastre minier					
		609-3-7-1	Libération des périmètres miniers					
			609-3-7-1-01 Assainissement du cadastre minier national dans le cadre de la gestion rationnelle et transparente des permis miniers					
		609-3-7-2	Projets miniers implantés soumis à un cahier des charges spécifiques					
			609-3-7-2-01 Lancement du processus d'appel d'offres des périmètres miniers à forte potentialité					
		609-3-7-3	Apurement des dossiers de demande de permis miniers en instance					
			609-3-7-3-01 Réactivation de l'octroi de permis miniers					
	609-3-8	Accroître la	part du secteur minier dans le Produit Intérieur Brut					
		609-3-8-1	Amélioration du contrôle de la qualité et de la quantité des produits miniers					

Dématérialisation par NTIC des dispositifs de mise en traçabilité des produits miniers

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53 530 609

	C CC RECEL	11.0 710171 110							
MINISTER	E DES MINES E	T DES RESSOUF	RCES STRATEGIQUES						
MINES									
Développe	ement du secteu	ır Minier							
<u>609-4</u>		ees economiques tangibles et plausibles à tous les niveaux							
609-4-1		Valoriser la filière or							
	609-4-1-1	Outils de stal	pilisation monétaire mis à la disposition de l'Etat						
		609-4-1-1-01	Appuyer à la constitution de la réserve d'or nationale						
		609-4-1-1-02	NOUVEAU PROJET D'EMERGENCE						
	609-4-1-2	Redevances	et ristournes sur la filière aurifère augmentées						
		609-4-1-2-01	Mettre en place et/ou redynamiser les antennes locales de l'Agence Nationale de la filière Or (ANOR)						
609-4-2	Développer	la filière pierres p	orécieuses et pierres fines par la transformation locale						
	609-4-2-1	Valeurs ajout	ées générées par la transformation des produits miniers augmentées						
		609-4-2-1-01	Inciter à la transformation locale des produits miniers						
		609-4-2-1-02	Inciter à la transformation locale des produits miniers						
609-4-3	Professionn	aliser les petits e	xploitants miniers nationaux						
	609-4-3-1	Recettes fisc	ales et non fiscales accrues						
		609-4-3-1-01	Recenser et formaliser les petits exploitants miniers nationaux (pierres fines, pierres précieuses et métaux précieux)						
609-4-4			iques de Madagascar aux fins d'incitations d'investissements miniers nationaux et						
	international		logiques et minières disponibles et capitalisées						
		609-4-4-1-01	Consolider et capitaliser les données géologiques de Madagascar						
609-4-5	Instaurer un	climat d'investis	sement respectant les normes sociales						
	609-4-5-1		minière respectant les droits humains mise en place						
		609-4-5-1-01	Lutter contre le travail des enfants dans les mines						
609-4-6	Valoriser et	gérer rationnelle	ment le cadastre minier						
	609-4-6-1	Grands Proje	ts miniers implantés et répondant aux attentes de l'Etat						
		609-4-6-1-01	Mettre en exploration et/ou exploitation les périmètres miniers à fortes potentialités						
	609-4-6-2	Dossiers de d	demande de permis miniers en instance apurés						
		609-4-6-2-01	Réactiver l'octroi de permis miniers						

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES 530 MINES 019 Administration et Coordination 019-3 Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux 019-3-1 Mise en œuvre de la politique générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques 019-3-1-1 Amélioration de la performance de l'administration minière Taux d'efficience de 019-3-1-1-R1 Taux (%) 80 l'administration minière 019-3-1-2 Gestion efficace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif 019-3-1-2-R1 Taux de traitement des dossiers 100 100 Taux (%) 100 de poursuite 019-3-1-2-R2 Taux de réalisation de l'e-75 100 100 Taux (%) gouvernance dans le secteur extractif Taux de réalisation des PTA 019-3-1-2-R3 100 100 100 Taux (%) respectifs des Direction Interrégionales et/ou des Direction Régionales des Mines et des Ressources Stratégiques 019-3-1-2-R4 Taux de réalisation en matière de 100 100 100 Taux (%) Marchés Publics 019-3-1-2-R5 Taux de réalisation de l'Exécution 98 Taux (%) 94 98 Budgétaire Taux de réalisation annuel en 019-3-1-2-R6 Taux (%) 100 100 100 matière de coordination, de suiviévaluation, d'analyse, de contrôle des activités minières et d'audit interne 019-3-1-2-R7 Taux de réalisation en matière de Taux (%) 100 100 100 communication 019-3-1-2-R8 Taux de réalisation annuelle Taux (%) 100 100 100 019-3-1-2-R9 Taux de réalisation en matière de Taux (%) 100 100 100 GRH 019-3-2 Restaurer le climat d'investissement attractif 019-3-2-1 Instauration d'un cadre légal attractif et approprié à l'évolution du secteur et préservant l'intérêt national 019-3-2-1-R1 Textes d'applications du nouveau 15 Taux (%) Code pétrolier 019-3-2-1-R2 0 Lettre de politique Nationale Nombre pétrolière élaborée 019-3-2-1-R3 Travaux préliminaires internes Taux (%) 50 019-3-3 Valoriser le cadastre minier à Madagascar 019-3-3-1 Mise à disposition d'un cadre juridique conforme à la politique de l'Etat et sécurisant les intérêts des opérateurs miniers Taux de réalisation du draft du 100 019-3-3-1-R1 Taux (%) nouveau Code Minier 019-3-3-1-R2 Projet de textes d'application du Taux (%) 50 Code Minier 019-3-3-1-R3 Taux de réalisation du draft du Taux (%) 100 nouveau code minier 019-3-4 Développer la filière pierres précieuses et pierres fines 019-3-4-1 Gestion de proximité des activités minières 019-3-4-1-R1 Nombre de Bureaux Nombre 5 d'Administration Minière (BAM) opérationnels 019-3-5 Contrôler la chaine de valeur de l'or 019-3-5-1 Maîtrise de la filière Or 019-3-5-1-R1 Centrale de l'or opérationnelle Nombre n 019-3-6 Mettre en œuvre la stratégie d'acquisition d'or au profit de l'Etat 019-3-6-1 Constitution de réserves d'or nationales 019-3-6-1-R1 Unités de fonte locales Nombre fonctionnelles 019-3-6-2 Harmonisation de la commercialisation de l'or et traçabilité de l'or Projet de texte sur le régime de 019-3-6-2-R1 Taux (%) 100 l'or (Taux de réalisation) 019-3-7 Mettre en œuvre les normes de transparence « Initiative pour la Transparence des Industries Extractives » 019-3-7-1 Amélioration du climat d'investissement dans le secteur extractif 019-3-7-1-R1 Note d'évaluation positive de la CONVENTION Pays part de l'ITIE International conforme

UNITE

2021

2022

2023

2024

- MIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024				
019-3-8	Améliorer l'e	environnement de	es Mines et des Ressources St	ratégiques								
	019-3-8-1	Sécurisation	Sécurisation du flux des produits miniers									
		019-3-8-1-R1	Convention de collaboration établie avec diverses entités de contrôle, plan de contrôle et de sécurisation adopté	Nombre	2	-	-	-				
		019-3-8-1-R2	Nombre d'unités Régionales de la Polices des Mines mises en place et opérationnelles (nombre cumulés)	Nombre cumulé	5	-	-	-				
	019-3-8-2	Cohérence de l'Etat	es retombées économiques et	sociales des grand	ls Projets m	iniers exista	nts aux atte	ntes				
		019-3-8-2-R1	Nombre de grands projets miniers suivis	Nombre	3	-	-	-				
	019-3-8-3	Entrée en phase de construction et d'exploitation des Projets industriels en gestation										
		019-3-8-3-R1	Nombre de Projets d'exploitation à échelle industrielle implantés	Nombre	3	-	-	-				
019-3-9	Accroitre la part du secteur extractif dans le Produit Intérieur Brut											
	019-3-9-1	Mécanisme d miniers	e traçabilités, de transparence	et de fluidité des d	opérations d	'exportation	s des produ	its				
		019-3-9-1-R1	Plateforme fiscale opérationnelle	Nombre cumulé	1	-	-	-				
		019-3-9-1-R2	Nombre de Guichets Uniques d'exportation et/ou de recouvrement des revenus miniers opérationnels	Nombre cumulé	2	-	-	-				

MIN - N	MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					2021	2022	2023	2024		
53	MINISTE	RE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES									
530	MINES										
019	Administ	stration et Coordination									
	<u>019-4</u>	Retombées é	<u>économiques tan</u>	gibles et plausibles à tous les	<u>niveau</u>						
	019-4-1	Maîtriser les	flux de produits	miniers							
		019-4-1-1	Traçabilté de	s flux de produits miniers amé	éliorée						
			019-4-1-1-R1	Taux de recouvrement des recettes non fiscales minières	Taux (%)	-	25	30	40		
	019-4-2	Améliorer la	qualité et l'effica	cité des services dans le secte	eur minier						
		019-4-2-1	019-4-2-1 Traçabilté des flux de produits miniers améliorée								
			019-4-2-1-R1	Taux de recouvrement des recettes non fiscales minières	Taux (%)	-	25	30	40		
	019-4-3	Améliorer la contribution du secteur minier à l'économie nationale									
		019-4-3-1	019-4-3-1 Recettes non fiscales minières augmentées								
			019-4-3-1-R1	Taux de recouvrement des recettes non fiscales minières	Taux (%)	-	25	30	40		
	019-4-4	Améliorer la	contribution du	secteur pétrolier à l'économie	nationale						
		019-4-4-1	Recettes nor	n fiscales pétrolières augmenté	ées						
			019-4-4-1-R1	Taux de recouvrement des recettes non fiscales pétrolières	Taux (%)	0	25	30	40		

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
53	MINISTE	RE DES MINES	ET DES RESSO	URCES STRATEGIQUES								
530	MINES											
217	Développement du secteur pétrolier											
	<u>217-4</u>	Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux										
	217-4-1	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)										
		217-4-1-1	Augmentation	n des Investissements Directs Et	trangers (IDE)							
			217-4-1-1-R1	Taux de mise en place du portail informatif sur les activités pétrolières en amont	Taux (%)	100	-	-	-			
	217-4-2	Valoriser les	Blocs pétroliers	et gaziers								
		217-4-2-1	Contrats de p	artage de production des Projet	s pétroliers re	négociés à Mac	dagascar					
			217-4-2-1-R1	Nombre de Contrats de partage de production (CPP) renégociés	Nombre	3	-	-	-			
		217-4-2-2	Projets d'investissements pétroliers et gaziers nouvellement implantés à Madagascar									
			217-4-2-2-R1	Nombre de Contrats de partage de production (CPP) conclus	Nombre	2	-	-	-			
	217-4-3	Améliorer la contribution du Secteur Pétrolier										
		217-4-3-1	Accroissement des retombées socio-économiques des projets pétroliers									
			217-4-3-1-R1	Nombre des projets pétroliers impliqués	Nombre	3	-	-	-			
	217-4-4	Restaurer le	climat d'investis	sement attractif								
		217-4-4-1	Optimisation	de la gestion des blocs pétrolier	s en superpos	ition avec les s	ites protégé	s				
			217-4-4-1-R1	Taux de la réduction des superficies des aires protégées en superposition avec des blocs pétroliers	Taux (%)	100	-	-	-			

MIN - N	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
53	MINISTE	RE DES MINES	S ET DES RESSC	URCES STRATEGIQUES								
530	MINES											
217	Dévelop	éveloppement du secteur pétrolier										
	<u>217-5</u>	Retombees of	<u>economiques tar</u>	ngibles et plausibles à tous les	<u>niveaux</u>							
	217-5-1	Améliorer la contribution du secteur pétrolier à l'économie nationale										
		217-5-1-1	Contenu loca	Il des projets pétroliers optimis	é							
			217-5-1-1-R1	Montant annuel investi dans le cadre du Contenu Local	Millier USD	-	425	452	569			
			217-5-1-1-R2	Nombres d'emplois (directs, indirects, induits) créés	Nombre cumulé	0	600	800	1000			
	217-5-2	Instaurer un climat d'investissement propice à la protection de l'environnement										
		217-5-2-1	Cadre règlem	nentaire renforçant les rôles de	s structures exista	intes dans la	gestion des	s conflits ét	abli			
			217-5-2-1-R1	Taux de la réduction des superficies des aires protégées en superposition avec des blocs pétroliers	Taux (%)	0	60	40	20			
	217-5-3	Mettre en œ	uvre la politique	générale de l'Etat en matière d	e Mines et des Res	ssources Str	atégiques					
		217-5-3-1	Cadre légal a instauré	ttractif et approprié à l'évolutio	n du secteur pétro	olier, préserv	ant l'intérêt	national				
			217-5-3-1-R1	Taux d'amélioration du cadre légal pétrolier	Taux (%)	-	75	100	100			
	217-5-4	Valoriser les	Ressources Str	atégiques								
		217-5-4-1	Contrats de p	oartage de production des Proje	ets pétroliers répo	ndant au mie	eux aux atte	ntes de l'Et	at			
			217-5-4-1-R1	Nombres de CPP évoluant dans le processus d'exploration, de développement et/ou de production	Nombre	-	2	4	8			
		217-5-4-2	Nouveaux inv	vestisseurs pétroliers attirés ac	crus							

217-5-4-2-R1 Nouveaux investisseurs implantés Nombre

0 1 2

609-3-8-1-R1

Taux de mise en place du

dispositif de dématérialisation

Taux (%)

40

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES 530 MINES 609 Développement du secteur Minier 609-3 Retombée économique tangible et plausible à tous les niveaux 609-3-1 Contrôler la chaine de valeur de l'Or 609-3-1-1 Maîtrise de la filière Or 609-3-1-1-R1 Centrale de l'or opérationnelle Nombre 0 609-3-1-2 Constitution de réserves d'or nationales 609-3-1-2-R1 Unités de fonte locales Nombre fonctionnelles 609-3-2 Mettre en œuvre une stratégie d'acquisition d'Or au profit de l'Etat 609-3-2-1 Harmonisation de la commercialisation de l'or et traçabilité de l'or 609-3-2-1-R1 Antenne locale de l'ANOR Nombre cumulé 5 609-3-2-1-R2 Quantité d'or acquis 1000 Ka 609-3-3 Contrôler et maîtriser les flux des produits miniers 609-3-3-1 Traçabilité des produits aurifères, métaux et substances miniers Quantité d'Or enregistrée 609-3-3-1-R1 Tonnes 2 officiellement 609-3-3-1-R2 5 Nombre de structures de contrôle Nombre cumulé équipées en matériels spécifiques 609-3-4 Développer la filière pierres précieuses et pierres fines 609-3-4-1 Valeurs ajoutées générées par la transformation des produits miniers augmentées 609-3-4-1-R1 Nombre de zones bénéficiaires Nombre cumulé 4 des ateliers communautaires de formation, de démonstration et de transformation des produits miniers 609-3-5 Professionnaliser les petits exploitants miniers nationaux 609-3-5-1 Base des données des petits exploitants miniers nationaux disponible Nombre des petits exploitants 609-3-5-1-R1 Nombre 100000 miniers identifiés et/ou recensés et formalisés 609-3-6 Consolider et capitaliser les données géologiques de Madagascar 609-3-6-1 Identification des réserves minières aux fins d'incitation des investissements miniers nationaux et internationaux 609-3-6-1-R1 Bureau de Géologie Nationale mis Nombre 1 en place et opérationnel 609-3-6-2 Données géologiques et minières disponibles et capitalisées Taux de couverture géologique 609-3-6-2-R1 80 Taux (%) nationale amélioré 609-3-6-3 Amélioration de la visibilité et attractivités du secteur minier malagasy par la promotion du geotourisme 609-3-6-3-R1 Nombre de visiteurs escomptés Nombre 5000 609-3-6-4 Exploitation minière sans enfants 609-3-6-4-R1 Taux de réalisation du processus 60 Taux (%) 609-3-7 Valoriser et gérer rationnellement le cadastre minier 609-3-7-2 Projets miniers implantés soumis à un cahier des charges spécifiques 609-3-7-2-R1 Nombre de permis miniers Nombre 2 octroyés par voie d'appel d'offres 609-3-7-3 Apurement des dossiers de demande de permis miniers en instance 609-3-7-3-R1 Taux de traitement des dossiers Taux (%) 75 de permis miniers 609-3-8 Accroître la part du secteur minier dans le Produit Intérieur Brut 609-3-8-1 Amélioration du contrôle de la qualité et de la quantité des produits miniers

609-4-6-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES 530 MINES 609 Développement du secteur Minier 609-4 Retombees economiques tangibles et plausibles à tous les niveaux 609-4-1 Valoriser la filière or 609-4-1-1 Outils de stabilisation monétaire mis à la disposition de l'Etat 609-4-1-1-R1 Taux de recouvrement des 25 30 Taux (%) 40 recettes non fiscales sur la filière or 609-4-1-2 Redevances et ristournes sur la filière aurifère augmentées Taux de recouvrement des 609-4-1-2-R1 Taux (%) 25 30 40 recettes non fiscales sur la filière 609-4-2 Développer la filière pierres précieuses et pierres fines par la transformation locale 609-4-2-1 Valeurs ajoutées générées par la transformation des produits miniers augmentées 609-4-2-1-R1 Taux de recouvrement des Taux (%) 30 40 recettes non fiscales minières 609-4-3 Professionnaliser les petits exploitants miniers nationaux 609-4-3-1 Recettes fiscales et non fiscales accrues Pourcentage des petits 609-4-3-1-R1 40 60 80 Taux (%) exploitants mis aux normes 609-4-4 Valoriser les données géologiques de Madagascar aux fins d'incitations d'investissements miniers nationaux et internationaux 609-4-4-1 Données géologiques et minières disponibles et capitalisées 609-4-4-1-R1 Taux de couverture géologique 80 90 100 Taux (%) nationale amélioré 609-4-5 Instaurer un climat d'investissement respectant les normes sociales 609-4-5-1 Exploitation minière respectant les droits humains mise en place 609-4-5-1-R1 Pourcentage des enfants 60 30 10 Taux (%) travaillant dans les mines réduit 609-4-6 Valoriser et gérer rationnellement le cadastre minier 609-4-6-1 Grands Projets miniers implantés et répondant aux attentes de l'Etat 609-4-6-1-R1 Pourcentage des grands projets 60 80 100 Taux (%) 0 miniers répondant aux attentes de l'Etat 609-4-6-2 Dossiers de demande de permis miniers en instance apurés

Taux de frais d'administration

minière recouvrés

0

Taux (%)

50

60

80

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

60 MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES
660 POSTE ET TELECOMMUNICATION

023 Administration et Coordination

<u>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du dévéloppement durable, mettre en place à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous </u>

023-2-1 Assurer la gestion rationnelle et rentable des ressources humaines, matérielles ainsi quela politique sectorielle du Ministère

023-2-1-1 Ressources financières bien gérées

023-2-1-1-01 Assurer la gestion rationnelle et rentable des ressources humaines, matérielles ainsi que la politique sectorielle du Ministère

214-2-1-2-04

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES 660 POSTE ET TELECOMMUNICATION 214 Appui à l'extension de la couverture postale **214-2** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager <u>l'innovation</u> 214-2-1 Améliorer la couverture postale 214-2-1-1 Autorité de régulation du secteur postal installée 214-2-1-1-01 Elaborer les lois et décrets régissant le secteur postal 214-2-1-1-02 Suivre l'application des textes législatifs et règlementaires en vigueur 214-2-1-1-03 Faire une étude de marché postal 214-2-1-2 Concurrence au niveau du secteur postal garantie 214-2-1-2-01 Faire les suivis et contrôles du respect des cahiers de charges 214-2-1-2-02 Octroyer des licences aux opérateurs 214-2-1-2-03 Vérifier l'application des services universels par la PAOMA

Organisation et administration

210-2-1-8-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

141114 14		O OO KEOOLI	AIO AOIII NO						
60	MINISTÈR	E DU DÉVELOP	PEMENT NUMÉF	RIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES					
670	TIC								
210	210 Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales								
	<u>210-2</u>	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable							
	210-2-1 Dévélopper l'accès aux Ntics et infrastructures connexes de qualité durable								
		210-2-1-1	9-2-1-1 Fokontany connectés						
			210-2-1-1-01	Digitalisation des fokontany					
		210-2-1-2	Cartes numériques distribuées						
			210-2-1-2-01	Distribuer des cartes aux retraités pensionnés, agents de la défense-MDN et SEG ,FRAM subventionnés, agents de santé, fonctionnaires s					
		210-2-1-3	Extension du réseau d'exploitation des postes (Smart Village)						
			210-2-1-3-01	Construire des bâtiments administratifs à usage de bureaux de postes (smart village)					
		210-2-1-5	Bureaux des	postes réhabilités					
			210-2-1-5-01	Réhabiliter et relooker les bureaux des postes					
		210-2-1-7	Cyber bus opérationnels						
			210-2-1-7-01	Augmenter le nombre de cyber bus					
		210-2-1-8	210-2-1-8 Etudes et recherches effectuées						

Faire des études et recherches

60	MINISTÈRE	DU DÉVELOPP	EMENT NUMÉRI	QUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES								
670	TIC											
210	Développen	pement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales										
	<u>210-3</u>	0-3 Promouvoir l'avénement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable ,assurer l'a										
		de tous à la ju	stice et mettre e	n place, à tous les niveaux, des Institutions éfficaces, responsables et ouvertes à tous								
	210-3-1	Promouvoir les reformes administratives (digitalisation)										
		210-3-1-1	Services de l'Etat améliorés (Data center)									
			210-3-1-1-01	Déployer les nouvelles techologies aux services de l'administration publique via l'intelligence artificielle (Data Center)								
		210-3-1-2	Services de l'Etat améliorés (Bâtiments interconnectés)									
			210-3-1-2-01	Déployer les nouvelles techologies aux services de l'administration publique via l'intelligence artificielle(Data Center, caméras de surveillance, visio conférence, e -mail, telephonie IP)e								
	210-3-2		ce de protection	oire: ordre et sécurité publique , service de police , servixce de protection civile et n aux frontières que renforcée et contrôlée								
			210-3-2-1-01	Déployer des caméras de surveillance aux services de la sécurité publique								
			210-3-2-1-02	Déployer des caméras simples aux services de la sécurité publique								
			210-3-2-1-03	Doter des drônes aux services de la sécurité publique								
			210-3-2-1-04	Déployer l'E-LTE								

023-2-1-1-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2022 2023 2024 2021 MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES 660 POSTE ET TELECOMMUNICATION 023 **Administration et Coordination** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du dévéloppement durable, mettre en 023-2 place à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous 023-2-1 Assurer la gestion rationnelle et rentable des ressources humaines, matérielles ainsi quela politique sectorielle du Ministère 023-2-1-1 Ressources financières bien gérées

%

100

100

100

100

Taux de satisfaction des Gacs

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
60	MINISTÈ	RE DU DÉVEL	OPPEMENT NUM	IÉRIQUE, DE LA TRANSFORMA	TION DIGITALE,	DES POSTES	ET DES					
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION											
214	Appui à l'extension de la couverture postale											
	214-2 214-2-1	<u>l'innovation</u>	rastructure résili couverture post	ente, promouvoir une industriali ale	isation durable q	ui profite à to	ous et encou	<u>urager</u>				
		214-2-1-1	Autorité de ré	égulation du secteur postal insta	ıllée							
			214-2-1-1-R1	Nombre d'autorité du secteur postal installé	NOMBRE	-	1	-	-			
		214-2-1-2	Concurrence	au niveau du secteur postal gar	antie							
			214-2-1-2-R1	Nombre d'opérateurs informels intégrés	NOMBRE	-	4	-	-			
			214-2-1-2-R2	Nombre de contrôle de cahier de charges	NOMBRE	-	28	-	-			
			214-2-1-2-R3	Nombre de coordinations des tâches réalisées	NOMBRE	-	1	-	-			
			214-2-1-2-R4	Nombre de visites des agences de l'opérateurs désignés effectuées	NOMBRE	-	30	-	-			

210-2-1-8-R1

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
60	MINISTÈ	RE DU DÉVELO	PPEMENT NUM	IÉRIQUE, DE LA TRANSFORMA	TION DIGITALE, I	DES POSTE	S ET DES					
670	TIC											
210	210 Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales											
	<u>210-2</u>	Bâtir une infr	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable									
	210-2-1	Dévélopper l'	accès aux Ntics	et infrastructures connexes de	qualité durable							
		210-2-1-1	Fokontany co	onnectés								
			210-2-1-1-R1	Nombre de fokontany connectés	NOMBRE	-	450	250	300			
		210-2-1-2	Cartes numé	riques distribuées								
			210-2-1-2-R1	Nombre de cartes numériques distribuées	NOMBRE	-	475000	250000	100000			
		210-2-1-3	Extension du réseau d'exploitation des postes (Smart Village)									
			210-2-1-3-R1	Nombre de smart village construits	NOMBRE	-	7	20	25			
		210-2-1-5	Bureaux des	postes réhabilités								
			210-2-1-5-R1	Nombre de bureau de postes rehabilités	NOMBRE	-	31	35	40			
		210-2-1-7	Cyber bus op	érationnels								
			210-2-1-7-R1	Nombre de cyber bus opérationnels	NOMBRE	-	6	-	-			
		210-2-1-8	Etudes et rec	herches effectuées								

Nombre des études et recherches

effectuées

NOMBRE

3

210-3-2-1-R4

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2023 UNITE 2021 2022 2024 MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE, DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, DES POSTES ET DES 670 Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales 210 **210-3** Promouvoir l'avénement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable ,assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des Institutions éfficaces, responsables et ouvertes à tous 210-3-1 Promouvoir les reformes administratives (digitalisation) 210-3-1-1 Services de l'Etat améliorés (Data center) Nombre de Data Center implanté 210-3-1-1-R1 NOMBRE 210-3-1-2 Services de l'Etat améliorés (Bâtiments interconnectés) 210-3-1-2-R1 Nombre de bâtiments NOMBRE 188 210-3-2 Renforcer la défense du térritoire: ordre et sécurité publique , service de police , servixce de protection civile et militaire, service de protection aux frontières 210-3-2-1 Sécurité publique renforcée et contrôlée 210-3-2-1-R1 Nombre de caméra simple de NOMBRE 0 70 surveillance installé 210-3-2-1-R2 Nombre de caméras de NOMBRE 3 surveillance installés 210-3-2-1-R3 E-LTE (Base station, pylones) NOMBRE 0 20

NOMBRE

3

Nombre de drônes avec caméras

018-1-1-3-04 018-1-1-3-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<u>MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u> ET DES TRAVAUX PUBLICS DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE 460 018 Administration et Coordination 018-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions 018-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée 018-1-1-1 Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du service foncier PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU SERVICE FONCIER 018-1-1-1-01 018-1-1-1-02 CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES 018-1-1-1-03 ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES FONCIERS AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE 018-1-1-2 Administration du domaine et sécurisation foncière assurée ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE DE DOMAINE ET 018-1-1-2-01 DE TOPOGRAPHIE 018-1-1-2-02 METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIERE DE SECURISATIONS **FONCIERES** ASSURER LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES TOPOGRAPHIQUES 018-1-1-2-03 018-1-1-2-04 ASSURER LA GESTION DES DOMAINES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE 018-1-1-2-05 APPUYER LA STRUCTURE DE GESTION FONCIERE DECENTRALISEE 018-1-1-3 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs ASSURER LES TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLICS 018-1-1-3-01 CONSTRUIRE ET/OU REHABILITER DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS POUR LES SERVICES 018-1-1-3-02 CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN TENANT COMPTE DE L'AUGMENTATION DES SERVICES ET DES EFFECTIFS DU PERSONNEL ASSURER LES TRAITEMENTS MEDICO-SOCIAUX DES AGENTS 018-1-1-3-03

EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS 460 **DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE** 409 Domaine et sécurisation foncière 409-1 Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national Mettre en oeuvre le programme topographie foncière 409-1-1 Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et Inventaire de statuts de 409-1-1-1 terre 409-1-1-1-01 PROGRAMME TOPOGRAPHIQUE FONCIERE 409-1-1-2 Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et délimitation des terrains inventoriés 409-1-2 Mettre en oeuvre le programme foncier national Propriété foncière sécurisée 409-1-2-1 409-1-2-1-01 PROGRAMME FONCIER NATIONAL 409-1-2-1-02 MISE EN OEUVRE DES OPERATIONS D'IMMATRICULATION COLLECTIVE 409-1-3 Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée 409-1-3-1 Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ET A LA SECURISATION FONCIERE 409-1-3-1-01 409-1-3-1-02 ASA FONCIER 409-1-3-1-03 PROGRAMME DE DECENTRALISATION FONCIRE 409-1-4 Moderniser l'administration foncière 409-1-4-1 Service foncier modernisé MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION FONCIERE 409-1-4-1-01 409-1-4-1-02 REGULARISATION DES ARRIERES DE TVA DANS LE CADRE DU PROJET MCA EXPIRE EN 2009 409-1-4-1-03 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LE SECTEUR DU FONCIER 409-1-5 Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière 409-1-5-1 Foncier réformé et sécurisé PERENNISATION DE LA REFORME FONCIERE 409-1-5-1-01 409-1-5-1-02 PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ET A LA SECURISATION FONCIERE 409-1-5-1-03 ASA FONCIER 409-1-6 Mettre en oeuvre les opérations d'immatriculation collective 409-1-6-1 Opération d'immatricualation collective achevée

Page 2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

020-1-2-3

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS 610 TRAVAUX PUBLICS 020 **Administration et Coordination** 020-1 ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE 020-1-1 L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE 020-1-1-1 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 020-1-1-1-03 MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION 020-1-1-1-04 PROGRAMME DE REFORMES DE LA GESTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS 020-1-1-1-05 T31 ETUDE ET AMENAGEMENT DES CARREFOURS 020-1-1-3 Investissements priorisés par année 020-1-1-7 RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS 020-1-2 Axes routiers liés au développement économique priorisés établis 020-1-2-2

Décisions administratives en matière de travaux publics assurées, bien appliquées et coordonnées

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

610 TRAVAUX PUBLICS

206 Développement des infrastructures routières

206-1-1-2

206-1-1-3

206-1-1-4

206-1-1-3-05

206-1-1-4-01

206-1-1-4-02

CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES <u>206-1</u> ZONES DE PRODUCTION

206-1-1 CONSTRUIRE ET REHABILITER LES RESEAUX ROUTIERS ET LES OUVRAGES D'ART

206-1-1-1

ROUTES NATIO	DNALES (RN) EN BON ETAT
206-1-1-1-01	${\it DEGATS~CYCLONIQUES~PROGRAMME~DE~REHABILITATION~DES~INFRASTRUCTURES~ROUTIERS~ET~D'ENTRETIEN~ROUTIER}$
206-1-1-1-02	CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA
206-1-1-1-03	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA
206-1-1-1-05	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR
206-1-1-1-06	PROJET HIMO
206-1-1-1-07	T40 Réhabilitation de la RNT_19 Katsepy (Bac Mahajanga) – Maintirano (523 km)
206-1-1-1-08	T44 T44Travaux de réhabilitation de la RNT_11 Mananjary (croisement RN25)– Nosy Varika – Mahanoro (101 km)
206-1-1-1-09	PROJET DE CONSTRUCTION DES 3 NOUVEAUX FLYOVERS
206-1-1-1-10	CONSTRUCTION VOIE DE CHANTIER POUR LA CONSTRUCTION DU PORT DE TOAMASINA
206-1-1-1-11	TRANSPORT CONNECTIVITY
206-1-1-1-12	CONSTRUCTION DE ROUTES DISTRICT AMBOHIDRATRIMO
206-1-1-1-13	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES
206-1-1-1-14	CONSTRUCTION RN 44_PHASE II
206-1-1-1-15	RN2 - PORT TOAMASINA (AFECC)
206-1-1-1-16	AMENAGEMENT DE CORRIDORS ET FACILITATION DU COMMERCE
206-1-1-1-17	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)
206-1-1-1-18	MODERNISATION RESEAU ROUTIER RN6 ET RN13
206-1-1-1-19	REHABILITATION DE LA RNS_1_bis TSIROANOMANDIDY - MAINTIRANO (410 Km)
206-1-1-1-21	T43Réhabilitation de la RNS_13 Car RN7 (PK 613) – Ambovombe (395 km)
206-1-1-1-22	T46 TRAITEMENT DE POINTS NOIRS SUR LA ROUTE NATIONALE 14A RELIANT IFANADIANA - IKONGO - VOHIPENO (92KM)
206-1-1-1-23	T38 Travaux de réhabilitation de la RN 18 reliant Vangaindrano - Midongy - Befotaka (130km)
206-1-1-1-24	T41 Travaux de réhabilitation de la RN 23 Mahanoro - Marolambo (132km)
206-1-1-1-25	T45 TRAVAUX D'URGENCE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES
206-1-1-1-26	T37 Etudes et travaux RNT_20 llaka Atsinanana – Antanambao Manampotsy (49 km)
206-1-1-1-27	T39 Réhabiliatation de la RN3B Ambariomiambana- Andapa -Bealanana (150km)
206-1-1-1-28	T34 Construction d'une voie de contournement By Pass à Moramanga (TATOM) 20km
206-1-1-1-29	T36 T6 Réhabilitation de la RN 31 (Route du riz du Nord) reliant Ankazobetsihay (_ _RN6) – Bealanana (100 km)
206-1-1-1-30	T42Réhabilitation de la RNS 55 reliant la RN 9 à Morombe (78km)
206-1-1-1-31	PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE RAPIDE RELIANT ANDAVAMAMBA, ANDRANONAHOATRA, ITAOSY ET FENOARIVO (RN1)
206-1-1-1-32	APPUI INSTITUTIONNEL AU SECTEUR DES INFRASTRUCTURES
206-1-1-1-33	T35 Travaux de bitumage de la route reliant Morondava à Bekopaka sur la RNT 8 (198km)
206-1-1-1-34	EQUIPEMENT ET IMPORTATION DE MATERIAUX
	ART EN BON ETAT
206-1-1-2-01	RN9 PHASE II
206-1-1-2-02	RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART
206-1-1-2-03	TRAVAUX DE REHABILITATION DE DIGUE DE PROTECTION AUTOUR DE LA VILLE DE SOALALA
206-1-1-2-04	ETUDES DE LA RECONSTRUCTION DU PONT FIHERENANA
206-1-1-2-05	AIDE D'URGENCE POST CATASTROPHE
206-1-1-2-06	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES PONTS DE MANGORO (PK 94+200) ET D'ANTSAPAZANA/ANTSIRINALA (PK105+460) DE LA RN2
206-1-1-2-07	PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROCADE DIGUE FIHERENANA
	INES (VU) ET ROUTES COMMUNALES (RC) EN BON ETAT
206-1-1-3-01	REHABILITATION DES RUES DES CHEFS LIEUX DES FARITANY _PHASE II
206-1-1-3-02	T01- PROJET D'EXTENSION EN 2x2 VOIES DE LA ROUTE DES HYDROCARBURES (PPP)
206-1-1-3-03	TO2-REHABILITATION DE LA ROUTE ENTRE LE PORT DE SOALALA ET LE BONGO ZERANY
206-1-1-3-04	S15 - PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE RAPIDE RELIANT ANDAVAMAMBA, ANDRANONAHOATRA ITAOSY ET FENOARIVO (RN1)

S37 - PROJET D'AMENAGEMENT DE LA VOIE RAPIDE OUEST

T33 ACQUISITION DE MATERIEL ET ENGINS DES TRAVAUX PUBLICS

DOTATION EN MATERIEL ET ENGIN DE TRAVAUX PUBLICS

ACQUISITION PONTS MODULAIRES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 610 206

PUBLICS		
ment des infra		
		EQUIPEMENT ET IMPORTATION DE MATERIAUX
	206-1-1-4-04	PROJET D'EQUIPEMENT TRAVAUX PUBLICS
206-1-2-2		ER LE RESEAU ROUTIERS EMENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES
206-1-2-3	EFFICACITE	ET QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES AMELIORES
	206-1-2-3-03	TRANSPORT CONNECTIVITY
	206-1-2-3-04	CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA
	206-1-2-3-05	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES ROUTES NATIONALES
	206-1-2-3-06	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES PONTS DE MANGORO (PK 94+200) ET D'ANTSAPAZANA/ANTSIRINALA (PK105+460) DE LA RN2
	206-1-2-3-07	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA
	206-1-2-3-08	CONSTRUCTION VOIE DE CHANTIER POUR LA CONSTRUCTION DU PORT DE TOAMASINA
	206-1-2-3-09	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)
	206-1-2-3-10	REHABILITATION DES RUES DES CHEFS LIEUX DES FARITANY_PHASE II
	206-1-2-3-11	CONSTRUCTION DE ROUTES DISTRICT AMBOHIDRATRIMO
206-1-2-4	ZONES DEPR	RIMEES ET RECULEES DESENCLAVEES
	206-1-2-4-03	PROGRAMME DE REHABILITATION NATIONAL DU RESEAU DANS LE SUD DE MADAGASCAR
	206-1-2-4-04	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)
	206-1-2-4-05	MODERNISATION RÉSEAU ROUTIER RN6 ET RN13
	206-1-2-4-06	AIDE D'URGENCE POST CATASTROPHE
Assurer l'int	egration des dim	ensions sociales et environnementales
206-1-3-1	Les projets ro appropriées	outiers sont réalisés avec des mésures de sauvegarde environnementales et sociales
	206-1-3-1-01	SUIVI ET EVALUATION ENVIRONNNEMENTAL DES PROJETS ROUTIERS
		ROUTES NATIONALES (RN) ET STRUCTURANTES EN BON ETAT
206-1-4-2		GE DU RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) BUTIME EN BON ETAT
		MODERNISATION RESEAU ROUTIER RN6 ET RN13
		CONSTRUCTION RN 44 _PHASE II
		PROJET DE CONSTRUCTION DES 3 NOUVEAUX PONTS A AMPASIKA, ANOSIZATO ET AMBOHITRIMANJAKA (MARCHE ART MALAGASY)
206-1-4-3		ON DU LINEAIRE Km DE ROUTES EN BON ETAT
		PROJET HIMO
		CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA
		RN9 PHASE II
		CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES
		ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA
		UIRE LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN)
206-1-3-1	_	
206 4 5 2		ACQUISITION PONTS MODULAIRES
200-1-3-3	REHABILITE	DN DU LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES ET UNITES D'OUVRAGES D'ART ES
	206-1-5-3-01	RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART
	206-1-5-3-02	ETUDES DE LA RECONSTRUCTION DU PONT FIHERENANA
		REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR
	CONSTRUIR 206-1-2-2 206-1-2-3 206-1-2-4 Assurer l'int 206-1-3-1 MAINTENIR 206-1-4-2 206-1-4-3	### Total Constructures routière

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS
610 TRAVAUX PUBLICS

218 Gestion du patrimoine routier

218-1 OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE

SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER

218-1-1 ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES MESURES CONNEXES ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

D'INFRASTRUCTURES

218-1-1-2 Gestion efficiente des projets

218-1-2 MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT

218-1-2-2 Réseau routiers praticables toute l'année

218-1-2-2-01 FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (PHASE III)

218-1-2-2-02 ENQUETE SOCIO-ECONOMIQUE

218-1-2-2-03 TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES OUVRAGES D'ART

218-1-2-2-04 ENTRETIEN ET REPARATION DU RESEAU ROUTIER
218-1-2-2-05 TRAVAUX ROUTIERS_APROCHE CHANTIER ECOLE
218-1-2-2-06 TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES DE DESSERTE

218-1-5 MAINTENIR LE RÉSEAU ROUTIER EN BON ÉTAT

218-1-5-1 PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE

218-1-5-1-01 GESTION DES BACS

218-1-5-1-02 ACQUISITION ET ENTRETIEN DES BACS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO <u>MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u> ET DES TRAVAUX PUBLICS **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** 620 021 Administration et Coordination 021-1 Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions 021-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration 021-1-1-1-01 PROMOTION D'UNE POLITIQUE FONCIERE RESPONSABLE (ProPFR) APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION 021-1-1-1-02 TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSSOURCES ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES AU NIVEAU CENTRAL ET 021-1-1-1-03 **EXCENTRIQUE** 021-1-1-1-04 PLANIFIER. COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU MINISTERE 021-1-1-1-05 CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES RENFORCEMENT DE COORDINATION SECTORIELLE (AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, FONCIER 021-1-1-1-06 ET TRAVAUX PUBLICS) DANS LES ZONES D'EXTENSION D'ANTANANARIVO 021-1-1-2 Administration de l'aménagement du territoire assuré 021-1-1-2-01 PROMOTION DE L'HABITAT, DU LOGEMENT ET DE L'EQUIPEMENT DEVELOPPEMENT ET GESTION DE BASE DES DONNEES SUR LE TERRITOIRE 021-1-1-2-02 REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE D'AMENAGEMENT DE 021-1-1-2-03 TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT 021-1-1-2-04 PLANIFIER, COORDONNER, CONTROLER ET SUIVRE LES ACTIONS POUR L'AMENAGEMENT DU **TERRITOIRE** PLANIFICATION DE TERRITOIRES URBAINS REGIONAUX ET NATIONAUX AINSI QUE DES ESPACES 021-1-1-2-05 DE CROISSANCES 021-1-1-2-06 COORDINATION ET PLANIFICATION DES TERRITOIRES MARITIMES APPUI ET COORDINATION A LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS SECTORIELS POUR LA MISE EN 021-1-1-2-07 PLACE DE ZONE D'EMERGENCE EN VUE DE LA PROMOTION DE L'ESPACE DE CROISSANCE DIANA RENFORCEMENT DES ACTIVITES DE COORDINATION TERRITORIALE POUR LA 021-1-1-2-08 RECONSTRUCTION DURABLE EN VUE DE LA VALORISATION DE L'ESPACE DE CROISSANCE AGROPASTORAL DE MENABE 021-1-1-3 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 021-1-1-3-01 GERER LES RESSOURCES FINANCIERES, MATERIELLES ET PERSONNELLES COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION 021-1-1-3-02 EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS 021-1-1-3-03 ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE 021-1-1-3-04 021-1-1-3-05 METTRE EN PLACE LE SYSTÈME D'INFORMATION DES RESSOURCES HUMAINES 021-1-1-3-06 METTRE EN PLACE LE CENTRE DE MEDIA INSTITUTIONNEL 021-1-1-3-07 METTRE EN PLACE ET MODERNISER LE CENTRE DE DOCUMENTATION JURIDIQUE AUDITER ET ANALYSER L'ORGANISATION AU SEIN DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE DE 021-1-1-3-08 L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS 021-1-1-4 Renovation et valorisation des patrimoines du Ministère RENOVER ET VALORISER LES PATRIMOINES DU MINISTERE 021-1-2 Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales Les projets de l'Aménagement du territoire sont réalisés avec des mésures de sauvegarde 021-1-2-1 environnementales et sociales appropriées SUIVI ET EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme

021-1-Y 021-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

> 021-1-Y-Y-99 Nouveaux proiets d'Emergence

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 620

207-1-2

207 Aménagement et équipement des villes

<u>207-1</u>

207-1-1

	la mise en valeur	PEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL r des territoires, d'équipement et de l'habitat
207-1-1-1	Les Collectivi équipements	ités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en de base
	207-1-1-1-01	PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMELIORATION DES BIDONVILLES A MADAGASCAR (PPABM)
	207-1-1-1-02	PROJET LALANKELY III
	207-1-1-1-04	Promotion des espaces de solidarités
	207-1-1-05	PLANIFICATION DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENT A REALISER DANS LES ZONES D'INVESTISSEMENT SECTORIEL
	207-1-1-1-06	PROJET D'EQUIPEMENTS COMMUNAUX
	207-1-1-1-07	PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU CORRIDOR ECONOMIQUE ANTANANARIVO TOAMASINA
	207-1-1-1-08	PROGRAMME D'APPUI A LA PROMOTION DU LOGEMENT
	207-1-1-1-09	MISE EN PLACE ET APPUI AUX SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT
	207-1-1-10	DOTATION DES OUTILS DE PLANIFICATION TERRITORIALES ET DES OUTILS REGLEMENTAIRES
	207-1-1-12	ROCADE ANTANANARIVO
	207-1-1-14	Promotion des espaces de croissances
207-1-1-2	Les zones à f	ortes potentialités de développement sont valorisées
	207-1-1-2-02	AMENAGEMENT DU LITTORAL DE TOAMASINA
	207-1-1-2-06	PADARNE
	207-1-1-2-08	REGULARISATION DU PLATEAU CONTINENTAL
	207-1-1-2-09	VALORISATION DU LITTORAL ET DEVELOPPEMENT DU POLE COTIER DE MADAGASCAR
	207-1-1-2-10	PIC 2: CORRIDOR POLE INTEGRE DE CROISSANCE
	207-1-1-2-11	CREATION ET VIABILISATION DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES
	207-1-1-2-13	REHABILITATION DES VILLES COTIERES (EX REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA VILLE DE MAHAJANGA EN PARTENARIAT AVEC LA REGION
	207-1-1-2-14	AMENAGEMENT INTEGRE DES 66 VILLAGES RURAUX DANS LES REGIONS DE MADAGASCAR
Renforcer la	a planification, l'o	rganisation et la structuration des territoires
207-1-2-1	Les territoires	s nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés
	204-1-2-1-05	RENFORCEMENT DES ACTIVITES DE STRUCTURATION TERRITORIALE RELATIVES A LA VALORISATION DE DEUX (2) ESPACES DE CROISSANCE PRIORISES
	207-1-2-1-02	ELABORATION ET MISE EN OEUVRE DES SCHEMAS DIRECTEURS ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE MARITIME ,
	207-1-2-1-03	DOTATION DES OUTILS DE PLANIFICATIONS TERRITORIALES ET DES OUTILS RÉGLEMENTAIRE
	207-1-2-1-04	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE URBAINE
	207-1-2-1-06	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES SCHEMAS D'AMENAGEMENT COMMUNAL ET DES PLAND'URBANISME
	207-1-2-1-07	PROJET D'ELABORATION DE SHEMAS DIRECTEURS DE DEVELOPPEMENT DE L'AXE ECONOMIQUE ANTANANARIVO-TOAMASINA
207-1-2-2		nt résilientes, sures et forces motrices du développement économique
	207-1-2-2-01	PROGRAMME INTEGRE D'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO (PIAAA)
	207-1-2-2-02	PROJET D'APPUI ET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES D'EQUILIBRE (PADEVE)
	207-1-2-2-03	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DANS LES COMMUNES PERIPHERIQUES D'ANTANANARIVO (APIPA)
	207-1-2-2-04	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE ET DE RESILIENCE DU GRAND ANTANANARIVO (PRODUIR)
	207-1-2-2-05	ROCADE ANTANANARIVO
	207-1-2-2-06	PROGRAMME GRAND ANTANANARIVO
	207-1-2-2-07	MESURES ET ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
	207-1-2-2-08	ETUDES PREALABLES DE FAISABILITE DE LA CONSTRUCTION D'UN TUNNEL EN CENTRE-VILLE POUR RELIER LA CNAPS ET L'AVENUE DE L'INDEPENDANCE, DANS LA COMMUNE URBAINE D'ANTANANARIVO
	207-1-2-2-09	ETUDES PREALABLES DE FAISABILITE DE REAMENAGEMENT DU CANAL ANDRIANTANY EN VUE DE L'AMELIORATION DE LA CIRCULATION URBAINE, DANS LA COMMUNE URBAINE D'ANTANANARIVO
207-1-2-3		ons sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les cs, privés et la population
	207-1-2-3-01	ELABORATION ET MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE NATIONLAE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS (PNDIE)
		COLIVEDNANCE UDDAINE

GOUVERNANCE URBAINE

INFORMATIONS TERRITORIALES

TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSSOURCES

DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE BASE DE DONNEES ET DES CANAUX DE DIFFUSION DES

APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION

207-1-2-3-02

207-1-2-3-03

207-1-2-3-04

Page 8

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

620 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

207 Aménagement et équipement des villes

207-1-2-3-05 MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

207-1-2-3-06 APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION

TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSSOURCES

219-1-2-1-9

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** 620 **Nouvelles Villes et Logements** 219 ALLEGER LA PRESSION AU NIVEAU DES GRANDES VILLES ET PROMOUVOIR LE PROGRAMME IMMOBILIER <u>219-1</u> **NATIONAL A TRAVERS L'ILE** 219-1-1 Mettre en place et promouvoir des nouvelles villes 219-1-1-1 Créer et Mettre en œuvre des nouvelles villes NOUVELLES VILLES ANTANANARIVO ET DANS LES CHEFS LIEUX DE PROVINCES 219-1-1-1 219-1-1-1-2 NOUVELLE VILLE TANAMASOANDRO - AMBOHIDRAPETO LOT1 : 100Ha 219-1-1-1-3 NOUVELLE VILLE TANAMASOANDRO-IVATO 58HA 219-1-1-1-4 NOUVELLE VILLE AMPAREMAHITSY 219-1-1-1-5 NOUVELLE VILLE INDUSTRIELLE DE MORAMANGA 650 Ha 219-1-2 Garantir un logement décent pour chaque ménage 219-1-2-1 Des logements décents sont mis à la disposition de la population / Plus de 40.000 logements sont construits 219-1-2-1-1 ELABORATION ET MISE EN OEUVRE DU CODE DES EQUIPEMENTS ET DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LOGEMENT (CODE D'EQUIPEMENT DES CTD) 219-1-2-1-10 PROLOG 50000: PROJET DE CONSTRUCTION DES 50000 LOGEMENTS 219-1-2-1-2 PROGRAMME D'APPUI A LA PROMOTION DU LOGEMENT MISE EN OFLIVRE DE LA POLITIQUE ET STRATEGIE NATIONALE DU LOGEMENT 219-1-2-1-3 MISE EN OEUVRE PROGAMME IMMOBILIER NATIONAL ANKADIKELY ILAFY POUR 150 LOGEMENT 219-1-2-1-4 219-1-2-1-5 VIABILISATION HORS SITE POUR 720 LOGEMENTS 219-1-2-1-6 PROJET HABITAT GRAND SUD PROJET NOUVEAU VILLAGE MAHAJAMBA 219-1-2-1-7 219-1-2-1-8 CONSTRUCTION DE 258 LOGEMENTS A AMBOHIJAFY, TOAMASINA

CONSTRUCTION DE 230 LOGEMENTS A MORAFENO. ANTSIRANANA

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

640 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

215 Développement des infrastructures

215-1 REALISER LES ENGAGEMENTS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA REALISATION DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

215-1-1 Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes

215-1-1-1 Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée

215-1-1-01 CONSTRUCTION AUTOROUTE IVATO-AMBOHITRIMANJAKA

215-1-1-1-02 CONSTRUCTION DE ROUTE D'ACCES VERS LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE SAHOFIKA
215-1-1-1-03 REHABILITATION ROUTE IVATO-TSARASAOTRA ET BOULEVARD DE L'EUROPE-VILLAGE DE LA

FRANCOPHONIE

215-1-2 Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux

215-1-2-1 Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés

.

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

640 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

215 Développement des infrastructures

215-2 METTRE EN OEUVRE ET REALISER DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

215-2-1 Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes

215-2-1-1 Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée

215-2-1-1-01 CONSTRUCTION AUTOROUTE IVATO-AMBOHITRIMANJAKA

215-2-1-1-02 CONSTRUCTION DE ROUTE D'ACCES VERS LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE SAHOFIKA
215-2-1-1-03 REHABILITATION ROUTE IVATO-TSARASAOTRA ET BOULEVARD DE L'EUROPE-VILLAGE DE LA

FRANCOPHONIE

215-2-2 Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux

215-2-2-1 Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés

.

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

215-3-1-1-01

640 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

215 Développement des infrastructures

215-3 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INFRASTRUCTURE ET

EQUIPEMENT

215-3-1 Assurer une meilleur coordination du secteur infrastructure/équipement

215-3-1-1 Coordination et développement du secteur infrastructure et équipement assurés

ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET

EQUIPEMENTS (PNDIE)

215-3-1-1-02 EQUIPEMENT CENTRE DE CONFERENCE INTERNATIONALE (PHASE III)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

640 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

215 Développement des infrastructures

215-4 OPTIMISER L'ENTRETIEN DES ROUTES DANS LES RÉGIONS

215-4-1 Maintenir les réseaux routiers en bon état

215-4-1-1 PRATICABILITÉ DES RÉSEAUX ROUTIERS TOUTE L'ANNÉE

215-4-1-1-01 PROJET DE REHABILITATION DES VOIES URBAINES DES VILLES SECONDAIRES

215-4-1-1-02 PROJET DE REHABILITATION DE ROUTES POUR DESENCLAVEMENT

215-4-1-2 REHABILITER ET RECONSTRUIRE LES VOIES URBAINES ET LES ROUTES INTER-COMMUNALE EN

BON ETAT

.

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

460 DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE

018 **Administration et Coordination**

> <u>018-1</u> Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions

018-1-1

		onnement de l'administration c	entrale et décond	entrée			
018-1-1-1	Pilotage strate	égique et opérationnel optimale	e des activités du	service fond	cier		
	018-1-1-1-R2	Nombre de missions de suivis et de contrôles effectués (activités et services)	NOMBRE	0	0	-	-
	018-1-1-1-R3	Pourcentage des doléances traitées par rapport à celles enregistrées au niveau du foncier	%	70	80	80	-
	018-1-1-R5	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	PORCENTAGE	100	100	100	-
018-1-1-2 Administration du domaine et sécurisation foncière assurée							
	018-1-1-2-R3	Nombre d'agents formés au niveau de la direction générale du foncier	NOMBRE	2000	2000	2500	-
	018-1-1-2-R5	Pourcentage des résultats atteints par rapport à ceux prévus dans le contrat programme en matière de foncier	%	0	0	-	-
018-1-1-3	Ressources g	érées de manières efficaces et	efficientes pour	l'atteinte des	objectifs		
	018-1-1-3-R3	Fond National Foncier Opérationnel ou non	OUI	OUI	OUI	OUI	-
	018-1-1-3-R4	Pourcentage des activités relevant du contrat programme et disposant de fonds de mise en œuvre	%	0	0	-	-
	018-1-1-3-R5	Taux d'exécution budgétaire	PORCENTAGE	90	90	90	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

460 DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE

409 Domaine et sécurisation foncière

> <u>409-1</u> Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national

409-1-1			me topographie foncière	i territorie nati	<u>oriai</u>						
	409-1-1-1		Ocuments topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et Inventaire de statuts de								
		409-1-1-1-R1	Nombre de plans topographiques numérisés ou nombre de dématérialisation des données topographiques réalisée	Nombre	64000	65000	-	-			
		409-1-1-1-R2	Nombre de délimitations des terrains inventoriées ou opérations de bornages effectuées	Nombre	250	250	-	-			
		409-1-1-1-R3	Nombre de documents Topographiques numérisés	NOMBRE	76000	76000	-	-			
		409-1-1-1-R4	Nombre de PLOF élaboré, validé et vérifié par commune	NOMBRE	100	250	250	-			
		409-1-1-R5	Nombre de documents topographiques délivrés	NOMBRE	76000	76000	76000	-			
		409-1-1-1-R6	Nombre de plans titrés et de plans réguliers effectués	NOMBRE	12000	40000	40000	-			
	409-1-1-2	Documents to inventoriés	opographiques fonciers informat	isés, PLOFs F	iables élabor	és et délimit	tation des terr	ains			
		409-1-1-2-R1	Nombre de documents	NOMBRE	40000	65000	66000	-			
		409-1-1-2-R2	topographiques numérisés Nombre de PLOF élaboré, validé	NOMBRE	100	250	250	-			
		409-1-1-2-R3	et vérifié par commune Nombre de documents	NOMBRE	76000	76 000	76000	-			
		409-1-1-2-R4	topographiques délivrées Nombre de plans réguliers	NOMBRE	12000	40000	40000	-			
		409-1-1-2-R5	effectués Nombre des opérations de	NOMBRE	12000	40000	40000	-			
		409-1-1-2-R6	bornages effectuées Nombre de dossier de repérage traités	NOMBRE	15000	15000	15000	-			
		409-1-1-2-R7	Nombre de plans établis	NOMBRE	1000	2000	2500	-			
409-1-2			me foncier national								
	409-1-2-1	•	cière sécurisée								
		409-1-2-1-R1	Nombre de titres fonciers établis	Nombre	0	0	0	-			
		409-1-2-1-R2	Nombre de parcelles jugées	NOMBRE	4000	4500	-	-			
		409-1-2-1-R3	Nombre de TTA ayant une salle d'audience modernisée	NOMBRE	0	3	4	-			
		409-1-2-1-R4	Nombre de services fonciers dotés d'une salle et des équipements de distributeurs automatiques de plans et de certificat de situation juridique	NOMBRE	6	8	10	-			
		409-1-2-1-R5	Nombre de salles d'archives foncières équipées de portiques antivol fonctionnelles	NOMBRE	0	8	10	-			
		409-1-2-1-R6	Nombre de titres fonciers établis via immatriculation individuelle	NOMBRE	15000	18000	20000	-			
		409-1-2-1-R7	Nombre de titres fonciers dématérialisés	NOMBRE	157000	170350	170750	-			
		409-1-2-1-R8	Nombre de salles d'archives foncières modernisées et respectant les normes requises	NOMBRE	0	14	16	-			
		409-1-2-1-R9	Nombre de services fonciers exploitant les logiciels e-Fantatra, e-Trait F/G, e-Titre.Dom pour un traitement informatisé des procédures et de la prise de décision	NOMBRE	0	15	22	-			
409-1-3		•	oncière décentralisée	noroelles seed	ifióos						
	409-1-3-1		ciers opérationnels performants,	•		50	00				
		409-1-3-1-R1	Nombre de communes accompagnées et appuyés à la mise en place de guichets fonciers	Nombre	20	50	60	-			
		409-1-3-1-R3	Nombre de guichets fonciers appuyés, suivis et contrôlés	Nombre	200	525	525	-			
		409-1-3-1-R5	Parcelles certifiées	NOMBRE	100000	500000	500000	-			

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
409-1-4	Moderniser l'administration foncière								
	409-1-4-1	I-4-1 Service foncier modernisé							
		409-1-4-1-R1	Nombre de Guichets Uniques mis en place	NOMBRE	-	0	0	-	
		409-1-4-1-R2	Nombre de Guichets Uniques mis en place et/ou réhabilités	NOMBRE	13	14	0	-	
		409-1-4-1-R3	Nombre de services fonciers restructurés et équipés en matériels (informatiques, techniques, mobiliers de bureaux)	NOMBRE	0	16	17	-	
		409-1-4-1-R4	Nombre de Guichets Uniques mis en place et opérationnels	NOMBRE	0	14	13	-	
		409-1-4-1-R5	Nombre de guichets uniques des services fonciers construits	NOMBRE	0	14	13	-	
409-1-5	Effectuer la	réforme et assure	er la sécurisation foncière						
	409-1-5-1	Foncier réfor	mé et sécurisé						
		409-1-5-1-R1	Nombre de bénéficiaires de sécurisation foncière	NOMBRE	0	0	-	-	
409-1-6	Mettre en oe	uvre les opératio	ns d'immatriculation collective						
	409-1-6-1	Opération d'i	mmatricualation collective ache	vée					
		409-1-6-1-R1	Terrains transférés à l'Etat effectués	HECTARE	0	500	600	-	
		409-1-6-1-R2	Nombre de titres fonciers établis via immatriculation collective	NOMBRE	0	24000	23000	-	
		409-1-6-1-R3	Nombre de parcelles jugées	NOMBRE	700	4500	5000	-	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS 610 TRAVAUX PUBLICS 020 **Administration et Coordination** 020-1 **ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE** OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE 020-1-1 L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE 020-1-1-1 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 020-1-1-1-R1 Taux d'exécution budgétaire 90 Financement Propre 020-1-1-1-R2 Document stratégie sectoriel UNITÉ 7 7 établie et à jour Pourcentage de Document 020-1-1-1-R3 % 90 98 100 stratégie sectoriel établie et à jour 020-1-1-3 Investissements priorisés par année 020-1-1-3-R2 Pourcentage de projet prioritaires 30 50 60 ayant une ressources de financement Taux d'effectivité des rapports 020-1-1-3-R3 0 0 0 périodiques de suivis 020-1-1-7 RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP 020-1-1-7-R1 Pourcentage des Personnels 35 70 touchés à la formation 020-1-2 ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS 020-1-2-2 Axes routiers liés au développement économique priorisés établis 020-1-2-2-R2 Stratégie et Plan d'Action établie UNITÉ 0 0 0 et à jour 020-1-2-2-R3 Proportion des zones 65 65 65 économiques connectées aux réseaux routiers 020-1-2-3 Décisions administratives en matière de travaux publics assurées, bien appliquées et coordonnées 020-1-2-3-R1 0 0 Pourcentage des marchés exécuté dans le temps 020-1-2-3-R2 Pourcentage des doléances 0 0 traitées par rapport à celles enregistrées au niveau de l'aménagement 020-1-2-3-R3 100 100 100 Taux d'appropriation des % standards de services par le personnel des travaux publics

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS TRAVAUX PUBLICS 610 206 Développement des infrastructures routières CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES 206-1 ZONES DE PRODUCTION 206-1-1 CONSTRUIRE ET REHABILITER LES RESEAUX ROUTIERS ET LES OUVRAGES D'ART 206-1-1-1 **ROUTES NATIONALES (RN) EN BON ETAT** POURCENTAGE DE ROUTES 206-1-1-1-R1 80 90 NATIONALES (RN) REHABILITEES LINEAIRE DE ROUTES 206-1-1-1-R2 KM 995 500 500 NATIONALES (RN) CONSTRUITES % DES COMMUNES 206-1-1-1-R3 % 60 75 80 **DESENCLAVES** LONGUEUR DES ROUTES 206-1-1-1-R4 KМ 0 0 0 REHABILITEES ET/OU CONSTRUITES 206-1-1-1-R5 ROUTES RETABLIES APRES O 0 O % PASSAGE DES CATASTROPHES NATURELLES 206-1-1-2 **OUVRAGES D'ART EN BON ETAT** Pourcentage des ouvrages d'art 206-1-1-2-R2 0 0 % 0 réhabilités et/ou construits 206-1-1-2-R4 Pourcentage des ouvrages d'art 75 80 85 206-1-1-2-R4 Linéaire d'ouvrage d'art construit MI 5421 5000 5000 VOIRIES URBAINES (VU) ET ROUTES COMMUNALES (RC) EN BON ETAT 206-1-1-3 POURCENTAGE DES VOIRIES 70 206-1-1-3-R1 (%) 60 80 URBAINES (VU) ET ROUTES COMMUNALES (RC) REHABILITEES **DOTATION EN MATERIEL ET ENGIN DE TRAVAUX PUBLICS** 206-1-1-4 206-1-1-4-R1 Pourcentage des matériels et 14 22 25 engins entretenus 206-1-1-4-R2 Nombre de matériel livré NOMBRE 6 12 4 206-1-1-4-R3 300 350 MI de pont modulaire livré 300 M 206-1-1-4-R4 Nombre d'engin livré NOMBRE 12 20 12 **CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS** 206-1-2 206-1-2-2 **DESENCLAVEMENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES** 206-1-2-2-R1 Routes rétablies après passage 0 0 0 des catastrophes naturels 206-1-2-2-R2 Zones désenclavées % 60 75 80 EFFICACITE ET QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES AMELIORES 206-1-2-3 Evolution de trafic sur les routes 120 130 206-1-2-3-R1 120 % nationales non revetues 206-1-2-3-R2 % des ouvrages d'art en bon état % 0 0 Taux d'évolution de trafic sur les 206-1-2-3-R3 % 135 135 140 routes nationales revetues 206-1-2-3-R4 Longueur des routes réhabilitées 367 300 300 KM et/ou reconstruites 206-1-2-4 **ZONES DEPRIMEES ET RECULEES DESENCLAVEES** Routes rétablies après passage 206-1-2-4-R1 0 0 % 0 des catastrophes naturels 206-1-2-4-R2 75 % des communes désenclavées % 60 80 206-1-3 Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales 206-1-3-1 Les projets routiers sont réalisés avec des mésures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées 206-1-3-1-R2 Proportion des études d'impacts % 80 80 85 environnementaux (EIE) relatifs aux projets routiers 206-1-3-1-R3 Proportion des Programmes 80 80 85 % d'engagement environnementaux (PrEE) relatifs aux travaux d'entretien routier

UNITE

2021

2022

2023

2024

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
206-1-4	MAINTENIR LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) ET STRUCTURANTES EN BON ETAT										
	206-1-4-2	POURCENTA	POURCENTAGE DU RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) BUTIME EN BON ETAT								
	206-1-4-2-R1		Pourcentage des Routes nationales revêtues non	%	60	65	70	-			
		206-1-4-2-R2	structurantes en bon état Pourcentage des Routes nationales structurantes en bon état	%	60	70	90	-			
	206-1-4-3	PROGRESSIO	PROGRESSION DU LINEAIRE Km DE ROUTES EN BON ETAT								
		206-1-4-3-R1	Pourcentage des routes nationales non-revêtues en bon état	%	40	40	40	-			
206-1-5	REHABILITER et/ou CONSTRUIRE LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN)										
	206-1-5-1	Linéaire de p	Linéaire de pont métallique installé								
		206-1-5-1-R1	MI de pont métallique modulaire installé	M L	500	450	450	-			
	206-1-5-3	PROGRESSION REHABILITEI	PROGRESSION DU LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES ET UNITES D'OUVRAGES D'ART								
		206-1-5-3-R2	Pourcentage des ouvrages d'art réhabilités et/ou construits	%	75	80	80	-			

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
62	MINISTER	RE DE L'AMENA	AGEMENT DU T	ERRITOIRE ET DES TRAVAUX P	UBLICS				
610	TRAVAU	X PUBLICS							
218	218 Gestion du patrimoine routier								
	<u>218-1</u> 218-1-2	OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT							
		218-1-2-2	Réseau routie	ers praticables toute l'année					
			218-1-2-2-R1	Km des routes entretenues	KM	11810	11810	11810	-
			218-1-2-2-R2	Ouvrages d'art et de franchissement entretenus	UNITÉ	25	40	50	-
	218-1-5	MAINTENIR L	E RÉSEAU ROU	TIER EN BON ÉTAT					
		218-1-5-1	PRATICABILI [*]	TE DU RESEAU ROUTIER TOUT	E L'ANNEE				
			218-1-5-1-R1	Pourcentage des communes accessible par voie de surface toute l'année	%	0	0	-	-
			218-1-5-1-R3	Pourcentage des Ouvrages d'art et de franchissements entretenus	%	0	0	-	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** 620 021 Administration et Coordination Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination 021-1 efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions 021-1-1 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée 021-1-1-1 Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration 021-1-1-1-R1 0 Nombre de textes compilés et Nombre 0 édités 021-1-1-1-R2 Taux d'effectivité des rapports Taux (%) 100 100 périodiques de suivis 021-1-1-1-R3 Nombre de missions de suivis et Nombre 0 0 de contrôles effectués (activités et services) 021-1-1-2 Administration de l'aménagement du territoire assuré 021-1-1-2-R1 Taux d'appropriationdes 0 0 standards de services 021-1-1-2-R2 Taux d'appropriation des % 0 0 standards de services en matière foncière 021-1-1-2-R3 60 Nombre d'agents formés au sein 60 60 Nombre de la direction générale de l'aménagement de territoire 021-1-1-2-R4 Pourcentage des résultats atteints % 0 0 0 par rapport à ceux prévus dans le contrat programme en matière de l'aménagement du territoire 021-1-1-3 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 021-1-1-3-R3 Taux d'exécution budgétaire % 90 90 90 021-1-1-3-R5 Pourcentage des activités relavant % 0 0 du contrat programme et disposant de fonds de mise en œuvre 021-1-1-3-R6 NOMBRE Nombre de manuels de 0 0 0 procédures établis 021-1-1-3-R7 NON NON OUI LOGIQUE Système de gestion et de sauvegarde des données et documents juridiques mis en place 021-1-1-3-R8 Nombre de formations dispensées NOMBRE 0 6 6 (sur respect des procédures et des textes) 021-1-1-4 Renovation et valorisation des patrimoines du Ministère 021-1-1-4-R1 Nombre des bâtiments et des NOMBRE O 26 30 logements administratifs rénovés 021-1-1-4-R2 0 50 60 Pourcentage de recessement % annuel des Patrimoines du Ministère recensé 021-1-2 Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales 021-1-2-1 Les projets de l'Aménagement du territoire sont réalisés avec des mésures de sauvegarde

> environnementales et sociales appropriées 021-1-2-1-R1 Proportion des Programmes 75 80 90 % d'engagement environnementaux (PrEE) relatifs aux travaux d'aménagement du territoire 021-1-2-1-R2 Proportion des études d'impacts 75 80 90 % environnementaux (EIE) relatifs

aux projets d'aménagement du

territoire

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** 620 207 Aménagement et équipement des villes PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL 207-1 207-1-1 Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en 207-1-1-1 équipements de base 207-1-1-1-R1 Nombre de Collectivités dotées Nombre 14 14 d'infrastructures, d'équipements et de construction de logement sur la base de la nouvelle norme établies 207-1-1-2 Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées 207-1-1-2-R1 Nombre d'études entamées pour NOMBRE 0 0 la mise en place des sites de logements 207-1-1-2-R2 NOMBRE 0 0 Nombre d'études pour la mise en place de nouvelles villes 207-1-1-2-R3 Nombre d'études entamées pour NOMBRE 0 0 la mise en place des nouvelles villes 207-1-1-2-R4 Nombre de pôles ou zones 0 0 Nombre économiques créés et aménagés 207-1-1-2-R5 300 Superficie de site viabilisé et **HECTARE** 300 300 aménagé (en Ha) 207-1-1-2-R6 Nombre de pôles ou zones NOMBRE 0 0 économiques identifiés 207-1-1-2-R7 Nombre de nouvelles villes / sites NOMBRE 0 0 présentant des travaux de viabilisation 207-1-2 Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires 207-1-2-1 Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés 207-1-2-1-R1 Taux de couverture en outil de Taux (%) 10 16 18 planification du territoire national et des CTD 207-1-2-1-R2 Nombre d'ateliers de concertation NOMBRE O 0 réalisés 207-1-2-1-R3 Nombre de CTD (régions, NOMBRE 189 281 318 districts, communes) dotés en outils de planification 207-1-2-1-R4 Taux de couverture en outil de 59 77 86 Taux (%) planification du territoire régional 207-1-2-1-R5 Taux de couverture en outil de 37 55 (%) 15 planification du territoire maritime et des CTD côitières 207-1-2-1-R6 NOMBRE Nombre de CTD côitières 10 14 11 (régions, districts, communes) dotés en outils de planification (Atlas diagnostic, PSM) 207-1-2-1-R7 Espace de solidarité bénéiaire de NOMBRE 1 34 50 programme d'aménagement 207-1-2-2 Les Villes sont résilientes, sures et forces motrices du développement économique 207-1-2-2-R1 Nombre de territoires urbains et NOMBRE 230 230 périurbains bénéficiaires de travaux d'urbanisme 7 207-1-2-2-R3 NOMBRE 6 7 Nombre de communes urbaines ayant eu le renforcement de capacité et l'appui institutionnel 207-1-2-2-R4 Nombre de villes bénéficiaires des NOMBRE 0 0 travaux d'infrastructures et d'équipements divers 207-1-2-2-R5 9000 10000 10000 ML de canaux curés chaque MI année 207-1-2-2-R7 Nombre de territoires urbains NOMBRE 8 dotés de Plans d'urbanisme (PUDi et PUDé) 207-1-2-3 Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population 207-1-2-3-R3 Nombre de régions ou communes NOMBRE n n dotés d'un système de collectes et d'échanges de Base de données territoriales

UNITE

2021

2022

2023

2024

IIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
62	MINISTE	RE DE L'AMEN	NAGEMENT DU T	ERRITOIRE ET DES TRAVAUX F	PUBLICS				
620	AMENAG	SEMENT DU TE	ERRITOIRE						
219	Nouvelle	s Villes et Log	ements						
	<u>219-1</u>	NATIONAL A	ALLEGER LA PRESSION AU NIVEAU DES GRANDES VILLES ET PROMOUVOIR LE PROGRAMME IMMOBILIER NATIONAL A TRAVERS L'ILE						
	219-1-1	Mettre en pla	place et promouvoir des nouvelles villes						
		219-1-1-1	Créer et Metti	re en œuvre des nouvelles villes	i				
			219-1-1-1-R1	Nombre de sites identifiés	NOMBRE	-	2	2	-
			219-1-1-1-R2	Nombre d'études d'aménagement effectuées	NOMBRE	2	8	8	-
			219-1-1-1-R3	Nombre de sites viabilisés	NOMBRE	0	2	2	-
			219-1-1-1-R4	Nombre de constructions de nouvelles villes réalisées	NOMBRE	0	2	2	-
	219-1-2	Garantir un I	logement décent	pour chaque ménage					
		219-1-2-1	Des logement construits	ts décents sont mis à la disposit	tion de la popula	ation / Plus d	e 40.000 log	ements sont	:
			219-1-2-1-R1	Nombre d'études d'aménagement réalisées	NOMBRE	0	120	120	-
			219-1-2-1-R2	Superficie de parcelles foncières viabilisées dédiées au Logement	HECTARE	0	500	600	-
			219-1-2-1-R3	Superficie de réserves foncières constituées	HECTARE	500	500	-	-
			219-1-2-1-R4	Nombre de logements réalisés	NOMBRE	800	10800	16000	-

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
62	MINISTE	RE DE L'AMEN	IAGEMENT DU T	ERRITOIRE ET DES TRAVAUX F	PUBLICS				
640	GRANDS	TRAVAUX D'I	NFRASTRUCTUR	RES ET EQUIPEMENTS					
215	Développ	ement des inf	rastructures						
	<u>215-2</u>	215-2 METTRE EN OEUVRE ET REALISER DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN							
		<u>DURABLE</u>							
	215-2-1	Planifier et c	oordonner les be	esoins et projets nationaux d'inf	rastructures dan	ıs les courts, ı	moyens et l	ongs termes	;
		215-2-1-1	Durabilité, eff	icacité et efficience des infrastro	uctures assurée				
			215-2-1-1-R1	Nombre de projets mis en oeuvre suivant le document de planification et les dispositifs	NOMBRE	1	0	0	-
	215-2-2	Stimuler les	échanges interré	gionaux et nationaux					
		215-2-2-1	Des Proiets d	'Urgence Présidentiel Réalisés					

NOMBRE

2000000

0

0

215-2-2-1-R1 Nombre estimatif de population bénéficiaire des PUPs

215-3-1-1-R5

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS **GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS** 640 Développement des infrastructures 215 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INFRASTRUCTURE ET **215-3 EQUIPEMENT** 215-3-1 Assurer une meilleur coordination du secteur infrastructure/équipement 215-3-1-1 Coordination et développement du secteur infrastructure et équipement assurés 215-3-1-1-R1 Nombre de régions recensées en NOMBRE 5 5 matière d'infrastructure et équipements 215-3-1-1-R2 Nombre de régions dotées d'un NOMBRE 0 0 0 plan régional des infrastructures et Equipements 215-3-1-1-R3 Nombre de document de politique NOMBRE 0 0 0 élaboré 215-3-1-1-R4 Nombre de guide d'integration de NOMBRE 0 0 1 la PNDIE

NOMBRE

1

1

1

Nombre de rapport d'évaluation

réalisé

socioéconomique et prospectives

LF 2022: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS.		UNITE	2021	2022	2023	2024
62	2 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS								
640	0 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS								
215	Développ	ement des infr	astructures						
	<u>215-4</u>	OPTIMISER L	'ENTRETIEN DE	<u>S ROUTES DANS LES RÉGIONS</u>	<u> </u>				
	215-4-1	Maintenir les	Maintenir les réseaux routiers en bon état						
215-4-1-1 PRATICABILITÉ DES RÉSEAUX ROUTIERS TOUTE L'ANNÉE									
	accessible toute l'anné 215-4-1-1-R2 Linéaire de routes inter		215-4-1-1-R1	Pourcentage des communes accessible par voie de surface toute l'année	%	40	45	45	-
			Linéaire des voies urbaines et routes inter-communale entretenues	KM	600	1000	1000	-	
	215-4-1-2 REHABILITER ET RECONSTRUIRE			RET RECONSTRUIRE LES VOIE	S URBAINES E	Γ LES ROUTE	S INTER-CO	MMUNALE I	ΞN
			BON ETAT						
			215-4-1-2-R1	Linéaire des voies urbaines et routes inter-communale réhabilitées	KM	400	500	500	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

350 TOURISME

040 Administration et Coordination

040-1 MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE

040-1-1 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS

040-1-1-1 LA PRESTATION DES SERVICES PUBLICS EST RENFORCÉE

040-1-1-101 GERER LES RESSOURCES ET LE BUDGET DU SECTEUR TOURISME

040-1-1-102 ETABLIR ET METTRE EN OEUVRE DES PROCEDURES ET DES PROCESSUS POUR S'ASSURER
QUE LES ENGAGEMENTS DU MINISTERE EN MATIERE DU TOURISME SONT TENUS

040-1-1-1-03 RENFORCEMENT DES CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES

040-1-1-1-04 INNOVATIONS SECTORIELLES POUR LA FORMATION EN ALTERNANCE A MADAGASCAR (ISFAM)

040-1-1-1-05 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION TOURISTIQUE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 350 **TOURISME** 040

Administration et Coordination

040-2 Instaurer une gouvernance propice à la croissance du tourisme 040-2-1 Mettre en place une administration responsable et efficace du tourisme 040-2-1-1 Le taux de réalisation des activités prévu est atteint

> 040-2-1-1-01 Coordonner les actions relatives au développement du secteur tourisme 040-2-1-1-02 Mise en place du progiciel des services octroyées du Ministère 040-2-1-1-03 Organisation du forum WAVE 040-2-1-1-04 payer les contreparties 040-2-1-1-05 Payer les salaires , CNaPs et divers indemnités 040-2-1-1-06 INNOVATIONS SECTORIELLES POUR LA FORMATION EN ALTERNANCE A MADAGASCAR (ISFAM) 040-2-1-1-07 Payer les Bourses des agents du Tourisme de l'INFA 040-2-1-1-08 Prendre en charge les frais medicaux et hospitalisation du personnel 040-2-1-1-09 Subventionner les Etablissements Publics rattachés du Ministère

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

350 TOURISME

618 Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme

618-1 PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME

618-1-1 AMENAGER, GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES ET DEVELLOPER LES COMPETENCES

DES METIERS DU TOURISME

618-1-1-2 L'EMPLOI DIRECT LIE AUX TOURISME A AUGMENTE

618-1-1-2-01 Promotion de l'emploi et de la valorisation des métiers du tourisme

618-1-1-2-02 RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DE LA DESTINATION MADAGASCAR ET DE LA

COMPETITIVITE

618-2-2-1-01

618-2-2-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE	DES TRANSF	PORTS, DU TOUR	RISME ET DE LA METEOROLOGIE					
350	TOURISME								
618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme								
	<u>618-2</u>	Accroitre la compétitivité des services et de prestations touristiques							
	618-2-1	Améliorer la	Améliorer la qualité des services liés au secteur tourisme						
		618-2-1-1	18-2-1-1 Le nombre de mains d'œuvres qualifiés est augmenté						
			618-2-1-1-01	Promouvoir l'emploi et valoriser les métiers du tourisme					
			618-2-1-1-02	Professionnaliser le métier de guides touristiques					
			618-2-1-1-03	Renforcement de la promotion de la destination Madagascar					
			618-2-1-1-04	Prendre en charge les frais medicaux et soins du personnel					
	618-2-2	Assurer une	Assurer une formation de qualité en matière de Tourisme						
		618-2-2-1	Le nombre de	e formateurs formés est augmenté					

Capitaliser les formateurs qualifiés et professionnels

Subventionner les Etablissements Publics rattachés du Ministère

619-1-1-2-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTER	E DES TRANSP	ORTS, DU TOUF	RISME ET DE LA METEOROLOGIE
350	TOURISME	E		
619	Aménagen	nent et développ		
	<u>619-1</u>			<u>VIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL</u>
	619-1-1	_	R LE TOURISME NAUX CIBLES	E NATIONAL ET RENFORCER LA VISIBILITE DE LA DESTINATION SUR LE MARCHES DE TOURISTES VISITANT MADAGASCAR A AUGMENTE
			619-1-1-1-01	Développement du tourisme national par la création de villages de vacances
			619-1-1-1-02	REHABILITATION DES BORDS DE MER ET PLAGES DES VILLES SUIVANT LE STYLE MIAMI (TOAMASINA ET MAHAJANGA)
			619-1-1-1-03	Contribution à l'Organisation Mondiale du Tourisme
			619-1-1-1-04	ASSAINISSEMENT DES ACTIVITES DES ORGANISMES ET SOCIETES SOUS TUTELLES ET MODERNISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ETABLISSEMENTS TOURISTIQUES
			619-1-1-1-05	MISE EN PLACE D'UN MECANISME D'APPUI A LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES
		619-1-1-2	LES VIGNET	TES TOURISTIQUES ONT AUGMENTEES
			619-1-1-2-01	Accélération et facilitation des procédures d'implantation et d'exploitation des projets d'investissements

Participation aux évenements en matière de promotion des investissements

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

141114 - 14	113 - FROG - OC	3 - 03 - KE30E1	AIS-ACI/FRO			
63	MINISTERE	DES TRANSF	PORTS, DU TOUF	RISME ET DE LA METEOROLOGIE		
350	TOURISME					
619	Aménagem	ent et dévelop	pement du secte	ur tourisme		
	<u>619-2</u>	<u>Développer</u>	<u>efficacement le s</u>	ecteur tourisme		
	619-2-1	Etablir un système de gestion éfficace du tourisme				
		619-2-1-2	Les Réserves Foncières Touristiques (RFT) sont Sécurisées			
			619-2-1-2-01	Sécuriser les Réserves Foncières Touristiques (RFT)		
	619-2-2	Assurer la régulation du secteur tourisme				
		619-2-2-1	Le montant des investissements touristiques est augmenté			
			619-2-2-1-01	Promouvoir les investissements touristiques		
			619-2-2-1-02	Promouvoir le Tourisme National et International		
			619-2-2-1-03	Payer la Contribution Internationale (OMT)		
		619-2-2-2	Le nombre d'établissements touristiques est augmenté			
			619-2-2-2-01	Appuyer les investissements touristiques		
			619-2-2-2-02	Payer les salaires et CNaPS des agents ECD		
			619-2-2-2-03	Prendre en charges les frais medicaux et soins du personnel		
		619-2-2-3	Les contrôles	s des établissement on été efféctués		
			619-2-2-3-01	Contrôler les établissements touristiques		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

630 TRANSPORT

022 Administration et Coordination

022-1 ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES

022-1-1 ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR

022-1-1-1 LA BONNE GESTION DU SYSTEME DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE EST ASSUREE

022-1-1-1-01	142 AMELIORATION ET RENFORCEMENT DE LA SECURITE MARITIME ET FLUVIALE
022-1-1-1-02	GERER LES RESSOURCES ET LE BUDGET DU MINISTERE
022-1-1-1-03	ETABLIR ET METTRE EN OEUVRE DES PROCEDURES ET DES PROCESSUS POUR S'ASSURER QUE LES ENGAGEMENTS DU MINISTERE EN MATIERE DES TRANSPORTS SONT TENUS
022-1-1-1-04	LUTTE CONTRE LES ACCIDENTS ET ATTAQUES ROUTIERS
022-1-1-1-05	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES
022-1-1-1-06	AMELIORATION DE LA FLUIDITE DE LA CIRCULATION ROUTIERE PAR UN SYSTÈME DE TRANSPORT INTELLIGENT
022-1-1-1-07	T41 SECUTOUR

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

630

022

MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE **TRANSPORT** Administration et Coordination 022-2 Instaurer la bonne gouvernance au niveau du secteur 022-2-1 Assurer une meilleure coordination au niveau du secteur 022-2-1-1 La performance de l'administration est accrue 022-2-1-1-01 Diriger les opérations du Ministère 022-2-1-1-02 Etablir et mettre en œuvre des procédures et des processus pour s'assurer que les engagements du Ministère sont tenus 022-2-1-1-03 Garantir la coordination des proiets du ministère 022-2-1-1-04 Contribuer à la planification et au suivi des activités des structures du Département Mettre en place le cadre légal et réglementaire en matière de Transports et de Météorologie 022-2-1-1-05 022-2-1-1-06 Normaliser les activités du Département 022-2-2 Renforcer les aptitudes profesionnelles des acteurs du développement au niveau du ministère 022-2-2-1 L'administration dotée de moyen moderne de production 022-2-2-1-01 Apporter des améliorations au fonctionnement et aux systèmes de gestion et de contrôle interne 022-2-2-1-02 Gérer le budget et le patrimoine du Ministère conormément aux règles de la bonne gouvernace 022-2-2-1-03 Gérer le personnel du Ministère de manière optimale et élaborer, concevoir et mettre en œuvre le plan de formation des agents du Ministère 022-2-2-1-04 Assurer l'efficience et la transparence de l'exécution budgétaire Améliorer et développer le système d'information et de communication 022-2-2-1-05 022-2-2-1-06 Développer un système sûr et sécuritaire pour le secteur transport et le secteur tourisme 022-2-2-1-07 Acquisition des matériels et mobiliers de bureau 022-2-2-1-08 Acquisition des matériels roulants 022-2-2-1-09 Acquisition des matériels Informatiques 022-2-2-1-10 Travaux de balisage 022-2-2-1-11 Payer les salaires et CNaPS des ECD 022-2-2-1-12 Payer les indemnités des Régisseurs 022-2-2-1-13 Prendre en charge les frais médicaux et soins du personnel 022-2-Y Promouvoir la performance sociééconomique de Madagascar à moyen terme 022-2-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle 022-2-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

630 TRANSPORT

208 Transports Routier et Ferroviaire

208-1 Assurer l'accès des usagers aux infrastructures de transport moderne et de qualité

208-1-1 Développer les infrastructures de transport routier et ameliorer le système de transport

208-1-1-1 infrastructures et moyens de production aux normes et service de qualité offert satisfaisant

208-1-1-1-01	EQUIPEMENT EN WAGONS, LOCOMOTIVES, MOTEUR ET SERVICE
208-1-1-1-02	REPARATION DE DEGAT CLIMATIQUE
208-1-1-1-03	Etudes de construction des infrastructures routiers et la politique de developpement du secteur
208-1-1-1-04	Subventions des Organismes
208-1-1-1-05	Travaux de réhabilitations des voies ferrées
208-1-1-1-06	Construction d'une Aire de Securités, de Serives et de Repos
208-1-1-1-07	RENOUVELLEMENT ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DES RESEAUX FERROVIAIRES
208-1-1-1-08	AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS ROUTIERS DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL
208-1-1-1-09	payer les contreparties
208-1-1-1-10	PROJET DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIELS ROULANTS ET EQUIPEMENTS FERROVIAIRES (ex-PROJET D'EQUIPEMENT EN WAGONS, LOCOMOTIVES, MOTEURS ET SERVICES)

208-2-2-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERI	E DES TRANSI	PORTS, DU TOUF	RISME ET DE LA METEOROLOGIE			
TRANSPORT						
Transports Routier et Ferroviaire						
<u>208-2</u>	sport terrestre sûr, sécuritaire et efficace pour soutenir la croissance économique et le					
208-2-1	<u>bien être social</u> Développer les infrastructures des transports terrestres					
	208-2-1-1	Les infrastructures et les moyens de productions du transport terrestres sont remis aux normes				
		208-2-1-1-01	Coordonner et piloter les actions pour la construction ou réhabilitation des gares ferroviaires et pour la renovation des voies ferrées			
		208-2-1-1-02	Coordonner et piloter les actions pour la construction ou réhabilitation des gares routières et pour la miss en place des systèmes intégrés d'informations et de paiement dans ces gares.			
		208-2-1-1-03	payer les contreparties			
		208-2-1-1-04	Construction des Aires de Service, de Sécurité et de Repos (ASSR)			
		208-2-1-1-05	construction des abri bus			
	208-2-1-2	•	nce de l'administration est mise en place par la délivrance de visa de conformité à et d'autorisation de circulée			
		208-2-1-2-01	Délivrer des actes administratifs (Voyageurs et Marchandises)			
		208-2-1-2-02	Subvention pour Projet de Tramway MADARAIL			
		208-2-1-2-03	subvention pour le Plan de relance Transport férroviaire, Réseau Nord			
		208-2-1-2-04	reparation draisine			
		208-2-1-2-05	Rehabilitation Gares ferroviaires			
		208-2-1-2-06	Payer les salaires et CNaPS des ECD			
		208-2-1-2-07	Payer les indemnités des Régisseurs			
		208-2-1-2-08	Subventionner les Etablissements Publics(EPN) et Organismes rattachés (Secteurs Privés)sous tutelle: Ministère			
		208-2-1-2-09	Prendre en charge les frais médicaux et soins du personnel			
208-2-2	Renforcer la sûreté et sécurité des usagers					
	s routiers diminuent					
		208-2-2-1-01	Coordonner et piloter les actions pour les constructions ou réhabilitations des ASSR			

Coordonner et contrôler les actions de développement du secteur dans les régions

209-1-2-1-03

209-1-2-1-04

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 630 **TRANSPORT** 209 Transports Maritime, Fluvial et Aérien ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT AU <u>209-1</u> **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** 209-1-1 AMELIORER LA GESTION ET LA NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES 209-1-1-1 Capacité d'accueil des ports améliorée et infrastructures mises aux normes 209-1-1-1-01 EXTENSION PORT TOAMASINA 209-1-1-1-02 Mise aux normes des infrastructures de transport maritimes 209-1-1-1-03 Aménagement port 209-1-1-1-04 Subvention des organismes 209-1-1-1-05 Renforcement de l'Ecole Nationale d'Enseignement Maritime (ENEM) 209-1-1-1-06 PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU PORT DE DIEGO-SUAREZ 209-1-1-1-07 PROJET PORT TULEAR - PPF 209-1-1-2 Navigation fluide Zones désenclavées, Fleuves navigables dotées d'infrastructures appropriées et Transport fluvial réglementé Améliorer le cadre réglementaire régissant le transport fluvial 209-1-1-2-02 Réhabilitation etaménagement des infrastructures de transport fluvial 209-1-1-2-03 PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU PORT DE DIEGO-SUAREZ 209-1-2 **DEVELOPPER LES VOES AERIENNES** 209-1-2-1 Infrastructures aéroportuaires mises aux normes SECURISATION DES EMPRISES AEROPORTUAIRES 209-1-2-1-01 209-1-2-1-02 Subventions des Organismes

Indemnisation d'expropriation

Rehabilitation, aménagement et/ou construction des Aeroports

209-2-2-3-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 630 **TRANSPORT** 209 Transports Maritime, Fluvial et Aérien 209-2 Assurer un système des transports maritime, fluvial et aérien efficace contribuant au développement économique 209-2-1 Améliorer la connexion entre les réseaux portuaires 209-2-1-1 Accroissement de la productivité et la sécurité du transport maritime 209-2-1-1-01 Elaborer des documents cadres du transport maritime 209-2-1-1-02 payer les contreparties 209-2-1-2 Création d'environnement incitant le développement du secteur maritime et fluviale 209-2-1-2-01 Elaborer le schéma directeur de développement du transport fluvial 209-2-1-2-02 Payer les salaires et CNaPS des ECD 209-2-1-2-03 Payer les indemnités diverses (Régisseurs, jaugage, insalubre...) 209-2-1-2-04 Subventionner les Etablissements Publics et Organismes rattachés sous tutelles du Ministère 209-2-1-2-05 Prendre en charge les frais médicaux et soins du personnel 209-2-2 Mettre aux normes les infrastructures et équipements aéroportuaires 209-2-2-1 Accroissement du nombre de ligne aérienne exploitée Promouvoir le développement de la route aérienne par la conclusion d'accord aérien 209-2-2-2 Les aérodromes sont certifiés et/ou homologués 209-2-2-2-01 Sécuriser les emprises aéroportuaires 209-2-2-3 Les emprises aeroportuaires sont securisés

Indemniser les expropriés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

680 METEOROLOGIE

211 Développement météorologique

211-1 DEVELOPPER DES SERVICES HYDROMETEOROLOGIQUES REDUISANT LA VULNERABILITE SOCIO-ECONOMIQUE

A LA VARIABILITE DU CLIMAT ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

211-1-1 AMELIORER L'APPUI HYDROMETEOROLOGIQUE A LA GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES LIES AU TEMPS ET AU CLIMAT

211-1-1 LE SYSTEME D'ALERTE EN TEMPS REEL EST MIS EN PLACE ET/OU RENFORCE

211-1-1-101 DEVELOPPEMENT D'INFORMATION ET DE SERVICE CLIMATOLOGIQUE POUR L'ADAPTATION ET

LA RESILIENCE DES SECTEURS CLES

211-1-1-102 Etablir et mettre en œuvre des procédures et des processus pour s'assurer que les engagements du

ministère en matière de la météorologie sont tenus

211-1-1-03 Renforcer la cooperation internationale

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
680 METEOROLOGIE

211 Développement météorologique

211-2 Développer des services hydrométéorologiques adéquats pour réduire la vulnérabilité socio-économique à la variabilité du climat et au changement climatique

211-2-2 Améliorer l'appui hydrométéorologique à la gestion des risques et de catastrophe

211-2-2-1 De nouveaux stations hydrométéorologiques sont acquis

211-2-2-1-01 Coordonner et piloter le développement du secteur Hydrométéorologique dans les régions

211-2-2-1-02 Equiper les services hydrométéorologiques régionaux 211-2-2-1-03 Acquisition des stations météorologiques aéronautiques

211-2-2-1-04 paiement des contreparties

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUI	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
63	MINISTER	RE DESTRAN	SPORTS, DU TO	URISME ET DE LA METEOROL	OGIE					
350	TOURISM	1E								
040	Administration et Coordination									
	040-1 MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE									
	040-1-1 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS									
	040-1-1-1 LA PRESTATION DES SERVICES PUBLICS EST RENFORCÉE									
			040-1-1-1-R1	Taux d'exécution des services publiques	%	100	100	100	-	

MIN - N	MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2021	2022	2023	2024	
63	MINISTE	RE DES TRAN	SPORTS, DU TO	URISME ET DE LA METEOROLO	OGIE					
350	TOURISM	ΛE								
040	Administration et Coordination									
	040-2 Instaurer une gouvernance propice à la croissance du tourisme									
	040-2-1	Mettre en pla	ce une administ	ration responsable et efficace d	u tourisme					
	040-2-1-1 Le taux de réalisation des activités prévu est atteint									
			040-2-1-1-R1	Taux de réalisation des activités prévu	%	100	100	100	-	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

63 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE

350 TOURISME

618 Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme

618-1 PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME

618-1-1 AMENAGER, GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES ET DEVELLOPER LES COMPETENCES

DES METIERS DU TOURISME

618-1-1-2 L'EMPLOI DIRECT LIE AUX TOURISME A AUGMENTE

618-1-1-2-R1 Nombre d'emploi direct créés *NOMBRE* 58000 63000 70000

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
63	MINISTE	RE DES TRAN	ISPORTS, DU TO	URISME ET DE LA METEORO	LOGIE						
350	TOURISI	ИE									
618	Adminis	tration, normal	isation et formal	isation du secteur tourisme							
	<u>618-2</u>	Accroitre la	compétitivité des	s services et de prestations tou	<u>ıristiques</u>						
	618-2-1	Améliorer la	qualité des servi	ces liés au secteur tourisme							
		618-2-1-1	Le nombre de mains d'œuvres qualifiés est augmenté								
			618-2-1-1-R1	Nombre de mains d'oeuvres qualifiés	NOMBRE	400	400	400	-		
	618-2-2	Assurer une formation de qualité en matière de Tourisme									
		618-2-2-1	18-2-2-1 Le nombre de formateurs formés est augmenté								
			618-2-2-1-R1	Nombre de formateurs formés	NOMBRE	45	50	60	-		

619-1-1-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 350 **TOURISME** 619 Aménagement et développement du secteur tourisme FAIRE DU TOURISME UN LEVIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL <u>619-1</u> POUR MADAGASCAR
DEVELOPPER LE TOURISME NATIONAL ET RENFORCER LA VISIBILITE DE LA DESTINATION SUR LE MARCHES 619-1-1 **INTERNATIONAUX CIBLES** 619-1-1-1 LE NOMBRE DE TOURISTES VISITANT MADAGASCAR A AUGMENTE 619-1-1-1-R1 Nombre de touristes visitant NOMBRE 380000 500000 430000 Madagascar 619-1-1-2 LES VIGNETTES TOURISTIQUES ONT AUGMENTEES

MILLION D' AR

2500

2800

Montant de vignettes

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
63	MINISTE	RE DESTRAN	ISPORTS, DU TO	URISME ET DE LA METEOROL	.OGIE							
350	TOURISM	TOURISME										
619	Aménagement et développement du secteur tourisme											
	<u>619-2</u>	<u>Développer</u>	efficacement le s	ecteur tourisme								
	619-2-1	Etablir un sy	stème de gestioi	n éfficace du tourisme								
		619-2-1-2	Les Réserves	Foncières Touristiques (RFT)	sont Sécurisées							
			619-2-1-2-R1	Nombre de Réserves Foncières Touristiques Sécurisés	NOMBRE	2	3	3	-			
	619-2-2	Assurer la ré	gulation du sect	eur tourisme								
		619-2-2-1	Le montant des investissements touristiques est augmenté									
			619-2-2-1-R1	Montant des investissements touristiques	MILLIONS D'ARIARY	45000	55000	70000	-			
		619-2-2-2	19-2-2-2 Le nombre d'établissements touristiques est augmenté									
			619-2-2-R1	Nombre d'établissements touristiques créées	NOMBRE	200	250	300	-			
		619-2-2-3	0-2-2-3 Les contrôles des établissement on été efféctués									
			619-2-2-3-R1	Nombre d'établissements touristiques contrôlés	NOMBRE	600	650	725	-			

022-1-1-1-R3

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE **TRANSPORT** 630 022 **Administration et Coordination** ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES 022-1 022-1-1 ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR LA BONNE GESTION DU SYSTEME DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE EST ASSUREE 022-1-1-1 022-1-1-1-R1 NOMBRE 25 25 Nombre de marchés montés 022-1-1-1-R2 Nombre de textes réglementaires NOMBRE 5 5 5 adoptés et mis en place Pourcentage de réalisation des objectifs du PTA

82

85

(%)

88

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
63	MINISTE	RE DES TRAN	SPORTS, DU TO	URISME ET DE LA METEOROI	LOGIE							
630	TRANSP	ORT										
022	Administ	ration et Coord	dination									
	<u>022-2</u>	Instaurer la b	onne gouvernar	ice au niveau du secteur								
	022-2-1	Assurer une	Assurer une meilleure coordination au niveau du secteur									
		022-2-1-1	La performan	ce de l'administration est accr	ue							
			022-2-1-1-R1	Nombre de bâtiments administratifs construits ou réhabilités	NOMBRE	7	8	10	-			
			022-2-1-1-R2	Taux d'exécution budgétaire	%	88	90	92	-			
			022-2-1-1-R3	Nombre d'Agents formés	NOMBRE	15	20	25	-			
	022-2-2	Renforcer les aptitudes profesionnelles des acteurs du développement au niveau du ministère										
		022-2-2-1	-2-2-1 L'administration dotée de moyen moderne de production									
			022-2-2-1-R1	Nombre de progiciel de gestion administratif mis en place	NOMBRE	1	2	2	-			
			022-2-2-1-R2	Nombre d'ordinateur doté aux structures centraux / régionaux	NOMBRE	15	20	25	-			

208-1-1-1-R4

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE **TRANSPORT** 630 208 **Transports Routier et Ferroviaire 208-1** Assurer l'accès des usagers aux infrastructures de transport moderne et de qualité 208-1-1 Développer les infrastructures de transport routier et ameliorer le système de transport 208-1-1-1 infrastructures et moyens de production aux normes et service de qualité offert satisfaisant 208-1-1-1-R1 Nombre de gares ferroviaires NOMBRE 4 réhabilitées 208-1-1-1-R2 Nombre d'infrastructures de NOMBRE 2 1 transport routier construites dans l'année 208-1-1-1-R3 Nombre de pièce pour matériel NOMBRE 1 2 2 roulant acquis

KM LINÉAIRE

5

10

15

Longueur de voies ferroviaires

réhabilitées

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 630 **TRANSPORT** 208 **Transports Routier et Ferroviaire** 208-2 Disposer d'un réseau de transport terrestre sûr, sécuritaire et efficace pour soutenir la croissance économique et le bien être social 208-2-1 Développer les infrastructures des transports terrestres 208-2-1-1 Les infrastructures et les moyens de productions du transport terrestres sont remis aux normes NOMBRE 208-2-1-1-R1 4 4 0 Nombre d'abris-bus construit 208-2-1-2 La transparence de l'administration est mise en place par la délivrance de visa de conformité à l'exploitation et d'autorisation de circulée NOMBRE 1800 2000 2300 208-2-1-2-R1 Nombre de conformité délivrée 208-2-1-2-R2 Nombre de visa conformité de NOMBRE 1800 2000 2300 véhicule délivrée Renforcer la sûreté et sécurité des usagers 208-2-2 208-2-2-1 Les accidents routiers diminuent 208-2-2-1-R1 Nombre de Contrôle inopiné NOMBRE 10 15 30

TAUX

1.5

1.8%

2%

effectué

de la circulation

Taux de réduction des accidents

208-2-2-1-R2

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
63	MINISTE	RE DESTRANS	SPORTS, DU TO	URISME ET DE LA METEOROLO	GIE							
630	TRANSP	ORT										
209	Transpor	Transports Maritime, Fluvial et Aérien										
	209-1 209-1-1	DEVELOPPE	MENT ECONOM	S TRANSPORTS MARITIME, FLUY IQUE. TLA NORMALISATION DES INFR				NT AU				
		209-1-1-1	Capacité d'accueil des ports améliorée et infrastructures mises aux normes									
			209-1-1-1-R1	Nombre de ports réhabilités et/ou aménagés	NOMBRE	2	2	-	-			
		209-1-1-2	Navigation fluide Zones désenclavées, Fleuves navigables dotées d'infrastructures appropriée Transport fluvial réglementé									
			209-1-1-2-R1	Nombre de ports fluvial réhabilités et/ou aménagés	NOMBRE	1	1	-	-			
	209-1-2	DEVELOPPE	R LES VOES AE	RIENNES								
		209-1-2-1	Infrastructure	Infrastructures aéroportuaires mises aux normes								
			209-1-2-1-R1	Nombre des infrastructures aéroportuaires mise aux normes	NOMBRE	2	2	-	-			

209-2-2-R3

209-2-2-3-R1

209-2-2-3

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 630 **TRANSPORT** Transports Maritime, Fluvial et Aérien 209 209-2 Assurer un système des transports maritime, fluvial et aérien efficace contribuant au développement économique 209-2-1 Améliorer la connexion entre les réseaux portuaires 209-2-1-1 Accroissement de la productivité et la sécurité du transport maritime 209-2-1-1-R1 Nombre de signalisation maritime NOMBRE 25 30 / fluviale poseé 209-2-1-2 Création d'environnement incitant le développement du secteur maritime et fluviale 209-2-1-2-R1 Nombre de texte réglementaire NOMBRE 2 2 2 harmonisant le secteur maritime 209-2-1-2-R2 KM LINÉAIRE 20 30 50 Longueur de voie fluviale navigable draguée 209-2-2 Mettre aux normes les infrastructures et équipements aéroportuaires 209-2-2-1 Accroissement du nombre de ligne aérienne exploitée 209-2-2-1-R1 Nombre de lignes aériennes NOMBRE 22 25 27 exploitées 209-2-2-2 Les aérodromes sont certifiés et/ou homologués 209-2-2-R1 Nombre d'emprise aéroportuaire NOMBRE 3 5 3 sécurisée 209-2-2-R2 Nombre d'Aéroport certifié NOMBRE

Nombre d'Aérodrome homologué

Nombre d'emprise aéroportuaire

Les emprises aeroportuaires sont securisés

sécurisée

NOMBRE

NOMBRE

3

5

3

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE 680 **METEOROLOGIE** Développement météorologique 211

DEVELOPPER DES SERVICES HYDROMETEOROLOGIQUES REDUISANT LA VULNERABILITE SOCIO-ECONOMIQUE <u>211-1</u> A LA VARIABILITE DU CLIMAT ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

AMELIORER L'APPUI HYDROMETEOROLOGIQUE A LA GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES LIES AU

211-1-1 **TEMPS ET AU CLIMAT**

211-1-1-1 LE SYSTEME D'ALERTE EN TEMPS REEL EST MIS EN PLACE ET/OU RENFORCE

> Nombre de bulletins et avis 211-1-1-1-R1 NOMBRE 98 108 d'alerte émis

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS.		UNITE	2021	2022	2023	2024		
63	MINISTER	RE DESTRANS	SPORTS, DU TO	URISME ET DE LA METEORO	LOGIE						
680	METEOR	OLOGIE									
211	Développement météorologique										
	211-2 Développer des services hydrométéorologiques adéquats pour réduire la vulnérabilité socio-économique à la variabilité du climat et au changement climatique										
	211-2-2	Améliorer l'ap	pui hydrométéc	prologique à la gestion des ris	sques et de catastr	ophe					
		211-2-2-1 De nouveaux stations hydrométéorologiques sont acquis									
			211-2-2-1-R1	Nombre de station hydrométéorologique acquis	NOMBRE	4	5	6	-		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

64 SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA

650 NOUVELLES VILLES ET HABITAT

072 Administration et Coordination

9. Infrastructures résilientes et innovation (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation)

une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation)
072-1-1
COORDONNER TOUTES LES ACTIVITES LIEES A LA GESTION FINANCIERE, ADMINISTRATIVES ET DES AFFAIRES
GENERALES

072-1-1-1 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs

072-1-1-01 ACCROITRE L'EFFECTIVITE DES DEPENSES DE TRANSFERT ET SUBVENTION

072-1-1-1-02 EFFECTUER DE MANIERE OPTIMALE L'ACHAT DES BIENS ET SERVICES POUR ASSURER LE

FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ADMINISTRATIVE

072-1-1-1-03 ASSURER LE PAIEMENT DES INDEMNITES DES AGENTS DU SENVH 072-1-1-1-04 ASSURER LES TRAITEMENTS MEDICO-SOCIAUX DES AGENTS

219-2-3-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	110 1100 00	OU REGUETA	TO AOTH NO					
64	SECRETAR	IAT D'ETAT CH	IARGE DES NOU	JVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA				
650	NOUVELLE	S VILLES ET H	ABITAT					
219	Nouvelles V	/illes et Logeme	ents					
	<u>219-2</u>	une industria	lisation durable	illientes et innovation (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir qui profite à tous et encourager l'innovation)				
	219-2-1	METTRE EN I	PLACE DES NO	UVELLES VILLES ET DES PÖLES URBAINS				
		219-2-1-3	De nouveau r	noyen de transport écologique est implanté à Antananarivo				
	219-2-2	PROMOUVOIR DES LOGEMENTS DECENTS POUR LA POPULATION						
		219-2-2-1	50 000 logem	ents et immeubles sont construits et l'accès aux crédits de logements est facilité				
			219-2-2-1-01	MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE ET STRATEGIE NATIONALE DU LOGEMENT				
	219-2-3	AMELIORER	L'HABITAT					
		219-2-3-1	Un programm	ne d'amélioration de l'habitat est opérationnel				

Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2023 2024 2021 2022 SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA **NOUVELLES VILLES ET HABITAT** 650 072 **Administration et Coordination** Infrastructures résilientes et innovation (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir 072-1 une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation)
COORDONNER TOUTES LES ACTIVITES LIEES A LA GESTION FINANCIERE,ADMINISTRATIVES ET DES AFFAIRES 072-1-1 **GENERALES** 072-1-1-1

Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs

072-1-1-R1 Taux d'absorption des ressources % - 90 90 90

Allouées

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA 650 **NOUVELLES VILLES ET HABITAT** 219 **Nouvelles Villes et Logements** 219-2 Infrastructures résilientes et innovation (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation)
METTRE EN PLACE DES NOUVELLES VILLES ET DES PÖLES URBAINS 219-2-1 219-2-1-3 De nouveau moyen de transport écologique est implanté à Antananarivo 219-2-1-3-R1 Test technique effectué et validé LOGIQUE 0 0 0 oui pour la ligne orange 219-2-1-3-R2 Nombre de pilonnes et gares NOMBRE 0 0 12 gares et 0 construites 75 pilonnes 219-2-1-3-R3 Test technique effectué et validé LOGIQUE 0 0 0 oui pour la ligne verte PROMOUVOIR DES LOGEMENTS DECENTS POUR LA POPULATION 219-2-2 50 000 logements et immeubles sont construits et l'accès aux crédits de logements est facilité 219-2-2-1 219-2-2-1-R1 NOMBRE 1000 800 10800 16000 Nombre de logements réalisés 219-2-2-1-R2 Superficie de parcelles foncières **HECTARE** 0 0 500 600 viabilisées dédiées au Logement AMELIORER L'HABITAT 219-2-3 219-2-3-1 Un programme d'amélioration de l'habitat est opérationnel 219-2-3-1-R1 Nombre de fokontany NOMBRE 0 100 200 300

bénéficiaires du projet d'amélioration de l'habitat

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

65 MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

610 TRAVAUX PUBLICS

020 Administration et Coordination

020-3 09-Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager

l'innovation

020-3-1 Concevoir le plan de développement du secteur routier

020-3-1-1 Document strategique élaboré

020-3-1-1-01 Mise en place des infrastructures routirère de qualité durable

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

65	MINISTER	E DES TRAVAU	X PUBLICS	
610	TRAVAUX	PUBLICS		
206			structures routiè	
	<u>206-2</u>		infrastructure ré	siliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager
	206-2-1	<u>l'innovation</u> Maintenir le	réseau routier en	n bon état
		206-2-1-1	Route constr	uite
			206-2-1-1-01	CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA
			206-2-1-1-02	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA
			206-2-1-1-03	CONSTRUCTION DE ROUTES DISTRICT AMBOHIDRATRIMO
			206-2-1-1-04	RN2 - PORT TOAMASINA (AFECC)
			206-2-1-1-05	PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE RAPIDE RELIANT ANDAVAMAMBA, ANDRANONAHOATRA, ITAOSY ET FENOARIVO (RN1)
			206-2-1-1-06	PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROCADE DIGUE FIHERENANA
			206-2-1-1-07	NOUVEAUX PROJETS D'EMERGENCE
			206-2-1-1-08	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE ENTRE ROND POINT ANOSIZATO ET CROISEMENT VERS AMBOHITRIMANJAKA
			206-2-1-1-09	PROJET D'AMENAGEMENT DE LA VOIE RAPIDE RELIANT ANDAVAMAMBA, ANDRANONAHOATRA ITAOSY, LA RN 1 ET LA NOUVELLE VILLE DE TANA-MASOANDRO PAR BANK (ex-PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE RAPIDE RN1)
			206-2-1-1-10	PREPARATION DU PROJET D'AUTOROUTE ANTANANARIVO TOAMASINA
			206-2-1-1-11	Assurer le respect des normes techniques et environnementales dans la mise en œuvre de tous les projets routiers
		206-2-1-2	Route Nation	ale bitumée
			206-2-1-2-01	TRANSPORT CONNECTIVITY
			206-2-1-2-02	AMENAGEMENT DE CORRIDOR ET DE FACILITATION DU COMMERCE
			206-2-1-2-03	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)
			206-2-1-2-04	MODERNISATION RESEAU ROUTIER RN6 ET RN13
			206-2-1-2-05	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE RELIANT MORONDAVA A BEKOPAKA SUR LA RNT 8
			206-2-1-2-06	PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA RNT 12A ENTRE EBAKIKA (PK 44+850) ET MANAMBONDRO (PK 165+231) ET DE CONSTRUCTION DE 11 PONTS
			206-2-1-2-07	PROJECT CONNECTING MADAGASCAR FOR INCLUSIVE GROWTH (MTP) -MPA
		206-2-1-5	Equipements	livrés
			206-2-1-5-01	ACQUISITION PONT MODULAIRE
		206-2-1-6	Engins livrés	
			206-2-1-6-01	PROJET D'EQUIPEMENT TRAVAUX PUBLICS
	206-2-2	Mettre en pla régional et n 206-2-2-1	ational	tructures connexes de qualité durable concourant à un réel développement économique ale entretenue
			206-2-2-1-01	DEGATS CYCLONIQUES - PROGRAMME DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS ET D'ENTRETIEN ROUTIER
			206-2-2-1-02	PROJET HIMO
			206-2-2-1-03	AIDE D'URGENCE POST CATASTROPHE
		206-2-2-2	Ouvrage d'art	t entretenu

206-2-2-2-01 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

65 MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

610 TRAVAUX PUBLICS

218 Gestion du patrimoine routier

218-2 09-Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager

<u>l'innovation</u>

218-2-1 Définir, proposer et programmer les stratégies d'entretien des infrastructures routieres nationales

218-2-1-1 Route Nationale entretenue

218-2-1-1-01 Définir, proposer et programmer les stratégies d'entretien des infrastructures routieres nationales

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

65 MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

640 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

215 Développement des infrastructures

215-5 09-Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager

<u>l'innovation</u>

215-5-1 Maintenir le réseau routier en bon état

215-5-1-1 Route construite

215-5-1-1-01 REHABILITATION ROUTE IVATO-TSARASAOTRA ET BOULEVARD DE L'EUROPE-VILLAGE DE LA

FRANCOPHONIE

215-5-1-1-02 CONSTRUCTION AUTOROUTE IVATO-AMBOHITRIMANJAKA

215-5-1-2 Route Nationale bitumée

215-5-1-2-01 PROJET ROUTIER

215-5-1-3 Route Nationale entretenue

215-5-1-3-01 PROJET DE DURABILITE DU SECTEUR ROUTIER

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
65	MINISTE	RE DES TRAVA	AUX PUBLICS								
610	TRAVAU	RAVAUX PUBLICS									
020	Administ	ration et Coord	lination								
	 020-3 09-Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation 020-3-1 Concevoir le plan de développement du secteur routier 										
	020-3-1-1 Document strategique élaboré										
			020-3-1-1-R1	Poucentage des personnels touchés à la formation	%	-	35	50	70		
			020-3-1-1-R2	Proportion des programmes d'engagements environnementaux (PrEE) relatif aux travaux d'entretiens routiers	%	0	80	80	85		
			020-3-1-1-R3	Proportion des zones économiques connectées aux réseaux routiers	%	-	65	65	65		
			020-3-1-1-R4	Proportion des études d'impacts environnementaux (EIE) relatifs aux projets routiers	%	-	80	80	85		

206-2-2-R1

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
65	MINISTE	RE DES TRAV	AUX PUBLICS									
610	TRAVAUX PUBLICS											
206	Dévelop	pement des inf	rastructures rou	tières								
	<u>206-2</u>		infrastructure ré	siliente, promouvoir une indus	trialisation durab	le qui profite	<u>à tous et en</u>	courager				
	206-2-1	<u>l'innovation</u> Maintenir le	réseau routier en	bon état								
		206-2-1-1	Route constr	uite								
			206-2-1-1-R1	Linéaire de route construite	Km	0	500	500	500			
		206-2-1-2	Route Nation	ute Nationale bitumée								
			206-2-1-2-R1	Linéaire de route bitumée	Km	-	2000	2000	2000			
		206-2-1-5	Equipements	Equipements livrés								
			206-2-1-5-R1	Linéaire des ponts modulaires livrés	MI	-	70	100	100			
		206-2-1-6	Engins livrés	Engins livrés								
			206-2-1-6-R1	Nombre d'engins livrés	NOMBRE	-	12	20	12			
	206-2-2	Mettre en pla régional et n		ructures connexes de qualité d	lurable concoura	nt à un réel d	éveloppeme	ent économi	que			
		206-2-2-1	Route Nation	ale entretenue								
			206-2-2-1-R1	Linéaire des Routes Nationales entretenues	Km	-	200	200	200			
		206-2-2-2	Ouvrage d'art	t entretenu								

Linéaire d'ouvrage d'art entretenu

МІ

1500

1500

1500

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
65	MINISTE	RE DES TRAV	AUX PUBLICS								
610	TRAVAU	X PUBLICS									
218	Gestion of	du patrimoine	routier								
	<u>218-2</u>	09-Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation									
	218-2-1	Définir, prop	oser et program	mer les stratégies d'entretien de	s infrastructure	es routieres nat	ionales				
		218-2-1-1	Route Nation	ale entretenue							
			218-2-1-1-R1	Linéaire des routes entretenues	Km	0	12000	12000	12000		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	2021	2022	2023	2024		
65	MINISTER	IINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS								
640	GRANDS	S TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS								
215	5 Développement des infrastructures									
	<u>215-5</u>	5-5 09-Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager								
	215-5-1	l'innovation	Scool roution on	han átat						
	213-3-1									
		215-5-1-1	Route constru	uite						
			215-5-1-1-R1	Linéaire de route construite	Km	-	500	500	500	
		215-5-1-2	Route Nationa	ale bitumée						
			215-5-1-2-R1	Linéaire de route bitumée	Km	-	400	400	400	
		215-5-1-3	Route Nationa	ale entretenue						
			215-5-1-3-R1	Linéaire de route entretnue	Km	0	200	200	200	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 660 POSTE ET TELECOMMUNICATION 023 **Administration et Coordination** ASSURER LA GESTION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET 023-1 MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE 023-1-1 MINISTÈRE BIEN PILOTÉ ET BIEN COORDONNÉ 023-1-1-1 023-1-1-1-01 ASSURER LES AFFAIRES GÉNÉRALES 023-1-1-1-02 PILOTER LA POLITIQUE DU MINISTÈRE 023-1-1-1-03 COORDONNER LES PROGRAMMES DU MINISTÈRE 023-1-1-1-04 ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION 023-1-1-1-05 EFFECTUER DES SUIVIES TECHNIQUES 023-1-1-1-06 PRESERVER I 'ENVIRONNEMENT 023-1-2 PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES BIEN GÉRÉES 023-1-2-1 ASSURER LES CONFECTIONS, ÉLABORATIONS ET ÉXECUTION BUDGÉTAIRE 023-1-2-1-01 023-1-2-1-02 ASSURER LES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE AU NIVEAU REGIONALE 023-1-2-1-03 CONFECTIONNER ET PRÉSENTER I E SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 023-1-2-1-04 EFFECTUER DES AUDITS INTERNE GÉRER LES CARRIÈRES DES PERSONNELS 023-1-2-1-05 023-1-2-1-06 GÉRER LES PATRIMOINES ET LES MOYENS MATÉRIELS DU MINISTÈRE 023-1-2-1-07 LANCER DES MARCHÉS ET DES CONVENTIONS 023-1-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme 023-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle 023-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 660 POSTE ET TELECOMMUNICATION 214 Appui à l'extension de la couverture postale **AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE** 214-1 **ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL** 214-1-1 **CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE** 214-1-1-2 OCTROYER DES LICENCES AUX OPÉRATEURS 214-1-1-2-02 SUIVRE LE RESPECT DES CAHIERS DE CHARGES 214-1-2 FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL 214-1-2-1 **BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE** FAIRE DES SUIVIS ET CONTRÔLES DU RESPECT DU CAHIER DE CHARGE VÉRIFIER L'APPLICATION DES SERVICES UNIVERSELS PAR LA PAOMA 214-1-2-1-02 AMELIORER LA COUVERTURE POSTALE ET ASSURER LA REGULATION DU SECTEUR POSTAL 214-1-3 **AUTORITE DE REGULATION INSTALLEE** 214-1-3-1 ELABORER LES LOIS ET DECRET REGISSANT LE SECTEUR POSTAL 214-1-3-1-01 214-1-3-1-02 SUIVRE L'APPLICATION DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES EN VIGEUR FAIRE UNE ETUDE DE MARCHE POSTAL 214-1-3-1-03 214-1-3-2 **OCTROYER DES LICENCES AUX OPERATEURS** 214-1-3-2-01 SUIVRE LE RESPECT DES CAHIERS DE CHARGES 214-1-3-2-02 OCTROYER DES LICENCES AUX OPERATEURS

043-1-2-1-05

043-1-2-1-06

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 670 043 **Administration et Coordination** AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT 043-1 **NUMÉRIQUES** METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 043-1-1 043-1-1-2 ORGANE DE REGULATION DU NUMERIQUE MISE EN PLACE CONCEVOIR ET ELABORER DES TEXTES REGLEMENTAIRES, DOCUMENTS TECHNIQUES ET 043-1-1-2-01 **ADMINISTRATIFS** 043-1-1-2-02 RECENSER LES PARTENAIRES ET ETABLIR DES MODELES DE CONTRATS APPROPRIES RENFORCER LES CAPACITES, SENSIBILISER A LA MISE EN OEUVRE DE RESEAUX INTELLIGENTS, 043-1-1-2-03 ELABORER LES POLITIQUES ET DE STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE CONCEVOIR ET ELABORER DES TEXTES ADAPTES, SENSIBILISER EU RECYCLAGE DES DECHETS 043-1-1-2-04 **ELECTRONIQUES** 043-1-1-2-05 CONSTITUER LA BASE DE DONNEES DU NUMERIQUE, ANALYSER, TRAITER ET PUBLIER DES **DONNEES** 043-1-2 OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE 043-1-2-1 POINTS D'ACCÈS OPÉRANTS MISE EN PLACE OPÉRATIONNALISER LES VITRINES NUMÉRIQUES 043-1-2-1-01 043-1-2-1-02 INFORMER LA POPULATION SUR L'UTILISATION DES TIC 043-1-2-1-03 PRODUIRE DES SUPPORTS DE SENSIBILISATION ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION 043-1-2-1-04

EFFECTUER DES SURVEY TECHNIQUES

SUIVRE LES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTÈRE	DES POSTES, D	ES TÉLÉCOMM	UNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE								
670	TIC											
210												
	<u>210-1</u>			ES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS								
	210-1-1	ASSURER UN		STÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE								
		210-1-1-1	POINTS D'ACC	ÈS OPÉRATIONNELS								
			210-1-1-1-01	REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET AGENCES POSTALES								
			210-1-1-1-05	Effectuer des travaux de maintenance ou construction de batiments								
			210-1-1-1-06	Réduire la fracture numérique								
			210-1-1-1-07	Améliorer les services de télé-éducation								
			210-1-1-1-08	Acquérir des matériels informatiques et mobiliers de bureau								
			210-1-1-1-10	Augmenter le nombre de cyber bus								
			210-1-1-1-11	Faire des études et recherches								
			210-1-1-13	MODERNISATION RESEAUX TELECOMMUNICATION								
		210-1-1-2	FACILITE D'AC	CES AUX DIVERSES CONNAISSANCES (HOTSPOT WIFI GRATUIT)								
			210-1-1-2-01	METTRE EN PLACE DES SITES HOTSPOT WIFI GRAUIT								
		210-1-1-3	EXTENSION DU	J RESEAU D'EXPLOITATION DES POSTES (SMART VILLAGE)								
			210-1-1-3-01	CONSTRUCTION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS A USAGE DE BUREAUX DES POSTES								
		210-1-1-4	AMELIORATIO	N DE L'IMAGE DE MARQUE DES POSTES (REBRANDING PAOMA)								

210-1-1-4-01 REHABILITER ET AMENAGER LES AGENCES POSTALES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2022 2023 2024 UNITE 2021 MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE POSTE ET TELECOMMUNICATION 660 023 **Administration et Coordination** ASSURER LA GESTION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET 023-1 MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE 023-1-1 MINISTÈRE BIEN PILOTÉ ET BIEN COORDONNÉ 023-1-1-1 023-1-1-1-R1 Moyenne de taux de réalisation 90 90 90 de tous les GAC PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES 023-1-2 023-1-2-1 RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES BIEN GÉRÉES 023-1-2-1-R1 Taux de Satisfaction des GAC % 0 0 0

%

100

100

100

Taux de réalisation des

attributions des GAC

023-1-2-1-R2

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	2021	2022	2023	2024			
66	MINISTÈ	RE DES POSTI	ES, DES TÉLÉCO	DMMUNICATIONS ET DU DÉVEL	OPPEMENT NUM	/IÉRIQUE				
660	POSTE E	T TELECOMM	UNICATION							
214	Appui à l'extension de la couverture postale									
	<u>214-1</u>	AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE								
	214-1-1	ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL								
		214-1-1-2	CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE							
			214-1-1-2-R1	Bureaux des opérateurs suivis et contrôlés	NOMBRE	20	20	-	-	
	214-1-2	FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL								
		214-1-2-1	BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE							
			214-1-2-1-R1	Bureaux opérationnels	NOMBRE	0	0	0	-	
			214-1-2-1-R2	Bureaux de poste opérationnels visités	NOMBRE	22	22	22	-	
			214-1-2-1-R3	Opérateurs privés visités	NOMBRE	22	22	22	-	
	214-1-3	AMELIORER LA COUVERTURE POSTALE ET ASSURER LA REGULATION DU SECTEUR POSTAL								
		214-1-3-1	AUTORITE D	E REGULATION INSTALLEE						
			214-1-3-1-R1	Autorite de regulation operationnelle installee	NOMBRE	1	1	1	-	
		214-1-3-2	OCTROYER I	DES LICENCES AUX OPERATEL	JRS					
			214-1-3-2-R1	Licences delivrees	NOMBRE	5	5	5	-	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2021	2022	2023	2024		
66	MINISTÈ	RE DES POSTES	S, DES TÉLÉCO	MMUNICATIONS ET DU DÉVEL	OPPEMENT NUM	MÉRIQUE					
670	TIC										
043	Administration et Coordination										
	043-1 AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉV NUMÉRIQUES						VELOPPEM	<u>ENT</u>			
	043-1-1	METTRE EN C	UVRE LE DÉVI	ELOPPEMENT NUMÉRIQUE							
		043-1-1-2 ORGANE DE REGULATION DU NUMERIQUE MISE EN PL									
			043-1-1-2-R1	Textes legislatifs, reglementaires ou Documents Techniques	NOMBRE	1	1	1	-		
	043-1-2	OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE									
043-1-2-1 POINTS D'ACCÈS OPÉRANTS MISE EN PLACE											
			043-1-2-1-R1	Nombre total de point d'accès opérants	NOMBRE	158	158	-	-		

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
66	MINISTÈ	RE DES POST	ES, DES TÉLÉCO	DMMUNICATIONS ET DU DÉVEL	OPPEMENT NU	MÉRIQUE					
670	TIC										
210	Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales										
	<u>210-1</u>	<u>DÉVELOPPE</u>	DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS								
	210-1-1	ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE									
		210-1-1-1	POINTS D'AC	CÈS OPÉRATIONNELS							
			210-1-1-R1	Nombre total de point d'accès opérationnel	NOMBRE	6	6	3	-		
		210-1-1-2	FACILITE D'ACCES AUX DIVERSES CONNAISSANCES (HOTSPOT WIFI GRATUIT)								
			210-1-1-2-R1	Nombre des sites Hotspot mis en place	NOMBRE	50	40	30	-		
		210-1-1-3	EXTENSION	DU RESEAU D'EXPLOITATION D	DES POSTES (SN	MART VILLAG	E)				
			210-1-1-3-R1	Nombre des Smart Village construits	NOMBRE	30	30	30	-		
		210-1-1-4	AMELIORATION DE L'IMAGE DE MARQUE DES POSTES (REBRANDING PAOMA)								
			210-1-1-4-R1	Agences Postales réhabiltées et rénovées	NOMBRE	45	30	25	-		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

67 MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE

630 TRANSPORT

022 Administration et Coordination

022-3 Mettre en place à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

022-3-1 Améliorer la gestion des finances publiques

022-3-1-1 Gestion des finances publiques améliorée

022-3-1-1-01 Exécution budgétaire

022-3-1-2 Gestion du système des transports et de la météorologie mise en place

022-3-1-2-01 Passation des marchés publics

022-3-1-3 Infrastructures mises aux normes

022-3-1-3-01 Elaboration et/ou validation des textes

022-3-1-3-02 Construction ou réhabilitation de bâtiments administratifs

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

67 MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE

630 TRANSPORT

208 Transports Routier et Ferroviaire

208-3 Bâtir une infrastructure résiliente qui profite à tous et encourager l'innovation

208-3-1 Développer les infrastructures de transport routier et ferroviaire

208-3-1-1 Infrastructures et moyen de production aux normes et service de qualité offert satisfaisant

208-3-1-1-01 Réhabilitation des gares ferroviaires

208-3-1-1-02 Construction Aire de Service, de Sécurité et de Repos (ASSR)

208-3-1-1-03 Réhabilitation des voies ferroviaires

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

IVIII 4 - IV		0 - 05 - KESOE I	AIS-ACI/I NO						
67	MINISTER	E DES TRANSP	ORTS ET DE LA	METEOROLOGIE					
630	TRANSPO	RT							
209	9 Transports Maritime, Fluvial et Aérien								
	<u>209-3</u>	<u>Bâtir une inf</u>	Bâtir une infrastructure résiliente qui profite à tous et encourager l'innovation						
	209-3-1	Développer	Développer les infrastructures de transport maritime et fluvial						
		209-3-1-1	•	Navigation fluide, zones desenclavées, fleuves navigables dotées d'infrastructures appropriées et transport fluvial réglementé					
			209-3-1-1-01	Réhabilitation et/ou aménagement des ports maritimes					
		209-3-1-2	Accroissement de la productivité et la sécurité du transport maritime						
			209-3-1-2-01	Réhabilitation et/ou aménagement des ports fluviaux					
		209-3-1-3	Création d'en	vironnement incitant le developpement du secteur maritime et fluviale					
			209-3-1-3-01	Mise en place de signalisation maritime/ fluvial					
		209-3-1-4	Infrastructure	es aéroportuaires mises aux normes					
			209-3-1-4-01	Mises aux normes des aérodromes et aéroports					
		209-3-1-5	Accroisseme	nt du nombre de ligne aérienne exploitée					
			209-3-1-5-01	Exploitation de plusieurs lignes aériennes					
		209-3-1-6	Emprises aer	oportuaires sécurisé					
			209-3-1-6-01	Expropriation					

211-3-1-3-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

67	MINISTER	MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE							
680	METEORO	TEOROLOGIE							
211	Développe	ement météorole	ogique						
	<u>211-3</u>	-3 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions							
	211-3-1	Augmenter I au climat 211-3-1-1	*** *******						
		211-3-1-1	•	·					
			211-3-1-1-01	Etablissement de bulletins et avis d'alerte					
		211-3-1-2	Stations hydr	rométéorologiques acquis					
			211-3-1-2-01	Acquisition de Stations hydrométéorologiques					
		211-3-1-3	Stations mété	éorologique automatiques acquis					

Acquisition de Stations météorologique automatique

MIN - I	MIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
67	MINISTE	RE DES TRAN	SPORTS ET DE I	_A METEOROLOGIE								
630	TRANSP	ORT	DRT									
022	Adminis	tration et Coor	dination									
	<u>022-3</u>	Mettre en pla	ace à tous les niv	responsables et	ouvertes à te	<u>ous</u>						
	022-3-1	Améliorer la gestion des finances publiques										
		022-3-1-1	1 Gestion des finances publiques améliorée									
			022-3-1-1-R1	Taux d'éxecution budgétaire	TAUX	88	90	92	92			
		022-3-1-2	Gestion du s	ystème des transports et de la m	nétéorologie mis	e en place						
			022-3-1-2-R1	Nombre de marchés montés	NOMBRE	25	25	25	25			
			022-3-1-2-R2	Nombre de textes élaborés et/ou validés	NOMBRE	5	15	25	25			
		022-3-1-3	Infrastructure	es mises aux normes								
			022-3-1-3-R1	Nombre d' infrastructure	NOMBRE	7	8	8	10			

construite ou réhabilitée

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
67	MINISTE	RE DES TRAN	SPORTS ET DE L	A METEOROLOGIE						
630	TRANSP	ORT								
208	Transpoi	rts Routier et F	erroviaire							
	208-3 Bâtir une infrastructure résiliente qui profite à tous et encourager l'innovation									
	208-3-1	Développer	Développer les infrastructures de transport routier et ferroviaire							
		208-3-1-1	Infrastructure	es et moyen de production aux i	normes et service	de qualité o	ffert satisfai	sant		
			208-3-1-1-R1	Longueur de voie ferroviaire réhabilitée	KM LINÉAIRE	5	10	15	15	
			208-3-1-1-R2	Nombre d'infrastructure ferroviaire mise au norme	NOMBRE	4	2	2	2	
			208-3-1-1-R3	Nombre d'infrastructure de transport routier construites dans l'année	NOMBRE	2	1	1	1	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE **TRANSPORT** 630 209 Transports Maritime, Fluvial et Aérien Bâtir une infrastructure résiliente qui profite à tous et encourager l'innovation 209-3 Développer les infrastructures de transport maritime et fluvial 209-3-1 Navigation fluide, zones desenclavées, fleuves navigables dotées d'infrastructures appropriées et 209-3-1-1 transport fluvial réglementé 209-3-1-1-R1 Nombre de ports fluvial réhabilité NOMBRE 0 1 et/ou aménagé 209-3-1-2 Accroissement de la productivité et la sécurité du transport maritime Nombre de signalisation 209-3-1-2-R1 NOMBRE 25 30 30 maritime/fluvial posée 209-3-1-3 Création d'environnement incitant le developpement du secteur maritime et fluviale 209-3-1-3-R1 Longueur de voie fluviale KM LINÉAIRE 20 20 30 50 navigable draguée 209-3-1-4 Infrastructures aéroportuaires mises aux normes 209-3-1-4-R1 Nombre d'aérodrome et aéroport NOMBRE 2 2 2 2 certifiés et/ou homologués 209-3-1-5 Accroissement du nombre de ligne aérienne exploitée 209-3-1-5-R1 NOMBRE Nombre de lignes aériennes 22 25 27 27 exploitées 209-3-1-6 Emprises aeroportuaires sécurisé

NOMBRE

3

4

3

3

Nombre d'emprise aéroportuaire

sécurisée

209-3-1-6-R1

211-3-1-3-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE 680 **METEOROLOGIE** 211 Développement météorologique Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions 211-3 211-3-1 Augmenter la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat 211-3-1-1 Système d'alerte en temps réel mis en place et/ou renforcé 211-3-1-1-R1 Nombre de bulletins et avis NOMBRE 2918 2918 2918 2918 d'alerte émis 211-3-1-2 Stations hydrométéorologiques acquis 211-3-1-2-R1 Nombre de stations NOMBRE 0 1 1 2 hydrométéorologique acquis 211-3-1-3 Stations météorologique automatiques acquis

NOMBRE

0

12

52

29

Nombre de stations

acquis

météorologiques automatiques

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIER 460 DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE 018 Administration et Coordination ODD 16-Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, 018-3 assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous 018-3-1 Optimiser la sécurisation foncière 018-3-1-1 Pilotage stratégique et opérationnel optimal des activités du service foncier 018-3-1-1-01 Traiter les doléances arrivées au niveau des Services Fonciers 018-3-1-1-02 Assurer le fonctionnement de la service foncier Direction Foncier Decentralisé 018-3-1-1-03 Assurer le fonctionnement du Direction Topographique 018-3-1-1-04 Assurer le fonctionnement du Direction Général du Service Foncier 018-3-1-1-05 Assurer le devellopement Direction Topographique 018-3-1-2 Accès des usagers au service public modernisé 018-3-1-2-01 Equiper en matériels informatiques, techniques et mobilier de bureau la DRMF nouvellement créée 018-3-1-2-02 Effectuer des études techniques relatives aux différents processus à implémenter 018-3-1-2-03 Equiper le SIF des services fonciers en ressources matérielles (informatiques, techniques, mobiliers de Concevoir, développer et mettre à jour les logiciels spécifiques pour les services fonciers déconcentrés et 018-3-1-2-04 décentralisés 018-3-1-2-05 Metre en place la gestion informatisée des files d'attente 018-3-1-2-06 Mettre en place des contrôles d'accès sécurisés au niveau du service foncier 018-3-1-3 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 018-3-1-4 Administration du domaine et sécurisation foncière assuréeAdministration du domaine et sécurisation foncière assurée 018-3-1-4-01 Activité SRD et SRTOPO 018-3-1-4-02 Biens et Services SRD et SRTopo 018-3-1-4-03 Transferts SRD et SRTopo 018-3-2 Promouvoir les réformes administrateurs (digitalisation, ...) Optimiser la sécurisation foncière

> 018-3-2-1 Accès des usagers au service public modernisé

018-3-2-2 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 018-3-2-2-01 Mettre en place des contrôles d'accès sécurisés au niveau du service foncier

018-3-2-3 Pilotage stratégique et opérationnel optimal des activités du service foncier

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

460

409

<u>MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u> ET DES SERVICES FONCIER DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE Domaine et sécurisation foncière "ODD 16-Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, 409-2 assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous 409-2-1 Optimiser la sécurisation foncière 409-2-1-1 Accès de la population aux services fonciers de proximité 409-2-1-1-01 Opérationnaliser le service foncier d'Ambatofinandrahana 409-2-1-1-02 Engager la construction du nouveau Service Foncier déconcentré de Mahajanga II suivant des modèles standards normalisés et modernisés avec deux logements, avec opérationnalisation 409-2-1-1-03 409-2-1-1-04 Services fonciers renforcés en matériels 409-2-1-2 Qualité de service public rendu aux usagers amélioré 409-2-1-2-01 Renforcer la capacité des services fonciers en ressources matérielles 409-2-1-3 Boky rovitra et sari-tany rovitra reconstitués 409-2-1-3-01 Reconstituer les Boky rovitra et sari-tany rovitra Propriété foncière sécurisée via immatriculation individuelle et immatriculation collective 409-2-1-4 409-2-1-4-01 Immatriculer les propriétés foncières : individuelle et collective 409-2-1-5 Accès des usagers au service public modernisé 409-2-2 "Promouvoir les réformes administrateurs (digitalisation, ...) Optimiser la sécurisation foncière" 409-2-2-1 Accès des usagers au service public modernisé 409-2-2-1-01 Dématérialiser documents fonciers (scan et saisies des données alphanumériques, vectorisation, georéférencement, vérification, validation) accompagnée par des suivis systèmatiques 409-2-2-1-02 Mettre en place les dispositifs automatiques de délivrance de Certificats d'Immatriculation des Situatioons Juridiques et plans individuels 409-2-2-1-03 Effectuer la Pré-dématérialisation (Installer les ressources matérielles, former le personnel sur les processus de dématérialisation à suivre Effectuer des études sur les enjeux et défis de la digitalisation de l'administration foncière réalisées dans 409-2-2-1-04 les services fonciers d'Antananarivo Atsimondrano, Antananarivo Avaradrano, Ambohidratrimo, Antananarivo renivohitra 409-2-2-1-05 Effectuer des études des impacts de la reforme foncière realisée dans les services fonciers d'Antananarivo Atsimondrano, Antananarivo Avaradrano, Ambohidratrimo, Antananarivo renivohitra 409-2-2-1-06 Améliorer le système d'archivages du service foncier 409-2-2-1-07 "Equiper le système d'archivage du service foncier en fournitures et services spécifiques " 409-2-2-2 Boky rovitra et sari-tany rovitra reconstitués 409-2-2-01 Reconstituer les Boky rovitra et sari-tany rovitra 409-2-2-3 Fournitures spécifiques pour la création des titres fonciers 409-2-2-3-01 Fournitures pour la création des titres fonciers 409-2-3 Assurer l'égalité d'accès aux terres 409-2-3-1 Dotation des matériels techniques spécifiques Topo 409-2-3-2 Accès de la population aux services fonciers de proximité Services fonciers renforcés en matériels 409-2-3-2-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS

460 DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE

409 Domaine et sécurisation foncière

> ODD 2- Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable 08-**409-3** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent

409-3-1 02-2 Assurer l'égalité d'accès aux terres 08-09 Promouvoir des politiques axées sur le développement favorisant des activités productives, la création d'emplois décents, l'entreprenariat, la créativité et l'innovation suite à l'accès facile à la terre 409-3-1-1

Dotation des outils de gestion de terrains communaux fiable via PLOF fiable

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** 620 021 Administration et Coordination ODD 16-Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, 021-3 assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous 021-3-1 Renforcer tout mécanisme pour la promotion du genre au service du développement 021-3-1-1 Pilotage stratégique et opérationnel optimal des activités du ministère et de son administration 021-3-1-1-01 Rapports périodiques de suivis 021-3-1-1-02 Assurer le contrôle de service au niveau centrale qu'excentrique 021-3-1-2 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 021-3-1-2-01 Budaétisation 021-3-1-2-02 Asseoir et vulgariser un outil de contrôle et d'appropriation des procédures 021-3-1-2-03 Effectuer un contrôle efficace et efficient des activités des structures du Ministère 021-3-1-2-04 Rendre effectif la standardisation de l'Administration Rendre les informations accessible aux usagers 021-3-1-2-05 021-3-1-2-06 Faire respecter par tous les règles et règlementation en vigueur 021-3-1-2-07 Revue de presse 021-3-1-3 Amélioration des prestations de service public 021-3-1-3-01 Nombre de textes légaux et règlementaires mis à jour 021-3-1-3-02 Nombre de textes numérisés 021-3-1-3-03 Numériser les journaux officiels 021-3-1-3-04 Etablir un reperetoire des textes juridiques 021-3-1-3-05 Faire la traduction des textes juridiques en vigueur 021-3-1-4 Renforcement de l'Etat de droit 021-3-1-4-01 Nombre de dossiers contentieux traités 021-3-1-4-02 Etudier et concevoir des cadrages juridiques pour une assise juridique dans le renforcement de l'Etat de droit 021-3-1-4-03 Donner des conseils juridiques 021-3-1-4-04 Renforcer l'appropriation et la vulgarisation des textes juridiques en vigueur 021-3-1-5 Nombre des agents encadrés et non encadrés formés 021-3-1-5-01 Assuré les Biens et Services de la DRH 021-3-1-6 Administration de l' Aménagement du territoire assurés 021-3-1-6-01 Travaux d'aménagement et d'urbanisme du littorale de Madagascar MATAC 021-3-1-6-02 021-3-1-6-03 Biens et services pour les SRAT et DRAT et DLAT 021-3-1-6-04 Assurer le fonctionnement des services publiques 021-3-1-6-05 Transferts SRAT et DRATP et DLAT 021-3-1-6-06 Biens et services Direction Générale de l' Aménagement du Territoire et de l'Equipement 021-3-1-6-07 transfert DGATE 021-3-1-6-08 Biens et service DDUD 021-3-1-6-09 Biens et services DPST 021-3-1-6-10 trnsfert DRH (hospitalisation et soins des personnels) 021-3-2 Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée 021-3-2-1 Les projets de l'aménagement du territoire sont réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementale et sociale approprié 021-3-2-1-01 Permis environnementale 021-3-2-2 Biens et service du cabinet du ministère

Assurer le fonctionnement du cabinet du ministère

Assurer les fonctionnement de la direction de la logistique et du patrimoine

Rénovation et valorisation des patrimoines du ministère

021-3-2-2-01

021-3-2-3-01

021-3-2-3

207-3-5-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

620 207

MINISTERI	E DE L'AMENA	GEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS
AMENAGE	MENT DU TERI	RITOIRE
Aménagen	nent et équipen	nent des villes
<u>207-3</u>	ODD 11-Fair	e en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durable
207-3-1		ser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, set rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale
	207-3-1-1	outils de planification mis à l'échelle, capitalisés et appropriés par les autorités locales
	207-3-1-2	- Bâtiments administratifs et habitations existants réhabilités
207-3-2		er l'urbanisation durable pour tour et le capacité de planification et de gestion participatives, intégrées et s établissements humains dans tout le pays irrégularités en matière d'Aménagement du territoire, d'urbanisme réduites
	207-3-2-2	Nombre des agents encadrés et non encadrés formés
	207-3-2-3	plan d'aménagement participatif établi pour donner une vision cohérente de l'ensemble du territoire, et qui évoluera en Plan d'Urbanisme de Détail (PUDé) quartiers équipés en infrastructures de base prioritaires
207-3-3		re considérablement le nombre de villes et d'établissements humains ui adoptent et mettent en œuvre es et plans d'action intégrés Images satellitaires valorisés avec la dotation de cartographie communale
207-3-4	Aménager d	es villes avec des habitats décents pour tous
	207-3-4-1	Les zones à fortes potentialités de développement valorisées
207-3-5	Amélioration	n de la gouvernance urbaine
	207-3-5-1	dématérialisation effective des autorisations d'urbanisme

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

68	MINISTERE	DE L'AMENA	GEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS						
620	AMENAGE	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE							
207	Aménagement et équipement des villes								
	<u>207-4</u>	14-Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du							
		développeme	ent durable						
	207-4-1	Développer l	a résilience à la protection durable des écosystèmes marins et côtiers afin d'éviter leur dégradation						
		207-4-1-1	Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés:						
		207-4-1-2	Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés						

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

IVIIIVI - IV	113 - PROG - O	G - US - KESUL I	ATS - ACT/PRO				
68	MINISTERE	E DE L'AMENA	GEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS				
620	AMENAGE	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
207	Aménagen	nent et équipen	nent des villes				
	<u>207-5</u>	<u>12-Établir de</u>	es modes de consommation et de production durables				
	207-5-1	Prendre en d	compte les enjeux environnementaux dans les politiques, programmes et projet de développement				
		207-5-1-1	Cadre juridique mis en place				
			•				
		207-5-1-2	Outil de planification maritime élaboré				
			•				
		207-5-1-3	PSM Régions côtières élaboré				
			-				
		207-5-1-4	SNAT Maritime élaboré				
			•				
		207-5-1-5	Les zones à fortes potentialités de développement valorisées				
			207-5-1-5-01 Aménager et embellir les bords des mers et plages de Madagascar				
		207-5-1-6	Territoires durables grâce à une planification à long terme intégrant les enjeux environnementaux				

I N	MINISTERI	DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS								
		GEMENT DU TERRITOIRE								
7 A	Aménagement et équipement des villes									
2	<u> 207-6</u>	11-Faire en s	sorte que les ville	es et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durable						
2	207-6-1	Contribuer à l'amélioration des conditions sanitaires et sociales des habitants de l'agglomération d'Antananarivo								
		207-6-1-1		iques validées - Schéma directeur de l'Assainissement d'Antananarivo et ses s élaborés et mis en œuvre - Des infrastructures prioritaires et structurantes construites						
			207-6-1-1-01	"Disposer d'un outil de planification urbaine et un cadre d'intervention pour améliorer le service de l'assainissement dans l'agglomération d'Antananarivo à l'horizon 2035 Suite de la réalisation des ouvrages de la phase II Renforcement de capacité des entités oeuvrants dans l'Assainissement (CUA, APIPA et SMA)"						
2	207-6-2	Aménager d	es villes avec des	s habitats décents pour tous						
		207-6-2-1	"PUDi élabor	és, contrat programmes élaborés, PUDé élaborés						
			207-6-2-1-01	" Elaborer des PUDé, PUDi, et Contrat programme						
		207-6-2-2		es et équipements divers construits, Construction/ réhabilitation d'infrastructures ts Marchands construits, Espaces publics aménagés						
			207-6-2-2-01	Réaliser des travaux d'aménagement de voiries urbaine, Construire/ réhabiliter des infrastructures, Travau. d'aménagement paysager et de jardins d'Equipements Marchands						
			207-6-2-2-02	(v) Former les Agents de la Commune concernée						
		207-6-2-3	base o Amélio dynamisme é d'origine hyd	de la mobilité o Accès de la population à des infrastructures sanitaire et équipement de oration de l'environnement et de l'aspect organisationnel des o Création d'un conomique et social dans les quartiers o Réduction conséquente du taux de maladie rique et du nombre d'accident piétonne pendant la période de pluie o Réduction du taux le la population, qui se traduit par l'évolution en standing du niveau de vie des habitants						
			207-6-2-3-01	Réaliser des travaux de réhabilitation d'infrastructures et d'équipement (Ruelle, voie carrossable, passerelles, bloc sanitaire, borne fontaine, bassin lavoir • Appuyer les gestions communautaires, dont les RF2 et VAE						
		207-6-2-5	Les zones à f	ortes potentialités de développement valorisées						
			-	•						
		207-6-2-6		e : Plan d'Urbanisme de Détail et Zone d'Aménagement Concertée mis en place fonctionnement du projet mise en place"						
			207-6-2-6-01	"Activité 1 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement de capacités de la DGATE pour l'intégration (mainstreaming) du CC dans ses missions régaliennes Activité 2 : Elaborer et réaliser un plan de formation et de perfectionnement (en cascade ou ponctuel) pour les autres acteurs intervenants en matière de résilience urbaine Activité 3 : Effectuer des études pour la mise en œuvre de la stratégie résilience urbaine de la DGATE "						

207-6-2-8-01 Restructuration de quartier

207-6-2-9 Infrastructures et équipements divers construits,

207-6-2-9-01 Réaliser des travaux d'aménagement de voiries urbaine

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERI	E DE L'AMENAC	GEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS						
AMENAGE	MENT DU TERF	RITOIRE						
Aménagement et équipement des villes								
<u> 207-7</u>	10-Réduire le	10-Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre						
207-7-1	Améliorer l'a	Améliorer l'accès de la population aux infrastructures et services sociaux de base						
	207-7-1-1	Meilleur accès de la population aux services de base grâce à la réhabilitation des voies publiques						
		-						
	207-7-1-2	Développement équilibré des territoires grâce à l'optimisation de la relation ville campagne						
	207-7-1-3	Structure et mécanisme de coordination du secteur infrastructure et équipement mis en place						
	207-7-1-4	CTD et les communautés de base dotés d'un outil élaboré de façon participative et inclusive pour qu'ils prennent en main la gestion de leurs territoires respectifs						
	AMENAGE Aménagen 207-7	AMENAGEMENT DU TERF Aménagement et équipem 207-7 10-Réduire le 207-7-1 Améliorer l'a 207-7-1-1 207-7-1-2						

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

141114 14		G - U3 - KESUL I	ATO AOTITIO						
68	MINISTERI	E DE L'AMENA	GEMENT DU TER	RRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS					
620	AMENAGE	MENT DU TERI	RITOIRE						
207	Aménagen	Aménagement et équipement des villes							
	<u>207-8</u>	09-Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager							
	207-8-1	<u>l'innovation</u> Améliorer l'accès de la population aux infrastructures et services sociaux de base							
	207-0-1								
		207-8-1-1	Wellieur acce	s de la population aux services de base grâce à la réhabilitation d'un centre public					
			207-8-1-1-01	Réaliser des travaux de réhabilitations d'un centre public					
	207-8-2	Restaurer le	s infrastructures	sociales d'utilité publique					
		207-8-2-1	Equipements	de base construits dans les campagnes					
			-	-					
	207-8-3	Améliorer l'efficience et l'efficacité des circonscriptions administratives et des CTD							
		207-8-3-1	CTD et les communautés de base dotés d'un outil élaboré de façon participative et inclusive pour qu'ils prennent en main la gestion de leurs territoires respectifs						
	207-8-4	"Mettre en place toutes infrastructures connexes de qualité durable concourant à un réel développement économique régional et national "							
		207-8-4-1		c et besoins en infrastructure/équipement établit et disponible à temps réel pour la prise					
	207-8-5	"Bâtir des in	Bâtir des infrastructures pour améliorer l'accès de la population aux services sociaux de base "						
		207-8-5-1	Bâtiments ad	ministratifs construits aux niveaux des CTD					
	007.0.0	0 (! !							
	207-8-6	Contribuer a	Tamelloration de	es conditions sanitaires et sociales des habitants de l'agglomération d'Antananarivo					
		207-8-6-1	Ville assainie						
			207-8-6-1-01	Travaux d'aménagement des berges du canal C3 - Travaux curage du canal C3 - Travaux d'aménagement du site de confinement des boues de curage					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS

460 DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE 018 Administration et Coordination 018-3 ODD 16-Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous 018-3-1 Optimiser la sécurisation foncière Pilotage stratégique et opérationnel optimal des activités du service foncier 018-3-1-1 018-3-1-1-R1 Pourcentage des doléances **POURCENTAGE** 0 80 85 90 traitées par rapport à celles enregistrées au niveau du foncier 018-3-1-1-R2 PORCENTAGE 0 0 0 Planifier et coordonnées les 100 activités globale du service foncier 018-3-1-2 Accès des usagers au service public modernisé 018-3-1-2-R1 SIF mis en place Pourcentage 0 10 30 50 018-3-1-2-R2 Nombre Service Foncier équipé NOMBRE 0 1 0 018-3-1-2-R3 'Administration foncière UNITÉ 2 modernisée 018-3-1-2-R4 Metre en place la gestion UNITÉ 2 informatisée des files d'attente 018-3-1-2-R5 Système d'Information Foncière NOMBRE 10 30 50 (SIF) mis en place et équipé 018-3-1-2-R6 Concevoir, développer et mettre à NOMBRE 10 30 50 jour les logiciels spécifiques pour les services fonciers déconcentrés et décentralisés 018-3-1-2-R7 Mettre en place des contrôles UNITÉ 2 d'accès sécurisés au niveau du service foncier 018-3-1-3 Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 018-3-1-3-R1 Taux d'exécution budgétaire **POURCENTAGE** 100 100 018-3-1-4 Administration du domaine et sécurisation foncière assuréeAdministration du domaine et sécurisation foncière assurée 018-3-1-4-R1 TALIX n 100 n Assurer les fonctionnements n interrégionale de domaine et de topographie 018-3-1-4-R2 ASSURER LA **POURCENTAGE** 0 100 0 0 REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE DE DOMAINE ET DE **TOPOGRAPHIE** 018-3-2 Promouvoir les réformes administrateurs (digitalisation, ...) Optimiser la sécurisation foncière 018-3-2-1 Accès des usagers au service public modernisé 018-3-2-1-R1 Nombre Service Foncier équipé NOMBRE 0 1 0 018-3-2-1-R2 NOMBRE 0 0 Administration foncière 4 O modernisée 018-3-2-1-R3 Administration foncière NOMBRE 0 4 0 0 modernisée et sécurisée 018-3-2-1-R4 NOMBRE 0 10 30 50 SIF mis en place Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs 018-3-2-2 018-3-2-2-R1 Taux d'exécution budgétaire 0 100 100 018-3-2-3 Pilotage stratégique et opérationnel optimal des activités du service foncier 018-3-2-3-R1 Pourcentage des doléances % 80 85 90 traitées par rapport à celles enregistrées au niveau du foncier

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS 460 DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE 409 Domaine et sécurisation foncière 409-2 "ODD 16-Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous 409-2-1 Optimiser la sécurisation foncière 409-2-1-1 Accès de la population aux services fonciers de proximité 409-2-1-1-R1 Guichets uniques des services NOMBRE 0 14 26 fonciers construits et opérationnels 409-2-1-1-R2 Construction des services fonciers NOMBRE 0 10 14 26 Mahajanga II 409-2-1-2 Qualité de service public rendu aux usagers amélioré 409-2-1-2-R1 Renforcer la capacité des services 0 10 0 0 fonciers en ressources matérielles 409-2-1-3 Boky rovitra et sari-tany rovitra reconstitués 409-2-1-3-R1 Reconstituer les Boky rovitra et NOMBRE 4 500 90 000 90 000 270 000 sari-tany rovitra 409-2-1-4 Propriété foncière sécurisée via immatriculation individuelle et immatriculation collective 409-2-1-4-R1 NOMBRE 0 4 340 000,00 4 960 000,00 5 580 Immatriculer les propriétés foncières : individuelle et 000,00 collective 409-2-1-5 Accès des usagers au service public modernisé Effectuer la Pré-dématérialisation 409-2-1-5-R1 NOMBRE 0 0 1 (Installer les ressources matérielles, former le personnel sur les processus de dématérialisation à suivre 409-2-1-5-R2 Effectuer des études sur les NOMBRE 2 enjeux et défis de la digitalisation de l'administration foncière réalisées dans les services fonciers d'Antananarivo Atsimondrano, Antananarivo Avaradrano, Ambohidratrimo, Antananarivo renivohitra 409-2-1-5-R3 Mettre en place les dispositifs NOMBRE 2 2 automatiques de délivrance de Certificats d'Immatriculation des Situatioons Juridiques et plans individuels 409-2-1-5-R4 Dématérialiser documents NOMBRE 12 774 fonciers (scan et saisies des données alphanumériques, vectorisation, georéférencement, vérification, validation) accompagnée par des suivis systèmatiques 409-2-1-5-R5 "Equiper le système d'archivage NOMBRE 0 16 0 du service foncier en fournitures

et services spécifiques

du service foncier

Améliorer le système d'archivages

409-2-1-5-R6

0

16

16

16

NOMBRE

MIN - MIS - PROG -	OG - OS - RESUL	_TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
409-2-2	"Promouvoir	les réformes adr	ministrateurs (digitalisation,)	Optimiser la sé	curisation fo	oncière"		
	409-2-2-1	Accès des us	agers au service public modern	isé				
		409-2-2-1-R1	Effectuer des études des impacts de la reforme foncière realisée dans les services fonciers d'Antananarivo Atsimondrano, Antananarivo Avaradrano, Ambohidratrimo, Antananarivo renivohitra	NOMBRE	-	1	2	1
		409-2-2-1-R2	Effectuer des études sur les enjeux et défis de la digitalisation de l'administration foncière réalisées dans les services fonciers d'Antananarivo Atsimondrano, Antananarivo Avaradrano, Ambohidratrimo, Antananarivo renivohitra	NOMBRE		1	2	1
		409-2-2-1-R3	Effectuer la Pré-dématérialisation (Installer les ressources matérielles, former le personnel sur les processus de dématérialisation à suivre	NOMBRE	1	1	0	0
		409-2-2-1-R4	Améliorer le système d'archivages du service foncier	NOMBRE	0	16	16	16
		409-2-2-1-R5	"Equiper le système d'archivage du service foncier en fournitures et services spécifiques "	NOMBRE	0	16	0	0
		409-2-2-1-R6	Mettre en place les dispositifs automatiques de délivrance de Certificats d'Immatriculation des Situatioons Juridiques et plans individuels	NOMBRE	2	2	0	0
		409-2-2-1-R7	Dématérialiser documents fonciers (scan et saisies des données alphanumériques, vectorisation, georéférencement, vérification, validation) accompagnée par des suivis systèmatiques	NOMBRE	79 448	-	-	-
	409-2-2-2	Boky rovitra e	et sari-tany rovitra reconstitués					
		409-2-2-R1	Nombre des Boky rovitra et Saritany rovitra reconstitués	NOMBRE	0	10000	90000	270000
	409-2-2-3	Fournitures s	pécifiques pour la création des	titres fonciers				
		409-2-2-3-R1	Nombre des Boky rovitra et Saritany rovitra reconstitués	NOMBRE	0	70000	90000	90000
409-2-3	Assurer l'éga	lité d'accès aux	terres					
	409-2-3-1	Dotation des i	matériels techniques spécifique	es Topo				
		409-2-3-1-R1	Achat des matériels techniques spécifiques Topo	Pourcentage	0	0	90	90
	409-2-3-2	Accès de la p	opulation aux services fonciers	de proximité				
		409-2-3-2-R1	Engager des opérations d'extension de Guichet unique pour mettre en place les CIRGFD et les opérationnaliser	NOMBRE	0	9	9	9

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS

460 DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE

409 Domaine et sécurisation foncière

409-3-1

409-3 ODD 2- Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable 08-Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent

pour tous
02-2 Assurer l'égalité d'accès aux terres 08-09 Promouvoir des politiques axées sur le développement favorisant des activités productives, la création d'emplois décents, l'entreprenariat, la créativité et l'innovation suite à l'accès facile à la terre

NOMBRE

150

139

148

409-3-1-1 Dotation des outils de gestion de terrains communaux fiable via PLOF fiable

409-3-1-1-R1 Elaborer des PLOFs communaux

et effectuer des inventaires

parcellaires

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS

620 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

021 Administration et Coordination

021-3 ODD 16-Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et auvertes à tous

ouvertes à tous
021-3-1 Renforcer tout mécanisme pour la promotion du genre au service du développement

021-3-1-1	-	égique et opérationnel optimal			de son admii	nistration	
	021-3-1-1-R1	Taux d'effectivité des rapports	PORCENTAGE	100	100	100	100
	021-3-1-1-R2	périodiques de suivis Assurer le contrôle et les missions d'audit des services au niveau central et excentrique	POURCENTAGE	0	100	0	0
	021-3-1-1-R3	Taux d'appropriation des standards de services	POURCENTAGE	25	50	25	-
021-3-1-2	Ressources g	jérées de manières efficaces e	t efficientes pour l'	atteinte des	objectifs		
	021-3-1-2-R1	Taux d'exécution budgétaire	POURCENTAGE	100	100	100	100
	021-3-1-2-R2	Exécuter les procédures de passation des marchés publique	Pourcentage	0	90	0	0
	021-3-1-2-R3	Mettre en place le centre de médias institutionnelle	NOMBRE	0	16	0	0
	021-3-1-2-R4	Mettre en place le centre de médias institutionnelle	POURCENTAGE	0	16	0	0
021-3-1-3	Amélioration	des prestations de service pul	olic				
	021-3-1-3-R1	Mise en place d'un système juridique efficace au sein de l'administration de l'aménagement du territoire et des services fonciers	NOMBRE	15	20	20	20
	021-3-1-3-R2	Mise en œuvre de la numérisation et digitalisation au sein de la structure en charge des services juridiques au sein de l'administration de l'aménagement du territoire et des services fonciers		500	500	500	500
	021-3-1-3-R3	Traduction en langue malagasy des textes juridiques	NOMBRE	250	250	250	250
	021-3-1-3-R4	Constitution d'un répertoire chronologique et thématique des textes juridiques	POURCENTAGE	50	80	90	100
021-3-1-4	Renforcemen	t de l'Etat de droit					
	021-3-1-4-R1	Maintien du rôle d'appui conseil juridique de l'Administration dans son ensemble.	NOMBRE	50	30	20	0
	021-3-1-4-R2	Confection des élements de défense pour garantir la défense des intérêts de l'Etat malagasy dans les affaires contentieuses	NOMBRE	30	30	30	30
	021-3-1-4-R3	Conception des textes législatifs et règlementaires ainsi que tout document à soumettre en Conseil des Ministres et Gouvernement	NOMBRE	100	100	100	100
021-3-1-5	Nombre des a	agents encadrés et non encadr	és formés				
	021-3-1-5-R1	Agents formés	NOMBRE	0	1000	-	-
021-3-1-6	Administratio	n de l' Aménagement du territ	oire assurés				

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
68	MINISTE	RE DE L'AMEN	NAGEMENT DU T	ERRITOIRE ET DES SERVICES	FONCIERS				
620	AMENAG	EMENT DU TE	ERRITOIRE						
021	Administ	ration et Coor	dination						
			021-3-1-6-R1	Coordination et planification des territoires maritimes	Taux	0	100	0	0
			021-3-1-6-R2	Représentant interrégionale du Ministère en matiére de l'aménagement du territoire et de l'équipement	POURCENTAGE	0	100	0	0
			021-3-1-6-R3	Assuré le fonctionnement de la DGATE	TAUX	0	100	0	0
			021-3-1-6-R4	Biens et services Direction du Développement Urbain Durable	TAUX	0	100	0	0
			021-3-1-6-R5	Développement et gestion de base des donnés sur le territoire	Taux	0	100	0	0
			021-3-1-6-R6	Planifier, coordonner, contrôler et suivre les actions pour l'Aménagement du Territoire	Taux	0	100	0	0
			021-3-1-6-R7	Développement et gestion de base des donnés sur le territoire	POURCENTAGE	0	100	0	0
			021-3-1-6-R8	Coordination et planification des territoires maritimes	POURCENTAGE	0	100	0	0
			021-3-1-6-R9	Assurer le fonctionnement de la direction de la planification et du soutien du territoire	TAUX	0	100	0	0
			021-3-1-6-RA	Biens et services DDUD	TAUX	0	100	0	0
	021-3-2	Assurer et a	méliorer le foncti	onnement de l'administration	centrale et déconc	entrée			
		021-3-2-1		e l'aménagement du territoire :	sont réalisés avec	des mesures	s de sauveg	arde	
			environneme 021-3-2-1-R1	ntale et sociale approprié Délivrance des permis environnementales	NOMBRE	0	100	0	0
		021-3-2-2	Biens et servi	ice du cabinet du ministère					
			021-3-2-2-R1	Assurer le fonctionnement du cabinet du Ministère	Taux	0	100	0	0
		021-3-2-3	Rénovation e	t valorisation des patrimoines	du ministère				
			021-3-2-3-R1	Rénover et valoriser les patrimoines du ministères	Taux	0	100	0	0

620

207

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** Aménagement et équipement des villes ODD 11-Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durable 207-3 207-3-1 11.a- Favoriser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale 207-3-1-1 outils de planification mis à l'échelle, capitalisés et appropriés par les autorités locales NOMBRE 207-3-1-1-R1 Agents formés 1000 n 207-3-1-2 Bâtiments administratifs et habitations existants réhabilités 207-3-1-2-R1 Services régionaux fonctionnels NOMBRE 4 O n 207-3-1-2-R2 Police d'aménagement du NOMBRE territoire fonctionnel 207-3-2 11.3- renforcer l'urbanisation durable pour tour et le capacité de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tout le pays 207-3-2-1 irrégularités en matière d'Aménagement du territoire, d'urbanisme réduites 207-3-2-1-R1 Police d'aménagement du NOMBRE territoire fonctionnel 207-3-2-2 Nombre des agents encadrés et non encadrés formés 207-3-2-2-R1 Agents formés NOMBRE 0 1000 207-3-2-3 plan d'aménagement participatif établi pour donner une vision cohérente de l'ensemble du territoire, et qui évoluera en Plan d'Urbanisme de Détail (PUDé) quartiers équipés en infrastructures de base prioritaires mobile interne amélioré NOMBRE 207-3-2-3-R1 10 207-3-3 11.b- accroitre considérablement le nombre de villes et d'établissements humains ui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés 207-3-3-1 Images satellitaires valorisés avec la dotation de cartographie communale 207-3-3-1-R1 Cartographies communales NOMBRE 0 4 produites avec mise en place de points aéodésiques 207-3-4 Aménager des villes avec des habitats décents pour tous 207-3-4-1 Les zones à fortes potentialités de développement valorisées 207-3-4-1-R1 Places et plages le long du littoral NOMBRE 0 4 207-3-5 Amélioration de la gouvernance urbaine 207-3-5-1 dématérialisation effective des autorisations d'urbanisme 207-3-5-1-R1 Dématérialisation des NOMBRE 23 25 6

autorisations d'urbanisme

207-4-1-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS					UNITE	2021	2022	2023	2024	
68	MINISTER	RE DE L'AMENA	AGEMENT DU TI	ERRITOIRE ET DES SERVICE	S FONCIERS					
620	AMENAG	EMENT DU TE	RRITOIRE							
207										
	207-4 14-Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du									
	207-4-1	<u>développeme</u> Développer la		protection durable des écosys	stèmes marins et c	ôtiers afin d'é	viter leur d	égradation		
		207-4-1-1	Les territoires	nationaux, régionaux et con	nmunaux sont orga	nisés et plani	fiés:			
			207-4-1-1-R1	Atlas maritimes élaborés	NOMBRE	0	5	2	0	
		207-4-1-2	Les territoires	nationaux, régionaux et con	nmunaux sont orga	nisés et plani	fiés			

NOMBRE

0 4 8

2

Diagnostiques maritimes effectués

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS 620 **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** 207 Aménagement et équipement des villes 207-5 12-Établir des modes de consommation et de production durables 207-5-1 Prendre en compte les enjeux environnementaux dans les politiques, programmes et projet de développement 207-5-1-1 Cadre juridique mis en place 207-5-1-1-R1 Texte juridique élaboré NOMBRE 0 0 207-5-1-2 Outil de planification maritime élaboré 207-5-1-2-R1 Zones d'émergence côtières NOMBRE 3 dotées d'outils de planification PSM 207-5-1-3 PSM Régions côtières élaboré 207-5-1-3-R1 Régions côtières dotées d'outils NOMBRE de planification PSM 207-5-1-4 **SNAT Maritime élaboré** 207-5-1-4-R1 Madagascar doté du SNAT NOMBRE maritme 207-5-1-5 Les zones à fortes potentialités de développement valorisées Zones littorales (régions, districts, 207-5-1-5-R1 NOMBRE 2 1 communes, ES) dotés en outils de planification 207-5-1-6 Territoires durables grâce à une planification à long terme intégrant les enjeux environnementaux 207-5-1-6-R1 Mener des études et élaorer des NOMBRE 2 2 32 schémas d'aménagement inter communal NOMBRE 0 207-5-1-6-R2 Elaborer des outils de planification 4 5 6 territoriale à tous les niveaux de territoire 207-5-1-6-R3 élaborer un outil de planification NOMBRE

territoriale national

Outils de planification territoriale

élaborés intégrant les enjeux environnementaux

NOMBRE

0

2

5

7

207-5-1-6-R4

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

620 207

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** Aménagement et équipement des villes 11-Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durable 207-6 207-6-1 Contribuer à l'amélioration des conditions sanitaires et sociales des habitants de l'agglomération d'Antananarivo 207-6-1-1 Etudes techniques validées - Schéma directeur de l'Assainissement d'Antananarivo et ses périphériques élaborés et mis en œuvre - Des infrastructures prioritaires et structurantes construites NOMBRE 207-6-1-1-R1 "Disposer d'un outil de planification urbaine et un cadre d'intervention pour améliorer le service de l'assainissement dans l'agglomération d'Antananarivo à l'horizon 2035 Suite de la réalisation des ouvrages de la phase II Renforcement de capacité des entités oeuvrants dans l'Assainissement (CUA. APIPA et SMA) " 207-6-2 Aménager des villes avec des habitats décents pour tous 207-6-2-1 "PUDi élaborés, contrat programmes élaborés, PUDé élaborés 207-6-2-1-R1 Elaboration PUDI, PUDé, et NOMBRE 5 8 contrat programme 207-6-2-2 Infrastructures et équipements divers construits, Construction/ réhabilitation d'infrastructures d'Equipements Marchands construits, Espaces publics aménagés Réaliser des travaux . NOMBRE 2 207-6-2-2-R1 d'aménagement de voiries urbaine, de drains, Construire/ réhabiliter des infrastructures d'Equipements Marchands, Travaux d'aménagement paysager et de jardins Amélioration de la mobilité o Accès de la population à des infrastructures sanitaire et équipement de 207-6-2-3 base o Amélioration de l'environnement et de l'aspect organisationnel des o Création d'un dynamisme économique et social dans les quartiers o Réduction conséquente du taux de maladie d'origine hydrique et du nombre d'accident piétonne pendant la période de pluie o Réduction du taux de pauvreté de la population, qui se traduit par l'évolution en standing du niveau de vie des habitants 207-6-2-3-R1 "Elaborer des Plans NOMBRE 10 10 10 d'Aménagement de quartier et mettre en place des infrastructures de base ' 207-6-2-5 Les zones à fortes potentialités de développement valorisées 207-6-2-5-R1 Places et plages le long du littoral NOMBRE aménagé 207-6-2-6 "A court terme : Plan d'Urbanisme de Détail et Zone d'Aménagement Concertée mis en place Structure de fonctionnement du projet mise en place' 207-6-2-6-R1 Mettre en place une ZAC et NOMBRE 2 2 réaliser des travaux d'aménagement : négociation foncière, travaux de viabilisation, travaux d'équipement, travaux de construction, sanctuarisation des bassins tampons. 207-6-2-8 Quartier restructuré 207-6-2-8-R1 Restructuration de quartier NOMBRE O 207-6-2-9 Infrastructures et équipements divers construits, 207-6-2-9-R1 Réaliser des travaux % 100 d'aménagement de voiries urbaine

UNITE

2021

2022

2023

2024

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
68	MINISTE	RE DE L'AMEN	NAGEMENT DU T	ERRITOIRE ET DES SERVICES I	FONCIERS						
620	AMENAG	EMENT DU TE	ERRITOIRE								
207	07 Aménagement et équipement des villes										
	<u>207-7</u>	10-Réduire le	<u>es inégalités dan</u>	s les pays et d'un pays à l'autre							
	207-7-1	Améliorer l'accès de la population aux infrastructures et services sociaux de base									
		207-7-1-1	Meilleur accès de la population aux services de base grâce à la réhabilitation des voies publiques								
			207-7-1-1-R1	Communes rurales bénéficiant de travaux de réhabilitations de voie publique	NOMBRE	0	7	5	5		
		207-7-1-2	Développement équilibré des territoires grâce à l'optimisation de la relation ville campagne								
			207-7-1-2-R1	Régions ayant élaboré sa stratégie de mise en relation ville- campagne	NOMBRE	-	2	2	2		
		207-7-1-3	Structure et mécanisme de coordination du secteur infrastructure et équipement mis en place								
			207-7-1-3-R1	Nombre de dispositif institutionnel de mise en œuvre de la PNDIE au niveau gouvernemental et territorial	NOMBRE	-	1	2	2		
		207-7-1-4		mmunautés de base dotés d'un nt en main la gestion de leurs te		,	oative et inc	lusive pour			
			207-7-1-4-R1	Guide d'élaboration d'un Plan d'Aménagement Local Simplifié (PALOS) réalisé	NOMBRE	0	1	-	-		

	- OG - OS - RESU			UNITE	2021	2022	2023	202			
MINIST	ERE DE L'AME	NAGEMENT DU T	ERRITOIRE ET DES SERVICES	FONCIERS							
AMENA	GEMENT DU T	ERRITOIRE									
Aména	gement et équip	ement des villes									
207-8	<u>l'innovation</u>										
207-8-1		Améliorer l'accès de la population aux infrastructures et services sociaux de base									
	207-8-1-1	Meilleur accè	illeur accès de la population aux services de base grâce à la réhabilitation d'un centre public								
		207-8-1-1-R1	Réaliser des travaux de réhabilitations d'un centre public	NOMBRE	-	1	1				
207-8-2 Restaurer les infrastructures sociales d'utilité publique											
	207-8-2-1		de base construits dans les car	mpagnes							
		207-8-2-1-R1	Communes rurales bénéficiant d'équipements	NOMBRE	-	8	5	4			
207-8-3	Améliorer l'e	efficience et l'effic	cacité des circonscriptions adm	inistratives et de	s CTD						
	207-8-3-1	CTD et les co	mmunautés de base dotés d'un	outil élaboré de f	façon partici	pative et inc	lusive pour				
		qu'ils prenne 207-8-3-1-R1	nt en main la gestion de leurs te Guide d'élaboration d'un Plan d'Aménagement Local Simplifié (PALOS) réalisé	erritoires respecti NOMBRE	fs -	1	-				
		207-8-3-1-R2	CTD et établissements humain ayant élaboré un plan ou un schéma d'aménagement de leur territoire	NOMBRE	-	7	5				
207-8-4	 "Mettre en place toutes infrastructures connexes de qualité durable concourant à un réel développement économique régional et national " 207-8-4-1 Etat des lieux et besoins en infrastructure/équipement établit et disponible à temps réel pour la prise de décision 										
		207-8-4-1-R1	01 Base de donnée nationale des infrastructures et équipements opérationnelle, fiable et à jour	POURCENTAGE	-	10	20	3			
207-8-5	"Bâtir des ir	"Bâtir des infrastructures pour améliorer l'accès de la population aux services sociaux de base "									
	207-8-5-1	Bâtiments ad	ministratifs construits aux nive	aux des CTD							
		207-8-5-1-R1	Régions bénéficiant de nouvelles constructions de batiments administratif	NOMBRE	0	23	-				
207-8-6	Contribuer à	à l'amélioration de	es conditions sanitaires et socia	ales des habitants	s de l'agglon	nération d'A	ntananarivo				
	207-8-6-1	Ville assainie									
		207-8-6-1-R1	Travaux d'aménagement des berges du canal C3 - Travaux curage du canal C3 - Travaux d'aménagement du site de	NOMBRE	0	1	-				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71 710 024

MINISTER	E DE LA SANTI	E PUBLIQUE							
SANTE									
Administr	ation et Coordir								
<u>024-1</u>		DEVELOPPER LA CAPACITE ORGANISATIONNELLE ET MANAGERIALE DU SYSTEME DE SANTE							
024-1-2		ASSURER LE PILOTAGE DU SYTEME DE SANTE 024-1-2-1 PILOTAGE DU SYSTEME DE SANTE ASSUREE							
	024-1-2-1								
		024-1-2-1-01	CENTRALISER, COORDONNER ET EXECUTER LES INFORMATIONS POLITIQUES ET STRATEGIQUES						
		024-1-2-1-02	VEILLER AU RESPECT DES PROCEDURES D'EXECUTIONS DES DEPENSES PUBLIQUES						
		024-1-2-1-03	COORDONNER LES ACTIVITES UNIVERSITAIRES EN RELATION AVEC LA FORMATION ET LA RECHERCHE LIEES A LA SANTE PUBLIQUE						
		024-1-2-1-04	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PDSS						
		024-1-2-1-05	TRAITER LES DOSSIERS EN MATIERE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES, DE PASSEPORTS ET D'ORDRES DE MISSION A L'EXTERIEUR						
		024-1-2-1-06	RENFORCER LE SYSTEME D'INFORMATION SANITAIRE ET DE SUIVI-EVALUATION A TOUS LES NIVEAUX						
		024-1-2-1-07	ASSURER LA COORDINATION DES COMMUNICATIONS MEDIATIQUES						
		024-1-2-1-08	ELABORER LE COMPTE NATIONAL DE SANTE						
		024-1-2-1-09	APPUI AU RENFORCEMENT INSITUTIONNEL						
		024-1-2-1-10	EQUIPEMENT DU BUREAU DE LA CROIX ROUGE						
		024-1-2-1-11	APPUL A LA MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS						
024-1-4	ASSURER L	A MOBILISATION	N DES MOYENS POUR LE SYSTEME DE SANTE						
	024-1-4-1	RESSOURCE EFFICIENTE	S FINANCIERES ET MATERIELLES DU SYSTEME DE SANTE MOBILISEES DE FACON						
		024-1-4-1-01	UTILISER DE MANIERE EFFICIENTE ET EFFICACE LE FINANCEMENT DU SECTEUR						
		024-1-4-1-02	PLAIDOYER AUPRES DES LEADERS TRADITIONNELS POUR LEUR ENGAGEMENT EN MATIERE DE SANTE						
		024-1-4-1-03	AMELIORER L'ORGANISATION ET LA GESTION DU SYSTEME DE SANTE						
		024-1-4-1-04	ASSURER LA COORDINATION EN MATIERE DE PARTENARIAT						
		024-1-4-1-05	EFFECTUER DES AUDITS AU SEIN DES STRUCTURES SANITAIRES						
		024-1-4-1-06	APPUYER A LA MISE AUX NORMES DES STRUCTURES SANITAIRES (TECHNIQUE ET FINANCIER)						
		024-1-4-1-07	METTRE EN PLACE UN CADRE STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL POUR LA PROMOTION DE LA SANTE A TOUS LES NIVEAUX						
		024-1-4-1-08	APPUYER LA MISE EN PLACE ET LA REDYNAMISATION DES PLATEFORMES INTERSECTORIELLES SUR LA SANTE A TOUS LES NIVEAUX						
		024-1-4-1-09	Effectuer le ciblage des personnes vulnérables à affiliées à la caisse nationale de solidarité en santé						
		024-1-4-1-10	RENFORCEMENT DE CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DU PROGRAMME 024						
024-1-6	Assurer la d 024-1-6-1	•	nformations sanitaires fiables e la mobilisation des moyens humains du système de santé						
		024-1-6-1-01	Redéploier les agents de santé selon les besoins						
024-1-Y	Promouvoir	la performance s	socieéconomique de Madagascar à moyen terme						
2=	004477	•							

024-1-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

024-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

710

505

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE SANTE Lutte contre les maladies PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES 505-1 505-1-2 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU HANDICAP 505-1-2-1 CONDITION HANDICAPANTE REDUITE APPUYER LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE PRECOCES DES AFFECTIONS 505-1-2-1-01 BUCCODENTAIRES, DEFICIENCES VISUELLES ET AUDITIVES 505-1-2-1-02 APPUYER LES ACTIVITES DE LUTTE CONTRE LES MNT 505-1-2-1-03 APPUYER LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE PRECOCES DES TROUBLES MENTAUX ET AFFECTIONS NEUROLOGIQUES APPUYER LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE PRECOCES DES INCAPACITES MOTRICES, 505-1-2-1-04 PHYSIQUES ET LA DREPANOCYTOSE APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DU MECANISME DE PRISE EN CHARGE DES ACCIDENTS DE 505-1-2-1-05 CIRCULATION, DES TRAUMATISMES ET DES VICTIMES DE VIOLENCE 505-1-2-1-06 APPUYER LA PREVENTION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES 505-1-2-1-07 APPUI AUX PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES PREVENTION DES MALADIES NON TRANSMISSIBLES ET HANDICAP AU DEVELOPPEMENT DE LA 505-1-2-1-08 POPULATION (EX APPUI AUX PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES) 505-1-2-1-09 PROMOTION DE LA SANTE TOUT AU LONG DU CYCLE DE LA VIE RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES, EPIDEMIQUES ET NEGLIGEES 505-1-3 505-1-3-1 SURVEILLANCES EPIDIEMOLOGIQUES RENFORCEES 505-1-3-1-02 APPUYER LES PROGAMMES CONTRE LES MALADIES ENDEMO EPIDEMIQUES 505-1-3-1-03 DETECTER / INVESTIGUER LES RISQUES SANITAIRES REDUCTION DES MALADIES DUES A LA POLLUTION DE L'AIR ET DE L'EAU 505-1-3-1-04 505-1-3-1-05 REDUCTION DES EMISSIONS NON INTENTIONNELLES DES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS (UPOPS) ET DE LA MERCURE 505-1-3-3 PREVENTION ET PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME, TUBERCULOSE ET VIH/SIDA RENFORCEES COORDONNER LES ACTIVITES DE PRISE EN CHARGE DES CAS DE TUBERCULOSE 505-1-3-3-01 505-1-3-3-02 PROMOUVOIR LA PRISE EN CHARGE DES IST/SIDA 505-1-3-3-03 COORDONNER LES ACTIVITES DE RIPOSTE EN CAS D'EPIDEMIES DE PESTE 505-1-3-3-04 PRENDRE EN CHARGE CORRECTEMENT LE CAS DE PALUDISME RENFORCER I A PREVENTION DES IST/SIDA 505-1-3-3-05 505-1-4 RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME 505-1-4-1 PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME RENFORCEE

505-1-4-1-01 APPUI A LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES

506-1-5-1-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE 710 SANTE 506 Survie et développement de la mère et de l'enfant 506-1 **ASSURER LA SURVIE DE LA MERE ET DE L'ENFANT** RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES EVITABLES PAR LA VACCINATION 506-1-1 506-1-1-1 **ENFANTS DE 0-11 MOIS COMPLETEMENT VACCINES** METTRE EN ŒUVRE L'APPROCHE ATTEINDRE CHAQUE ENFANT (ACE) 506-1-1-1-02 APPUI AU PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION 506-1-1-1-03 LUTTE CONTRE LA POLIOMYELITE AMELIORER L'ETAT DE SANTE DE LA MERE ET DU NOUVEAU-NE 506-1-2 506-1-2-3 Etat de santé de la mere et de l'enfant amelioré Appui à la politique de survie de la mere et de l'enfant 506-1-2-3-01 PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE 506-1-4 UTILISATION DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTEE 506-1-4-1 RENFORCER L'OFFRE DE SERVICE DE QUALITE EN PF NOTAMMENT L'IMPLANON 506-1-4-1-01 506-1-4-1-02 PROJET TIPTOP RENFORCER LA PREVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION 506-1-5 PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AGES MOINS DE 5 ANS MALNUTRIES AIGUES ASSUREES 506-1-5-1 DISTRIBUER DES PLUMPY NUT CHEZ LES ENFANTS MALNUTRIS 506-1-5-1-01

PROJET RETARD DE CROISSANCE

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	TÊRE DE LA SANTÉ	PUBLIQUE						
SANTE								
Fourni 508-2	rniture des soins de santé de qualité 2 Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population aux services de qualité							
508-2-3		Assurer la disponibilité des intrants de santé						
000 2 0	508-2-3-1	•	santé disponibles au niveau des formations sanitaire					
		508-2-3-1-01	APPUI A LA POLITIQUE NATIONALE PHARMACETIQUE					
		508-2-3-1-02	ASSURER LA DOTATION DES FORMATIONS SANITAIRS EN CONSOMMABLES DE LABORATOIRI D'IMAGERIE MEDICALE (CLIM) ET PRODUITS DE LABORATOIRES ET D'IMAGERIE MEDICALE (PI					
		508-2-3-1-03	PROMOUVOIR L'UTILISATION RATIONNELLE DES PRODUITS DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE ET DE LA MEDECINE COMPLEMENTAIRE					
	508-2-3-2	Approvision	nement continue en intrants des santé au niveau des formations sanitaires					
		508-2-3-2-01	Normalisation des actes de transfusion sanguine à Madagascar					
508-2-4	4 Promouvoir	l'offre de soins d	de qualité aux populations au niveau communal					
	508-2-4-1	Offre et accessibilité de la population aux services de santé de base de qualité améliorés						
		508-2-4-1-01	REHABILITATION, CONSTRUCTION, EQUIPEMENTS DES INFRASTRUCTURES					
		508-2-4-1-02	COORDONNER LES ACTIVITES DES DISTRICTS SANITAIRES					
		508-2-4-1-03	METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI EVALUATION DES INTERVENTIONS AU NIVEAU DES DISTRICTS SANITAIRES ((SUPERVISIONS, SUIVIS, CONTROLES, AUDIT)					
		508-2-4-1-04	SUIVRE LA MISE AUX NORMES LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES DE BASE					
		508-2-4-1-05	SUPERVISER LES DISTRICTS SANITAIRES					
		508-2-4-1-06	SUPERVISER LES FORMATIONS SANITAIRES PRIVEES					
		508-2-4-1-07	VALIDER L'OUVERTURE LES FORMATIONS SANITAIRES PRIVEES					
		508-2-4-1-08	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SANTE COMMUNAUTAIRE (PN					
		508-2-4-1-09	NOUVEAUX PROJETS D'EMERGENCE					
508-2-5	5 Améliorer l'o	Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population en milieu hospitalier universitaire						
	508-2-5-1	Offre et acce	ssibilité de la population aux services des hôpitaux universitaires de qualité améliorés					
		508-2-5-1-01	APPUI AUX SYSTEMES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES					
		508-2-5-1-02	COORDONNER LES ACTIVITÉS DES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCES (SUPERVISIONS, SUIVIS, CONTRÔLES, AUDIT)					
		508-2-5-1-03	FORMER DES PARAMEDICAUX COMPÉTENTS ET ADAPTES AUX BESOINS DU SECTEUR					
		508-2-5-1-04	ASSURER LA GESTION-APPROVISIONNEMENT-STOCKS DE MEDICAMENTS ET CONSOMMABLE MEDICAUX DES FORMATIONS SANITAIRES					
508-2-6	Assurer la p	rise en charge co	orrecte des cas référés aux niveaux des hôpitaux des régions et districts					
	508-2-6-1	La prise en c	harge correcte au niveau des hôpitaux de référence est assurée					
		508-2-6-1-01	APPUI AUX SYSTEMES HOSPITALIERS DE REFERENCE					

508-2-6-1-01 APPUI AUX SYSTEMES HOSPITALIERS DE REFERENCE

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
71	MINISTÈF	RE DE LA SAN	TÉ PUBLIQUE								
710	SANTE										
024	Administ	ration et Coord	dination								
	<u>024-1</u>	<u>DEVELOPPE</u>	R LA CAPACITE	ORGANISATIONNELLE ET MA	NAGERIALE DU	<u>SYSTEME DE</u>	SANTE				
71 710	024-1-2	ASSURER LE PILOTAGE DU SYTEME DE SANTE									
		024-1-2-1	PILOTAGE DI	J SYSTEME DE SANTE ASSUR	EE						
			024-1-2-1-R1	Taux de prompitude des RMA	%	70	75	80	-		
	024-1-4	ASSURER LA	A MOBILISATION	I DES MOYENS POUR LE SYST	EME DE SANTE						
		024-1-4-1	RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES DU SYSTEME DE SANTE MOBILISEES DE FACON EFFICIENTE								
			024-1-4-1-R1	Nombre des districts ayant des CSU opérationnelles	NOMBRE	10	20	30	-		
	024-1-6	Assurer la disponibilté des informations sanitaires fiables									
		024-1-6-1	24-1-6-1 Assurance de la mobilisation des moyens humains du système de santé								
			024-1-6-1-R1	Pourcentage de CSB 2 sans medecins	%	38	36	34	-		

505-1-4-1-R1

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
71	MINISTÈ	RE DE LA SAN	ITÉ PUBLIQUE								
710	SANTE										
505	Lutte cor	ontre les maladies									
	<u>505-1</u>	PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES									
	505-1-2	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU HANDICAP									
		505-1-2-1	1-2-1 CONDITION HANDICAPANTE REDUITE								
			505-1-2-1-R1	Taux de depistage des facteurs de risques des MNT	%	25	30	35	-		
	505-1-3	RENFORCE	R LA LUTTE CON	ITRE LES MALADIES TRANSMIS	SSIBLES, EPIDE	EMIQUES ET N	EGLIGEES				
		505-1-3-1	SURVEILLANCES EPIDIEMOLOGIQUES RENFORCEES								
			505-1-3-1-R1	Pourcentage des distrcits supervisés en matiere de surveillance épidemiologique	%	30	35	40	-		
		505-1-3-3	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·								
			505-1-3-3-R1	Pourcentage des cas de tuberculose prise en charge correctement	%	87,5	90	92,5	-		
	505-1-4	RENFORCE	R LA LUTTE CON	ITRE LE PALUDISME							
		505-1-4-1	PRISE EN CH	IARGE CORRECTE DES CAS DE	PALUDISME R	ENFORCEE					

%

90

95

96

taux des TDR distribué

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
71	MINISTÈ	RE DE LA SANT	TÉ PUBLIQUE						
710	SANTE								
506	Survie et	développemen	t de la mère et c	le l'enfant					
	<u>506-1</u>	ASSURER LA	SURVIE DE LA	MERE ET DE L'ENFANT					
	506-1-1	RENFORCER	LA LUTTE CON	TRE LES MALADIES EVITABLES	S PAR LA VAC	CINATION			
		506-1-1-1	ENFANTS DE	0-11 MOIS COMPLETEMENT VA	CCINES				
			506-1-1-1-R1	Taux de couverture vaccinale pour toute antigene	%	94	96	98	-
	506-1-2	AMELIORER I	L'ETAT DE SAN	TE DE LA MERE ET DU NOUVEA	U-NE				
		506-1-2-3	Etat de santé	de la mere et de l'enfant amelio	ré				
			506-1-2-3-R1	Taux d"accouchement aux formations sanitaires	%	38	40	42	-
	506-1-4	PROMOUVOI	R LA PLANIFIC <i>A</i>	ATION FAMILIALE					
		506-1-4-1	UTILISATION	DES SERVICES DE PLANIFICAT	ION FAMILIAL	E AUGMENTE	E		
			506-1-4-1-R1	Taux de couverture contraceptive	%	37,5	40	42,5	-
	506-1-5	RENFORCER	LA PREVENTIO	N ET LA PRISE EN CHARGE DE	LA MALNUTR	ITION			
		506-1-5-1	PRISE EN CH	ARGE DES ENFANTS AGES MO	INS DE 5 ANS	MALNUTRIES	AIGUES AS	SUREES	
			506-1-5-1-R1	Taux d'insuffisance ponderale cu en consultation externe chez les enfants moins de 5 ans	%	8	7	6	-

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
71	MINISTÈ	RE DE LA SAN	ITÉ PUBLIQUE						
710	SANTE								
508	Fournitu	re des soins d	e santé de qualite	é					
	<u>508-2</u>	Améliorer l'o	offre et l'accessib	ilité de la population aux servic	<u>es de qualité</u>				
	508-2-3	Assurer la d	isponibilité des i	ntrants de santé					
		508-2-3-1	Intrants de sa	anté disponibles au niveau des f	ormations sanit	aire			
			508-2-3-1-R1	Taux de disponibilté des intrants de santé	%	100	100	100	-
		508-2-3-2	Approvisionn	ement continue en intrants des	santé au niveau	u des formatio	ns sanitaire	s	
			508-2-3-2-R1	Taux de disponibilté des poches de sang au niveau des centres hospitaliers (district , region ,universitaire)	%	94	96	98	-
	508-2-4	Promouvoir	l'offre de soins d	e qualité aux populations au niv	eau communal				
		508-2-4-1	Offre et acces	ssibilité de la population aux se	rvices de santé	de base de qua	alité amélio	rés	
			508-2-4-1-R1	Taux d'utilisation des consultations externes au niveau des CSB	%	55	60	65	-
	508-2-5	Améliorer l'o	offre et l'accessib	ilité de la population en milieu l	nospitalier unive	ersitaire			
		508-2-5-1	Offre et acces	ssibilité de la population aux se	rvices des hôpit	aux universita	ires de qua	lité amélioré	s
			508-2-5-1-R1	Pourcentage des hôpitaux universitaires pouvant offrir des soins de qualité	%	80	90	95	-
	508-2-6	Assurer la p	rise en charge co	prrecte des cas référés aux nive	aux des hôpitau	x des régions	et districts		
		508-2-6-1	La prise en cl	harge correcte au niveau des hô	pitaux de référe	ence est assure	ée		
			508-2-6-1-R1	Nombre des CHRD/CHRR mises aux normes	NOMBRE	3	13	13	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75 750 045

	MINISTÈRE	DE LA JEUNES	SE ET DES SPO	RTS
)	JEUNESSE			
	Administrat	ion et Coordinat	ion	
	<u>045-1</u>			LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT
	045-1-1			E L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
		045-1-1-1	EN RÉPONSE	IS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS RENFORCÉS À L'AGENDA DE 00 AVEC LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE, LA N DE BERLIN DE L'UNESCO ET AUX ENGAGEMENTS MONDIAUX POUR LA JEUNESSE
			045-1-1-1-01	APPUYER LA CONCLUSION DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE LA JEUNESSE CONFORMÉMENT À L'AGENDA 00 DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE ET DES RECOMMANDATIONS DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE OU ODD
		045-1-1-2	SERVICE D'AU	JDIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVALUATION INSTALLÉ ET FONCTIONNEL
			045-1-1-2-01	METTRE EN PLACE ET DÉVELOPPER UN SYSTÈME D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI
		045-1-1-3	SERVICES CEI ÉQUIPEMENTS	NTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DOTÉS EN BÂTIMENTS ET S ADÉQUATS
			045-1-1-3-01	MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 0
		045-1-1-4	SYSTÈME DE	GESTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES DU MINISTÈRE AMÉLIORÉ
			045-1-1-4-01	ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DE MOYENS ET DE RESSOURCES DU MINISTÈRE
	045-1-2	RENFORCER I	_A COMPETENC	CE NATIONALE DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A TOUS LES
		045-1-2-1		DMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS ONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC)
			045-1-2-1-01	FORMER DES CADRES NATIONAUX EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
		045-1-2-2		RTIFS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL C) EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF
			045-1-2-2-01	FORMER DES CADRES SPORTIFS EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF
		045-1-2-3	SPORTS FORM	LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES MÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU AU DNAL ET LOCAL (FORMATION DÉCENTRALISÉE)
			045-1-2-3-01	FORMER DES TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (FORMATIONS DÉCENTRALISÉES)

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 750 **JEUNESSE** 045 **Administration et Coordination** 045-2 RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES 045-2-1 **SPORTS** 045-2-1-1 Suivi-évaluation des moyens et des ressources du Ministère amélioré 045-2-1-1-01 Améliorer la gestion du patrimoine du Ministère 045-2-1-1-02 Améliorer la gestion de la commande publique (acquisitions) du Ministère 045-2-1-1-03 Améliorer la gestion des ressources humaines du Ministère 045-2-1-2 Services centraux et déconcentrés du Ministère constriuts, réhabilités et équipés TO1-MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA 045-2-1-2-01 JEUNESSE ET DES SPORTS 045-2-1-3 Mettre en place un Service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel 045-2-1-3-01 Mettre en place et développer un système d'audit interne et de suivi-évaluation DEVELOPPER LES PARTENARIATS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX POUR LE SECTEUR JEUNESSE ET SPORTS 045-2-2 045-2-2-1 Négocier et conclure de conventions de partenariat internationales, nationales et régionales 045-2-2-1-01 Conclure des conventions de partenariat nationales, régionales et locales

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

		DE LA JEUNE	55E ET DES SP	URIS				
)	JEUNESSE							
2		se et Loisirs						
	312-1 312-1-1	LES OBJECT	TIFS DU DEVELO	PEMENT SOUTENU ET DURABLE DE LA JEUNESSE MALGACHE EN DIAPASON AVEC OPPEMENT DURABLE ORTICIPATION DES JEUNES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE				
	312-1-1		MENT DURABLE ACCROISSEI					
			312-1-1-01	SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BOI GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX				
			312-1-1-1-02	REFORME DU SYSTEME DE COORDINATION DES ACTIVITES RELATIVES A LA PROMOTION DE JEUNESSE AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS				
			312-1-1-1-03	SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BOI GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (0)				
		312-1-1-2	ÉDUCATIFS I	E JEUNES DONT LA CAPACITÉ RENFORCÉ DANS LA PROMOTION DES SERVICES D'INSERTION SOCIALE DES JEUNES DÉFAVORISÉS (VULNÉRABLES), DES JEUNES EMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE				
			312-1-1-2-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE RE-INSERTION SOCIALE DES JEUNES VULNÉRABLES (POTENTIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LA SECURIT.				
	312-1-2	ASSURER L	A PROMOTION D	DES EMPLOIS-JEUNES				
		312-1-2-1 CENTRES DE JEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES						
			312-1-2-1-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE PROMOTION D'ENTREPREUNARIAT				
		312-1-2-2	JEUNES ENT	REPRENEURS FORMÉS				
			312-1-2-2-01	APPUYER LA PROMOTION D'AUTO-EMPLOIS DES JEUNES ET DES EMPLOIS VERTS				
			312-1-2-2-02	PROGRAMME DE PROMOTION EN ENTREPREUNARIAT DES JEUNES (0)				
	312-1-3	_	AL DES ADOLES ADOLESCEN (TABAGISME	LES FLEAUX PORTANT ATTEINTE A LA PLEINE JOUISSANCE DES DROITS ET AU BIE CENTS ET DES JEUNES ITS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES E, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, ON INFANTO-JUVÉNILE)				
			312-1-3-1-01	CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DES JEUNES (0)				
			312-1-3-1-02	SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES DANS LA LUTTE CONT LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE)				
		312-1-3-2	ADOLESCEN REPRODUCT	ITS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE TION				
			312-1-3-2-01	SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES EN MATIÈRE DE LA SA DE REPRODUCTION				
			312-1-3-2-02	APPUI AU PROGRAMME DE PROTECTION DE LA JEUNESSE (0)				
			312-1-3-2-03	ADOLESCENTS ET JEUNES (0)				
		312-1-3-3		MENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA EPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL				
			312-1-3-3-01	METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À				

312-2-2-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS **JEUNESSE** 750 312 Jeunesse et Loisirs PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION DES JEUNES ET EXPLOITER PLEINEMENT LE DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE 312-2 312-2-1 DEVELOPPER DE CENTRES DE JEUNES PUBLICS, PRIVES ET COMMUNAUTAIRES POUR LA SANTE, LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE 312-2-1-1 Centres de jeunes dotés d'un plan de développement quadriennal axé vers l'emergence 312-2-1-1-01 Organiser des concours des meilleures initiatives des jeunes au service de l'Emergence pour trois domaines prioritaires de l'Emergence : lutte contre la corruption, paix et sécurité, environnement 312-2-1-1-02 Organiser des concours des meilleures initiatives locales et communautaires de jeunes en matière de T03-APPUI AU PROGRAMME DE PROTECTION DE LA JEUNESSE (0) 312-2-1-1-03 312-2-1-1-04 T02-CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DES JEUNES (0) 312-2-1-1-05 T04-ADOLESCENTS ET JEUNES (0) 312-2-1-1-06 RENFORCEMENT DE CAPACITE DES ESPACES JEUNES ET MAISON DES JEUNES 312-2-2 ASSURER LA PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT ET DES EMPLOIS-JEUNES VIA CENTRES DE JEUNES 312-2-2-1 Concours de meilleurs Projets d'entrepreunariat des jeunes organisés 312-2-2-1-01 EX-068 PROGRAMME DE PROMOTION EN ENTREPRENARIAT DES JEUNES (0) 312-2-2-2 Jeunes en entrepreunariat des centres formés et encadrés 312-2-2-2-01 Former des centres de jeunes en entrepreunariat

"entrepreunariat local et emplois-jeunes"

Accompagner des centres de jeunes dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPO

JEUNESSE 750

312 Jeunesse et Loisirs

DEVELOPPEMENT DE LA JEUNESSE MALAGASY 312-3

312-3-1-4-01

312-3-2-1

Promouvoir le Plein emploi via Pôles Emplois Jeunes et appui aux petits métiers et NTICs 312-3-1

312-3-1-1 SOMPITRY NY TANORA: chaînes de valeurs "Elevage à cycle court, pisciculture, unités de provenderie locale" gérées et exploitées par des Taniketsan'ny Tanora mpandraharaha (pepinières des jeunes entrepreuneurs)

312-3-1-1-01	Appuyer les groupements des jeunes éleveurs et pisciculteurs (appuis techniques et logistiques)
312-3-1-1-02	Installer des unités de provenderie locale
312-3-1-1-03	Appuyer les circuits de commercialisation gérés pardes groupements des jeunes (stockage, conditionnement, transport)
312-3-1-1-04	Appuyer des points de vente et de distribution gérés par des groupements des jeunes (marketing, achat)

312-3-1-2 HARENA MAINTSO : chaînes de valeurs "agroforesterie, apiculture" gérées et exploitées par des Taniketsan'ny Tanora mpandraharaha (pepinières des jeunes entrepreuneurs)

312-3-1-2-01	Installer des pepinières des arbres fruitiers et des huiles essentielles
312-3-1-2-02	Appuyer des groupements des jeunes dans le reboisement/reforestation des arbres fruitiers et des huiles essentielles
312-3-1-2-03	Créer des unités de transformation des arbres fruitiers et des huiles essentielles
312-3-1-2-04	Appuyer des groupements des jeunes dans la promotion de l'apiculture
312-3-1-2-05	Appuyer les circuits de commercialisation gérés pardes groupements des jeunes (stockage, conditionnement, transport)
312-3-1-2-06	Appuyer des points de vente et de distribution gérés par des groupements des jeunes (marketing, achat)

312-3-1-3 HARENA MANGA : chaînes de valeurs "Economie bleue" gérées et exploitées par des Taniketsan'ny Tanora mpandraharaha (pepinières des jeunes entrepreuneurs)

312-3-1-3-01	Appuyer les groupements des groupements des pêcheurs
312-3-1-3-02	Installer des unités de transformation des poissons et des fruits de mer
312-3-1-3-03	Appuyer les circuits de commercialisation gérés pardes groupements des jeunes (stockage, conditionnement, transport)
312-3-1-3-04	Appuver des points de vente et de distribution gérés par des groupements des jeunes (marketing, achat)

312-3-1-4 GARIN'NY TANORA: chaînes de valeurs "Production de manioc, transformation et commercialisation de Gari " gérées et exploitées par des Taniketsan'ny Tanora mpandraharaha (pepinières des jeunes entrepreuneurs) Appuver les groupements des jeunes des producteurs de manjoc

312-3-1-4-02	Installer des unités de production de Gari (transformation de manioc)
312-3-1-4-03	Appuyer les circuits de commercialisation gérés par des groupements des jeunes (stockage, conditionnement, transport)
312-3-1-4-04	Appuyor dos points do vanto et do distribution gárás par dos graupoments dos jounos (marketing, achat)

312-3-1-5 PETITS METIERS DES JEUNES : meilleurs projets de jeunes appuyés en petits métiers dans les grands centres urbains de Madagascar

312-3-1-5-01	Organiser des concours des meilleurs projets de jeunes en petits metiers au niveau des Grands Centres urbains (Chefs-lieux de Régions)
312-3-1-5-02	Appuyer les meilleurs projets de jeunes en petits métiers

312-3-1-6 METIERS NTICS DES JEUNES : meilleurs projets de jeunes appuyés en metiers NTICS dans les grands centres urbains de Madagascar

312-3-1-6-01	Organiser des concours des meilleurs projets de jeunes en metiers NTICS au niveau des Grands Centres
	urbains (Chefs-lieux de Régions)

Appuyer les meilleurs projets de jeunes en métiers NTICS 312-3-1-6-02

312-3-2 Opérationnaliser les Conseils de la Jeunesse au service de l'Emergence à tous les niveaux (communal, régional, local, national)

NIVEAU COMMUNAL: Mise en place et renforcer la capacité des Centres Communaux de la Jeunesse (CCJ) avec les 05 commissions opérationnelles (Santé et protection de la jeunesse, paix et securité, lutte contre la corruption, environnement et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs)

312-3-2-1-01 Mettre en place des CCJ 312-3-2-1-02 Subventionner des CCJ

312-3-2-2 NIVEAU DISTRICTS: Mise en place et renforcer la capacité des Centres de la Jeunesse au niveau des Districts (CJD) avec les 06 commissions opérationnelles (Santé et protection de la jeunesse, paix et securité, lutte contre la corruption, environnement et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs, entrepreunariat et emplois jeunes)

312-3-2-2-01 Mettre en place des CJD 312-3-2-2-02 Subventionner des CJD

312-3-2-3 NIVEAU REGIONAL : Mise en place et renforcer la capacité des Centres Régionaux de la Jeunesse (CRJ) avec les 06 commissions opérationnelles (Santé et protection de la jeunesse, paix et securité, lutte contre la corruption, environnement et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs, entrepreunariat et emplois jeunes)

MIN - N	IIS - PROG - OG	- OS - RESULTAT	S - ACT/PRO	
75		DE LA JEUNES	SE ET DES SPO	DRTS
750	JEUNESSE	Loioiro		
312	Jeunesse et	LOISIFS	312-3-2-3-01	Mettre en place des CRJ
			312-3-2-3-01	Subventionner des CRJ
		312-3-2-4		ONAL : Mise en place et renforcer la capacité du Conseil National de la Jeunesse (CNJ)
		012-0-2-4	avec les 06 co	ommissions opérationnelles (Santé et protection de la jeunesse, paix et securité, lutte uption, environnement et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs, at et emplois jeunes)
			312-3-2-4-01	Mettre en place le Conseil National de la Jeunesse
			312-3-2-4-02	Subventionner le Conseil National de la Jeunesse
	312-3-3	Accompagner	l'émergence in	clusive et durable des communautés de base (Fokontany, villages, hameaux)
		312-3-3-1	des Jeunes Ve prioritaires de	JEUNES ET VOLONTARIAT : Promotion des centres de jeunes privés et autonomes et olontaires pour l'Emergence (JVE) dans le cadre de la mise en œuvre de six thématiques l'émergence communautaire (santé et protection de la jeunesse, paix et sécurité, lutte uption, environnement et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs)
			312-3-3-1-01	Former des formateurs locaux issus des CCJ et des associations de jeunes
			312-3-3-1-02	Lancer et accompagner le processus de mise en place des centres de jeunes privés et communautaires
			040 0 0 4 00	Destaurantes commétauras managérieles et tenhalmans des DIE les un des Contrar de la manager
		312-3-3-2	312-3-3-1-03	Renforcer les compétences managériales et techniques des JVE issus des Centres de jeunes
		312-3-3-2	citoyenne LIF santé de la re environnemer	CITOYENNE POUR L'EMERGENCE: Organisation des campagnes intensives d'éducation E SKILLS FANOITRA et ses composantes vitales (vision d'émergence et autodiscipline, production, protection de la jeunesse, paix et sécurité, lutte contre la corruption, nt, gestion des risques et des catastrophes, éducation et sport santé, entrepreunariat, ancière et épargne)
			312-3-3-2-01	Former de formateurs en LIFE SKILLS FANOITRA
			312-3-3-2-02	Mener des campagnes intensives LIFE SKILLS FANOITRA à la base
		312-3-3-3	accompagner la mise en œu thematiques (E L'EMERGENCE ET DE LA TRANSFORMATION COMMUNAUTAIRE : Coaching et ment des communautés de base dans la définition d'une vision d'émergence partagée et evre des cycles continus de planification et d'action de 100 jours axés sur 05 santé et protection de la jeunesse, paix et securité, lutte contre la corruption, et et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs)
			312-3-3-3-01	Coacher les communautés de base en technique d'élaboration des visions d'émergence communautaire
			312-3-3-3-02	Coacher les communautés en gestion et en suivi-évaluation des cycles de planification et d'action de 100 jours (santé et protection de la jeunesse, paix et securité, lutte contre la corruption, environnement et lutte contre les changements climatiques)
	312-3-4			isirs à grande échelle
		312-3-4-1	Rencontres ci	ulturelles et ludiques avec des effets pyrothechniques et lumineux au niveau national
			312-3-4-1-01	Organiser des Giga événements nationaux
		312-3-4-2	Présentations région	culturelles et ludiques afin de promouvoir et rehausser les valeurs du terroir de chaque
			312-3-4-2-01	Organiser des Giga évenements régionaux (Régions)
		312-3-4-3	district	turels et ludiques pour détecter des talents exceptionnels au niveau communal et
			312-3-4-3-01	Organiser des évenements locaux (Districts)
		312-3-4-4	Echanges cul	turels et ludiques pour détecter des talents exceptionnels au niveau communal
			312-3-4-4-01	Organiser des évenements communaux (Communes)
		312-3-4-5	Processus d'é	élaboration de la Politique Nationale des Loisirs
			312-3-4-5-01	Elaborer et approuver une PNL
	312-3-5	Promouvoir le 312-3-5-1	-	nternational de la Jeunesse Malagasy t de la Jeunesse Malagasy au niveau sous-régional, continental, francophone et mondial
			312-3-5-1-01	Participer aux forums, séminaires sous-régionaux
			312-3-5-1-02	Participer aux forums, séminaires régionaux et continentaux
			312-3-5-1-03	Participer aux forums, séminaires francophones et mondiaux
			312-3-5-1-04	Celebrer des Journées internationales ayant trait à l'autonomisation et à la promotion de la Jeunesse
	240.2.6	A		Contain James a
	312-3-6	312-3-6-1	Mise en œuvr Jeunesse (for	Secteur Jeunesse e et coordination des quatre clès visant à ameliorer la gouvernance du secteur mation et renforcement de capacité, meilleure coordination des appuis techniques, uivi-évaluation, communication de qualité) Former des Conseillers et des Coordonnateurs de la Jeunesse
			312-3-6-1-02	Realiser un programme de Perfectionnement Professionnel Continu ou PPC pour les cadres de la
				Jeunesse en exercice

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
750 JEUNESSE
312 Jeunesse et Loisirs

312-3-6-1-03 Renforcer le Comité Interministeriel de la Jeunesse ou CIMJ
312-3-6-1-04 Instituer un système de suivi-évaluation pour le secteur Jeunesse

312-3-6-1-05 Realiser un programme d'appui à la communication pour le Secteur Jeunesse

5	MINISTÈRE	DE LA JEUNE	SSE ET DES SP	ORT\$				
30	SPORTS	DE ER GEGINE	.002 21 020 01					
)1	Sports							
	<u>301-1</u>	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES						
	301-1-1	AMELIORER BIENFAITS D	DES ACTIVITES F	E BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX PHYSIQUES ET MOTRICES (CHARTE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION HYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015) 'ANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIERS)				
			301-1-1-1-01	PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION D				
			301-1-1-1-02	RELEVE SPORTIVE A MAD RENFORCER L'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR ENFANTS AUPRÈS DES ESPACES COMMUNAUTAIRES D'EDUCATION MOTRICE INCLUSIVE (ECEMI)				
		301-1-1-2		AIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT N DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS)				
			301-1-1-2-01	RENFORCER LE SPORT D'ENTRETIEN DES FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT				
		301-1-1-3		RANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL UR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT				
			301-1-1-3-01	DÉVELOPPER LE SPORT POUR TOUS AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DES VILLAGES				
			301-1-1-3-02	PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION D RELEVE SPORTIVE A MAD				
	301-1-2		REGIONAL ET L CAPACITÉ DI	ES VIVIERS CONSIDERABLES ET INTARISSABLES DES JEUNES TALENTS SPORTIFS OCAL ES FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE				
			204 4 0 4 04	APPLIVED LE DÉVELOPPEMENT DU OPORT COOLAIRE ET DU OPORT LINIVERGITAIRE				
			301-1-2-1-01	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE				
		301-1-2-2	(ESV) AUTON	S COMMUNAUTÉS , DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ECOLE DE SPORT ET DE LA VIE NOME ET PERFORMANTE				
			301-1-2-2-01	CRÉER ET DÉVELOPPER DES ECOLES DE SPORT ET DE LA VIE (ESV)				
		301-1-2-3	SPORTIF CO					
			301-1-2-3-01	PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION I RELEVE SPORTIVE A MAD (0)				
			301-1-2-3-02	APPUI À LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE				
		301-1-2-4	JEUNES TAL	ENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NIVE				
			301-1-2-4-01	APPUI AU PROGRAMME SPORTS ETUDE (00)				
			301-1-2-4-02	APPUYER LA PARTICIPATION DES DES JEUNES ÉLITES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONAL				
			301-1-2-4-03	APPUYER LE SYSTÈME NATIONAL DU SPORT				
	301-1-3		ASCAR DEVIEN	MENT SOUTENU ET COORDONNE DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR FAIRE EN SOR NE UNE GRANDE NATION SPORTIVE EMERGENTE EN AFRIQUE CCOMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU				
			301-1-3-1-01	METTRE EN ŒUVRE LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU				
		301-1-3-2		IALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTRE S ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS)				
			301-1-3-2-01	APPUYER L'ORGANISATION DES GRANDS JEUX DE LA GRANDE ILE ET LA PARTICIPATION DE ATHLÈTES MALGACHES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES				
		301-1-3-3	QUALITÉ	IS SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS DI				
			301-1-3-3-01	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU (0)				
			301-1-3-3-02	APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU				
			301-1-3-3-03	EQUIPEMENT MATERIELS PALAIS DES SPORTS				
		301-1-3-4	ÉVALUATION (GOUVERNAI	IS SPORTIVES DOTÉES DE CAPACITÉ DE PLANIFICATION, DE GESTION ET DE SUIV I D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT QUADRIENNAL À 07 COMPOSANTES NCE, PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE, ENCADREMENT ET FORMATION, MÉDECINE DU SPORT				

301-2-Y-Y-99

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	DE LA JEUNE	SSE ET DES SP	ORTS			
SPORTS						
Sports						
<u>301-2</u>		EMERGENCE DU	U SPORT DE HAUT NIVEAU, DE L'EDUCATION PHYSIQUE DE QUALITE ET DU SPORT-			
301-2-1	SANTE PROMOUVOI 2024	R LE DEVELOPI	PEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT DE HAUT NIVEAU : SPORT EMERGENCE			
	301-2-1-1	Jeunes athlètes ayant accès à un encadrement sportif et à un enseignement de qualité				
		301-2-1-1-01	EX-070 APPUI AU PROGRAMME SPORTS ETUDE (00)			
		301-2-1-1-02	T05-APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU			
		301-2-1-1-03	T06-PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVE SPORTIVE A MADAGASCAR (0)			
		301-2-1-1-04	Accroitre la capacité de Madagascar à organiser et à accueillir des grandes compétitions d'envergure nationale et internationale			
		301-2-1-1-05	Ameliorer le programme du Sport-Etude à deux niveaux (régional, local)			
		301-2-1-1-06	Organiser des championnats des jeunes aux fins de détection et de préparation de la relève sportive à t niveaux (national, régional, local)			
		301-2-1-1-07	EQUIPEMENT MATERIELS PALAIS DES SPORTS			
		301-2-1-1-08	Mettre en œuvre un programme pluriannuel de préparation continue et de participation des jeunes sport malgaches aux compétitions sportives internationales (STATUT DES ATHLETES DE HAUT NIVEAU, SECTION JEUNES)			
		301-2-1-1-09	Mettre en œuvre un programme pluriannuel de préparation continue et de participation des équipes nationales Senior de Madagascar aux compétitions sportives internationales (STATUT DES ATHLETES HAUT NIVEAU, SECTION SENIOR)			
301-2-2	RECOMMAN	DATIONS DE L'U				
	301-2-2-1	Collectivités, santé)	communautés, et écoles SAINES ET ACTIVES (Education Physique de Qualité, Sport-			
		301-2-2-1-01	Revaloriser et capitaliser les Jeux et les Sports traditionnels et les sports affinitaires au service de l'EPC du Sport-santé			
		301-2-2-1-02	Améliorer la formation et le perfectionnement professionnel continu aux enseignants en EPS			
		301-2-2-1-03	Promouvoir les bonnes pratiques en EPQ avec la mise en place d'un laboratoire nationale EPQ			
301-2-Y	Promouvoir I	a performance s	socieéconomique de Madagascar à moyen terme			
		-	E Levier d'Emergence fonctionelle			

Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	STÈRE DE LA JEUNE		
SPOR Sport			
301-3		E DU SPORT MA	J AGASY
301-3	·		lité de la gouvernance sportive
	301-3-1-1	INTEGRITE E	TETHIQUE : Fédérations sportives pouvant se conformer aux normes d'intégrité, de bonne gouvernance de l'UNESCO et du Comité International Olympique (CIO)
		301-3-1-1-01	Adopter une loi portant Politique Nationale du Sport (PNS) faisant siennes et incorporant les normes d'integrité et d'ethique de l'UNESOC et du CIO
		301-3-1-1-02	Mettre en place et opérationnaliser avec le mouvement sportif une commission de conformité
	301-3-1-2		ON ET DEVELOPPEMENT : Fédérations sportives capables dans l'élaboration, le et le suivi-évaluation d'un plan de développement quadriennal
		301-3-1-2-01	Former et accompagner les fédérations sportives dans l'élaboration, le management et le suivi-évaluati d'un plan de développement quadriennal
		301-3-1-2-02	Conclure des conventions d'objectifs et de gestion avec des fédérations sportives prioritaires (évaluées selon les critères de performance fondés sur la qualité des plans de développement quadriennaux des Fédérations sportives et leur niveau d'engagement en vue de leur mise en œuvre effective)
301-3	-2 Mettre en œu prioritaires	ıvre le Statut des	s athlètes de haut niveau en partenariat avec les Fédérations sportives agréés et
	301-3-2-1		ON CONTINUE DES ATHLETES : Encadrement et un perfectionnement continu et de thlètes de haut niveau
		301-3-2-1-01 301-3-2-1-02	Réaliser un programme d'encadrement et de perfectionnement continu et de qualité aux athlètes de ha niveau Réaliser un programme continu de renforcement de capacité des entraineurs en charge de la préparati
	301-3-2-2		des athlètes de haut niveau I ET PLAN DE CARRIERE SPORTIVE DES ATHLETES : pack de motivation et de plan de
			tive aux athlètes de haut niveau
		301-3-2-2-01	Fournir aux athlètes de haut niveau les avantages liés à leur statut
	004.0.0.0	301-3-2-2-02	Développer et diversifier les metiers du sport en vue de soutenir le plan de carrière sportive des athlète haut niveau
	301-3-2-3		NTERNATIONAUX : participation des athlètes de haut niveau malagasy aux compétitio ernationales (régionales, continentales, francophones et mondiales)
		301-3-2-3-01	Assurer la participation des athlètes de haut niveau malagasy aux compétitions régionales (DISCPLIN INDIVIDUELLES)
		301-3-2-3-02	Assurer la participation des athlètes de haut niveau malagasy aux compétitions continetales (DISCPLII INDIVIDUELLES)
		301-3-2-3-03	Assurer la participation des athlètes de haut niveau malagasy aux compétitions francophones et mond. (DISCPLINES INDIVIDUELLES)
		301-3-2-3-04	Appyuer la participation de l'equipe nationale BAREA de Madagascar aux compétitions internationales
		301-3-2-3-05	Appyuer la participation de l'equipe nationale MAKI de Madagascar aux compétitions internationales
		301-3-2-3-06	Appyuer la participation de l'equipe nationale de VOLLEYBALL aux compétitions internationales
		301-3-2-3-07	Appyuer la participation de l'equipe nationale de HANDBALL aux compétitions internationales
		301-3-2-3-08	Appyuer la participation de l'equipe nationale de BASKETBALL aux compétitions internationales
		301-3-2-3-09	Acceuillir la Xleme Edition des Jeux des lles de l'Océan Indien 2023 à Madagascar (organisation, logistique, dispositif d'accueil)
301-3	-3 Instaurer une 301-3-3-1	•	sique de Qualité (EPQ) MULTIPARTITE EPQ : Structure nationale multipartite EPQ
		301-3-3-1-01	Redynamiser la structure de coordination nationale multipartite EPQ (avec un laboratoire national des bonnes pratiques EPQ)
	301-3-3-2		NITIATIVES LOCALES EPQ : Fédérations sportives appuyées dans le management et l ion d'un plan de developpement quadriennal
		301-3-3-2-01	Organiser des concours des meilleures initiatives locales " ECOLES ACTIVES"
		301-3-3-2-02	Organiser des concours des meilleures initiatives locales " LA MARCHE ET GYMNASTIQUE POUR L SANTE"
		301-3-3-2-03	Organiser des concours des meilleures initiatives locales " INCLUSION ET MOTRICITE"
		301-3-3-2-04	Organiser des concours des meilleures initiatives locales " JEUX ET SPORTS TRADITIONNELS ET MOTRICITE"
		301-3-3-2-05	Organiser des concours des meilleures initiatives locales " COMMUNAUTES ACTIVES"
		301-3-3-2-06	Organiser des concours des meilleures initiatives locales "PLAGES, MER ET MOTRICITE"
		301-3-3-2-07	Organiser des concours des meilleures initiatives locales "ECOLES DE SPORT BASIQUES ET MOTRICITE"
301-3		• •	e la relève sportive
	301-3-4-1	relève sportiv	
		301-3-4-1-01	Organiser des concours des meilleures initiatives locales " ECOLES DE SPORT"
		301-3-4-1-02	Organiser des concours des meilleures initiatives locales " SPORTS A L'ECOLE"

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

' 5	MINISTÈRI	E DE LA JEUNE	ESSE ET DES SP	ORTS			
80	SPORTS						
01	Sports						
			301-3-4-1-03	Organiser des concours des meilleures initiatives locales " CENTRES REGIONAUX OU MUNICIPAUX E SPORT-ETUDE"			
			301-3-4-1-04	Organiser des JEUX NATIONAUX INTER-VILLES DES JEUNES			
		301-3-4-2		TIONAL DU SPORT-ETUDE : Préparation continue et la participation des équipes unes aux compétitions internationales			
			301-3-4-2-01	Redynamiser et renforcer la capacité du Centre National du Sport-Etude (CNSE)			
			301-3-4-2-02	Appuyer la participation des équipes nationales jeunes, pensionnaires du Sport-Etude, aux compétitions regionales (dont CJSOI)			
			301-3-4-2-03	Appuyer la participation des équipes nationales jeunes, pensionnaires du Sport-Etude, aux compétitions continentales (dont Jeux africains de la Jeunesse)			
			301-3-4-2-04	Appuyer la participation des équipes nationales jeunes, pensionnaires du Sport-Etude, aux compétitions mondiales (dont Jeux Olympiques des Jeunes)			
	301-3-5	Developper	les partenariats i	nternationaux en appui à la mise en œuvre du Programme Sport			
		301-3-5-1	Fédérations sportives prioritaires appuyées dans la négociation des partenariats internationaux dans le cadre de la mise en œuvre de leurs plans de développement quadriennal				
			301-3-5-1-01	Mettre en place et appuyer la Cellule de Consultance et de Partenariat International du MJS			
	301-3-6	Ameliorer la gouvernance du Secteur Sport					
		301-3-6-1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
			301-3-6-1-01	Former des cadres en Sport et en Education Physique de Qualité			
			301-3-6-1-02	Realiser un programme de Perfectionnement Professionnel Continu ou PPC pour les cadres en Sport et Education Physique de Qualité en exercice			
			301-3-6-1-03	Instituer un système de suivi-évaluation pour le secteur Sport			
			301-3-6-1-04	Realiser un programme d'appui à la communication pour le Secteur Sport			

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
75	MINISTÈ	RE DE LA JEU	NESSE ET DES	SPORTS								
750	JEUNES	SE										
045	Administ	tration et Coor	dination									
	<u>045-2</u>	RENFORCE	R L'EFFICACITE	<u>DE L'ADMINISTRATION DE LA J</u>	EUNESSE ET D	ES SPORTS						
	045-2-1	AMELIORER SPORTS	AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS									
		045-2-1-1	Suivi-évaluat	ion des moyens et des ressourc	es du Ministère	amélioré						
			045-2-1-1-R1	Nombre des Services centraux et déconcentrés du Ministère où la gestion des moyens et des ressources est ameliorée	%	1	1	1	1			
		045-2-1-2	Services cen	traux et déconcentrés du Ministé	ere constriuts, i	réhabilités et	équipés					
			045-2-1-2-R1	Nombre de services centraux et déconcentrés du Ministère constriuts, réhabilités et équipés	NOMBRE	40	50	50	50			
		045-2-1-3	Mettre en pla	ce un Service d'audit interne et d	de suivi-évaluati	ion installé et	fonctionnel					
			045-2-1-3-R1	Nombre de service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel	NOMBRE	1	1	1	1			
	045-2-2	DEVELOPPE	R LES PARTEN	ARIATS NATIONAUX ET INTERN	ATIONAUX POL	JR LE SECTE	UR JEUNES	SE ET SPOF	RTS			
		045-2-2-1	Négocier et c	onclure de conventions de parte	enariat internation	onales, nation	ales et régio	onales				
			045-2-2-1-R1	Nombre de conventions de partenariat internationales, nationales et régionales pour le secteur Jeunesse et Sports	NOMBRE	40	50	50	50			

conclues

	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	202	
5	MINISTÈ	RE DE LA JEU	DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS							
50	JEUNES	SE								
12	Jeunesse	e et Loisirs								
	<u>312-2</u>	PROMOUVO	IR L'AUTONOMIS	SATION DES JEUNES ET EXPLO	ITER PLEINEME	NT LE DIVID	ENDE DEMO	OGRAPHIQI	<u>JE</u>	
	312-2-1	DEVELOPPER DE CENTRES DE JEUNES PUBLICS, PRIVES ET COMMUNAUTAIRES POUR LA SANTE, LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE 312-2-1-1 Centres de jeunes dotés d'un plan de développement quadriennal axé vers l'emergence								
			312-2-1-1-R1	Nombre de centres de jeunes dotés d'un plan de développement quadriennal axé vers l'emergence	NOMBRE	735	1285	1285	128	
	312-2-2	ASSURER LA PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT ET DES EMPLOIS-JEUNES VIA CENTRES DE JEUNES								
		312-2-2-1	1 Concours de meilleurs Projets d'entrepreunariat des jeunes organisés							
			312-2-2-1-R1	Evénements promouvant les emplois-jeunes de type "salon des emplois" organisés	NOMBRE	6	6	6	1	
			312-2-2-1-R2	Sites de reforestation économique pour emplois-jeunes installés	NOMBRE	44	66	66	66	
				(agroforesterie, unité de transformation, circuits de commercialisation)						
			312-2-2-1-R3	(agroforesterie, unité de transformation, circuits de	NOMBRE	88	88	88	88	
		312-2-2-2		(agroforesterie, unité de transformation, circuits de commercialisation) Meilleurs projets d'entreprenariat		88	88	88	88	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS **JEUNESSE** 750 312 Jeunesse et Loisirs 312-3 **DEVELOPPEMENT DE LA JEUNESSE MALAGASY** 312-3-1 Promouvoir le Plein emploi via Pôles Emplois Jeunes et appui aux petits métiers et NTICs SOMPITRY NY TANORA: chaînes de valeurs "Elevage à cycle court, pisciculture, unités de 312-3-1-1 provenderie locale" gérées et exploitées par des Taniketsan'ny Tanora mpandraharaha (pepinières des jeunes entrepreuneurs) 312-3-1-1-R1 Nombre d'emplois des jeunes NOMBRE 2000 4000 4000 créés (pepinières des jeunes entrepreneurs, taniketsan'ny tanora mpandraharaha) 312-3-1-2 HARENA MAINTSO: chaînes de valeurs "agroforesterie, apiculture" gérées et exploitées par des Taniketsan'ny Tanora mpandraharaha (pepinières des jeunes entrepreuneurs) Nombre d'emplois des jeunes NOMBRE 1605 32100 32100 312-3-1-2-R1 créés (peninières des jeunes entrepreneurs, taniketsan'ny tanora mpandraharaha) 312-3-1-3 HARENA MANGA: chaînes de valeurs "Economie bleue" gérées et exploitées par des Taniketsan'ny Tanora mpandraharaha (pepinières des jeunes entrepreuneurs) 312-3-1-3-R1 Nombre d'emplois des jeunes NOMBRE 10950 21900 2190 créés (peninières des jeunes entrepreneurs, taniketsan'ny tanora mpandraharaha) 312-3-1-4 GARIN'NY TANORA: chaînes de valeurs "Production de manioc, transformation et commercialisation de Gari " gérées et exploitées par des Taniketsan'ny Tanora mpandraharaha (pepinières des jeunes entrepreuneurs) 312-3-1-4-R1 Nombre d'emplois des jeunes NOMBRE 15250 16000 16000 créés (peninières des jeunes entrepreneurs, taniketsan'ny tanora mpandraharaha) 312-3-1-5 PETITS METIERS DES JEUNES : meilleurs projets de jeunes appuyés en petits métiers dans les grands centres urbains de Madagascar 312-3-1-5-R1 Nombre d'emplois des jeunes NOMBRE 4600 4600 4600 créés (meilleurs projets des ieunes en petits metiers) 312-3-1-6 METIERS NTICS DES JEUNES : meilleurs projets de jeunes appuyés en metiers NTICS dans les grands centres urbains de Madagascar Nombre d'emplois des jeunes 312-3-1-6-R1 NOMBRE 345 345 345 créés (meilleurs projets des jeunes en petits metiers) Opérationnaliser les Conseils de la Jeunesse au service de l'Emergence à tous les niveaux (communal, régional, 312-3-2 local, national) 312-3-2-1 NIVEAU COMMUNAL : Mise en place et renforcer la capacité des Centres Communaux de la Jeunesse (CCJ) avec les 05 commissions opérationnelles (Santé et protection de la jeunesse, paix et securité, lutte contre la corruption, environnement et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs) 312-3-2-1-R1 Nombre CCJ mis en place et NOMBRE 1695 fonctionnels 312-3-2-2 NIVEAU DISTRICTS : Mise en place et renforcer la capacité des Centres de la Jeunesse au niveau des Districts (CJD) avec les 06 commissions opérationnelles (Santé et protection de la jeunesse, paix et securité, lutte contre la corruption, environnement et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs, entrepreunariat et emplois jeunes) 312-3-2-2-R1 Nombre CDJ mis en place et NOMBRE 0 119 119 119 fonctionnels 312-3-2-2-R2 Nombre CJD mis en place et NOMBRE 119 119 119 fonctionnels NIVEAU REGIONAL : Mise en place et renforcer la capacité des Centres Régionaux de la Jeunesse 312-3-2-3 (CRJ) avec les 06 commissions opérationnelles (Santé et protection de la jeunesse, paix et securité, lutte contre la corruption, environnement et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs, entrepreunariat et emplois jeunes) 312-3-2-3-R1 Nombre CRJ mis en place et NOMBRE 23 23 23 fonctionnels 312-3-2-4 NIVEAU NATIONAL : Mise en place et renforcer la capacité du Conseil National de la Jeunesse (CNJ) avec les 06 commissions opérationnelles (Santé et protection de la jeunesse, paix et securité, lutte contre la corruption, environnement et lutte contre les changements climatiques, sports et loisirs, entrepreunariat et emplois jeunes) 312-3-2-4-R1 Nombre CNJ mis en place et NOMBRE 1 fonctionnel

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

312-3-3	Accompagne	er l'émergence in	clusive et durable des commun	autés de base (Fok	ontany, v	illages, ham	neaux)	2024
	312-3-3-1	des Jeunes V prioritaires de	: JEUNES ET VOLONTARIAT : P olontaires pour l'Emergence (J\ e l'émergence communautaire (s ruption, environnement et lutte c	/E) dans le cadre d santé et protection	e la mise de la jeur	en œuvre d nesse, paix e	e six thémat et sécurité, l	iques utte
		312-3-3-1-R1	Nombre de JVE formés et engagés pour coacher les communautés de base vers l'émergence inclusive et durable	NOMBRE	=	1260	12480	0
	312-3-3-2	citoyenne LIF santé de la re environneme	CITOYENNE POUR L'EMERGEN E SKILLS FANOITRA et ses comproduction, protection de la jeunt, gestion des risques et des cancière et épargne)	mposantes vitales nesse, paix et sécu	(vision d'e Irité, lutte	émergence contre la co	et autodisci orruption,	pline,
		312-3-3-2-R1	Nombre des adolescents et des jeunes éduqués en LIFE SKILLS FANOITRA (avec ses composantes vitales) et devenus actifs et en bonne santé, protegés contre les fléaux de toutes sortes, épris de la culture de la paix et d'un reflexe anti-corruption, engagé dans la préservation de l'environnement et de l'autosuffisance alimentaire et dans la lutte contre les changements climatiques)	NOMBRE	-	832800	832800	834400
	312-3-3-3	accompagne la mise en œi thematiques	E L'EMERGENCE ET DE LA TRA ment des communautés de base uvre des cycles continus de pla (santé et protection de la jeunes nt et lutte contre les changemer	dans la définition nification et d'action se, paix et securité	d'une vis on de 100 e, lutte co	ion d'émerg jours axés s ntre la corru	ence partag sur 05	ée et
		312-3-3-3-R1	Nombre communautés de base (Fokontany, villages, hameaux) devenues autonomes, saines, actives, pacifiques, éthiques, vertes et résilientes aux changements climatiques	NOMBRE	-	1200	1200	1200
312-3-4	Promouvoir	des projets de lo	isirs à grande échelle					
	312-3-4-1	Rencontres c	ulturelles et ludiques avec des e	effets pyrothechnic	jues et lui	mineux au n	iveau natioi	nal
		312-3-4-1-R1	Nombre de giga événement national organisés	NOMBRE	-	1	1	1
	312-3-4-2		s culturelles et ludiques afin de	promouvoir et reha	usser les	valeurs du	terroir de ch	naque
		région 312-3-4-2-R1	Nombre de giga événements régionaux	NOMBRE	-	23	23	23
	312-3-4-3	Echanges cul	lturels et ludiques pour détecter	des talents except	ionnels a	u niveau co	mmunal et	
		312-3-4-3-R1	Nombre d'evénements locaux organisés	NOMBRE	-	119	119	119
	312-3-4-4	Echanges cu	lturels et ludiques pour détecter	des talents except	ionnels a	u niveau co	mmunal	
		312-3-4-4-R1	Nombre d'evénements communaux organisés	NOMBRE	-	1695	1695	1695
	312-3-4-5	Processus d'	élaboration de la Politique Natio	nale des Loisirs				
		312-3-4-5-R1	Nombrede PNL élaboré	NOMBRE	-	1	-	-
312-3-5	Promouvoir 312-3-5-1	-	nternational de la Jeunesse Mal t de la Jeunesse Malagasy au ni		I. contine	ntal. francoi	ohone et mo	ondial
	·	•	.	· ·	,			
		312-3-5-1-R1	Taux de representations de la Jeunesse malagasy aux grands événements internationaux	%	-	0,8	1	1
			événements internationaux					

UNITE

2021

2022

2023

2024

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

312-3-6 Ameliorer la gouvernance du Secteur Jeunesse

> 312-3-6-1 Mise en œuvre et coordination des quatre clès visant à ameliorer la gouvernance du secteur Jeunesse (formation et renforcement de capacité, meilleure coordination des appuis techniques,

> > 0,6

0,9

0,9

0

système de suivi-évaluation, communication de qualité)
312-3-6-1-R1

Taux d'amélioration de la

Gouvernance du Secteur

Jeunesse (formation et renforcement de capacité, meilleure coordination des appuis techniques , système de suivi-évaluation et communication)

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
75	MINISTÈ	RE DE LA JEU	NESSE ET DES S	SPORTS								
780	SPORTS											
301	Sports											
	<u>301-2</u>	ASSURER L' SANTE	EMERGENCE DU	J SPORT DE HAUT NIVEAU, DE	L'EDUCATION F	PHYSIQUE DE	QUALITE E	T DU SPOR	<u>T-</u>			
	301-2-1	PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT DE HAUT NIVEAU : SPORT EMERGENCE 2024										
		301-2-1-1	Jeunes athlèt	Jeunes athlètes ayant accès à un encadrement sportif et à un enseignement de qualité								
			301-2-1-1-R1	Nombre de jeunes athlètes ayant accès à un encadrement sportif et à un enseignement de qualité	NOMBRE	180	180	180	180			
			301-2-1-1-R2	Nombre de gymnases à 4000 places, gymnases à 1000 places, piscines olympiques et terrain manarapenitra aménagé ou construit ou opérationnel	NOMBRE	20	32	32	32			
	301-2-2	-2 PROMOUVOIR L'EMERGENCE DES CITOYENS EN BONNE SANTE, ACTIFS ET COMPETENTS SUIVANT RECOMMANDATIONS DE L'UNESCO 301-2-2-1 Collectivités, communautés, et écoles SAINES ET ACTIVES (Education Physique de Qu										
			santé) 301-2-2-1-R1	Nombre des collectivités, des communautés, des écoles SAINES ET ACTIVES (Education Physique de Qualité, Sport-santé)	NOMBRE	88	132	132	132			

IS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
MINISTÈ	RE DE LA JEU	NESSE ET DES S	SPORTS							
SPORTS										
Sports										
<u>301-3</u>	EFFISCIENC	E DU SPORT MA	<u>LAGASY</u>							
301-3-1										
	301-3-1-1	3-1-1 INTEGRITE ET ETHIQUE : Fédérations sportives pouvant se conformer aux normes d'intégrité, d'éthique et de bonne gouvernance de l'UNESCO et du Comité International Olympique (CIO)								
		d'ethique et d	le bonne gouvernance de l'UNES	SCO et du Comi	te Internatior	iai Olympiq	ue (CIO)			
		301-3-1-1-R1	Nombre des fédérations sportives	NOMBRE	-	7	7	7		
			dotées de Statuts conformes aux							
			normes d'intégrité, d'éthique et de bonne gouvernance de l'UNESCO							
			et du CIO							
	301-3-1-2	PI ANIFICATI	ON ET DEVELOPPEMENT : Fédé	rations snortive	es canables (dans l'élaho	ration le			
	00.0.2		et le suivi-évaluation d'un plan d				ration, io			
		301-3-1-2-R1	Nambra da fádárationa apartivas	NOMBRE		10	05	0		
		301-3-1-2-K1	Nombre de fédérations sportives ayant la capacité de planification,	NOMBRE	-	10	03	U		
			de management et de suivi-							
			évaluation d'un plan de développement quadriennal							
301-3-2	Mettre en œu prioritaires	ivre le Statut des	athlètes de haut niveau en parte	enariat avec les	Federations	sportives a	igrees et			
	301-3-2-1	PREPARATIO	ON CONTINUE DES ATHLETES :	Encadrement et	t un perfection	nnement co	ontinu et de			
		qualité aux at	hlètes de haut niveau							
		301-3-2-1-R1	Athlètes de haut niveau aptes à	NOMBRE	-	350	350	350		
			concourir et à remporter des compétitions régionales,							
			continentales et mondiales							
	301-3-2-2		ET PLAN DE CARRIERE SPORT tive aux athlètes de haut niveau	IVE DES ATHLE	ETES : pack	de motivation	on et de plan	ı de		
		301-3-2-2-R1	Nombre d'athlètes bénéficiaires	NOMBRE	-	10	05	0		
			des avantages liés au statut des							
			athlètes de haut niveau (des indemnités forfaitaires évolutives							
			tenant compte des palmarès,							
			assurance couvrant tous risques							
			et décès, homologation des diplômes et stages, octroi des							
			titres honorifiques exceptionnels,							
			enseignement de qualité pour les élèves-athlètes, traitement spécial							
			par rapport aux contraintes							
			scolaires, universitaires et professionnelles) et d'un plan							
			de carrière sportive conformes à							
			leurs aspirations et à leur niveau							
	301-3-2-3		NTERNATIONAUX : participation				aux compéti	itions		
		sportives inte	rnationales (régionales, contine	ntales, francopl	nones et moi	ndiales)				
		301-3-2-3-R1	"Nombre de palmarès des	NOMBRE	-	30	30	30		
			athlètes malagasy aux							
			compétitions internationales "							
)1-3-3	Instaurer une	e Education Phys	sique de Qualité (EPQ)							
	301-3-3-1	STRUCTURE	MULTIPARTITE EPQ: Structure	nationale multi	partite EPQ					
		301-3-3-1-R1	Nombre de structure de	NOMBRE	-	1	1	1		
			coordination nationale EPQ redynamisée et dotée d'un							
			laboratoire national des bonnes							
			pratiques							
	301-3-3-2		NITIATIVES LOCALES EPQ : Féd on d'un plan de developpement	•	ves appuyee	s dans le m	anagement	et le		
		301-3-3-2-R1	Nombre des citoyens en bonne	NOMBRE	-	832800	832800	834400		
			santé, actifs et compétents							
			(normes UNESCO)							
)1-3-4	Promouvoir	la préparation de	la relève sportive							
	301-3-4-1	APPUI AUX II	NITIATIVES LOCALES : Régions	s et Communes	appuyées da	ans la prépa	ration de la			
		relève sportiv								
		301-3-4-1-R1	Nombre de talents sportifs détectés et perfectionnés	NOMBRE	-	20000	20000	20000		
	204 2 4 2	CENTRE NAT	·	ingration conti-	of la	olpotle:= -!-	o águin			
	301-3-4-2		IONAL DU SPORT-ETUDE : Pré unes aux compétitions internation	•	iue et la parti	cipation de	s equipes			
		301-3-4-2-R1	Nombre de jeunes athlètes aptes	NOMBRE	-	150	150	150		
			à concourir et à remporter des							
			compétitions régionales, continentales et mondiales							

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2024 UNITE 2021 2022 2023 301-3-5 Developper les partenariats internationaux en appui à la mise en œuvre du Programme Sport 301-3-5-1 Fédérations sportives prioritaires appuyées dans la négociation des partenariats internationaux dans le cadre de la mise en œuvre de leurs plans de développement quadriennal 301-3-5-1-R1 Nombre de coopérations NOMBRE 5 5 5 bilaterales (avec implication des fédérations internationales) conclues 301-3-6 Ameliorer la gouvernance du Secteur Sport 301-3-6-1 Mise en œuvre et coordination les trois éléments clès visant à ameliorer la gouvernance du secteur sport (formation et renforcement de capacité, système de suivi-évaluation, communication de qualité) Taux d'amélioration de la 0,9 0,9 Gouvernance du Secteur Sport

(formation et renforcement de capacité, système de suiviévaluation et communication)

MINISTÈ	RE DE LA POPUL	_ATION, DE LA P	PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME
Dévelop	pement social		
Administ	tration et coordin	ation	
<u>066-1</u>			ATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION
066-1-1			DES RESSOURCES HUMAINES
	066-1-1-1		MINISTERE OPERATIONNELS
		066-1-1-1-01	ACCELERER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE
		066-1-1-1-02	RENFORCER LES CAPACITES INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES DES AGENTS DU MINIST.
		066-1-1-1-03	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DU BORD DU MINISTÈRE
		066-1-1-1-04	PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES
		066-1-1-1-05	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT
		066-1-1-1-06	METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES EXISTANTES
		066-1-1-1-07	CONTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS
		066-1-1-1-08	ASSURER LE SUIVI DES PROGRAMMES DU MINISTÈRE
		066-1-1-1-09	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES
		066-1-1-1-10	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION
		066-1-1-1-11	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU MINISTÈRE
		066-1-1-1-12	RENFORCER LE SUIVI DES ONGS ET ASSOCIATION TRAVAILLANT AVEC LE MPPSPF
		066-1-1-1-13	AMÉLIORATION DU STATUT DES PERSONNES AGÉES
		066-1-1-1-14	AMÉLIORATION DES DROITS ET PROTECTION DE L'ENFANT
		066-1-1-1-15	APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE
		066-1-1-1-16	VALORISER ET RENFORCER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈR
		066-1-1-1-17	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE
		066-1-1-1-18	PROTECTION DE L'ENFANT
		066-1-1-1-19	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES
		066-1-1-1-20	ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES DES AGENTS ECD ET COTISATION A LA CNAPS
		066-1-1-1-21	ASSURER LE PAIEMENT DES INDEMNITES DU PERSONNEL NON PERMANENT DU MINISTE
		066-1-1-1-22	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU MINISTERE
066-1-2	_		U PATRIMOINE DE L'ETAT
	066-1-2-1		DRMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER
		066-1-2-1-01	T01 RENFORCER LE PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER DU MINISTERE
		066-1-2-1-02	RECUPERER ET SECURISER LA SITUATION DU PATRIMOINE DE L'ETAT UTILISE PAR LE MINISTERE
		066-1-2-1-03	ASSURER L'ENTRETIEN DES MATERIELS INFORMATIQUES, TECHNIQUES ET ROULANTS
		066-1-2-1-04	
066-1-3	PENEODCE	D I E QVQTÈME F	MINISTERE D'INFORMATION DU MINISTERE
000-1-5	066-1-3-1		RE OPTIMALE DES DIRECTIONS EN TERMES SYSTÈME D'INFORMATION
		066-1-3-1-01	OPERATIONALISER LE REGISTRE SOCIALE UNIQUE, Y COMPRIS L'ANNUAIRE DES INTERVENANTS
		066-1-3-1-02	OPERATIONALISER LE MECANISME DE GESTION DE PLAINTES
066-1-4	PLANIFIER E	ET COORDONNE	R LES ACTIVITES DU MINISTERE
	066-1-4-1	PERFORMAN	NCE ET PRODUCTIVITÉ AMÉLIORÉE
		066-1-4-1-01	ASSURER LA REALISATION DU TABLEAU DE BORD DU MINISTERE
		066-1-4-1-02	ASSURER LE SUIVI ET EVALUATION DES PROGRAMMES DU MINISTERE
		066-1-4-1-03	RENFORCER LE SUIVI DES ACTIONS DE PARTENARIAT AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS (BAILLEURS, PTF, ONG, ASSOCIATIONS)
066-1-Y		•	socieéconomique de Madagascar à moyen terme
	066-1-Y-Y	Infrastructure	e Levier d'Emergence fonctionelle
		066-1-Y-Y-99	Nouveaux projets d'Emergence

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE	DE LA POPUL	ATION, DE LA PI	ROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME	
762	Développer	ment social			
828	Population	et développem	ent		
	<u>828-1</u>	INCLURE LA	POPULATION A	<u>U PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE</u>	
	828-1-2	APPUYER LES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES POUR L'ÉMERGENCE			
	828-1-2-1 CAPITAL HUMAIN INTÉGRÉ AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE				
			828-1-2-1-01	T02 RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGÉES, PERSONNES HANDICAPÉES ET DES ENFANTS VULNÉRABLES	
			828-1-2-1-02	MOBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ ET DE RESPONSABILITÉ CITOYENNE	
			828-1-2-1-03	APPUYER LES ASSOCIATIONS, Y COMPRIS LES ASSOCIATIONS DES PERSONNES HANDICAPÉES	
	828-1-3	METTRE EN		ÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT	
		828-1-3-1	SYSTÈME DE AMÉLIORÉ	PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE	
			828-1-3-1-01	OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF FAMILLE D'ACCUEIL	
			828-1-3-1-02	APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE DU STANDARD MINIMUM	
			828-1-3-1-03	SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION	

828-2-3-2-09

828-2-3-2-10

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO <u>WINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE</u> ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME 762 Développement social 828 Population et développement OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION 828-2 828-2-1 OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, 828-2-1-1 **VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ** 828-2-1-1-01 PROTECTION DE L'ENFANT MOBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES A LA PROTECTION DE L'ENFANT 828-2-1-1-02 APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE LE STANDARD MINIMUM 828-2-1-1-03 (TECHNIQUE ET FINANCIER) 828-2-1-1-04 APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN OEUVRE DU STANDARD MINIMUM (TECHNIQUE ET FINANCIER) 828-2-1-1-05 OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF FAMILLE D'ACCUEIL HARMONISER LE CADRE DE TRAVAIL RELATIF À LA PROTECTION DE L'ENFANT 828-2-1-1-06 828-2-1-1-07 AMELIORATION DES DROITS ET PROTECTION DE L'ENFANT SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION 828-2-1-1-08 PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DU GENRE ET DE L'EFFICIENCE ÉCONOMIQUE DE LA FEMME 828-2-1-1-09 828-2-1-1-10 EGALITÉ DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME REDYNAMISER ET OPERATIONNALISER LES RESEAUX DE PROTECTION DE L'ENFANT (RPE) 828-2-1-1-11 828-2-1-1-12 POLITIQUE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE POPUI ATION ET DÉVEI OPPEMENT 828-2-1-1-13 SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION 828-2-1-1-14 REDYNAMISER ET OPÉRATIONNALISER LES RÉSEAUX DE PROTECTION DE L'ENFANT (RPE) 828-2-1-1-15 MOBILISER TOLITES LES PARTIES PRENANTES À LA PROTECTION DE L'ENFANT 828-2-1-1-16 828-2-3 OSPR2.2. RÉDUIRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES **AGÉES** 828-2-3-1 DROITS DES PERSONNES AGÉES VALORISÉS RENFORCER L'APPUI EN BESOINS ESSENTIELLES AUX PERSONNES AGEES 828-2-3-1-01 828-2-3-1-02 EQUIPER LES CENTRES DES RENCONTRE ET DE LOISIRS POUR LES PERSONNES AGEES RENEORCER L'APPLII ALIX PERSONNES AGÉES, AFIN DE SATISFAIRE I FLIRS BESOINS 828-2-3-1-03 **ESSENTIELS** ELABORER ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES TOUCHANT LES 828-2-3-1-04 PERSONNES AGÉES 828-2-3-1-05 APPUI AUX MÉNAGES TRÈS PAUVRES ET VULNÉRABLES 828-2-3-1-06 AMELIORATION DU STATUT DES PERSONNE AGEES MOBILISER LA POPULATION SUR LA PROMOTION DES DROITS DE PA 828-2-3-1-07 DOTER DES MATERIELS ET EQUIPEMENT POUR LES CAPA (Club Ami pour les Personnes Agées) 828-2-3-1-08 PROJET PILOTE RELATIF À L'AMÉLIORATION DE CADRE DE VIE DE L'HABITAT 828-2-3-1-09 828-2-3-2 DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) PROMUS 828-2-3-2-01 OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES D'INTERVENTION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP APPYUER LES INITIATIVES INDIVIDUELS ET COLLECTIVES CONTRIBUANT À L'AUTONOMISATION 828-2-3-2-02 DES PSH DOTER DES MATERIELS SPECIFIQUES POUR LES PERSONNES HANDICAPEES 828-2-3-2-03 PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES 828-2-3-2-04 828-2-3-2-05 VULGARISER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÈGLEMENTAIRES TOUCHANT LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 828-2-3-2-06 FILETS SOCIALIX DE SÉCURITÉ: VOLET POPULATION 828-2-3-2-07 APPUYER EN MATERIEL SPECIFIQUE AUX CENTRES ET ASSOCIATIONS DES PERSONNES **HANDICAPEES** 828-2-3-2-08 AMENAGER L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES AU MINISTERE

APPLIYER EN AGRI ES PERSONNES HANDICAPEES

EN SITUATION DE HANDICAP

MOBILISER LES PARTIES PRENANTES SUR L'INCLUSION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PERSONNES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈR	E DE LA POPU	LATION, DE LA P	ROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME					
762	Développe	ement social							
329	Genre et d	Genre et développement							
	<u>829-1</u>	AMELIORER LE STATUT SOCIO- ECONOMIQUE ET JURIDIQUE DE LA FEMME							
	829-1-1		RENFORCER L'APPUI AUX VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE						
		829-1-1-1	Prise en char	ge et accompagnement des victimes renforcée					
			829-1-1-1-01	T03 RENFORCEMENT DES STRUCTURES DE PRISES EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCE					
			829-1-1-1-02	ASSURER LA PRISE EN CHARGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE					
			829-1-1-1-03	APPUYER L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES FEMMES ET DES FILLES-MERES VICTIMES D VIOLENCE					
			829-1-1-1-04	ASSURER LA PRISE EN CHARGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VBG					
			829-1-1-1-05	Assurer la prise en charge et l'accompagnement des victimes de VBG					
			829-1-1-1-06	Appuyer l'insertion socio-économique des femmes et des filles-mères victimes de violence					
	829-1-2	RENFORCER LES MECANISMES EXISTANTS POUR LA PROMOTION DU GENRE							
		829-1-2-1 Mécanismes pour la promotion du genre renforcés							
			829-1-2-1-01	EGALITE DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME					
			829-1-2-1-02	Vulgariser les textes nationaux et internationaux					
			829-1-2-1-03	OPERATIONALISER LES PLATEFORMES DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE					
			829-1-2-1-04	Opérationaliser les Plateformes régionales de lutte contre le VBG					
			829-1-2-1-05	EGALITE DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME					
			829-1-2-1-06	PROMOTION DE L'EGALITE DU GENRE ET DE L'EFFICIENCE ECONOMIQUE DE LA FEMME					
			829-1-2-1-07	Opérationaliser la Plateforme nationale de lutte contre le VBG					
			829-1-2-1-08	RENFORCER LE ECANISMES DE COORDINATION POUR LA PROMOTION DE L'EGALITE ENTRE HOMME ET FEMME					
			829-1-2-1-09	METTRE EN PLACE DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNNELLE POUR LES FEMMES					
			829-1-2-1-10	Procéder à la ratification des instruments internationaux signés					

830-1-2-1-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

//IS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO							
MINISTÈR	E DE LA POPU	LATION, DE LA P	ROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME				
• •							
	REDUIRE LE NOMBRE DE LA POPULATION EN SITUATION D'EXTREME PAUVRETE						
830-1-1			E EXISTANT RELATIF AUX PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE				
	830-1-1-1	Cadre de refe	rence relatif aux programmes de protection sociale amélioré				
		830-1-1-1-01	FILETS SOCIAUX DE SECURITE				
		830-1-1-1-02	POLITIQUE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE				
		830-1-1-1-03	Elaborer des textes juridiques et règlementaires sur la protection sociale				
		830-1-1-1-04	RENFORCEMENT DE LA REINSERTION SOCIO-ECONOMIQUES DANS LES REGIONS				
		830-1-1-1-05	POLITIQUE NATIONALE ET PROTECTION SOCIALE				
		830-1-1-1-06	CADRE DE REFERENCE RELATIF AUX PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE AMELIORE				
		830-1-1-1-07	Transferts pour le Bureau National de Coordination des Actions de Protection Sociale				
		830-1-1-1-08	Opérationaliser le registre unique des bénéficiaires				
		830-1-1-1-09	PROJET PILOTE RELATIF A L'AMELIORATION DE CADRE DE VIE DE L'HABITAT				
		830-1-1-1-10	Opérationaliser le système de gestion des plaintes				
830-1-2	PRENDRE E	EN CHARGE ET A	CCOMPAGNER LES MENAGES TRES PAUVRES ET VICTIMES DE CHOCS				
	830-1-2-1	Ménages vict	imes de chocs appuyés				
		830-1-2-1-01	APPUI AUX MENAGES TRES PAUVRES ET VULNERABLES				
		830-1-2-1-02	ACCOMPAGNER PSYCHOSOCIALEMENT LES PERSONNES VICTIMES DE CHOCS				
		830-1-2-1-03	Accompagner psychosocialement les personnes victimes de chocs				
		830-1-2-1-04	Opérationaliser les structures d'intervention en matière de réinsersion sociale				
	Développe Protection 830-1 830-1-1	Développement social Protection sociale 830-1 REDUIRE L 830-1-1 RENFORCE 830-1-1-1	Développement social Protection sociale 830-1 REDUIRE LE NOMBRE DE LA 830-1-1 RENFORCER LE MECANISMI 830-1-1-1-01 830-1-1-1-02 830-1-1-1-03 830-1-1-1-04 830-1-1-1-05 830-1-1-1-06 830-1-1-1-07 830-1-1-1-08 830-1-1-1-09 830-1-1-1-09 830-1-2-1-01 830-1-2-1 830-1-2-1-01 830-1-2-1-01 830-1-2-1-02 830-1-2-1-03				

PRENDRE EN CHARGE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES TRES PAUVRES ET/OU VICTIMES DE CHOCS

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
76	MINISTÈ	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME										
762	Développ	pement social										
066	Administ	ministration et coordination										
	<u>066-1</u>	CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION										
	066-1-1	RENFORCER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES										
		066-1-1-1	AGENTS DU MINISTERE OPERATIONNELS									
			066-1-1-1-R1	Taux d'assiduité des agents du Ministère	%	90	90	90	-			
	066-1-2	AMELIORER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT										
		066-1-2-1	GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER									
			066-1-2-1-R1	Taux du patrimoine de l'état dont la situation est régularisée	%	25	25	25	-			
	066-1-3	RENFORCER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU MINISTERE										
		066-1-3-1	COUVERTUR	OPTIMALE DES DIRECTIONS EN TERMES SYSTÈME D'INFORMATION								
			066-1-3-1-R1	Taux des directions dotés d'un système d'information opérationnel	%	30	30	30	-			
	066-1-4	PLANIFIER ET COORDONNER LES ACTIVITES DU MINISTERE										
		066-1-4-1	PERFORMAN	PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ AMÉLIORÉE								
			066-1-4-1-R1	Taux de réalisations des activités planifiées	%	10	10	10	-			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2022 2023 2024 UNITE 2021 MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME 762 Développement social Population et développement 828

INCLURE LA POPULATION AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE **828-1** 828-1-2 APPUYER LES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES POUR L'ÉMERGENCE

CAPITAL HUMAIN INTÉGRÉ AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE 828-1-2-1 828-1-2-1-R1 NOMBRE

NOMBRE DES ASSOCIATIONS APPUYÉES ET MOBILISÉES

METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT 828-1-3

> SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE 828-1-3-1

AMÉLIORÉ

NOMBRE D'ENFANTS PRIS EN NOMBRE 35000 35000 828-1-3-1-R1 35000

350

380

400

CHARGE

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUI	_TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
76	MINISTÈ	RE DE LA POP	ULATION, DE LA	A PROTECTION SOCIALE ET DE	LA PROMOTIO	N DE LA FEM	ME		
762	Développement social								
828	Population	on et développ							
	<u>828-2</u>	OG PR2. PRO	MOUVOIR LE D	<u>ÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA </u>	A POPULATION				
	828-2-1	OSPR2.1. ME	TTRE EN PLACI	E UN CADRE ET SYSTÈME DE P	ROTECTION A	DAPTÉS AUX	BESOINS D	E L'ENFANT	
		828-2-1-1	VULNÉRABL	PRÉVENTION ET DE PRISE EN ES ET PRIVÉS DE SOINS PAREN	NTAUX AMÉLIO	RÉ			
			828-2-1-1-R1 828-2-1-1-R2	Taux de dispositifs d'accueil et d'appui opérationnel Nombre de dispositifs d'accueil et	%	25 -	25 -	25 0	-
	828-2-3	OSPR2.2. RÉ AGÉES 828-2-3-1		d'appui opérationnel SION SOCIALE DES PERSONNE PERSONNES AGÉES VALORISE Nombre de PA bénéficiaires		11000	CAP ET DES	PERSONNE	5
		828-2-3-2	DROITS DES	PERSONNES EN SITUATION DE	HANDICAP (P	SH) PROMUS			

NOMBRE

150

150

150

Nombre de séance de sensibilisation effectué

828-2-3-2-R1

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
76	MINISTÈ	RE DE LA POF	PULATION, DE LA	A PROTECTION SOCIALE ET DE	LA PROMOTIO	N DE LA FEN	IME					
762	Dévelop	pement social										
829	Genre et développement											
	<u>829-1</u>	AMELIORER LE STATUT SOCIO- ECONOMIQUE ET JURIDIQUE DE LA FEMME										
	829-1-1	RENFORCE	RENFORCER L'APPUI AUX VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE									
		829-1-1-1	29-1-1-1 Prise en charge et accompagnement des victimes renforcée									
			829-1-1-1-R1	Nombre de victimes de VBG prise en charge	NOMBRE	0	0	-	-			
			829-1-1-1-R2	NOMBRE DE FEMMES APPUYÉS	NOMBRE	4000	4000	4000	-			
	829-1-2	RENFORCER LES MECANISMES EXISTANTS POUR LA PROMOTION DU GENRE										
		829-1-2-1	1 Mécanismes pour la promotion du genre renforcés									
			829-1-2-1-R1	Nombre de dispositifs sur l'égalité du genre vulgarisés	NOMBRE	0	0	-	-			
			829-1-2-1-R2	NOMBRE DË DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE OPERATIONNELS	NOMBRE	4	4	4	-			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2022 2023 2024 2021 MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME 762 Développement social 830 **Protection sociale** <u>830-1</u> REDUIRE LE NOMBRE DE LA POPULATION EN SITUATION D'EXTREME PAUVRETE 830-1-1 RENFORCER LE MECANISME EXISTANT RELATIF AUX PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE 830-1-1-1 Cadre de référence relatif aux programmes de protection sociale amélioré 830-1-1-1-R1 Nombre de cadre de référence NOMBRE 2 2 opérationnel 830-1-2 PRENDRE EN CHARGE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES TRES PAUVRES ET VICTIMES DE CHOCS 830-1-2-1 Ménages victimes de chocs appuyés Nombre de ménages bénéficiaires NOMBRE 10000 10000 10000

appuyés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE 812 **EDUCATION** Administration et coordination 067 PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN <u>067-2</u> <u>RÉSULTATS</u> 067-2-1 Améliorer la gouvernance au niveau central 067-2-1-1 Pilotage, reporting et coordination au niveau du MEN améliorés 067-2-1-1-01 Piloter et coordonner les activités du MEN 067-2-1-1-02 Elaborer et mettre en œuvre la communication du système Educatif 067-2-1-1-03 Coordonner et suivre tous les projets financés au titre du programme d'investissement Publics 067-2-1-1-04 Suivre les activités des organismes rattachés 067-2-1-1-05 Contrôler et auditer les entités du MEN Gérer les ressources humaines, financières, matérielles au niveau central 067-2-1-1-06 067-2-1-1-07 Développer et opérationnaliser le système d'information et de la nouvelle technologie 067-2-1-1-08 Gérer le patrimoine foncier, les infrastructures scolaires et administratifs du MEN 067-2-1-1-09 Coordonner et gerer les affaires juridiques au sein du MEN 067-2-1-1-10 Promouvoir le système de la planification du système éducatif 067-2-1-1-11 Elaborer et mettre en œuvre les stratégies en matière d'éducation à la citoyenneté et au civisme DEVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET PROMOTION DE L'EDUCATION NUMERIQUE 067-2-1-1-12

067-2-2 Améliorer la gouvernance au niveau des STD

Pilotage, reporting et coordination au niveau des STD améliorés

067-2-2-1-01 gérer les ressources humaines, financières, matérielles au niveau STD

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE 812 **EDUCATION** Administration et coordination 067 *Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités 067-3 d'apprentissage tout au long de la vie 067-3-1 *Améliorer la gouvernance au niveau central *Pilotage, reporting et coordination au niveau du MEN Central améliorés 067-3-1-1-01 *Piloter et coordonner les activités du MEN 067-3-1-1-02 *Elaborer et mettre en oeuvre la communication du système Educatif 067-3-1-1-03 *Coordonner et suivre tous les projets du MEN 067-3-1-1-04 *Suivre les activités des organismes rattachés 067-3-1-1-05 *Contrôler et auditer les entités du MEN 067-3-1-1-06 *Gérer les ressources humaines, financières, matérielles au niveau central 067-3-1-1-07 *Développer et opérationnaliser le système d'information et de la nouvelle technologie 067-3-1-1-08 *Gérer le patrimoine foncier, les infrastructures scolaires et administratifs du MEN *Coordonner et gérer les affaires juridiques au sein du MEN 067-3-1-1-09 067-3-1-1-10 *Promouvoir le système de la planification du système éducatif *Elaborer et mettre en oeuvre les stratégies en matière d'éducation à la citoyenneté et au civisme 067-3-1-1-11 *Conduire les procédures relatives aux passations de marché public du MEN 067-3-1-1-12 067-3-1-1-13 *Assurer la mise en œuvre de la politique générale de l'Etat en matière d'éducation

067-3-2 *Améliorer la gouvernance au niveau STD

067-3-1-1-14 067-3-1-1-15

067-3-2-1 *Pilotage, reporting et coordination au niveau des STD améliorés

067-3-2-1-01 *gérer les ressources humaines, financières, matérielles au niveau STD

* RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES (DAAF)

*CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERI	E DE L'EDUCAT	TION NATIONALE							
812	EDUCATION									
313	Education préscolaire									
	313-2 <u>DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALI</u>									
	313-2-1	Etendre et améliorer l'offre publique d'enseignement préscolaire								
		313-2-1-1	"Centres d'Activités Préscolaires" et "Espace d'Eveil Communautaire" opérationnels							
			313-2-1-1-01	Mettre en place les EEC						
			313-2-1-1-02	Subventionner les éducateurs du préscolaire						
			313-2-1-1-03	Construire, réhabiliter, équiper les CAP/EPP						
	313-2-2	Promouvoir la qualité de l'éducation préscolaire								
		313-2-2-1 rendement scolaire amélioré								
			313-2-2-1-01	Former et encadrer les acteurs pédagogiques du préscolaire						
			313-2-2-1-02	Doter les CAP/EEC d'auxilliaires pédagogiques						
	313-2-3	Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'éducation préscolaire								
		313-2-3-1 Pilotage et coordination au niveau de l'éducation préscolaire								
			313-2-3-1-01	Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'éducation préscolaire						

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

IVIIN - IV	iis - PROG -	OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO
81	MINISTER	RE DE L'EDUCATION NATIONALE
812	EDUCATI	ION
313	Education	n préscolaire
	<u>313-3</u>	*Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités

d'apprentissage tout au long de la vie
313-3-1 *Développer une éducation préscolaire de qualité pour tous et à cout abordable

313-3-1-1 *"Centres d'Activités Préscolaires" et "Espace d'Eveil Communautaire" opérationnels

313-3-1-1-01 *Mettre en place les EEC

313-3-1-1-02 *Subventionner les éducateurs du préscolaire

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE **EDUCATION** 812 314 Education fondamentale de 9 ans PERMETTRE À CHAQUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE 314-2 **EDUCATION FONDAMENTALE DE 9ANS** 314-2-1 Améliorer l'accès, l'équité et la rétention dans l'EF 314-2-1-1 Structures d'accueil liées à l'EF améliorés 314-2-1-1-01 DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 314-2-1-1-02 APPUI A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN MATIERE DE NUTRITION 314-2-1-1-03 AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION A MADAGASCAR (AQUEM) 314-2-1-1-04 PROGRAMME D'APPUI AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE-EDUCATION (PASSOBA) 314-2-1-1-05 PROGRAMME DE COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE MADAGASCAR ET L'UNICEF 314-2-1-1-06 AMELIORATION DES STANDARDS DE NUTRITION YK 201 PROJET 2 PROJET D'APPUI A LA GESTION PARTICIPATIVE ET DECENTRALISEE DE L'ECOLE 314-2-1-1-07 314-2-1-1-08 **EDUCATION POUR TOUS PHASE II** EDUCATION DE BASE ET DE DEVELOPPEMENT HUMAIN (PAEB) 314-2-1-1-09 314-2-1-2 Charges parentales relatives à l'EF allégées Subventionner les enseignants de l'EF du public 314-2-1-2-01 314-2-1-2-02 Subventionner les enseignants de l'EF du privé 314-2-1-2-03 Doter les établissements scolaire public de caisses école 314-2-1-2-04 Doter les établissements scolaire public de cantine scolaire 314-2-1-2-05 Doter les élèves de l'EF du public de kits scolaire 314-2-1-2-06 Doter les jeunes filles vulnérables de l'EF de bourses d'étude 314-2-2 Promouvoir la qualité de l'EF 314-2-2-1 Rendement scolaire de l'EF amélioré 314-2-2-1-01 Developper les programmes scolaire et l'orientation scolaire 314-2-2-1-02 Former les acteurs pédagogiques de l'EF 314-2-2-1-03 Inspecter et encadrer les acteurs pédagogiques de l'EF 314-2-2-1-04 Evaluer périodiquement les acquis scolaire 314-2-2-1-05 Developper la santé et l'alimentation scolaire au niveau de l'EF 314-2-3 Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'EF 314-2-3-1 Pilotage et coordination au niveau de l'EF amélioré 314-2-3-1-01 Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'EF 314-2-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme 314-2-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle 314-2-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

314-3-1-3-05

314-3-1-3-06

314-3-1-4-01

314-3-1-4

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE **EDUCATION** 812 314 Education fondamentale de 9 ans *Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités 314-3 d'apprentissage tout au long de la vie 314-3-1 *Achever un cycle complet d'enseignement primaire pour tous et de qualité *Structures d'accueil liées à l'EF améliorés *PROGRAMME D'APPUI AU PLAN SECTORIEL EDUCATION 314-3-1-1-09 314-3-1-1-10 *CONSTRUCTION EPP *AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION A MADAGASCAR (AQUEM) 314-3-1-1-11 314-3-1-1-12 *NOUVEAUX PROJETS D'EMERGENCE 314-3-1-1-15 *DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL *APPUI A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN MATIERE DE NUTRITION 314-3-1-1-16 314-3-1-1-18 *PROGRAMME D'APPUI AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE-EDUCATION (PASSOBA) 314-3-1-1-19 *PROGRAMME DE COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE MADAGASCAR ET L'UNICEF *AMELIORATION DES STANDARDS DE NUTRITION YK 201 PROJET 2 314-3-1-1-20 314-3-1-1-21 *PROJET D'APPUI A LA GESTION PARTICIPATIVE ET DECENTRALISEE DE L'ECOLE *EDUCATION POUR TOUS PHASE II 314-3-1-1-22 314-3-1-1-23 *EDUCATION DE BASE ET DE DEVELOPPEMENT HUMAIN (PAEB) 314-3-1-2 *Charges parentales relatives à l'EF allégées 314-3-1-2-01 *Subventionner les enseignants de l'EF du public 314-3-1-2-02 *Subventionner les enseignants de l'EF du privé 314-3-1-2-03 *Doter les établissements scolaire public de caisses école *Doter les élèves de l'EF du public de kits scolaire 314-3-1-2-04 314-3-1-3 *Rendement scolaire de l'EF amélioré 314-3-1-3-01 *Developper les programmes scolaires et l'orientation scolaire 314-3-1-3-02 *Former les acteurs pédagogiques de l'EF 314-3-1-3-03 *Inspecter et encadrer les acteurs pédagogiques de l'EF 314-3-1-3-04 *Evaluer périodiquement les acquis scolaires

*Développer les intrants scolaires

*Pilotage et coordination au niveau de l'EF améliorés

*Développer la santé et l'alimentation scolaire au niveau de l'EF

*Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'EF

315-2-4-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE 812 **EDUCATION** 315 **Education non formelle** PROMOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE 315-2 315-2-1 Contribuer à la réduction de l'analphabétisme Nombre de personnes, jeunes et adultes, qui suivent des cours d'alphabétisation augmenté 315-2-1-1 315-2-1-1-01 Construire et équiper les CAR 315-2-1-1-02 Sensibiliser les communautés en matière d'alphabétisation 315-2-1-1-03 Subventionner les parties prenantes de l'alphabétisation 315-2-1-1-04 Former et encadrer les acteurs pédagogiques liés à l'alphabétisation 315-2-2 Développer l'éducation inclusive 315-2-2-1 Enfants/jeunes vulnérables moins de 16 ans exclus du système scolaire intégrés et/ou retenus dansle système éducatif formel 315-2-2-1-01 subventionner les centres spécialisés et écoles inclusives 315-2-2-1-02 former et encadrer les acteurs liés à l'éducation inclusive 315-2-2-1-03 mettre en œuvre les CRAN 315-2-3 Promouvoir l'éducation au civisme et à la citoyenneté 315-2-3-1 Nombre de population éduquée à la vie familiale et communautaire augmenté sensibiliser le public cibles en matière d'éducation au civisme et à la citoyenneté 315-2-3-1-01 315-2-4 Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'Education non formelle 315-2-4-1 Pilotage et coordination au niveau de l'Education non formelle amélioré

Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'Education non formelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

oir les possibilités
habétisation augmenté
nire intégrés et/ou retenus dans
ugmenté
à la citoyenneté
oré
tion non formelle
ì

316-2-3-1-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE 812 **EDUCATION** 316 Enseignement secondaire générale **DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL** 316-2 316-2-1 Améliorer l'accès, l'équité et la rétention au sein de l'ESG 316-2-1-1 Structures d'accueil de l'ESG améliorés DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 316-2-1-2 Charges parentales relatives à l'ESG allégées 316-2-1-2-01 Subventionner les enseignants de l'ESG du public 316-2-1-2-02 Subventionner les enseignants de l'ESG du privé 316-2-1-2-03 Doter les établissements scolaire public de caisses école 316-2-2 Améliorer la qualité de l'ESG 316-2-2-1 Rendement scolaire de l'ESG amélioré 316-2-2-1-01 Developper les programmes scolaire et l'orientation scolaire et professionnelle 316-2-2-1-02 Former les acteurs pédagogiques de l'ESG 316-2-2-1-03 Inspecter et encadrer les acteurs pédagogiques de l'ESG 316-2-2-1-04 Developper la santé des jeunes 316-2-2-1-05 doter les jeunes filles vulnérables de l'ESG de bourses d'étude 316-2-3 Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'ESG 316-2-3-1 Pilotage et coordination au niveau de l'ESG amélioré

Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'ESG

316-3-1-3-01

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE 812 **EDUCATION** 316 Enseignement secondaire générale *Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités <u>316-3</u> d'apprentissage tout au long de la vie
*Achever un cycle complet d'enseignement secondaire pour tous et de qualité 316-3-1 316-3-1-1 *Structures d'accueil de l'ESG améliorés 316-3-1-1-06 *DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 316-3-1-2 *Charges parentales relatives à l'ESG allégées 316-3-1-2-01 *Subventionner les enseignants de l'ESG du public 316-3-1-2-02 *Subventionner les enseignants de l'ESG du privé 316-3-1-2-03 *Doter les établissements scolaire public de caisses de soutien 316-3-1-3 *Pilotage et coordination au niveau de l'ESG amélioré

*Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'ESG

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
81	MINISTE	RE DE L'EDUCATION NATIONALE									
812	12 EDUCATION										
067	067 Administration et coordination										
	<u>067-2</u>	PROMOUVOI	PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN								
	067-2-1	<u>RÉSULTATS</u> 2-1 Améliorer la gouvernance au niveau central									
	067-2-1-1 Pilotage, reporting et cool			orting et coordination au niveau o	du MEN amélior	és					
			067-2-1-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau central (hors solde, financement externe et DTI)	%	95	96	97	-		
	067-2-2	Améliorer la	gouvernance au	niveau des STD							
		067-2-2-1	Pilotage, repo	orting et coordination au niveau o	des STD amélio	rés					
			067-2-2-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau régional (hors solde, financement externe et DTI)	%	98	99	99	-		

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
81	MINISTER	RE DE L'EDUCA	TION NATIONA	LE					
812	EDUCATI	ON							
067	Administ	ration et coordi	nation						
	067-3 067-3-1	*Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, s d'apprentissage tout au long de la vie *Améliorer la gouvernance au niveau central			ed d'égalité, et p	oromouvoir le	s possibilité	<u>ės</u>	
		067-3-1-1	*Pilotage, rep	orting et coordination au niveau	du MEN Central	améliorés			
			067-3-1-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau central (hors solde, financement externe et DTI)	%	0	96	97	98
	067-3-2	*Améliorer la g	gouvernance au	,					
		067-3-2-1	*Pilotage, rep	orting et coordination au niveau	des STD amélio	rés			
			067-3-2-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau régional (hors solde, financement externe et DTI)	%	0	96	97	98

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024				
81	MINISTE	RE DE L'EDUC	ATION NATIONA	ALE									
812	12 EDUCATION												
313	Education préscolaire												
	<u>313-2</u>	<u>DÉVELOPPE</u>	R PROGRESSIV	<u>EMENT UN ENSEIGNEMENT PR</u>	ÉSCOLAIRE DE	<u>QUALITÉ</u>							
	313-2-1	Etendre et améliorer l'offre publique d'enseignement préscolaire											
		313-2-1-1	"Centres d'A	ctivités Préscolaires" et "Espace	e d'Eveil Commu	ınautaire" op	érationnels						
			313-2-1-1-R1	Pourcentage d'école primaire public et communautaire avec centre d'activités préscolaires	%	53	54	55	-				
	313-2-2	Promouvoir	la qualité de l'éd	ucation préscolaire									
		313-2-2-1	rendement so	colaire amélioré									
			313-2-2-1-R1	Nombre d'acteurs pédagogiques du préscolaire formés	NOMBRE	1000	1000	1000	-				
	313-2-3	Améliorer la	gestion et gouve	ernance au niveau de l'éducatior	n préscolaire								
		313-2-3-1	Pilotage et co	oordination au niveau de l'éduca	tion préscolaire								
			313-2-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau du préscolaire (hors solde, financement externe et DTI)	%	95	96	97	-				

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
81	MINISTE	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE										
812	EDUCAT	EDUCATION										
313	313 Education préscolaire											
	313-3 *Assurer l'accès de tous à une éducation de d'apprentissage tout au long de la vie *Toévelopper une éducation préscolaire de q		de la vie	•	•	es possibili	<u>:és</u>					
		313-3-1-1	*"Centres d'A	ctivités Préscolaires" et "Espa	ce d'Eveil Comm	unautaire" op	érationnels					
			313-3-1-1-R1	Nombre d'éducateurs du préscolaire subventionnés	NOMBRE	0	2323	2323	2323			
			313-3-1-1-R2	Pourcentage d'école primaire public et communautaire avec centre d'activités préscolaires	%	0	54	55	56			

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
81									
812									
314	Education	n fondamentale		_					
	<u>314-2</u>			ANT MALGACHE D'ÂGE SCOLA	<u> AIRE, SANS EX</u>	CLUSION, DE	BÉNÉFICIE	R D'UNE	
	314-2-1		<u>FONDAMENTAL</u> cès, l'équité et l	<u>E DE 9ANS</u> la rétention dans l'EF					
		314-2-1-1	Structures d'a	accueil liées à l'EF améliorés					
			314-2-1-1-R1	Nombre de salles de classes nouvellement construites/réhabilitées au niveau du fondamental	NOMBRE	1028	1028	1028	-
		314-2-1-2	Charges pare	Charges parentales relatives à l'EF allégées					
			314-2-1-2-R1	Nombre d'enseignants non fonctionnaires subventionnés au niveau fondamental	NOMBRE	38458	30458	22458	-
	314-2-2	Promouvoir la	a qualité de l'EF						
		314-2-2-1	Rendement se	colaire de l'EF amélioré					
			314-2-2-1-R1	Pourcentage des admis au BEPC	%	48	49	50	-
	314-2-3	Améliorer la g	gestion et gouve	rnance au niveau de l'EF					
		314-2-3-1	Pilotage et co	ordination au niveau de l'EF am	élioré				
			314-2-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'EF (hors solde, financement externe et DTI)	%	95	96	97	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE 812 **EDUCATION** 314 Education fondamentale de 9 ans *Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités **314-3** d'apprentissage tout au long de la vie *Achever un cycle complet d'enseignement primaire pour tous et de qualité 314-3-1 314-3-1-1 *Structures d'accueil liées à l'EF améliorés 314-3-1-1-R1 Nombre CEG Manarapenitra NOMBRE 8 8 8 construits Nombre EPP Manarapenitra 314-3-1-1-R2 NOMBRE 30 30 30 construits 314-3-1-1-R3 Nombre pack de 04salles de NOMBRE 0 531 531 531 classes construites 314-3-1-2 *Charges parentales relatives à l'EF allégées 314-3-1-2-R1 Nombre d'ENF liés à l'EF NOMBRE 31329 31329 31329 subventionés Nombre d'établissements dotés 314-3-1-2-R2 NOMBRE 0 29620 29620 29620 de caisse école 314-3-1-3 *Rendement scolaire de l'EF amélioré 314-3-1-3-R1 Pourcentage des admis au CEPE % 0 60 65 70 314-3-1-3-R2 Pourcentage des admis au BEPC % 0 49 50 51 314-3-1-4 *Pilotage et coordination au niveau de l'EF améliorés 314-3-1-4-R1 Taux d'engagement des 0 96 97 98 dépenses au niveau de l'EF (hors

solde, financement externe et

DTI)

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024			
81	MINISTE	RE DE L'EDUC	ATION NATIONA	ALE								
812	2 EDUCATION											
315	Education non formelle											
	<u>315-2</u>	PROMOUVO	IR L'ÉDUCATION	NON FORMELLE								
	315-2-1	Contribuer à	Contribuer à la réduction de l'analphabétisme									
		315-2-1-1	Nombre de p	ersonnes, jeunes et adultes, qui	suivent des co	urs d'alphabe	étisation aug	gmenté				
			315-2-1-1-R1	Taux d'accroissement du nombre de personnes jeunes et adultes qui suivent des cours d'alphabétisation	%	5	5	5	-			
	315-2-2	Développer l	'éducation inclus	sive								
		315-2-2-1	Enfants/jeune système édue	es vulnérables moins de 16 ans d catif formel	exclus du systè	eme scolaire i	ntégrés et/o	u retenus da	nsle			
			315-2-2-1-R1	Nombre d'enfants réinsérés dans le système formel	NOMBRE	53572	60473	60473	-			
	315-2-3	Promouvoir	romouvoir l'éducation au civisme et à la citoyenneté									
		315-2-3-1	Nombre de p	opulation éduquée à la vie famili	ale et commun	autaire augm	enté					
			315-2-3-1-R1	Nombre d'écoles de parents mises en place	NOMBRE	50	114	114	-			
	315-2-4	Améliorer la	gestion et gouve	ernance au niveau de l'Educatior	n non formelle							
		315-2-4-1	Pilotage et co	oordination au niveau de l'Educa	tion non forme	lle amélioré						
			315-2-4-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'ENF (hors solde, financement externe et DTI)	%	95	96	97	-			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2022 2023 2024 2021 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE 812 **EDUCATION** 315 **Education non formelle** *Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités **315-3** d'apprentissage tout au long de la vie *Réduire l'analphabétisme 315-3-1 315-3-1-1 *Nombre de personnes, jeunes et adultes, qui suivent des cours d'alphabétisation augmenté 315-3-1-1-R1 0 5 5 5 Taux d'accroissement du nombre % de personnes jeunes et adultes qui suivent des cours d'alphabétisation 315-3-1-2 *Enfants/jeunes vulnérables moins de 16 ans exclus du système scolaire intégrés et/ou retenus dans le système éducatif formel 315-3-1-2-R1 Nombre d'enfants réinsérés dans NOMBRE 12000 12000 12000 le système formel 315-3-1-3 *Nombre de population éduquée à la vie familiale et communautaire augmenté 315-3-1-3-R1 Nombre d'écoles de parents NOMBRE 48 48 48 mises en place 315-3-1-4 *Pilotage et coordination au niveau de l'Education non formelle amélioré 315-3-1-4-R1 Taux d'engagement des 96 97 98 % dépenses au niveau de l'ENF (hors solde, financement externe

et DTI)

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUI	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE								
812	EDUCAT	ION							
316	, ,								
	<u>316-2</u>	<u>DÉVELOPPE</u>	R L'ENSEIGNEM	<u>IENT SECONDAIRE GÉNÉRAL</u>					
	316-2-1	Améliorer l'a	ccès, l'équité et l	la rétention au sein de l'ESG					
		316-2-1-1	Structures d'a	accueil de l'ESG améliorés					
			316-2-1-1-R1	Nombre de salles de classes nouvellement construites/réhabilitées au niveau de l'ESG	NOMBRE	72	72	72	-
		316-2-1-2	Charges pare	ntales relatives à l'ESG allégées					
			316-2-1-2-R1	Nombre de lycées dotées de caisse école	NOMBRE	415	421	506	-
	316-2-2	Améliorer la	qualité de l'ESG						
		316-2-2-1	Rendement s	colaire de l'ESG amélioré					
			316-2-2-1-R1	Pourcentage des admis au BACC	%	46	48	50	-
	316-2-3	Améliorer la	gestion et gouve	ernance au niveau de l'ESG					
		316-2-3-1	Pilotage et co	ordination au niveau de l'ESG a	mélioré				
			316-2-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'ESG (hors solde, financement externe et DTI)	%	95	96	97	-

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
81	MINISTE	RE DE L'EDUC	ATION NATIONA	LE						
812	EDUCAT	ION								
316	Enseigne	ement seconda	ire générale							
	d'apprentissage tout au long d			<u>e éducation de qualité, sur un p de la vie</u> enseignement secondaire pour			s possibilite	<u>és</u>		
		316-3-1-1	*Structures d	'accueil de l'ESG améliorés						
			316-3-1-1-R1	Nombre LYCEE Manarapenitra construits	NOMBRE	-	6	6	6	
		316-3-1-2	*Charges par	*Charges parentales relatives à l'ESG allégées						
			316-3-1-2-R1	Nombre de Lycées dotés de caisses de soutien	NOMBRE	-	575	575	575	
			316-3-1-2-R2	Nombre d'ENF liés à l'ESG subventionés	NOMBRE	-	28	28	28	
		316-3-1-3	*Pilotage et c	oordination au niveau de l'ESG	amélioré					
			316-3-1-3-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'ESG (hors solde, financement externe et DTI)	%	0	96	97	98	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83	MINISTERE	DE L'ENSEIG	NEMENT TECHNI	IQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
830	ENSEIGNE	MENT TECHNIC	QUE ET FORMAT	TION PROFESSIONNELLE
049	Administrat	tion et Coordin	ation	
	<u>049-4</u>			ATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE
	049-4-1			EFFICACITE DES ACTIONS PUBLIQUES ŒUVRE DU PGE/PSE/PNEFP
		049-4-1-1	AUGMENTER	LE NOMBRE DE FORMÉS INSÉRÉS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE
			049-4-1-1-04	APPUI A LA FORMATION TECHNIQUE PROFESSIONNELLE-SECTEUR BTP
			049-4-1-1-1	COORDONNER LES STRUCTURES, ACTIVITÉS ET PROJETS DU METFP
			049-4-1-1-2	OPÉRATIONNALISER LES COMITÉS PARTENARIAUX DE PILOTAGE ET DE COORDINATION
			049-4-1-1-3	SUIVRE ET ÉVALUER LA PERFORMANCE DU METFP
	049-4-2	REFORMER	POUR UNE ADM	INISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE
		049-4-2-1	AMÉLIORER	LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS
			049-4-2-1-1	GÉRER LES DOMAINES DU METFP
			049-4-2-1-2	GÉRER DES CARRIÈRES DES AGENTS DU METFP
			049-4-2-1-3	DÉVELOPPER LES APPLICATIONS INFORMATIQUES POUR LES DIFFÉRENTES ENTITÉS DU METFI
			049-4-2-1-4	ORGANISER L'ÉLABORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU CDMT
			040-4-2-1-5	ASSURER L'ÉXÉCUTION ET LE SUVI DU BUDGET

049-4-2-1-6 ASSURER LA RÉALISATION DES PROCÉDURES DE MARCHÉS PUBLICS

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<u>MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</u> **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE** 830 049 Administration et Coordination PROMOUVOIR L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE AU NIVEAU CENTRAL ET 049-5 **EXCENTRIQUE** 049-5-1 Piloter la mise en œuvre des programmes et projets 049-5-1-1 Programmes et projets pilotés et planifiés et de façon à répondre à la réforme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle 049-5-1-1-01 Coordonner et piloter les programmes et activités du METFP 049-5-1-1-02 Coordonner et réaliser les activités de l'ETP et des FPs publics et privés au niveau des régions 049-5-1-1-03 Mobiliser les partenaires à la mise en œuvre de la formation au niveau des ETFP 049-5-1-1-04 Capitaliser tous les projets Concevoir un environnement favorable au sein du ministère 049-5-1-1-05 049-5-1-1-06 Contribuer à la protection de l'Environnement et à la promotion de l'économie verte en vue du développement durable 049-5-1-2 Système de planification et de suivi-évaluation efficace et efficient en adéquation avec les politiques et stratégies de l'ETFP Coordonner et piloter les activités des différents structures du METFP en matière de Statistique, de 049-5-1-2-01 planification, de programmation et de suivi évaluation 049-5-1-2-02 Participer à l'élaboration et à la réalisation des programmes et projets du secteur ETFP 049-5-1-2-03 Vulgariser les nouvelles methodes d'approche en matière de planification du secteur ETFP 049-5-1-2-04 Assurer la conception et la mise en œuvre des études du secteur ETFP 049-5-1-2-05 Planifier les programmes, projets et activités du METFP 049-5-1-2-06 Assurer la pérennité et la production des statistiques de l'ETFP 049-5-1-2-07 Assurer le contrôle, le suivi et l'évaluation des programmes, projets et indicateurs de l'ETFP 049-5-2 Gerer de maniere efficace et efficiente les ressources du METFP 049-5-2-1 Ressources financières utilisées de manière rationnelles 049-5-2-1-01 Exécuter le budget de programme du ministère 049-5-2-1-02 Assurer la programmation et suivi budgétaire 049-5-2-1-03 Assurer et exécuter les procédures relatives aux Marchés Publiques 049-5-2-2 Gestion des ressources humaines améliorée 049-5-2-2-01 Améliorer la gestion des carrières et l'administration du personnel 049-5-2-2-02 Gérer les carrières et les emplois du personnel 049-5-2-2-03 Rentabiliser les compétences du personnel 049-5-2-2-04 Gérer les charges sociales Valoriser les ressources humaines 049-5-2-3 Patrimoine du METFP gérer de manière efficace et efficiente 049-5-2-3-01 Gérer les domaines, maintenir les infrastructures et sécuriser les patrimoines 049-5-2-4 Système d'information et de communication du METFP digitalisé 049-5-2-4-01 Assurer l'administration du parc informatique du Ministère et l'interconnexion des établissements 049-5-2-4-02 Assurer la conception, le développement et la maintenance des applications et des logiciels 049-5-2-4-03 Assurer la mise en place, l'administration et la sécurisation d'un centre de données 049-5-Y Promouvoir la performance socieéconomique de Madagascar à moyen terme 049-5-Y-Y Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle 049-5-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence

049-6-2-5-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE** 830 049 Administration et Coordination 049-6 16-Promouvoir l'avènement des sociétés pacifiques et ouvertes aux fins de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et ouvertes 049-6-1 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux Performance de l'administration 049-6-1-1-01 Coordonner et gérer les affaires juridiques et contentieux du METFP 049-6-1-1-02 Elaborer et mettre en œuvre la communication de l'ETFP 049-6-1-1-03 Controler, auditer et evaluer le secteur de l'ETFP 049-6-1-1-04 Administrer le parc informatique du Ministère et l'interconnexion des établissements 049-6-1-1-05 Coordonner, rentabiliser et harmoniser les activités des structures du METFP 049-6-1-1-06 Coordonner, planifier les programmes et projets du secteur ETFP 049-6-1-1-07 Favoriser l'intégration de la dimension environnementale au sein du METEP 049-6-1-2 Ressources financières du METFP gérées de manière efficace et efficiente 049-6-1-2-01 Gérer les ressources financières du METFP 049-6-1-2-02 Assurer de facon transparente les processus de passation des marchés 049-6-1-3 Technologie du système d'information et de communication modernisé Administrer le parc informatique du Ministère et l'interconnexion des établissements 049-6-1-3-01 049-6-1-3-02 Concevoir, développer et maintenir des applications et des logiciels 049-6-1-3-03 Mettre en place l'administration et la sécurisation d'un centre de données 049-6-1-4 Programmes et projets du METFP planifiés 049-6-1-4-01 Coordonner, planifier les programmes et projets du secteur ETFP Optimiser l'exploitation des moyens de l'Etat (patrimoine de l'Etat, foncier, recettes fiscales, agents de l'Etat) suivant 049-6-2 le plan de développement et la digitalisation 049-6-2-1 Performance de l'administration 049-6-2-1-01 Coordonner et gérer les affaires juridiques et contentieux du METFP 049-6-2-1-02 Elaborer et mettre en œuvre la communication de l'ETFP 049-6-2-1-03 Coordonner, rentabiliser et harmoniser les activités des structures du METFP 049-6-2-1-04 Controler, auditer et evaluer le secteur de l'ETFP 049-6-2-1-05 Gérer les ressources financières du METFP 049-6-2-1-06 Favoriser l'intégration de la dimension environnementale au sein du METFP 049-6-2-1-07 Coordonner, planifier les programmes et projets du secteur ETFP 049-6-2-1-08 Former les personnels administratifs et les formateurs du METFP Ressources humaines du METFP gérées de manière efficace et efficiente 049-6-2-3 049-6-2-3-01 Gérer les ressources humaines du METFP 049-6-2-3-02 Former les personnels administratifs et les formateurs du METFP 049-6-2-3-03 Renforcer et valoriser les compétences du personnel 049-6-2-3-04 Assurer la protection médicale des agents et les membres de leurs familles 049-6-2-4 Patrimoines du METFP gérés de manière efficace et efficiente 049-6-2-4-01 Gérer et développer les patrimoines du METFP 049-6-2-4-02 Construire et réhabiliter les bâtiments scolaires 049-6-2-5 Technologie du système d'information et de communication modernisé 049-6-2-5-01 Administrer le parc informatique du Ministère et l'interconnexion des établissements 049-6-2-5-02 Concevoir, développer et maintenir des applications et des logiciels

Mettre en place l'administration et la sécurisation d'un centre de données

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

83	MINISTERE	DE L'ENSEIGNE	MENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
830	ENSEIGNEM	IENT TECHNIQU	E ET FORMATION PROFESSIONNELLE
309	Formation P	rofessionnelle e	t Technique
	<u>309-1</u>		nseignement Technique et la Formation Professionnelle/développement de Compétence pour une paper la formes page de la Formation Professionnelle/développement de Compétence pour une page de la Formation Professionnelle/développement de Compétence pour une page de la Formation Professionnelle/développement de Compétence pour une page de la Formation Professionnelle/développement de Compétence pour une page de la Formation Professionnelle/développement de Compétence pour une page de la Formation Professionnelle/développement de Compétence pour une page de la Formation Professionnelle/développement de Compétence pour une page de la Formation Professionnelle/développement de Compétence pour une page de la Formation Professionnelle/développement de Compétence pour une page de la Formation Professionnelle/développement de la Formation Professionnelle/développement de la Formation Professionnelle/développement de la Formation Professionnelle/développement de la Formation Professionnelle/developpement de la Formation Profession
	309-1-1	Améliorer la qu	alité et la pertinence des formations
		309-1-1-1	Individus certifiés et insérés
		309-1-1-2	Cursus et Curricula de formation adaptés
			-
	309-1-2	Piloter l'Enseign	nement Technique et Professionnel
		309-1-2-1	Employabilité des apprenants amélioré
		<u> </u>	
	309-1-3	professionnelle	à la formation à tout citoyen, quel que soit son niveau académique ou niveau de qualification , y compris les personnes en situation de handicap Personnes formées à l'emploi potentiels et prévisibles
		309-1-3-2	Personnes formées par rapport aux besoins en compétences exprimés

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

830 317

<u>MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</u> **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE Enseignement Technique et Professionnel** PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL/DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR 317-1 UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DES FORMES 317-1-1 Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement technique 317-1-1-1 Projet d'établissement conçu et adapté à l'enseignement technique et professionnel Animer et encadrer les responsables des établissements sur le pilotage et la gestion de développement des 317-1-1-1-01 compétences 317-1-1-1-02 Accompagner les responsables à l'élaboration du projet 317-1-1-1-03 Faire le suivi de la mise en œuvre des activités auprès des établissements 317-1-1-2 Cursus et curricula adaptés à l'enseignement technique 317-1-1-2-01 Développer la démarche harmonisée de l'ingénierie de certification et de formation 317-1-1-2-02 Elaborer de nouveaux curricula relatifs à l'enseignement technique et professionnel 317-1-1-2-03 Actualiser les curricula existants dans l'enseignement technique et professionnel 317-1-1-2-04 Co-développer progressivement un Cadre National Malagasy de Certification (CNMC) 317-1-1-3 Etudes réalisées des outils et ressources pédagogiques existants au niveau des établissements 317-1-1-3-01 Réaliser des enquêtes sur terrain auprès des établissements 317-1-1-3-02 Elaborer des Stratégies et recommandations sur les ressources pédagogiques 317-1-2 Améliorer l'accès à l'enseignement technique et professionnel en adéquation avec les besoins socioéconomique du Pays 317-1-2-1 Etablissements d'enseignement technique et professionnel encadrés 317-1-2-1-01 Octroyer l'autorisation d'ouverture des Etablissements privés 317-1-2-1-02 Octroyer l'agrément de filière(s) des Etablissements 317-1-2-1-03 Accréditer les établissements publics et privés 317-1-2-1-04 Renforcer les capacités des responsables au niveau régional en termes de démarche qualité 317-1-2-1-05 Organiser le suivi des établissements 317-1-2-2 Accroissement de la capacité d'accueil de l'ETP 317-1-2-2-01 Sensibilisation les élèves de 3eme dans les Collèges 317-1-2-2-02 Organiser des commissions inter-régionales de présélection des sujets 317-1-2-2-03 Préparer les sujets de concours d'entrée et examens nationaux 317-1-2-2-04 Effectuer le dispatching des sujets de concours et examens nationaux 317-1-2-2-05 Collecter les données et statistiques des résultats des concours et examens nationaux 317-1-2-3 Accroissement du taux de réussite aux examens 317-1-2-3-01 Préparer les sujets d'examens nationaux 317-1-2-3-02 Traiter les dossiers d'indemnités de vacation 317-1-2-3-03 Collecter les données statistiques des résultats 317-1-2-3-04 Délivrer les diplômes et Certificats 317-1-2-3-05 Participer à l'organisation du Baccalauréat

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 830 **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE Enseignement Technique et Professionnel** 317 04-Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités 317-2 d'apprentissage 317-2-2 Achever un cycle complet d'enseignement technique de qualité et d'un coût abordable. 317-2-2-1 Orientations stratégiques adéquates Elaborer des stratégies et recommandations sur la pédagogie 317-2-2-1-01 317-2-2-1-02 Appuyer les établissements d'Enseignement Technique et Professionnel en renforçant les capacités des 317-2-2-1-03 Établir les accords de partenariat Fixer les orientations stratégiques de l'Enseignement Technique et Professionnel 317-2-2-1-04 317-2-2-1-05 Capitaliser les ressources 317-2-2-1-06 Elaborer des bulletins pédagogiques 317-2-2-1-07 Elaborer des guides de bonne pratique 317-2-2-2 Ressources pédagogiques et curricula adaptés 317-2-2-2-01 Co-développer progressivement un Cadre National Malagasy de Certification (CNMC) 317-2-2-202 Mettre à jour et élaborer les curricula adaptés à l'Enseignement Technique et Professionnel 317-2-2-2-03 Coordonner et gérer le déploiement de la démarche de qualité de l'Enseignement Technique et Professionnel 317-2-2-04 Produire les ressources pédagogiques

317-2-3 Assurer l'égalité d'accès à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.

Elaborer des guides pédagogiques et des guides d'organisations matérielles

317-2-3-1 INFRASTRUCTURE LEVIER D'EMERGENCE FONCTIONNELLE

317-2-2-2-05

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

830 318

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE** Formation Professionnelle PROMOUVOIR LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DE LA POPULATION 318-1 ACTIVE 318-1-1 Développer des Formations qualifiantes et des Apprentissages aux métiers et activités professionnelles de base Référentiels des Formations qualifiantes et des Apprentissages aux métiers et activités 318-1-1-1 professionnelles de base élaborés Analyser les métiers/qualifications cibles (AST) 318-1-1-1-01 318-1-1-1-02 Elaborer des référentiels de compétence, de formation et d'évaluation 318-1-1-1-03 Valider les documents référentiels 318-1-1-2 Individus formés à des qualifications professionnelles 318-1-1-2-01 Organiser des formations professionnelles qualifiantes 318-1-1-2-02 Organiser des actions de suivi et évaluation des pertinences des référentiels de formations qualifiantes 318-1-1-3 Individus formés aux activités/métiers de base 318-1-1-3-01 Organiser des Apprentissages aux métiers de base 318-1-1-3-02 Organiser des actions de suivi et évaluation des pertinences des référentiels d'apprentissages aux métiers de base 318-1-2 Disposer d'une démarche harmonisée de certification 318-1-2-1 individus certifiés/attestés de compétences professionnelles 318-1-2-1-01 Identifier les formations cibles 318-1-2-1-02 Organiser des séances d'évaluation des acquis de formation 318-1-2-2 Nombre de 'individus "diplômés" par la VAE 318-1-2-2-01 Identifier les métiers/compétences et personnes cibles 318-1-2-3 Diplômes professionnels attribués par VAE 318-1-2-3-01 Mettre en place le plateau technico-pédagogique 318-1-2-3-02 Organiser des séances de validation des acquis de l'expérience 318-1-2-3-03 166-Fonds de financement Formapro Public-Privé 318-1-3 Identifier les métiers, les besoins en compétences et en formation 318-1-3-1 Répertoires des métiers/compétences et des formations élaborés 318-1-3-1-01 Etablir des monographies régionales 318-1-3-1-02 Elaborer les répertoires des métiers/compétences 318-1-3-1-03 Elaborer les répertoires des formations 318-1-3-2 Cellule de veille informationnelle opérationnelle 318-1-3-2-01 Etudier la faisabilité de la structure Mettre en œuvre la cellule de veille informationnelle 318-1-3-2-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

	MINISTERE	DE L'ENSEIGNE	MENT TECHNIC	QUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE						
)	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE									
3		Professionnelle								
	<u>318-2</u>		<u>ccès de tous à u</u> le tout au long d	ne éducation de qualité sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités						
	318-2-1			les métiers et activités professionnelles de base						
		318-2-1-2		l'offre de formation avec les besoins des entreprises et des métiers de base des						
				nomiques locales						
			318-2-1-2-01	Orienter la structure de la Formation Professionnelle suivant les besoins du pays						
			318-2-1-2-02	Elaborer les documents de référentiels relatifs aux formations professionnellesdes métiers prioritaires						
			318-2-1-2-03	Fournir des informations sur les besoins en qualifications et en compétences professionnelles du capital humain						
			318-2-1-2-04	Appuyer la réalisation de la formation professionnelle						
			318-2-1-2-05	Analyser les situations de travail						
			318-2-1-2-06	Réactualisation des anciens programmes						
			318-2-1-2-07	Vulgariser des referentiels						
			318-2-1-2-08	Organiser l'évaluation des acquis de fin de formation						
		318-2-1-3	Accroissement	t des compétences professionnelles du capital humain						
			318-2-1-3-01	Organiser des Formations Professionnelles						
			318-2-1-3-02	Appuyer la réalisation de la formation professionnelle						
			318-2-1-3-03	Organiser des apprentissages aux métiers de base						
		318-2-1-4	Formation prof	fessionnelle adéquate aux besoins locaux						
			318-2-1-4-01	Faciliter l'insertion professionnelle des formés						
			318-2-1-4-02	Organiser des actions de suivi et évaluation des Formations Professionnelles						
			318-2-1-4-03	166-Fonds de financement Formapro Public-Privé						
	318-2-2			enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité						
		et d'un coût ak 318-2-2-1	Adéquation de	l'offre de formation avec les besoins des entreprises et des métiers de base des nomiques locales						
			318-2-2-1-01	Elaborer des guide pédagogiques et d'organisation des materiels						
		318-2-2-2	Accroissement	t des compétences professionnelles du capital humain						
			318-2-2-2-01	Organiser des Formations Professionnelles						
			318-2-2-02	Appuyer la réalisation de la formation professionnelle						
		318-2-2-3	Formation prof	fessionnelle adéquate aux besoins locaux						
			318-2-2-3-01	Organiser des actions de suivi et évaluation des Formations Professionnelles						
			318-2-2-3-02	Faciliter l'insertion professionnelle des formés						
		318-2-2-4	INFRASTRUCT	URE LEVIER D'EMERGENCE FONCTIONNELLE						
			318-2-2-4-01	FONDS DE FINANCEMENT FORMAPRO FMFP						

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

83 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

830 ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

049 Administration et Coordination
049-4 CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE

MEILLEURE EFFICIENCE ET EFFICACITE DES ACTIONS PUBLIQUES COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PGE/PSE/PNEFP

049-4-1 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PGE/PSE/PNEFP
049-4-1-1 AUGMENTER LE NOMBRE DE FORMÉS INSÉRÉS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE

049-4-1-1-R1 TAUX D'INSERTION *POURCENTAGE* 1,0E+002 1,0E+002 1,0E+002

PROFESSIONNELLE DES FORMÉS PAR RAPPORT AUX ÉTABLISSEMENTS REFORMÉS

049-4-2 REFORMER POUR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE

049-4-2-1 AMÉLIORER LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS

049-4-2-1-R1 TAUX DE SATISFACTION DES *POURCENTAGE* 1,0E+002 1,0E+002 1,0E+002

USAGERS

049

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 830

	MINISTE	TERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE											
0	ENSEIGN	NSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE											
9	Administ	Administration et Coordination											
	<u>049-5</u> 049-5-1	EAU CENTR	AL ET										
		049-5-1-1	•	et projets pilotés et planifiés et d de la formation professionnelle	e façon à rép	ondre à la réfo	me de l'ense	eignement					
			049-5-1-1-R1	Indice de performance du METFP	%	1	1	1	-				
		049-5-1-2	Système de p et stratégies o	lanification et de suivi-évaluation de l'ETFP	efficace et ef	ficient en adéq	uation avec l	les politique	s				
			049-5-1-2-R1	Indice d'opérationnalisation du système de planification et de de suivi-évaluation du METFP	%	1	1	1	-				
	049-5-2	Gerer de mar	niere efficace et e	efficiente les ressources du METF	Р								
		049-5-2-1	Ressources financières utilisées de manière rationnelles										
			049-5-2-1-R1	Indice de performance de la gestion administrative et financière du METFP	%	1	1	1	-				
		049-5-2-2	Gestion des r	essources humaines améliorée									
			049-5-2-2-R1	Indice de performance de la gestion des personnels du METFP	%	1	1	1	-				
		049-5-2-3	Patrimoine du	ı METFP gérer de manière efficac	e et efficiente								
			049-5-2-3-R1	Indice de performance de la gestion rationnelle des patrimoines du METFP	%	1	1	1	-				
		049-5-2-4	Système d'inf	formation et de communication du	ı METFP digit	alisé							
			049-5-2-4-R1	Taux de dématérialisation des activités du METFP	%	0.5	0.75	1	-				

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

830 ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

049 Administration et Coordination

049-6-2

049-6
16-Promouvoir l'avènement des sociétés pacifiques et ouvertes aux fins de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et ouvertes

049-6-1 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

049-6-1-1	Performance	de l'administration									
	049-6-1-1-R1	Taux de fonctionabilité des EETFP	%	52	73	100	100				
	049-6-1-1-R2	Taux de performance	%	100	100	100	100				
	049-6-1-1-R3	taux de participation à des seminaires	%	25	100	90	90				
	049-6-1-1-R4	Taux de réalisation du PTA de l'ETFP	%	100	100	100	100				
	049-6-1-1-R5	Taux d'execution budgétaire	%	100	100	100	100				
	049-6-1-1-R6 Nombre de document stratégique appliqué		NOMBRE	3	5	5	3				
	049-6-1-1-R7	Taux de réalisation de convention de partenariat	%	100	100	100	100				
049-6-1-2	Ressources financières du METFP gérées de manière efficace et efficiente										
	049-6-1-2-R1	Taux de réalisation du PTA de l'ETFP	%	100	100	100	100				
	049-6-1-2-R2	Taux de réalisation de convention de partenariat	%	100	100	100	100				
049-6-1-3	Technologie o	du système d'information et de d	ommunication	modernisé							
	049-6-1-3-R1	Taux d'execution budgétaire	%	100	100	100	100				
049-6-1-4	Programmes	et projets du METFP planifiés									
	049-6-1-4-R1	Taux de réalisation du PTA de l'ETFP	%	0	100	100	100				
	049-6-1-4-R2	Taux de dématérialisation de l'ETFP	%	0	45	60	75				
		noyens de l'Etat (patrimoine de l'	Etat, foncier, re	ecettes fiscales	s, agents de	e l'Etat) suiv	ant				
•	eloppement et l	•									
049-6-2-1		de l'administration									
	049-6-2-1-R1	Nombre de document stratégique appliqué	NOMBRE	0	5	5	3				
	049-6-2-1-R2	Taux de performance	%	0	100	100	100				
	049-6-2-1-R3	Taux d'execution budgétaire	%	0	100	100	100				
049-6-2-3	Ressources h	umaines du METFP gérées de n	nanière efficace	et efficiente							
	049-6-2-3-R1	Taux d'execution budgétaire	%	100	100	100	100				
	049-6-2-3-R2	Taux de traitement des dossiers de personnel	%	100	100	100	100				
049-6-2-4	Patrimoines d	lu METFP gérés de manière effic	ace et efficient	е							
	049-6-2-4-R1	Indice de performance de la gestion rationnelle des patrimoines du METFP base	RATIO	1	1	1	1				
049-6-2-5	Technologie o	du système d'information et de c	ommunication	modernisé							
	049-6-2-5-R1	Taux de dématérialisation de l'ETFP	%	50	75	100	100				

309-1-3-2-R1

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE** 830 309 Formation Professionnelle et Technique 309-1 Promouvoir l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle/développement de Compétence pour une meilleure employabilité des formés 309-1-1 Améliorer la qualité et la pertinence des formations 309-1-1-1 Individus certifiés et insérés 309-1-1-1-R1 Nombre d'individus certifiés et NOMBRE 32000 35000 insérés 309-1-1-2 Cursus et Curricula de formation adaptés Nombre de cursus et curricula de 309-1-1-2-R1 NOMBRE 15 20 formation adaptés 309-1-2 Piloter l'Enseignement Technique et Professionnel 309-1-2-1 Employabilité des apprenants amélioré 309-1-2-1-R1 Taux d'insertion professionnelle 17 20 % 309-1-3 Élargir l'accès à la formation à tout citoyen, quel que soit son niveau académique ou niveau de qualification professionnelle, y compris les personnes en situation de handicap 309-1-3-1 Personnes formées à l'emploi potentiels et prévisibles 309-1-3-1-R1 Nombre de personnes formées à NOMBRE 1000 850 l'emploi potentiel et prévisible 309-1-3-2 Personnes formées par rapport aux besoins en compétences exprimés

Pourcentage des personnes

formées par rapport aux besoins en compétences exprimés

317-1-2-2-R1

317-1-2-3-R1

317-1-2-3

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS 2023 UNITE 2021 2022 2024 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE** 830 317 **Enseignement Technique et Professionnel** PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL/DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR 317-1 **UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DES FORMES** 317-1-1 Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement technique 317-1-1-1 Projet d'établissement conçu et adapté à l'enseignement technique et professionnel 317-1-1-R1 Nombre d'Etablissements NOMBRE 50 100 317-1-1-2 Cursus et curricula adaptés à l'enseignement technique NOMBRE 317-1-1-2-R1 Nombre de curricula adaptés 10 15 20 317-1-1-3 Etudes réalisées des outils et ressources pédagogiques existants au niveau des établissements 317-1-1-3-R1 Nombre de curricula adaptés NOMBRE 5 10 317-1-2 Améliorer l'accès à l'enseignement technique et professionnel en adéquation avec les besoins socioéconomique du Pays 317-1-2-1 Etablissements d'enseignement technique et professionnel encadrés Nombre d'ETFP publics et privés 317-1-2-1-R1 75 100 encadrés 317-1-2-2 Accroissement de la capacité d'accueil de l'ETP

NOMBRE

NOMBRE

30600

32000

35000

Nombre d'apprenants

Accroissement du taux de réussite aux examens

Nombre d'apprenants

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
83	MINISTE	RE DE L'ENSE	IGNEMENT TECH	HNIQUE ET DE LA FORMATION	PROFESSIONNE	ELLE					
830	ENSEIGN	NEMENT TECH	INIQUE ET FORM	IATION PROFESSIONNELLE							
317	Enseignement Technique et Professionnel										
	317-2 317-2-2	<u>d'apprentissage</u>									
	0	317-2-2-1	•	Orientations stratégiques adéquates							
			317-2-2-1-R1	Nombre de guide de bonne pratique	NOMBRE	1	1	1	1		
			317-2-2-1-R2	Nombre de bulletin pédagogique	NOMBRE	1	1	1	1		
			317-2-2-1-R3	Nombre de ressources capitalisées	NOMBRE	1	1	1	1		
		317-2-2-2	Ressources pédagogiques et curricula adaptés								
			317-2-2-R1	Taux de réalisation des activités	%	100	100	100	100		
	317-2-3	et d'un coût	abordable.	n enseignement technique, profe			ris universit	aire, de qua	lité		
		317-2-3-1	INFRASTRUC	TURE LEVIER D'EMERGENCE I	ONCTIONNELL	E					
			317-2-3-1-R1	Nombre d'EETFP construit équipé et fonctionnel	NOMBRE	-	9	12	-		
			317-2-3-1-R2	Nombre d'EETFP mis aux normes	NOMBRE	-	6	6	6		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	JLTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
83	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIO					NELLE					
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE										
318 Formation Professionnelle											
	<u>318-1</u>		IR LA FORMATION	R UNE MEILLEURE EMPLOYABILITE DE LA POPULATION							
	318-1-1	ACTIVE Développer	des Formations (qualifiantes et des Annrentissac	ios auv mátiors	et activités r	rofessionne	alles de hase			
	310-1-1	Développer des Formations qualifiantes et des Apprentissages aux métiers et activités professionnelles de base									
		318-1-1-1 Référentiels des Formations qualifiantes professionnelles de base élaborés				et des Apprentissages aux métiers et activités					
			318-1-1-R1	Nombre Référentiels validés	NOMBRE	240	240	240	-		
		318-1-1-2	Individus for	més à des qualifications profes	sionnelles						
			318-1-1-2-R1	Nombre d'individus formés et qualifiés	NOMBRE	60000	60000	60000	-		
		318-1-1-3	Individus for	més aux activités/métiers de ba	se						
			318-1-1-3-R1	Nombre d'individus formés aux métiers de base	NOMBRE	200000	200000	200000	-		
	318-1-2	Disposer d'	une démarche ha	armonisée de certification							
		318-1-2-1	individus cer	tifiés/attestés de compétences	professionnelle	es .					
			318-1-2-1-R1	Nombre d'individu certifiés	NOMBRE	100000	260000	260000	-		
		318-1-2-2	Nombre de 'iı	ndividus "diplômés" par la VAE							
			318-1-2-2-R1	Nombre de 'individus "diplômés" par la VAE	NOMBRE	1100	1100	1100	-		
		318-1-2-3	Diplômes pro	ofessionnels attribués par VAE							
			318-1-2-3-R1	Nombre de 'individus "diplômés" par la VAE	NOMBRE	1100	1100	1100	-		
	318-1-3	Identifier les métiers, les besoins en compétences et en formation									
		318-1-3-1 Répertoires des métiers/compétences et des formations élaborés									
			318-1-3-1-R1	Nombre de répertoire élaborés	NOMBRE	1	1	1	-		
		318-1-3-2	I-3-2 Cellule de veille informationnelle opérationnelle								
			318-1-3-2-R1	Taux d'opérationnalisation de la cellule de veille	%	0.25	0.5	1	-		

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE **ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE** 830 318 Formation Professionnelle 04-Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités 318-2 d'apprentissage tout au long de la vie 318-2-1 Promouvoir l'apprentissages des métiers et activités professionnelles de base Adéquation de l'offre de formation avec les besoins des entreprises et des métiers de base des structures économiques locales NOMBRE 110000 110000 318-2-1-2-R1 Nombre de formés 110000 110000 318-2-1-2-R2 Pourcentage de jeunes (15 à 24 % 35 50 75 100 ans) et d'adultes (15 ans et plus), au cours d'une période donnée, bénéficiant des compétences, notamment techniques et professionnelles, en adéquation avec les potentialités locales Taux de fonctionabilité de la 318-2-1-2-R3 25 75 100 100 cellule de veille 318-2-1-2-R4 Nombre de document stratégique NOMBRE 3 5 5 3 appliqué 318-2-1-2-R5 100 100 100 100 Taux de réalisation des projets % d'études 318-2-1-3 Accroissement des compétences professionnelles du capital humain 318-2-1-3-R1 Nombre de formés NOMBRE 110000 110000 110000 110000 318-2-1-4 Formation professionnelle adéquate aux besoins locaux 318-2-1-4-R1 Nombre de formés NOMBRE 300000 300000 300000 300000 318-2-1-4-R2 taux d'insertion % 50 60 60 80 318-2-2 Assurer l'égalité d'accès à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable. 318-2-2-1 Adéquation de l'offre de formation avec les besoins des entreprises et des métiers de base des structures économiques locales 318-2-2-1-R1 Nombre de document stratégique NOMBRE 5 3 appliqué 318-2-2-1-R2 Taux de fonctionabilité de la % 0 75 100 100 cellule de veille 110000 110000 318-2-2-1-R3 Nombre de formés NOMBRE 110000 110000 318-2-2-1-R4 Pourcentage de jeunes (15 à 24 35 50 75 100 ans) et d'adultes (15 ans et plus), au cours d'une période donnée, bénéficiant des compétences, notamment techniques et professionnelles, en adéquation avec les potentialités locales 318-2-2-1-R5 Taux de réalisation des projets 100 100 100 100 % d'études Accroissement des compétences professionnelles du capital humain 318-2-2-2 NOMBRE 300000 300000 300000 318-2-2-2-R1 Nombre de formés 300000 318-2-2-3 Formation professionnelle adéquate aux besoins locaux 318-2-2-3-R1 50 60 70 80 taux d'insertion 318-2-2-4 INFRASTRUCTURE LEVIER D'EMERGENCE FONCTIONNELLE 318-2-2-4-R1 Nombre d'EETFP construit équipé 0 13 3 NOMBRE 5

et fonctionnel

UNITE

2021

2022

2023

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

028-1-1-2

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 840

Administration et Coordination 028

028-1 CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

028-1-1 ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE 028-1-1-1

028-1-1-1-01	T01-PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE BONNE GOUVERNANCE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE PROGRAMMATION DU MESUPRESPROJET
028-1-1-1-02	ASSURER LE PAIEMENT DES DEPENSES DE TRANSFERTS DU MESUPRES
028-1-1-1-03	PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
028-1-1-1-04	GÉRER LES PASSATIONS DES MARCHÉS PUBLICS
028-1-1-1-05	PILOTER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
028-1-1-1-06	APPUYER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE L'ENSEGNEMENT SUPERIEUR
028-1-1-1-07	GERER LES RESSOURCES HUMAINES
028-1-1-1-08	AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION ET DE LA COMMINICATION DU MESUPRES
028-1-1-1-09	PROMOUVOIR LE PARTENARIAT
028-1-1-1-10	ENTRETENIR ET PROTEGER LE PATRIMOINE DU MESUPRES
028-1-1-1-11	GARANTIR LA MOBILITE DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX
028-1-1-1-12	ASSURER LE SUIVI FINANCIER DES UNIVERSITES, IST, CNR ET AUTRES ORGANISMES
028-1-1-1-13	PROMOUVOIR LES PARTENARIATS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
028-1-1-1-14	ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS, LOISIRS, CULTURELS UNIVERSITAIRES
028-1-1-1-15	ENVOYER ET RAPATRIER LES ETUDIANTS BENEFICIAIRES DE BOURSES A L'ETRANGER
028-1-1-1-16	METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE PROFESSIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
028-1-1-1-17	METTRE A JOUR LES DONNES STATISTIQUES DE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
028-1-1-1-18	CARRIERE DU PERSONNEL EVOLITIVE
028-1-1-1-19	RENFORCER LA CAPACITE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
028-1-1-1-20	ASSURER LES ACTIVITES SUPPORTS TRANSVERSALES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
028-1-1-1-21	ASSURER LA PLANIFICATION DES ACTIVITES DE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
028-1-1-1-22	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES
028-1-1-1-23	ASSURER LE SUIVI FINANCIER DES UNIVERSITÉS ET IST
028-1-1-1-24	ETABLIR CHAQUE ANNÉE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE
028-1-1-1-25	AUGMENTER LA CAPACITE ET LA COUVERTURE EN RESEAU DES UNIVERSITES ET IST
028-1-1-1-26	AMELIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTEME D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
028-1-1-1-27	RECRUTER LA RELEVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
028-1-1-1-28	PAYER À TEMPS LES DÉPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES ; SALAIRE PAT ; ETC.)
028-1-1-1-29	ORGANISER LA CONFERANCE DES PRESIDENTS DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (COPRIES)
028-1-1-1-30	Projet de Solarisation des Smart Campus Regionaux de Madagascar
RÉDUCTION DI	ES TENSIONS SOCIALES
028-1-1-2-01	AMÉLIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTÈME D'ESR
028-1-1-2-02	ETABLIR CHAQUE ANNEE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE
028-1-1-2-03	PAYER A TEMPS LES DPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES,HEURS COMPLEMENTAIRES, SALAIRES PAT ET AUTRES)
028-1-1-2-04	ENVOYER ET RAPATRIER LES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES À L'ÉTRANGER
SYSTÈME D'IN	FORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ
028-1-1-3-01	RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

028-1-1-3

AUGMENTER LA CAPACITÉ ET LA COUVERTURE EN RÉSEAU DES UNIVERSITÉS ET IST 028-1-1-3-02

028-1-2 AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 028-1-2-1 GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER

028-1-2-1-01 ORGANISER LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES ETABLISSEMENTS D'ESR (COPRIES)

RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES DES 028-1-2-1-02 **TIFRS**

028-1-2-1-03 METTRE A JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

028-1-2-2 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ

028-1-2-2-01 METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE L'ESR 028-1-2-2-02

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

840 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

028 Administration et Coordination

028-1-2-3 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL

	NEMENT SUPERI		IEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
•	ement Supérieur							
<u>310-1</u> 310-1-1		CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE						
310-1-1	310-1-1-1		N' SOPERIEUR DE QUALITE ET ACCESSIBLE D'ACCUEIL AMÉLIORÉES					
		310-1-1-1-01	ORGANISER LES EXAMENS NATIONAUX (BACCALAURÉAT ET CONCOURS DES PARAMÉDICAUX)					
		310-1-1-1-02	CONSTRUCTION/ REHABILITATION/EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES UNIVERSITAIRES ET DES CNR					
		310-1-1-1-03	PERENNISER LES ECOLES DOCTORALES					
		310-1-1-1-04	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES UNIVERSITAIRES					
		310-1-1-1-05	MODERNISATION ET STANDARDISATION DES INFRASTRUCTURES DES UNIVERSITES ET IST					
		310-1-1-1-06	REHABILITATION DES LOCAUX POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROCESSUS D'ACCREDITATION E D'ASSURANCE QUALITE					
		310-1-1-1-07	PÉRENNISER LES ÉCOLES DOCTORALES					
		310-1-1-1-08	ORGANISER LES CONCOURS ET SÉLECTIONS D'ENTRÉE EN PREMIÈRE ANNÉE UNIVERSITAIRE					
		310-1-1-1-09	ORGANISER LES EXAMEN NATIONAUX (BACCALAUREAT)					
	040.4.4.0	310-1-1-10	PROMOUVOIR LA FORMATION À DISTANCE E DU SYSTÈME LMD					
	310-1-1-2							
		310-1-1-2-01	ACCOMPAGNER LES INSTITUTS D'ENSEIGNEMENTS SUPERIEUR PRIVES					
		310-1-1-2-02 310-1-1-2-03	SUPERVISER, COORDONNER, ET SUIVRE LES ACTIVITES SE RAPPORTANT AUX EXAMENS DU BACCALAUREAT SUPERVISER. COORDONNER.ET SUIVRE LES ACTIVITES RELATIVES AUX PROCEDURES					
		310-1-1-2-04	D'ACCREDITÀTION DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SUPERVISER, COORDONNER LES ACTIVITES DE SUIVI-EVALUATION					
		310-1-1-2-05	ACCOMPAGNER LES INSTITUTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A L'APPROPRIATION DE LA DEMARCHE QUALITE					
		310-1-1-2-06	SUPERVISER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES RELATIVES AU PROCESSUS DE MISE EI PLACE D'UNE AGENCE NATIONALE D'ACCREDITATION					
		310-1-1-2-07	ENGAGER LES ACTIVITES RELATIVES AUX PROCEDURES DES EQUIVALENCES DE DIPLOMES					
		310-1-1-2-08	METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE PROFESSIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR					
		310-1-1-2-09	METTRE EN OEUVRE LES CONSEILS POUR LA VALIDATION D'AQUIS DES EXPERIENCES					
		310-1-1-2-10	PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE BONNE GOUVERNANCE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE PROGRAMMATION DU MESUPRES					
		310-1-1-2-11	T01-PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE BONNE GOUVERNANCE DU SYSTEME D'INFORMATION E' DE PROGRAMMATION DU MESUPRES					
		310-1-1-2-12	MISE EN PLACE DE L'UNIVERSITE NUMERIQUE DE MADAGASCAR-UNIM					
		310-1-1-2-13	HABILITER LES OFFRES DE FORMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
		310-1-1-2-14	PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
		310-1-1-2-15	ACCRÉDITER LES ETABLISSEMENTS DONT LES OFFRES DE FORMATIONS SONT HABILITÉES					
		310-1-1-2-16 310-1-1-2-17	CREATION, REHABILITATION, EQUIPEMENTS DES LABORATOIRES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE PERENNISATION DES ECOLES DOCTORALES					
		310-1-1-2-17	CONSOLIDATION DES ECOLES DOCTORALES CONSOLIDATION DU FONDEMENT DU SYSTEME LMD					
		310-1-1-2-19	ETUDIER LES DOSSIERS D'HABILITATION DES OFFRES DE FORMATION DANS LE DOMAINE DES SCIENCES DE LA SANTÉ					
		310-1-1-2-20	ACCOMPAGNER LES INSTITUTS PRIVÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME LMD					
		310-1-1-2-21	MISE EN PLACE DU RESEAU NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE : INFRASTRUCTURE ET CONTENU DU PROJET IRENALA					
		310-1-1-2-22	SOLARISATION DES SMART CAMPUS REGIONAUX DE MADAGASCAR					
	310-1-1-3	ASSURER LA	A RELÈVE DES ENSEIGNANTS					
		310-1-1-3-01	PROMOUVOIR LES ENSEIGNANTS					
		310-1-1-3-02	DÉVELOPPER LES OFFRES DE FORMATIONS REPRÉSENTANT LE PLUS GRAND NOMBRE D'EMPLOI					
		310-1-1-3-03	ORGANISER LA RÉUNION DE LA CNURS					
		310-1-1-3-04	FORMER ET/OU RECYCLER LES ENSEIGNANTS					
310-1-2		_	É DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL					
	310-1-2-1	310-1-2-1-01	ORGANISER LES REUNIONS DES COMMISSIONS POUR APPUYER LE BASCULEMENT ET LA MISE					
		310-1-2-1-02	EN OEUVRE DU SYSTEME LMD ETUDIER L'ÉQUIVALENCE DES DIPLÔMES					
		310-1-2-1-03	ACCOMPAGNER L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL					
		310-1-2-1-04	RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
		310-1-2-1-05	RÉVISER ET METTRE À JOUR PÉRIODIQUEMENT LES CURRICULA					

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 840 **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

310 Enseignement Supérieur 310-1-Y-Y

Infrastructure Levier d'Emergence fonctionelle

310-1-Y-Y-99 Nouveaux projets d'Emergence MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

850 050

<u>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE</u> LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE RECHERCHE SCIENTIFIQUE Administration et Coordination 050-1 CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 050-1-1 PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITE DE LA RECHERCHE 050-1-1-1 **SCIENTIFIQUE** 050-1-1-1-01 PAYER LES DEPENSES DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DES CENTRES NATIONAUX DE RECHERCHES 050-1-1-1-02 PILOTER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 050-1-1-1-03 AMELIORER LA COMMUNICATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 050-1-1-1-04 ASSURER LES BESOINS DU MESUPRES POUR SON FONCIONNEMENT EN MATIERE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE 050-1-2 AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 050-1-2-1 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES DE LA RECHERCHE 050-1-2-1-01 **SCIENTIFIQUE** 050-1-2-1-02 ASSURER LES ACTIVITES SUPPORTS TRANSVERSALES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 050-1-2-1-03 CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À SQUARE KILOMETER ARRAY 050-1-2-1-04 (SKA) AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA NANOTECHNOLOGIE 050-1-2-1-05 RECRUTER LA RELEVE DU PERSONNEL ADMINISTRATF ET TECHNIQUE DE LA RECHERCHE 050-1-2-1-06 SCIENTIFIQUE RECHERCHE ET REPEUPLEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA (PBZT) 050-1-2-1-07 050-1-2-1-08 ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCÉDURE CORRESPONDANT 050-1-2-1-09 CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À LA TÉLÉDÉTECTION PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES 050-1-2-1-10 RENFORCER LA CAPACITE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE 050-1-2-1-11 PROMOLIVOIR LA MUTUALISATION DES RESSOURCES DES INSTITUTIONS DE RECHERCHE ET 050-1-2-1-12 DES ECOLES DOCTORALES (ED) PILOTER, PLANNIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE LA RECHERCHE 050-1-2-1-13 **SCIENTIFIQUE** 050-1-2-1-14 RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES 050-1-2-1-15 PROMOUVOIR LES PARTENARIATS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

/IIN - N	/IIS - PROG - O	G - OS - RESULT	ATS - ACT/PRO	
84	MINISTÈR	E DE L'ENSEIG	NEMENT SUPÉR	IEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
850	RECHERC	HE SCIENTIFIQ	UE	
311	Recherche	e Scientifique		
	<u>311-1</u>			EIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE
	311-1-1			ET L'INNOVATION
		311-1-1-1	RESULTATS	DE RECHERCHE VALORISÉS
			311-1-1-1-01	METTRE A JOUR PERIODIQUEMENT LES 4 PLANS DIRECTEUR DE LA RECHERCHE
			311-1-1-1-02	PROMOUVOIR DES ACTIVITES POUR LA VALORISATION DES RECHERCHES
			311-1-1-1-03	VALORISATION DES RESULTATS DE RECHERCHE
			311-1-1-1-04	METTRE A JOUR LES BASES DE DONNEES: TABLEAU DE BORD DE LA RECHERCHE, ANNUAIRES DES CHERCHEURS ET DES ECOLES DOCTORALES
			311-1-1-1-05	RECHERCHE ET REPEUPLEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA
		311-1-1-2	PARTENARIA	AT DÉVELOPPÉ
			311-1-1-2-01	ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCEDURE CORRESPONDANT
		311-1-1-4	ACTIVITES D	E RECHERCHE SCIENTIFIQUE DEVELOPPE
			311-1-1-4-01	Mettre en place et opérationnaliser le mécanisme de coordination, d'orientation et de suivi des activités de recherche
			311-1-1-4-02	Renforcer les compétences des Chercheurs dans les CNRs à mener des recherches innovantes de haut niveau
			311-1-1-4-03	Instaurer la culture d'excellence à travers des fonds compétitifs et de partenariat
			311-1-1-4-04	Créer, rénover et moderniser les laboratoires de recherche dans les Centres Nationaux de Recherches
	311-1-2	METTRE EN	ŒUVRE LES QU	ATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR)
		311-1-2-1		ES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR ÉN ADÉQUATION AVEC LES DÉVELOPPEMENT FICELÉ
			311-1-2-1-01	T02-MISE EN PLACE D'UN LABORATOIRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES
			311-1-2-1-02	ASSURER LA MISE EN OEUVRE ET LE SUIVI DES ACTIVITES DES RECHERCHES
			311-1-2-1-03	APPUYER SUR LE TRAVAUX DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
			311-1-2-1-04	CONTRIBUER A L'APPORT DE L'INNOVATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
			311-1-2-1-05	MISE EN PLACE DU FONDS COMPETITIFS

028-1-2-2-R1

028-1-2-3-R1

028-1-2-3

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE 840 **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR** 028 **Administration et Coordination** CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE 028-1 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 028-1-1 ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE 028-1-1-1 028-1-1-1-R1 TAUX D'ENGAGEMENT DES 25 30 30 % DEPENSES HORS SOLDE EN **POURCENTAGE** 028-1-1-1-R2 TAUX D'ENGAGEMENT DES **POURCENTAGE** 20 20 30 DÉPENSES HORS SOLDE **RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES** 028-1-1-2 NOMBRE DE GRÈVE ET NOMBRE 028-1-1-2-R1 1 1 1 MENACES DE GRÈVE PAR UNIVERSITÉ RÉDUITES SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ 028-1-1-3 NOMBRE DE SYSTÈME NOMBRE/AN 028-1-1-3-R1 5 5 5 **D'INFORMATION OPÉRATIONNEL** AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 028-1-2 028-1-2-1 GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER NOMBRE D'ANTENNES 028-1-2-1-R1 NOMBRE 16 16 16 ÉVALUÉES PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ 028-1-2-2

HEURES

(%)

48

97

48

97

48

97

DELAI DU TRAITEMENT DES

PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL TAUX D'EXÉCUTION

DOSSIERS

BUDGÉTAIRE

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
84	MINISTÈ	RE DE L'ENSE	IGNEMENT SUPE	ÉRIEUR ET DE LA RECHERCI	HE SCIENTIFIQUE				
840	ENSEIGN	IEMENT SUPE	RIEUR						
310	Enseigne	ement Supérie				_			
	<u>310-1</u>			<u>AUX NORMES DU SYSTÈME I</u>		<u>SUPÉRIEUR</u>			
	310-1-1	ASSURER U	N ENSEIGNEMEN	NT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ	ET ACCESSIBLE				
		310-1-1-1	CONDITIONS	D'ACCUEIL AMÉLIORÉES					
			310-1-1-R1	NOMBRE D'ANTENNES ÉVALUÉES	NOMBRE	16	16	16	-
		310-1-1-2	EFFECTIVITÉ	DU SYSTÈME LMD					
			310-1-1-2-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	97	97	98	-
		310-1-1-3	ASSURER LA	RELÈVE DES ENSEIGNANTS	3				
			310-1-1-3-R1	NOMBRE DE RELÈVE ENSEIGNANT RECRUTÉ ET OPÉRATIONNEL	NOMBRE	240	250	260	-
	310-1-2	ASSURER L'	EMPLOYABILITÉ	DES FORMÉS ET DES DIPLO	ÔMÉS DE L'ENSEIG	NEMENT SU	JPÉRIEUR		
		310-1-2-1	OPÉRATIONN	IALISATION DES DIPLÔMÉS	DANS LE MILIEU PF	ROFESSION	NEL		
			310-1-2-1-R1	DÉLAI ENTRE OBTENTION DU POURCENTAGE DIPLÔME ETEMBAUCHE/NOMBRE DE PÔLE STAGE AND JOB ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE/NOMBRE D'ATELIERS SUR L'ENTREPRENARIAT ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE	POURCENTAGE	20	20	20	-

MIN - M	IS - PROG - (OG - OS - RESULT	ATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
84	MINISTÈR	RE DE L'ENSEIG	NEMENT SUPÉI	RIEUR ET DE LA RECHERCH	E SCIENTIFIQUE				
850	RECHERO	CHE SCIENTIFIC	UE						
050	Administr	ation et Coordii	nation						
	<u>050-1</u>			TION DE LA PERFORMANCE	DE L'ADMINISTRA	TION ET LA	COORDINAT	ION DE LA	
	050-1-1	ASSURER LA		DES ACTIVITÉS DE LA REC	HERCHE SCIENTIFIC	QUE			
		050-1-1-1	PILOTER,PLAN SCIENTIFIQUE	IIFIER ET COORDONNER L'E	NSEMBLE DES ACT	IVITE DE LA	A RECHERCI	łE	
			050-1-1-1-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DEPENSES HORS SOLDE EN POURCENTAGE	%	7	8	8	-
	050-1-2	AMÉLIORER L	A GESTION DE I	RESSOURCES DE LA RECHE	RCHE SCIENTIFIQU	E			
		050-1-2-1	PERFORMANC	E ET PRODUCTIVITÉ DU PER	RSONNEL AMÉLIOR	É			
			050-1-2-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	97	97	98	-

MIN - M	IS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS.		UNITE	2021	2022	2023	2024
84	MINISTÈ	RE DE L'ENSEI	GNEMENT SUPÉ	ÉRIEUR ET DE LA RECHERC	HE SCIENTIFIQUE				
850	RECHER	CHE SCIENTIFI	QUE						
311	Recherch	e Scientifique							
	<u>311-1</u>	METTRE LA F	RECHERCHE SC	IENTIFIQUE AU SERVICE DU	<u>J DÉVELOPPEMENT</u>	SOCIO ÉCO	<u>NOMIQUE</u>		
	311-1-1	VALORISER I	LA RECHERCHE	ET L'INNOVATION					
		311-1-1-1	RÉSULTATS I	DE RECHERCHE VALORISÉS	S				
			311-1-1-1-R1	NOMBRE DE BREVET DEPOSER A L OMAPI	NOMBRE	25	25	25	-
		311-1-1-2	PARTENARIA	T DÉVELOPPÉ					
			311-1-1-2-R1	NOMBRE D'ACCORDS DE PARTENARIAT CONCLU	NOMBRE	10	10	10	-
		311-1-1-4	ACTIVITES DI	E RECHERCHE SCIENTIFIQU	JE DEVELOPPE				
			311-1-1-4-R1	-	NOMBRE	2	2	2	-
	311-1-2	METTRE EN O	ŒUVRE LES QU	ATRE (4) PLANS DIRECTEU	RS DE RECHERCHE	(PDR)			
		311-1-2-1		S/PROJETS DE RECHERCH DÉVELOPPEMENT FICELÉ	E RELATIVE AUX 4 I	PDR EN ADÉ	QUATION A	VEC LES	
			311-1-2-1-R1	TAUX D'ACCÈS À L'INFORMATION	POURCENTAGE	97	97	97	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT 910 Démocratie et Bonne Gouvernance 832 Démocratie 832-1 CONSOLIDER UNE DEMOCRATIE TYPIQUEMENT MALGACHE CONTRIBUER A LA SENSIBILISATION DES INFLUENCES EXTERIEURES POSITIVES SUR LA DEMOCRATIE DU PAYS 832-1-1 832-1-1-1 Les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays sont renforcés 832-1-1-1-01 Contribuer significativement au développement normatif du mouvement des droits de l'homme 832-1-1-1-02 Participer au mouvement mondial en faveur des droits de l'homme 832-1-1-1-03 Renforcer les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays 832-1-1-1-04 Renforcer la mise en œuvre et la dissémination des principaux instruments internationaux de protection de la dignité humaine 832-1-1-1-05 Promouvoir la politique internationale du pays contribuant au renforcement de la démocratie dans le monde 832-1-1-1-06 Promouvoir et renforcer l'adhésion de l'État aux valeurs et principes universels 832-1-1-1-07 Protéger la démocratie malgache contre les influences extérieures compromettant le processus démocratique dans le pays ou nuisant aux intérêts nationaux 832-1-1-1-08 Sensibiliser la représentativité de Madagascar sur le plan régional et international 832-1-2 PROTEGER LES VALEURS ET L'IDENTITE MALGACHE DANS LE RESPECT DES VALEURS DEMOCRATIQUES 832-1-2-1 L'intégration des valeurs et de l'identité malgache dans la démocratiques est priorisée 832-1-2-1-01 Appuyer le développement normatif dans le domaine de la démocratie, de l'État de droit et des droits de 832-1-2-1-02 Promouvoir au renouvellement démocratique dans la diversité des patrimoines historiques, culturels et religieux 832-1-2-1-03 Renforcer la culture, la démocratie et la paix 832-1-2-1-04 Accroître l'intégration des autorités et organisations traditionnelles 832-1-2-1-05 Appuyer les recherches sur la société malgache et la démocratie 832-1-2-1-06 Protéger les valeurs et l'identité malgache dans le respect des valeurs démocratiques

832-2-2-08

832-2-2-09

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<u>HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEM</u>OCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT 910 Démocratie et Bonne Gouvernance 832 Démocratie 832-2 PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE REPRESENTATIVE ET RESPONSABLE 832-2-1 PARTICIPER ACTIVEMENT A L'ORGANISATION DES ELECTIONS LIBRES ET TRANSPARENTES 832-2-1-1 La promotion des élections libres et transparentes est renforcée Sensibiliser la population à participer à l'élection 832-2-1-1-01 832-2-1-1-02 Suivre les traitements des infractions électorales 832-2-1-1-03 Éviter les violences pendant et après les élections. 832-2-1-1-04 Promouvoir l'existence d'un véritable éventail de choix pour les électeurs 832-2-1-1-05 Promouvoir les accords informels de non agression des candidats 832-2-1-1-06 Garantir l'indépendance des médias publics 832-2-1-1-07 Fournir une assistance électorale et un appui à long terme pour les organes de gestion des élections 832-2-1-1-08 Garantir l'accès égal et transparent aux médias 832-2-1-1-09 Favoriser le pouvoir législatif reflétant la composition sociale de l'électorat et représentatif de toutes les forces politiques 832-2-1-1-10 Proposer un mécanisme permettant de résoudre les conflits électoraux en temps voulu Instaurer une procédure de supervision électorale 832-2-1-1-11 832-2-1-1-12 Garantir la liberté de faire compagne 832-2-1-1-13 Promouvoir un système de gouvernement représentatif 832-2-1-1-14 Promouvoir les meilleures pratiques dans l'organisation des élections 832-2-1-1-15 Promouvoir l'accès au financement de compagne 832-2-1-1-16 Modérer le déséquilibre de couverture médiatique des propagandes 832-2-1-1-17 Lutter contre l'achat des voix et la corruption politique 832-2-1-1-18 Protéger les procédures d'inscription et de vote pour être inclusives et accessibles à tous et à l'abri d'intimidations et d'abus 832-2-1-1-19 Promouvoir la participation des femmes à la vie politique et publique 832-2-1-1-20 Promouvoir des élections libres et transparentes 832-2-1-1-21 Enraciner la culture de l'alternance politique PROMOUVOIR LE GOUVERNEMENT EFFICACE ET REACTIF 832-2-2 832-2-2-1 La gestion des affaires publiques est améliorée 832-2-2-1-01 Instaurer, renforcer, et consolider la bonne gouvernance par la promotion de la pratique et de la culture démocratiques 832-2-2-1-02 Améliorer la gouvernance du secteur public et des Finances Publiques 832-2-2-1-03 Augmenter l'intégrité dans la gestion des affaires publiques 832-2-2-2 Le renforcement des contrôles des services publics est priorisé 832-2-2-2-01 Lutter contre les obstructions administratives 832-2-2-02 Aider la Cour des comptes pour sa refondation et son repositionnement à fin de rendre efficace son contrôle 832-2-2-03 Promouvoir l'accessibilité et la fiabilité des services publics 832-2-2-04 Faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base 832-2-2-05 Promouvoir l'indépendance organique et financière de la Cour des comptes 832-2-2-06 Renforcer la transparence de la gestion des affaires publiques 832-2-2-07 Promouvoir l'utilisation judicieuse et durable des ressources publiques

Appuyer l'amélioration de la qualité des services rendus aux usagers

Aider la Cour des comptes à l'apurement des comptes en souffrance

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

910

832

HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT Démocratie et Bonne Gouvernance Démocratie 832-3 RENFORCER LA SOCIETE CIVILE ET LA PARTICIPATION POPULAIRE 832-3-1 PARTICIPER A L'INSTAURATION DE LA DECENTRALISATION EFFECTIVE 832-3-1-1 L'instauration de la décentralisation effective est priorisée 832-3-1-1-01 Renforcer la capacité des responsables régionaux d'assumer leurs responsabilités 832-3-1-1-02 Promouvoir l'instauration de la décentralisation effective 832-3-1-1-03 Assurer la répartition de pouvoir le plus approprié pour la population concernée 832-3-1-1-04 Diminuer l'incidence du mécontentement exprimé à l'égard des services du gouvernement local et régional 832-3-1-1-05 Augmenter le degré d'indépendance des structures gouvernementales décentralisées par rapport au pouvoir central 832-3-1-1-06 Promouvoir l'augmentation des responsabilités et des pouvoirs des gouvernements locaux et régionaux concernant l'autonomie financière et la liberté d'action 832-3-1-1-07 Favoriser l'octroi de ressource nécessaire au gouvernement décentralisé 832-3-1-1-08 Renforcer le degré de coopération du gouvernement local avec les partenaires, associations et communautés concernés par la conception et la mise en œuvre des politiques 832-3-1-1-09 Promouvoir la diminution de contrôle exercé par le gouvernement central sur la liberté d'action locale 832-3-2 RENFORCER LES MEDIAS DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE 832-3-2-1 La promotion de la liberté de la presse est effective 832-3-2-1-01 Lutter contre les intimidations ou obstructions des diffuseurs ou des personnes travaillant dans les médias 832-3-2-1-02 Sensibiliser au fonctionnement des médias conforme aux valeurs démocratiques 832-3-2-1-03 Augmenter le degré d'efficacité des médias et d'autres organismes indépendants dans leurs enquêtes sur le gouvernement et les grandes entreprises 832-3-2-1-04 Augmenter le degré d'accessibilité des médias pour les différentes couches de la société 832-3-2-1-05 Promouvoir la liberté de la presse 832-3-2-1-06 Renforcer les normes de l'industrie médiatique 832-3-2-1-07 Promouvoir l'indépendance éditoriale 832-3-2-1-08 Protéger les journalistes contre des lois restrictives, du harcèlement et des intimidations 832-3-2-1-09 Lutter contre la dominance ou la manipulation des médias 832-3-2-1-10 Renforcer le degré d'indépendance des médias par rapport au gouvernement et aux actionnaires 832-3-2-1-11 Protéger les citoyens contre des intrusions et de harcèlement de la part des médias

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

91	HAUT CONS	SEIL POUR LA I	DEFENSE DE L	A DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT				
910		et Bonne Gouv						
832	Démocratie 832-4		LA CITOYENNE	ETE ET LES GARANTIES JURIDIQUES				
	832-4-1	ACCOMPAGNER LES INSTITUTIONS DANS LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES						
		832-4-1-1	La protection	effective de la population est renforcée				
			832-4-1-1-01	Prévenir les violations des droits de l'homme				
			832-4-1-1-02	Sensibiliser sur la protection physique des populations dans les zones rouges				
			832-4-1-1-03	Sensibiliser à la protection effective de la population à l'abri des violences physiques				
			832-4-1-1-04	Promouvoir les droits civils et politiques égaux pour tous				
	832-4-2	PARTICIPER A 832-4-2-1		U DEVELOPPEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE L'ACCES A LA JUSTICE de l'indépendance de la justice est renforcée				
			832-4-2-1-01	Rendre la justice impartiale, équitable et efficace				
			832-4-2-1-02	Lutter contre la manipulation du processus judiciaire par l'exécutif				
			832-4-2-1-03	Promouvoir l'égalité de l'accès des citoyens à la justice, à un procès équitable et à un recours en cas de jugement abusif				
			832-4-2-1-04	Promouvoir et protéger l'indépendance de la justice contre l'ingérence de l'exécutif				
			832-4-2-1-05	Entreprendre des reformes régulières des systèmes juridiques et judiciaires				
		832-4-2-2	L'instauration	n de l'État de droit est renforcée				
			832-4-2-2-01	Renforcer l'instauration de l'État de droit dans le territoire				
			832-4-2-2-02	Lutter contre les impunités des dirigeants				
			832-4-2-2-03	Promouvoir l'égale protection de la loi (article 7 DUDH)				
			832-4-2-2-04	Promouvoir la culture de la transparence et du respect de la loi (article DUDH)				

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
91	HAUT CC	NSEIL POUR	LA DEFENSE DE	LA DEMOCRATIE ET DE L'E	TAT DE DROIT				
910	Démocra	tie et Bonne G	ouvernance						
832	Démocra	tie							
	<u>832-1</u>	CONSOLIDE	R UNE DEMOCR	ATIE TYPIQUEMENT MALGA	CHE				
	832-1-1	CONTRIBUE	R A LA SENSIBII	LISATION DES INFLUENCES	EXTERIEURES PO	SITIVES SUR I	A DEMOCR	ATIE DU PA	AYS
		832-1-1-1	Les impacts	positifs des influences extérie	eures sur la démoc	ratie du pays	sont renforc	és	
			832-1-1-1-R1	Nombre de publications - développement normatif	Nombre	20	20	-	-
			832-1-1-1-R2	Nombre de participations - mouvement mondial	Nombre	2	2	-	-
	832-1-2	PROTEGER	LES VALEURS E	T L'IDENTITE MALGACHE DA	ANS LE RESPECT	DES VALEURS	DEMOCRA	TIQUES	
		832-1-2-1	L'intégration	des valeurs et de l'identité ma	algache dans la dé	mocratiques e	st priorisée		

Nombre

6

6

832-1-2-1-R1 Nombre de réflexions publiées

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
91	HAUT CO	DNSEIL POUR	LA DEFENSE DE	LA DEMOCRATIE ET DE L'ETA	AT DE DROIT				
910	Démocra	tie et Bonne G	Souvernance						
832	Démocra	tie							
	<u>832-2</u>	PROMOUVO	IR LA GOUVERN	IANCE REPRESENTATIVE ET R	ESPONSABLE				
	832-2-1	PARTICIPER	R ACTIVEMENT A	L'ORGANISATION DES ELECT	IONS LIBRES ET	TRANSPAR	ENTES		
		832-2-1-1	La promotion	n des élections libres et transpa	rentes est renfor	cée			
			832-2-1-1-R1	Nombre de sensibilisations - participer à l'élection	Nombre	10	10	-	-
			832-2-1-1-R2	Nombre des dossiers traitées - infractions électorales	%	100	100	-	-
			832-2-1-1-R3	Nombre d'assistance électorale	Nombre	20	20	-	-
	832-2-2	PROMOUVO	IR LE GOUVERN	IEMENT EFFICACE ET REACTIF	:				
		832-2-2-1	La gestion de	es affaires publiques est amélio	rée				
			832-2-2-1-R1	Nombre d'audits réalisés	Nombre	40	40	-	-
		832-2-2-2	Le renforcem	ent des contrôles des services	publics est prio	risé			
			832-2-2-R1	Nombre d'interpellations ou d'interventions, ou de contrôles	NOMBRE	10	10	-	-

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	ILTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
91	HAUT CO	ONSEIL POUR	LA DEFENSE DE	LA DEMOCRATIE ET DE L'E	TAT DE DROIT				
910	Démocra	tie et Bonne G	Souvernance						
832	Démocra	itie							
	<u>832-3</u>	RENFORCE	R LA SOCIETE C	IVILE ET LA PARTICIPATION I	<u>POPULAIRE</u>				
	832-3-1	PARTICIPER	R A L'INSTAURAT	TION DE LA DECENTRALISAT	ION EFFECTIVE				
		832-3-1-1	L'instauration	n de la décentralisation effecti	ve est priorisée				
			832-3-1-1-R1	Nombre de renforcements - capacité des responsables régionaux	Nombre	11	6	-	-
	832-3-2	RENFORCE	R LES MEDIAS D	ANS UNE SOCIETE DEMOCRA	ATIQUE				
		832-3-2-1	La promotion	de la liberté de la presse est	effective				
			832-3-2-1-R1	Pourcentage d'interventions contre les intimidations ou obstructions	%	100%	100%	-	-
			832-3-2-1-R2	Nombre de sensibilisations - fonctionnement des médias	Nombre	5	5	-	-

MIN - M	IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
91	HAUT CO	ONSEIL POUR I	LA DEFENSE DE	LA DEMOCRATIE ET DE L'ETA	AT DE DROIT				
910	Démocra	itie et Bonne G	ouvernance						
832	Démocra	ıtie							
	<u>832-4</u>	RENFORCER	LA CITOYENNE	ETE ET LES GARANTIES JURID	<u>IQUES</u>				
	832-4-1	ACCOMPAGI POLITIQUES		UTIONS DANS LA PROMOTION	ET LA PROTEC	TION DES DR	OITS CIVILS	S ET	
		832-4-1-1	La protection	effective de la population est re	enforcée				
			832-4-1-1-R1	Nombre des mesures de prévention	Nombre	100	100	-	-
	832-4-2	PARTICIPER	ACTIVEMENT A	U DEVELOPPEMENT DE L'ÉTA	T DE DROIT ET	DE L'ACCES	A LA JUSTIC	CE	
		832-4-2-1	La promotion	de l'indépendance de la justice	e est renforcée				
			832-4-2-1-R1	Nombre d'interventions	Nombre	100	100	-	-
		832-4-2-2	L'instauration	n de l'État de droit est renforcée	•				
			832-4-2-2-R1	Nombre d'interpellations	Nombre	100	100	-	-
			832-4-2-2-R2	Nombre d'interventions positives sur les responsables publics	Nombre	40	40	-	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

069-1-2-1

069-1-2-1-01

MIN - N	IIS - PROG - C	OG - OS - RESULT	ATS - ACT/PRO	
92	COMMISS	ION NATIONAL	E INDEPENDANT	TE DES DROITS DE L'HOMME
920	Droits de	l'Homme		
069	Administr	ation et Coordir	nation	
	<u>069-1</u>	Rehausser I	e niveau de Mada	agascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH
	069-1-1	Renforcer la	capacité institut	ionnelle en matière de défense des droits de l'Homme
		069-1-1-1	La défense de	es droits de l'Homme se développe dans le Pays
			069-1-1-1-01	Renforcer le dispositif institutionnel
			069-1-1-1-02	Entretenir des relations de coopération avec les organisations nationales des droits de l'Homme des autres pays, les réseaux des institutions nationales de droits de l'Homme au niveau régional et international, les organisations régionales et internationa
			069-1-1-1-03	Contribuer à l'harmonisation des lois, règlements et pratiques en vigueur sur le plan national avec les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme ratifié par Madagascar er s'assurer de leur mise en œuvre effective
			069-1-1-1-04	Inciter les organes compétents de l'Etat à soumettre à temps les rapports que Madagascar doit présenter aux organes conventionnels et comités des Nations Unies ainsi qu'au mécanisme régionaux des droits de l'Homme, en application de ses obligations
			069-1-1-1-05	Encourager les organes compétents de l'Etat à ratifier les conventions internationales relatifs aux droits de l'Homme et veiller à leur mise en œuvre dans l'ordre juridique interne
20		069-1-1-2	Les antennes	régionales sont mises en place
			069-1-1-2-01	Accélérer la mise en place des antennes régionales afin d'instaurer la protection des droits de l'Homme sur tout le pays
	069-1-2	Renforcer la	ı capacité institut	ionnelle en matière de prévention de la torture

Le mécanisme de prévention à la torture est mise en œuvre

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

IA - IVIIO	-1 100 - 0	3 - 03 - KE30E1	AIS-ACI/PRO	
2 (COMMISSI	ON NATIONAL	E INDEPENDANT	E DES DROITS DE L'HOMME
20 C	Droits de l'	Homme		
69 A	Administra	tion et Coordir	ation	
	0 <u>69-2</u> 069-2-1	transversale	pour la mise en	roits de l'Homme et prévenir la torture à Madagascar, à travers une approche oeuvre du Plan pour l'Emergence de Madagascar (PEM) ionnelle en matière de prévention de la torture
		069-2-1-1	•	e de prévention de la torture est mis en oeuvre
			069-2-1-1-01	Organiser des ateliers de sensibilisations visant à réduire sensiblement les actes de torture dans tous le lieux de détention
0	069-2-2	Renforcer la	capacité institut	ionnelle en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme
		069-2-2-1	En matière d' dans les zone	administration: la connaissance et l'appropriation des droits de l'Homme sont amélioré es cibles
			069-2-2-1-01	Effectuer des descentes dans les régions
			069-2-2-1-02	
0	069-2-3	Contribuer à	la consolidation	de la paix et sécurité à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme
		069-2-3-1	La participati	on de la CNIDH dans le processus d'homologations des Dina est effective
			069-2-3-1-01	-
			069-2-3-1-02	Organiser des réunions de concertation entre tous les acteurs impliqués dans le processus d'homologa des Dina
0	069-2-4	Contribuer à	la lutte contre la	corruption à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme
		069-2-4-1	Les interpella	ations sur des cas de corruption aboutissent à des effets positifs
			069-2-4-1-01	
			069-2-4-1-02	Emettre des avis, recommandations et interpellations

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME Droits de l'Homme 920 069 **Administration et Coordination** 069-3 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous 069-3-1 Renforcer la capacité institutionnelle en matière des droits de l'homme 069-3-1-1 La connaissance en matière de droits de l'Homme est amélioré 069-3-1-1-01 Emettre des productions audio et audio-visuelle dans les média locaux, régionaux et nationaux 069-3-1-1-02 Conseiller et orienter les victimes des violations des droits de l'homme surtout les femmes et les enfants ainsi que les personnes vulnérables 069-3-1-1-03 Faire des visites dans les lieux de détentions, de mise en garde à vue et d'établissements pénitentiaires 069-3-1-2 En matière d'administration: la connaissance et l'appropriation des droits de l'homme sont améliorées dans les zones cibles 069-3-1-2-01 Effectuer des descentes dans les régions 069-3-1-2-02 Organiser des réunions et ateliers de formations des droits humains en général, et en particulier ceux de la femme, de l'enfant et des personnes vivant avec handicap, à travers notamment: l'éducation, l'information et la communication 069-3-1-2-03 Emettre des avis et recommandations à l'endroit des acteurs publics sur des questions touchant les droits de l'homme 069-3-2 Réduire les actes de corruption et toutes formes de pots-de-vin 069-3-2-1

069-3-2-1-01 Emettre des avis, recommandations et interpellations en matière de corruption

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME Droits de l'Homme 920 Promotion et protection des Droits de l'Homme 834 834-1 Réduire la violation des droits de l'Homme à Madagascar, dans tous ses aspects 834-1-1 Sensibiliser et assurer le respect des droits de l'Homme à Madagascar La connaissance en matière de droits de l'Homme par la population Malagasy est améliorée Organiser des réunions et ateliers de formation pour la promotion des droits humains en général, et en 834-1-1-1-01 particulier ceux de la femme, de l'enfant et des personnes vivant avec handicap, à travers notamment: l'éducation, l'information et la communication 834-1-1-1-02 Emettre des productions audio et audio-visuelle dans les médias locaux, régionaux et nationaux 834-1-1-1-03 Emettre des avis et récommandations à l'endroit des acteurs publics sur des questions touchant les droits de l'Homme 834-1-2 Accompagner les victimes de la torture 834-1-2-1 Les cas de torture sont réduits Organiser des séances de sensibilisation, des formations, des ateliers de concertation sur la prévention de 834-1-2-1-01 la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, conformément aux normes universelles, régionales ou nationales 834-1-2-1-02 Faire des visites dans les lieux de détention, de mise en garde à vue et d'établissements pénitentiaires 834-1-3 Identifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays Les victimes de violation des droits de l'Homme obtiennet des conseils et sont dirigés et 834-1-3-1 accompagnées durant le processus à suivre pour défendre leur droit Conseiller et orienter les victimes des violations des droits de l'Homme surtout les femmes et les enfants 834-1-3-1-01 ainsi que les personnes vulnérables 834-1-3-1-02 834-1-4 Conseiller et orienter les victimes vers la conciliation 834-1-4-1 Les victimes sont conciliées en vue de la réparation de leurs droits, y compris en matière de torture 834-1-4-1-01 Conduire des conciliations en vue de la réparation des droits de l'Homme 834-1-4-1-02

834-4-1-2-02

834-4-1-2-03

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME 920 Droits de l'Homme 834 Promotion et protection des Droits de l'Homme <u>834-4</u> Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre 834-4-1 Promouvoir l'état de droit et garantir un égal accès à la justice 834-4-1-1 Le mecanisme de prévention de la torture est mis en oeuvre Organiser des ateliers de sensibilisation afin de réduire les actes de torture dans tous les lieux de détention 834-4-1-2 Les antennes régionales sont mises en places et équipées 834-4-1-2-01 Accelerer la mise en place des antennes régional afin d'instaurer la promotion et la protection des droits de

Recruter le personnel pour les antennes régionales

Equiper les bureaux régionaux de matériels informatiques, électroniques, électriques et techniques ainsi

l'homme dans tous le pays

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2022 2023 2024 2021 COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME 920 **Droits de l'Homme** 069 **Administration et Coordination** Rehausser le niveau de Madagascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH 069-1 069-1-1 Renforcer la capacité institutionnelle en matière de défense des droits de l'Homme 069-1-1-1 La défense des droits de l'Homme se développe dans le Pays 069-1-1-1-R1 Nombre des outils et instruments 6 7 pour la défense des droits de l'Homme conçus 069-1-1-1-R2 Nombre Nombre de participation aux 12 15 manifestations, réunions et conférences régionales honorées 069-1-1-1-R3 Nombre de textes vérifiés Nombre 25 30 Nombre de Conventions 069-1-1-1-R5 Nombre 3 4 internationales ratifiées 069-1-1-2 Les antennes régionales sont mises en place 069-1-1-2-R1 Nombre d'antennes régionales Nombre 11 22 installées 069-1-2 Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture 069-1-2-1 Le mécanisme de prévention à la torture est mise en œuvre 069-1-2-1-R1 Nombre d'atelier de concertation 2

sur la prévention à la torture

organisé

Nombre

4

MIN - N	IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024
92	COMMIS	SION NATIONA	ALE INDEPENDA	NTE DES DROITS DE L'HOMME					
920	Droits de	l'Homme							
069	Administ	ration et Coor	dination						
	<u>069-2</u> 069-2-1	transversale	pour la mise en	oits de l'Homme et prévenir la t oeuvre du Plan pour l'Emergenc onnelle en matière de préventio	e de Madagasc		s une appro	oche	
		069-2-1-1	Le mécanism	e de prévention de la torture est	mis en oeuvre				
			069-2-1-1-R1	Nombre d'ateliers de sensibilisation sur la prévision de la torture	NOMBRE	12	14	-	-
	069-2-2	Renforcer la	capacité instituti	onnelle en matière de promotio	n et de protection	on des droits d	de l'Homme		
		069-2-2-1	En matière d'a	administration: la connaissance	et l'appropriation	on des droits	de l'Homme	sont amélio	rées
			069-2-2-1-R1	Nombre de descentes effectuées dans les zones cibles	NOMBRE	12	15	-	-
	069-2-3	Contribuer à	la consolidation	de la paix et sécurité à travers l	a promotion et l	a protection o	les droits d	e l'Homme	
		069-2-3-1	La participation	on de la CNIDH dans le process	us d'homologati	ions des Dina	est effectiv	e	
			069-2-3-1-R1	Nombre de participations dans le processus d'homologation des Dina	NOMBRE	3	4	-	-
	069-2-4	Contribuer à	la lutte contre la	corruption à travers la promotie	on et la protection	on des droits	de l'Homme	•	
		069-2-4-1	Les interpella	tions sur des cas de corruption	aboutissent à d	les effets posi	tifs		
			069-2-4-1-R1	Nombre d'interpellations émises sur les cas de corruption	NOMBRE	25	30	-	-

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024

92 COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME

920 Droits de l'Homme

069-3-2

069 Administration et Coordination

069-3 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

069-3-1 Renforcer la capacité institutionnelle en matière des droits de l'homme

069-3-1-1	La connaissance en matière de droits de l'Homme est amélioré									
	069-3-1-1-R1	Nombre d'acteurs publics oeuvrant dans les droits de l'homme ayant reçu un renforcement de capacité	NOMBRE	300	500	600	700			
	069-3-1-1-R2	Nombre de lieux de détentions, de mise en garde à vue et d'établissement pénitentiaires visités	NOMBRE	35	40	45	50			
	069-3-1-1-R3	Nombre de descentes effectuées dans les zones cibles	NOMBRE	12	15	17	20			
	069-3-1-1-R4	Nombre d'émissions audio et audio-visuelles diffusées	NOMBRE	8	10	12	14			
	069-3-1-1-R5	Nombre de séances de sensibilisation effectuées	NOMBRE	0	40	50	60			
	069-3-1-1-R6	Nombre de dossiers traités et resolus	NOMBRE	130	150	160	170			
069-3-1-2	En matière d'administration: la connaissance et l'appropriation des droits de l'homme sont améliorées dans les zones cibles									
	069-3-1-2-R1	Nombre d'acteurs publics oeuvrant dans les droits de l'homme ayant reçu un renforcement de capacité	NOMBRE	0	500	600	700			
	069-3-1-2-R2	Nombre de descentes effectuées dans les zones cibles	NOMBRE	0	15	17	20			
	069-3-1-2-R3	Nombre de séances de sensibilisation effectuées	NOMBRE	0	40	50	60			
Réduire les a	actes de corrupti	on et toutes formes de pots-de-v	/in							
069-3-2-1	Les interpellations sur des cas de corruption aboutissent à des effets positifs									
	069-3-2-1-R1	Nombre d'interpellations émises sur les cas de corruption	NOMBRE	0	30	30	35			

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME Droits de l'Homme 920 834 Promotion et protection des Droits de l'Homme 834-1 Réduire la violation des droits de l'Homme à Madagascar, dans tous ses aspects 834-1-1 Sensibiliser et assurer le respect des droits de l'Homme à Madagascar 834-1-1-1 La connaissance en matière de droits de l'Homme par la population Malagasy est améliorée 834-1-1-1-R1 Nombre d'acteurs publics NOMBRE oeuvrant dans les droits de l'Homme ayant reçu un renforcement de capacité 834-1-1-1-R2 NOMBRE 8 10 Nombre d' émissions audio et audiovisuelles diffusées 834-1-1-1-R3 Nombre de séances de NOMBRE 5 5 sensibilisation effectuées 834-1-2 Accompagner les victimes de la torture 834-1-2-1 Les cas de torture sont réduits 834-1-2-1-R1 Nombre de lieux de détention, de NOMBRE 35 40 mise en garde à vue et d'établissements pénitentiaires visités 834-1-3 Identifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays 834-1-3-1 Les victimes de violation des droits de l'Homme obtiennet des conseils et sont dirigés et accompagnées durant le processus à suivre pour défendre leur droit 834-1-3-1-R1 Nombre de dossiers traités et Nombre 150 résolus 834-1-4 Conseiller et orienter les victimes vers la conciliation 834-1-4-1 Les victimes sont conciliées en vue de la réparation de leurs droits, y compris en matière de torture 834-1-4-1-R1 Nombre d'ateliers de concertation NOMBRE 3 4

sur la prévention de la torture

organisés

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
92	COMMIS	SION NATIONA	ALE INDEPENDA	NTE DES DROITS DE L'HOMME						
920	Droits de	l'Homme								
834	Promotio	n et protectio	n des Droits de l'	Homme						
	<u>834-4</u>	<u>Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre</u>								
	834-4-1	Promouvoir l'état de droit et garantir un égal accès à la justice								
		834-4-1-1	Le mecanisme de prévention de la torture est mis en oeuvre							
			834-4-1-1-R1	Nombre de visites inopinées dans les centres de privation de liberté	NOMBRE	60	75	85	100	
		834-4-1-2	Les antennes	régionales sont mises en place	s et équipées					
			834-4-1-2-R1	Nombre de personnel régional recruté	NOMBRE	0	16	16	16	
			834-4-1-2-R2	Nombre d'antennes régionales installées et equipées	NOMBRE	5	4	4	4	

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

HAUTE COUR DE JUSTICE 930 Haute Cour de Justice 070 **Administration et Coordination** ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE <u>070-1</u> PRESERVER SON INDEPENDANCE 070-1-1 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT AUX PRIORITES ET AU 070-1-1-1 TAUX DE REGULATION DES DEPENSES 070-1-1-1-01 Assurer l'exécution du budget de la Haute Cour de Justice 070-1-1-1-02 Assurer la passation de marchés publics et la livraison/réception des fournitures/services dans le respect des délais 070-1-1-1-03 Assurer l'inscription du budget de fonctionnement de la Haute Cour de Justice dans la Loi des Finances

070-1-1-2 CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES

070-1-1-2-01	Mettre à disposition de la Haute Cour de Justice les personnels nécessaires à son fonctionnement
070-1-1-2-02	Renforcer la capacité des membres et du personnel de la Haute Cour de Justice
070-1-1-2-03	Assurer l'acquisition de matériels et logistiques adéquats et suffisants utils à l'accomplissement des activités de la Haute Cour de Justice
070-1-1-2-04	Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication et de suivi-évaluation répondant au bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice

070-2-1-2-03

des delais

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

HAUTE COUR DE JUSTICE 930 Haute Cour de Justice 070 **Administration et Coordination** 070-2 Promouvoir une justice indépendante et souveraine 070-2-1 Assurer le fonctionnement optimal de l'Institution et préserver son indépendance 070-2-1-1 Capacités humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice renforcées Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication et de suivi-évaluation répondant au fonctionnement de la Haute Cour de Justice 070-2-1-1-02 Assurer l'acquisition de matériels et logistiques adéquats et suffisants utiles à l'accomplissement des activités de la Haute Cour de Justice 070-2-1-1-03 Mettre à disposition de la Haute Cour de Justice le personnel nécessaire à son fonctionnement 070-2-1-1-04 Renforcer la capacité des membres et du personnel de la Haute Cour de Justice T01 -Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication, et de suivi-évaluation 070-2-1-1-05 répondant au fonctionnement de la Haute Cour de Justice 070-2-1-2 Bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice 070-2-1-2-01 Coordonner les actions et directives 070-2-1-2-02 Assurer la gestion du budget conformément aux orientations et priorités

Assurer la passation de marchés publics et la livraison/réception des fournitures/services dans le respect

070-3-1-2-03

070-3-1-2-04

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

HAUTE COUR DE JUSTICE

930 Haute Cour de Justice 070 **Administration et Coordination** 070-3 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre 070-3-1 Promouvoir l'Etat de droit et garantir un égal accès à la justice 070-3-1-1 Justice indépendante et souveraine Renforcer la capacité des membres de la Haute Cour de Justice Mettre en place un système d'information, de communication et de suivi-évaluation répondant à 070-3-1-1-02 l'indépendance de la Haute Cour de Justice 070-3-1-1-03 Faire connaître le mandat de la Haute Cour de Madagascar dans tout Madagascar 070-3-1-2 Fonctionnement optimal et indépendant de la Haute Cour de Justice 070-3-1-2-01 Mettre à la disposition de la Haute Cour de Justice le personnel nécessaire à son fonctionnement 070-3-1-2-02 Assurer l'acquisition matérielles et logistiques adéquats et suffisants à l'accomplissement des activités de la Hautes Cour d Justice

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

HAUTE COUR DE JUSTICE 930 **Haute Cour de Justice** 835 Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants 835-1 CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT 835-1-1 Lutter contre l'impunité à l'endroit des gouvernants 835-1-1-3 Procédures de poursuites contre les hautes personnalités au niveau de la Haute Cour de Justice entamées 835-1-1-3-01 Assurer le tréitement des requêtes déposées à la Haute Cour de Justice 835-1-1-3-02 Rendre une décision neutre et impartiale ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET 835-1-2 **TRIBUNAUX** 835-1-2-1 EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LES HAUTES PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS Elaborer et mettre en œuvre un standard de service à l'usage de la Haute Cour de Justice 835-1-2-1-02 Assurer le traitement des requêtes déposées à la Haute Cour de Justice 835-1-3 Contribuer à mettre en place une gouvernance efficace, responsable et transparentes dans le respect des Lois et règlments 835-1-3-1 Les infractions perpétrées par les hautes personnalités, dans l'exercice de leur fonction reprimées 835-1-3-1-01 Traiter les requêtes déposées à la Haute Cour de Justice 835-1-3-1-02 Tenir des sessions de jugements

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS UNITE 2021 2022 2023 2024 HAUTE COUR DE JUSTICE 930 Haute Cour de Justice 070 **Administration et Coordination** ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE <u>070-1</u> PRESERVER SON INDEPENDANCE
ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE 070-1-1 BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT AUX PRIORITES ET AU 070-1-1-1 **TAUX DE REGULATION DES DEPENSES** Taux d'exécution du budget de la 070-1-1-1-R1 0 0 0 Taux 100 Haute Cour de Justice 070-1-1-2 CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES 070-1-1-2-R1 Niveau de respect de la norme Pourcentage 80 0 minimale en matière de mise à disposition de ressources humaines et matérielles de la

Haute Cour de Justice

MIN - I					UNITE	2021	2022	2023	2024	
93	HAUTE C	OUR DE JUST	ICE							
930	Haute Co	ur de Justice								
070	Administration et Coordination									
	070-2 Promouvoir une justice indépendante et souveraine									
93 HAU 930 Hau 070 Adn 070-	070-2-1	Assurer le fo	nctionnement o	otimal de l'Institution et préserv	er son indépenda	ance				
		070-2-1-1	Capacités humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice renforcées							
			070-2-1-1-R1	primal de l'Institution et préserver son indépendant imaines et matérielles de la Haute Cour de Justice raux d'execution du budget de le Taux Haute Cour de Justice inement de la Haute Cour de Justice Niveau de respect de la norme Pourcentage minimale en matière de mise à disposition de ressources humaines et matérielles de la	100	0	0	0		
		070-2-1-2	Bon fonction	nement de la Haute Cour de Jus	stice					
			070-2-1-2-R1	minimale en matière de mise à disposition de ressources	Pourcentage	80	0	0	0	

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESUL	TATS		UNITE	2021	2022	2023	2024	
93	HAUTE (OUR DE JUST	ICE							
930	Haute Co	ur de Justice								
070	Administration et Coordination									
	070-3 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre									
	070-3-1	Promouvoir l'Etat de droit et garantir un égal accès à la justice								
		070-3-1-1	Justice indépendante et souveraine							
			070-3-1-1-R1	Niveau de respect des dispositions juridiques de la Haute Cour de Justice	Pourcentage	80	90	100	100	
		070-3-1-2	Fonctionnem	ent optimal et indépendant de la	Haute Cour de	Justice				
			070-3-1-2-R1	taux d'exécution de la Haute Cour de Justice	TAUX	0	100	100	100	

835-1-3-1-R1

MIN - N	/IIS - PROG -	OG - OS - RESU	LTATS		UNITE	2021	2022	2023	2024		
93	HAUTE (COUR DE JUST	ΓICE								
930	Haute Co										
835	Pouvoir	Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants									
	<u>835-1</u>	CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT									
	835-1-1	Lutter contre	Lutter contre l'impunité à l'endroit des gouvernants								
		835-1-1-3	Procédures de poursuites contre les hautes personnalités au niveau de la Haute Cour de Justice entamées								
			835-1-1-3-R1	Taux de requêtes traitées au niveau de la Haute Cour de Justice	Taux	70	80	90	100		
	835-1-2 ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COUI TRIBUNAUX										
835-1-2-1 EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LE: PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS											
			835-1-2-1-R1	Taux des requêtes jugées au niveau de la Haute Cour de Justice	Taux	70	0	0	0		
	835-1-3 Contribuer à mettre en place une gouvernance efficace, responsable et transparentes dans le respect des règlments										
		835-1-3-1	Les infraction	ns perpétrées par les hautes pe	rsonnalités, dan	s l'exercice de	leur fonction	on reprimées	3		

Nombre de condamanations

prononcées

NOMBRE

10

15

10

10